Transports Québec

PROJET TURCOT

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES DANS LES SECTEURS 6, 7, 8; LES ZONES CN4, 2016-A ET SUR LE SITE BIFJ-115 (ANCIEN PARC THORNTON)

VOLUME 1

RAPPORT

PATRIMOINE EXPERTS

Juin 2019

Photographies de la page couverture

Gauche (haut):	*« Mystère de Cécile Michaud , plan de l'hôtel Béliveau—itinéraire de la victime», BanQ, 1910, MAS 8-193-a.*
Gauche (bas) :	*Secteur 7, sous-op. 1A , après nettoyage , vers le nord-ouest (PATR14N02-130016).*
Droite (haut) :	*BiFj-115, sous-op.3A, fin de fouille, vue d'ensemble, vers le sud (PATR15N03-1198).*
Droite (bas):	*Petite broche en or 14 carats, serties de perles de verre, avec épingle de fixation en métal cuivreux (ca. 1880—ca. 1900), BiFj-115-2B3-1072-CAT-0002. Découverte en 2014.*

PROJET TURCOT

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES DANS LES SECTEURS 6, 7 ET 8; LES ZONES CN4, 2016-A ET SUR LE SITE BIFJ-115 (ANCIEN PARC THORNTON)

Volume 1 : Rapport

Rapport présenté au :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

N° de dossier : 2301-13-AD02

Titulaire dupermis de recherche archéologique :

14-VILJ-13 Josée Villeneuve

15-PATR-01 Patrimoine Experts

Rapport préparé par :

Josée Villeneuve

Antoine Loyer Rousselle

Nicolas Fortier

Yanik Blouin

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succursale : 1523, rue Frédéric-Moisan, Québec (Québec) G2G 1X7

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse de courriel : info@patex.quebec

Juin 2019

Table des matières

Liste des figures ..... **xi**
Liste des photos ..... **xiii**
Liste des planches ..... **xv**
Liste des plans ..... **xv**
Liste des tableaux ..... **xvi**
Équipes de réalisation ..... **xvii**
Équipe de rédaction ..... **xviii**
Résumé ..... **xix**

Chapitre 1: Introduction 1

1.1 Mandats et objectifs **4**
1.1.1 Présentation du mandat général *4*
1.1.2 Localisation de l'aire d'étude *5*
1.1.3 Limites du projet Turcot *5*
1.1.4 Localisation et description des chantiers et travaux spécifiques *5*
1.2 Contenu du rapport **6**

Chapitre 2: Méthodologie 11

2.1 Recherche documentaire **11**
2.2 Travaux de terrain **12**
2.3 Analyses post-fouille **18**

Chapitre 3: Contexte 19

3.1 Cadre environnemental....21

3.1.1 Le territoire aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles....22

3.1.3 Lac à la Loutre (7000/6000 AA - 3000 AA) et lac Saint-Pierre (3000 AA - XIXe siècle) 25

3.1.3.1 Les dépôts stratigraphiques du lac Saint-Pierre....26

3.1.3.2 Le milieu naturel du secteur 7....31

3.2 Contexte paléohistorique....32

3.2.1 Le Paléoindien....32

3.2.2 La période Archaïque....33

3.2.3 La période Sylvicole....34

3.2.4 La période de contact....36

3.3 Contexte historique....37

3.3.1 Le Sud-Ouest....37

3.3.2 Le développement agricole....39

3.3.4 Les phases de lotissements....41

3.3.4.1 Turcot et Cazelais....42

3.3.4.2 Duncan McCormick....43

3.3.4.3 Les agents d'immeubles....44

3.3.4.4 La période des Hôtels....44

3.3.5 Évolution du cadre bâti....55

3.3.5.1 Le secteur 6....55

3.3.5.2 Le secteur 7....56

3.4 Sites archéologiques connus....58

3.4.1 BiFj-36....58

3.4.2 BiFj-27, BiFj-28 et BiFj-29....61

3.4.3 BiFj-54....62

3.4.4 BiFj-76....62

3.4.5 BiFj-82, BiFj-83, BiFj-84 et MTL05-05-1....63

3.4.6 BiFj-87....64

3.4.7 BiFj-122....64

3.4.8 614G, MTL09-23-1, MTL09-24-1....64

3.4.9 BiFj-104, MTL 11-04-4, MTL 12-04-1 et MTL 12-23-2....65

3.4.10 BiFj-127....66

3.4.11 Lieu historique national du Canal-de-Lachine et sites adjacents au canal....66

3.4.12 MTL00-08-4, MTL01-08-3 et portion 604G du canal de Lachine (de la côte Saint-Paul

jusqu'à la passerelle de la halte Notre-Dame) *67*
3.4.13 Ancien code 170G (entre l'autoroute 15 et la rue Angers) *67*
3.4.14 Portion 614G du canal de Lachine (de l'écluse 4 jusqu'au pont de la côte Saint-Paul). *67*
3.4.15 MTL95-08-2 ..... *68*
3.4.16 BiFj-66 ..... *68*
3.4.17 BiFj-26 ..... *68*
3.4.18 MTL98-08-5 ..... *68*
3.4.19 Portion 613G du canal de Lachine (du pont CN-Saint-Henri jusqu'à l'écluse 4) *69*
3.4.20 MTL97-08-3 ..... *69*
3.4.21 MTL00-08-1 ..... *69*
3.5 Phases de développement du territoire 70
3.6 Potentiel archéologique 73

Chapitre 4: Résultats 75

4.1 Présentation des chantiers 75
4.2 Secteur 2016-A (MTL16-04-03) 78
4.2.1 Opération 1 ..... *78*
4.2.1.1 Sous-opération 1A 81
4.2.2 Secteur 2016-A – La culture matérielle *81*
4.3 Secteur CN-4 (MTL16-04-04) 85
4.3.1 Opération 1 ..... *85*
4.3.1.1 Sous-opération 1A 85
4.3.1.2 Sous-opération 1B 86
4.3.2 Secteur CN-4 – Les vestiges architecturaux *89*
4.3.3 Interprétations *90*
4.3.4 Opération 2 ..... *92*
4.3.4.1 Sous-opération 2A 92
4.3.4.2 Sous-opération 2B 94
4.3.5 Interprétation *94*
4.4 Secteur 6 (MTL14-04-02 et MTL15-04-10) 95
4.4.1 Opération 1 ..... *95*
4.4.1.1 Sous-opération 1A 96
4.5 Secteur 7 (MTL14-04-03 et MTL-15-04-09) 98
4.5.1 Opération 1 ..... *98*

4.5.1.1 Sous-opération 1A 115
4.5.1.2 Sous-opération 1B 115
4.5.1.3 Sous-opération 1C 116
4.5.1.4 Sous-opération 1D 117
4.5.1.5 Sous-opération 1E 117
4.5.1.6 Sous-opération 1F 117
4.5.2.1 Sous-opération 2A 122
4.5.2.2 Sous-opération 2B 123
4.5.2.3 Sous-opération 2C 125
4.5.3 Opération 3 126
4.5.3.1 Sous-opération 3A 126
4.5.4 Opération 4 129
4.5.5 Opération 5 129
4.5.5.1 Sous-opération 5A 130
Paroi nord-est et sud-est 131
Paroi nord-ouest 132
4.5.6 Opération 6 137
4.5.6.1 Sous-opération 6A 137
4.5.6.2 Sous-opération 6B 138
4.5.6.3 Sous-opération 6C 138
4.5.6.4 Sous-opération 6D 138
4.5.7 Secteur 7 – Les vestiges architecturaux 139
4.5.7.1 Vestige 1C3 139
4.5.7.2 Vestige 2B17 140
4.5.8 Secteur 7 – Les services d'utilité publique 141
4.5.8.1 Canalisation en fonte 1D3 141
4.5.8.2 Canalisation en grès à glaçure lustrée 6C5 142
4.5.9 Secteur 7 – La culture matérielle 143
4.5.9.1 Matériel hors-contexte 146
4.5.9.2 Contexte du XX^{e} siècle 146
4.5.9.3 Contexte du XIX^{e} siècle 148
4.5.9.3.1 Opération 1 148
4.5.9.3.2 Opération 2 149
4.5.9.3.3 Opération 6 151
4.6 Secteur 8 (MTL15-04-12) 152
4.7 Site BiFj-115 155
4.7.1 Opération 1 155
4.7.1.1 Sous-opération 1A 155
4.7.2 Opération 2 171
4.7.2.1 Sous-opération 2A 172

4.7.2.2 Sous-opération 2B 173
4.7.2.3 Sous-opération 2C 174
4.7.2.4 Sous-opération 2D 177
4.7.2.5 Sous-opération 2E 178
4.7.2.6 Sous-opération 2F 179
4.7.2.7 Sous-opération 2G 180
4.7.2.8 Sous-opération 2H 183
4.7.2.9 Sous-opération 2J 184
4.7.3 Opération 3 185
4.7.3.1 Sous-opération 3A 185
4.7.3.2 Sous-opération 3B 186
4.7.3.3 Sous-opération 3C 186
4.7.3.4 Sous-opération 3D 191
4.7.3.5 Sous-opération 3E 195
4.7.4 BiFj-115 – Les vestiges architecturaux 196
4.7.4.1 Aménagement intérieur 204
4.7.4.2 Phases architecturales 205
4.7.5 BiFj-115 – Les services d'utilité publique 206
4.7.5.1 Drains agricoles/drains de fondation 2F5 et 3D13 206
4.7.5.2 Tuyau de plomb 3C17 et tonneau 3C11 207
4.7.5.3 Canalisation en grès et en fonte 3D12 208
4.7.5.4 Canalisations retrouvées à l'extérieur du bâtiment (2C5 et 2C7). 209
4.7.6 BiFj-115 —La culture matérielle 210
4.7.6.1 BiFj-115, séquence d'occupation IV : Aménagement du terrain devant le 780 rue Saint-Rémi 213
4.7.6.2 BiFj-115, séquence d'occupation III : Démolition du bâtiment (1918 - 1925) 213
4.7.6.2.1 BiFj-115, remblais post-démolition 216
Consommation et domestique 216
Socio et idéo-technique 220
Construction et aménagement 221
Autres catégories fonctionnelles 222
4.7.6.2.2 BiFj-115, déblais de démolition 222
Consommation et domestique 223
Socio et idéotechnique 225
Construction et aménagement 226
Autres catégories fonctionnelles 227
4.7.6.3 BiFj-115, séquence d'occupation IIc : Agrandissement et occupation des hôtels (1890-1918) 227

4.7.6.4 BiFj-115, séquence d'occupation IIb : Agrandissement et ajout d'une annexe à l'ouest (1883 – 1890) 228
4.7.6.5 BiFj-115, séquence d'occupation IIa : Occupation du premier bâtiment (1883-1890) 230
4.7.6.6 BiFj-115, I : Affectation agricole du secteur (1800-1883) 232

Chapitre 5: Discussion 245

5.1 Secteurs 6, 8, CN-4, 2016-A 245

5.2 Le Parc Thornton, 1883-1918 (BiFj-115 et secteur 7) 246

5.2.1 Secteur 7, occupation du bâtiment à tourelles (1883-1913) 246

5.2.2 BiFj-115, occupation du premier bâtiment (1883-1890) 248

5.2.2.1 BiFj-115, agrandissement et ajout d'une annexe à l'ouest (1883-1890). 251

5.2.3 BiFj-115, agrandissements et occupation des hôtels Béliveau, Sicotte et Mackenzie (1890-1918) 253

5.2.3.1 Occupation domestique et témoins des activités hôtelières 259
5.2.3.2 Activités commerciales et transport ferroviaire 261
5.2.3.3 Architecture et aménagement du bâtiment, éclairage électricité, systèmes d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées 265

Chapitre 6: Conclusions et recommandations 267

6.1 Recommandations 269

Lexique 271

Bibliographie 275

ANNEXES (Volume 2)

Annexe 1: Fiches de site archéologique
Annexe 2: Catalogues photos
Annexe 3: Planches-contact
Annexe 4: Inventaire de la culture matérielle
Annexe 5: Chaines de titres

ANNEXES (Volume 3)

Annexe 6: Dossier technique

Liste des figures

Figure 2.1 Positionnement du sondage exploratoire au bout de la tranchée. 16
Figure 2.2 Démonstration de la technique utilisée pour la réalisation des tranchées mécanisées. 17
Figure 3.1 Extrait du plan de Bouchette, présentant l'île de Montréal (Bouchette 1815). 21
Figure 3.2 Plan de Jobin pésentant les différentes paroisses, les principaux chemin, de même que l'étalement des terres cultivées; copie colorée (Jobin, 1834). 22
Figure 3.3 Évolution des représentations du lac Saint-Pierre dans l'iconographie des XVIIIe et XIXe siècles , échelle approximative 1: 100 000 (de Belmont, 1702; Bouchette 1815; Sitwell 1860). 23
Figure 3.4 Extrait d'une copie du plan de Sitwell, réalisé par la Montréal Water Works, vers 1860 (Montreal Water Works, 1860). 24
Figure 3.5 Stratigraphie type des événements quaternaires, préparés selon un relevé réalisé dans le secteur 7, en 2014. 28
Figure 3.6a Chronologie des périodes paléohistoriques 32
Figure 3.6a Chronologie des périodes paléohistoriques 33
Figure 3.7 Phases du morcellement codastral; a) limites de la zone d'étude; b) lot 187, limites antérieures à 1878; c) découpage de 1883. Échelle approximative 1: 5 000. 41
Figure 3.8 Phases du morcellement cadastral (découpages de la fin du 19e siècle): a) le projet de 1890; b) les ajouts de 1894; c) l'agrandissement de la rue Saint-Rémi en 1978. Échelle approximative 1: 5 000. 42
Figure 3.9 Extrait du plan de l'arpenteur Beaudry, réalisé en 1883 (Beaudry 1883). 43
Figure 3.10 Phases du morcellement cadastral; les cessions des droits en faveur de la construction de l'échangeur Turcot. Échelle approximative 1: 5 000. 45
Figure 3.11 Séquences architecturales d'une habitation jumelée située dans le secteur 6 selon 5 plans anciens. 55
Figure 3.12 Séquences architecturales d'un bâtiment à renenus situé dans le secteur 7. 56
Figure 3.13 Séquences architecturales d'un ancien hôtel situé dans les limites du site BiFj-115. Les vestiges archéologiques ont été reportés sur les vignettes. 57
Figure 3.14 Croquis présentant les fonctions des pièces de l'ancien hôtel Béliveau, paru en 1910 (BanQ Vieux-Montréal: MAS 8-193-a). 57
Figure 4.1 2016-A, vue d'ensemble de l'intervention, vers le nord-ouest (PATR16N02-2624 à 2628). 78
Figure 4.2 CN-4 - Vue générale de la tranchée et de la structure de bois. 89
Figure 4.3 Extrait du plan d'utilisation du sol de 1949 (Ville de Montréal). 90
Figure 4.4 Extrait d'une photographie aérienne de 1949(Ville de Montréal). 90
Figure 4.5 CN-4 - Superposition de l'opération 1 sur un extrait d'une photographie aérienne de 1962 (Ville de Montréal). 91
Figure 4.6 CN-4 - Superposition de l'opération 2, sur une photo satellite de la zone d'excavation le 10 octobre 2016 (Google Earth). 92
Figure 4.7 CN-4 - Vue rapprochée de la superposition de l'opération 2, sur une photo satellite de la zone d'excavation le 10 octobre 2016 (Google Earth). 92
Figure 4.8 CN-4 - Superposition de l'opération 2, sur une photographie aérienne de 1962 (Ville de Montréal). 95
Figure 4.9 Secteur 6 - Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A. 97
Figure 4.10 Secteur 7 - Coupe stratigraphique, sous-opération 1D, paroi sud-ouest. 119
Figure 4.11 Secteur 7 - Coupe stratigraphique, sous-opération 1E, paroi sud-ouest. 118
Figure 4.12 Secteur 7 – Croquis stratigraphique de la sous-opération 1F, paroi nord-ouest. 120
Figure 4.13 Secteur 7 - Coupe stratigraphique, sous-opération 2B, paroi sud-est. 127
Figure 4.14 Secteur 7 - Coupe stratigraphique, sous-opération 3A, paroi sud-est. 128

Figure 4.15 Secteur 7 - Coupe stratigraphique, sous-opération 5A, paroi nord-est. 133
Figure 4.16 Secteur 7 - Coupe stratigraphique, sous-opération 5A, paroi sud-est. 134
Figure 4.17 Secteur 7 – Sous-opération 5A, photomontage de la paroi sud-est (PATR14N02-0139-144).... 135
Figure 4.18 Secteur 7 – Sous-opération 5A, photomontage de la paroi nord-ouest (PATR14N01-0180-182). .. 135
Figure 4.19 Secteur 7 - Coupe stratigraphique, sous-opération 5A, paroi nord-ouest. 136
Figure 4.20 BiFj-115 - Séquence architecturale de l'hôtel Béliveau, avec la superposition des découvertes archéologiques. 155
Figure 4.21 BiFj-115 - Coupe stratigraphique de la sous-opération 2B, paroi sud-ouest. 175
Figure 4.22 BiFj-115 - Coupe stratigraphique de la sou-opération 2C, paroi nord-est. 176
Figure 4.23 BiFj-115 - Coupe stratigraphique de la sous-opération 2F, paroi nord-est. 181
Figure 4.24 BiFj-115 - Coupe stratigraphique de la sous-opération 2F, paroi sud-ouest. 182
Figure 4.25 BiFj-115 – Coupe stratigraphique, sous-opération 3B, paroi sud-est. 189
Figure 4.26 BiFj-115 – Coupe stratigraphique, sous-opération 3C, paroi sud-est, sud-ouest et nord-ouest.190
Figure 4.27 BiFj-115 – Coupe stratigraphique, sous-opération 3D, paroi nord-est 193
Figure 4.28 BiFj-115 – Coupe stratigraphique, sous-opération 3D, paroi nord-ouest 194
Figure 4.29 BiFj-115 – Coupe stratigraphique, sous-opération 3E, paroi sud-ouest. 197
Figure 4.30 BiFj-115 – Relevé en plan des opérations 2 et 3. Vestiges, services et limites d'opérations 199
Figure 4.31 BiFj-115 – Distribution des catégories générales de matériaux de l'assemblage. 210
Figure 5.1 BiFj-115 – Distribution fonctionnelle par nombre d'objets des déblais de démolition et remblais post-démolition. 247
Figure 5.2 BiFj-115 – Distribution fonctionnelle des zone de rejets domestiques (2G2, 2J9, 3B13, 3C19, 3D14 et 3D16). 251
Figure 5.3 BiFj-115 – Distribution fonctionnelle des niveaux d'installation et d'occupation du plancher (2F4, 2F7, 2J8, 3B14 et 3D10). 252
Figure 5.4 BiFj-115 - Distribution fonctionnelle des déblais de démolition et remblais post-démolition.. 258
Figure 5.5 BiFj-115 - Distribution fonctionnelle des déblais de démolition et remblais post-démolition.. 258
Figure 5.6 Extrait de la carte Map of the Grand Trunk and Great Western of Canada, and their connections. The Great International Route. (1885). Source : Cartography Associates, David Rumsey Collection. 262
Figure 5.7 Parcours probablement emprunté par la Boston and Maine Railroad (B&M) en 1885. Source: Cartography Associates, David Rumsey Collection. 264

Liste des photos

Photo 4.1 **S**ecteur 2016-A – Artéfacts séléctionnés, après les excavations mécaniques (Photo cellulaire P5274725). 81

Photo 4.2 **S**ecteur CN-4 – Détails d'une structure de béton découvertes par les ouvriers du chantier (IMG_2818). 86

Photo 4.3 **S**ecteur CN-4 – Sous-opération 2A, vue vers le nord (Photo cellulaire: PA075591). 93

Photo 4.4 **S**ecteur CN-4 – Paroi ouest de la sous-opération 2A, vue vers l'ouest (Photo cellulaire: PA075586). 93

Photo 4.5 **S**ecteur 7 – Vue générale de la sous-opération 1A, vue vers le sud-est (PATR14N02-0077). 96

Photo 4.6 **S**ecteur 7 – Opération 1, vue générale vers le nord-est (PATR14N02-0015). 98

Photo 4.7 **S**ecteur 7 - Paroi est de la sous-opération 1B (PATR14N02-114). 115

Photo 4.8 **S**ecteur 7 - Paroi sud-ouest de la sous-opération 1C (PATR14N02-153). 116

Photo 4.9 **S**ecteur 7 – Mur 1C3, vue en plan (PATR14N02-0030). 116

Photo 4.10 Secteur 7 – Paroi nord-est de la sous-opération 1F (PATR14N01-0168). 121

Photo 4.11 Secteur 7 – Vue d'ensemble de l'opération 2, 2C en avant-plan et 2B en arrière plan. Vers le sud-ouest (PATR14N01-0012). 122

Photo 4.12 Secteur 7 – Vue générale de la fosse 2B9, vers le sud-est (PATR14N01-0081). 123

Photo 4.13 Secteur 7 – Sous-opération 2B, paroi sud-est base de 2B12 (PATR14N01-0157). 123

Photo 4.14 Secteur 7 – Vue d'ensemble du vestige 2B17, vers le nord-est (PATR14N01-0140). 124

Photo 4.15 Secteur 7 – 2B14 (au centre) en paroi, 2B15 en bas à droite et 2B16 au fond, vue vers le sud-est (PATR14N01-0135). 124

Photo 4.16 Secteur 7 – Sous-opération 2C, extrémité sud-ouest de la paroi sud-est (PATR14N01-0118)... 125

Photo 4.17 Secteur 7 – Sous-opération 2C, paroi sud-ouest (PATR14N01-0100). 125

Photo 4.18 Secteur 7 – Sous-opération 3A, paroi sud-est, la tranchée 2B9, comblée par un niveau de démolition de brique, est visible au centre (PATR14N01-0041) 126

Photo 4.19 Secteur 7 – Vue générale de la sous-opération 5A, vers le nord (PATR14N01-0179). 129

Photo 4.20 Secteur 7 –Sous-opération 5A, vue d'ensemble vers l'est (PATR14N02-0132). 130

Photo 4.21 Secteur 7 – Sous-opération 5A, paroi nord-est (PATR14N02-0125). 130

Photo 4.22 Secteur 7 – Sous-opération 6A, vue d'ensemble (PATR14N02-0238). 137

Photo 4.23 Secteur 7 – Vue d'ensemble de la sous-opération 6C et de la canalisation en grès 6C5. Vue vers le nord-ouest (PATR14N01-0209). 138

Photo 4.24 Secteur 7 – Vue en plan du vestige 1C3. Lot 1C2 en cours de fouille, surface de 1C4 visible (PATR14N02-0025). 139

Photo 4.25 Secteur 7 – Vestige de mur dans 1C, surface 1C4. Vue vers le sud-est (PATR14N02-0026). 139

Photo 4.26 Secteur 7 – Vue vers le nord-est du mur 2B17 (PATR14N01-0125). 140

Photo 4.27 Secteur 7 – Vue vers l'ouest du parement sud du mur 2B17 (PATR14N01-0148). 140

Photo 4.28 Secteur 7 – Vue de l'extrémité est du mur 2B17. Base 2B11, surface 2B13 (PATR14N01-0127).140

Photo 4.29 Secteur 7 – Sous-opération 1D, canalisation de fonte 1D3, vue vers le sud-est (PATR14N01-X1)... 141

Photo 4.30 Secteur 7 – Sous-opération 6C, canalisation de grès 6C5, vue en plan (PATR14N01-0202). 142

Photo 4.31 Secteur 8 – Pavés de l'ancienne rue Saint-Rémi, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-2223). .. 152

Photo 4.32 BiFj-115 – Sous-opération 1A (3B), paroi sud-est (PATR14N01-0141). 155

Photo 4.33 BiFj-115 – Opération 2 et sous-opération 2A, vue vers le nord-ouest (PATR14N02-0037). 172

Photo 4.34 BiFj-115 – 2D en cours de fouille, la tranchée du mur 2D4/2D100 (3A250) y est nettement visible, vue vers le sud-ouest (PATR14N02-0054). 177

Photo 4.35 BiFj-115 – Sous-opération 2E, paroi NO (PATR14N02-121). 178

Photo 4.36 BiFj-115 – 2F, vue en plan de la couche de linoléum (2F3 et 2F4), vers le sud-est (PA-

TR14N02-181). 179
Photo 4.37 BiFj-115 – 2G, paroi sud-est (PATR14N02-0200). 180
Photo 4.38 BiFj-115 – Sous-opération 2H, base de 2H5 et surface de 2H6, vue vers le nord-ouest (PATR14N02-0210). 183
Photo 4.39 BiFj-115 – Sous-opération 2J, surface de 2J1, vue vers le nord-ouest (PATR14N02-0208). ... 184
Photo 4.40 BiFj-115 – Opération 3, sous-op. 3A, vue générale vers le nord (PATR15N03-0016)..... 185
Photo 4.41 BiFj-115 – 3C5 en cours, niveau avec ardoise, vue générale vers le nord-est (PATR15N03-0474). . 187
Photo 4.42 BiFj-115 – base 3D4, surface 3D6 vue générale vers le sud-est (PATR15N03-0478). 191
Photo 4.43 BiFj-115 – plancher de bois (3D10) vue en plan, vers le nord-ouest (PATR15N03-0520). 191
Photo 4.44 BiFj-115 – Base 3D8, surface 3D11, 3D12, 3D15, canalisation 3D12, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-0737). 192
Photo 4.45 BiFj-115 – base 3E4, surface 3E6 et 3E5. Vue ver le nord-est (PATR15N03-0515)..... 195
Photo 4.46 BiFj-115 – vue d'ensemble des vestiges architecturaux, vue vers l'ouest (PATR15N03-1197). . 196
Photo 4.47 BiFj-115 – vue d'ensemble des vestiges architecturaux, vue vers le sud (PATR15N03-1198).... 196
Photo 4.48 BiFj-115 - 3A400 et 3A450 en plan, vue vers le sud-est (PATR15N03-1199). 196
Photo 4.49 BiFj-115 – 3A150 et 3A300 en plan, vue vers le sud-ouest (PATR15N03-1210). 202
Photo 4.50 BiFj-115 – 3A200, 3A250 et 3A350, vue vers le nord-est (PATR14N02-0215). 202
Photo 4.51 BiFj-115 – Le mur 3A250, est appuyé contre 3A100, vue du parement nord de 3A100 (PATR15N03-1204). 202
Photo 4.52 BiFj-115 – 3A200, parement extérieur, vue vers l'est (PATR15N03-1205). 203
Photo 4.53 BiFj-115 – 3A100 en élévation, parement intérieur, vue vers le nord-est (PATR15N03-1213). 203
Photo 4.54 BiFj-115 – plancher de l'annexe, vue générale vers le nord-ouest (PATR15N03_0755). 204
Photo 4.55 BiFj-115 – sous-opération 3B, plancher de l'annexe, vue vers le nord-ouest (PATR15N03_0758). . 204
Photo 4.56 BiFj-115 – base de cheminée (2J6) vue vers le sud-ouest (PATR14N01-1109). 204
Photo 4.57 BiFj-115 – sous-opération 3D, tronçon sud du drain agricole 3D13 et section de la canalisation 3D12 (PATR15N03-0739). 206
Photo 4.58 BiFj-115 – sous-opération 3D, tronçon nord-est du drain agricole 3D13 (PATR15N03-0776). .. 206
Photo 4.59 BiFj-115 – sous-opération 2F, tronçon nord-est du drain agricole 2F5 (PATR14N02-0219)..... 206
Photo 4.60 BiFj-115 – sous-opération 3C, cerceau de tonneau (3C11) et tuyau de plomb (3C17) au nord du mur 3A250 (PATR15N03-0526)..... 207
Photo 4.61 BiFj-115 – sous-opération 3C, comblement de tranchée (3C16) et sortie tuyau de plomb (3C17) au sud du mur 3A250 (PATR15N03-0820). 207
Photo 4.62 BiFj-115 – vue en plan de la canalisation 3D12, vers le nord-est (PATR15N03-0750) 208
Photo 4.63 BiFj-115 – vue en plan de la canalisation 2C5, vers le nord-est (PATR14N02-0060)..... 209
Photo 4.64 BiFj-115 – vue en plan de la canalisation 2C7 (PATR14N01-1052). 209

Liste des planches

Planche 1 Bouchons en verre 233
Planche 2 **B**ouchons en porcelaine 234
Planche 3 **Contenants de verre** **235**
Planche 4 **B**outeilles en verre 236
Planche 5 **B**ouchons variés 237
Planche 6 **F**ourneaux de pipes 238
Planche 7 **À** table 239
Planche 8 **À table 2** **240**
Planche 9 **C**atégorie construction 241
Planche 10 Objets en métal 242
Planche 11 Bouteilles en verre incolore 243
Planche 12 Hygiène, divertissement et autres 244

Liste des plans

Plan 1.1 **Lo**calisation générale de l'échangeur Turcot. 7
Plan 1.2 **Lo**calisation générale des secteurs 6 à 8 et de BiFj-115. 8
Plan 1.3 **Lo**calisation générale de CH-4. 9
Plan 3.0 **Hy**pothèse de localisation du Lac à la Loutre entre 8000 et 3000 AA. 29
Plan 3.1 **Su**perposition du plan de Sitwell (1860) sur la trame urbaile actuelle. 47
Plan 3.2 **Su**perposition du plan de Hopkins (1879) sur la trame urbaine actuelle. 48
Plan 3.3 **Su**perposition du plan de Goad (1890) sur la trame urbaine actuelle. 49
Plan 3.4 **Su**perposition du plan de Pinsonneault (1907) sur la trame urbaine actuelle. 50
Plan 3.5 **Su**perposition du plan de Goad (1907) sur la trame urbaine actuelle. 51
Plan 3.6 **Su**perposition du plan de Goad (1912) sur la trame urbaine actuelle. 52
Plan 3.7 **Su**perposition du plan de Goad (1913) sur la trame urbaine actuelle. 53
Plan 3.8 **Su**perposition du plan du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal (1949) sur la trame urbaine actuelle. 54
Plan 3.9 **Si**tes archéologiques localisés en périphérie de l'aire d'étude. 60
Plan 4.1 **Lo**calisation des interventions archéologiques. 79
Plan 4.2 **Se**cteurs 6, 7, 8 et CN-4 - présentation polyphasée. 87
Plan 4.3 **Se**cteur 2016-A - Présentation des découvertes. 99
Plan 4.4 **Se**cteur CN-4 - Présentation des découvertes. 100
Plan 4.5 **Se**cteur 6, localisation des opérations et des sous-opérations. 153
Plan 4.6 **Se**cteur 7, localisation des opérations et des sous-opérations. 154
Plan 4.7 **Se**cteur 7, opérations 1 – Présentation des découvertes. 198

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Expertises archéologiques réalisées dans le cadre du projet Turcot. 2
Tableau 3.2 Sites archéologiques connus dans un rayon de 2 km autour de la zone d'étude. 59
Tableau 3.3 Les grandes étapes du développement naturel et anthropique du secteur Turcot. 71
Tableau 3.4 Potentiel archéologique associé aux secteurs d'étude 73
Tableau 4.1 Synthèse des opérations. 76
Tableau 4.3 Secteur 6, opération 1 - description des lots. 96
Tableau 4.4 Correspondance des couches entre les sous-opération 2B, 3A et 5A. 101
Tableau 4.5 Secteur 7, opération 1, 2, 3, 5 et 6 - description des lots. 131
Tableau 4.6 Secteur 7, distribution de l'assemblage archéologique en fonction des interprétations. 144
Tableau 4.7 Secteur 7, distribution fonctionnelle de l'assemblage archéologique. 145
Tableau 4.8 Secteur 7, fonctions et objets récoltés dans le lot 1D5. 149
Tableau 4.9 Secteur 7, fonctions et objets de l'assemblage du lot 2C4. 150
Tableau 4.10 Secteur 7, fonctions et objets de l'assemblage des lots 6C2 et 6D2. 151
Tableau 4.11 BiFj-115, opération 1, 2 et 3 - description des lots 156
Tableau 4.12 BiFj-115, vestiges architecturaux. 201
Tableau 4.13 BiFj-115, distribution de l'assemblage par séquences d'occupation et interprétations 211
Tableau 4.14 BiFj-115, distribution fonctionnelle de l'assemblage des remblais de rehaussement surmontant les niveaux de démolition. 214
Tableau 4.15 BiFj-115, distribution fonctionnelle de l'assemblage des remblais de démolition. 215
Tableau 4.16 BiFj-115, distribution fonctionnelle de l'assemblage du plancher (2F4, 2F7, 2J8, 3B14 et 3D10)... 229
Tableau 4.17 BiFj-115, distribution fonctionnelle de l'assemblage de la zone de rejet domestique (2G2, 2J9, 3B13, 3C19, 3D14 et 3D16). 231
Tableau 5.1 BiFj-115, séquences d'aménagement et événements. 249
Tableau 5.2 BiFj-115, distribution fonctionnelle des niveaux de déblais de démolition et remblais post-démolition. 259

Équipes de réalisation

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ROCHEFORT, Frank
Archéologue
Responsable de projet

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée
Archéologue
Chargé de projet, responsable d'intervention
Terrain, analyse et rédaction

ÉQUIPE DE RECHERCHE ET RÉDACTION

BLOUIN, Yanik : Archéologue
Responsable d'intervention
Terrain, analyse et rédaction

FORTIER, Nicolas : Archéologue
Responsable d'intervention et assistant
Terrain, analyse et rédaction

LOYER ROUSSELLE, Antoine : Archéologue
Terrain, analyse et rédaction

MERCIER-GINGRAS, Mathieu :
Terrain, rédaction et infographie

CHARETTE, Philippe : archéologue
Terrain, infographie et cartographie

FORGET, Annie : archéologue
Terrain et Infographie

MILMORE, Tatum : archéologue
Analyse, rédaction et édition

ÉQUIPE DE TERRAIN

Archéologues, assistants :
FORTIER, Nicolas
LEFRANCOIS-LEDUC, Alex

Archéologues, techniciens :
BEAUMIER, David
BERNARD, Isabelle
BRIEN, Étienne
CHARETTE, Philippe
FORGET, Annie
GAGNÉ-DUMONT, Geneviève
LECLERC, Jonas
LOYER-ROUSSELLE, Antoine
MERCIER-GINGRAS, Mathieu
PEPIN, Ariane
POULIOT-BOLDUC, Louis-Carl
ROUSSEAU, Mélanie

Équipe de rédaction

L'hôtel Béliveau : BiFj-115, secteurs 6, 7 et 8

Sections	Recherche et rédaction	Édition critique	Supervision et validation
Chapitre 1 : Introduction	J. Villeneuve	J. Villeneuve	A. Loyer Rousselle
Chapitre 2 : Méthodologie	J. Villeneuve	J. Villeneuve	A. Loyer Rousselle
Chapitre 3 : Contexte	Y. Blouin A. Loyer Rousselle T. Milmore	Y. Blouin A. Loyer Rousselle	J. Villeneuve
Chapitre 4 : Résultats	A. Loyer Rousselle N. Fortier	J. Villeneuve Y. Blouin	J. Villeneuve
Chapitre 5 : Discussion	A. Loyer Rousselle	J. Villeneuve Y. Blouin	J. Villeneuve
Chapitre 6 : Conclusion et recommandations	J. Villeneuve A. Loyer Rousselle	J. Villeneuve	J. Villeneuve
Cartographie	P. Charette	J. Villeneuve Y. Blouin	J. Villeneuve
Infographie	A. Forget T. Milmore	J. Villeneuve	J. Villeneuve
Chaine de titres	Y. Blouin T. Milmore	Y. Blouin	J. Villeneuve Y. Blouin

Résumé

Le rapport qui suit s'insère dans une série de rapports publiés par Patrimoine Expert sur des interventions archéologiques effectuées pour le Ministère des Transports du Québec (MTQ), dans les limites du Projet Turcot, à Montréal, entre 2014 et 2016. Certains des secteurs d'excavation pour la construction du nouvel échangeur Turcot s'avéraient des zones à potentiel archéologique P1 et H3-2, comprenant les secteurs 6 (MTL14-04-02 et MTL15-04-10), 7 (MTL14-04-03 et MTL15-04-09) et 8 (MTL15-04-12), situés le long de la rue Saint-Rémi dans Saint-Henri, sur un terrain alors occupé par le vieil édifice abandonné en briques rouges qui appartenait à la *Imperial Tobacco Company*. Ces travaux comprenaient également des surveillances archéologiques dans les zones CN-4 (MTL16-04-04), 2016-A (MTL16-04-03).

En 2014, la phase 1 du projet prévoyait l'excavation et la fouille d'un total de 13 tranchées dans les secteurs 1, 2, 3, 5, 6 et 7 alors qu'une surveillance des travaux était nécessaire dans le secteur 8. Les secteurs 7 et 8 recellaient des éléments archéologiques qui ont menés à l'identification du site BiFj-115. Les vestiges découverts sous le stationnement proposent une séquence d'occupation allant des années 1800 à 1925.

Au début du XIXe siècle, ce terrain comprenait une partie du terrain 18 selon le terrier établi par les sulpiciens au XVIIIe siècle, qui eut une vocation artisanale et agricole jusqu'à la construction du chemin de fer en 1847. Le découpage engendré lui donna un nouveau numéro cadastral, soit le lot 187 de la Municipalité de la Paroisse de Montréal. Le plan de Goad 1890 présente le Parc Thornton occupé par trois bâtiments. En 1910, le parc Thornton est mentionné dans LaPresse : une jeune fille trouvée morte dans le centre-ville de Montréal aurait été vue pour la dernière fois à l'Hôtel Béliveau, alors située le long du chemin de la Côte Saint-Paul (Saint-Rémi), au parc Thornton. L'article de journal présente un plan détaillé de l'hôtel Béliveau, démolit entre 1917 et 1920. En 2014, l'équipe de Patrimoine Experts découvre les vestiges de l'hôtel et des bâtiments voisins. Le site est aujourd'hui inscrit dans le registre archéologique et porte désormais le nom BiFj-115.

Des vestiges architecturaux découverts dans les secteurs CN-4 ainsi que la culture matérielle provenant de la zone 2016-A sont également présentés dans ce rapport.

Chapitre 1 – Introduction

L'échangeur Turcot est un axe majeur de circulation pour la ville de Montréal, mais aussi pour toute l'île de Montréal. Il fut inauguré en 1967, mais ayant atteint sa fin de vie utile, il doit être remplacé par un nouvel échangeur, dont les travaux préparatoires ont débuté en 2011. Il représente un complexe de 9 km, soit 7 km dans son axe est-ouest et 2 km nord-sud dans sa partie la plus large. C'est presque 300 000 véhicules qui l'empruntent chaque jour.

C'est dans ce contexte que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a commandé la construction d'un nouvel échangeur Turcot (ce qui comprend les échangeurs Montréal-Ouest, Angrignon, De La Vérendrye et Turcot). Maintenant connu sous le vocable projet Turcot, celui-ci a été soumis à une étude d'impact sur l'environnement en 2008. Le MTQ dans le cadre de cette étude a pris en compte l'impact de son projet sur les ressources archéologiques afin que celles-ci soient identifiées, protégées et que des mesures de mitigations soient mises en place, sous la forme d'interventions archéologiques adaptées au contexte de chaque secteur d'intervention. C'est dans ce cadre que la direction territoriale de l'Île-de-Montréal du MTQ a mandaté diverses firmes en archéologie pour produire et réaliser les différentes études et expertises nécessaires à la reconnaissance et la protection des ressources archéologiques. C'est également dans ce contexte que la firme Patrimoine Experts a été mandaté en 2014 pour la réalisation d'expertises archéologique dans le cadre de la construction du projet Turcot.

Le projet Turcot est un projet d'envergure qui s'étend sur plusieurs années. De nombreux travaux archéologiques y ont également été réalisé au fil des années (**tableau 1.1**). Lors de l'étude d'impact sur l'environnement, une étude de potentiel archéologique a permis de déterminer plusieurs secteurs à potentiel archéologique dans lesquels des zones ont pu être identifiées en prévision des nombreux travaux qui allaient demander des excavations (Ethnoscop, 2008a et b). Une revue de littérature avait été préalablement effectuée (Ethnoscop, 2009). Par la suite, plusieurs mandats de surveillance archéologique ont été donnés dans le cadre des travaux de caractérisations des sols qui se sont déroulés de 2007 à 2014 et d'inventaire archéologique en prévision de réaménagement avant le début du chantier de construction comme le prolongement du chemin Côte Saint-Paul (Ethnoscop, 2009 : 2011 : 2013 et Patrimoine Experts, 2012 et 2016). Deux autres mandats d'expertises archéologiques (surveillance, inventaire et fouille) ont été donné par la suite par le Ministère des Transports du Québec pour le Projet Turcot (Arkéos à venir et Patrimoine Experts, à venir).

Tableau 1.1 Expertises archéologiques réalisées dans le cadre du projet Turcot.

Année	Prestataire	Titre	Type	Description	Mandataire
2008a et b	Ethnoscop	Complexe Turcot, étude de potentiel archéologique - Phase 2 et Complexe Turcot, addenda à l'étude de potentiel archéologique	Étude de potentiel archéologique	A permis de déterminer les occupations antérieures de la zone d'étude et d'ainsi permettre l'identification de 4 zones à potentiel archéologique préhistorique et de 7 secteurs à potentiel archéologique historique dans lesquels 17 zones à potentiel ont fait l'objet de recommandation d'inventaire archéologique. Au moment de l'étude de potentiel, 39 sites archéologiques étaient déjà identifiés dans un rayon de 5 km du projet.	Dessau et MTQ
2009a	Ethnoscop	Complexe Turcot, étude en archéologie - Phase 1 : revue de littérature	Revue de littérature	Identification de 39 études et rapports archéologiques pour la zone d'étude du projet Turcot	Consortium Dessau/Les consultants Smi et le MTQ
2009b	Ethnoscop	Complexe Turcot. Étude en archéologie - phase 1. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols, MTL07-23-2	Surveillance archéologique	Surveillances archéologiques (2007) de divers travaux de forages et de tranchées géotechniques réparties en zones jugées sensibles. Un des mandats étaient également d'établir une chronologie des événements naturels et anthropiques du milieu du projet.	Dessau et MTQ
2011	Ethnoscop	Complexe Turcot, surveillance archéologique, BiFj-28, 614G, MTL09-23-1 et MTL09-24-1	Surveillance archéologique	Surveillance archéologique de travaux de caractérisation par forages et sondages dans les zones à potentiel archéologique préhistorique P3 et historique H3-1, H4-1, H5-1 et H6-1 à 7 et dans les secteurs à potentiel historique H3, H4, H5 et H6. Ce qui comprends des forages dans une section le long du canal de Lachine (614G) dans la zone H5-1 et dans les limites du site BiFj-28 (voir section 3.4). Aucun nouveau site archéologique.	MTQ

Année	Prestataire	Titre	Type	Description	Mandataire
2012	Patrimoine Experts	Projet Turcot. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols (de septembre 2009 à mars 2011)	Surveillance archéologique	Surveillance archéologique de divers travaux de forages et de tranchées géotechniques réalisées à l'intérieur des secteurs et zones à potentiel archéologique déjà déterminé (2009-2011). Un terrain a été ajouté en cours de route en prévision de possible travaux dans ce secteur. Aucun nouveau site archéologique	MTQ
2013a	Ethnoscop	Projet Turcot. Inventaire archéologique. Intervention MTL13-23-01	Inventaire archéologique	Réalisation de deux tranchées mécanisées pour retirer les sols modernes et de 13 sondages répartis à l'intérieur de celles-ci. Aucun nouveau site archéologique	Ministère des Transports du Québec
2013b	Ethnoscop	Projet Turcot, surveillance et inventaire archéologique, BiFj-104, MTL11-04-4, MTL12-04-1 et MTL12-23-2	Surveillance et inventaire archéologiques	Travaux réalisés en 2011 et 2012 dans le cadre de la caractérisation des sols dans certains secteurs du projet Turcot. La surveillance archéologique devait servir à valider les résultats de l'étude de potentiel et à émettre des recommandations quant à la poursuite de la recherche archéologique. Résultats d'expertises réalisées : surveillances archéologiques des travaux d'excavations dans le secteur de la voie d'accès au CUSM à proximité dans et près du talus sur la rue Saint-Jacques; surveillance archéologique d'une série de forage dans les secteurs H3 et H3-1, et de tranchées exploratoires dans le secteur H4-1 et à proximité, du dégagement des rails de tramway et des pavés granitiques dans les limites du canal de Lachine; inventaire archéologique dans le prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul vers le boul. Monk qui a mené à la découverte de vestiges archéologiques et la dénomination d'un nouveau site archéologique BiFj-104 (voir section 3.4).	MTQ
2016	Patrimoine Experts	Surveillance archéologique. Travaux de décontamination de l'ancienne cour de triage Turcot. Secteur de la rotonde	Surveillance archéologique	Surveillance archéologique (2014) des secteurs de décontamination dans le secteur de la rotonde.	MTMDET

C'est dans le cadre de l'un de ces mandats qu'ont été réalisés les travaux présentés dans ce rapport. En effet, Patrimoine Experts a été mandaté en 2014 pour la réalisation d'inventaires et de surveillances archéologiques dans des secteurs ciblés. Ces travaux devaient tenir compte d'une programmation déterminée en plus de répondre de façon ponctuelle aux demandes de l'entrepreneur selon leurs propres échéanciers. Suite à la découverte de vestiges et la dénomination de nouveaux sites archéologiques, un nouveau contrat a été octroyé en 2015 pour y ajouter la réalisation de travaux supplémentaires sous la forme des expertises archéologiques nécessaires selon les besoins : inventaire, surveillance et fouille.

1.1 Mandats et objectifs

L'archéologie à l'échangeur Turcot est un projet majeur qui a fait l'objet de plusieurs interventions avant même le début des travaux préparatoires en 2011. Une étude de potentiel menée en 2008 a permis d'identifier 21 zones à fort potentiel archéologique qui devaient impérativement faire l'objet de vérification avant la réalisation des travaux de construction de l'échangeur (voir Ethnoscop, 2008a). Pour les besoins du mandat, ces zones ont été subdivisées par le MTQ en 29 secteurs d'intervention.

Les travaux décrits dans ce rapport concernent le mandat attribué à Patrimoine Experts en 2014. Il était prévu à ce moment-là d'intervenir dans 21 des 29 secteurs d'interventions définis par le MTQ. Outre pour les secteurs 10 et 11, situés sur une propriété fédérale (les abords du canal Lachine sous la gestion de Parcs Canada), le Ministère avait déjà défini un ensemble de 48 tranchées sélectionnées conformément aux recommandations de l'étude de potentiel archéologique de 2008. Toutefois, préalablement aux travaux de terrain, le consultant en archéologie devait présenter un programme de travail dans lequel il précisait la localisation de chacune des tranchées en fonction des données archéologiques et historiques déjà cumulées pour le projet Turcot. Le programme de travail devait proposer un calendrier, puis décrire les besoins spécifiques en machinerie, de même que les équipes affectées à chacune des interventions.

1.1.1 Présentation du mandat général

Le mandat consistait en l'évaluation des ressources archéologiques potentielles encore présentes dans les limites des secteurs d'intervention définies par le MTQ. L'identification des ressources archéologiques mises au jour dans le cadre de ce mandat devait faire l'objet de descriptions qualitatives et quantitatives, d'une géolocalisation, d'une délimitation précise, puis d'une évaluation de leur appartenance culturelle.

Le mandat comprenait cinq étapes distinctes de réalisation. Dans un premier temps, il fallait procéder à une recherche documentaire, consistant notamment à consulter la somme documentaire disponible pour l'ensemble des zones ciblées. Les phases de terrain comprenaient pour leur part la réalisation d'un inventaire archéologique, puis l'accompagnement sous la forme d'une surveillance de certains travaux d'excavation. Cette partie des travaux a été modifiée pour y ajouter de la fouille au besoin. Celle-ci pouvait alors être complétée par des analyses spécialisées. Suivait la rédaction d'un rapport archéologique et la présentation de recommandations particulières.

1.1.2 Localisation de l'aire d'étude

Les expertises archéologiques ont été réalisées à l'intérieur des limites du projet Turcot qui occupe un vaste territoire qui recoupe notamment les arrondissements montréalais du Sud-Ouest, de LaSalle, de Lachine, de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce, de même que les villes de Montréal-Ouest et Westmount. Le terrain s'étend sur près de 7 km de longueur, dans l'axe nord-ouest/sud-est, longeant un segment de l'autoroute 20/720, entre le croisement de la route 138 vers l'ouest et la sortie Saint-Jacques à l'est. S'ajoute à cela un tronçon des autoroutes 15 et 20, de direction nord/sud. Cette portion s'étend sur 2,3 km de longueur et traverse notamment le lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine, propriété de Parcs Canada (**plan 1.1**).

1.1.3 Limites du projet Turcot

Dans le cadre des travaux couvrant ce rapport, l'aire d'intervention des travaux archéologiques est circonscrite dans les limites des zones à potentiel P1 et H3-2, mais plus spécifiquement dans les secteurs 6 et 7 localisés au sud-ouest de la rue Saint-Rémi et 8 qui couvre directement la rue (**plan 1.2**). À ces trois secteurs, s'ajoutent un espace directement au nord-ouest du secteur 7 et un espace dans le lot CN-4 beaucoup plus à l'ouest dans l'ancienne gare de triage Turcot du Canadien National.

1.1.4 Localisation et description des chantiers et travaux spécifiques

En 2014, suite à l'analyse des données préalables et du temps disponible pour la réalisation des travaux de terrain, il fut décidé de réaliser les travaux en plusieurs phases. La phase 1 devait avoir lieu à l'automne 2014 et couvrait les interventions dans les secteurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. L'excavation et la fouille d'un total de 13 tranchées étaient prévues dans les secteurs 1, 2, 3, 5, 6 et 7, alors qu'une surveillance des travaux était nécessaire dans le secteur 8. La phase 2 devait avoir lieu au printemps 2015 et être réalisée en suivant l'ordre de disponibilité des secteurs ou de réalisation des travaux d'excavation.

Finalement selon les disponibilités des secteurs et des découvertes, seuls deux secteurs ont été couverts en 2014. Les secteurs 6 et 7 ont fait l'objet de tranchées archéologiques excavées en novembre et décembre 2014. Pour le secteur 6, l'objectif était de vérifier la présence de niveaux de sols pouvant contenir des traces de la période préhistorique ainsi que d'un petit bâtiment en brique visible sur le plan de Pinsonneault en 1907. Quant au secteur 7, les nombreuses tranchées devaient servir à identifier la présence ou non de vestiges associés à des bâtiments visibles entre autres sur des plans de Goad de 1890 et 1913. Les interventions archéologiques réalisées dans le secteur 7 ont mené à la découverte de vestiges et à l'identification d'un nouveau site archéologique, soit le site BiFj-115 (**plan 1.2**). La phase 2 en 2015 a permis la fouille du site BiFj-115 de manière discontinue en novembre et décembre 2014 et de mai à juillet 2015 et la surveillance d'excavation en bordure de la rue Saint-Rémi dans le secteur 8.

En 2016 trois interventions localisées hors des secteurs d'inventaires ont été réalisées à la suite de découvertes fortuites lors des travaux d'excavation. Les deux premières ont été réalisées dans le lot CN-4

(**plan 1.3**). Ces deux interventions (relevés archéologiques) qui se trouvent plus à l'ouest dans l'ancienne gare[1] de triage du Canadien National ont été réalisées suite à la découverte d'une canalisation de bois et d'un dépôt d'artefacts. La troisième intervention a eu lieu au nord-ouest du secteur 7, après la découverte d'ossements lors d'excavations de nuit par des travailleurs de la construction. Une surveillance archéologique a été réalisée pendant les excavations de ce secteur identifié comme 2016-A (plans 1.2).

1.2 Contenu du rapport

Le présent rapport présente les résultats d'une partie des interventions réalisées de 2014 à 2016 par Patrimoine Experts dans le cadre du projet Turcot. Il est constitué de six chapitres et de cinq annexes. Pour les chapitres nous retrouvons l'introduction et la méthodologie suivit du contexte des interventions. Suivent la section sur les résultats, la discussion et la conclusion. Pour les annexes nous retrouvons un lexique, la chaine de titre, l'inventaire des artefacts et les catalogues d'artefacts sélectionnés et des photos.

[1] On emploi également le terme plus commun « Cour de triage ».

Projet Turcot

Plan 1.1

Localisation générale de l'Échangeur Turcot

Légende

Limite du projet Turcot

N

0 1,2 Km

1:30 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Gouvernement du Canada,2017
MTQ,2017

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

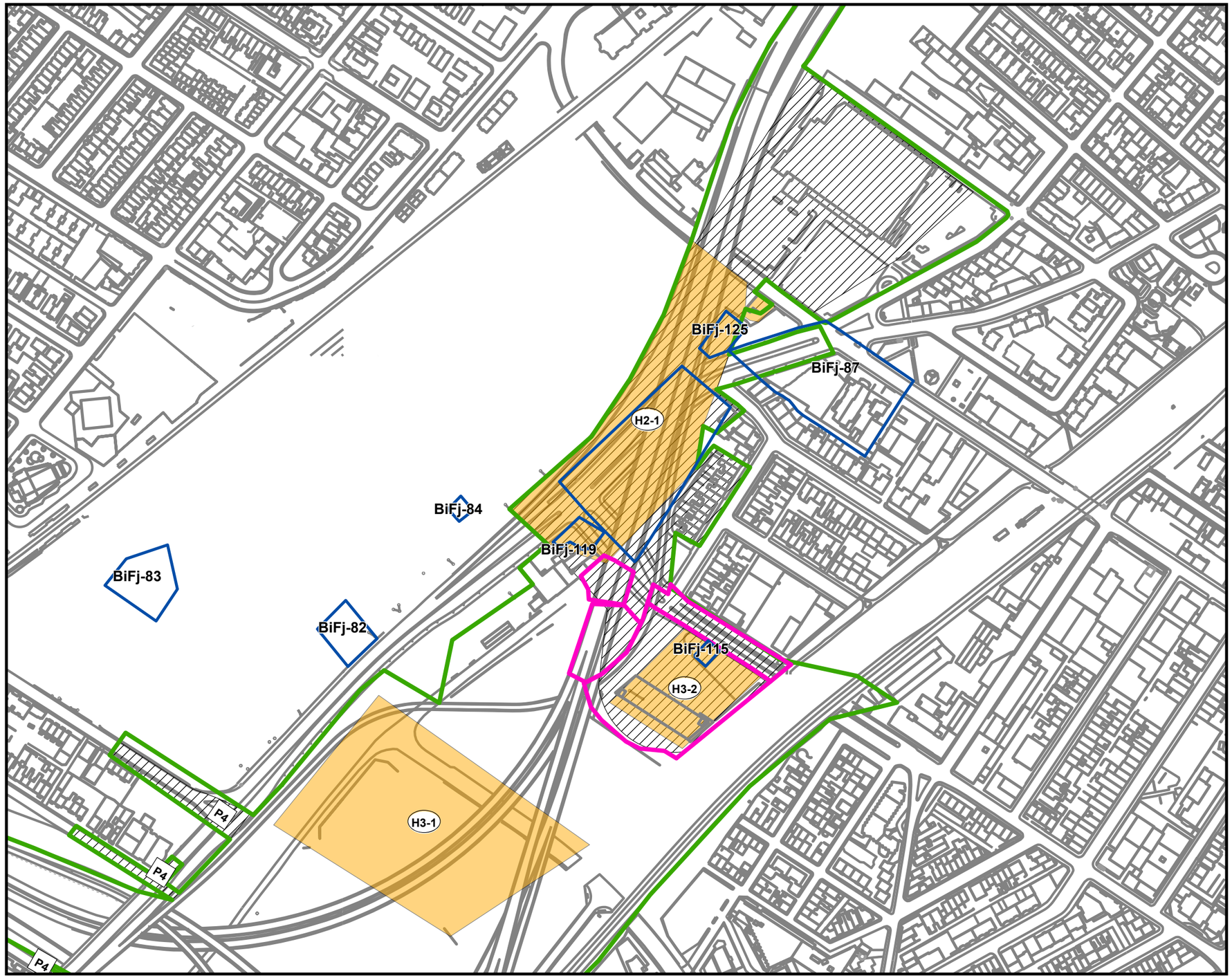

Projet Turcot
Secteurs 6 à 8; BiFj-115

Plan 1.2

Localisation générale des secteurs 6 à 8 et de BiFj-115

Légende

- Limite des sites archéologiques
- Limite des secteurs
- Zone à potentiel historique
- Zone à potentiel préhistorique
- Limite du projet Turcot
- Trame urbaine

N

0 — 160 Mètres

1:4 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: MTQ
MCC
Ethnoscop,2008

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

8 **Projet Turcot:** *interventions archéologiques*, Secteurs 6, 7, 8 et BiFj-115.

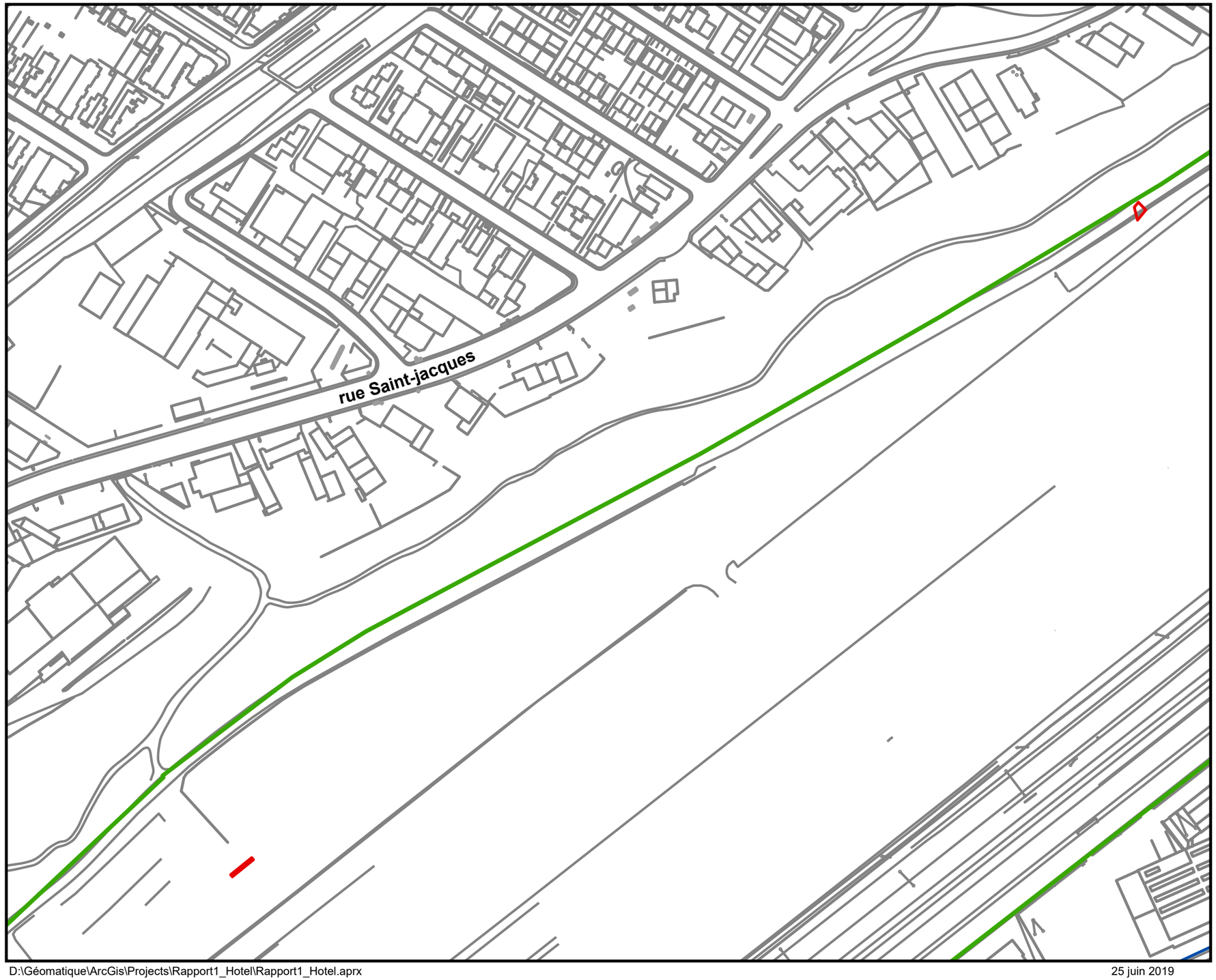

Projet Turcot
CN-4

Plan 1.3

Localisation générale de CN-4

Légende

- Limite des opérations
- Limite des secteurs
- Limite du projet Turcot
- Trame urbaine

N

0 100 Mètres

1:3 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
Patrimoine Experts, 2016

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Levés et cartographie: Philippe Charette, archéologue

La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation des expertises archéologiques effectuées dans le cadre du projet Turcot est conforme à celle présentée dans le devis du MTQ et à celle de l'offre de service en ce qui a trait aux activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'en suit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain (inventaire, surveillance et fouille, le géoréférencement par arpentage et la récolte des données archéologiques), les analyses post-fouille (l'analyse des données artéfactuelles et les analyses spécialisées) et la rédaction du rapport de recherche.

Une méthodologie plus spécifique a été élaborée au fil des travaux, selon les conditions de travail (sécurité) et les découvertes. Celle-ci touche principalement les activités de terrain et les analyses post-fouille, alors que des ajustements ont été nécessaires en premier lieu pour que les travaux soient réalisés en toutes sécurités. En deuxième lieu une méthodologie ad hoc a parfois été employée pour répondre à des problématiques apparues lors des travaux ou à des questionnements spécifiques.

La méthodologie générale correspond à celle présentée dans le devis technique du 3 juin 2014 (addenda no : 1) dans le cadre de l'appel d'offres pour le dossier 2301-13-AD02. Selon ce devis, la méthodologie employée au terrain devait tenir compte des exigences techniques du MTQ. Cependant, des éléments plus spécifiques et adaptés ont été développés pour permettre la réalisation des travaux prévus.

La première étape était de procéder à une recherche documentaire en consultant les documents déjà produits pour le projet Turcot et les informations supplémentaires disponibles. La seconde activité correspondait à la réalisation des travaux de terrain. Les activités suivantes comprenaient l'analyse des données et la rédaction du rapport de recherche.

2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire a débuté avant le début du chantier et s'est poursuivie tout au long des travaux. Il s'agissait d'abord de compiler la documentation connue pour l'ensemble des secteurs touchés par les interventions archéologiques. Cette recherche a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues en plus de fournir les éléments nécessaires à l'élaboration du programme de travail.

Le programme de travail présente dans un même document la localisation du périmètre d'intervention, une synthèse des études et l'état des connaissances en archéologie acquise en lien avec le projet. La consultation des documents a permis d'y présenter une méthodologie adaptée au projet et une description des activités prévues. De plus y sont également présentés l'équipe de travail et un échéancier des travaux. La demande de permis archéologique a été préparée et remise au MCC avec copie au MTQ.

Parmi les recherches documentaires réalisées après le début des activités de terrain, on compte la recension des chaînes de titre des lots qui ont été touchés par les interventions, la documentation disponible selon le type d'occupation identifié et tous autres documents qui pouvaient servir à l'analyse et l'interprétation des résultats.

2.2 Travaux de terrain

Les travaux de terrain se sont déclinés en trois activités : surveillance, inventaire et fouille, pour lesquels une méthodologie spécifique s'applique à chacune d'entre elles. Chacune des activités de terrain prend en compte les particularités du projet et les contraintes des entrepreneurs, en plus du respect de la sécurité pour un projet de cette envergure.

La surveillance archéologique consiste à superviser les travaux d'excavation réalisés par un tiers, tel qu'un entrepreneur en excavation. Bien que l'archéologue ne contrôle pas l'excavation, celui-ci peut selon les éléments observés lors de l'excavation demander un arrêt temporaire de la machinerie pour vérifier le contenu des sols où les travaux se déroulent ou pour évaluer la présence ou non d'éléments archéologiques. Dans le cas d'éléments archéologiques en place, l'archéologue en charge de la surveillance, peut recommander des ajustements quant à la technique d'excavation utilisée ou encore demander à ce que soient effectué lorsque possible, des travaux supplémentaires afin de valider ou de vérifier une information. Cette technique est « particulièrement utile en milieu urbain, par exemple aux endroits où l'étude de potentiel signale la présence de vestiges et où d'imposants remblais ont pu être déposés au fil des ans » (Archéo-Québec 2012 : 28), ce qui s'applique au projet Turcot.

Des travaux de surveillance étaient prévus dans les secteurs 2 et 8. Finalement seul le secteur 8 a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Les relevés sur la nature des sols, les observations et les découvertes ont été notés dans un carnet de note ou d'arpentage, accompagné d'une documentation photographique.

Dans le cas de travaux de surveillance, si des découvertes significatives sont faites, les travaux d'excavation peuvent être interrompus pour déterminer si un autre type d'intervention devrait être priorisé après évaluation de la découverte. Le tout se fait en concertation avec les intervenants du projet et es mesures de mitigations peuvent alors être prises en prévision de travaux supplémentaires ou de l'adaptation de ceux-ci.

C'est ce qui s'est produit lors de la découverte d'ossement lors d'une excavation de masse réalisée au nord-ouest du secteur 7, qui a révélé la présence d'un remblai composé d'une grande quantité d'artefacts. Bien que situé à l'extérieur des zones à potentiel, le constat de la présence d'un contenu important en artefacts dans le secteur à potentiel historique H3 a nécessité la création d'une nouvelle zone de surveillance archéologique. Celle-ci a été nommée 2016-A.

En juillet 2015, l'entrepreneur général a également avisé le MTQ de la découverte fortuite d'éléments architecturaux composés de bois dans un secteur de l'ancienne gare de triage, dans un espace identifié en tant que CN-4 et localisé au pied de la falaise Saint-Jacques. Un archéologue a été envoyé sur le lieu de la découverte pour faire une surveillance des travaux d'excavation incluant une inspection des structures et des relevés archéologiques. En octobre 2015, une nouvelle découverte a été effectuée dans le secteur CN-4. Cette fois il s'agissait de la découverte fortuite d'artefacts. Une inspection des lieux de la découverte a démontré un niveau de rehaussement de sol dans un secteur humide et du matériel artéfactuel associé à un dépôt de déchets.

L'inventaire archéologique consiste à réaliser dans un espace donné des excavations exploratoires contrôlées par les archéologues. Ces excavations peuvent être excavées par des moyens mécanisés ou de façon manuelle, ou selon une combinaison des deux techniques selon la nature des dépôts. Par exemple, les sols ou remblais modernes peuvent être retirés mécaniquement permettant d'atteindre rapidement les niveaux archéologiques les plus susceptibles de révéler des sols archéologiques et vestiges en place. Ces sols d'intérêt seront alors dégagés manuellement. L'emplacement des excavations est déterminé en fonction des besoins du mandat (selon les travaux subséquents des autres intervenants) et de l'analyse du potentiel archéologique permettant d'identifier les secteurs les plus susceptibles de révéler des éléments archéologiques.

Dans le cas présent, une étude de potentiel (Ethnoscop, 2008) a identifié des espaces d'intérêt archéologique qui a été séparé en secteurs et zones à potentiel historique et préhistorique. Chacun des secteurs incluait des recommandations quant à la réalisation de tranchée archéologique selon les besoins. Suite à la consultation de l'étude de potentiel, des données déjà disponibles et des directives du devis, une proposition en lien avec la méthode de réalisation des tranchées a été proposée dès l'offre de service pour répondre aux particularités du projet Turcot et au calendrier des travaux.

C'est ainsi que la méthode d'excavation privilégiée proposait un mode d'excavation en paliers, afin d'éviter les étançonnements qui auraient eu pour effet de ralentir considérablement l'avancée des travaux et compliquent parfois la lecture des composantes archéologiques du sol. Les espaces à inventorier permettaient l'application de cette méthode. L'objectif demeurait d'obtenir un espace suffisant de 2 m sur 10 m pour la réalisation d'excavation manuelle. La technique consistait donc en premier lieu à procéder à une tranchée exploratoire mécanisée qui traversait tous les niveaux de sols, de la surface au niveau stérile non remanié, permettant d'évaluer et de comprendre la profondeur des niveaux archéologique et de déterminer l'épaisseur des sols à retirer mécaniquement. Par la suite, une dimension de la surface était évaluée et transposée au sol pour le début de l'excavation mécanique. Les paliers nécessaires aux

respects des normes en vigueur à la CNESST ont été appliqués lorsque nécessaires, pour des besoins de sécurité. Une rampe d'accès a été positionnée en fonction des besoins et de l'espace disponible (**figure 2.1**).

Une fois l'excavation mécanique complétée, des sondages manuels ont été implantés au fond des tranchées mécanisées, permettant de couvrir le maximum d'espace et de respecter les directives du devis. Deux méthodes d'implantation des interventions manuelles étaient prévues pour répondre aux deux approches reconnues en archéologie au Québec pour les périodes historiques et préhistoriques, soit l'utilisation de tranchées ou de sondages en damier (**figure 2.2**) selon le potentiel et les découvertes présumées.

Cette technique devait être utilisée pour les inventaires prévus lors de la phase 1, c'est-à-dire pour les travaux prévus à l'automne 2014 dans les secteurs 1 à 8, et en 2015 pour la phase 2 et le reste des secteurs. Au total, c'est 48 tranchées qui ont été déterminées selon les résultats de l'étude de potentiel archéologiques pour l'ensemble des secteurs. Pour la phase 1, il était prévu de réaliser 17 tranchées réparties dans les secteurs 1, 3, 4, 5, 6 et 7. La localisation des 48 tranchées prévues pour l'ensemble du projet a été soumise lors de la remise du programme de travail et de la réunion de démarrage. Les localisations tenaient compte de la description du potentiel archéologique pour chaque secteur et l'analyse des superpositions des plans anciens sur la trame actuelle présentés dans l'étude de potentiel archéologique.

La découverte d'éléments archéologiques significatifs a nécessité l'augmentation au besoin de la superficie excavée pour évaluer la présence ou non de vestiges et la détermination d'un nouveau site archéologique. La présence d'éléments ou de sites archéologiques devait faire l'objet d'une évaluation afin de déterminer la superficie du site ainsi que le nombre et la profondeur des aires d'occupation, en plus des travaux subséquents nécessaires et leur étendue. Une description des éléments dégagés devait être effectuée, telle que la description des vestiges et l'inventaire du matériel artéfactuel.

Finalement seuls les secteurs 6 et 7 parmi ce qui était prévu à l›origine, ont fait l'objet d'un inventaire en 2014. En raison de la proximité des piles de l'autoroute et de problématiques reliées à la présence d'eau en grande quantité dans le secteur 6, seule une tranchée a pu être réalisée. Le relevé des niveaux de sols a été effectué en paroi à partir de la surface en raison de problématiques de sécurité. Quand au secteur 7, la réalisation en 2014 des tranchées a révélé la présence de niveaux et de vestiges archéologiques. Six tranchées à l'intérieur desquelles 15 sous-opérations ont été excavées. Plusieurs éléments archéologiques ont été découverts dont des vestiges maçonnés (murs) et des canalisations (grès et fonte). Deux tranchées supplémentaires et 10 sous-opérations manuelles ont été réalisées pour évaluer le nouveau site archéologique (BiFj-115). Suite à la découverte de ce site en novembre 2014, il a été convenu que le site ferait l'objet d'une fouille en 2015. Lors de cette fouille, les excavations de 2014 ont d'abord été ré-excavées. La fouille s'est poursuivie par la création de l'opération 3 et l'excavation manuelle de cinq sous-opérations qui ont permis le dégagement des vestiges et des sols de démolition, d'abandon et d'occupation du bâtiment.

La fouille archéologique consiste au dégagement manuel (à la truelle) des niveaux archéologiques en place et non perturbés d'un site archéologique. La fouille se fait par unité de fouille selon le type de découverte faite : historique ou préhistorique. Une fois qu'un nouveau site archéologique a été déterminé, il faut établir les mesures nécessaires soit pour sa conservation soit pour sa fouille si celui-ci ne peut être conservé. La fouille permet de récolter, d'amasser et de colliger l'ensemble des données qui seront utilisées pour la description, l'identification et la compréhension du site.

Les données sont transcrites dans un carnet d'arpentage ou de note et sur des fiches créées ou adaptées pour le projet. Le système d'enregistrement est basé sur le système Tikal et l'attribution d'un code Borden par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) suite à sa déclaration de découverte.

Le code Borden est un système de codification des sites archéologiques qui indique la localisation d'un site dans un espace prédéterminé du territoire canadien selon sa position géographique en latitude et longitude (Parcs Canada, 2005 : 4.2 et 4.3) . Le chiffre qui suit le code Borden est également attribué par le MCC et correspond au numéro séquentiel de la découverte dans cet espace. Ainsi, le chiffre 115 indique qu'il s'agit du 115^{e} site déclaré dans l'espace représenté par le code Borden BiFj. De cette façon, chaque site possède un identifiant unique.

Le système Tikal a été utilisé pour compléter l'enregistrement des données recueillies. Donc suite à l›attribution d›un code Borden, BiFj-115, une suite de chiffre et de lettre identifie la localisation ou la provenance des éléments découverts à l'intérieur d'un même site (Ex. 1A1). C'est ainsi qu'un chiffre séquentiel est d'abord utilisé comme numéro d'opération (**1**A1). Cette opération correspond à une subdivision ou période d'intervention sur le site qui peut être en lien avec l'espace couvert ou le secteur d'intervention (selon les aires d'occupation) ou le moment de l'intervention (changement d'opération à chaque année). Une lettre est par la suite attribuée comme sous-opération (1**A**1). La sous-opération représente les espaces ou aires ouvertes (tranchées ou sondages) réalisés à l'intérieur d'une opération d'un site. Chaque niveau de sol, qu'il soit dégagé de manière arbitraire ou selon la stratigraphie porte également un numéro (1A**1**). Le numéro de lot est donné de manière séquentielle à l'exception des numéros de lot représentants des vestiges en maçonnerie ou en céramique qui doivent débuter à 100 et se poursuivre par cinquantaine (100, 150, 200, 250…) et attribués selon l'orientation du vestige, les chiffres pairs sont attribués pour l'orientation nord-sud (1A**100**) et les chiffres impairs pour l'orientation est-ouest (1A**150**).

Les numéros décrits précédemment sont également utilisés pour identifier la provenance des artefacts. Ainsi chaque ensemble sera identifié par le code Borden, l'opération, la sous-opération et le lot. L'information est présente sur le sac d'emballage ou sur un feuillet libre mis à l'intérieur du sac. Le même numéro sert à son l'identification lors de l'inventaire des artefacts.

Figure 2.1 Positionnement du sondage exploratoire au bout de la tranchée.

ⓐ Localisation

- zone de fouille de 2,00 x 10,00 m;
- positionnement de la tranchée exploratoire à l'extrémité.

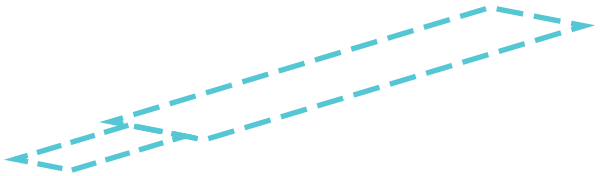

ⓑ Tranchée exploratoire

- excavation mécanique supervisée;
- évaluation de la profondeur des niveaux archéologiques;
- agrandissement de la zone de fouille, au besoin.

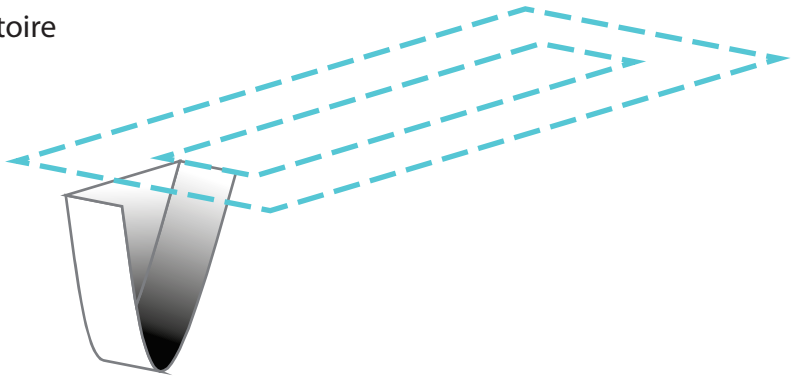

ⓒ Dégagement mécanique

- excavation en palier prévue pour toute tranchée dépassant les 1,20 m de profondeur;
- une marge de 0,50 m est conservée sur le pourtour de la zone de fouille.

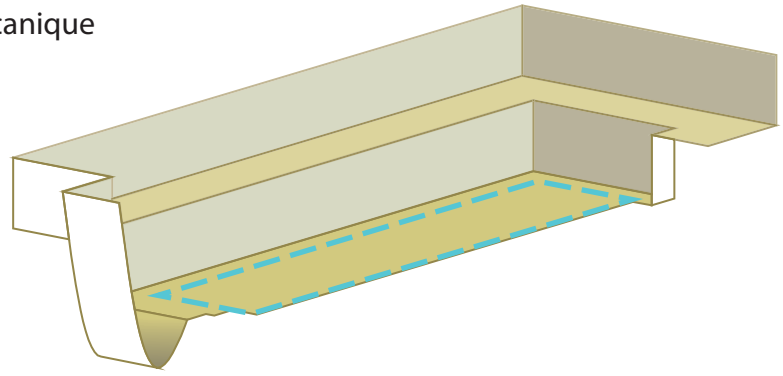

Figure 2.2 Démonstration de la technique utilisée pour la réalisation des tranchées mécanisées.

ⓐ Carroyage : inventaire historique

- deux tranchées contiguës de 1,00 x 6,00 m;
- couverture minimale de 60%.

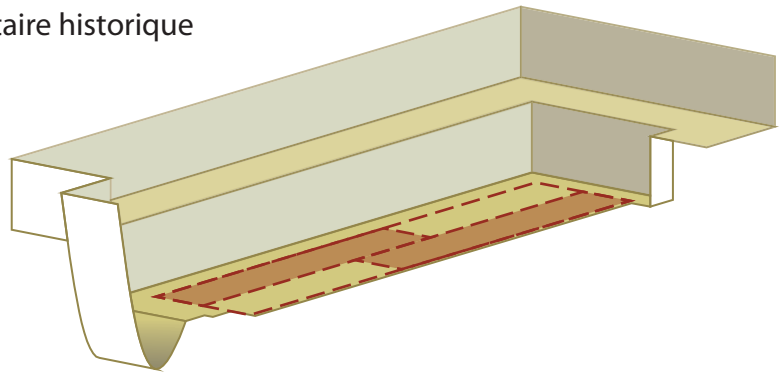

ⓑ Inventaire historique

- fouille manuelle des deux tranchées;
- au besoin, agrandissement à l'ensemble de la zone.

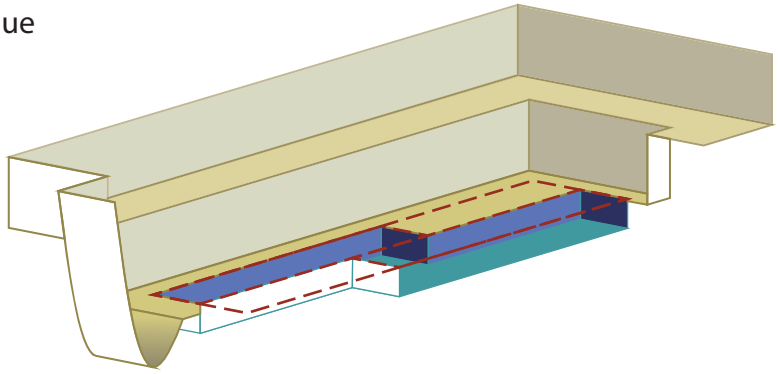

ⓒ Carroyage : inventaire préhistorique

- création d'un damier de 1,00 x 1,00 m;
- sélection de 12 carrés;
- couverture minimale de 60%.

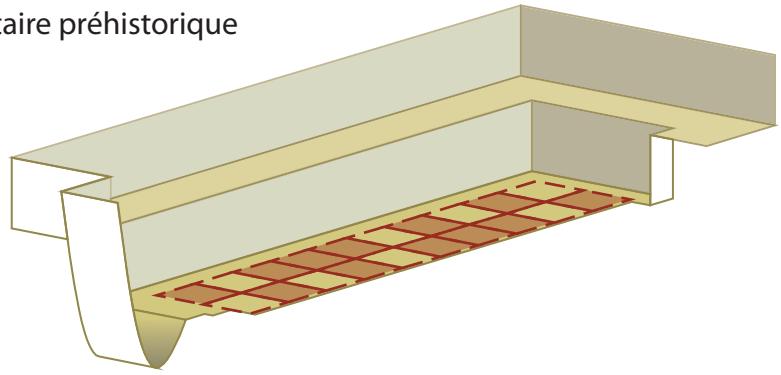

ⓓ Inventaire préhistorique

- fouille manuelle en damier;
- ajout de carrés intercalaires aux endroits les plus pertinents;
- au besoin, agrandissement à l'ensemble de la zone.

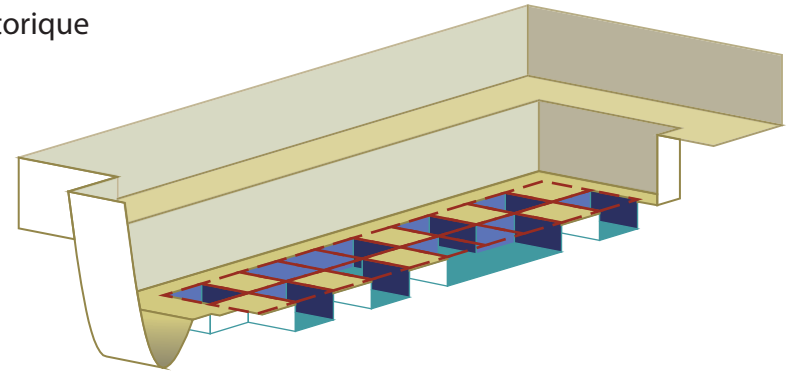

2.3 Analyses post-fouille

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui ont été réalisés après les interventions sur le terrain. Les relevés (stratigraphies et relevés en plan) sont mis au propre, les photos incluant un catalogue sont classées selon les secteurs d'intervention. Les notes sont classées de manière à produire la description des travaux et leur analyse et à les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début des travaux. Dans le cas présent, il s'agissait également de classer les divers éléments en fonction des rapports à venir, étant donné que l'intervention a couvert un plus grand territoire que celui traité dans ce rapport.

Les travaux de laboratoire comprennent la préparation de la collection matérielle (artefacts). Les artefacts tels que le verre et la céramique sont lavés et brossés à l'eau. Les os et le métal sont brossés à sec. Un inventaire sommaire a été réalisé pour l'ensemble de la collection en 2015 et 2016. Les artefacts d'un même lot devaient être regroupés par matériaux, puis être inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre d'artefacts, matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. L'analyse des données artéfactuelles a été effectuée selon les codes de matériaux et de fonctions des tableaux d'inventaires de Parcs Canada. Certains artefacts ont été élagués, mais ceux-ci ont été identifiés dans l'inventaire et font partie de l'analyse de l'assemblage. La collection a été remballée dans des sacs plastiques selon les pratiques en vigueur au laboratoire-réserve archéologique du Québec. Seuls les objets les plus représentatifs ont été sélectionnés pour leur caractère muséal et ont été catalogués. Un numéro séquentiel différent de l'inventaire sommaire leur a alors été attribué (CAT-1).

Les analyses post-fouille comprennent également la rédaction du rapport de recherche archéologique qui couvre l'ensemble des activités réalisées et faisant état des résultats de la surveillance, de l'inventaire et de la fouille archéologique selon les espaces touchés par les activités archéologiques en lien avec le rapport.

Dans les pages qui suivent, les grandes étapes du développement du territoire seront présentées et commentées. Elles permettront par la suite de comprendre et de contextualiser les différents éléments découverts lors des interventions archéologiques de 2014 et 2015. Les données géomorphologiques et historiques qui suivent sont déclinées selon deux échelles descriptives : l'une de temps, l'autre de territoire. En effet, pour mieux comprendre les phénomènes les plus anciens, il est souvent nécessaire de les présenter en les recadrant sur un territoire plus étendu. À l'opposé, les évènements les plus récents sont susceptibles d'avoir laissé des traces mieux définies et plus circonscrites[1].

Dans un premier temps, le texte propose un rappel des étapes de la déglaciation de la plaine du Saint-Laurent. En effet, pendant près de 1,6 million d'années la période géologique du Quaternaire a connu quatre épisodes de glaciation (Robillard et Allard, 1996 : 6), dont la dernière – le Wisconsinien – a trituré le socle rocheux sur environ 80 000 ans. L'érosion sous-glaciaire arrache les matériaux et les déplace, parfois sur de grandes distances. Il faudra attendre que les différents niveaux de l'ile de Montréal émergent progressivement des eaux pour que les populations anciennes puissent commencer à l'occuper. À la fin de la période Archaïque, il y a de cela 3 000 ans, l'altitude du fleuve Saint-Laurent était comparable au niveau actuel. Toutefois l'archipel montréalais est susceptible d'avoir été progressivement occupé à partir d'il y a environ 10 000 ans, sans que cette hypothèse n'ait été encore confirmée (Taché et Tremblay, 2016 : 28). Le chapitre 3 reprend les grands traits de l'historiographie paléohistorique pour le nord-est de l'Amérique, et les traits culturels les plus significatifs ont été soulevés, en identifiant notamment les types d'objets caractéristiques susceptibles d'être découverts dans les secteurs 6, 7 et 8 du Projet Turcot. De plus, différents sites archéologiques qui sont localisés en périphérie de l'aire d'étude, ou sur l'ile de Montréal en général sont cités en relation aux périodes d'occupations humaines du territoire.

Par la suite, la présentation des périodes historiques ne concerne cette fois que le développement général de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal, puis la description des différentes transactions qui se sont déroulées sur les lots directement concernés par les travaux archéologiques de 2014 et 2015. Le développement du canal de Lachine, la mise en place du chemin de fer et l'arrivée de services d'utilités publiques modernes, tels que l'électricité, l'aqueduc et les égouts ont stimulé l'économie locale,

[1] La notion d'échelle spatio-temporelle est explicite aux méthodes d'analyses en géomorphologie. Pour la francophonie, elle a d'abord exposé par Jean Tricart en 1965 (pp. 79-97), puis reprise et adaptée dans la plupart des manuels de méthodologie (Étongué Mayer, 2003 ; Valadas, 2004 ; Pech, 2003). En archéologie, cette approche est également fortement utilisée, sans toutefois faire partie d'un cadre méthodologique formel.

attirant des investisseurs, des spéculateurs et des commerçants. De plus, plusieurs objets retrouvés en contexte de fouilles témoignent de réseaux commerciaux dont les ramifications pourront plus tard être associées aux tracées des chemins de fer. En parallèle, la constitution de chaines de titre et l'analyse architecturale des bâtiments visibles sur différents plans anciens permettent de réaliser des découpages chronologiques plutôt serrés en ce qui concerne les vestiges découverts sur le site BiFj-115. Ces derniers viendront appuyer les résultats de l'analyse de culture matérielle et permettront de proposer un cadre spécifique pour la description des différentes phases d'occupation des bâtiments.

La suite du texte décrit les différentes découvertes archéologiques réalisées à proximité de la zone des travaux, selon un rayon de 2 km. Ainsi, une trentaine d'interventions sont décrites, dont la grande majorité a livré des éléments associés à un nouveau site archéologique. Les découvertes couvrent plusieurs périodes et de nombreux sujets, permettant de documenter les différentes étapes du développement résidentiel et industriel de cette partie de l'ile de Montréal.

Enfin, les grandes phases de développement du Sud-Ouest de l'île de Montréal sont présentées (voir le tableau 3.4, section 3.6), suivit de la description du potentiel archéologique encore présent dans les secteurs 6, 7 et 8.

Figure 3.1
Extrait du plan de Bouchette, présentant l'île de Montréal (Bouchette 1815).

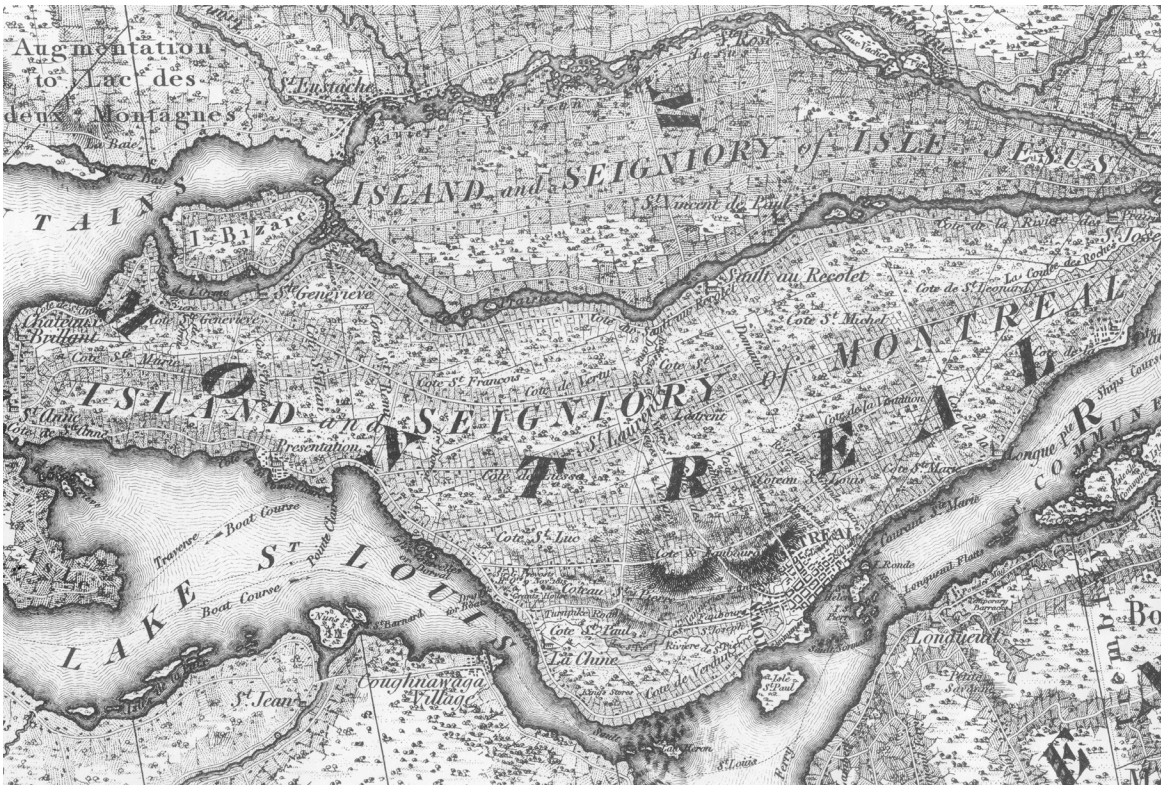

3.1 Cadre environnemental

Les phases quaternaires qui ont marqué l'évolution des paysages de la vallée du Saint-Laurent s'amorcent avec le retrait de **l'inlandsis laurentidien***. La pression exercée par le glacier sur l'écorce terrestre est telle que la croute superficielle s'enfonce à l'intérieur du manteau magmatique, faisant varier à la baisse les altimétries du relief comme on les connait aujourd'hui. Ainsi, avec des terrains plus bas et un très grand apport d'eau provenant de la fusion de l'inlandsis, le front glaciaire cède la place à un premier lac **proglaciaire***, le lac à Candona, qui correspond à une vaste étendue d'eau douce se trouvant à une altitude d'environ 220 m qui se drainait dans l'Atlantique par le fleuve Hudson. Puis, vers environ 13 000 AA, après qu'eusse été libéré le **verrou*** de la mer de Goldthwait, à la hauteur de Québec, les eaux salines envahissent l'intérieur des basses-terres du Saint-Laurent pour former la mer de Champlain. Avec des altitudes avoisinant les 400 m, les monts Yamaska, Rougemont et Saint-Hilaire formaient à une époque un chapelet de petites iles progressivement colonisées par la végétation, à la faveur du réchauffement du climat, tandis qu'au mont Royal, seuls les trois sommets situés au-dessus de 187 m émergent. Vers 11 800 AA, le rivage se trouve à près de 90 m d'altitude. À partir d'environ 11 000 ans, les eaux de la mer de Champlain deviennent de plus en plus saumâtres et laissent éventuellement place à partir de 10 600, au lac à Lampsilis, et ce jusqu'en 7500 AA. (Poirier et Richard, 2016, cité dans Ethnoscop, 2016 : V5; Richard, 2016).

Trois niveaux de rivage sont associés à ce plan d'eau, soit le Rivage de Rigaud situé à environ 64 m (11 000 AA), le Rivage de Montréal à 30-35 m (9600 AA) et le rivage de St-Barthélémy à 18 m (8400 AA). Vers environ 7500 AA, le profil hydrologique de la plaine montréalaise prend sa forme actuelle, bien que le

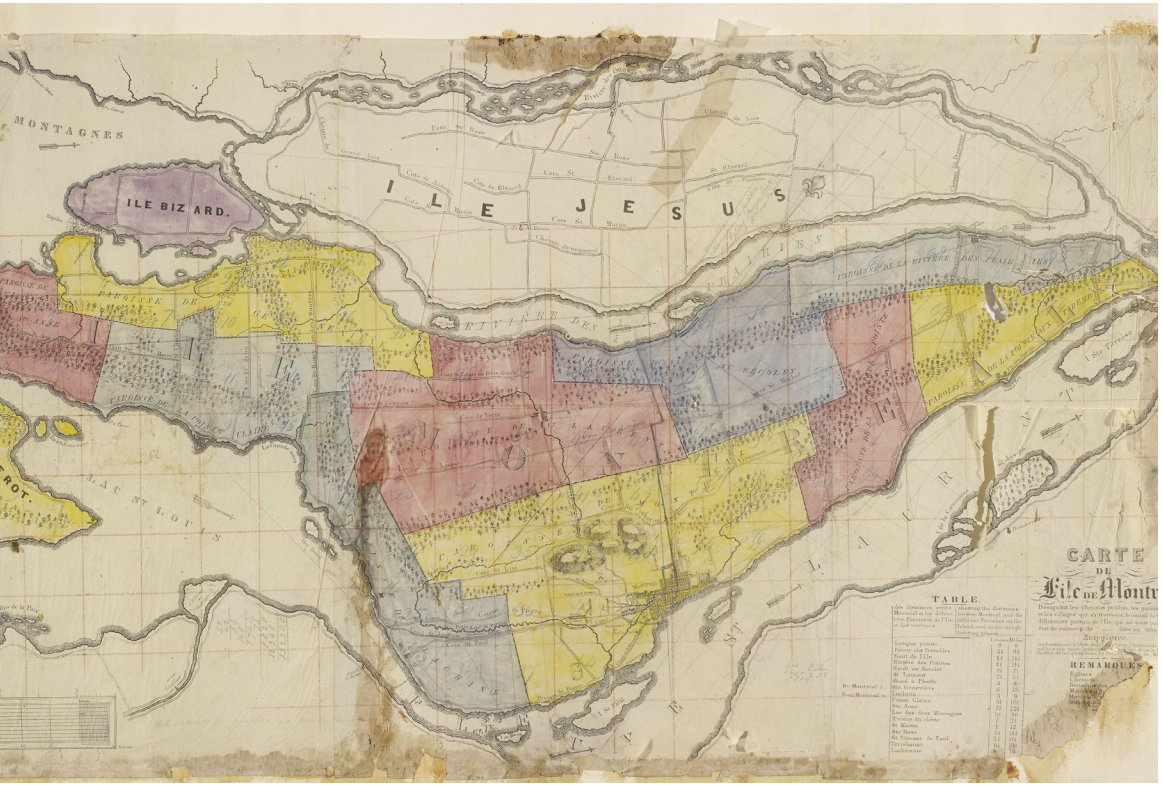

Figure 3.2
Plan de Jobin pésentant les différentes paroisses, les principaux chemin, de même que l'étalement des terres cultivées; copie colorée (Jobin, 1834).

débit du fleuve connaisse encore de grandes variations avant de se stabiliser autour de 5000 AA, après la fonte finale du glacier vers 6000-5500 AA (Poirier et Richard, 2016, cité dans Ethnoscop, 2016 : V5; Richard, 2016).

3.1.1 Le territoire aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles

Au début du XIX^e^ siècle, Joseph Bouchette décrit l'ile de Montréal comme étant un territoire de forme grossièrement triangulaire, situé à la confluence de la rivière Ottawa et du fleuve Saint-Laurent (Bouchette, 1815 : 131). Les marges nord-ouest sont séparées de l'ile Jésus par l'écoulement de la rivière des Prairies (figure 3.1). Important topographe à l'époque, Bouchette dessine et décrit l'ensemble des traits morphologiques et humains des différentes régions du Bas-Canada. Pour Montréal, il dépeint un territoire qu'il estime s'étendre sur 32 miles de longueur et sur 10½ miles de largeur[2]. À cette date, Montréal se composait de 10 paroisses[3]. Il s'agit de la paroisse Sainte-Anne, située sur la pointe ouest de l'ile, puis des paroisses Sainte-Geneviève, Sault-au-Récollet et Rivière-des-Prairies qui bordent toutes la rivière du même nom. Du côté du fleuve, on retrouve respectivement les paroisses de Pointe-Claire, Lachine, Montréal, Longue-Pointe, puis Pointe-aux-Trembles. Enfin, à l'intérieur des terres, au nord du Mont-Royal s'étend la paroisse de Saint-Laurent (figure 3.2).

[2] Reportée en kilomètres, les mesures de Bouchette correspondent à 51,5 km x 17 km. En réalité, l'ile s'étend sur 49 km entre les extrémités sud-ouest et nord-est. Dans le sens de la largeur, la moyenne est d'environ 10 km, alors que la distance maximale couvre 15 km.

[3] Dans son essai portant sur la description topographique du Bas-Canada, Bouchette omet dans sa liste de mentionner la paroisse de Montréal (Bouchette, 1815 : 132).

La monotonie du relief de l'ile n'est ponctuée que par les hauteurs du Mont-Royal, ou encore le surplomb du **coteau*** Saint-Pierre (Bouchette, 1815 : 133).

Dès la fin du XVII[e] siècle, l'ouverture de la **côte*** Saint-Pierre, puis son développement progressif au cours du XVIII[e] siècle tracent le chemin qui prendra plus tard le nom de chemin de Lachine, puis d'Upper Lachine (Dechêne, 1988 ; Bouchette, 1815). D'abord, la route file depuis Montréal jusqu'aux limites des contreforts de la terrasse Sherbrooke, vers le sud-ouest. Là, une **rampe*** naturelle se détache de l'escarpement, permettant un accès en pente douce jusqu'au sommet du plateau. Au pied de cette rampe s'écoule un ruisseau intermittent provenant du drainage des terres de la terrasse située juste en amont. À cette époque, ce ruisseau se vide dans le lac Saint-Pierre[4], aussi connu sous le nom de lac à la Loutre. Cette vaste étendue devenue marécageuse est un vestige quaternaire de la phase des rivières à marées. Dans le dernier millénaire, son processus de **paludification*** s'achève avec les aménagements du XIX[e] siècle.

En 1702, au moment de cartographier la répartition des différentes concessions ouvertes sur le territoire de l'ile de Montréal, Vachon de Belmont trace les pourtours d'une vaste forme qu'il définit comme étant le lac Saint-Pierre (figure 3.3). Du côté nord, les eaux paraissent s'appuyer contre le flanc de la falaise Saint-Jacques, alors que du côté sud, la berge du lac délimite les concessions de la côte Saint-Paul. Qu'il s'agisse des côtes Saint-Pierre ou Saint-Paul, notons que les habitations sont représentées près des berges. Du côté est, un moulin à aube figure au début de la rivière Saint-Pierre, alors que la pointe nord-est du lac s'étire jusqu'à la côte Saint-Joseph.

En 1815, Joseph Bouchette présente une étendue d'eau assez différente, le petit lac Saint-Pierre constitue désormais un plan d'eau peu profond. Sans considérer les questions techniques liées à la qualité des relevés eux-mêmes, il est tout de même possible de commenter les deux plans sur la base de leur **topologie***. D'abord, au nord du lac, il est connu que le chemin Upper Lachine passe sur le sommet de la falaise Saint-Jacques. Quelques habitations y sont déjà représentées du côté nord du chemin, ce qui semble contredire l'idée de constructions situées près de la falaise. De plus, les rives du lac sont fortement situées en retrait du pied de la falaise. De plus, Joseph Bouchette semble définir une marge de terrains humides disposés tout autour du lac.

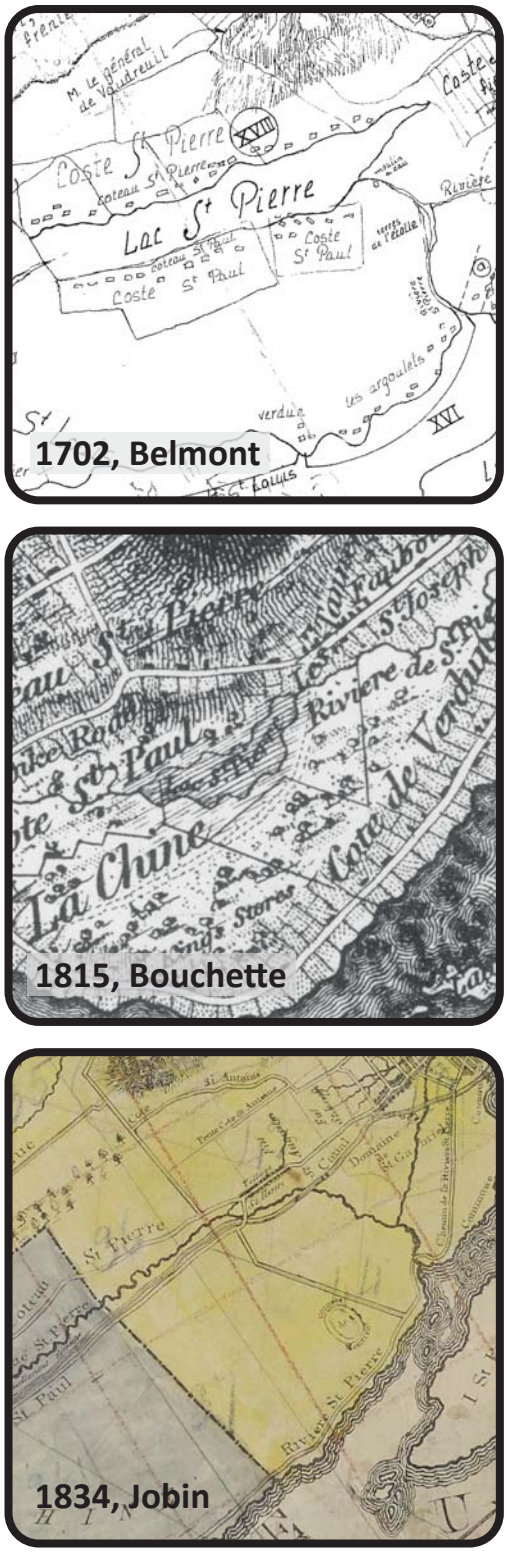

Figure 3.3 Évolution des représentations du lac Saint-Pierre dans l'iconographie des XVIIIe et XIXe siècles , échelle approximative 1: 100 000 (de Belmont, 1702; Bouchette 1815; Sitwell 1860).

[4] Sur les plans des XVIII[e] et XIX[e] siècles, on fait généralement référence au lac Saint-Pierre, mais dans la littérature, on parle également du « lac à la Loutre » ou « lac aux Loutres ».

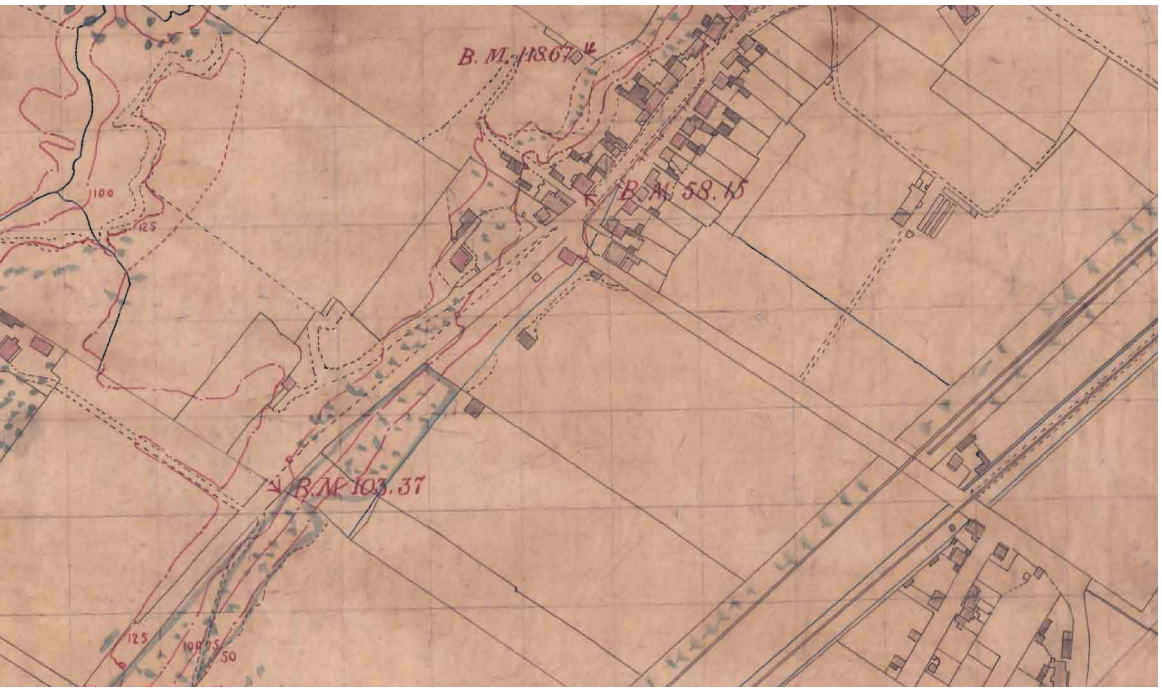

Figure 3.4
Extrait d'une copie du plan de Sitwell, réalisé par la Montréal Water Works, vers 1860 (Montreal Water Works, 1860).

Enfin, en 1834, André Jobin prend beaucoup de soins à dessiner l'ensemble de l'ile de Montréal. Il souhaite notamment représenter les limites des différentes paroisses, les principaux chemins, l'hydrographie, puis l'occupation du sol. Concernant le relief, il ne s'attarde qu'aux hauteurs du mont Royal. Cette fois, on discerne non seulement le Upper Lachine, mais aussi le chemin de la côte Saint-Paul. Les deux routes se croisent en un lieu identifié comme étant le village Saint-Henri. Si les méandres de la rivière Saint-Pierre sont fortement accentués, le lac du même nom cède cette fois sa place au seul toponyme[5].

Sur une copie du plan de Sitwell, éditée vers 1860, la présentation des éléments de reliefs permet de reconstituer le paysage tel qu'il se présentait au milieu du XIX^{e} siècle (figure 3.4). Cette fois, l'ancien lac Saint-Pierre a définitivement été asséché ; il est maintenant traversé par des voies ferrées. La zone couverte par cette étude s'étend vers le sud depuis le pied de la terrasse Sherbrooke, un peu au sud-ouest du **thalweg*** de l'ancien ruisseau Glen. À cet endroit, le talus de la falaise Saint-Jacques s'amenuise fortement pour former une rampe naturelle reliant entre eux le sommet de la terrasse, puis les terrains situés en contrebas. C'est au pied de cette rampe que s'installe le village des tanneries.

Les côtes d'élévations et les courbes de niveau inscrites sur le plan de 1860 permettent de reconstituer le profil approximatif de la terrasse, de la falaise, puis des terrains situés en contrebas. Ainsi, le plan suggère un territoire plutôt plat, situé au pied d'un escarpement d'une quinzaine de mètres de hauteur. Considérant les côtes d'altitude inscrites sur le plan, la parcelle délimitée par la position de l'actuelle rue Saint-Jacques au nord-ouest, puis longeant le segment de ce qui deviendra la rue Saint-Rémi sur son flanc nord-est semble s'étirer vers le sud-est, avec une pente légère, mais continue. Le lit de la rivière Saint-Pierre est situé à moins de 700 m de l'aire d'étude.

[5] Bien que le cadrage de la vignette de Jobin (1834) sur la figure 3.3 en tronque une partie, le toponyme inscrit le long de la rivière indique « Petit Lac St. Pierre ». L'auteur ajoute un commentaire intéressant : « actuellement dessec(hé ?) ».

3.1.3 Lac à la Loutre (7000/6000 AA - 3000 AA) et lac Saint-Pierre (3000 AA - XIXe siècle)

L'usage des termes lac Saint-Pierre et lac à la Loutre n'est pas toujours clairement explicité dans les recherches consultées pour l'élaboration de ce rapport. Ces termes sont parfois considérés comme interchangeables, ce qui peut entrainer quelques confusions. Afin de limiter les mauvais usages du terme lac à la Loutre, quelques précisions apparaissent nécessaires. En effet, selon Desjardins (2006 : 42-43), seules deux mentions de « lac à la Loutre » sont recensées dans les documents historiques. L'un provient d'un acte de concession de 1650 fait par Maisonneuve à l'Hôtel-Dieu, d'un fief de 200 arpents localisé au lieu-dit « le lac aux loutres » dans l'arrière-fief Saint-Augustin, faisant probablement référence au même plan d'eau[6]. L'autre mention figure dans le registre des sépultures de la paroisse Notre-Dame de Montréal, et indique le décès le 26 octobre 1659 d'un certain Sylvestre Vacher dit St-Julien, âgé de 37 ans, tué par les Iroquois vers le lac aux Loutres, sans indication géographique. Par la suite, dès les années 1670, la mention de lac Saint-Pierre apparaît et est par la suite reprise sur l'ensemble des plans des XVII[e] et XVIII[e] siècles (Desjardins, 2006[1999] : 43).

Déjà en 1999, Desjardins (2006[1999] : 43) relevait le manque de fondement historique dans l'usage du terme lac à la Loutre :

> *Selon toute vraisemblance, le potamonyme de " lac à la Loutre " n'aurait été utilisé qu'exceptionnellement ou pour un court laps de temps au tout début de la colonisation européenne de l'île de Montréal. Sa réinsertion toponymique, à un moment où le lac est depuis longtemps disparu, témoigne d'une tendance à un retour aux sources assez caractéristique des études folkloriques du milieu du siècle. Il est cependant surprenant que cette appellation se généralise actuellement. Son utilisation aujourd'hui, principalement par les archéologues, sans référence cartographique ancienne, sur la seule fois d'interprétations historiques, est inappropriée.*

En fait, le seul plan « historique » faisant mention de lac à la Loutre est intitulé *plan de l'Archipel de Montréal au XVIII[e] siècle* (ANQ-QE21/17-20), dont un extrait est illustré dans un rapport d'Ethnoscop (2005 : figure 27). Ce plan, dont la provenance n'a pas été identifiée, aurait selon toute vraisemblance été créé au cours du XX[e] siècle en réinterprétant selon des perspectives modernes, des éléments de cartographie du XVIII[e] siècle de l'île de Montréal. D'autres plans récents utilisent également cette appellation, notamment une carte récemment créée en 2018 (Mahault, 2018[7]).

---

[6] Desjardins (2006 : 43), n'exclus pas que le potamonyme « lac à la Loutre » puisse également désigner d'autres lieux que le lac Saint-Pierre, dont l'emploi du terme serait contemporain à celui de lac Saint-Pierre. Une autre mention de lac à la Loutre est retrouvée dans le registre des sépultures de la paroisse Notre-Dame de Montréal : « 1659-10-26, décès de Sylvestre Vacher dit St-Julien, âgé de 37 ans, tué par les Iroquois vers le lac aux Loutres ».

[7] Mahault, Valérie. (2018). *Carte des anciens cours d'eau de l'île de Montréal / Map of the island of Montreal's former watercourses.* https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/19929?locale-attribute=fr , consulté le 14 juin 2019.

Plus récemment (Ethnoscop, 2005; Poirier et Richard, 2016, cité dans Ethnoscop, 2016 : V5; Poirier, 2016), les recherches en paléogéographie tendent à réserver l'usage exclusif du terme lac à la Loutre pour désigner l'ancêtre du lac Saint-Pierre, correspondant à une étendue d'eau plus grande ayant apparue entre 7000 et 6000 AA jusqu'à environ 3000 AA, et dont les limites approximatives ont été présumées à partir de données stratigraphiques variées. D'après Ethnoscop (2005 : 90) et Poirier (2016), la superficie de l'ancêtre du lac Saint-Pierre (désigné comme lac à la Loutre) aurait diminué jusqu'à environ 3000 ans AA, date à partir de laquelle il prend le nom de lac Saint-Pierre. La transition entre le lac à la loutre et le lac Saint-Pierre correspond selon les auteurs (Ethnoscop, 2005 : 90-91) « aux limites du mouvement isostatique plus rapide » estimé aux environs de 3000 ans AA. Jusqu'au début du XIX^{e} siècle, le lac Saint-Pierre aurait continué à se vidanger à un point où il est considéré au début du XIX^{e} siècle comme étant devenu peu profond. Au fil du temps, les eaux du lac auraient donc laissé progressivement place à une zone marécageuse (Ethnoscop, 2008a). Il est cependant permis de se questionner sur la nature réellement lacustre du « lac Saint-Pierre ». Sur une carte de Champlain de 1613[8], l'espace normalement occupé par le lac Saint-Pierre est simplement représenté comme une zone marécageuse. Il est possible qu'à l'arrivée des Européens, le lac Saint-Pierre constituait déjà un lac de faible profondeur cerné d'une zone humide s'ennoyant périodiquement en fonction des précipitations et des crues printanières.

Au terme de cette brève enquête historiographique, il a été déterminé dans le cadre du présent rapport que les termes de lac à la Loutre ou de proto-lac Saint-Pierre serviront exclusivement à désigner l'ancêtre du lac Saint-Pierre pour la période comprise entre 7000/6000 et 3000 ans AA, selon l'usage qu'en font les géomorphologues et paléogéographes. Par la suite, à partir de 3000 ans AA, les termes de « lac Saint-Pierre », de « lac Saint-Pierre montréalais[9] » ou de « petit lac Saint-Pierre » sont utilisés en fonction des contextes pour désigner ce plan d'eau montréalais tel que cartographié à la période historique.

3.1.3.1 Les dépôts stratigraphiques du lac Saint-Pierre

Dans le cadre du Projet Turcot, le ministère des Transports avait déjà fait réaliser de nombreuses études d'inventaires des ressources archéologiques (Ethnoscop, 2008a; 2008b; 2009a; 2009b; 2011; 2013a; 2013b ; Patrimoine Experts, 2012; 2016), puis une récente étude présente la synthèse de toutes les données géomorphologiques pour le territoire montréalais (Richard, 2016). L'inventaire archéologique dont les résultats sont décrits dans ce rapport se trouve dans une zone susceptible de révéler des traces de l'ancien lac Saint-Pierre (lac à la Loutre).

La section qui suit offre donc une genèse de la formation stratigraphique de cette zone de l'Île de Montréal. Une relecture des résultats de 2007 permet de reconstituer l'évolution de l'ancien lac Saint-Pierre dans le secteur à l'étude en huit phases quaternaires, puis en deux phases historiques (tableau 3.1). D'abord, trituré par le poids de près de 4 000 m d'épaisseur de glace, les débris déplacés par l'inlandsis se présentent sous la forme d'une farine glaciaire dont les particules grisâtres ou beigeâtres ont la

[8] Carte du Grand Sault Saint-Louis, présentant le fleuve Saint- Laurent et la plaine de Montréal, préparée par Champlain en 1611, puis éditée en 1613. Source : Archives de la Ville de Montréal: CA M001 VM066-1-P004.

[9] L'emploi du terme de lac Saint-Pierre montréalais, vise à éviter toute confusion avec le lac fluvial situé en aval et à l'est de Montréal, entre Sorel-Tracy et Trois-Rivières,

Tableau 3.1 Phases de développement du lac Saint-Pierre

PHASES	ÉVÉNEMENTS	DESCRIPTION	CHRONOLOGIE
I	Remblais récents	Aménagements et agrandissement de la gare ferroviaire ; ajouts de services d'utilités publiques, de chemins et de bâtiments d'entreposage.	20e siècle
II	Remblais anciens	Comblement et nivellement de la zone marécageuse du lac Saint-Pierre afin de permettre la mise en place d'une gare de triage ferroviaire.	19e siècle
III	Paludification	Lent phénomène naturel d'entourbement du lac, depuis les espaces périphériques peu profonds, jusqu'aux limites des chenaux actifs.	Environ 3 000 AA – 19e siècle
IV	Dépôts lacustres en eaux peu profondes	Dépôts marneux observés sur les marges du lac Saint-Pierre.	
V	Dépôts fluviatiles de faible énergie	Graviers, gravillons, sables grossiers et sables fins déplacés par un faible courant. Ils peuvent être associés à des paléochenaux de la période de paludification, ou encore à la rivière Saint-Pierre elle-même.	
VI	Dépôts fluviatiles de forte énergie	Blocs subarrondis, pierres, galets et graviers et déplacés lors de la phase des rivières à marées.	Environ 7 000 AA – 3 000 ans AA
VII	Dépôts lacustres en eaux profondes	Dans un milieu de faible courant, déposition de particules fines : sable très fin, limon et argile limoneuse.	
VIII	Dépôts marins	Généralement caractérisés à Montréal par une argile lourde grise, ou une argile limoneuse beigeâtre.	
IX	Dépôts fluvio-glaciaires	Dépôts stratifiés de matériaux de grosseurs variées, selon la force des poussées hydrauliques actives.	
X	Dépôts glaciaires	À Montréal, il s'agit principalement d'une moraine de fond, caractérisée par une farine glaciaire de granulométrie argileuse.	Avant 13 000 ans AA

taille granulométrique de **l'argile***. Le tassement des sols sous la masse du glacier en a complètement évacué la **charge hydraulique***, ne laissant sur place qu'un sol **anhydre*** (Ritter *et. coll.,* 2011). Ce **till***, très caractéristique des dépôts quaternaires rencontrés du côté sud-est de l'ile de Montréal, constitue certainement un marqueur déterminant de la présence de sols naturels stériles.

Lors de la phase de retrait des glaces, sous la forte pression des eaux de fonte, des matériaux plus ou moins grossiers peuvent être déplacés sur d'assez longues distances. Les torrents de fonte se déchargent dans une vaste plaine d'épandage (un **sandur***), dont les débris rocheux s'accumulent de façon désordonnée en **moraines***[10]. Peu communs dans le contexte de la plaine de Montréal, les sables grossiers et galets oblongs abandonnés par le glacier semble s'être accumulés dans une fosse naturelle qui accueillera par la suite le proto lac Saint-Pierre (MERN, 2011).

[10] Pour mieux comprendre les formes d'accumulation et d'érosion associées aux processus périglaciaires, le lecteur pourra se référer notamment à Ritter *et. al.* (2011) et Étongué Mayer (2003).

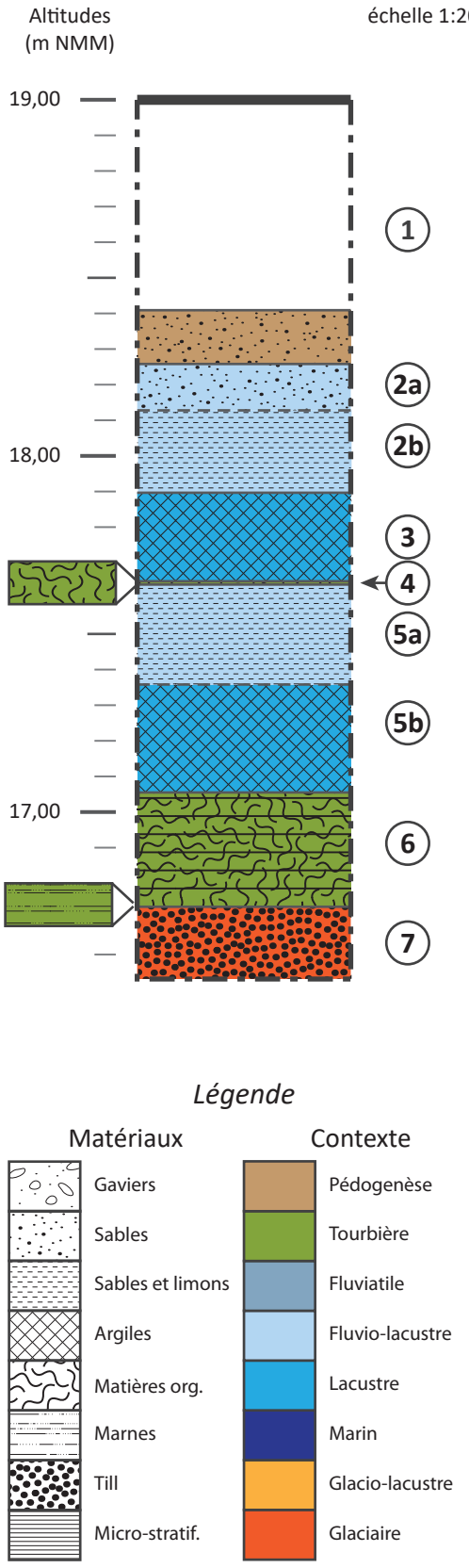

Figure 3.5 Stratigraphie type des événements quaternaires, préparés selon un relevé réalisé dans le secteur 7, en 2014.

Par la suite, qu'il s'agisse de l'épisode des lacs proglaciaires, de l'avancée marine dite de Champlain ou de la phase du lac à Lampsilis, les conditions de déposition en eaux plus ou moins profondes sont susceptibles de laisser des particules fines, comme des limons fins, mais surtout des argiles (Ritter *et. coll.,* 2011). Les profils stratigraphiques de 2007 ne présentent que de très rares exemples (trois coupes seulement) de dépôts argileux. Il est probable que les couches accumulées lors de cet épisode aient été lessivées par la suite, dans la phase dite des rivières à marrées, bien que cette dernière n'ait elle-même laissé que des lambeaux épars d'accumulations observables. Toutefois, lors des travaux du Ministère des Transports réalisés en 2015 et 2016, une bande de terrain comportait des matériaux compressibles, probablement argileux. Situés sous des dépôts plus récents et de nature légèrement plus grossière, ces sols compressibles ont été identifiés à la hauteur de Saint-Henri, en contrebas de la rue Saint-Jacques. Cette localisation pourrait grossièrement correspondre à la forme avancée de l'ancien lac Saint-Pierre tel qu'elle est représentée sur le plan de Belmont (1702).

Alors que le fleuve gagne peu à peu le niveau de son lit actuel, un film d'eau s'écoule tranquillement sur les terres situées au pied de la falaise Saint-Jacques. Avec un faible courant et des eaux bien oxygénées, les conditions hydrologiques qui prévalent à cette époque sont propices au développement de colonies de petits mollusques (Evans et O'Connor, 1999 : 17-29). La dégradation plus ou moins accusée des **tests*** permet à l'occasion de discerner clairement les formes des coquilles. Le taux de sédimentation des dépôts **marneux*** peut être estimé à environ 0,02 à 0,03 m par périodes de 100 ans (Ethnoscop, 2004; Poirier, 2016 : 62).

À la suite de l'exondation de la plaine de Montréal, l'exposition des sols à l'air et aux micro-organismes permet d'entamer le processus de pédogenèse (Gobat *et. coll*., 2003). S'ensuivront progressivement la végétalisation du milieu puis, dans un second temps, la lente paludification des abords du lac. Une identification *in situ* des espèces rencontrées dans les épais dépôts tourbeux dégagés dans la marge est de l'ancien lac Saint-Pierre[11] semblait démontrer la prédominance du cèdre. En 2007, la lecture des données du secteur 2 (au pied de la falaise Saint-Jacques) révélait la superposition de deux niveaux de tourbe. Ceux-ci pourraient s'expliquer par un colluvionnement du talus, enfouissant une première couche de tourbe au fond du lac, ou encore par un changement dans le régime hydrique, qui se serait traduit par une remontée temporaire du niveau lacustre.

[11] Les inventaires archéologiques réalisés par Patrimoine Experts dans le cadre du Projet Turcot en 2014, 2015 et 2016 ont permis de documenter sommairement différents dépôts de tourbe dégagés à quelques dizaines de mètres à l'ouest de la rue Saint-Rémi (voir les secteur 5 et secteur 7).

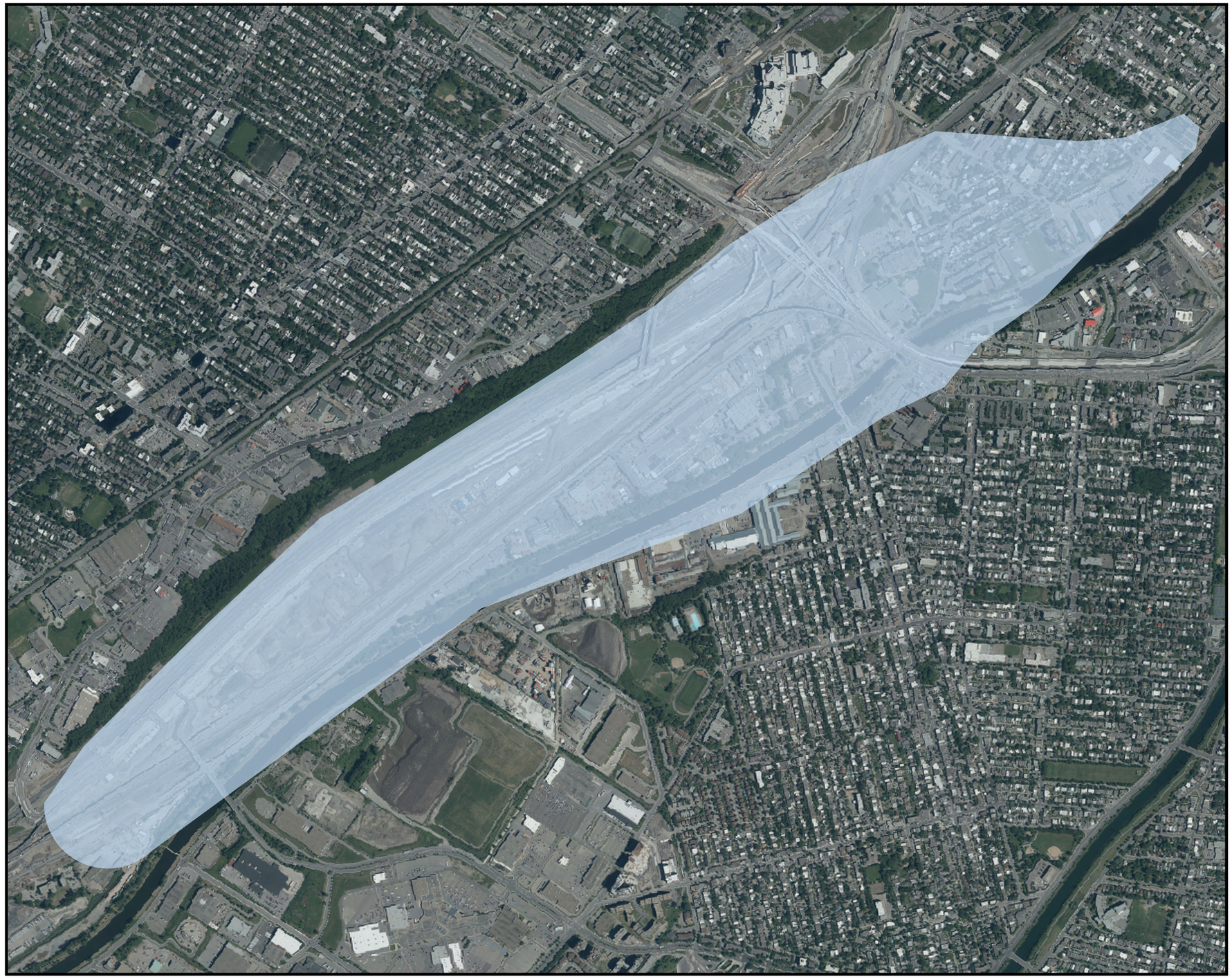

Projet Turcot

Plan 3.0

Hypothèse de localisation du Lac à la Loutre entre 6000 et 3000 ans A.A.

Légende

Lac à la loutre

N

0 520 Mètres

1:14 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Tiré d'Ethnoscop,2005m, p. 103

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

Les évènements subséquents correspondent dans un premier temps au comblement du lac lors de son appropriation successive par les différentes compagnies de chemins de fer à partir du milieu du XIX^{e} siècle (Patrimoine Experts, 2016b). En effet, des remblais formés notamment par les sols d'excavation du canal de Lachine (Ethnoscop, 2008), mais provenant aussi des rejets de combustions qu'engendre le développement des industries aux charbons forment la majeure partie des apports de surface. Dans une moindre mesure, l'occupation ferroviaire du XX^{e} siècle perpétue cette accumulation de matériaux de rejets, de graviers de nivèlement et de charbons.

3.1.3.2 Le milieu naturel du secteur 7

Un croquis stratigraphique présentant les successions des différents évènements naturels, puis anthropiques rencontrés dans les limites du secteur 7 permet de bien cerner les formations des derniers millénaires (figure 3.5). Ici, le till sous-glaciaire comporte une bonne proportion de graviers arrondis et subarrondis (couche 7). Ce dépôt quaternaire apparait à une altitude moyenne de 16,85 m NMM. Il est directement surmonté d'une couche de tourbe plutôt décomposée, bien que l'on puisse encore y discerner des éléments ligneux tels que des troncs, des branches ou des racines (couche 6). L'interface séparant le till de la tourbe présente un niveau irrégulier de marne, dont l'épaisseur moyenne de 0,5 cm permet d'estimer la durée de la stabilisation des conditions d'accumulation à environ 150 à 250 ans (voir Ethnoscop, 2004; Poirier, 2016 : 62). De plus, la présence de niveaux argileux stratifiés situés à l'intérieur même des débris tourbeux suggère qu'il s'agissait encore à l'époque d'un milieu ennoyé de faible énergie.

D'ailleurs, les séquences stratigraphiques suivantes démontrent d'une part la présence d'un environnement lacustre plus ou moins profond (couche 5b), suivi d'un abaissement probable du niveau du lac et d'une augmentation proportionnelle de la vitesse du courant (couche 5a). Cette régression du proto lac Saint-Pierre (lac à la Loutre) culmine par la déposition d'une autre mince strate de tourbe (quelques centimètres), découverte à environ 17,65 m NMM (couche 4). Cette fois, le dépôt mésique est peu reconnaissable.

Enfin, une phase de transgression lacustre vient sceller le dépôt tourbeux par une nouvelle suite d'accumulations sédimentaires d'eaux profondes (couche 3), puis de moins en moins profondes (couches 2b et 2a). Apparemment transformée, ou même tronquée par des activités agricoles au XIX^{e} siècle, puis par les différentes constructions qui prennent place sur le terrain à la fin du XIX^{e} siècle et au XX^{e} siècle, l'ancienne surface naturelle se caractérise par la présence d'un sable très fin, légèrement limoneux, brun foncé et compact. Ainsi, au moment de l'installation des premiers Européens sur les terres des concessions des côtes Saint-Pierre et Saint-Paul à la fin du XVII^{e} siècle, la surface du terrain dans le secteur 7 devait se trouver à un peu plus de 18,40 m NMM. Dans les millénaires précédents, les populations autochtones susceptibles d'avoir transité sur le site l'ont probablement fait à bord d'embarcations. Lors des dernières phases d'ensablement des berges, les terrains de la marge est du lac aurait pu également être fréquentés pour leurs ressources halieutiques ou aviaires.

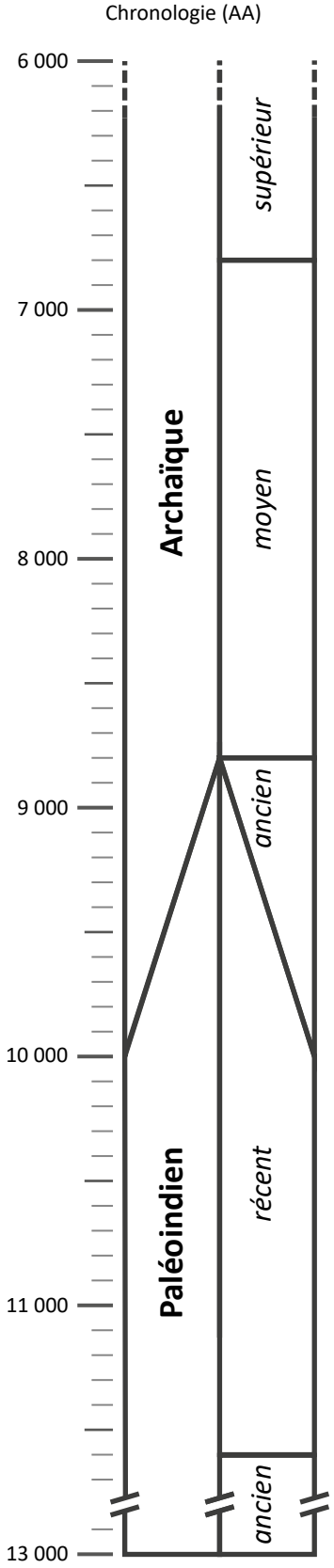

Figure 3.6a Chronologie des périodes paléohistoriques

3.2 Contexte paléohistorique

Les sites archéologiques caractérisés par une occupation paléohistorique sont relativement rares dans le Sud-Ouest de l'ile de Montréal. Le site le plus près de l'aire à l'étude a été découvert à la fin du XX^{e} siècle, alors que de nombreuses sépultures amérindiennes ont été mises au jour à Westmount (BiFj-31). Lighthall (1898) identifie le potentiel archéologique du quadrilatère formé par les avenues Argyle, Montrose, Aberdeen et The Boulevard comme très riche. Ce site est localisé à un peu plus de 2 km de l'aire d'étude. Reprenant les documents d'époque, Larocque (1989) avait dénombré 21 sépultures, spécifiant toutefois que les descriptions sont imprécises et que certaines peuvent avoir été comptabilisées plus d'une fois. La rareté des sites paléohistoriques dans cette partie de l'ile doit être attribuée à l'insuffisance des recherches archéologiques, plutôt qu'à l'absence d'occupation amérindienne.

Dans le nord-est de l'Amérique, il est d'usage de présenter les populations anciennes sous le prisme de quatre grandes périodes culturelles, soit le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole, puis la période historique, ces périodes sont elles-mêmes subdivisées en sous-périodes (figures **3.**6a et b).

3.2.1 Le Paléoindien

La période paléoindienne correspond au peuplement initial amérindien dans le Nord-est américain. Cette période se divise en une phase ancienne comprise entre 13 000 ans AA et 11 600 ans AA et en une phase récente comprise entre 11 600 ans AA et 8 800 ans AA (Chapdelaine, 2004 et 2007). En raison d'une déglaciation tardive du territoire québécois, un seul site est pour l'instant attribué à la phase ancienne du Paléoindien. Il est localisé dans la région du lac Mégantic et daté d'environ 11 500 ans AA (Chapdelaine, 2014). Les premiers occupants du Québec étaient des chasseurs-cueilleurs nomades provenant du sud et de l'est comme en témoignent les artéfacts lithiques en rhyolite du New Hampshire et en chert Munsungun découverts sur le site BiEr-14 (Chapdelaine, 2004). La survie alimentaire aurait motivé ces déplacements ; des troupeaux de caribous à aire migratoire très large (Ellis, 2002 : 36) devaient être interceptés à l'automne en revenant de leur séjour estival dans la toundra et la taïga (Chapdelaine 2004 : 17). Le caribou étant une espèce très mobile, rapide et difficile d'approche et de capture, sa chasse aurait nécessité une grande mobilité de la part des Paléoindiens et l'adoption de stratégies de chasse particulières (Dumais et coll. 1996 : 73-74).

La majorité des sites paléoindiens québécois est toutefois rattachée à la seconde moitié de cette période. La culture Plano, qui regroupait à l'origine

des sites des Prairies de l'Ouest américain, succède à certains endroits à des groupes du Paléoindien ancien (Chapdelaine 1994 : 267). Cette période est caractérisée par une diversification dans l'exploitation des ressources (petits gibiers, plantes et ressources marines) et par une occupation des lieux plus variée. Bien que les découvertes liées à cette période se concentrent essentiellement dans la vallée du Saint-Laurent, que ce soit sur l'île Thompson à la hauteur d'Akwesasne (Gogo, 1961 ; Wright, 1982) et entre Québec (Laliberté, 1993 ; Pintal, 2003, 2007a et 2007b) et la Gaspésie (Benmouyal, 1987), des découvertes récentes démontrent que l'Estrie a également été peuplée durant le Paléoindien récent (Graillon, 2012). Aucun site contemporain n'a pour l'instant été découvert sur l'ile de Montréal. Bien que le haut niveau des eaux soit régulièrement évoqué pour expliquer cette absence de sites paléoindiens, la terrasse de Montréal (31 m) a été exondée il y a 8 800 ans AA[12] (Lamarche, 2011). Les territoires situés au-dessus de cette altitude pourraient par conséquent livrer des occupations très anciennes.

3.2.2 La période Archaïque

La période archaïque s'échelonne approximativement de 10 000 à 3 000 ans AA. Cette période est marquée par un réchauffement climatique accru et par de nombreuses transformations physiographiques du territoire comme l'afforestation à la suite du retrait des glaciers vers le nord. Au niveau culturel, Burke (2017) établit une liste partielle des changements et innovations qui marque cette période. On y retrouve donc l'utilisation des premiers cimetières et l'élaboration des sépultures, l'établissement et le maintien de réseau d'échange locaux, régionaux et continentaux, une mobilité moins grande des groupes, une régionalisation culturelle, une diversification et une intensification des ressources exploitées, ainsi que la mise en place de nouvelles technologies. Cette période est divisée en quatre phases : Archaïque ancien (10 000 à 8 800 ans AA), Archaïque moyen (8 800 AA à 6 800 ans AA), Archaïque supérieur (6 800 à 4 500 ans AA) et Archaïque terminal ou post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA).

La phase ancienne de l'Archaïque succède généralement au Paléoindien récent. Cependant, à certains endroits, des groupes de l'Archaïque ancien auraient été contemporains d'autres groupes du Paléoindien récent. En effet, des groupes de la culture Plano auraient occupé l'estuaire du Saint-Laurent pendant que des groupes de l'Archaïque ancien occupaient le nord du Maine (Chapdelaine, 1994 : 273). Les populations de cette période sont encore nomades. Ce sont des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs dont les activités sont plus

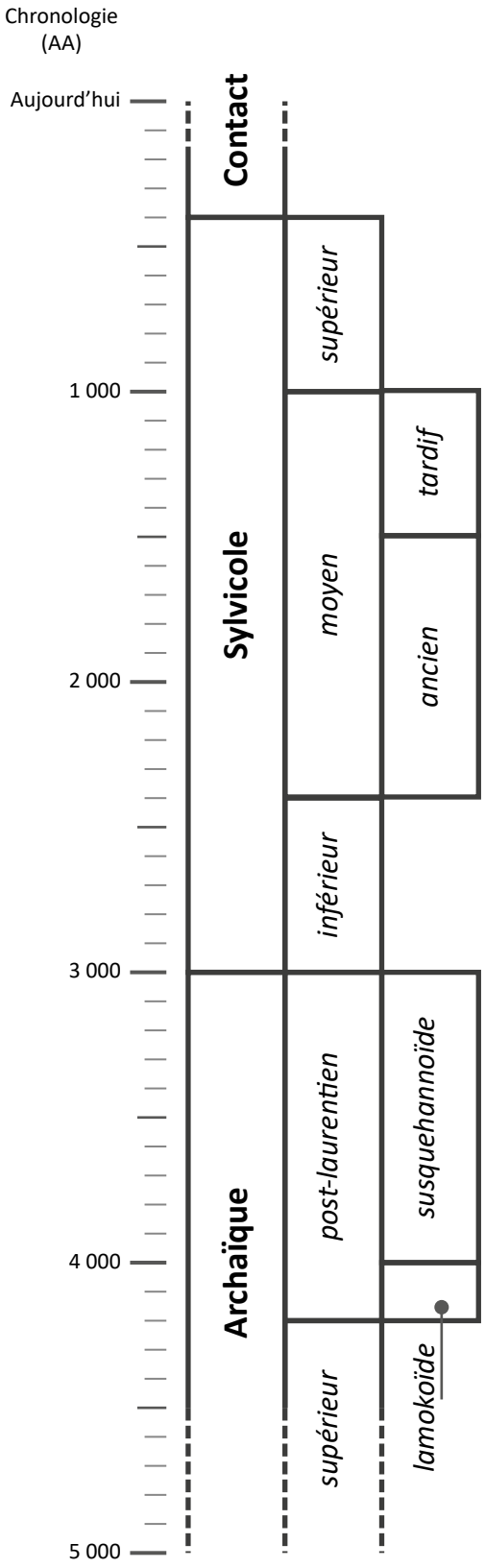

Figure 3.6a Chronologie des périodes paléohistoriques

[12] Poirier et Richard (2016), évoquent plutôt une datation de 9600 AA pour le rivage de Montréal, situé à une altitude comprise entre 30 et 35 m.

axées sur la diversité des ressources locales et moins sur le caribou (Spiess, 1992). Un nouveau type de pointe, à base encochée, est fabriqué par les tailleurs de l'Archaïque ancien. D'autres types de pointes seront fabriqués au cours de l'Archaïque moyen, par exemple des pointes à pédoncule du complexe Neville-Stark. À l'Archaïque supérieur, dans le sud-est du Québec, les groupes sont distingués par un assemblage lithique comportant des pointes Otter Creek de la phase Vergennes, des pointes à encoches latérales à base droite de la phase Brewerton et des pointes Vosburg de la phase du même nom (Clermont et coll., 2003). L'Archaïque est également caractérisé par une croissance démographique amenant les groupes à exploiter pleinement une région au lieu de simplement y passer (Chapdelaine, 2017 ; Ouellet et Richard, 2017 ; Langevin et Plourde, 2017).

Le nouveau mode de subsistance, caractérisé par l'exploitation des ressources locales, aura sans doute tracé la voie à des régionalisations. Par exemple, sur la Côte-Nord, on exploite du poisson qu'on pêche probablement dans le golfe Saint-Laurent, des oiseaux, des mammifères marins et de gros mammifères terrestres (Ouellet et Richard, 2016), alors qu'en Outaouais, on pêche l'esturgeon et le malachigan, ainsi que de petits poissons qu'on capturait vraisemblablement avec des filets, et on y chasse une grande quantité de mammifères terrestres, d'oiseaux et de reptiles (Ouellet, 2017). Cette régionalisation se reflète également dans l'exploitation de certaines matières premières lithiques locales et par l'acquisition par échange de matériaux régionaux en Estrie et en Ouataouais (Chapdelaine, 2017 ; Ouellet, 2017). Au Saguenay, on note en revanche à l'Archaïque supérieur une prépondérance des matériaux exogènes (Langevin et Plourde, 2017). Au Québec, on distingue ces adaptations en se référant à l'Archaïque du Bouclier, à l'Archaïque maritime et à l'Archaïque laurentien (Clermont, 1992). Ces divisions semblent toutefois de plus en plus perdre de leur légitimité donnant une fausse impression d'homogénéité (ex. Burke et Chapdelaine, 2017).

À la fin de cette période, on reconnait deux phases à l'Archaïque post-laurentien ou terminal. L'épisode Lamoka (de 4 200 à 4 000 ans AA), qui est représenté par une avancée vers le nord de groupes méridionaux taillant des pointes étroites et courtes à encoches peu profondes, et l'épisode Susquehanna qui est caractérisé par des pointes de type Snook Kill qui sont plus larges que les précédentes (Plourde, 2003 ; Chapdelaine, 2017). Le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85 ; SACL, 2010), du Versant-Sud dans le Vieux-Montréal (BjFj-49 et BjFj-18; Ethnoscop, 2000 et 2005) et à l'église du Sault-au-Récollet dans Ahuntsic-Cartierville (BjFj-85 ; Arkéos, 1996) sont des exemples de sites ayant livré des artéfacts attribués à l'épisode Lamoka. À l'ouest du site du Versant-Sud, un des foyers du site St-Éloi (BjFj-107) a livré une datation se situant entre 4160 et 3850 ans AA (Ethnoscop, 2004).

3.2.3 La période Sylvicole

En fonction des changements morpho-stylistiques observés sur les poteries, il est possible de découper le Sylvicole en trois phases culturelles **: soit** le Sylvicole inférieur (de 3 000 **ans à** 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (de 2 400 **ans à** 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (de 1 000 **ans à** 400 ans AA). Avec le temps, les populations occupant les basses terres du Saint-Laurent se sédentarisent. Les différents groupes humains s'organisent en village et pratiquent l'agriculture. La pression démographique s'accélérant, l'accès au territoire devient de plus en plus limité et une concurrence accrue pour l'exploitation

des endroits les plus convoités s'accentue. Des palissades sont construites autour de certains villages en guise de protection (Dumont, 2010). La technologie céramique apparait en même temps que l'adoption d'un nouveau réseau d'importation de matériaux lithiques, de technique de taille et de modèles d'outils (Clermont, 1995). Ailleurs, comme en Estrie où les pratiques agricoles sont peu viables, les grands changements ne se produisent pas avec autant d'intensité.

Durant le Sylvicole inférieur, la vallée du Saint-Laurent est occupée par des groupes de culture Meadowood. Cette dernière qui se distingue par la fabrication de pièces diagnostiques comme des pointes à encoche à base concave ou carrée, des pièces bifaciales Meadowood, des grattoirs triangulaires bifaciaux, des couteaux, des perçoirs et des forets, taillés le plus souvent en chert Onondaga, matière lithique provenant de sources de l'État de New York et du sud de l'Ontario. On retrouve aussi de la poterie de type Vinette 1, des pierres aviformes, des gorgerins, des pipes tubulaires en pierre et en argile et des ornements en cuivre (Ritchie et Funk, 1973 ; Clermont, 1990). Les sites du Sylvicole inférieur sont rares sur le territoire de l'ile de Montréal. Il n'y a que les sites BjFj-100 et BjFj-49 qui peuvent y être associés avec certitude.

Pour sa part, le Sylvicole moyen est marqué par des transformations surtout visibles dans la poterie, qui devient de plus en plus présente dans la vie quotidienne. Les groupes qui la fabriquent sont encore nomades, mais ils exploitent un territoire qui tend à s'amenuiser. Plusieurs changements morpho-stylistiques sont observables sur les collections céramiques de cette période, permettant de la subdiviser en deux phases. D'une part, le Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA) se reconnait à la présence d'empreintes ondulantes appliquées sur les vases. Puis d'autre part, ce sont plutôt des contenants décorés d'empreintes dentelées ou à la cordelette qui caractérisent le Sylvicole moyen tardif (de 1 500 ans à 1 000 ans AA; Clermont et Chapdelaine, 1982 : 75, 80 ; Clermont et coll., 1992 : 88).

La poterie du Sylvicole moyen est plus élancée et plus mince que celle du Sylvicole inférieur. De plus, le dégraissant utilisé est plus fin et les parois sont adoucies au lissoir puis, plus tardivement, traitées au battoir cordé (Clermont, 1995). Dans la phase ancienne, la décoration des vases est imposante et envahissante. En effet, les empreintes décoratives sont appliquées en partant de la lèvre jusqu'à la base du vase de même que sur la partie supérieure de la paroi interne. La décoration devient toutefois plus discrète à la phase tardive, se limitant à la partie supérieure des vases (Dumont, 2010 : 16). Des sept sites attribués au Sylvicole moyen, cinq ont livré des artéfacts caractéristiques des deux sous-périodes (BjFj-3, BjFj-18, BjFj-49, BjFj-96 et BjFj-143). Seuls les sites BjFj-44 et BkFi-52 ne sont associés qu'à la seconde partie de la période. À l'exception des pointes à encoche en coin Jack's Reef et des pointes triangulaires à base concave Levanna qui apparaissent au Sylvicole moyen tardif, un manque d'outils diagnostiques du Sylvicole moyen ancien empêche la création d'une typologie lithique qui permettrait de les dater et de les confronter aux données céramiques (Dumont, 2010 : 17).

Dans les basses terres longeant le fleuve Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur (1 000 à 400 ans AA) correspond à une transformation économique définitive, c'est-à-dire qu'il y a passage à l'horticulture et à la dépendance envers certains cultigènes comme le maïs, les haricots et la courge (Chapdelaine, 1989). La fabrication de la céramique est mieux maitrisée et la morphologie des vases devient plus contrastée, lui

conférant des qualités mécaniques et esthétiques inégalées (Dumont, 2010 : 19). Toutefois, ces modifications économiques et technologiques se font très lentement (Chapdelaine, 1989). Sur le plan social, les populations s'organisent en villages composés de maisons longues où la lignée maternelle domine. Les sites BjFj-3, BjFj-43, BjFj-49, BjFj-133, BjFj-140, BjFj-143 et BjFj-171 sont attribués à cette période.

Le potentiel de ce secteur tient essentiellement dans le fait que le relief y est relativement plat et qu'il devait se situer près de la décharge du ruisseau Glen, près de la rive orientale du lac à la Loutre ou du lac Saint-Pierre. Toute la partie orientale du territoire de l'échangeur Turcot pourrait en fait se trouver sur une ancienne plage du lac aujourd'hui disparu.

3.2.4 La période de contact

C'est le temps des premiers « contacts » entre Européens et Amérindiens, contextes qui n'ont pas toujours d'appuis « écrits ». Pour les archéologues, cette période est caractérisée par la découverte d'artéfacts européens en contexte d'occupation amérindienne, ou l'inverse. À Montréal, cette période correspond à l'arrivée de Jacques Cartier en 1535. Il identifie alors de nombreux villages amérindiens et parle des habitants de la « province de Canada », que les archéologues attribuent entre autres aux Iroquoiens du Saint-Laurent (Tremblay, 2006). Cartier mentionne dans ses écrits la présence de deux villages sur l'ile de Montréal, soit le village palissadé d'Hochelaga et un village sans nom situé à l'ouest du mont Royal. Les descriptions sont assez précises, Cartier décrit un village palissadé entouré de champ de maïs et composé d'environ cinquante maisons longues qui auraient pu abriter entre 1500 et 2000 individus. En 1859, un village iroquoien est découvert devant le campus de l'Université McGill, nommé d'après l'auteur de la découverte, le site Dawson (BjFj-1). La rareté des objets européens découverts dans ce secteur met en doute l'hypothèse qu'il s'agisse du village Hochelaga décrit par Cartier en 1535, mais de nouvelles découvertes effectuées en 2016 pourraient ajouter des informations sur le sujet[13] (Pendergast et Trigger, 1972).

[13] Des travaux archéologiques menés à l'été et l'automne 2016 dans la rue Sherbrooke à l'intersection de Peel ont mené à de nouvelles découvertes par la firme Ethnoscop. Ces découvertes pourraient établir de nouvelles informations concernant le village Hochelaga et le site Dawson (rapport à venir).

3.3 Contexte historique

La présentation contextuelle des données historiques s'articule autour de quatre axes. Ces derniers ont été retenus en fonction de leur pertinence, établie à la lumière des découvertes réalisées lors des campagnes de 2014 et de 2015, mais aussi en fonction des documents d'archives qui ont pu être consultés. Ainsi, la première partie présente d'abord les éléments clefs de l'histoire et du développement du quartier du Sud-Ouest. Les données proviennent d'une synthèse de l'étude de potentiel d'Ethnoscop (2008)[14], auquel d'autres informations complémentaires ont été ajoutées. S'ensuit un aperçu du développement agricole des Côtes Saint-Pierre et Saint-Paul, dont l'argumentaire provient essentiellement des rapports d'Ethnoscop (2009)[15], puis de Blouin (2011)[16]. Pour sa part, le résumé du développement industriel de la zone d'étude est tiré du rapport de Patrimoine Experts (2016)[17]. Enfin, la description du lotissement, puis la présentation des bâtiments connus constituent une analyse originale qui s'appuie sur le dépouillement d'une soixantaine de documents d'archives, de même que sur le commentaire de quelques plans significatifs.

3.3.1 Le Sud-Ouest

La zone d'étude du projet Turcot recoupe en grande partie l'arrondissement du Sud-Ouest. Elle concerne plus particulièrement deux anciennes agglomérations, soit Saint-Henri et Côte-Saint-Paul. Occupés depuis le XVII^{e} siècle, les noyaux villageois se sont développés au courant du XIX^{e} siècle, propulsé par l'essor industriel et urbain qu'entraine la construction du Canal de Lachine, puis l'aménagement des chemins de fers. Le premier hameau à apparaitre dans le secteur, Saint-Henri-des-Tanneries et est à l'origine constituée de concessions se trouvant sur deux fiefs, ceux de Saint-Joseph et de Saint-Augustin, appartenant respectivement aux Hospitalières de Saint-Joseph et aux Sœurs Grises. Le nom du hameau fait référence aux nombreuses tanneries artisanales qui s'y trouvaient entre le XVII^{e} et la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Les tanneries se sont implantées à l'écart des principales agglomérations de l'ile de Montréal d'après certains auteurs, dont Lafleur (1989 : 6), en raison des odeurs associées au tannage et des contaminations provenant de l'écoulement des eaux usées. Il semble que ce soit d'abord la présence du ruisseau Glen qui ait motivé le choix du site, probablement en conjonction avec le tracé d'une voie menant jusqu'à Montréal. Le ruisseau fournissait l'eau nécessaire aux processus de transformation des peaux (trempage et rinçage). De même, il est également permis de croire qu'avec la proximité de la rivière Saint-Pierre, puis l'utilisation probable de son énergie hydraulique, d'autres activités parallèles aient été mises en place en marge du traitement des peaux, telles que le broyage de certaines matières utilisées dans le processus de tannage (Sévigny, 1986 : 176). Plus tard, le ruisseau Glen cèdera sa place au canal de Lachine, aux abords duquel s'installeront plusieurs industries de transformation et de traitement du cuir.

---

14 Ethnoscop Inc. 2008, *Complexe Turcot. Étude de potentiel - phase 2*, Ville de Montréal, Vol. 1, 43 p.

15 Ethnoscop Inc. 2008, *Terrain Cegecom, Chemin de la Côte-Saint-Paul et rue Sainte-Marie, Montréal*, Ville de Montréal, 58 p.

16 Blouin, Yanik, 2011, *Analyse documentaire et cartographique de l'îlot Saint-Pierre Apôtre*, Annexe 1.

17 Patrimoine Experts, 2016, *Surveillance archéologique, Travaux de décontamination de l'ancienne gare de triage Turcot, secteur de la rotonde*, MTQ, 80 p.

En 1686, on recense la première mention d'une tannerie dans l'ouest de Montréal. Le village des Tanneries sera officiellement relié au réseau routier à partir de 1695, date où on retrouve une ordonnance qui homologue un chemin public entre Montréal et Lachine (route du coteau Saint-Pierre, Upper Lachine Road, rue Saint-Jacques) (Massicotte, 1936 : 145). Ensuite, le village se développera progressivement au courant du XVIII[e] siècle. En 1781, la *Déclaration du fief et seigneurie de l'Îsle de Montréal* y fait état de onze familles dont huit possèdent une tannerie (Perreault, 1969). En 1825, le village des Tanneries des Rolland compte 466 personnes. Parmi celles-ci figurent 110 artisans du cuir, 250 agriculteurs ainsi que 30 aubergistes.

Le toponyme tire son origine de la descendance de Gabriel Lenoir dit Rolland. En effet, en 1706, ce dernier s'engage comme apprenti auprès de Gérard Barsalou, dont il devient l'associé en 1713. Plus tard, en 1781, on ne compte pas moins de six propriétaires tanneurs qui portent le nom de Rolland (Lafleur, 1989 : 11-13). Avant l'aménagement du canal de Lachine, la route qui traverse le village de Saint-Henri-des-Tanneries permet de contourner par voie terrestre les rapides de Lachine. Les débardeurs débarquent les marchandises au port de Montréal, qui sont ensuite acheminées jusqu'à Lachine pour continuer leur parcours (Desjardins, 2006 : 54). En 1831, la route sera améliorée afin de la rendre plus carrossable (Sévigny, 1986 : 175, 185). Avant l'élargissement du canal de Lachine (1843-1848), les navires de plus gros tonnage doivent demeurer au port de Montréal.

Dans le cas du noyau villageois de Saint-Henri, le secteur artisanal des tanneries est progressivement délaissé au cours du XIX[e] siècle, au profit d'installations industrielles. Misant sur la proximité de la voie d'eau, deux tanneries mécanisées s'implanteront à Saint-Henri, celle de Moseley and Ricker, sur les bords du canal et celle de Thomas Ecroyd, sur la rue du Collège (Lafleur, 1989 : 14). En 1861, on dénombre 1963 habitants à Saint-Henri et les métiers du cuir y sont encore dominants. En 1870, la population passe à plus de 5 000 habitants. La cité de Saint-Henri est incorporée en 1874, mais la partie orientale s'en détache en 1876, pour former la cité de Sainte-Cunégonde (Massicotte, 2002 : 240-243).

Dans la ville de Saint-Henri, un premier système d'approvisionnement en eau est construit à partir de 1880, tandis que la construction des égouts est entreprise à partir de 1888 (Massicotte, 2002 : 240-243). L'éclairage au gaz des rues est implanté dès 1877, alors qu'un premier contrat d'éclairage électrique est accordé en 1891 (Massicotte, 2002 : 311). Concernant les transports publics, au début des années 1860, des chars sur rails empruntent les rues Notre-Dame et Saint-Jacques. En 1876, une seconde ligne est ouverte sur la rue Saint-Antoine. Les lignes électriques seront quant à elles implantées à partir de 1891 (Massicotte, 2002 : 313-315), l'une d'entre elles (1904-1957), circulant sur la rue Notre-Dame, continuait vers le chemin de la Côte-Saint-Paul, traversant le canal par le pont no 6 (pont de la Côte-Saint-Paul) vers la rue de l'Église (SACL, 2003 : 23-24).

Les principaux développements du secteur pendant le XIX[e] siècle s'articulent autour des creusements du canal de Lachine, puis du canal de l'Aqueduc. Ceux-ci marqueront les nouvelles frontières de la municipalité, créée dans les années 1870. Au moment de l'incorporation, les nouvelles limites de la municipalité de Côte-Saint-Paul s'étendent jusqu'au canal de Lachine au nord, au canal de l'Aqueduc au sud, aux frontières de la paroisse de Lachine à l'ouest et à la ligne de chemin de fer du Grand Tronc à l'est (Massicotte, 2002 : 156). À cette époque, les industries se concentrent autour des écluses de Côte-Saint-Paul. Confiée

à un seul locateur, cette zone sera étroitement associée au développement du village de Côte-Saint-Paul.

Les premières industries qui s'y trouvent se concentrent autour du canal de Lachine, de part et d'autre du tunnel Saint-Rémi (clouteries, meuneries, scierie, tonnellerie, fabrique de cloches, etc.) (Desjardins, 2016 : 269). À partir de la fin du XIX^{e} siècle, l'énergie hydraulique est supplantée par les machines à vapeur alimentées au charbon. Les industries situées le long du canal de Lachine ne seront plus dépendantes de l'acheminement en eau pour l'activation de leurs turbines. L'arrivée de l'énergie électrique au XX^{e} siècle verra l'implantation de grandes entreprises du fer : Dominion Bridge, Stelfil, Jenkins Canada, puis Allis Chalmers à la ville de Lachine (Desjardins, 2016 : 273).

3.3.2 Le développement agricole

Il est difficile de contextualiser les débuts du développement des terres bordant le lac Saint-Pierre (Ethnoscop, 2009 : 17). En effet, bien que les premières concessions des côtes Saint-Pierre, du côté nord de l'ancien lac, puis Saint-Paul, sur la rive sud apparaissent dès le XVII^{e} siècle, elles semblent toutes situées aux limites de la zone d'étude. Le secteur était pourtant connu, mais il est difficile d'en déterminer les enjeux spécifiques à cette époque (Dechêne, 1988). Deux hypothèses s'opposent : 1) soit qu'il s'agissait-là d'un lieu peu propice à l'implantation de colons, ou encore 2) cette partie du territoire était réservée à des usages différents (Ethnoscop, 2009 : 17).

Malgré tout, au tournant des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, presque toutes les concessions des côtes Saint-Pierre et Saint-Paul ont été attribuées. En 1702, le plan de Vachon de Belmont présente la répartition des différentes zones de concessions à l'échelle de l'ile de Montréal. Aux abords du lac Saint-Pierre, on ne retrouve que la côte Saint-Pierre, qui prend place sur le sommet de la terrasse Sherbrooke, puis la côte Saint-Paul, située sur la berge Sud du lac Saint-Pierre. À l'est du lac, la carte ne présente aucune concession ; elle positionne cependant un moulin sur le cours de la rivière Saint-Pierre.

Il s'avère rapidement que les superficies concédées dans ces nouvelles côtes sont insuffisantes (Dechêne, 1988). En effet, il semble que le découpage des terres ait davantage été gouverné par la volonté de densifier l'occupation, plutôt qu'appuyée sur une volonté de développement du territoire. Le village de la Côte Saint-Paul, dont les terres seront concédées par les Seigneurs de Montréal avant la fin du XVII^{e} siècle, sera d'abord essentiellement rural et principalement dominé par l'agriculture (Dechêne, 1974 : 259-264). En 1731, on y compte 22 concessionnaires, dont les lots font front sur la bordure sud du lac Saint-Pierre. Les maisons et dépendances des concessionnaires seront bâties en bordure de l'ancien tracé de la rue Saint-Patrick (Ethnoscop, 2008 : 21). À l'époque, cette position devait correspondre aux marges exploitables du lac Saint-Pierre. Enfin, vers le sud-est, l'arrière des concessions de la côte Saint-Paul s'appuiera sur le fond des grandes terres accordées en bordure du fleuve (Roy ,1943 : 82-84).

3.3.3 Le développement industriel

Parmi les facteurs de développement majeurs de Saint-Henri, on compte la construction (1821-1825) puis l'agrandissement (1843-1848) du canal de Lachine, ainsi que l'avènement des chemins de fer (1847 : Montréal-Lachine ; 1853 : Grand Tronc). Ainsi, le canal de Lachine marquera désormais la limite sud de Saint-Henri lors de la création de la municipalité en 1874 (Cité de Saint-Henri), tandis que les voies ferrées provenant de Montréal et du pont Victoria (1859) traverseront la municipalité (Sévigny, 1986 : 182-190). Ces deux voies de transport majeures insuffleront un fort développement industriel, entrainant l'urbanisation du secteur. Après le premier agrandissement du canal (1843-1848) et un second agrandissement (1873-1885) les industries s'implanteront progressivement aux abords des écluses, dont le débit différentiel permettait de faire activer les machines hydrauliques. Les lotissements situés près des écluses seront rapidement aménagés et formeront plusieurs pôles industriels, notamment autour du bassin de Saint-Gabriel (bassin 3), situé non loin de la zone d'étude, puis du bassin Saint-Paul (bassin 4), (Desjardins, 2016 : 263).

Au milieu du XIX^{e} siècle, Montréal voit éclore les prémisses du développement ferroviaire de l'ile, mais également de tout le Canada. La compagnie ferroviaire *Montreal and Lachine Railroad Company* est incorporée le 6 juin 1846. La construction d'une voie ferrée reliant la gare Bonaventure à Montréal et le quai du village de Lachine a lieu à l'été et à l'automne de l'année suivante. La ligne de chemin de fer est inaugurée le 19 novembre 1847. Le passage de la voie ferrée dans les limites de la tourbière du lac Saint-Pierre est rendu possible grâce à une construction sur pilotis. De plus, les déblais provenant de l'élargissement du canal de Lachine, réalisé à la même période, sont réemployés comme lit de pose pour la chaussée du chemin de fer (Ethnoscop, 2008 : 24).

Dans les années 1850, plusieurs compagnies naissantes fusionnent tour à tour afin d'étendre leurs activités sur des territoires toujours plus grands. Ainsi, en 1852, la *Montreal and New York Railroad Company* émerge de l'association de la *Montreal and Lachine Railroad Company* et de la *Louis and Province Line Railway Company*. En 1857, la nouvelle entité fusionne cette fois avec la *Company of Proprietors of the Champlain and Saint Lawrence Railroad* pour former la *Montreal and Champlain Railroad Company*.

En marge de ces activités d'agrandissement du chemin de fer, la *Grand Tronc Railway Company of Canada* construit, dès 1852, sa propre voie ferrée reliant les villes de Montréal et de Toronto, passant également par la cour Turcot. Puis en 1864, le Grand Tronc loue les équipements de la *Montreal and Champlain Railroad Company*, qu'il finira par acheter en 1872.

Le complexe de la gare de triage Turcot semble débuter vers 1896, avec l'achat d'équipements appartenant à la *Montreal Park and Island Railway Company*, mais les aménagements les plus importants ne seront réalisés qu'entre 1904 et 1906. En 1921, le gouvernement canadien devient propriétaire du Grand Tronc qui sera intégré plus tard dans le réseau du Canadien National (CN). L'analyse des chaines de titres réalisée par Ethnoscop dans le cadre de son étude de potentiel permettait de relever cinq périodes d'expansion du complexe, soit en 1909-1911, en 1915, en 1927-1928, en 1930-1931, puis en 1940 (Eth-

noscop, 2008 : 25). L'abandon progressif des installations commence dans les années 1960, avec la relocalisation des activités vers la nouvelle gare de triage de la Côte-de-Liesse. En effet, après une cinquantaine d'années, les équipements de béton de la rotonde et des bâtiments adjacents sont devenus vétustes et l'espace demeure restreint. De plus, l'arrivée des locomotives diésel en 1952, qui remplacent peu à peu les anciennes locomotives à vapeur, incite les autorités à réviser les objectifs ciblés pour la cour Turcot. Au moment de la construction de l'échangeur Turcot, en 1967, le parc ferroviaire est utilisé pour l'entreposage de conteneurs.

Situés en marge de la gare de triage Turcot, les lotissements des rues Saint-Jacques, Cazelais et Saint-Rémi semblent desservir différents commerces de service (vente de détail, hôtellerie et restauration). En partie motivés par la présence d'une gare à proximité, plusieurs projets de découpage fonciers prendront place sur les terrains situés entre la gare de triage et la rue Saint-Rémi. Malheureusement, aucun ne semble avoir conduit à l'émergence de nouvelles constructions domestiques.

3.3.4 Les phases de lotissements

Dans le cadre de la présentation des données archéologiques liées à ce rapport, l'étude des lots recoupant les secteurs d'intervention 6, 7 et 8 s'oriente principalement vers la parcelle 187, du cadastre de 1878. À cette époque, ce lot couvre des terrains situés du côté ouest de la rue Saint-Rémi, puis au sud de la rue Saint-Jacques et au nord du tracé du chemin de fer (figure 3.7, avant 1878). Outre la présence des tanneries, pendant le XIX^{e} siècle, l'histoire de ces secteurs est intimement liée à la construction de la voie ferrée.

Dès les années 1860, les terrains avoisinant les équipements de la gare de triage Turcot ont été lotis afin d'abriter les employés du chemin de fer (Ethnoscop, 2009). Ainsi, la terre de Philippe Turcot est subdivisée dans la 1re moitié du XIX^{e} siècle (Péladau, 1778). À l'emplacement de l'actuelle rue Saint-Rémi, la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc achète une parcelle de terre auprès de Charles Cazelais[18] en 1854 (Taché, 1873 ; Lovell, 1887-1891). L'intervention archéologique effectuée par la firme Patrimoine Expert en 2015 s'insère principalement à l'intérieur du lot 187. Ce lot est localisé entre la rue Saint-Rémi, le chemin de fer, la rue Saint-Jacques et le lot 186 (Beaubien, 1872).

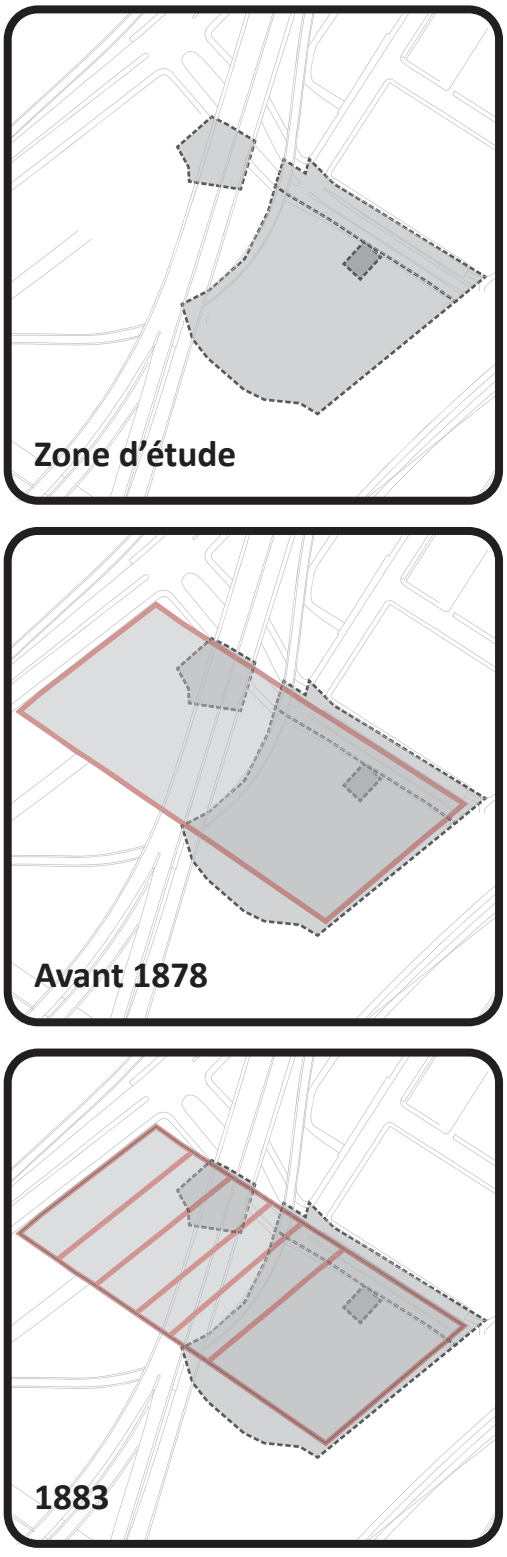

Figure 3.7 Phases du morcellement codastral; a) limites de la zone d'étude; b) lot 187, limites antérieures à 1878; c) découpage de 1883. Échelle approximative 1: 5 000.

[18] On rencontre également la graphie « Cazelets » dans les actes.

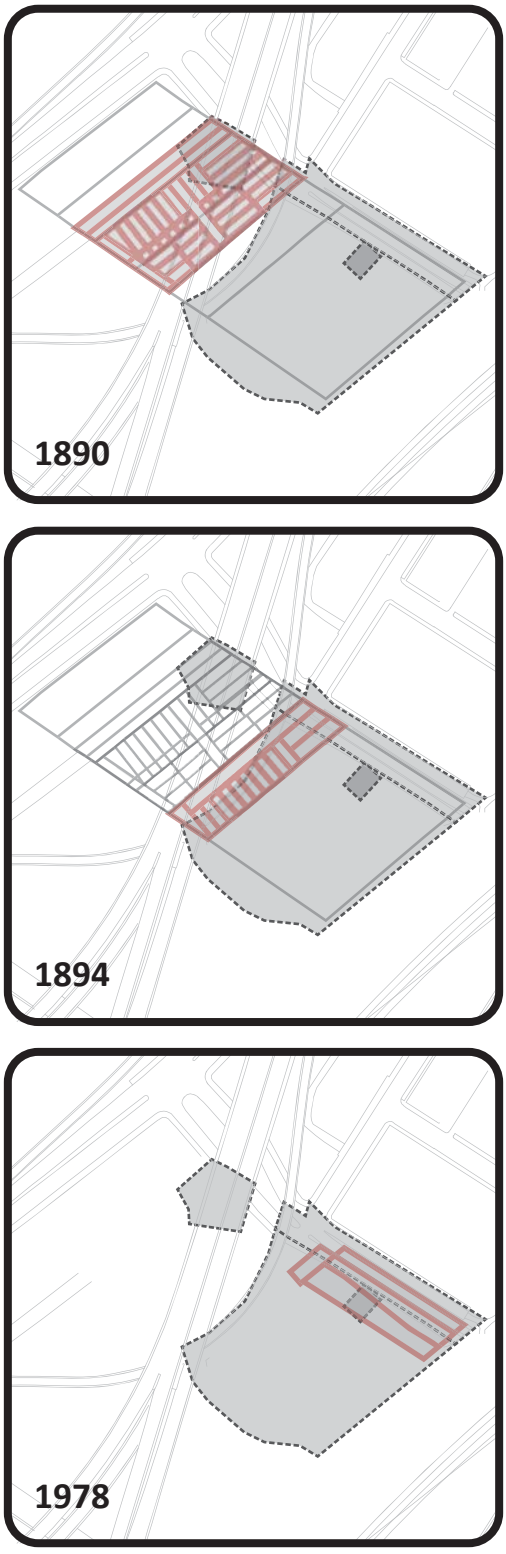

Figure 3.8 Phases du morcellement cadastral (découpages de la fin du 19e siècle): a) le projet de 1890; b) les ajouts de 1894; c) l'agrandissement de la rue Saint-Rémi en 1978. Échelle approximative 1: 5 000.

À l'époque, il était borné au nord par le « chemin de la Côte Saint-Pierre »[19], au sud par le chemin de fer le Grand Tronc, à l'ouest par le lot 186 et à l'est

par un « chemin public »[20] (Taché, 1873). Il contenait deux arpents de largeur (116,94 m), sur quatre arpents (233,88 m) et quatre perches (20,11 m) de profondeur à l'une de ses extrémités, puis quatre arpents (233,88 m), trois perches (15,08 m) et deux pieds à l'autre, formant une superficie totale de huit arpents (467,76 m²) et soixante-quinze perches (377,19 m²) (Taché, 1873).

Il est possible qu'avant 1873 le lot 187 ait eu un dénombrement différent, puisque le lotissement officiel de la municipalité de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal est présenté sur un plan signé par J.O. Beaubien, commissaire des Terres de la Couronne, le 4 juin 1872 (Beaubien, 1872). En 1883, un premier découpage cadastral est réalisé, morcelant le lot en 6 parties inégales (figure 3.7, 1883). De plus, la trace du lot 187 se perd en 1906. Heureusement, les plans officiels et les livres de renvoi permettent tout de même de faire des liens entre les propriétaires et les occupants du lot 187 avant 1906. En effet, à la fin du XIX^{e} siècle, les archives comprennent plusieurs transactions impliquant des subdivisions cadastrales qui seront annulées par la suite (figure 3.8, 1890 et 1894).

3.3.4.1 Turcot et Cazelais

En 1778, le lot appartient à Charles Turcot, voisin de Mme Prud'homme à l'ouest et des Dames Grises à l'est (Péladau, 1778). Le lot est subdivisé un peu avant 1854 pour accommoder le passage du chemin de fer. En 1860, la partie au sud du chemin de fer appartient encore à M. Philippe Turcot (Perreault, 1860). Cette année-là, le lot 187 se présentait comme étant un champ comportant trois bâtisses. On retrouvait notamment un bâtiment en briques situé à l'angle des rues Saint-Paul (Saint-Rémi) et Saint-Jacques, puis deux bâtiments en bois, de dimensions réduites, situés derrière la maison (Montreal Water Works, 1860 : f2[21]; Rielle, 1876). La construction principale semble correspondre à l'emplacement de l'une des tanneries fouillées lors de l'intervention de 2015.

[19] La dénomination « Chemin de la Côte Saint-Pierre » retrouvée dans le livre de renvoi du lot no 187 en 1873 réfère à Upper Lachine road. Elle fait également référence à la rue Notre-Dame, puis à la rue Saint-Jacques. La côte Saint-Pierre était une division territoriale située au nord du lac Saint-Pierre et les Sulpiciens avaient nommé la voie qui la traversait le « Chemin de la Côte Saint-Pierre ». Les Sulpiciens enregistraient les concessions de terres en « côtes » et le « chemin du roy » qui le traversait prenait son nom (Beauregard, 1984).

[20] De plus, le chemin public qui longeait le lot 187 en 1873 deviendra le chemin de la Côte-Saint-Paul ou « Cote Saint-Paul road ». Ce nom sera officialisé vers 1870 (Taché, 1873 ; Baudry, 1883). Ce chemin est visible sur les plans de Montréal au moins depuis 1854 (Lith, 1854).

[21] Montreal Water Works. Feuillet 2. 21-2 Archives et plan parcellaires de la Ville de Montréal. 1860 – 3 (473-2).

Figure 3.9
Extrait du plan de l'arpenteur Beaudry, réalisé en 1883 (Beaudry 1883).

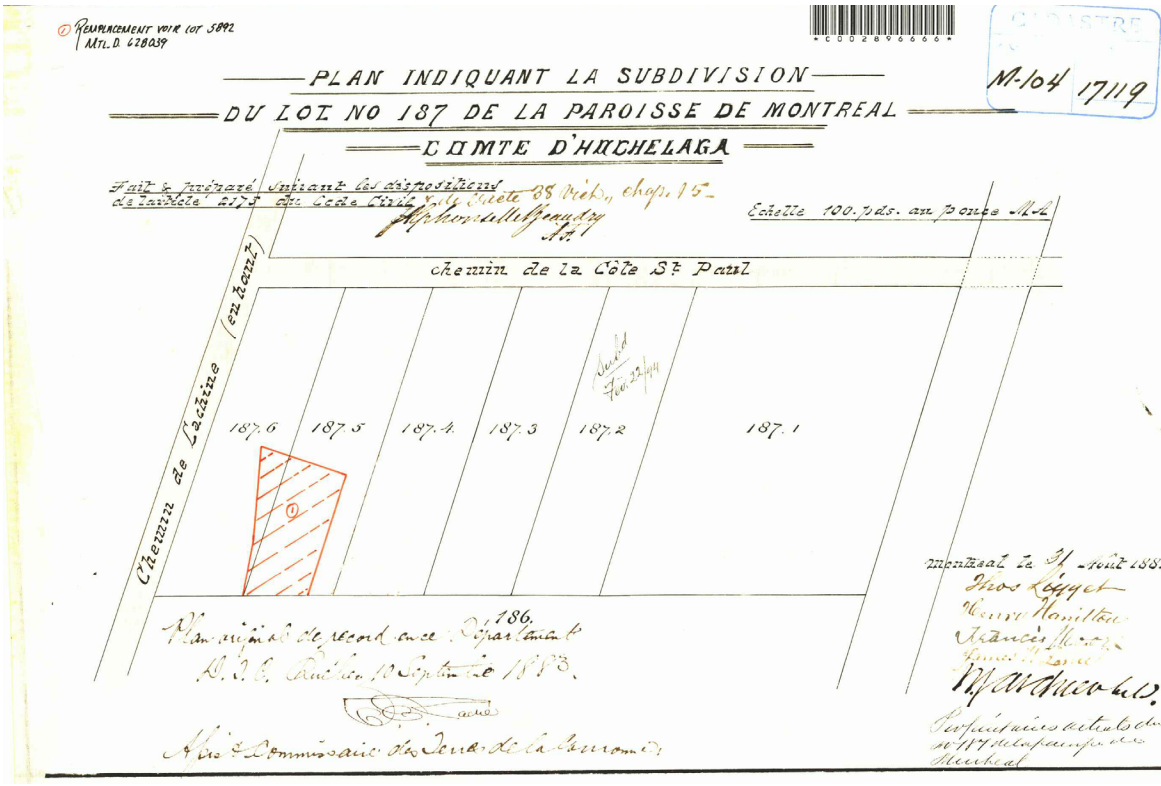

Il est difficile d'attribuer des fonctions spécifiques aux dépendances de bois construites à l'arrière. En 1873, la famille Cazelais était propriétaire des lots 186 et 187, ils étaient voisins des familles Leach et Décary (Taché, 1873; Beaubien, 1872). Ainsi, il est fort probable que le plan de la Montreal Water Works présente l'état de leur habitation vers 1860 (Montreal Water Works, 1860 : f2).

Veuve de Charles Cazelais, Geneviève Lenoir dit Rolland serait la dernière représentante des Cazelais sur ce lot. Il est indiqué dans l'annuaire Lovell de 1871 qu'elle habite dans l'ouest de Saint-Henri des tanneries. Il est aussi probable qu'elle habite une (ancienne) tannerie à l'ouest de Saint-Henri (Lovell, 1871). En 1873, elle représente Alphonse Cazelet, son fils, lors de la vente du lot 1644 à Duncan McCormick. Alphonse Cazelet était marchand-épicier de son vivant. Il mourut le 8 juin 1880 sans laisser d'enfant ni d'autre descendant. Dans l'acte de décès d'Alphonse Cazelet, Geneviève Lenoir dit Rolland, sa mère, dit être seule héritière des propriétés de son fils (Lenoir dit Rolland, 1880). Son frère Jean-Baptiste Cazelais est également marchand-épicier à Saint-Henri (Lenoir dit Rolland, 1880).

3.3.4.2 Duncan McCormick

En 1873, Geneviève Lenoir dit Rolland vend le lot 187 à Duncan McCormick. La même année, un plan de lotissement en quartier résidentiel est proposé par Eugène-Étienne Taché, assistant-commissaire des terres de la couronne, puis un plan est dessiné par Alphonse Baudry, arpenteur-juré (figure 3.9). Ce plan propose une subdivision du lot 187 en 118 parties, chacune faisant face à une rue, avec une ruelle à l'arrière, très commun aux quartiers résidentiels des faubourgs de Montréal de l'époque. Le projet est toutefois annulé quelques années plus tard.

Chose certaine, Duncan McCormick n'habitait pas sur cette terre. Un acte de vente de 1874 le décrit comme étant un gentilhomme. L'année suivante, un autre document le présente au côté de McCormick senior, qui habite pour sa part à « South Georgetown » (Lighthall, 1874). Cette année-là, Duncan McCormick (probablement le fils) et Robert Bickerdike fondent ensemble une entreprise qui comportait notamment un abattoir, de même que la Robert Bickerdike Compagny. Bikerdike est décrit à titre de « *porc butcher* » ; la Bickerdike Compagny vend ses produits au marché Saint-Antoine (Tannery west), vraisemblablement à la stalle numéro 1 (Lovell, 1875-1879). C'est en 1876 que Bickerdike débute l'exportation des bovins, jeune industrie qui en était seulement à ses débuts à Montréal. Plus tard, il se classera parmi les membres les plus prospères de cette industrie au Canada (Jedwab, 2005). Des activités de boucheries auraient pu se tenir sur le lot 187, mais nous n'avons pour l'instant aucune preuve d'activités commerciales entre 1873 et 1883, soit durant la période McCormick[22] (Taché, 1873-1883). Bien que le projet de lotissement de 1873 ait été abandonné, la proposition du tracé des rues Pullman (lot no 187-102) et Alcova (lot no 187-35) demeureront inscrites dans le cadastre de la Ville (Baudry, 1873).

3.3.4.3 Les agents d'immeubles

En 1883, un groupe de spéculateurs achète les lots 187-1 à 187-6 à Duncan McCormick : Henry Thomas Liggett, marchant et agent d'immeuble, Francis Moore, avocat, James W. Leslie, puis William N. Hamilton, jardiniers (Baudry, 1883). Une nouvelle subdivision est proposée en 1883, formant les parties 187- 1 à 187-6 (Taché, 1873-1883). La numérotation des **.** débute du côté sud-est, près du chemin de fer. Ainsi, les secteurs d'intervention 6, 7 et 8, ciblés par cette étude, empiétaient sur les parties 1, 2 et 3 du lot 187 (figure 3.7, 1883). Une vingtaine d'années plus tard, Liggett se présente toujours comme un agent d'immeuble, alors que plusieurs publicités apparaissent dans le journal The Gazette en 1906 (The Gazette, 1906 : 24 février, 14 avril, 22 mai et 11 aout). Ces dernières annoncent notamment la mise en vente du Thornton Park. Il s'agit en fait d'un domaine développé sur le lot-partie 187-1. Le plan de Goad de cette époque présente notamment trois bâtiments de bois, d'un l'un est identifié comme étant l'hôtel Béliveau, puis une dépendance recouverte de tôle. Dans son annonce du 14 avril 1906, Liggett précise qu'il s'agit d'un terrain de 115 000 pieds carrés comprenant entre autres un hôtel, mais aussi 8 logements. En 1909, la Gazette affiche à nouveau la mise en vente du Thornton Park (The Gazette, 3 juillet 1909 : 9).

3.3.4.4 La période des Hôtels

Le plan de 1860 (Montreal Water Works) ne présente aucune construction pour les parties situées au centre et plus au sud du lot (**plan 3.1**). Il en est de même avec le plan de 1879 (Hopkins), bien que l'on y perçoive l'habitation de la rue Saint-Jacques, de même qu'une dépendance située à l'arrière (**plan 3.2**). Il faut attendre la série de 1890 des plans de Goad pour voir apparaitre les premiers bâtiments dans le secteur 7 (**plan 3.3**). La représentation plus grossière du plan de Pinsonneault (1907) vient modifier passablement les formes proposées (**plan 3.4**). Toutefois, c'est l'édition du plan de 1907, préparé par Goad, puis révisé peu de temps après, qui possède le plus grand nombre de détails architecturaux concernant les bâtiments présents dans le secteur 7 (**plan 3.5**). Mais déjà en 1912 (Goad), le terrain s'est modifié et les constructions qui bordaient la voie ferrée sont disparues (**plan 3.6**).

[22] Il n'existe pas de preuve matérielle à l'appui de cette hypothèse, sauf peut-être les quelques os de boucherie de porc trouvés lors de l'intervention de 2016.

Bien que Goad réalise généralement des plans de bonne qualité, le relevé de 1913 présente un bâtiment qui se retrouve (trop) décalé vers le sud-est, contrastant fortement avec les précédents plans (**plan 3.7**). En 1949, le plan d'occupation du sol confirme la disparition de tous les éléments les plus anciens, puis leur remplacement par un édifice qui était encore en place au moment de débuter les interventions (**plan 3.8**). Les dernières phases de transactions foncières sont associées à la cession des terrains au moment de construire l'échangeur Turcot dans les années 1960. Il semble cependant que certaines transactions ne seront confirmées que tardivement (figure 3.10, 1989 et 2001).

Entre 1900 et 1906, une série de locataires ou d'occupants vont se succéder sur le lot 187-1, couvert par le secteur 7 de l'inventaire archéologique (Lovell, 1900 à 1906). Le nom de l'hôtel Béliveau est cité une première fois en 1906-1907 dans l'annuaire Lovell. On le retrouve situé au 49, côte Saint-Paul road (Lovell, 1906-1907). En 1910 et 1911, les adresses affichées au parc Thornton changent, répondant surement à la densification du cadre bâti de Saint-Henri et Notre-Dame-de-Grâce. Ainsi, l'hôtel Béliveau s'affiche avec le numéro civique 186, alors qu'un Arthur Béliveau habite pour sa part au 184 (Lovell, 1910-1911). Il semblerait donc que l'hôtelier habite sur son lieu de travail, mais que son logement possède sa propre porte.

Cette année-là, un mystère entourant la disparition d'une jeune fille attire l'attention sur une annonce de journal, l'article est daté du 28 octobre 2010, mais le journal et l'auteur sont anonymes. Le corps de Cécile Michaud est découvert à l'angle de la rue Sainte-Catherine près de l'avenue Kingston et Notre-Dame le 24 octobre 1910. Cette dernière aurait été vue pour la dernière fois à l'Hôtel Béliveau, situé sur côte Saint-Paul. La forme du bâtiment correspond à la forme du bâtiment rénové présenté sur le plan d'assurance de Goad (1894, corrigé en 1906). Mme Béliveau aurait vu Cécile Michaud pour la dernière fois alors qu'elle déambulait sur la terrasse de l'hôtel, puis elle entendit une voiture et la fille disparut. L'article présente un plan détaillé du rez-de-chaussée de l'hôtel, très pertinent pour comprendre la dispersion des artefacts à l'intérieur des vestiges du bâtiment mis au jour sur BiFj-115.

L'affaire Michaud met l'hôtel Béliveau à l'avant-scène et l'enquête fait ressortir plusieurs manquements à la loi sur les débits de boisson. En novembre 1910, Arthur Béliveau se voit révoquer son droit de vendre de l'alcool. Il semble que ce soit la fin pour l'hôtelier puisque quelque temps après, le *Beliveau's Hotel* devient le *Sicotte's Hotel* en 1911 (Lovell, 1911-1912), puis sera renommé le *Mackenzie Hotel* en 1913 (Lovell, 1913-1914). Les deux bâtiments au sud sont démolis dans l'Atlas de Goad de 1913, mais l'hôtel est encore visible (Goad, 1913). L'hôtel serait abandonné cette même année et mis en liquidation entre 1913 et 1918 (Dunton, 1913). En 1906, Thomas Liggett le propriétaire du Thornton Park, est identifié comme étant agent d'immeuble, mais aussi

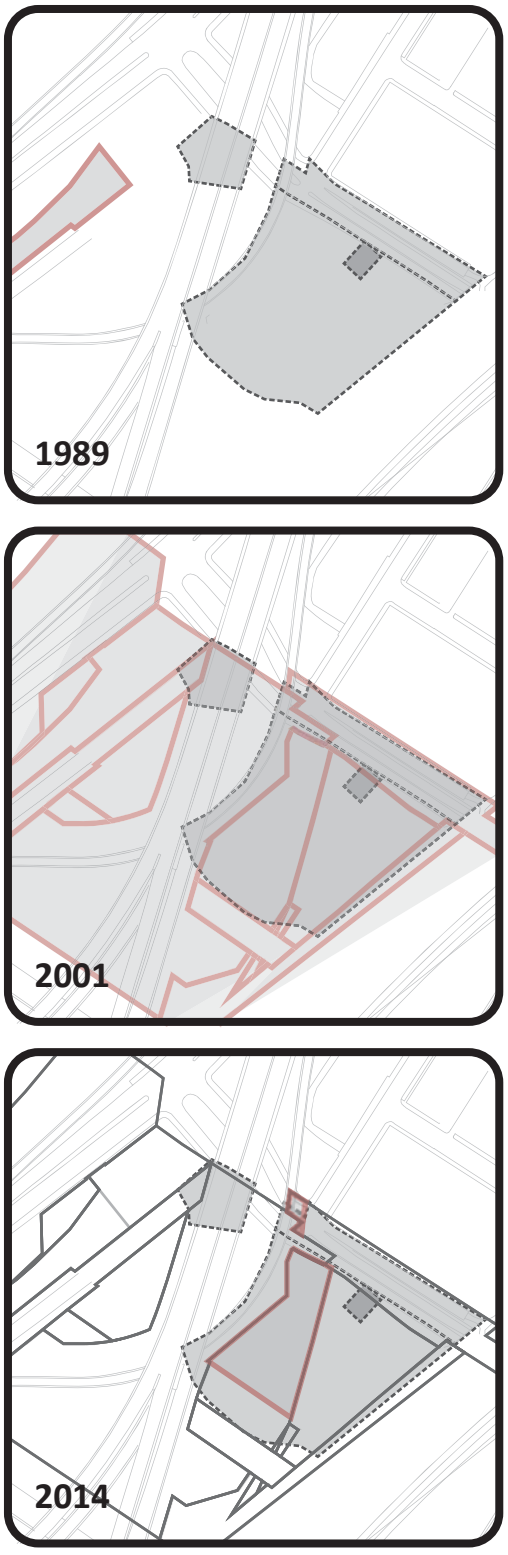

Figure 3.10 Phases du morcellement cadastral; les cessions des droits en faveur de la construction de l'échangeur Turcot. Échelle approximative 1: 5 000.

marchant et « Carpet dealer »[23]. Il cède le lot 187-1 à Thomas Liggett Limited, avec les bâtiments érigés dessus pour un montant symbolique de 1$ (Labadie, 1906). Le liquidateur John Hyde, vice-président de la Thomas Liggett Limited est nommé en 1906 par le juge Pagnuelo de la Cour supérieure du Québec (Pagnuelo, 1906). Cette année-là John Hyde vend le lot 187-1 et quatre autres terrains sur l'ile de Montréal situés sur différents sites à Montréal : l'un à Westmount, son commerce de tapis de la rue Notre-Dame, un terrain situé au Parc Belmont, avec une grande demeure puis une possession à Châteauguay. Le lot 187-1 est vendu en liquidation en 1913 pour la somme de 45 000 $ et une superficie de 112 150 pieds^2 à la West End Land Compagny et James Hutchison avec les bâtiments érigés dessus (Dunton, 1913).

De 1913 à 1918, les actes notariés font maintenant référence au Thornton Park lorsqu'il s'agit d'identifier le lot 187-1 (Dunton, 1913). En 1913, la Sunlife Assurance Compagny of Canada prête à la West End Land Compagny la somme de 12 000 $, payable en 5 ans avec un taux d'intérêt de 7% par année pour assurer le Thornton Park, situé sur la côte Saint-Paul, devenue la rue Saint-Rémi, avec les bâtiments érigés dessus (Barron, 1913). Les directeurs de la West End Land Compagny s'engagent à assurer les bâtiments contre le feu.

Entre temps, des changements importants surviennent sur la rue Saint-Rémi. Le chemin public décrit en 1873 devient la côte Saint-Paul en 1883 (Taché, 1873-1883). En 1904, la ville achète le chemin à « The Montreal Turnpike Trust Compagny ». Cet acte de vente est acquitté en 1904 par V. Morin, notaire public, puis dessiné sur le plan du registre des propriétés de la ville de Montréal (Montréal, Registre des propriétés de la Ville de Montréal: volume 4. - 1920-2000., 2016). En 1910-1911, entre la rue Turcot et la rue Saint-Jacques, les adresses passent de la côte Saint-Paul à la rue Saint-Rémi (Lovell, 1912-1913). En 1925, d'importants travaux d'élargissement de la rue Saint-Rémi sont planifiés par la Ville de Montréal lors de la construction du tunnel Saint-Rémi. La Ville achète une parcelle de terrain de 7 975 pieds^2 à Imperial Tobacco Compagny of Canada Limited pour la somme de 7 200 $ (Beaudry, 1925). À la même période, le quartier est doté de systèmes d'aqueducs et d'égouts et des canalisations sont construites sous les rues Saint-Rémi, Pullman et Alcova (Montréal, 193-).

La Imperial Tobacco Compagny of Canada Limited achète le lot 187-1 à la West End Land Compagny en 1918. Le président William J. Brewman fera ériger le bâtiment à 4 étages en briques rouges ainsi que le stationnement qui recouvrira le site BiFj-115 jusqu'en 2015 (Rowat, 1918). L'hôtel disparaît probablement à cette occasion.

Au nord du lot 187-1, à l'angle de la rue Pullman et Saint-Rémi, on constate qu'avant la construction de l'échangeur Turcot, on pouvait aller jouer au baseball et regarder des spectacles en plein air au Parc Vaillant. Le parc est également décrit sur le plan des terrains requis pour la construction de l'échangeur Turcot en 1966 (Dancose, 1966). Le parc est là depuis au moins 193-, puisqu'il apparait sur le plan d'aménagement des canalisations de la Ville de Montréal (Montréal, 193-). Il occupe les lots anciens 187-2, à 187-4. Ces lots ont été subdivisés en 1890, mais seul le lot-partie 187-4 présente une construction dans la période précédant la construction de l'échangeur Turcot (Taché, 1890).

[23] Liggett tient son commerce de tapis au 604-606 rue Sainte-Catherine.

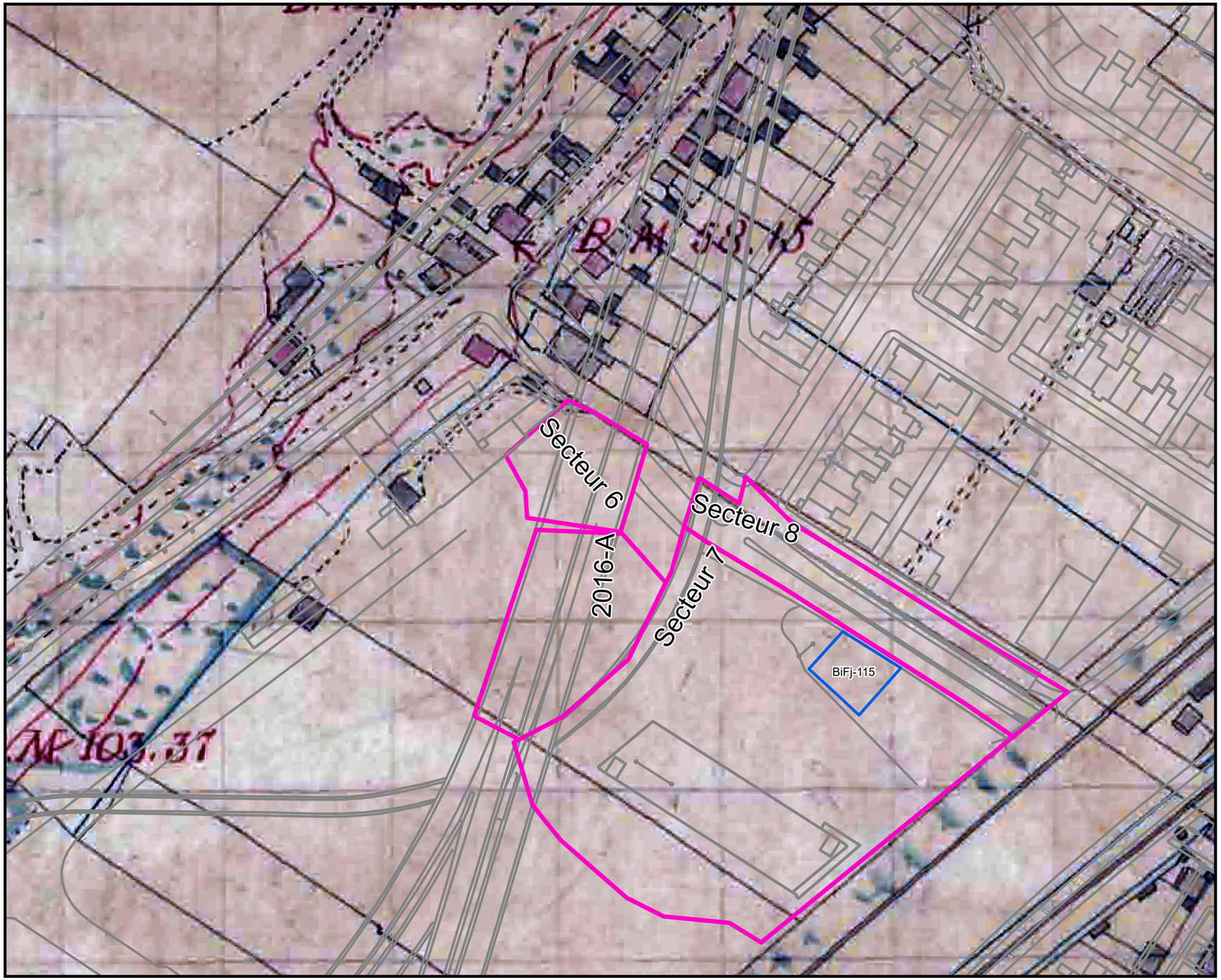

Projet Turcot
Secteurs 6 à 8; BiFj-115

Plan 3.1

Superposition du plan de Sitwell (1860) sur la trame urbaine actuelle

Légende

- Limite du site archéologique
- Limites des secteurs
- Trame actuelle

N

0 40 Mètres

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
BAnQ, collection numérique

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx **25 juin 2019** **Philippe Charette, archéologue**

Projet Turcot
Secteurs 6 à 8; BiFj-115

Plan 3.2

Superposition du plan de Hopkins (1879) sur la trame urbaine actuelle

Légende

- Limite du site archéologique
- Limite des secteurs
- Trame actuelle

N

0 40 Mètres

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
BAnQ, collection numérique

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

Projet Turcot
Secteurs 6 à 8; BiFj-115

Plan 3.3

Superposition du plan de Goad (1890) sur la trame urbaine actuelle

Légende

- Limite des secteurs
- Limite du site archéologique
- Trame actuelle

N

0 40 Mètres

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
BAnQ, collection numérique

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

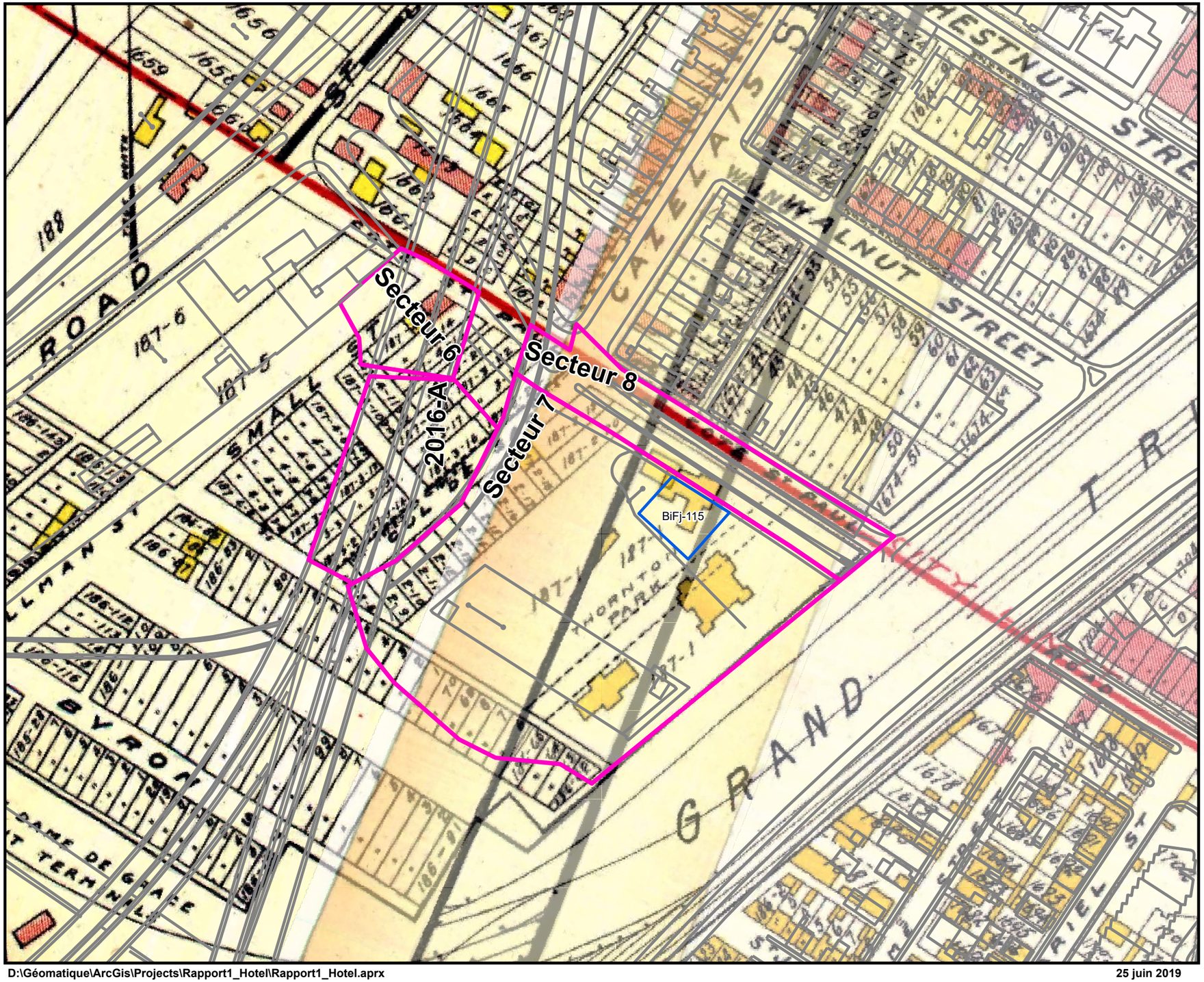

Projet Turcot
Secteur 6 à 8; BiFj-115

Plan 3.4

Superposition du plan de Pinsonneault (1907) sur la trame urbaine actuelle.

Légende

- Limite du site archéologique
- Limite des secteurs
- Trame actuelle

N

0 40 Mètres

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
BAnQ, collection numérique

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx **25 juin 2019** **Philippe Charette, archéologue**

Projet Turcot
Secteurs 6 à 8; BiFj-115

Plan 3.5

Superposition du plan de Goad (1907) sur la trame urbaine actuelle

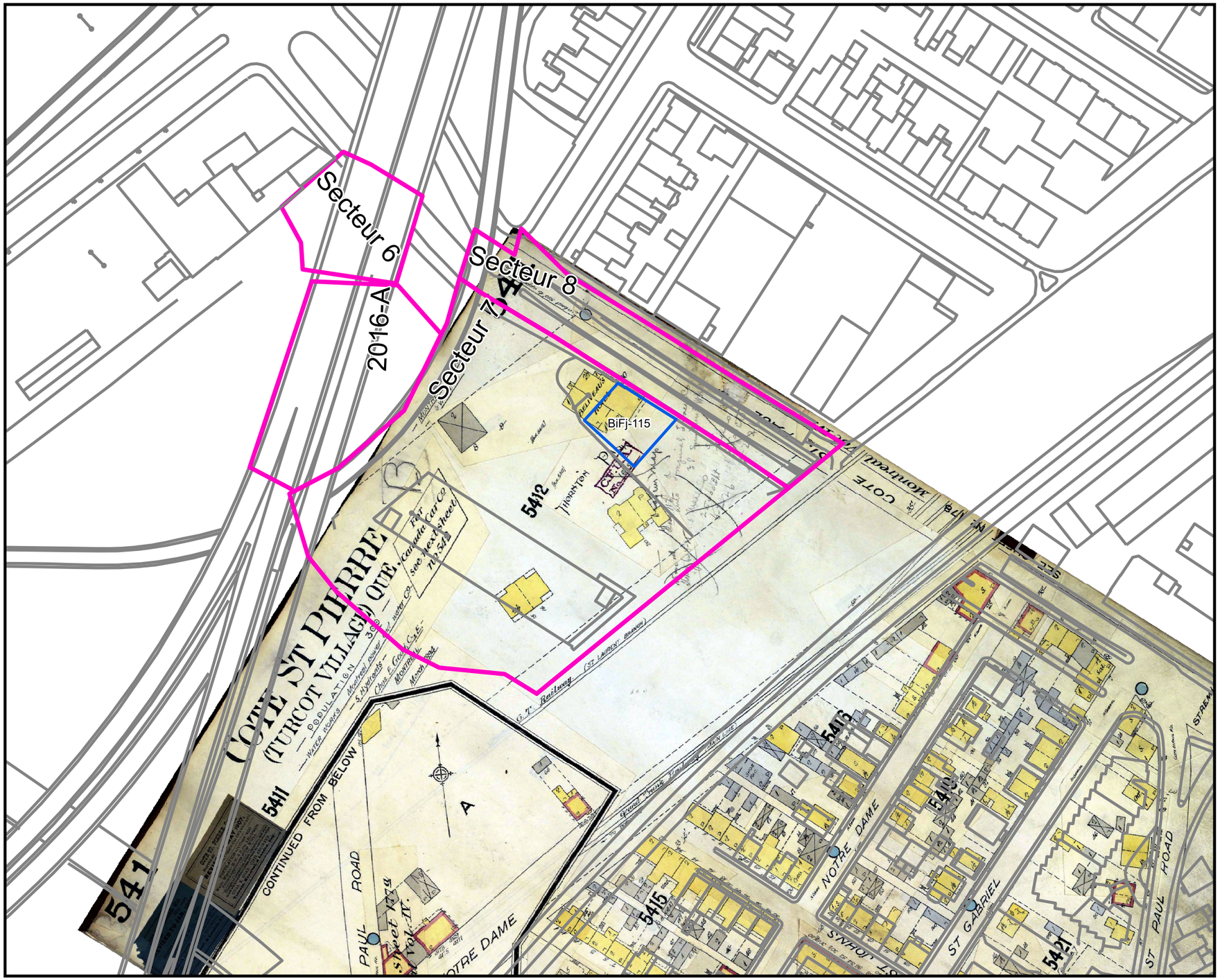

Légende

- Limite du site archéologique
- Limite des secteurs
- Trame actuelle

N

0 40 Mètres

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
BAnQ, collection numérique

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx **25 juin 2019** **Philippe Charette, archéologue**

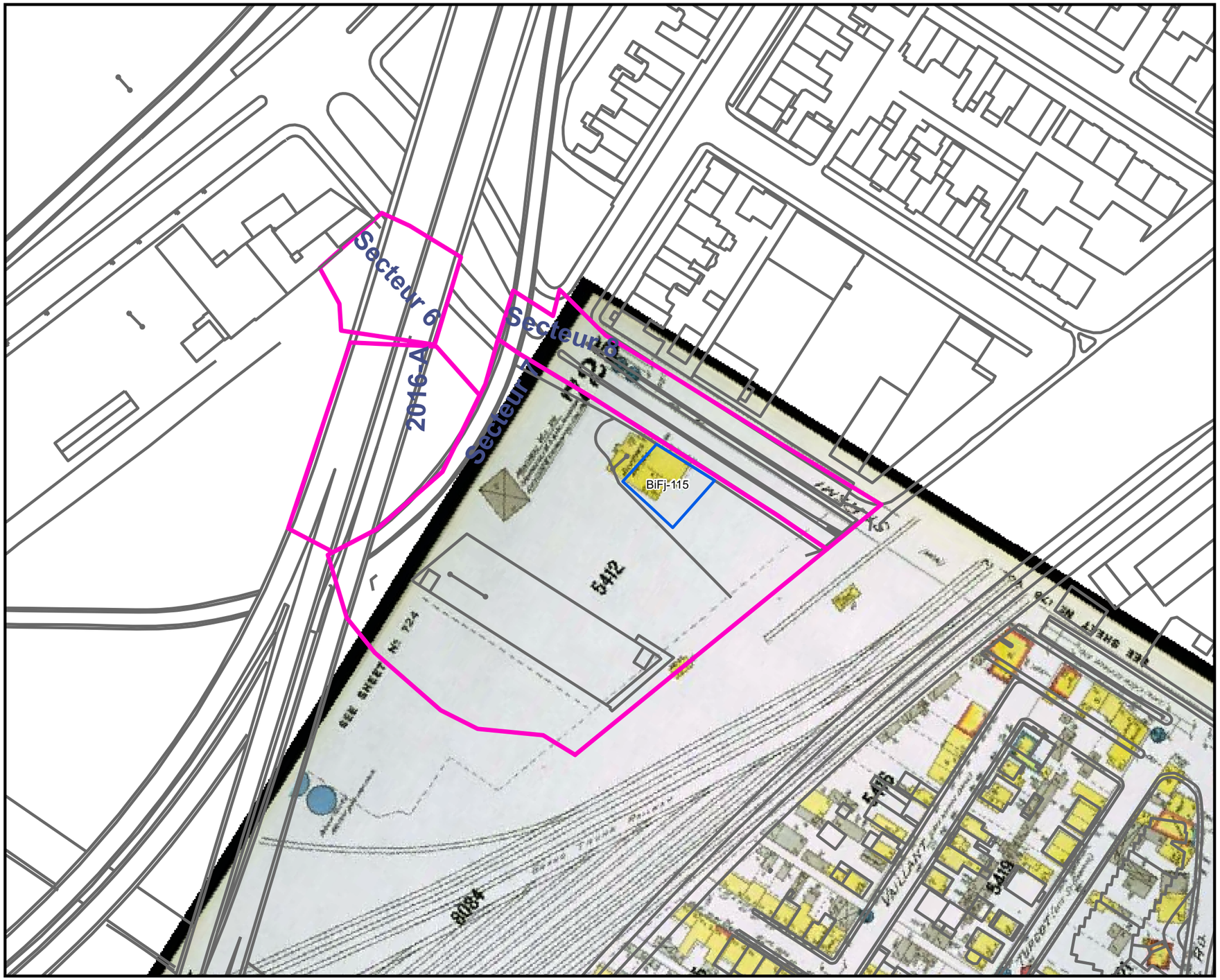

Projet Turcot
Secteurs 6 à 8; BiFj-115

Plan 3.6

Superposition du plan de Goad (1912) sur la trame urbaine actuelle

Légende

- Trame actuelle
- Limite du site archéologique
- Limite des secteurs

N

0 40 Mètres

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
BAnQ, collection numérique

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx **25 juin 2019** **Philippe Charette, archéologue**

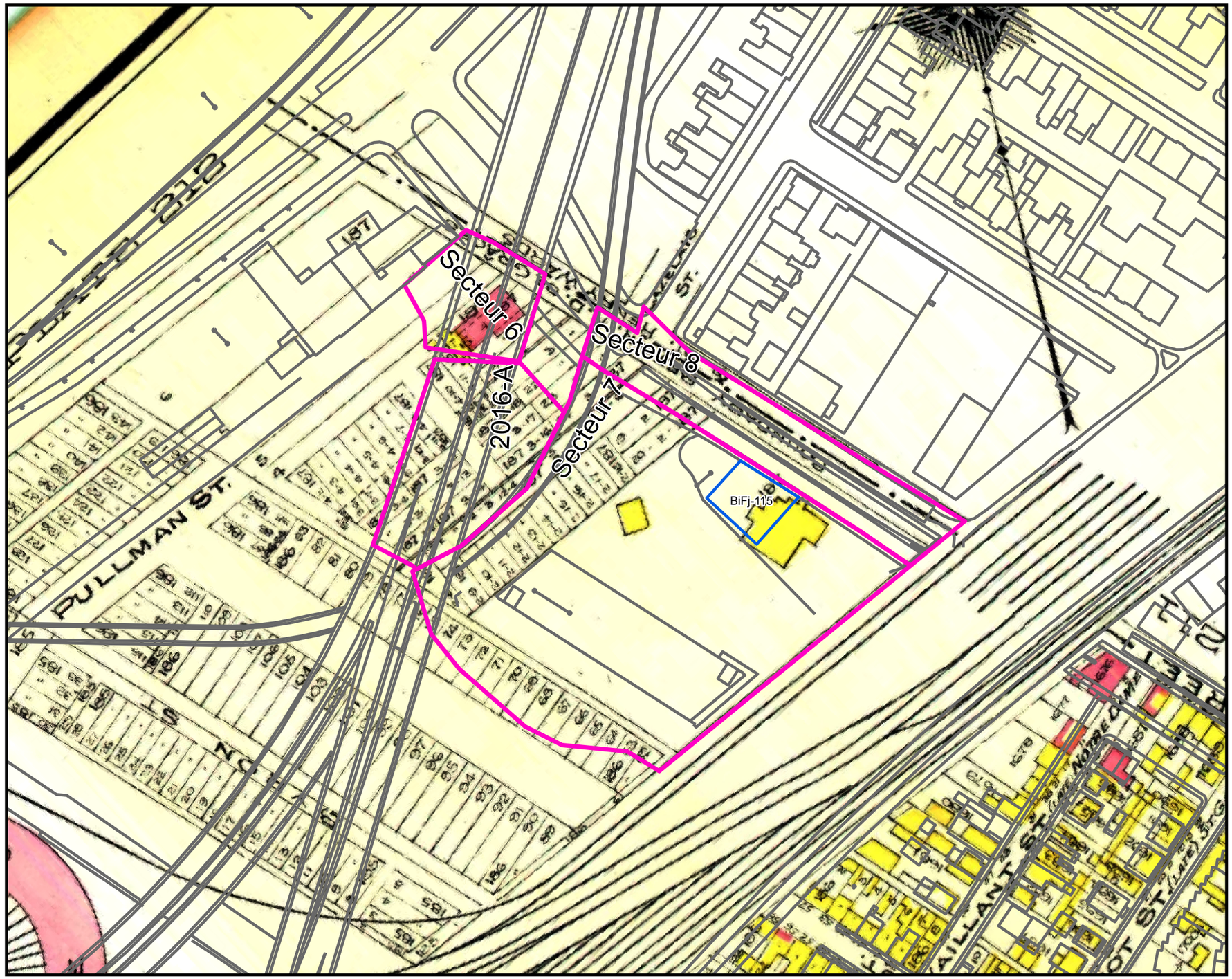

Projet Turcot
Secteurs 6 à 8; BiFj-115

Plan 3.7

Superposition du plan de Goad (1913) sur la trame urbaine actuelle.

Légende

- Limite du site archéologique
- Limite des secteurs
- Trame actuelle

N

0 40 Mètres

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
BAnQ, collection numérique

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx 25 juin 2019

Levés et cartographie: Philippe Charette, archéologue

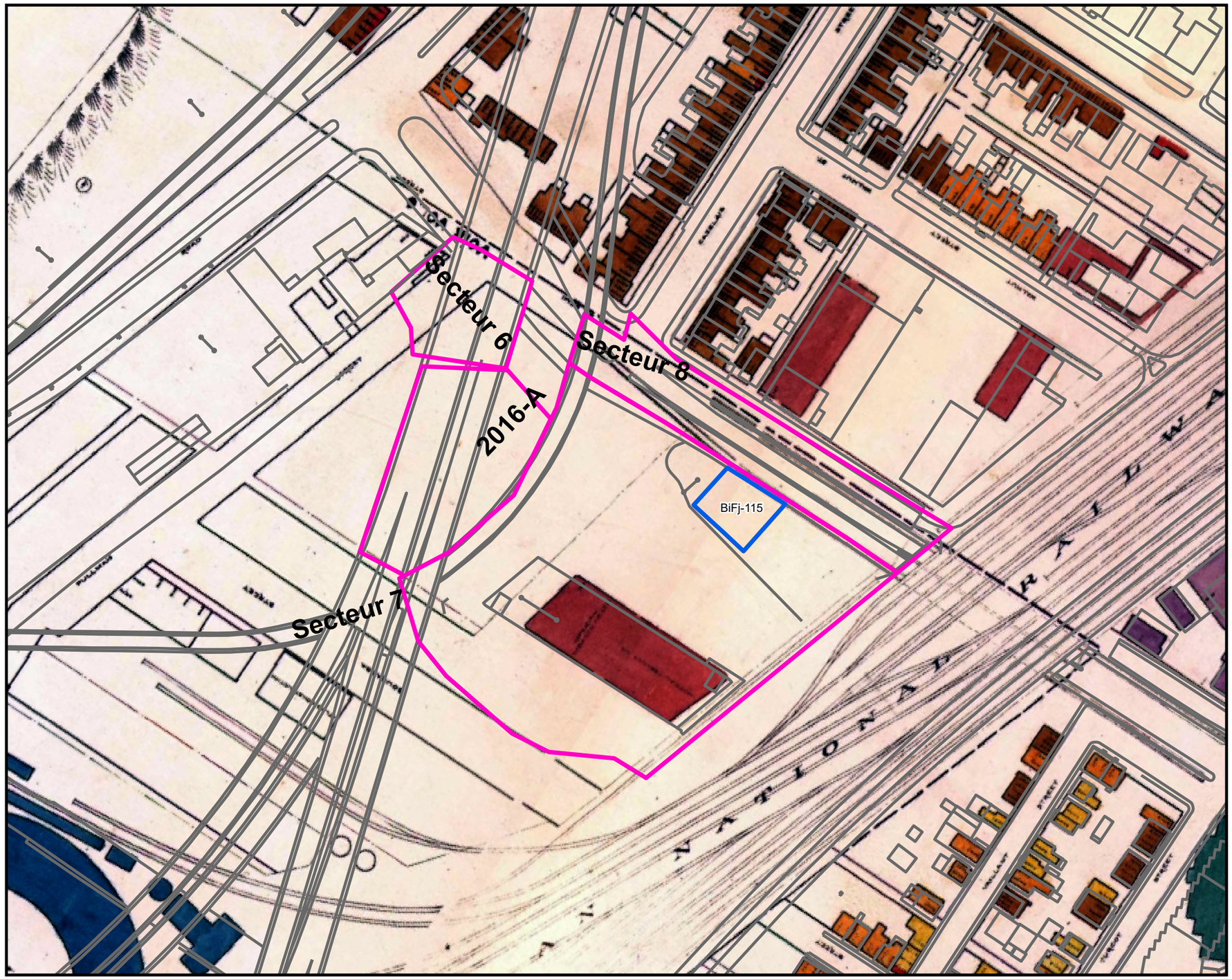

Projet Turcot
Secteurs 6 à 8; BiFj-115

Plan 3.8

Superposition du plan du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal (1949) sur la trame urbaine actuelle.

Légende

- Limite du site archéologique
- Limite des secteurs
- Trame actuelle

N

0 40 Mètres

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
BAnQ, collection numérique

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx 25 juin 2019

Levés et cartographie: Philippe Charette, archéologue

3.3.5 Évolution du cadre bâti

L'étude des constructions anciennes présentes sur les différentes parties de l'ancien lot 187 s'articule autour du commentaire comparatif d'une série de plans d'assurance-incendie (Goad, 1890, 1907, 1912 et 1913; Pinsonneault, 1907). Sauf dans le cas des planches de Pinsonneault, l'échelle de représentation et les techniques de traçage de ce type de document en font généralement des sources cartographiques fiables. En effet, les volumes représentés et la localisation des bâtiments sont généralement très proches des représentations actuelles pour les bâtiments qui ont traversé le temps. Malgré tout, deux plans de Goad se démarquent. En effet, celui réalisé en 1894, puis révisé en 1902 et en 1907[24] présente un niveau de détails plus important que les autres documents de la série. Malheureusement, il ne couvre que le secteur 7. À l'opposé, le plan de Goad de 1913 a été préparé beaucoup plus grossièrement. Notamment, le bâtiment de l'hôtel présente des proportions sommaires et sa position est erronée.

Malgré tout, ce type de document comporte de nombreux détails architecturaux, comme la nature des revêtements extérieurs, l'emprise au sol des différents volumes architecturaux ou la présence de galeries. Les documents de 1907 et de 1912 nous renseignent également sur le nombre d'étages des différents corps de bâtiment et sur les de toiture. Réalisé à une échelle différente et destiné à la reprographie, le plan de Pinsonneault est moins précis. Son insertion dans la séquence permet tout de même de valider la continuité des volumes généraux dans les secteurs ou Goad a été moins présent.

3.3.5.1 Le secteur 6

Bien que les actes consultés pour la chaine des titres de propriété du lot-partie 187-4 n'aient pas permis de soulever d'informations particulières concernant les bâtiments présents, les plans de 1907, 1912 et 1913 démontrent qu'il y aurait eu une construction de brique située à l'angle des rues Saint-Rémi et Pullman (figure 3.11). Il s'agirait d'un jumelé de deux étages, avec toiture en matériaux composites et parements extérieurs en brique. Une annexe en bois prend place à l'arrière. Des galeries courent sur les murs longitudinaux, vers l'arrière. Le plan de Pinsonneault suggère qu'une seule des deux unités du jumelé était construite en 1907. D'autre part, le plan de 1913 ne présente aucune adéquation entre le bâtiment et les limites cadastrales.

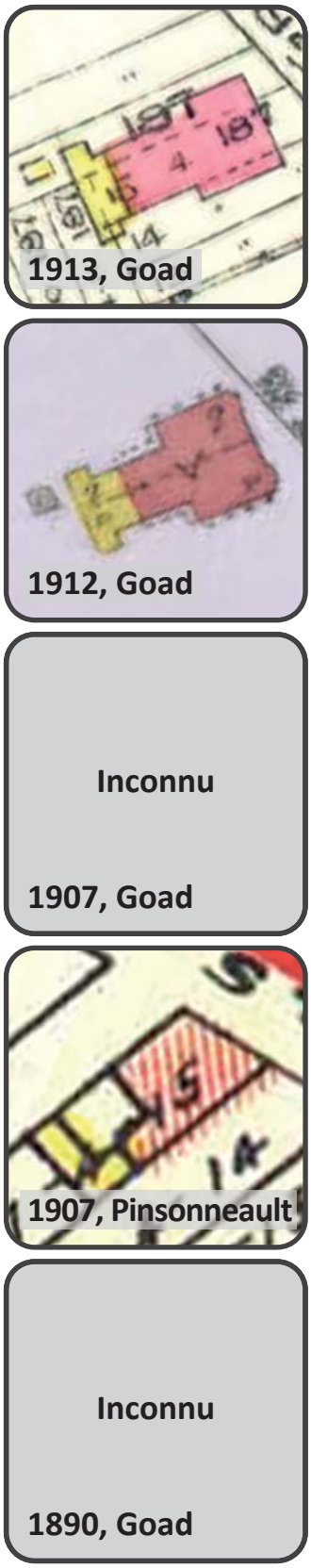

Figure 3.11 Séquences architecturales d'une habitation jumelée située dans le secteur 6 selon 5 plans anciens.

[24] Tout au long de cette étude, ce plan a été référencé comme étant Goad, 1907, en raison de la dernière révision.

Figure 3.12 Séquences architecturales d'un bâtiment à renenus situé dans le secteur 7.

3.3.5.2 Le secteur 7

Du côté du lot-partie 187-1, trois constructions sont déjà présentées en 1890. Deux d'entre elles disparaissent après 1907, alors que l'hôtel est dessiné une dernière fois en 1913. L'une des constructions était située sous le bâtiment de l'Imperial Tobacco, construit en 1918 et elle n'a donc pas été retenu dans cette description.

Concernant l'autre construction, elle était située vers le centre sud-est du terrain, près du chemin de fer (figure 3.12). Le plan de 1890 propose un volume unique déployé en forme de croix. C'était d'ailleurs le même modèle que son homologue situé plus à l'ouest. Puis en 1907, la construction est habillée de quatre tourelles d'angles, dont deux de plan carré vers le chemin de fer, puis deux de forme hexagonale du côté opposé. Le bâtiment de bois comprend deux étages, une toiture composite, des galeries sur plusieurs côtés, puis deux adresses. Un petit volume hors œuvre situé au centre d'une galerie pourrait représenter un rangement extérieur ; il s'agirait alors de la façade arrière du bâtiment, donnant sur la voie ferrée. Les documents d'archives consultés attribuent à cette construction une fonction domestique. En effet, il semble qu'il s'agisse là d'un bloc à logement comportant quatre unités locatives.

Enfin, le site de l'hôtel semble également avoir subi des mutations entre 1890 et 1907 (figure 3.13). Dans un premier temps, en 1890, le volume initial comprend un corps principal carré, avec une avancée sur la façade nord-est, puis une aile adjointe du côté opposé. L'entrée devait être alors localisée dans le retrait de l'angle nord-ouest du bâtiment, sur la rue Saint-Rémi. En 1907, le plan de Pinsonneault suggère une première phase d'agrandissement vers l'ouest (nord montréalais). La même année, Goad ajoute un volume supplémentaire du côté sud-ouest. Si le plan de Pinsonneault renvoie à une réalité, cette phase aurait pu prendre place peu de temps avant 1907 (vers 1905-1906 ?). Un nouveau relevé détaillé est présenté en 1912. Outre le nom de l'hôtel, on ne constate aucun changement architectural. Puis en 1913, on reconnait grossièrement le volume de 1907-1913.

Si l'on numérote les différents volumes pour en faciliter la compréhension (figure 3.13), il y aurait d'abord les volumes 1 et 2, constituant respectivement le corps principal, puis l'aile arrière. Ensuite, en façade et à l'ouest du corps principal, le volume 3 pourrait correspondre à un premier agrandissement, suivi du second agrandissement vers l'arrière (volume 4). Ainsi, l'ensemble du bâtiment est construit en bois. Les volumes 1 et 3 s'élevaient sur 2 étages et demi, indiquant l'occupation des combles, alors que le volume 2 avait un étage en moins. Pour sa part, le volume 4 ne comprenait que le rez-de-chaus-

sée. Enfin, l'ensemble des toitures étaient en ardoise (indiqué par le symbole O sur le plan de 1912), sauf celle du volume 4, qui se présentait plutôt sous la forme de feuilles de tôle (indiqué par le symbole P sur le plan de 1912).

Il est possible de mieux comprendre l'utilisation des espaces intérieurs grâce à un croquis présenté dans le journal et relatant l'affaire du meurtre de Cécile Michaud reprenant grossièrement la disposition des pièces du rez-de-chaussée (figure 3.14). Retenons l'emplacement des ouvertures de façade dans les volumes 1 et 4, la position de la cuisine dans le volume 2, puis celle du bar dans la pièce adjacente, soit le volume 4.

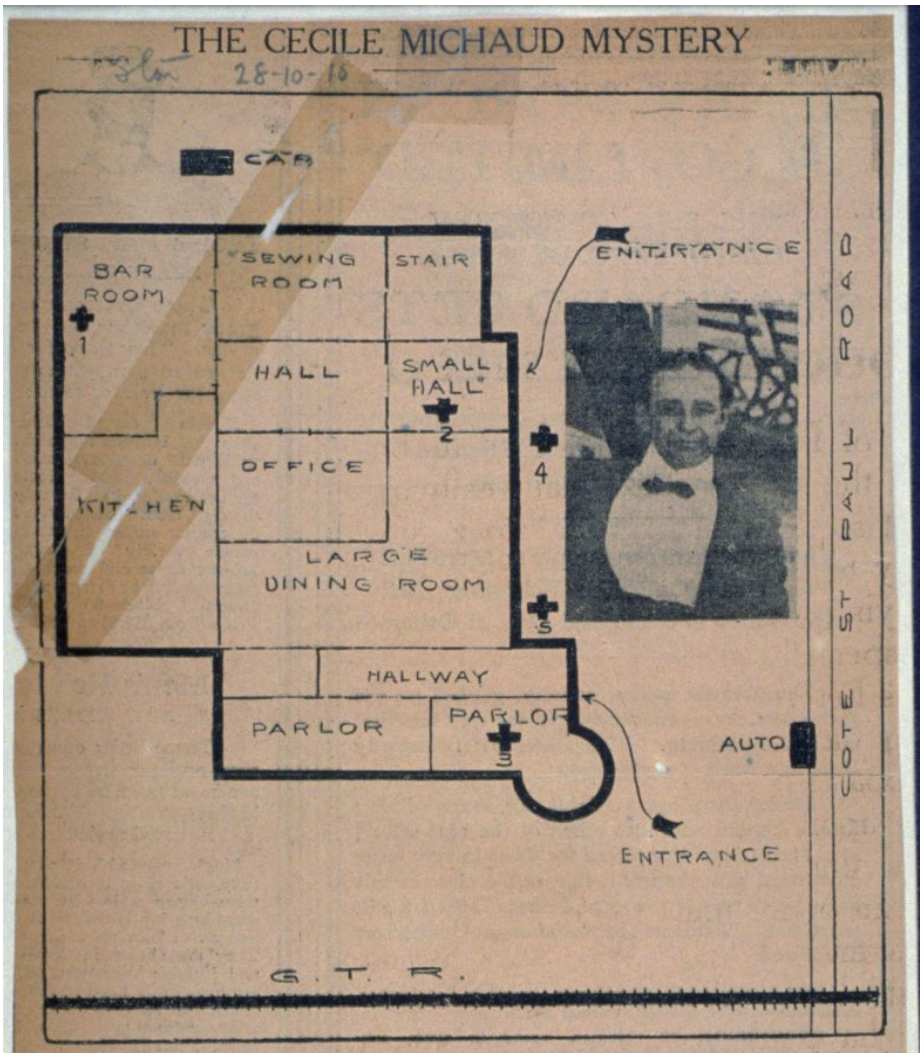

Figure 3.14 Croquis présentant les fonctions des pièces de l'ancien hôtel Béliveau, paru en 1910 (BanQ Vieux-Montréal: MAS 8-193-a).

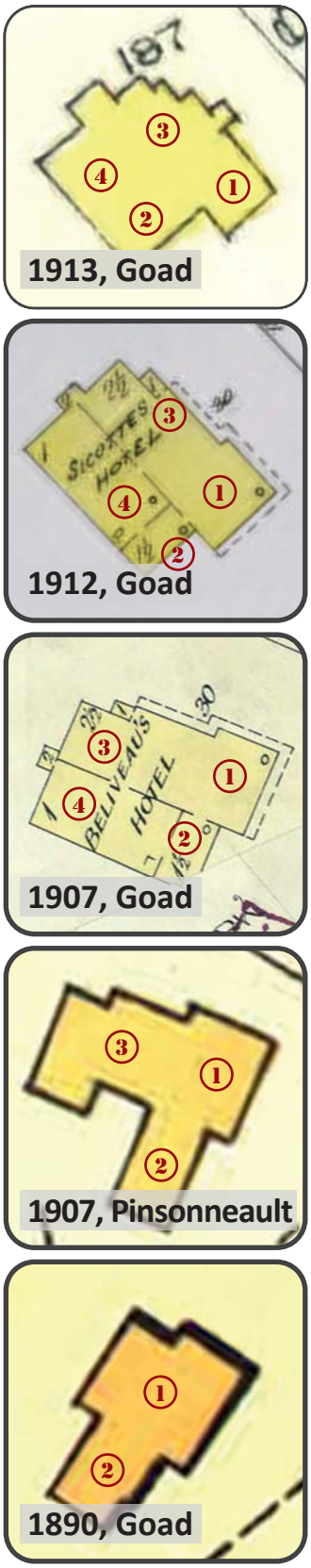

Figure 3.13 Séquences architecturales d'un ancien hôtel situé dans les limites du site BiFj-115. Les vestiges archéologiques ont été reportés sur les vignettes.

3.4 Sites archéologiques connus

Cette synthèse des sites archéologiques connus se limite dans un premier temps aux sites localisés dans un rayon de 2 km autour de la zone d'étude (**tableau 3.2** et **plan 3.9**). Elle inclut toutefois également d'autres sites distants de plus de 2 km qui se rapprochent, par des fonctions ou des périodes chronologiques similaires au secteur à l'étude. Ces occupations font l'objet d'une synthèse, par sites et par zones d'interventions, sur les vestiges structuraux, témoins matériels et périodes chronologiques documentées par le biais de travaux de surveillance, d'inventaire et de fouille archéologique. Les données recueillies sont en partie de l'étude de potentiel et de la synthèse des sites effectuées par Ethnoscop (2009)[25]. Toutefois, les rapports d'interventions ont pour la plupart été consultés directement, afin d'y ajouter des informations détaillées en lien avec les périodes couvertes et la zone d'étude couverte dans ce rapport. De plus, les nouvelles interventions postérieures à 2008-2009, effectuées dans la zone d'étude ont été ajoutées à cette synthèse exhaustive réalisée par Ethnoscop en 2009.

Les sites archéologiques recensés autour de la zone d'étude attestent à la fois d'établissements résidentiels, d'aménagements associés à des industries ou à des établissements agricoles majoritairement compris entre la première moitié du XIX^{e} siècle et la seconde moitié du XX^{e} siècle. Quelques occupations plus anciennes sont également notées, dont des sites résidentiels du XVIII^{e} siècle, qui étaient auparavant situés en contexte rural. Les établissements du XVIII^{e} siècle demeurent toutefois plutôt marginaux et sont relativement éloignés de la zone d'étude. Le site paléohistorique le plus près se trouve à Westmount et est situé à un peu plus de 2 km de la zone d'étude couverte dans ce rapport (voir section 3.2).

À cet ensemble de sites, s'ajoute les éléments spécifiquement rattachés au canal de Lachine, qui témoignent des phases successives d'aménagements, d'entretien et d'occupation des abords du canal, notamment par des industries, à partir du premier quart du XIX^{e} siècle. Le lieu historique d'importance nationale que constitue le canal de Lachine est découpé en différentes sections archéologiques selon le système de Parcs Canada. Les sections qui concernent notre aire d'étude portent le code 604G, 613G, 614G, le code 170G n'est plus utilisé, mais référait autrefois à une portion du canal de Lachine. Ces différents secteurs archéologiques du canal de Lachine répertorié ont fait l'objet d'un nombre élevé de recherches archéologiques, réalisées principalement sous forme de surveillances et d'inventaires. Il serait peu aisé d'en réaliser une synthèse exhaustive pour les fins du présent rapport. Toutefois, compte tenu de l'importance que prend cette voie maritime dans le développement de l'arrondissement, nous proposons tout de même un bref survol des principaux vestiges, éléments archéologiques et phases d'aménagements qui témoignent de l'occupation du canal de Lachine, en nous concentrant plus particulièrement sur la zone en périphérie du secteur à l'étude.

[25] Ethnoscop Inc. 2009. *Complexe Turcot. Étude en archéologie – phase 1. Revue de littérature*. 32 p.

Tableau 3.2 Sites archéologiques connus dans un rayon de 2 km autour de la zone d'étude

Site	Code	Distance du projet	Id. culturelle	Localisation informelle	Arrondissement/quartier	Référence
Rue Saint-Patrick	BiFj-26	0,80 km	Eurocanadien, 19e s.	Rue Saint-Patrick dans le prolongement de la rue Eadie entre les rues Gilmore et Hadley	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	1568 Brochu, 1988; 3193 Ethnoscop 2002x
Rue Angers	BiFj-27	1,20 km	Eurocanadien, 19e s.	À l'intersection des rues Angers et Gladstone, au sud du site BiFj-29	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	1568 Brochu 1988
Rue Eadie	BiFj-28	0,95 km	Eurocanadien, 19e s.	Au coin de la rue Eadie et de l'autoroute Bonaventure.	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	1568 Brochu ,1988; 4974 Ethnoscop 2002x
Rue Angers	BiFj-29	1,20 km	Eurocanadien, 20e s.	Rue Angers, à l'intersection de la rue Gladstone. Au nord du site BiFj-27.	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	1568 Brochu, 1988
Maison Hurtubise	BiFj-36	1,35 km	Eurocanadien,17e-20e s.	561 et 563, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Westmount	Westmount	5109 Archéotec, 2012; 2253 Ethnoscop, 1995
Tannerie Moseley (1858-1911)	BiFj-54	1,65 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Au nord du canal Lachine. À l'angle des rues Turgeon, Saint-Ambroise et Bourget.	Sud-ouest / Saint-Henri	2733 Arkéos et Archéocène, 1999; 4080 Arkéos et Archéocène, 2005; 2577 Prévost, 1996
Écluses Saint-Paul	BiFj-66	0,75 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Aux coins des rues St-Patrick et Hadley, le long du canal Lachine.	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	3663 Patrimoine Experts, 2003
Square Sir-Georges-Étienne-Cartier	BiFj-76	0,95 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Situé dans l'arrondissement du sud-ouest, entre les rues Notre-Dame, Saint-Ambroise et les rue Square Sir-Georges-Étienne-Cartier est et ouest.	Sud-ouest / Saint-Henri	4112 SACL, 2004
Villa Décarie	BiFj-82	0,25 km	Eurocanadien, 19e s.	Dans la cour Glen, sur le site du CUSM	Westmount	3967 Ethnoscop, 2006
Maison Décarie	BiFj-83	0,44 km	Eurocanadien, 17e-20e s.	Dans la cour Glen, sur le site du CUSM	Westmount	3967 Ethnoscop, 2006
Dépôt du Canadien Pacifique	BiFj-84	0,25 km	Eurocanadien, 20e s.	Dans la cour Glen, sur le site du CUSM	Westmount	3967 Ethnoscop, 2006
Chapelle-école de Saint-Henri	BiFj-87	0,48 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	À l'intersection des rues Saint-Jacques et De Courcelle.	Sud-ouest / Saint-Henri	4704 Archéotec, 2008
Parc King Georges	BiFj-97	1,60 km	Eurocanadien, 19e s.	Sur le flanc sud-ouest du Mont-Royal, au niveau de second replat au sud de l'avenue Westmount, dans le parc King Georges.	Westmount	4844 SACL, 2011
Ferme Davidson	BiFj-104	0,65 km	Eurocanadien, 19e s.	Sur le chemin de la Côte-Saint-Paul, au nord du canal Lachine et à l'ouest des voies aériennes de l'autoroute 15	Sud-ouest	5304 Ethnoscop, 2013; Patrimoine Experts (En cours)
Gazomètre de la Montreal Gas Co.	BiFj-122	0,55 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Situé dans le Parc Gadbois, à l'est du centre Gadbois et en partie ouest du terrain de Baseball.	Sud-ouest / Saint-Henri	Ethnoscop, (En cours)
Rotonde	BiFj-127	0,50 km	Eurocanadien, 20e s.	Dans le complexe de l'échangeur Turcot	Sud-ouest	Patrimoine Experts, 2016
Canal de Lachine	604G	1,30 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	De la côte Saint-Paul jusqu'à la passerelle de la halte Notre-Dame	Sud-ouest	1440 (code PC) SACL 2006; 1380 (code PC) SACL 2003; 11602 (code Ville de Mtrl) SACL 2002; 1363 (code PC) GRHQ 1998; 1385 (code PC) GRHQ 2001 ; Ethnoscop 2004; 1391 (code PC) Arkéos 2004 ; FC 2914 L26 A721 (code PC) Arkéos 1999
Canal de Lachine	613G	1,50 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Du pont CN-Saint-Henri jusqu'à l'écluse 4	Sud-ouest	
Canal de Lachine	614G	0,70 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	De l'écluse 4 jusqu'au pont de la côte Saint-Paul	Sud-ouest	

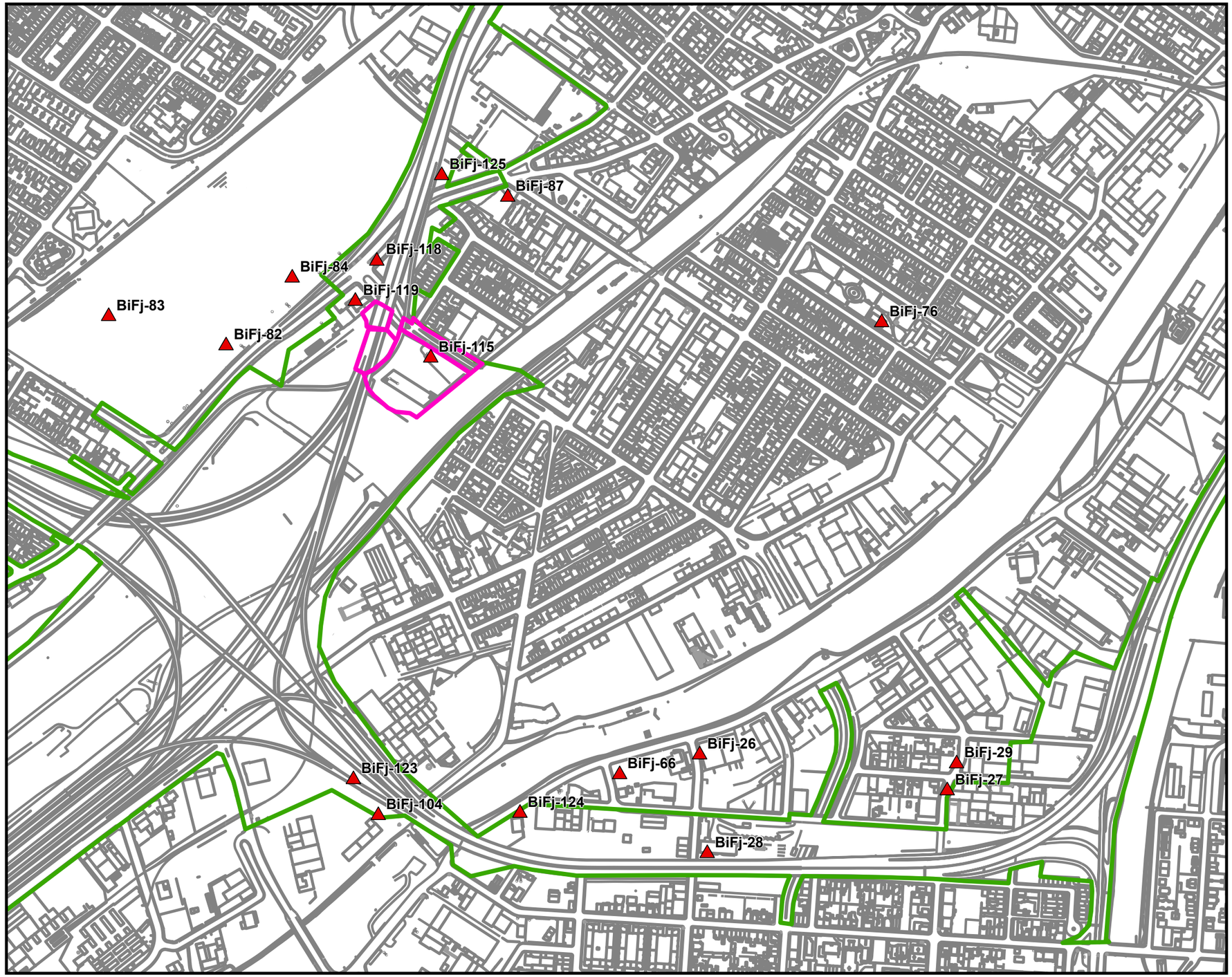

Projet Turcot

Plan 3.9

Sites archéologiques localisés en périphérie de l'aire d'étude

Légende

- Sites archéologiques
- Limite des secteurs
- Limite du projet Turcot
- Trame urbaine

N

0 240 Mètres

1:7 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources:

Données : MTMDETQ
Ministère de la culture et des communications
Ethnoscop,2008

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Levés et cartographie: Philippe Charette, archéologue

3.4.1 BiFj-36

Le site de la maison Hurtubise (BiFj-36) est situé à Westmount sur le versant sud-ouest du Mont-Royal. Cette maison de ferme construite au XVIII^e^ siècle et demeurée propriété de la famille Hurtubise jusqu'au XX^e^ siècle, correspond à l'une des maisons les plus anciennes de Montréal. En plus du corps de bâtiment principal qui est du XVIII^e^ siècle, s'ajoutent une annexe de brique du XIX^e^ siècle et une **caléchière*** construite dans le dernier quart du XIX^e^ siècle (Archéotec, 2012 : 15).

La maison a été classée en 2004 en tant que site historique par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Le site (BiFj-36) a fait l'objet de deux interventions archéologiques (inventaires et supervisions) en lien avec des travaux de restauration, soit en 1992 par Ethnoscop (1995) et en 2011 par Archéotec (2012). Les interventions de 1992 ont mis au jour les vestiges d'un mur en pierres sèches, d'un dallage, d'un pavage, en plus de niveaux d'occupation et artéfacts datant du 18^e^ siècle (Ethnoscop, 1995). Les interventions de 2011 ont quant à elles mis au jour une portion de la base d'escalier originale de la maison et l'ancienne base d'escalier de l'annexe en brique, ainsi que des séquences de remblais de rehaussement, surmontant des sols d'occupation compris entre le XVIII^e^ et le XIX^e^ siècle. Les travaux ont également porté dans la cave, permettant de révéler des niveaux de circulation de sols en terre battue et de plancher, en plus de présumer des fonctions à des espaces de la cave. Le tamisage de cendres du foyer ouest ont permis de récupérer quelques menus objets en plus de reste végétaux (graines). Enfin, l'emplacement présumé d'un puits a été confirmé, mais celui-ci a été dégagé sans être fouillé (Archéotec, 2012 : 95-97).

3.4.2 BiFj-27, BiFj-28 et BiFj-29

La surveillance archéologique réalisée en 1987 par la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (Sanam) dans le cadre des travaux d'enfouissements de câbles électriques par la Commission des services électriques de Montréal, a conduit à la découverte de plusieurs sites dans le quartier de la Côte-Saint-Paul. Trois de ces sites témoignent d'occupations résidentielles comprises entre la seconde moitié du XIX^e^ siècle et le début du XX^e^ siècle (BiFj-27, BiFj-28 et BiFj-29) (Brochu, 1988). Un quatrième site (BiFj-26) est plutôt rattaché au canal de Lachine et sera traité plus loin. Les vestiges matériels et structurels associés à ces occupations demeurent relativement ténus, n'ayant fait l'objet que d'une surveillance archéologique.

Le site BiFj-27, est situé au centre de la rue Angers, à l'intersection avec la rue Gladstone. Il présente le mur de fondation d'une possible maison d'ouvrier. Ce vestige de maçonnerie était constitué de gros blocs de pierre grossièrement taillés (Brochu, 1988 : 23). Le site BiFj-28 désigne deux murs de maçonnerie en blocs de pierre taillés, formant l'angle nord-est d'un bâtiment situé au coin de la rue Angers et de l'ancienne rue Roberval. Ces vestiges correspondraient à une maison qui se trouvait à cet emplacement vers 1868 et qui était toujours présente en 1879 (Brochu, 1988 : 23-27). Trois forages ont été supervisés en 2009 sur l'emprise du site BiFj-28, dans le cadre de la préparation du projet du complexe Turcot. Les forages n'ont toutefois pas permis d'acquérir de nouvelles données (Ethnoscop, 2011 : 69). Du côté ouest de la rue Angers à l'intersection avec la rue Gladstone, le site BiFj-29 est représenté par une structure de béton appartenant à un bâtiment construit au cours du XX^e^ siècle. Toutefois, un peu plus loin sur le même lot, figure à la fin du XIX^e^ siècle, un bâtiment dont les vestiges semblent encore en place (Brochu, 1988 : 20-27).

3.4.3 BiFj-54

Situé au nord du canal de Lachine, à l'angle des rues Turgeon, Saint-Ambroise et Bourget dans l'arrondissement du Sud-Ouest, le site de la Tannerie Moseley (1858-1911) a fait l'objet de trois interventions archéologiques, dont deux inventaires (Prévost, 1996 ; Arkéos et Archéocène, 1999) et une fouille (Arkéos et Archéocène, 2005). Après avoir acquis le lot en 1858, l'industriel Edward V. Moseley fait aménager sa tannerie et son atelier de fabrication de chaussures de luxe. La tannerie entrera en activité en 1859. Contrairement aux tanneries artisanales qui composent le noyau villageois de Saint-Henri-des-Tanneries, la tannerie Moseley repose sur des moyens de productions industrielles requérant la présence de chaudière et de machine à vapeur. En 1881, le complexe industriel comporte une douzaine de bâtiments à usages spécialisés, dont la tannerie qui constitue un bâtiment en bois de trois étages, des entrepôts, des séchoirs, une voute souterraine pour des produits volatils, des petits hangars et des aires d'entreposage extérieures, en plus du moulin à tan et des entrepôts d'écorces à tanins. Le bâtiment principal subira un premier incendie mineur en 1885 et un second plus dévastateur en 1887 qui causera l'arrêt de la production. Une partie du terrain sera morcelée en 1893 en raison du prolongement de la rue Turgeon. Entre 1897 et 1898, la tannerie sera reconstruite, le nouveau bâtiment fait de brique est encore érigé aujourd'hui au même endroit, mais la tannerie cessera ses activités en 1910.

Les interventions archéologiques concernent uniquement les terrains municipaux englobant la partie est du site. Les premières interventions réalisées au moyen de tranchées d'inventaires ont permis de documenter des couches de copeaux de bois (Archéocène et Arkéos, 1999) et des vestiges de plancher d'un entrepôt (Prévost, 1996). Les fouilles archéologiques réalisées en 2005 par Archéocène et Arkéos (2005) ont quant à elles ciblé des secteurs à potentiel basés sur la cartographie ancienne, permettant de documenter de nombreux vestiges appartenant à différentes périodes du site de la tannerie Moseley. Les principaux bâtiments ou éléments structuraux documentés sont les vestiges associés au moulin à tan, des canaux servant au transport de liquides, un entrepôt situé au coin sud-ouest, un entrepôt/séchoir, une cour et des aires de circulations, des aménagements reliés à la rue Turgeon ainsi que des vestiges reliés à l'ère post-Moseley dont la ferblanterie Page Hershey et un atelier de taille de la pierre (Archéocène et Arkéos, 2005).

3.4.4 BiFj-76

En 2003, dans le cadre du réaménagement du Square Sir Georges-Étienne Cartier situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest, la firme SACL a été mandatée pour réaliser une étude de potentiel suivi d'un inventaire archéologique. Les interventions archéologiques ont mis au jour les vestiges d'un enclos à bête et de murs de bâtiments associés au Dominion West End Abattoir (1881-1901). Les vestiges d'un système de drainage et d'un trottoir pavé devant se situer devant les bâtiments de l'abattoir ont également documenté. Aucune trace de la propriété de Mount Pleasant, qui constituait la plus ancienne occupation des lieux n'a toutefois été notée (SACL, 2004).

3.4.5 BiFj-82, BiFj-83, BiFj-84 et MTL05-05-1

Les interventions archéologiques effectuées dans le cadre des travaux d'aménagement du centre de santé universitaire McGill (CUSM) dans la cour Glen ont mené à la découverte de trois sites archéologiques : BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84 (Ethnoscop, 2006). Le code de la ville de Montréal MTL05-05-1 correspond essentiellement à la zone couverte par plusieurs tranchées réalisées lors de la phase d'inventaire en archéologie historique et paléohistorique. Des vestiges de la rotonde du Canadien Pacifique ont notamment été partiellement dégagés lors de ces travaux d'inventaire. Des éléments reliés à une ancienne briqueterie figurent également parmi les découvertes (Ethnoscop, 2006). Les sites BiFj-82 et BiFj-83 témoignent d'occupations de la période historique, de nature domestique dont la datation est comprise entre le premier quart du XVIII^{e} siècle et le début du 20^{e} siècle. Le site BiFj-84 constitue un dépôt associé au Canadien Pacifique.

Dans le cas du site BiFj-82, la fouille du lot de cadastre 188A a mis au jour de nombreux vestiges architecturaux. L'analyse des plans et du bâti ont permis d'y retracer l'évolution d'une maison à étage en brique et en bois construite en 1870 se développant en une maison mitoyenne en brique aménagée en 1911. Un hangar en bois était également appuyé contre cette maison. L'analyse des chaines de titres a permis d'identifier les différents occupants de cette habitation, tandis que l'étude **spatiofonctionnelle*** des témoins matériels associés aux couches d'occupation a contribué à mieux comprendre les fonctions des différents espaces identifiés dans la maison (Ethnoscop, 2006 : 124-127).

La maison « Joseph-Décarie » (BiFj-83) a également fait l'objet de fouilles. Elle désigne une maison construite sous le régime français. Lors de l'inventaire et de la fouille, seules quelques couches du Régime français ont été identifiées puisque le site a été dérasé assez profondément lors de ses différentes phases de réfection. Parmi ces dépôts : « figurent des niveaux de circulation des années 1720, une couche de construction de l'agrandissement ouest de la maison et le remplissage de tranchée de construction du mur ouest de cet agrandissement (années 1730). » (Ethnoscop, 2006 : 178). Autrement, l'essentiel des fouilles a porté sur les vestiges architecturaux de la partie sud de la maison ainsi que des segments des murs de fondation de la grange (Ethnoscop, 2006 : 178).

Enfin, un troisième site (BiFj-84) représente un important dépôt d'objets datant du premier tiers du XX^{e} siècle, associés au Canadien Pacifique (CP). Cette fosse de rejet a fait l'objet d'une récolte sélective de matériel dans un sondage mécanique. L'assemblage est représenté par de la vaisselle de table, de service et divers contenants en verre qui témoignent de la consommation des aliments à l'intérieur des voitures-restaurants du Canadien Pacifique. Ces objets préfigurent un certain luxe, dans la présentation et la consommation des repas où chaque type de commande se rapporte à un type de vaisselle approprié (Ethnoscop, 2006 : 192).

3.4.6 BiFj-87

En 2008, une intervention archéologique a été conduite sous forme d'inventaire, de fouille et de supervision par Archéotec dans un périmètre compris entre les rues Saint-Jacques et de Courcelles. Les interventions sur le site BiFj-87 ont été conduites sur l'emplacement de l'ancienne chapelle-école des Tanneries des Rolland. Elles ont mis au jour des vestiges de la chapelle-école permettant de bien localiser le bâtiment qui était décalé par rapport aux plans polyphasés. Les vestiges témoignent de trois étapes de construction : la chapelle-école de 1810, son agrandissement vers 1860 et son réaménagement à la toute fin du XIX^{e} siècle en une manufacture d'attelage de chevaux : la Montreal Carriage Leather Company. Parmi les aménagements reliés à la chapelle-école, figure le sol d'occupation de la cour constituée de cailloux auquel s'ajoute des objets mobiliers, notamment des jouets (billes de pierre, dés, etc.) pouvant être associés à l'occupation de la cour écolière. Autour de la chapelle, des sols témoignant d'activités agricoles ont été observés et se présentent sous forme de traces de labour (Archéotec, 2008 : 139-142).

3.4.7 BiFj-122

Le site BiFj-122, situé à l'est du centre Gadbois, se rapporte à un gazomètre de la Montreal Gas Co. qui aurait été en fonction de 1894 à 1921 et détruit vers 1950. Les travaux de surveillance ont permis de mettre au jour les vestiges plutôt bien préservés d'un réservoir maçonné d'une hauteur résiduelle de 3 mètres et d'un diamètre d'environ 35 à 40 mètres. Ce vestige, peu documenté sur le plan scientifique, témoigne du développement industriel de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et présente un certain potentiel de mise en valeur (Ethnoscop, 2017).

3.4.8 614G, MTL09-23-1, MTL09-24-1

Dans le cadre des travaux reliés à la reconstruction de l'échangeur Turcot. Des forages géotechniques et des sondages exploratoires ont été réalisés en 2009, sur des secteurs préalablement déterminés lors de l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008). Les secteurs concernés sont les secteurs à potentiel archéologique historique H3, H4, H5 et H6 dans lesquels on retrouve les zones à potentiel archéologique historique H3-1, H4-1, H5-1, H6-1, H6-2, H6-3, H6-4, H6-5, H6-6 et H6-7 ainsi que le secteur à potentiel paléohistorique P3.

Ces travaux de surveillances de forages et de sondages n'ont pas conduit à la mise au jour formelle de vestiges archéologiques, mais ont plutôt servi à caractériser les couches archéologiques, permettant d'identifier de nombreux remblais et la surface du sol naturel en de nombreux endroits. Grâce à la superposition des plans anciens, la présence vestiges reliés à des bâtiments compris entre le XVIII^{e} et le XX^{e} siècle ont été présumés dans l'emprise du projet Turcot.

En outre, des dépôts reliés au lac à la loutre ont été identifiés dans les secteurs à potentiel historique H3 et H4. D'autres dépôts reliés à l'extension maximale du canal de Lachine (614G) incitent également les archéologues à recommander la poursuite des travaux par le biais d'un inventaire archéologique dans la

zone potentiellement impactée par les travaux. Le canal de l'Aqueduc a également été considéré comme secteur sensible. Des vestiges de bâtiments visibles sur les plans anciens ont été présumés dans le secteur à potentiel historique H6 (MTL09-23-1 et MTL09-24-1), où le sol naturel a été atteint un peu plus rarement, laissant présumer la présence de bâtiments. Un potentiel archéologique paléohistorique aussi été confirmé dans la zone à potentiel P3, notamment en périphérie du lac à la Loutre (Ethnoscop, 2011).

3.4.9 BiFj-104, MTL 11-04-4, MTL 12-04-1 et MTL 12-23-2

En 2011 et 2012, des travaux de surveillance et d'inventaire archéologique ont été réalisés par Ethnoscop dans le cadre du projet Turcot. Plusieurs secteurs à potentiel ont notamment fait l'objet d'une surveillance, soit les zones à potentiel historique H2-1 (MTL 12-04-1), H3 et H3-1 (MTL 11-04-4), H4 (MTL 12-23-2) ainsi que la zone H5-1 qui concerne la portion 614G du canal de Lachine (Ethnoscop 2013).

La surveillance réalisée dans la zone à potentiel historique H2-1 (MTL 12-04-1) au nord de la rue Saint-Jacques a conduit à la mise au jour de 12 vestiges. Ces derniers appartiennent probablement aux murs de fondation des bâtiments démolis au moment de l'expropriation et de la construction de l'échangeur Turcot, dans les années 1960 (Ethnoscop, 2013 : 13). Cependant, il n'est pas impossible qu'un réexamen attentif des données y décèle des vestiges ou éléments pouvant être reliés aux tanneries. Des vestiges d'un aménagement de bois liés par des clous découpés ont notamment été mis au jour, mais ont été interprétés comme possible glacière. Le rattachement aux tanneries de cette structure de bois est toutefois évoqué dans le rapport (Ethnoscop, 2013 : 22).

Les tranchées surveillées dans les zones à potentiel H3, H3-1 (MTL 11-04-4), H4-1 (MTL12-23-2) ont permis de documenter la séquence stratigraphique des secteurs et d'y noter la présence de remblais et de sols naturels. Aucun vestige en place n'y a toutefois été découvert. L'intervention réalisée près du canal de Lachine (614G) concerne le dégagement de rails de l'ancien tramway, sous la chaussée de l'actuel chemin de la Côte-Saint-Paul, situé sur la rive nord du canal de Lachine (Ethnoscop, 2013 : 46).

Lors de la phase d'inventaires, les tranchées ont été ciblées sous le chemin de la Côte-Saint-Paul. L'une d'entre elles (MTL 12-23-2) a été réalisée au nord de l'aire d'intervention à permis d'identifier des couches anthropiques, des niveaux de démolition ainsi que des témoins matériels reliés à des activités agricoles (Ethnoscop, 2013 : 75-81). Les tranchées plus au sud ont conduit à l'identification et à la fouille partielle du site de la ferme Davidson (BiFj-104). La portion documentée de ce site se trouve sous le tracé du chemin de la Côte-Saint-Paul, directement au nord du canal de Lachine et à l'ouest des voies aériennes de l'autoroute 15. Les interventions archéologiques ont permis de documenter quatre vestiges structuraux représentant deux murs de maçonnerie de pierre, une base de pilier ainsi qu'un vestige composé de plusieurs éléments de brique maçonnée.

Les limites présumées du bâtiment étudié apparaissent d'abord sur un plan de Sitwell (1865-1869), mais n'apparaissent plus sur le plan de Goad (1890). Il n'est pas certain si les vestiges documentés appartiennent tous à un seul bâtiment, à plusieurs séquences de constructions, voire même à des dépendances

reliées à un corps de bâtiment principal. Ces différentes hypothèses découlent de l'espacement (ou de décrochement) visible entre certains murs et de l'absence de raccordement entre des vestiges situés près l'un de l'autre. Malgré tout, l'analyse de la culture matérielle couplée à l'étude des plans anciens permet d'affirmer que ces vestiges appartiennent à un bâtiment agricole probablement une serre ayant été occupée durant la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Cette interprétation est notamment appuyée par la découverte d'une quantité importante de verre à vitre, de petits pots en terre cuite commune locale et de fragments d'outils en fer reliés à des fonctions agricoles et horticoles. Enfin, cette serre pourrait être celle de James Davidson, agriculteur, ou de William Davidson, jardinier et fleuriste, dont le premier a acquis le lot peu après 1859 (Ethnoscop, 2013 : 116-123).

3.4.10 BiFj-127

Dans le cadre des travaux archéologiques menés en prévision de la reconstruction de l'échangeur Turcot, la firme Patrimoine Experts a réalisé la surveillance archéologique de l'ancienne rotonde de la gare de triage des trains de la cour Turcot. La rotonde, constituant l'élément central de toutes les gares de triage en Amérique du Nord se compose d'un bâtiment circulaire destiné à l'entretien et au remisage des locomotives. Celle de la cour Turcot a été aménagée entre 1905 et 1907 et constituait la plus grande construction du genre à cette époque au Canada. D'autres bâtiments annexes faisaient également partie de ce vaste complexe ferroviaire. L'essentiel des interventions archéologiques a porté sur l'enregistrement et la localisation de vestiges structuraux reliés à la rotonde, en plus de quelques interventions ciblées nécessitant des dégagements manuels, l'essentiel a toutefois été excavé mécaniquement. Les travaux archéologiques ont permis d'identifier de nombreux vestiges, principalement en béton armé, quelques-uns en pierre et en bois, en plus de nombreux mécanismes constitués en différents alliages métalliques. Ces éléments structuraux composent les éléments spécifiques rattachés au fonctionnement de la rotonde et ont permis de mieux comprendre le fonctionnement interne de cet ouvrage relié à l'industrie ferroviaire. Les données archéologiques couplées à l'analyse cartographique ont également permis d'établir quatre phases de construction comprises entre 1905 et 1960 (Patrimoine Experts, 2016).

3.4.11 Lieu historique national du Canal-de-Lachine et sites adjacents au canal

Dans le cas du lieu historique national du Canal-de-Lachine, les infrastructures aériennes de l'autoroute 15 de l'échangeur Turcot, traversent le canal à proximité de l'écluse de la côte Saint-Paul dans une zone correspondant au code 614G de Parcs Canada. Deux autres secteurs archéologiques du Canal-de-Lachine se trouvent également à l'ouest (604G) et à l'est (613G) du secteur 614G. Les interventions archéologiques conduites au pourtour ou à proximité du lieu historique national du Canal-de-Lachine sont également considérées par rapport au découpage du canal par Parcs Canada. Les interventions archéologiques (sondages et inventaires) sont considérées d'ouest en est, entre le pont Monk et le pont Charlevoix.

3.4.12 MTL00-08-4, MTL01-08-3 et portion 604G du canal de Lachine (de la côte Saint-Paul jusqu'à la passerelle de la halte Notre-Dame)

Dans l'aire de construction du pont Monk au nord et au sud du canal, des travaux de supervision archéologique couplés à une étude de potentiel ont été conduits. Du côté sud du canal, la zone présentait un certain potentiel paléohistorique et un potentiel historique relié à des occupations agricoles comprises entre la fin du XVIII^{e} et la fin du XIX^{e} siècle. Au nord du canal, le potentiel archéologique remonte à l'industrialisation du secteur faisant suite à la construction du canal vers 1825. Les interventions ont mis au jour plusieurs vestiges, dont un entrepôt de tannerie, une dépendance, une manufacture de colle et une maison de ferme. Les vestiges de la tannerie ont été identifiés au nord du canal. Ils consistent en des pilots de bois reliés à une dépendance annexe à l'entrepôt à tannerie ayant appartenu à la John R. Evans Leather. Des portions de murs reliés au canal ont également été relevées ainsi que des vestiges de drains de pierre. Enfin, les bâtiments reliés au complexe industriel Jos Robb ont fait l'objet d'une documentation avant leur démolition (Ethnoscop, 2004).

3.4.13 Ancien code 170G (entre l'autoroute 15 et la rue Angers)

Le secteur 170G est un ancien numéro archéologique désigné par Parcs Canada, couvrant une partie des secteurs actuels 613G et 614G. 170G était compris entre l'autoroute 15 et le côté ouest de la rue Angers. Dans le cadre d'activités de caractérisation des sols, des activités de surveillance archéologique ont été conduites autour de l'écluse no. 4. Elles ont permis de documenter plusieurs éléments structuraux reliés à l'écluse ainsi que des niveaux de remblaiement associés à sa construction (GRHQ, 1998a ou b). D'autres interventions ont également été conduites dans le cadre de travaux de restauration du complexe éclusier de la Côte-Saint-Paul. Ces travaux d'inventaire et de surveillance ont permis de recueillir un grand nombre de données archéologiques révélant le potentiel archéologique en regard au patrimoine industriel du secteur (GRHQ, 2001).

3.4.14 Portion 614G du canal de Lachine (de l'écluse 4 jusqu'au pont de la côte Saint-Paul)

En 2002, des travaux de surveillance archéologiques ont été effectués sur les deux rives du canal, dans le secteur du pont de la Côte-Saint-Paul. Les interventions ont permis de documenter différentes couches archéologiques reliées aux occupations successives ou aménagements successifs aux abords du canal. Au nord du canal, les vestiges sont associés au pont no 6 (pont de la Côte-Saint-Paul) et aux infrastructures de rues, tels que des murets d'approche en béton, des poutrelles d'acier, des poutres de bois, des caissons de béton, etc. L'ancien pavé du chemin de la Côte Saint-Paul a également été partiellement dégagé ainsi que des éléments reliés à l'ancien tramway, qui a été électrifié à partir de 1892. Pour le pont, plus spécifique, des éléments sont plutôt reliés à la mécanique du pont, comme la couronne de rotation, la crémaillère, le pivot central, le système d'engrenage résiduel, etc. Du côté sud-ouest du canal, des vestiges de la maison du pontier (1867-?) ont été dégagés (SACL, 2003).

3.4.15 MTL95-08-2

Dans un secteur situé au nord des écluses no 4 (Côte-Saint-Paul), au sud de la rue Saint-Ambroise et à l'est du chemin de la Côte-Saint-Paul, des travaux de supervision archéologiques ont accompagné l'excavation de trois sondages effectués pour des fins de caractérisation des sols (Ethnoscop, 2004).

3.4.16 BiFj-66

Des interventions ont également été conduites au sud des écluses de la Côte-Saint-Paul sur un terrain vacant localisé à l'intersection des rues Saint-Patrick et Hadley. Ces interventions ont été effectuées dans le cadre de travaux de revitalisation du canal de Lachine. La firme Patrimoine Experts a effectué un inventaire archéologique qui ont permis de préciser la localisation des vestiges du site du complexe hydraulique des écluses de la côte Saint-Paul (ilot hydraulique Frothingham et Workman), dont l'emplacement et les dimensions étaient mal connus. Parmi les éléments découverts figure le mur sud du canal de 1825, en maçonnerie de pierre, qui présente plusieurs états de constructions, montrant de multiples réfections. La maison de l'éclusier, construite entre 1825 et 1840 et détruite avant 1870. Ce bâtiment comportait un plancher de bois à la cave, une base de cheminée ainsi qu'une sortie de cave vers l'extérieur au sud. D'autres aménagements plutôt reliés au canal sont représentés par le coursier d'alimentation principale construit dans les années 1850 et constitué de maçonnerie et d'un talus de terre. Ce coursier d'alimentation principal est connecté avec des coursiers secondaires, dont l'un serait possiblement représenté par les vestiges d'un aménagement en bois. L'ancien tracé de la rue Saint-Patrick constitué d'un pavement en granite a aussi été documenté, celui-ci est décalé par rapport au tracé actuel de la rue. Des piliers en bois ont été associés à un pont en bois. Enfin, dans la portion nord-est du site se trouvent les vestiges de trois bâtiments de la fin du 19^{e} siècle de la Montreal Blanket Co. (Patrimoine Experts, 2003).

3.4.17 BiFj-26

Au sud du canal, et à l'est des écluses de la Côte-Saint-Paul, le site BiFj-26, situé à l'intersection des rues St-Patrick et Eadie, a fait l'objet de travaux qui ont mis au jour un pavé en blocs de pierre de granite et une poutre de bois orientée parallèlement au canal de Lachine. Ces éléments structuraux seraient probablement reliés à des bâtiments industriels en bordure d'un canal d'amenée d'eau vers 1880 (Brochu, 1988 : 20-23). En 2001, d'autres travaux de supervision archéologique réalisés par la firme Ethnoscop inc. ont été effectués à proximité du site BiFj-26, mais sans acquisition de nouvelles données (Ethnoscop, 2002).

3.4.18 MTL98-08-5

Une autre zone a fait l'objet de travaux de surveillance archéologique par le biais de sondages mécaniques effectués au nord du tunnel Saint-Rémi, entre la rue Saint-Ambroise et le canal de Lachine. Des dépôts de marne ont été observés à environ 2 mètres de profondeur correspondant au fond du lac Saint-Pierre, tandis que des dépôts organiques seraient plutôt associés au lit de la rivière Saint-Pierre (GRHQ, 1998a ou b).

3.4.19 Portion 613G du canal de Lachine (du pont CN-Saint-Henri jusqu'à l'écluse 4)

Ce secteur 613G du canal de Lachine commence à partir de la rue Angers où il jouxte 604G et s'étend plus vers l'est. En 2005, des relevés stratigraphiques ont été effectués de part et d'autre du canal de Lachine vis-à-vis la rue Angers. Différents dépôts de remblais surmontant le sol naturel ont été documentés, certains sont notamment issus de rejets industriels. Un possible niveau d'occupation a été possiblement identifié dans le sondage réalisé au sud du canal (SACL, 2006).

Un peu plus à l'est, une surveillance archéologique a été réalisée dans le cadre de travaux d'arasement de l'ilot central du pont du CN, traversant le canal de Lachine à Saint-Henri. Cette zone d'intervention atteste du développement de deux pôles de transports majeurs pour le secteur, que constituent le canal de Lachine ouvert en 1825 et le chemin de fer du Grand Tronc. Le premier pont du chemin de fer du Grand Tronc faisait la liaison avec le pont Victoria inauguré en 1859, mais a été modifié à la suite de l'élargissement du canal de Lachine en 1879. En 1900, un nouveau pont pivotant à deux voies est construit. Des vestiges (pile pivot, piliers de maçonnerie et caissons) reliés à l'ilot central du pont de 1879 ont été relevés ainsi que des vestiges (pile pivot, caissons, pieux, poulies d'acier, etc.) reliés à l'ilot central du pont de 1900 (SACL, 2002).

3.4.20 MTL97-08-3

Dans le prolongement sud du parc Sir Georges-Étienne Cartier, au nord du canal de Lachine et au sud de la rue Saint-Ambroise, un inventaire archéologique a été conduit au moyen de plusieurs tranchées mécaniques. Trois séquences d'aménagement des lieux ont été identifiées. Elles sont reliées aux sols naturels, à des remblais témoignant de l'aménagement du canal de Lachine ainsi que des remblais postérieurs. Des dépôts marneux de l'ancien lac Saint-Pierre ont été identifiés, permettant de revoir les limites basées sur la cartographie de cet ancien plan d'eau (Ethnoscop, 1998).

3.4.21 MTL00-08-1

Au sud du canal, un vaste terrain situé au nord de la rue Saint-Patrick et à l'est de la rue Pitt a fait l'objet d'un inventaire archéologique. Les nombreux sondages ont permis de localiser les berges et le lit de la rivière Saint-Pierre et de reconstituer le paysage ancien, mais n'ont pas révélé de potentiel archéologique supplémentaire (Ethnoscop, 2002).

3.5 Phases de développement du territoire

Le référentiel proposé ci-après a été conçu afin de mettre en relief les principaux enjeux sociaux et économiques qui caractérisent l'ensemble du territoire couvert par les inventaires archéologiques du projet Turcot. Sommairement, ce territoire correspond à l'arrondissement du Sud-Ouest. Plus spécifiquement, il s'étend depuis l'échangeur Turcot, dans le secteur de la rue Saint-Jacques, jusqu'au canal de l'aqueduc, en longeant les voies aériennes de l'autoroute 15. Les principaux éléments structurants qui sont venus modeler le territoire tout au long de son histoire sont toujours visibles dans le paysage actuel : la rue Saint-Jacques, les chemins de fer, le canal de Lachine, puis le canal de L'Aqueduc. Cependant, les unités paysagères qui avaient d'une part freiné les premiers établissements, mais qui par la suite ont été des sources importantes dans le développement économique de la fin du XVIII^{e} siècle, puis tout au long du XIX^{e} siècle sont presque toutes disparues. En effet, la paludification du lac Saint-Pierre s'achève au milieu du XIX^{e} siècle par son comblement, puis la densification de l'urbanisation fait progressivement disparaitre le ruisseau Glen et la rivière Saint-Pierre. Du paysage naturel primitif, il ne reste en fait que les flancs érodés de la falaise Saint-Jacques. Malgré tout, lorsque l'on ouvre le sol et que l'on dépasse le niveau des remblais de surface, les indices environnementaux de ce premier paysage sont partout présents. D'ailleurs, à plusieurs endroits, les découvertes archéologiques les plus riches ont été réalisées à l'interface supérieure des anciens dépôts lacustres ou fluviatiles. C'est le cas évidemment pour le village des tanneries, mais aussi dans le contexte de la rue Saint-Patrick, de même que pour les terrains situés au nord du canal de Lachine.

Ainsi, la séquence de déposition des sols de l'arrondissement du sud-ouest est susceptible de suivre la succession des trois grandes phases proposées dans le tableau 3.3. La détermination de grandes phases de développement délimitées en fourchettes temporelles permet de mettre en perspective les éléments d'occupations documentés sur l'ensemble du projet Turcot. Chaque phase représente des séquences de sols naturels, se rapporte à des appartenances culturelles, à des aménagements anthropiques sous diverses formes, à des moyens de transport ou reflète certains types d'activités domestiques, économiques, artisanales ou industrielles. Au regard de ces grandes périodes, la mise en relation des espaces documentés archéologiquement, offre des bases de comparaison à partir d›une même échelle spatio-temporelle spécifiquement rattachée à l'arrondissement du Sud-Ouest.

Les dernières périodes du quaternaire (les sols naturels) s'entrecoupent dès l'an 11 000 AA avec les migrations saisonnières des premiers groupes humains. Ces derniers naviguaient sur le lac Lampsilis, en cours de désalinisation (Richard, 2016). À cette époque, le sommet du mont Royal émerge jusqu'à l'altitude de la rue Sherbrooke, sur environ 64 m d'altitude (Richard, 2016 : 294). Les groupes paléoindiens connus au lac Mégantic (Chapdelaine, 2007) ont très peu, voir aucune chance d'avoir foulé la Plaine de Montréal encore submergée. Cette dernière aurait immergé vers l'an 7500 AA, révélant la position de l'ancêtre du lac Saint-Pierre (celui du fleuve Saint-Laurent) qui subit toujours des fluctuations importantes. La séquence stratigraphique des sols dans l'arrondissement Sud-Ouest nous permet d'estimer que les premières populations à marcher sur la Plaine de Montréal l'ont fait durant l'Archaïque moyen (phase II-A).

Pour l'instant, aucun des inventaires archéologiques réalisés dans le contexte du Projet Turcot n'a révélé d'indice d'occupation paléohistorique ou de la période de contact. Toutefois, l'absence de découverte ne signifie pas l'absence d'occupation ancienne.

Enfin, concernant la période historique, les moments forts qui ont été retenus définissent l'identité économique de Saint-Henri et d'une partie du Sud-Ouest. Il s'agit d'abord du développement agricole, qui se met en place dès les dernières années du XVII^{e} siècle. Si à la fin du XVIII^{e} siècle, l'époque des fermes cède peu à peu sa place aux nouveaux noyaux villageois des côtes Saint-Paul et Saint-Jacques, au sud du canal de Lachine, les grands propriétaires terriens prospèreront encore pendant une partie importante du XIX^{e} siècle.

Pour sa part, le canal de Lachine constitue le principal moteur économique pendant le XIX^{e} siècle. Au début de la période, il désenclave le Sud-Ouest. Des quantités toujours plus importantes de marchandises sont acheminées sur le canal, qui devrait d'ailleurs être agrandi au milieu du siècle. Mais surtout, c'est le nouveau pouvoir d'eau qui gagne les industriels et les incite à occuper ses abords. Cet épisode permet donc de regrouper la majorité des activités industrielles qui apparaissent, puis remplacent les secteurs proto-industriels, voire artisanaux, qui prévalaient jusqu'alors.

Le premier chemin de fer montréalais s'est établi au long du canal de Lachine. Il s'agit de celui de la Montreal et Lachine Railroad inauguré en 1847 qui faisait le lien entre les villes de Lachine et de Montréal. S'en est suivi l'inauguration en 1856 du premier lien ferroviaire entre Montréal et Toronto par la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada. La voie ferrée passe notamment dans Saint-Henri. En 1860, le pont Victoria est inauguré, ce qui permettait d'effectuer la traversée du fleuve et de faire le lien avec la ville de Portland dans le Maine. De plus, le complexe de la gare de triage de Turcot, la plus grande au Canada, débutera ses activités vers 1896 et marquera profondément le paysage urbain de la cour Turcot. Ces marqueurs historiques ont grandement transformé le territoire et ont contribué à déplacer les sols et à modifier la séquence stratigraphique naturelle.

Tableau 3.3 Les grandes étapes du développement naturel et anthropique (séquence stratigraphique générale) du secteur Turcot (Sud-Ouest).

PHASES	SOUS-PHASES	ÉPISODES QUATERNAIRES	PÉRIODE PALÉO-HISTORIQUE	DESCRIPTION / COMMENTAIRES	DATATIONS
Couches naturelles potentielles dans l'arrondissement Sud-ouest					
I	**A**	**Lac proglaciaires**	-	Accumulation d'une importante masse d'eau de fonte devant le glacier.	**13 000 – 12 000 AA**
	B	**Mer de Champlain**	-	Invasion marine dans la plaine du Saint-Laurent.	**12 000 – 11 000 AA**
			Paléoindien	Très courts passages des populations humaines, présences temporaires seulement. Chasse aux caribous. L'île était alors majoritairement submergée sous la mer de Champlain. En 11,000 AA, l'eau baigne à 64 m le sommet du mont Royal et la rue Sherbrooke est submergée. **Présence humaine datant de cette période peu ou pas probable.**	**12 800 – 10 000 AA**

PHASES	SOUS-PHASES	ÉPISODES QUATERNAIRES	PÉRIODE PALÉO-HISTORIQUE	DESCRIPTION / COMMENTAIRES	DATATIONS
	C	**Lac Lampsilis**	**Archaïque inférieur**	Établissements saisonniers, campements éphémères. Toundra et désalinisation de la mer de Champlain. Habitat froid et austère. **Présence humaine datant de cette période peu ou pas probable.**	**10 000 – 8 000 AA**
Couches anthropiques potentielles dans l'arrondissement Sud-Ouest.					
II	**A**	**Lac à la loutre**	**Archaïque moyen**	Établissements saisonniers, campements éphémères. Habitat froid et austère. Dégagement de la terrasse Sherbrooke, début du lac à la loutre (dès 7 500 AA).	**8 000 – 6 000 AA**
	B		**Archaïque supérieure**	Stabilisation du réseau hydrographique, toundra arctique mêlée à la forêt boréale. Montréal complètement émergée. Population installée à plus long terme, campements saisonniers.	**6 000 – 3 000 AA**
	C	**Lac Saint-Pierre**	**Sylvicole inférieur**	Établissement définitif de la forêt boréale, chasse aux les petits mammifères, introduction de l'arc à fléché. Groupe culturel Meadowood. Régionalisation des groupes, établissement d'un vaste réseau de circulation des biens, idées et personnes. Introduction de la poterie.	**3 000 – 2 400 AA**
	D		**Sylvicole moyen**	Changement dans les types de pointes de projectile, abondance des cherts exotiques addition des décorations sur la poterie. Augmentation de la population, campements saisonniers.	**2 400 – 1 000 AA**
	E		**Sylvicole supérieur**	Distinction entre les peuples nomades et les peuples sédentaires. Construction d'habitations semi-permanentes (maisons-longues) et début de l'horticulture dont les courges, maïs et haricots. Augmentation notable de la population. Vases en poterie de plus en plus sophistiqués et aux fonctions variées. Utilisation plus courante des matières osseuses pour la fabrication d'outils et utilisation fréquente du tabac à fumer.	**1 000 – 400 AA**
	F	**Lac Saint-Pierre**	**Contact**	Arrivée des Européens, découvertes d'objets d'échanges européens en contextes autochtones. Description d'un marécage par Champlain.	**400 AA – XVII^{e} s.**
PÉRIODE HISTORIQUE Acquisition et transformation du territoire, développement économique et urbain XVII^{e} s. – XX^{e} s.					
III	**A**		**L'époque des concessions**	Ouverture des côtes Saint-Pierre et Saint-Paul et occupations pastorales : défrichage des terres, mise en culture, pâturages. C'est également l'époque de l'ouverture des principales voies de communication.	**XVII^{e} s. – XVIII^{e} s.**
	B		**Le village des tanneries**	Occupations spécifiques des abords du ruisseau Glen par des familles de tanneurs, puis mise en place d'infrastructures dédiées sur le territoire : consolidation du chemin Saint-Jacques, mise en place d'artisanats connexes.	**XVII^{e} s. – XVIII^{e} s.**
	C		**Le canal de Lachine**	Comprend la construction même du canal, entre 1821 et 1825, puis son agrandissement entre 1843 et 1848, de même que les événements périphériques qui lui sont associés : développements d'industries, abandon progressif de l'artisanat du cuir de l'ancien village des tanneries, etc.	**Ensemble du XIX^{e} s.**
	D		**Les chemins de fer**	Montreal et Lachine Railroad inauguré en 1847. Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, premier lien ferroviaire entre Montréal et Toronto inauguré en 1856. Premier lien ferroviaire avec Portland (Maine) en 1860 et inauguration du pont Victoria en 1860. Début des activités de la gare de triage de Turcot vers 1896.	**Seconde moitié du XIX^{e} s. – première moitié du XX^{e} s.**

3.6 Potentiel archéologique

Reprenant le tableau présenté dans l'étude de potentiel d'Ethnoscop (2008), une analyse détaillée des données historiques permet de réviser les éléments les plus déterminants du potentiel archéologique (tableau 3.4).

Tableau 3.4 Potentiel archéologique associé aux secteurs d'étude

	Secteur 6	Secteur 7	Secteur 8
Zones à potentiel	**P1**	**H3-2/P1**	
Localisation informelle	À l'ouest de la rue Saint-Rémi, sous une bretelle de l'AUT-720	Stationnement et cour gazonnée à l'est de l'adresse civique du 720 rue Saint-Rémi, à l'ouest de la rue Saint-Rémi et au nord de la voie ferrée du CN	Rue Saint-Rémi, entre la rue Cazelais au nord et l'entrée du tunnel Saint-Rémi au sud.
Potentiel initial	Espaces susceptibles d'accueillir des établissements humains pendant la période Paléohistorique.	La zone H3-2 définit l'espace non perturbé du parc Thornton et tout particulièrement deux bâtiments, dont les positions divergent selon les plans anciens.	
Potentiel révisé	Petite construction de briques juste à l'angle sud-ouest de Saint-Rémi et du chemin d'accès vers le site Turcot.	L'inventaire de 2014 a permis d'identifier les vestiges de deux bâtiments dont la datation est comprise entre la seconde moitié du 19e siècle et le début du 20e siècle. Le bâtiment situé au nord-est porte le numéro de site archéologique BiFj-115	Le chemin de la Côte Saint-Paul, qui deviendra rue Saint-Rémi, est visible à partir de 1860.

Le chapitre 4 traite des résultats issus des travaux de surveillances, d'inventaire et de fouille archéologiques effectués au sein des secteurs 6 (MTL14-04-02 et MTL15-04-10), 7 (MTL14-04-03 et MTL-15-04-09), 8 (MTL15-04-12) et du site BiFj-115 en 2014 et 2015, auxquels s'ajoutent deux autres secteurs : CN-4 (MTL16-04-03) et 2016-A (MTL16-04-04) qui ont fait l'objet d'une surveillance archéologique en 2016. Chaque section du chapitre traite d'un secteur, tandis que les sous-sections se rapportent respectivement aux descriptions des lots par opérations et sous-opérations, à la description et l'analyse des vestiges architecturaux et des services d'utilité publique ainsi qu'à l'analyse de l'assemblage archéologique mobilier.

4.1 Présentation des chantiers

Au sein du secteur à potentiel historique H3, de la zone H3-2 et du secteur à potentiel préhistorique P1, cinq secteurs d'inventaire ont fait l'objet d'une expertise archéologique (**tableau 4.1**). Le secteur 6 (MTL14-04-02 et MTL15-04-10) est localisé au nord du secteur à potentiel historique H3, à la jonction avec H2. Une tranchée d'inventaire y a été effectuée, mais n'a conduit à aucune découverte archéologique. Le secteur 7 (MTL14-04-03 et MTL-15-04-09) est situé dans la zone à potentiel historique H3-2, à l'est du 780 rue Saint-Rémi, à l'ouest de l'approche du passage souterrain de la rue Saint-Rémi et au nord de la voie ferrée. Un total de six opérations archéologiques y a été excavé. Celles-ci ont conduit à la découverte de vestiges architecturaux, de sols d'occupation et de services d'utilité publique.

L'une des opérations de l'inventaire du secteur 7, l'opération 4, a été convertie en opération 2 après la fouille du site archéologique Bifj-115 en 2014. Le site BiFj-115 a fait l'objet d'une seconde intervention réalisée sous forme de fouille en 2015 (opération 3). Le site inclut des vestiges architecturaux rattachés à une occupation résidentielle et hôtelière dont la datation est comprise entre le troisième quart du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle.

Le secteur 8 (MTL15-04-12) est situé dans l'enclave de la rue Saint-Rémi et a fait l'objet de travaux de surveillance archéologique n'ayant conduit à aucune découverte.

Tableau 4.1 Synthèse des opérations

Secteur	Op.	Sous-op.	Type d'intervention	Dimensions					Date		Commentaires
				Longueur (m)		Largeur (m)		Profond. (m)			
				min.	max.	min.	max.		Début	Fin	
Secteur 2016-A (MTL16-04-03)											
	1	A	Mécanique								Remblai de nivellement ou zone de dépotoir, grande quantité d'artéfacts, une partie conservée
Secteur CN-4 (MTL16-04-04)											
	1	A et B	Mécanique	30,0		1,00		0,60	Juillet 2015	Juillet 2015	Vestige de bois : conduit ou caniveau formé de pièces de bois récupérés
Secteur 6 (MTL14-04-02 et MTL15-04-10)											
	1	A	Mécanique	3,00	3,00	2,00	2,00	1,40			
Secteur 7 (MTL14-04-03 et MTL15-04-09)											
	1	A	Mécanique	17,90	19,10	9,10	12,90	1,40	12-nov-14	12-nov-14	Niveaux de sols superficiels retirés mécaniquement
	1	B	Manuelle	2,00		1,00			12-nov-14	12-nov-14	Aucun vestige
	1	C	Manuelle						13-nov-14	17-nov-14	Vestiges : section de mur de maçonnerie (juste une section restante)
	1	D	Manuelle	4,00		1,00			13-nov-14	17-nov-14	Présence d'un tuyau
	1	E	Manuelle	4,00		1,00			13-nov-14	17-nov-14	
	1	F	Mécanique	4,00		1,00		2,34	17-nov-14	17-nov-14	Puits d'observation des sols
	2	A	Mécanique	15,60		8,60			12-nov-14	12-nov-14	Niveaux de sols superficiels retirés mécaniquement
	2	B	Manuelle	6,00		1,00			14-nov-14	25-nov-14	Différents niveaux de remblais d'assainissements ou de comblement et présence d'une tranchée ; vestige de mur de maçonnerie
	2	C	Manuelle	6,00		1,00			14-nov-14	21-janv-14	Remblais de nivellement
	3	A	Mécanique	5,00		2,00		2,70	14-nov-14	14-nov-14	Sols complètement perturbés par une tranchée du 20e siècle
	5	A	Mécanique						03-déc-14	04-déc-14	Plusieurs niveaux de remblaiement tronqués par des tranchées de services
	6	A	Mécanique	27,00		11,50			03-déc-14	03-déc-14	Niveaux de sols superficiels retirés mécaniquement
	6	B	Manuelle	1,00		1,00			03-déc-14	03-déc-14	Divers remblais
	6	C	Manuelle	2,00		1,00			03-déc-14	09-déc-14	Présences d'un tuyau de grès et de deux fragments de rebuts de tuyau

Secteur	Op.	Sous-op.	Type d'intervention	Dimensions					Date		Commentaires
				Longueur (m)		Largeur (m)		Profond. (m)			
				min.	max.	min.	max.		Début	Fin	
	6	D	Manuelle	2,00		1,00			03-déc-14	05-déc-14	Remblai d'aménagement
Secteur 8 (MTL15-04-12)											
	1	A	Mécanique								
	1	B									
BiFj-115											
	1	A	Mécanique	4,20		2,00	0,00	2,34	18-nov-14	18-nov-14	Repère stratigraphique
	2	A	Mécanique	19,00	22,60	7,00	13,00	0,50	18-nov-14	18-nov-14	Niveaux de sols superficiels retirés mécaniquement
	2	B	Manuelle	7,00		1,00	2,00	0,67	18-nov-14	04-déc-14	Vestige de maçonnerie
	2	C	Manuelle	7,00		1,00		1,06	18-nov-14	21-nov-14	Remblais de nivellement et tranchées de services d'utilités publiques
	2	D	Manuelle	3,50		1,00		0,57	20-nov-14	20-nov-14	Vestige de maçonnerie
	2	E	Manuelle	7,00		1,00		0,75	21-nov-14	26-nov-14	Remblais de nivellement
	2	F	Manuelle	5,00		1,00		1,19	27-nov-14	08-déc-14	Remblais et déblais. Section de plancher de bois avec du linoléum
	2	G	Manuelle	4,00		1,00		1,02	27-nov-14	03-déc-14	Remblai de nivellement
	2	H	Manuelle	2,00		1,90		0,71	27-nov-14	03-déc-14	Intérieur du bâtiment, remblai de nivellement, déblais de démolition, vestiges en maçonnerie
	2	J	Manuelle	2,00		1,90		0,90	02-déc-14	06-déc-14	Intérieur et extérieur du bâtiment, vestige de maçonnerie
	3	A	Mécanique	16,70		10,50					Retrait des sols de remplissage de l'intervention de 2014
	3	B	Manuelle	3,30		2,00		0,77	14-mai-15	10-juil-15	Plancher de bois, mur en maçonnerie
	3	C	Manuelle	3,00		2,00		0,91	13-mai-15	13-juil-15	Plancher de bois, mur en maçonnerie
	3	D	Manuelle	4,00		2,00		0,87	14-mai-15	10-juil-15	Mur en maçonnerie, canalisation en grès et en fonte
	3	E	Manuelle	2,00		1,50	0,00	0,70	25-juin-15	08-juil-15	Mur en maçonnerie, déblais de démolition et remblais de nivellement

Figure 4.1
2016-A, vue d'ensemble de l'intervention, vers le nord-ouest (PA-TR16N02-2624 à 2628).

Le secteur 2016-A est situé directement au nord-ouest de l'aire d'étude dans le secteur à potentiel historique H3. Il a fait l'objet d'une surveillance archéologique sur un dépôt d'objet comprenant notamment une grande quantité de bouteilles. Cette intervention fait suite à une découverte d'ossements au cours de la nuit par des travailleurs de la construction, qui a nécessité une expertise archéologique.

Le secteur CN-4, situé dans la gare de triage du CN a fait l'objet de deux surveillances archéologiques ayant conduit à la mise au jour d'une structure de bois probablement reliée au transport d'hydrocarbures en lien avec la voie ferrée du Canadien National, au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle, ainsi que d'un dépôt de déchet fait dans ce secteur.

4.2 Secteur 2016-A (MTL16-04-03)

À la suite de la découverte fortuite d'artéfacts, comprenant notamment la présence d'ossements[1], une nouvelle aire de travaux a été ajoutée aux zones déjà identifiées pour la surveillance archéologique. À l'origine, cet espace n'avait pas été retenu dans le cadre de l'étude de potentiel archéologique, une numérotation particulière lui a donc été attribuée, construite sur la base de l'année de l'intervention (2016), suivi d'une lettre séquentielle (A). Les activités de terrain se sont concentrées sur les relevés photographiques et la prise de notes au carnet ainsi que sur la récolte d'artefacts (lot 1A99). Aucun relevé stratigraphique n'a été réalisé.

4.2.1 Opération 1

En raison des conditions exceptionnelles ayant conduit à la surveillance archéologique du secteur 2016-A, certaines informations n'ont été relevées que sommairement. C'est le cas notamment des limites de l'opération 1, puis des dimensions de la sous-opération 1A, qui ne peuvent être qu'estimées (**plan 4.1**). Les travaux se sont déroulés un peu à l'ouest de la rue Saint-Rémi, juste au sud de l'emprise de l'autoroute Ville-Marie (A-720). De forme irrégulière, l'aire d'excavation empiète légèrement sur les limites du

[1] La mise au jour d'ossements sur le site a conduit les ouvriers à faire appel aux enquêteurs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

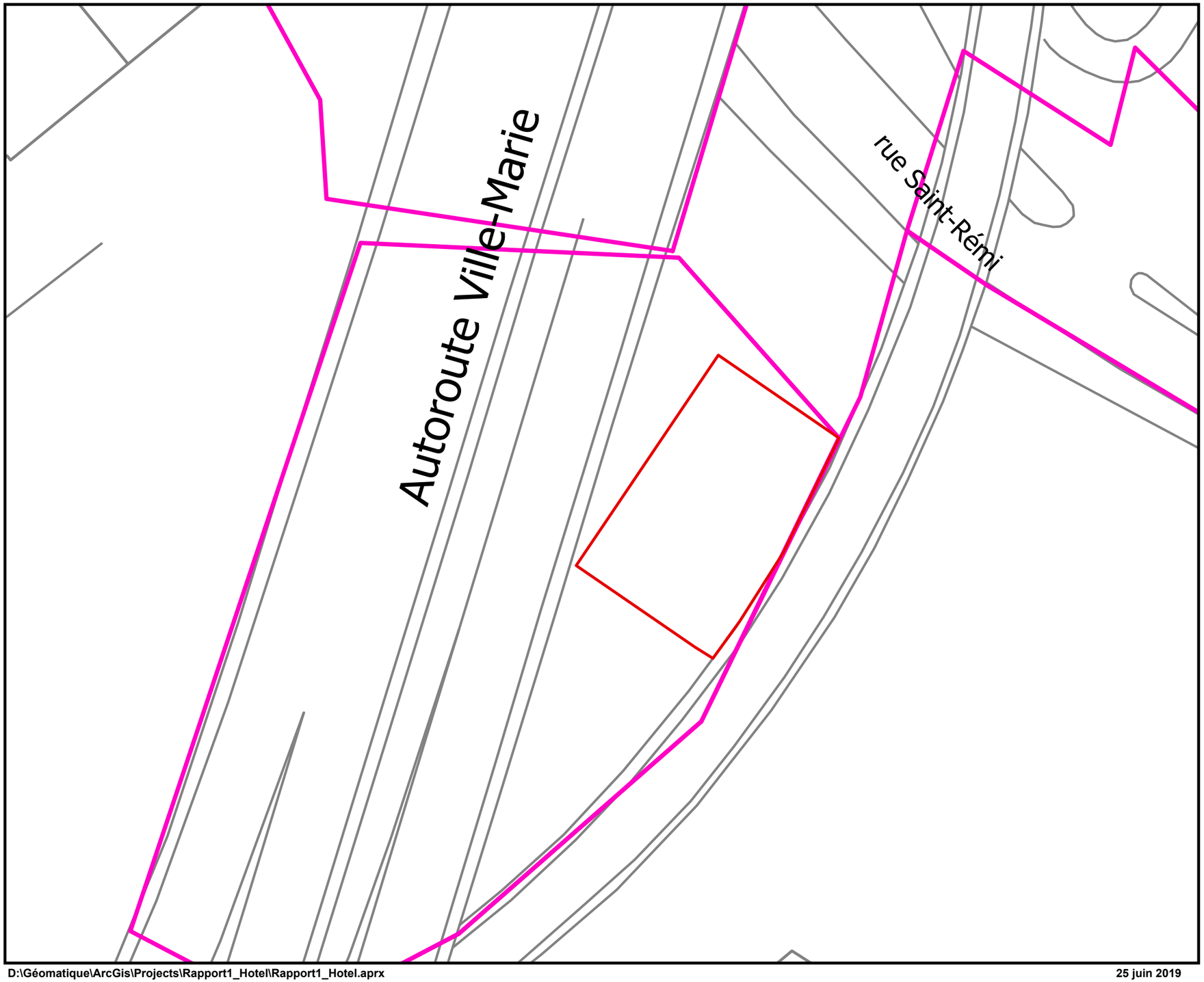

Projet Turcot
2016-A

Plan 4.1

Localisation des opérations et des sous-opérations

Légende

- Tranchée
- Trame actuelle
- Limites des secteurs

N

0 — 14 Mètres

1:400

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
Patrimoine Experts, 2016

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

secteur 6, puis s'étend vers l'ouest. De même, elle borde la limite nord du secteur 7. L'étude de potentiel archéologique de 2008 (Ethnoscop 2008a et b) identifiait cet espace comme zone à potentiel historique (H3), mais en l'absence de bâtiments présents sur les plans anciens, cette partie n'avait pas été retenue lors de la définition des secteurs d'inventaire.

4.2.1.1 Sous-opération 1A

Les travaux de l'entrepreneur comprenaient l'enlèvement des sols compressibles jusqu'au till (figure 4.1). Au moment de l'arrêt des travaux, les couches superficielles avaient déjà été décapées, s'arrêtant sur une surface présentant une forte proportion d'artéfacts. Sous la supervision d'un archéologue, un échantillonnage d'objets a été réalisé à l'aide du godet de la pelle mécanique. Les éléments les plus diagnostiques ont été récoltés, triés, puis photographiés sur le terrain (photo 4.1).

Il semble que les objets provenaient d'une zone de dépotoir très localisée ou d'un remblai de nivèlement composé de sable argileux marbré brunâtre, grisâtre, orangeâtre et blanchâtre. Les inclusions observées dans cette couche comprenaient du gravier, du bois décomposé, du mortier, de la chaux, du charbon minéral et des fragments de briques. Une interstratification d'argile et de matière organique a été observée entre le niveau du sol naturel stérile, puis le niveau de remblai de nivèlement mis en place lors des travaux de construction de l'échangeur. Ce dernier se trouve sous une épaisse couche de graviers concassés.

Photo 4.1 **S**ecteur 2016-A – Artéfacts sélectionnés, après les excavations mécaniques (Photo cellulaire P5274725).

4.2.2 Secteur 2016-A – La culture matérielle

L'assemblage archéologique du secteur 2016-A comprend 84 objets complets ou presque complets. La répartition des artefacts en différentes catégories fonctionnelles démontre une prédominance des contenants pharmaceutiques (n=28) et domestiques (n=26). Les soins du corps (n=11) et les boissons alcoolisées (n=9) suivent avec d'autres fonctions quantitativement moins riches **(tableau 4.2**).

Tableau 4.2 2016-A - Distribution des artéfacts.

Fonction générale	Fonction	Fragments	Objets
Alimentation	Alimentation, conservation	**15**	**26**
	Total Alimentation	**15**	**26**
Aménagement (environnement)	Décoration	**1**	**1**
	Total Aménagement	**1**	**1**
Excitants et alcools	Boissons, conservation/entreposage	**7**	**9**
	Total Excitants et alcools	**7**	**9**
Habillement	Chaussure		**2**
	Habillement		**1**
	Total Habillement		**3**
Indéterminé	Indéterminée		**3**
	Total Indéterminé		**3**
Médication	Médication	**13**	**28**
	Total Médication	**13**	**28**
Moyens de communication	Moyens de communication	**1**	**1**
	Total Moyens de communication	**1**	**1**
Socio et idéo-technique	Beaux-arts et arts populaires	**1**	**1**
	Écrits		**1**
	Total Socio et idéo-technique	**1**	**2**
Soins du corps	Soins de beauté	**4**	**7**
	Soins du corps	**4**	**4**
	Total Soins du corps	**8**	**11**
	Total général	**46**	**84**

Les contenants pharmaceutiques récoltés comportent principalement des bouteilles de médicaments. On y retrouve par exemple des bouteilles de sirop de marque « California Fig Syrup Co de San Francisco » (1904-1950), de sirop de gomme d'épinette des « Sœurs de la Providence » (1850-1900), de sirop de marque « Anis Gauvin » (1894-1938) et de sirop contre la toux de marque « Lambert de Montréal » (1904-1950). Des bouteilles de liniment pour chevaux datant de 1904 à 1920 ou de liniment « Minard's » de Nouvelle-Écosse (1904-1950) ont également été récoltées. Parmi les autres produits identifiés se trouvent une bouteille de baume « Rhumal L.R. Baridon » de Montréal (1891-1930), une bouteille d'huile de foie de morue « Scott's » (1904-1950), deux bouteilles d'huile de castor ou de teinture d'iode de marque « Chaussé & Cie » de Montréal (1908-1929), une bouteille « Northrop & Lyman

electric oil » (1874-1920), une bouteille de médicaments contre les problèmes de digestions de marque « Fairchild Bros & Foster » de New York (1857-1901) et une bouteille d'antiseptique de « Lambert Pharmacal Company » de Saint-Louis au Missouri (1904-1950). D'autres bouteilles présentent des marques de commerce, mais sans indication particulière des produits qu'elles renfermaient. Parmi celles-ci, l'on retrouve les marques suivantes : « A. Davidson de Westmount » (1850-1920), « Milnes Pharmacy » de Montréal (1912-1920), « Whitall Tatum & Co. » du New Jersey (1857-1901), « R.R.R. Radway & Co. » de New York (1852-1877) et « John Whyeth & Bro. » de Philadelphie (1904-1950). De plus, une bouteille de produit nettoyant « Liquid Veneer », fabriquée par la « Buffalo Specialty Company » (1904-1950) et deux pots de Vaseline qui ont été produits entre 1918 et 1938 ont également été identifiés.

La fonction « soins du corps » comprend trois bouteilles d'eau de toilette dont une porte la marque « Honoré Payan » (1854-1920) et une avec les inscriptions « Murray et Lanman » (1904-1950). On y retrouve également deux bouteilles à parfum (H.W. Reynolds : 1850-1920 ; J.A. Marceau : 1910-1926), ainsi que quatre bouteilles de produits capillaires.

Parmi les artefacts liés à l'alimentation, on retrouve entre autres deux bocaux à conserve complets en verre incolore sans plomb. L'un a probablement été fait par la « Dominion Glass Company » entre 1913 et 1928 alors que le second provient de l'« Aylmer Canning Co. », produit entre 1904 et 1950. De plus, des bouteilles à condiments de marque « Shirriff's » (1893-1953), à cornichons « Heinz » (1818-1933) et à olives (1880-1904 et 1904-1950) ont été récoltées. L'échantillon compte également plusieurs contenants de condiments, dont des bouteilles de sauces de marques « Daddies favorite sauce » (1904-1950), puis une autre identifiée « Lea & Perrins » (1920-1950). Bien qu'un seul petit pot à fromage de la « Maclaren's Imperial Cheese » figure dans la collection, plusieurs éléments semblables, mais fragmentaires, ont été observés sur le terrain.

Dans la même fonction, trois bouteilles de boisson gazeuse attribuables à « C. Gurd & co », dont une peut être datée dans l'intervalle 1868-1906 et les deux autres entre 1906 et 1950, ont pu être identifiées. Une petite bouteille de marque « Coca-Cola » a également été datée entre 1904 et 1925. Pour leur part, d'autres bouteilles de boisson gazeuse sans marque sont datées entre 1892 et 1950. De plus, deux bouteilles d'eau gazeuse de type « torpille », de marque « Kilner Bros Ltd » et datant de la période 1889-1950, ainsi que deux bouteilles de jus « Welch's » (1904-1950) figurent dans la collection. Enfin, l'assemblage possède aussi une bouteille de lait de marque « Eagle Brand » (1904-1950).

Une cruche presque complète en grès grossier recouvert d'une glaçure au feldspath de type Albany datant entre 1840 et 1925 est un des rares artefacts de la collection qui ne soit pas en verre. Il y a également une jarre d'entreposage (1835-1900) et un pot à conserve (1835-1900) qui ont été fabriqués dans le même matériau céramique.

La fonction « alcools » est représentée par quelques bouteilles, dont deux bouteilles de bière. L'une est en grès grossier Bristol, probablement produite entre 1875 et 1900. L'autre a été fabriquée pour la « Franklin Brewing Co » (Colombus, Ohio) et est datée entre 1904 et 1919. Les bouteilles de gin remontent à la première moitié du 20^{e} siècle sont au nombre de trois. Une bouteille à champagne de marque « GH

Mumm & Co » pourrait avoir été fabriquée entre 1852 et 1950. Il y a également été découvert une affiche en tôle de fer émaillée de la « Dawes Brewery » comportant les inscriptions « Lachine P.Q. » et « Ale & Porter ». On y a aussi observé un logo représentant des volutes végétales et les pattes postérieures d'un cheval brun sur fond vert. Cette affiche pourrait avoir été utilisée entre « 1811 et 1839 ».

Alors qu'un bibelot en porcelaine fine dure européenne et représentant un couple noir en habit blanc a été attribué à la fonction « aménagement », une bouteille à teinture et une bouteille à cirage ont été classées dans la fonction « habillement ». Ces dernières remontent à la première moitié du XXe siècle. Deux bouteilles à encre en verre datant de 1888-1920 et 1850-1920 sont associées aux écrits et à l'art.

Les autres artefacts observés sur le terrain, mais non récoltés comprennent entre autres des semelles de chaussures d'hommes et de femmes, un patin à roulettes, des ressorts de matelas, des clous tréfilés, une barre de graphite, des boites de conserve, un isolateur électrique tubulaire en porcelaine et un fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche. Des tessons de vaisselle (assiette, tasse, pichet, théière, coquetier, bol, pot) ont également été observés, mais ceux-ci étaient très fragmentés. Ils sont en verre incolore et en verre opaque blanc, en grès divers, en terre cuite fine blanche vernissée, en terre cuite fine blanche vitrifiée ou en porcelaine. Leurs décors monochromes bleus ou multicolores sont variés, mais presque invariablement imprimés.

Les écofacts, bien que peu nombreux, comprennent essentiellement des os de boucherie (os longs, omoplate et côtes) présentant des marques de coupe ou de sciure, des coquilles d'huitres, et ce qui pouvait être les restes d'une noix de coco.

4.3 Secteur CN-4 (MTL16-04-04)

Une autre découverte fortuite a requis la présence des archéologues. En effet, des excavations réalisées dans l'emprise de l'ancienne gare de triage, au pied de la falaise Saint-Jacques, ont mis au jour des éléments architecturaux composés de bois (**plan 4.2**). À cet endroit, l'entrepreneur devait enfouir une canalisation de béton destinée au drainage des eaux de surface. La surveillance archéologique des travaux d'excavation comprenait une inspection générale des structures anciennes, accompagnée de mesures et de descriptions, puis d'un relevé photographique exhaustif.

4.3.1 Opération 1

La localisation arbitraire de l'opération 1 a été définie par la position du talus d'excavation. Globalement, ce dernier s'étend sur un peu plus d'une trentaine de mètres dans la direction nord-est / sud-ouest. Au pied du talus, les limites de la sous-opération 1A se cantonnent à l'emprise de la tranchée d'installation de la nouvelle canalisation, débordant légèrement du côté nord-ouest là où se trouvait l'ancienne construction de bois.

4.3.1.1 Sous-opération 1A

Visible principalement dans la paroi d'excavation, la structure archéologique mise au jour présente une orientation d'environ 51° nord, s'alignant presque parallèlement avec la tranchée de pose de la nouvelle conduite. En effet, les deux aménagements se seraient probablement recoupés à plus ou moins une quarantaine de mètres plus à l'ouest. De plus, l'altitude de la base de la structure archéologique correspondait approximativement au sommet de la nouvelle canalisation. Enfin, des cotes d'élévations prises sur le sommet du vestige démontrent la présence d'une légère pente vers l'est, passant de 18,89 m NMM à 15,82 m NMM sur une distance d'environ 20 m.

afin de faciliter l'enregistrement des éléments architecturaux, puis des sols associés, deux sections ont été dégagées au moyen de la pelle mécanique. D'un côté, une fosse exploratoire a été aménagée à l'extrémité tronquée du vestige, vers l'ouest. Puis, sur une distance d'environ 1,40 m, un nettoyage de la paroi a permis de dégager un parement du vestige, de même que les dépôts stratigraphiques situés au-dessus.

Prenant place à la base du talus d'excavation, le premier niveau documenté (1A1) se compose d'un limon sablo-argileux gris brunâtre, plutôt compact, avec de nombreuses pierres anguleuses à subarrondies d'environ 10 cm. Quelques nodules de mortier ainsi que des fragments de plastique ont été observés à l'interface inférieure de la couche.

Sur les côtés du vestige et jusqu'à 19 cm au-dessus des planches de couverture, le niveau 1A2 est formé d'un sable grossier noirâtre avec un litage gris-jaunâtre de graviers et de cailloux. Quelques artefacts ont été observés dont des tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine vitrifiée, un fourneau

Photo 4.2
Secteur CN-4 – Détails d'une structure de béton découvertes par les ouvriers du chantier (IMG_2818).

d'une pipe à cannelure, un goulot d'une bouteille pharmaceutique et un fragment de verre transparent de couleur vert clair, un fragment d'os, des clous tréfilés et des boulons. De l'autre côté de la tranchée, environ à la même altitude dans la paroi, se trouvait un niveau de pierres concassées (plus ou moins 7 cm de diamètre) avec ce qui semblait être une couche de goudron à sa surface. La base de cette couche n'a pu être atteinte. Enfin, sous le vestige, le sol naturel comprenant apparemment des traces d'hydrocarbures était composé d'un limon argilo-sableux brun pâle tacheté de noir, moyennement compact, avec plusieurs pierres subarrondies d'environ 10 cm et des cailloux (1A3).

4.3.1.2 Sous-opération 1B

Situé plus au nord, un autre secteur d'intervention a été identifié dans les notes de terrain. Bien, qu'aucun archéologue n'ait été présent au moment des travaux, le surveillant de chantier a fourni différentes informations, de même que des photographies, qui sont susceptibles de contextualiser les découvertes de la sous-opération 1A. En effet, dans la semaine du 18 juillet 2016, des excavations ont mis au jour des structures de béton situées dans le même alignement que les éléments de bois dégagés et enregistrés par les archéologues. L'observation des photographies transmises par le surveillant démontrait la présence d'une structure rectangulaire d'environ 2 m de longueur par 1,5 m de côté et comprenant un support en béton sur le sommet. Sur les bordures intérieures de ce dernier, des rainures étaient pratiquées dans le moulage du béton, permettant certainement d'assujettir un couvercle refermant la fosse (photo 4.2).

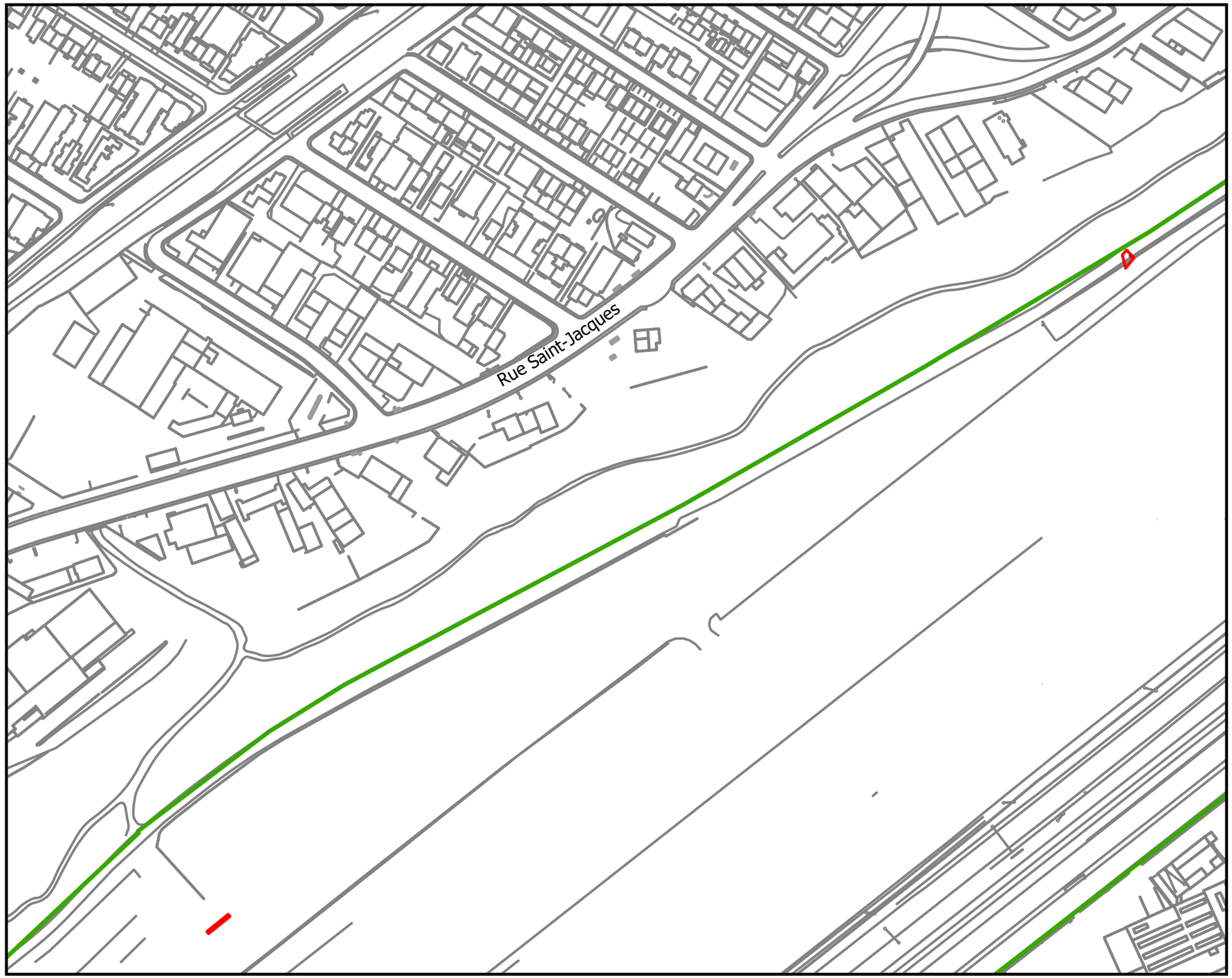

Projet Turcot
CN-4

Plan 4.2

Localisation des opérations et des sous-opérations

Légende

Tranchée

Trame urbaine

N

0 120 Mètres

1:3 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources:
Données : MTMDETQ
Patrimoine Experts,2017

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Levés et cartographie: Philippe Charette, archéologue

Figure 4.2
CN-4 - Vue générale de la tranchée et de la structure de bois.

Dans cette structure inondée dont les parois internes sont noircies, des tuyaux et des pièces de bois étaient visibles. La tuyauterie suggère qu'un système de pompage était employé. Selon les ouvriers, ce caniveau de béton rejoignait le vestige de bois vers le sud-est, puis un réservoir ou une fosse vers le nord-est. Au moment des excavations, tout le système de tuyauterie avait été retiré.

4.3.2 Secteur CN-4 – Les vestiges architecturaux

Le dégagement d'un vestige de bois (1A4) a été réalisé sur une longueur d'environ 20 m, dans la paroi nord-ouest de la sous-opération 1A. Une partie de son sommet et de son parement ont été dégagés respectivement sur 0,96 m de largeur et 0,58 m de hauteur (figure 4.2). Du côté est, la structure était recouverte de gravier concassé calcaire ayant été mis en place dans le cadre des travaux d'aménagement, alors que son extrémité ouest était tronquée par une tranchée.

Les observations de terrain indiquent que la base de la structure reposait sur un sol naturel stérile (1A3). Les parements étaient formés d'un assemblage d'imposantes poutres en bois (4,21 m de longueur par 0,25 m de largeur, puis 0,26 m de hauteur), disposées sur deux niveaux. Les pièces de bois étaient assemblées par des longs clous en fer à section ronde, parfois appelés des « spikes ». Ces poutres semblent avoir été réemployées, puisque leur face extérieure présentait généralement 6 entailles de 20 à 21 cm de largeur par 6 cm de profondeur, disposés en 2 groupes de 3 entailles.

Sur le sommet des parements, des pièces de bois de plus petites dimensions (3,09 m de longueur par 7 cm de hauteur et puis par 7 à 8 cm de largeur) sont déposées longitudinalement. Maintenues en place par une série de 5 clous tréfilés (tête ronde de 1,5 cm et corps de 0,8 cm de diamètre), elles ont permis de border et de retenir les éléments de fermeture du conduit.

Ainsi, les planches formant le couvercle du caniveau étaient déposées de façon perpendiculaire aux parements. Elles possèdent des dimensions uniformes de 64,5 cm de longueur par 20 cm de largeur, puis de 6 cm d'épaisseur. Du côté nord, celles-ci prenaient appui sur les poutres des parements, qu'elles chevauchaient sur environ 12 cm, avant de venir buter contre la pièce longitudinale. Vers le sud, elles sont plutôt assujetties dans une rainure pratiquée à même les éléments de parement. Aucun clou ou élément de liaison n'a été observé entre le couvercle et les parements.

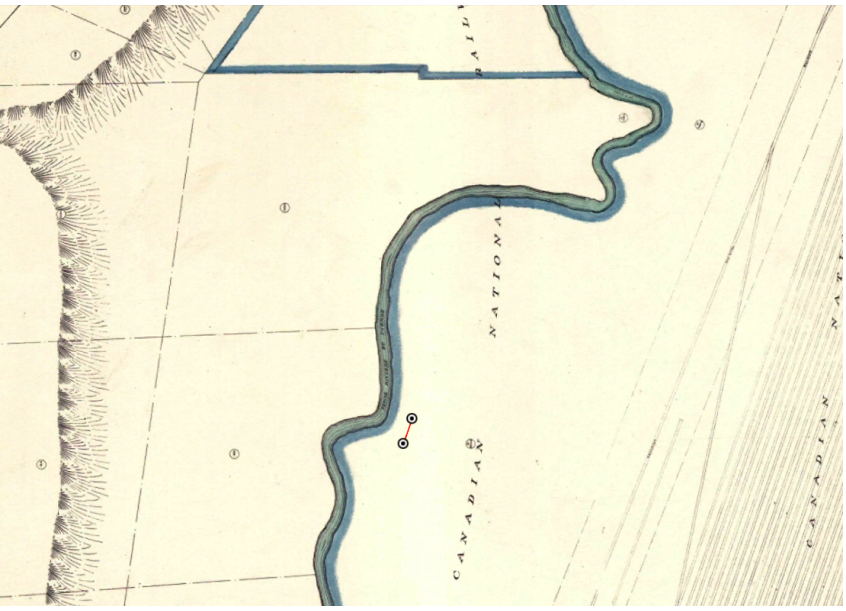

Figure 4.3 Extrait du plan d'utilisation du sol de 1949 (Ville de Montréal).

Figure 4.4 Extrait d'une photographie aérienne de 1949(Ville de Montréal).

L'intérieur de la structure comporte un espace dégagé d'environ 0,40 m de largeur par 0,52 m de hauteur. Une tige métallique de section circulaire a été observée entre les deux parements, appuyée ou imbriquée dans la poutre inférieure. Il s'agissait probablement d'une version métallique d'un étrésillon destiné à contenir les pressions latérales exercées par les sols. Ainsi, le fond ne comportait probablement pas d'éléments architecturaux et il s'appuyait donc directement sur le sol. Il est également possible que les tiges métalliques aient été utilisées comme supports pour l'installation de tuyauterie, bien qu'aucun conduit n'ait été observé.

4.3.3 Interprétations

Ces vestiges formant un caniveau avec une structure massive semblent associés à des installations ferroviaires peut-être celles de la gare de triage Turcot du Canadien National. Ces poutres rappellent les travers des chemins de fer. Ce Caniveau servait possiblement à protéger des tuyaux qui acheminaient ou évacuaient des hydrocarbures. Le niveau de pierres concassées observé rappelle le ballast, le lit de pierre d'un chemin de fer. L'emploi de clous tréfilés dans la structure du caniveau indique une construction ou réparation post 1890.

En observant le plan d'utilisation de sol (**figure 4.3**) et une photographie aérienne datant de 1949 (**figure 4.4**), aucune structure ou aménagement n'est visible à proximité de la structure découverte. Tous les rails de la gare de triage du Canadien National sont à une certaine distance au sud et une bande de végétation se trouve au pied de la falaise Saint-Jacques. Il s'agit visiblement d'une zone humide. Un chemin d'accès est aménagé entre le chemin Saint-Jacques et la cour Turcot en contrebas. Illustrée sur le plan d'utilisation de sol de 1949, la petite rivière Saint-Pierre serpente à proximité au nord de la zone d'étude.

Cependant, une photographie aérienne prise en 1962 (**figure 4.5**) peut permettre de préciser la datation et la fonction du caniveau découvert. Cette photographie présente la gare de triage ferroviaire aménagée jusqu'au pied de la falaise Saint-Jacques. On y voit un grand bâtiment rectangulaire de quelques étages ainsi que deux petits bâtiments du côté ouest. Deux bretelles de la cour Turcot passent au nord de ces trois bâtiments et deux voies passent à proximité au sud. Ces quatre bretelles sont à une certaine distance de l'ensemble des autres voies de la cour Turcot. Le petit bâtiment le plus au sud-ouest semble dans l'axe du caniveau retrouvé. Ce caniveau et le bâtiment sont également parallèles aux quatre voies ferrées. Bien que les coordonnées spatiales de la « fosse à huile » observée par les employés de KPH Turcot soient manquantes, il est probable que cet aménagement de béton se trouvait à l'intérieur ou à proximité de ce petit bâtiment.

Figure 4.5 CN-4 - Superposition de l'opération 1 sur un extrait d'une photographie aérienne de 1962 (Ville de Montréal).

En raison de la période de développement du secteur, le caniveau en bois à fond sur terre ainsi que la fosse de béton associée ont probablement été aménagés entre 1949 et 1962. L'hypothèse priorisée quant à la fonction de ce caniveau est qu'il serait associé à une station de ravitaillement en diésel des locomotives de la cour Turcot. Cette fonction expliquerait les conduits remplis d'hydrocarbures observés par les employés de KPH Turcot à l'intérieur du caniveau. De plus, l'emplacement de ces aménagements au nord de la cour Turcot, près de la falaise, est logique s'ils servaient à d'effectuer le plein des locomotives en carburant à distance sécuritaire des bretelles de la gare de triage où sont placés des wagons de marchandises.

Puisqu'il s'agit de structures récentes d'intérêt historique ou archéologique limité et de vestiges hautement contaminés aux hydrocarbures, la conservation des vestiges n'a pas été recommandée. L'intervention s'est terminée la journée même, le 26 juillet 2016.

Le 5 octobre 2016, Patrimoine Experts a été contacté par le Ministère des Transports du Québec au sujet d'une découverte fortuite d'artefacts dégagés dont de nombreux étaient complets, à la fin d'une excavation. Cette excavation a été réalisée afin d'effectuer le raccordement à une canalisation de drainage. L'après-midi même, une évaluation de site a été réalisée par l'archéologue Yanik Blouin. Le 6 octobre, Mathieu Mercier Gingras a rejoint l'intervention dans le but de nettoyer le fond et les parois de l'excavation mécanique puis d'effectuer un sondage dans le fond de l'excavation. Le 7 octobre a été consacré à l'arpentage avec l'aide de la compagnie KPH Turcot.

Figure 4.6 CN-4 - Superposition de l'opération 2, sur une photo satellite de la zone d'excavation le 10 octobre 2016 (Google Earth).

Figure 4.7 CN-4 - Vue rapprochée de la superposition de l'opération 2, sur une photo satellite de la zone d'excavation le 10 octobre 2016 (Google Earth).

4.3.4 Opération 2

L'opération 2 est située au pied de la falaise Saint-Jacques dans le secteur CN-4 du chantier Turcot. Cette opération se trouve à un peu plus de 700 mètres à l'ouest de l'échangeur Turcot. Elle correspond à la fosse excavée mécaniquement par KPH Turcot. L'emprise de cette fosse a été documentée et est désignée par la sous-opération 2A puis le sondage réalisé au fond correspond à la sous-opération 2B.

Bien que l'ensemble du site ait été arpenté par KPH Turcot le 7 octobre 2018, ces données ont malheureusement été effacées et n'ont pas pu être transmises à Patrimoine Experts. Cependant, des photographies aériennes disponibles sur Google Earth montrent l'excavation le 10 octobre 2016, tel qu'au moment de l'intervention des archéologues. Ces images peuvent servir à déterminer de façon générale, la position de l'excavation à l'étude (figures 4.6 et 4.7). Coin nord-est : 45°27'50.98»N 73°36'42.77»O, coin sud-ouest : 45°27'50.67»N, 73°36'42.77»O.

4.3.4.1 Sous-opération 2A

La partie haute de l'excavation a été aménagée en pente de 45 degrés alors que la partie inférieure est à parois verticales. Celle-ci forme un rectangle d'orientation générale nord-sud de 13,50 m de longueur avec un élargissement de la tranchée dans le quadrant sud-ouest. La paroi nord a 5,65 m de largeur et la bordure sud atteint 8,00 m (photo 4.3). À 1,30 m au sud de la fin de la tranchée, un contreplaqué ferme une canalisation en cours d'installation.

Après 2012, la rue asphaltée Pullman a été remplacée par une aire de circulation en gravier, avant d'être complètement obstruée par les monticules

de sols pour le projet Turcot. Un niveau d'asphalte bien visible dans la stratigraphie ouest pourrait appartenir à l'ancienne rue Pullman (photo 4.4). Sur cette base, la stratigraphie générale se définit comme suit : le bloc 2A1 correspond à un remblai récent de sol pour les travaux du chantier Turcot sur plus de 1,50 m. Sous ce remblai, la chaussée d'asphalte et sa fondation en gravier de l'ancienne rue Pullman est reconnue sur environ un mètre d'épaisseur formant le bloc 2A2.

Sous ces lots, plusieurs remblais datant d'avant 1960 sont documentés sur 0,80 m. Les sols du bloc 3 sont décrits comme suit : le lot 2A3 correspond à un sol hétérogène, présentant une succession de sols scoriacés et de dépôts cendreux, blancs-rosâtres et orangés, plutôt compacts avec beaucoup de matériel de différentes périodes : porcelaine commune, verre de couleur brune, vert ou bleu, verre opaque blanc, papier journal, charbon minéral, gaine de toile goudronnée pour fils électrique, éléments de plastique et de caoutchouc. Il semble s'agir de rejets de combustion et de déchets déplacés pour combler un terrain irrégulier et humide, possiblement dans les années 1960.

Le lot 2A4 constitue un limon sableux gris brunâtre, compact, comportant beaucoup de cailloux sub-arrondies, quelques pierres sub-anguleuses à anguleuses, des blocs de béton, des fragments de bois et quelques artefacts : porcelaine sanitaire, quelques tessons de verre, des bandes métalliques et de traces d'éléments en caoutchouc. Il semble s'agir de sols rapportés permettant de rehausser, de niveler et de stabiliser un terrain meuble. La rue Pullman s'appuie ensuite sur cette couche.

Le lot 2A5 consiste en un sol organique, une argile limoneuse brun-noirâtre, plutôt compacte, homogène, avec des traces de brindilles et de petites branches. La couche comporte de nombreux artefacts de plusieurs périodes : terre cuite commune,

Photo 4.3 **S**ecteur CN-4 – Sous-opération 2A, vue vers le nord (Photo cellulaire: PA075591).

Photo 4.4 **S**ecteur CN-4 – Paroi ouest de la sous-opération 2A, vue vers l'ouest (Photo cellulaire: PA075586).

terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre, Creamware, terre cuite fine blanche, porcelaine peinte à la main, les autres sont au décalque, des bandes métalliques, du verre coloré bleu et vert, des pièces de bois, des grès fins blancs, du linoléum, du plastique, des bouteilles à extrémités de type crown, sac de plastique, bas de nylon et couvre-chaussure de caoutchouc. Le sol est humide et devait être très perméable à la pénétration des déchets. Le secteur a longtemps été utilisé comme dépotoir marginal et la nature meuble du sol explique la présence d'artefacts de différentes périodes.

Enfin, le lot 2A6 (bloc 4) est associé au dépôt de déchet suivi du sol naturel argileux et a une épaisseur visible d'environ 0,40 m. Ce lot a été observé à quelques endroits en paroi ouest et nord.

4.3.4.2 Sous-opération 2B

À 9 mètres au sud de la paroi nord, le sondage 2B couvrant 1,50 m de largeur par 1 m de longueur a été ouvert contre la paroi est de l'aire excavée mécaniquement (2A). La profondeur de ce sondage varie entre 3 cm à 18 cm sous la base de l'excavation mécanique.

Le lot 2B1 est décrit comme un sol hétérogène, constitué de sable fin à moyen limoneux gris foncé moyennement compact avec coloration orangée par les contaminants. Une concentration de scorie est observée dans la moitié ouest et une concentration de sable se trouve dans la moitié est. Une concentration de planches (13cm x 30 x 1,5 cm) se trouve au centre plus ou moins organisé dans l'axe nord-sud. De longues bandes métalliques gisent du côté est. Des artefacts tels que des bouteilles de pharmacie (bouteilles en verre vert, brun et transparent) se trouvaient au-dessus des planches du côté nord-est. Il y avait également une abondance de terre cuite fine blanche et bouteilles à capsule (de type *crown cap*) en verre transparent et vert de style alimentaire trouvé à travers les planches. On retrouve entre autres plusieurs vaisselles en terre cuite fine blanche vitrifiée de type « hotelware ». Ce lot peut être associé au dépôt de déchet du lot 2A6 et peut être daté du XXe siècle.

4.3.5 Interprétation

Comme l'illustre le plan d'utilisation de sol de 1949 (**figure 4.3**), la petite rivière Saint-Pierre serpentait entre la gare de triage du Canadien National Turcot et la falaise Saint-Jacques. Une photographie aérienne de 1962 montre que la petite rivière Saint-Pierre passe au sud de l'opération 2 et que le terrain de chaque côté de la rivière semble divisé en lotissements ou aménagé en terrasses (figure 4.8). En 1962, l'emplacement de l'opération 2 ne semble alors pas aménagé d'aucune manière. Le secteur entre la rivière et le bas de la pente de la falaise Saint-Jacques formait un terrain humide et un rehaussement a sans doute été nécessaire. Les artefacts signalés et ceux observés sont sans doute le fruit de dépotoirs périodiques contribuant au rehaussement. En somme, les artefacts observés ne représentent pas des rejets industriels, mais plutôt des objets domestiques avec une prédominance alimentaire. Ces dépôts de déchets proviennent possiblement de compagnies ferroviaires ou du secteur résidentiel de Notre-Dame-de-Grâce qui s'est développé au XXe siècle, à proximité au nord de la falaise Saint-Jacques. En l'absence de vestiges auxquels rattacher ce dépotoir, sa pertinence archéologique est limitée.

Figure 4.8
CN-4 - Superposition de l'opération 2, sur une photographie aérienne de 1962 (Ville de Montréal).

4.4 Secteur 6 (MTL14-04-02 et MTL15-04-10)

Ce secteur d'inventaire est situé à la jonction des secteurs à potentiel historique H2 et H3, déterminés dans le cadre de l'étude de potentiel archéologique (Ethnoscop, 2008 a et b). Celui-ci était susceptible de receler des vestiges de bâtiments historiques, tels que suggérés par la cartographie ancienne et plus spécifiquement des vestiges de tanneries dans le cas du secteur H2. Le secteur d'inventaire 6 pouvait également révéler des dépôts alluvionnaires associés au lac à la loutre (lac Saint-Pierre). Enfin, lors des activités préparatoires réalisées au début du mandat, avant le commencement des travaux de terrain, l'analyse des plans anciens de la séquence 1907 à 1913[2] démontrait la présence d'une construction de brique sur ce terrain (**plan 4.3**).

4.4.1 Opération 1

L'opération 1 comporte une seule sous-opération (1A), qui est localisée dans un axe nord-sud, parallèlement à la rue Saint-Rémi, sous l'une des bretelles de l'autoroute Ville-Marie (A-720). Celle-ci a été implantée en fonction des contraintes mécaniques associées aux excavations réalisées à proximité des piles de support des voies aériennes de l'autoroute. Les espaces disponibles pouvant réellement être excavés dans ce secteur étaient donc restreints. L'objectif de l'opération 1 était de documenter la stratigraphie et de valider la présence de vestiges structuraux et de sols archéologiques.

[2] Pinsonneault, 1907; Goad, 1912; Goad, 1913.

Photo 4.5 **S**ecteur 7 – Vue générale de la sous-opération 1A, vue vers le sud-est (PA-TR14N02-0077).

4.4.1.1 Sous-opération 1A

Cette tranchée mécanique a permis de dégager une fosse de 3,00 m x 2,00 m, d'une profondeur d'environ 1,40 m. Les différents niveaux (tableau 4.3) ont été documentés à partir de la paroi, sous la forme de croquis stratigraphique (**figure 4.9**). Dans les premiers 0,40 m, la sous-opération 1A a d'abord révélé un niveau de gravier (1A1) correspondant à l'aire de circulation actuelle du chantier Turcot, reposant sur un mince niveau de limon argileux noir (1A2) de 0,10 m d'épaisseur. Les couches sous-jacentes sont caractérisées par divers remblais de nivèlement composés d'un limon sableux brun, comportant une certaine proportion de débris de démolition (1A3 ; 0,20 à 0,75 m), ainsi que d'une argile limoneuse grise (1A4 ; 0,30 m). Dessous se trouve une couche de démolition comportant du mortier et des fragments de briques rouges (1A5 ; 0,10 m). À partir de 1,10 m de profondeur, un niveau d'argile limoneuse brunâtre correspondant au sol naturel stérile a été atteint. Ces niveaux anthropiques (1A1 à 1A5) sont reliés à des contextes du XXe siècle. Aucun artefact n'a été récolté lors de cette excavation mécanique (photo 4.5).

Tableau 4.3 Secteur 6, opération 1 – description des lots.

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ALT. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long	Larg	Épais. moy.	Surface	/Fond				
Secteur 6, sous-opération 1A (localisée sous l'échangeur Turcot, au coin de la rue Saint-Rémi et du boulevard Pullman).										
	1	3,00	2,00	0,40	n.d.	n.d	Pierres concassées	Gris	Aire de circulation XXe siècle	Observé en paroi
	2	3,00	2,00	0,10	n.d.	n.d	Limon argileux	Noir	Lit de pose XXe siècle	Observé en paroi
	3	3,00	2,00	0,48	n.d.	n.d	Limon sableux	Brun	Remblai de nivellement XXe siècle	Observé en paroi
	4	3,00	2,00	0,30	n.d.	n.d	Argile limoneuse, débris	Gris	Remblai de nivellement XXe siècle	Observé en paroi
	5	3,00	2,00	0,10	n.d.	n.d	Niveau de démolition	n.d.	Démolition XXe siècle	Observé en paroi
	6	3,00	2,00	n.d.	n.d.	n.d	Argile limoneuse	Brun	Sol naturel	Observé en paroi
	7	3,00	2,00	n.d.	n.d.	n.d	Niveau inondé	n.d.	Sol naturel	Observé en paroi

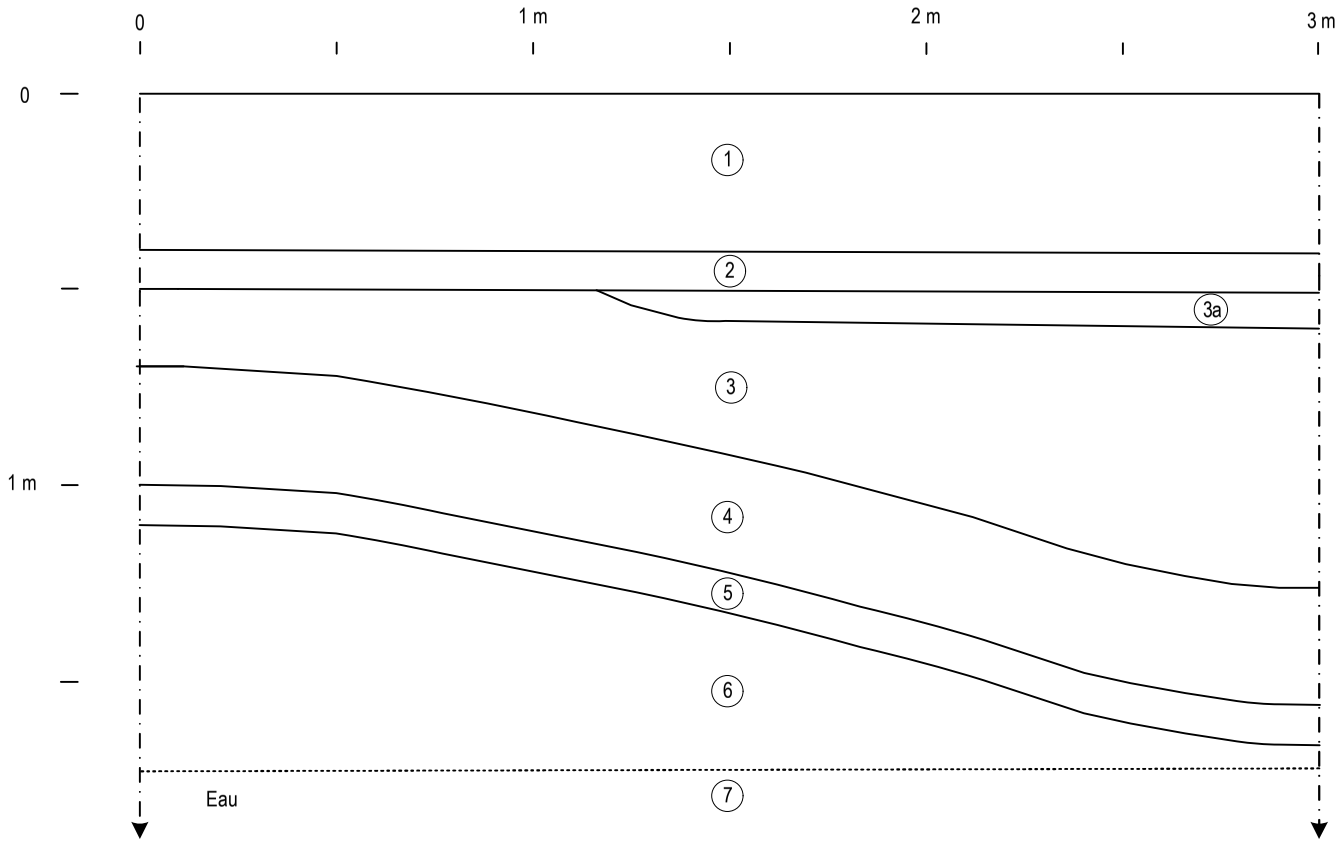

Levé le: 09 décembre 2014

Description des couches

1. Pierres concassées, grise.
2. Limon argileux, noir.
3. Limon sableux, noir. Présence de débris.

3a. Limon sableux, gris (lentille), moins de cailloux.

4. Argile limoneuse, grise, présence de débris. .
5. Niveau de démolition (mortier, brique…).
6. Argile limoneuse, brune.
7. Niveau inondé.

Projet Turcot

Figure 4.9

Secteur 6
Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A

Légende:

- ⑥ Numéro de couche
- ③a Lentille
- Limite de couche
- Limite arbitraire
- Limite de fouille

0 m 0,5 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: Yanik Blouin

Infographie: I. Stamati, A. Forget et T. Milmore

Photo 4.6
Secteur 7 – Opération 1, vue générale vers le nord-est (PATR14N02-0015).

4.5 Secteur 7 (MTL14-04-03 et MTL-15-04-09)

Ce secteur d'inventaire (**plan 4.4**) est situé dans la zone historique H3 et plus spécifiquement dans la zone H3-2, qui couvre l'espace de l'ancien parc Thornton ainsi qu'un bâtiment apparaissant sur le plan de Goad (1890). Le contexte historique (chapitre 3) démontrait déjà la présence de plusieurs bâtiments sur le site depuis au moins 1890 (Goad), probablement même depuis 1882, au moment de la partition du lot 187. Par la suite, la lecture des phases de construction entre 1890 et 1913 propose l'agrandissement, puis l'abandon de deux constructions primitives. Enfin, à partir de 1922, on dénote la construction de l'imposant bâtiment de brique occupant le 780 rue Saint-Rémi. Celui-ci a été abandonné à la suite de l'expropriation de ses occupants entre 2011 et 2014, avant d'être définitivement démantelé dans le cadre des travaux de reconstruction de l'échangeur Turcot en 2015.

4.5.1 Opération 1

L'opération 1 (**tableau 4.4**) visait principalement à évaluer les limites du parc Thornton et à déterminer la présence de vestiges ou de sols d'occupation pouvant être reliés à des bâtiments historiques visibles sur les plans anciens. Elle représentait une aire d'excavation assez grande, couvrant l'espace situé au sud-est du stationnement du 780 rue Saint-Rémi (photo 4.6). Pour sa part, la sous-opération 1A couvrait l'ensemble de l'opération 1 et correspondait au décapage mécanique des niveaux superficiels. Les sous-opérations 1B, 1C, 1D et 1E, ont été positionnées à l'intérieur des limites de l'aire excavée mécaniquement, mais ont été implantés de façon plus localisée. Elles ont été fouillées manuellement, sous forme de tranchées orientées N-S, dont les dimensions variaient entre 2,00 et 4,00 m de longueur et 1,00 m de largeur. Enfin, l'excavation mécanique de la sous-opération 1F était localisée dans la partie ouest de la sous-opération 1A, au nord de 1C.

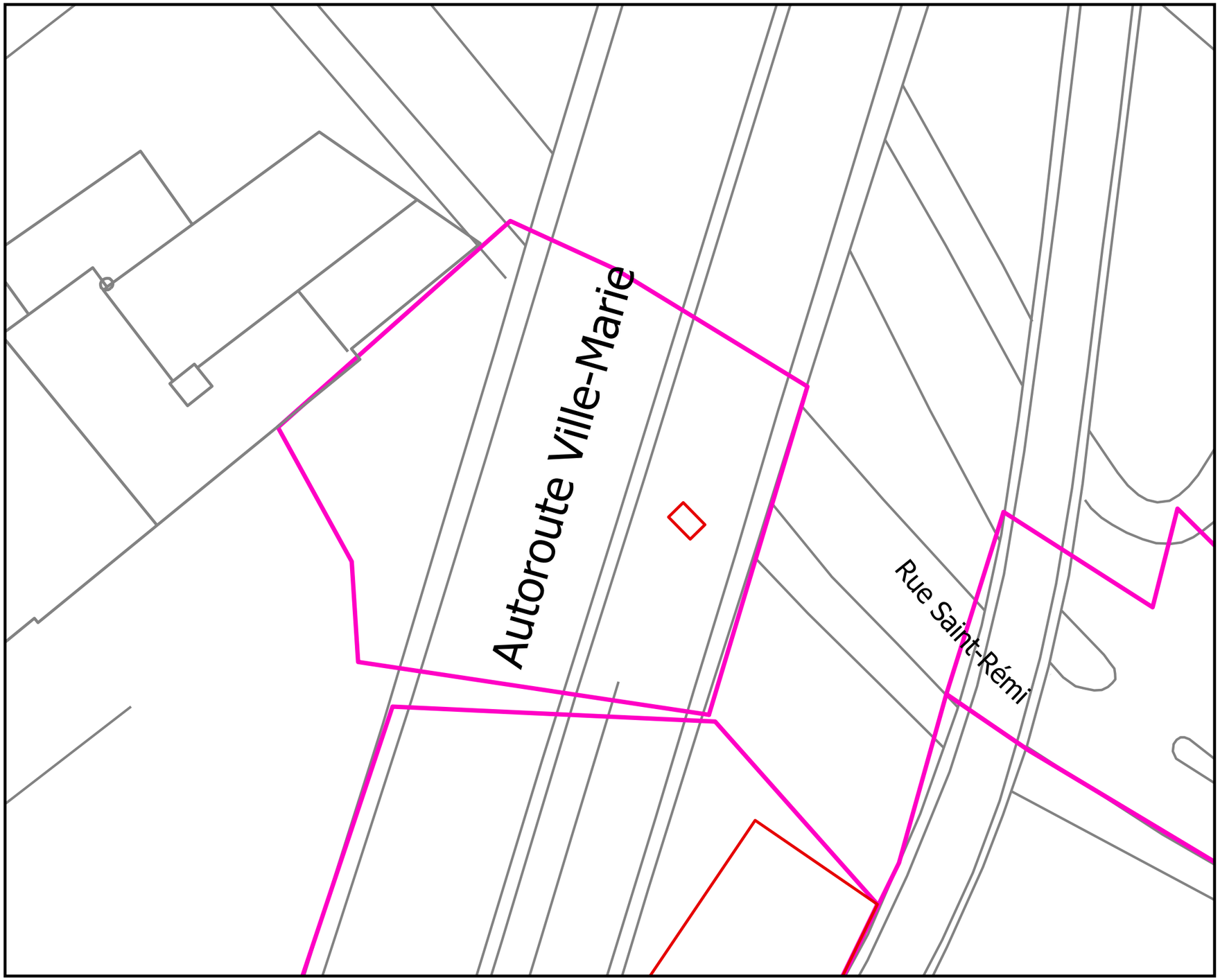

Projet Turcot
Secteur 6

Plan 4.3

Localisation des opérations et des sous-opérations

Légende

- Tranchée
- Trame actuelle
- Limites des secteurs

N

0 — 14 Mètres

1:400

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
Patrimoine Experts, 2016

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

rue Saint-Rémi

Pour l'opération 4,
voir BiFj-115, opération 1

Opération 6

6A

6B

6C

6D

Opération 5

5A

Opération 2

2A

2B

2C

2B17

3A

Opération 1

1A

1B

1C

1D

1D15

1E

1F

Projet Turcot
Secteur 7

Plan 4.4

Localisation des opérations des sous-opérations et des vestiges structuraux

Légende

- Sous-opérations
- Tranchée
- Vestiges en maçonnerie
- Drain
- Trame actuelle
- Limites des secteurs

N

0 10 Mètres

1:300

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
Patrimoine Experts, 2016

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

Tableau 4.4 Secteur 7, opérations 1, 2, 3, 5 et 6 - description des lots.

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ATL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. moy.	Surface	Fond					
Secteur 7 Opération 1											
	Sous-opération 1A (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)										
	1	19,30	14,00	n.d.	19,09	-	Sable moyen à grossier limoneux, meuble à compact, graviers, cailloux et blocs calcaires anguleux et arrondis calcaires, fragments de briques rouges (5%)	Gris-brun foncé	Clous tréfilés, TCFB vitrifiée, verre à bouteille coloré brun ou vert, verre à vitre	Lot de nettoyage XXIe siècle	Observé en paroi
	2a	19,30	14,00	0,06	19,57	19,51	Asphalte	Noirâtre		Aire de circulation XXe siècle	Observé en paroi
	2b	19,30	14,00	0,28	19,51	19,19	Sable fin à grossier, très compact, graviers anguleux calcaires (90%)	Brun pâle à gris pâle		Lit de pose XXe siècle	Observé en paroi
	2c	19,30	14,00	0,22	19,42	19,20	Sable fin à grossier limoneux, plutôt compact, graviers anguleux calcaires (60%), fragments de briques rouges (5%),	Gris pâle à foncé		Remblai de nivellement XXe siècle	Observé en paroi
	3a	19,30	14,00	0,13	19,19	19,06	Sable fin à grossier, compact, graviers et cailloux anguleux calcaires (90%)	Gris pâle à foncé		Lit de pose Après 1922	Observé en paroi
	3b	19,30	14,00	0,13	19,06	18,93	Sable grossier, compact, cailloux calcaires anguleux	Gris pâle		Lit de pose Après 1922	Observé en paroi
	3c	19,30	14,00	0,10	18,93	18,77	Sable grossier limoneux, graviers calcaires subanguleux (30%)	Noirâtre		Lit de pose Après 1922	Observé en paroi
	3d	19,30	14,00	0,40	19,16	18,86	Sable grossier, plutôt compact, graviers anguleux calcaires (60%), fragments de béton (10%), fragments de briques rouges (5%), fibres de bois (1%)	Gris à orangé		Lit de pose Après 1922	Observé en paroi
	3e	19,30	14,00	0,18	18,86	18,73	Sable, plutôt meuble	Gris à noir		Lit de pose Après 1922	Observé en paroi
	Sous-opération 1B (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)										

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ATL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. moy.	Surface	Fond					
	1	2,00	1,00	0,09	19,01	18,92	Sable limoneux, plutôt compact, cailloux subarrondis et blocs anguleux (<1%)	Brun-gris	Clou tréfilé, tige de graphite, plastique, tuyau de pipe, tcfb vitrifiée, tcf rouge	Couche de construction ou de démolition	
	2	2,00	1,00	0,14	18,92	18,78	Limon argileux, très compact, fragments de briques rouges, mortier	Gris foncé noirâtre		Couche de construction ou de démolition	
	3	2,00	1,00	0,07	18,78	18,71	Charbon minéral et scories, très compact	Noir		Remblai d'assainissement	
	4a	2,00	1,00	0,05	18,71	18,66	Limon sablo-argileux, très compact, cailloux subarrondis (1%)	Orangé		fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle	
	4b	2,00	1,00	0,40	18,66	18,26	Loam argileux très compact, cailloux subarrondis (2-5%)	Gris orangé		Aire de circulation	
Sous-opération 1C (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	1,25	1,00	0,06	18,14	18,11	Sable fin argileux, relativement compact, calcaires anguleux (5%), mortier gris (10%), charbons de bois (10%), fragments de briques rouges (<1%)	Brun jaunâtre	Tcfb, verre teinté vert, verre incolore	Remblai de nivellement	
	2	1,00	1,00	0,30	18,11	17,81	Sable très fin limoneux, compact	Brun jaunâtre		Sol naturel	
	3	1,20	1,00	0,36	18,18	17,82	Construction indéterminé constituée d'une à deux assises plus ou moins régulières de moellons et de pierres ébauchées	-		Vestige architectural Construit avant 1890, détruit entre 1907 et 1913	
	4	1,00	0,03 à 0,08	-	17,93	-	Sable fin légèrement limoneux, compact	Brun beige		Remblai de comblement Avant 1890	

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ATL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. moy.	Surface	Fond					
	Sous-opération 1D (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)										
	1	4,00	1,00	0,36	18,32	18,03	Sable fin à moyen légèrement limoneux, très compact, charbons de bois (5-10%), mortier (15%), concrétions ferreuses (15%)	Chamarré brun, orange et noir	Clou découpé, métal plombifère, verre à vitre, porcelaine fine dure, tcfb	Remblai de nivellement fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	
	2	4,00	1,00	0,08	18,09	17,99	Sable fin limoneux, plutôt compact, charbon minéral	Brun-beige pâle	Verre plat bleu-vert	Remblai de nivellement fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	
	3	1,10	0,10	0,02	18,04	18,02	Canalisation en fonte orienté N-S			Canalisation fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	
	4	4,00	1,00	0,06	18,02	17,96	Sable très fin légèrement limoneux, plutôt meuble, taches orangées, graviers subarrondis	Brun-beige pâle		Sol naturel	
	5	4,00	1,00	-	17,96	-	Argile granuleuse, plutôt compact	Gris bleuté		Sol naturel	
	Sous-opération 1E (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)										
	1	4,00	1,00	0,09	18,48	18,52	Sable fin à moyen légèrement limoneux, compact à très compact, concrétions ferreuses (40%), charbons de bois (30%), fragments de briques rouges (10%)	Brun tacheté orange et noir	Vis en cuivre tréfilé, clous découpés, gâche en métal cuivreux, verre opaque blanc, verre teinté bleu-vert	Remblai de nivellement fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	2	4,00	1,00	0,25	18,46	18,21	Sable fin limoneux, plutôt meuble	Brun moyen légèrement orangé	Porcelaine fine, pipes, tcfb, tcfb vitrifiée, verre incolore	Remblai de nivellement fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	3	4,00	1,00	0,44	18,21	17,75	Sable fin légèrement limoneux, plutôt compact	Gris rouillé		Sol naturel	
	4	4,00	1,00	-	17,75	-	Argile compacte	Gris-bleu rouillé		Sol naturel	Observé dans deux sondages, non fouillée

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ATL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. moy.	Surface	Fond					
Sous-opération 1F (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1			0,09	18,88	18,89	Couche de scorie et de charbon minéral, très compact, graveleux	Gris foncé noirâtre		Lit de pose ou remblai d'assainissement 2e moitié du XIXe siècle ou 1er quart du XXe siècle	Observé en paroi
	2			0,05	18,89	18,84	Mélange d'argile limoneuse et de limon argileux, moyennement compact, graviers arrondis et subarrondis, scories	Brun jaunâtre à gris noirâtre		Remblai de nivellement 2e moitié du XIXe siècle ou 1er quart du XXe siècle	Observé en paroi
	3			0,20	18,84	18,64	Sable fin légèrement limoneux, plutôt compact à très compact	Brun rougeâtre à jaune beigeâtre		Remblai de nivellement 2e moitié du XIXe siècle ou 1er quart du XXe siècle	Observé en paroi
	4			0,11	18,64	18,53	Sable très fin légèrement limoneux, très compact, fragments de briques rouges, charbon minéral, concrétions ferreuses	Brun		Niveau d'occupation 2e moitié du XIXe siècle ou 1er quart du XXe siècle	Observé en paroi
	5			0,03	18,53	18,50	Sable très fin limoneux, très compact, fragments de briques rouges, charbon minéral	Brun jaunâtre	Verre à vitre	Niveau d'occupation 2e moitié du XIXe siècle ou 1er quart du XXe siècle	Observé en paroi
	6			0,11	18,50	18,39	Sable fin et moyen légèrement limoneux, très compact, galets schisteux, graviers subarrondis, traces de bois et de fragments de briques rouges	Brun orangé		Déblai 2e moitié du XIXe siècle ou 1er quart du XXe siècle	Observé en paroi
	7			0,15	18,39	18,26	Sable très fin légèrement limoneux, compact, cheminées organiques, fragments de briques rouges	Brun foncé		Sol naturel remanié 2e moitié du XIXe siècle ou 1er quart du XXe siècle	Observé en paroi
	8a			0,13	18,26	18,13	Limon et sable très fin, plutôt compact, taches oxydées et cheminées organiques	Brun grisâtre		Sol naturel	Observé en paroi

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ATL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. moy.	Surface	Fond					
	8b			0,23	18,13	17,90	Sable très fin limoneux, plutôt compact à très compact, taches oxydées et cheminées organiques	Brun jaunâtre à brun orangé		Sol naturel	Observé en paroi
	9			0,24	17,90	17,66	Argile limoneuse, plutôt compacte, cheminées organiques	Gris jaunâtre à gris pâle		Sol naturel	Observé en paroi
	10			0,02	17,66	17,64	Sol organique argileux, plutôt compact, traces de fibres de bois	Brun noirâtre		Sol naturel	Observé en paroi
	11a			0,28	17,64	17,36	Sable très fin argileux, plutôt compact, traces oxydées	Gris orangé		Sol naturel	Observé en paroi
	11b			0,30	17,36	17,06	Argile lourde, plutôt compacte, traces organiques	Gris		Sol naturel	Observé en paroi
	12			0,32	17,06	16,74	Limon organique, moyennement compact à compact, stratifié d'argile lourde	Brun		Sol naturel	Observé en paroi
	13			0,20	16,74	16,54	Argile sablo-limoneuse, compacte, graviers, cailloux et blocs subarrondis			Sol naturel	Observé en paroi

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ALT. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. Moy.	Surface	Fond					
Secteur 7 Opération 2											
Sous-opération 2A (Localisé au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	15,60	8,60	-	-	-	Mélange hétérogène des différentes couches de 2A2		Bille, clous tréfilés, verre incolore et coloré brun	Lot de nettoyage XXIe siècle	Observé en paroi
	2a	15,60	8,60	-	-	-	Sable limoneux, meuble	Brun foncé		Aménagement paysager XXe siècle	Observé en paroi

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ALT. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. Moy.	Surface	Fond					
	2b	15,60	8,60	-	-	-	Argile légèrement sableuse, plutôt meuble	Brun pâle		Remblai de nivellement XX^{e} siècle	Observé en paroi
	2c	15,60	8,60	-	-	-	Sable moyen limoneux, charbon minéral (100%)	Noirâtre		Remblai de nivellement XX^{e} siècle	Observé en paroi
	2d	15,60	8,60	-	-	-	Limon argilo-sableux, meuble, cailloux anguleux	Gris-brun moyen		Remblai de nivellement XX^{e} siècle	Observé en paroi
Sous-opération 2B (Localisé au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	1,00	0,90	0,19	19,11	18,95	Limon sableux, moyennement compact, graviers (15%)	Gris-brun		Aménagement paysager XX^{e} siècle	
	2	6,00	1,00	0,08	19,42	19,34	Limon sableux, très compact, graviers (25%)	Gris	Coquille de mollusque, plastique, tcfb vitrifiée, verre incolore et coloré	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	3	5,10	1,00	0,09	18,96	18,91	Limon sableux, compact, graviers (10%)	Gris-brun	Clous indéterminés	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	4	1,00	0,90	0,06	18,85	18,79	Sable moyen, compact, graviers (5%), charbon minéral (30%)	Brun noirâtre		Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	5	6,00	1,00	0,03	18,87	18,84	Limon sableux, moyennement compact, graviers (5%), cailloux (1%), charbon minéral (<1%), fragments de briques rouges	Brun	Tcfb vitrifiée, verre coloré vert	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	6	1,20	1,00	0,18	18,91	18.73	Sable limoneux, moyennement compact, graviers (10%), cailloux (2%), charbon minéral (1%),	Brun foncé	Fil en cuivre recouvert de plastique, masonite, verre à	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ALT. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. Moy.	Surface	Fond					
							fragments de briques rouges		vitre, verre incolore		
	7	1,90	1,00	0,07	18,86	18,80	Sable moyen limoneux, compact, gravier (10%)	Brun grisâtre foncé	Verre coloré vert	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	8	2,80	1,00	0,26	18,78	18,52	Limon fin, compact, graviers (<5%), mortier	Beige orangé marbré gris foncé et tacheté de rouille	Plastique, tcfb, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	9	1,00	0,95	0,57	18,91	18,34	Sable moyen limoneux, moyennement compact, graviers (5-10%), fragments de briques rouges (25%), mortier, charbon minéral	Brun noirâtre, grisâtre	Plastique, verre teinté bleu-vert	Remblai de comblement XX^{e} siècle	
	10	2,00	1,00	0,28	18,80	18,52	Sable moyen légèrement limoneux, compact, graviers (5%), charbon minéral (30%)	Brun noirâtre	Fer indéterminé	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	11	2,80	0,17	0,22	18,54	18,31	Loam sableux, compact, graviers (5%), charbon minéral	Beige-brun marbré de gris, tacheté de rouille	Coquille de mollusque, tcfb, tcg Angleterre du nord-est, verre incolore	Remblai de comblement Avant 1890	
	12	1,00	0,64	0,22	18,53	17,74	Limon sableux avec lentilles d'argile et de nodules d'argile, compact, graviers et cailloux (2%), mortier	Beige orangé marbré gris pâle et gris foncé	Porcelaine industrielle, tcfb, tcf jaune, verre à vitre	Remblai de comblement 2^{e} moitié du XIX^{e} siècle	
	13	4,41	1,00	0,10	18,50	18,40	Limon sableux, compact, graviers (<1%), fragments de briques rouges	Brun légèrement tacheté gris	Monnaie (1 cent 1909), tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement 2^{e} moitié du XIX^{e} siècle	
	14	n.d.	n.d.	0,90	18,73	17,87	Limon sableux, très compact, graviers et cailloux (<2%), charbon minéral	Brun-beige orangé marbré gris foncé	Verre teinté vert, verre coloré vert	Remblai de comblement 2^{e} moitié du XIX^{e} siècle	
	15	n.d.	n.d.	0,12	18,13	18,01	Sable moyen interstratifié de de limon, compact	Beige jaunâtre	Os de boucherie, verre coloré	Sol naturel	Observé dans un sondage

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ALT. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. Moy.	Surface	Fond					
									brun, verre à vitre		
	16	n.d.	n.d.	0,11	18,00	17,91	Argile très compacte	Gris marbré orange		Sol naturel	Observé dans un sondage
	17	2,80	0,64	0,70	18,89	18,19	Mur constitué de deux assises plus ou moins régulières de pierres calcaires ébauchées	-		Vestige architectural Construit avant 1890, détruit entre 1913 et 1922	
Sous-opération 2C (Localisé au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	6,00	1,00	0,11	18,87	18,76	Sable grossier limoneux, meuble, charbon minéral	Noir	Verre incolore et coloré vert	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	2	6,00	1,00	0,18	18,81	18,63	Loam, moyennement compact à compact, galets et graviers	Gris-orange	Clou tréfilé, monnaie (1876-1901), os de boucherie, porcelaine commune, tcfb vitrifiée, tcg Angleterre du N-E, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement XX^{e} siècle	
	3	6,00	1,00	0,09	18,62	18,53	Sable loameux à graveleux, moyennement compact, schiste et galets	Gris orangé	Clou tréfilé, os, tcfb vitrifiée verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement 2^{e} moitié du XIX^{e} siècle	
	4	6,00	1,00	0,28	18,53	18,25	Loam argileux à sable loameux, friable, galets arrondis		Os de boucherie, tcfb, tcfb vitrifiée, tcf jaune, verre opaque bleu, verre incolore, teinté et coloré	Sol naturel	Artéfacts en surface

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			Alt. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. Moy.	Surface	Fond					
Secteur 7 Opération 3											
	Sous-opération 3A (Localisé au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)										
	1	5,00	2,00	0,06	19,60	19,54	Limon légèrement sableux, meuble, graviers	Brun	Plastique, cannette d'aluminium	Aménagement paysager Après 1922	
	2	5,00	2,00	0,56	19,52	19,06	Limon légèrement sableux, compact, graviers, fragments de briques rouges, asphalte	Gris foncé	Plastique	Aménagement paysager Après 1922	
	3	5,00	2,00	0,34	19,06	18,72	Sable fin limoneux, compact, graviers (10%), fragments de briques rouges, charbon minéral	Brun foncé à beige jaunâtre		Remblai de nivellement Après 1922	
	4	3,50	2,00	1,40	18,72	17,32	Sable fin, compact, graviers (10%), fragments de briques rouges (20%)	Gris foncé	Tige d'acier	Remblai de comblement 1er quart du XXe siècle	
	5	2,60	2,00	0,06	18,20	17,00	Limon fin légèrement argileux, très compact	Brun grisâtre		Sol naturel	
	6	0,48	2,00	0,06	17,00	16,94	Niveau organique, bois (20%)	Brun foncé		Sol naturel	
	7	5,00	2,00	0,48	18,82	18,34	Sable limoneux hétérogène, moyennement compact, graviers (3%), charbon de bois (1%)	Marbré gris-beige, orangé, brun foncé		Remblai de nivellement 2e moitié du XIXe siècle	
	8	0,40	2,00	0,32	18,34	18,02	Sable moyen hétérogène, compact, graviers, charbon minéral (5%),	Rougeâtre à brun noirâtre, 8a : gris pâle		Remblai de nivellement 2e moitié du XIXe siècle	
	9	0,40	2,00	0,04	18,84	18,56	Sable moyen hétérogène, compact, graviers (15%), charbon minéral (15%)	Brun noirâtre		Couche d'incendie ou épandage d'activités industrielles Fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ALT. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMMENTAIRES
		Long.	Larg.	Épais. moy.	Surface	Fond					
Secteur 7 Opération 5											
	Sous-opération 5A, paroi nord-ouest (Localisé dans le stationnement et la partie végétalisée du 780 Saint-Rémi)										
	1	n.d.	n.d.	0,08	18,62	18,53	Sable fin limoneux hétérogène, compact, graviers et gravillons anguleux à subanguleux (7%)	Gris à gris orangé		Remblai de nivellement Après 1922	
	2	n.d.	n.d.	0,05	18,53	18,43	Sable fin légèrement limoneux, moyennement compact, graviers et gravillons (1%) charbon minéral (<1%)	Gris foncé		Niveau d'occupation Après 1922	
	3	n.d.	n.d.	0,07	18,46	18,39	Sable fin à moyen hétérogène, très compact, graviers et gravillons, pierres (10%), sable de schiste, bois	Gris		Aire de circulation Après 1922	
	4	n.d.	n.d.	0,07	18,40	18,33	Limon sableux, compact, pierres anguleuses, briques, métal	Beige-gris orangé		Remblai de comblement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	5	n.d.	1,00	0,73	18,37	17,66	Sable moyen limoneux, compact, graviers et gravillons (5%), pierres, briques, mortier	Gris foncé à noirâtre		Remblai de comblement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	6	n.d.	n.d.	0,07	18,38	18,38	Sable moyen, compact, gravillons (5%), charbon minéral (30%)	Gris noirâtre		Remblai de nivellement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	7	n.d.	n.d.	0,07	18,38	18,30	Sable fin limoneux, compact, gravillons (<1%), briques, charbon minéral	Beige orangé et grisâtre		Remblai de nivellement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	8	n.d.	0,60	0,70	18,30	17,74	Limon, moyennement compact, graviers subarrondis et gravillons (1%), briques	Gris et gris foncé		Remblai de comblement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	9	n.d.	n.d.	0,27	18,31	18,04	Sable grossier, compact, gravillons (15%), graviers (2%), schiste	Brun-gris		Remblai de nivellement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	

	10	n.d.	n.d.	0,15	18,04	17,89	Limon légèrement sableux, compact, briques	Gris brunâtre		Sol naturel remanié Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	11	n.d.	n.d.	0,25	17,89	17,74	Limon sableux, moyennement compact	Gris verdâtre à orangé		Sol naturel stérile	
Sous-opération 5A, paroi nord-est (Localisé dans le stationnement et la partie végétalisée du 780 Saint-Rémi)											
	1	n.d.	n.d.	0,14	18,72	18,58	Sable limoneux homogène, moyennement compact, graviers (40%)	Brun		Aménagement paysager Après 1922	
	2	n.d.	n.d.	0,60	18,58	17,98	Sable limoneux hétérogène, moyennement compact	Brun foncé		Remblai de comblement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	3	n.d.	n.d.	0,15	18,58	18,43	Limon argileux homogène, meuble, gravillons (2%) et radicelles (1%)	Brun		Aménagement paysager Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	4	n.d.	n.d.	0,02	18,50	18,48	Limon argileux homogène, moyennement compact	Gris		Niveau d'occupation Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	5	n.d.	n.d.	0,10	18,53	18,43	Limon argileux homogène, compact	Beige		Remblai de nivellement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	6	n.d.	n.d.	0,05	18,43	18,38	Argile limoneuse homogène, compacte, cailloux anguleux (1%)	Gris foncé		Remblai de nivellement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	7	n.d.	n.d.	0,10	18,43	18,33	Limon argileux homogène, moyennement compact, cailloux anguleux (2%)	Noir		Remblai de nivellement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	8	n.d.	n.d.	0,23	18,33	18,10	Limon argileux hétérogène, compact, cailloux et pierres (40%)	Brun-gris		Remblai de comblement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	9	n.d.	n.d.	0,10	18,10	18,00	Sable argileux homogène, compact	Brun orangé		Sol naturel remanié	

										Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
Sous-opération 5A, paroi sud-est (Localisé dans le stationnement et la partie végétalisée du 780 Saint-Rémi)											
	1	n.d.	n.d.	0,52	19,12	18,60	Sable argileux, plutôt meuble, graviers anguleux (5%), briques	Brun-gris foncé		Aménagement paysager Après 1922	
	2	n.d.	n.d.	0,26	18,60	18,34	Sable fin argileux, meuble à compact, graviers anguleux, mortier, briques	Brun pâle à brun foncé		Aménagement paysager Après 1922	
	3	n.d.	n.d.	0,55	18,34	17,79	Sable limoneux, compact, surmonté par une argile sableuse, briques (25%), mortier (2%)	Gris très foncé		Remblai de comblement Fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	
	4	n.d.	n.d.	0,10	18,39	18,29	Sable fin à grossier limoneux, plutôt compact, charbon minéral (25%), graviers anguleux (1%)	Noir		Remblai de comblement Fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	
	5	n.d.	n.d.	0,05	18,29	18,22	Argile limoneuse, compact, graviers (15)	Brun orangé pâle à foncé		Remblai de nivellement Fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	
	6	n.d.	n.d.	0,43	18,22	17,79	Sable limoneux, plutôt compact, mortier (20%), charbon (10%)	Gris foncé tacheté de bleu		Remblai de comblement Fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	
	7	n.d.	n.d.	0,55	18,29	17,74	Argile sableuse, plutôt compacte, graviers anguleux à subarrondis (5%), pierres arrondies (1%)	Brun orangé pâle à brun foncé		Remblai de comblement/ nivellement Fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	
	8	n.d.	n.d.	0,27	18,01	17,74	Argile sableuse, plutôt compacte, pierres subarrondies (1%)	Brun-gris tacheté noir et orange		Sol naturel remanié Fin du XIXe siècle ou début du XXe siècle	

Secteur	LOT	DIMENSION (m)			ALT. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉRIODE CHRONOLOGIQUE	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moy.	Surface	Fond					
Secteur 7 Opération 6											
	Sous-opération 6A (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)										
	1	21,70	11,50	n.d.	n.d.	n.d.	Asphalte, graviers 0-3/4 concassés, sable noir comportant du charbon minéral (<100%)	Gris à noir	Chaussure en cuir, pipes, tcfb vitrifiée	Air de circulation, lit de pose et remblai de nivellement Après 1922	
	2	21,70	11,50	n.d.	n.d.	n.d.	Divers		Clous découpés, clous tréfilés, porcelaine commune et fine dure, tcfb, tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré	Lot de nettoyage XXI^{e} siècle	
	3	21,70	11,50	n.d.	n.d.	n.d.	Divers		Porcelaine commune, tcfb, tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré	Lot de nettoyage XXI^{e} siècle	
	Sous-opération 6B (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)										
	1	1,00	1,00	0,15	19,22	19,07	Sable limoneux, très compact, graviers (5%), charbon minéral (<1%)	Beige orangé à brunâtre	Tcfb, verre à bouteille teinté vert	Remblai de nivellement Après 1922	
	2	1,00	1,00	0,13	19,07	18,94	Sable limoneux, compact, graviers (5%), fragments de briques rouges (<1%)	Beige orangé		Sol naturel remanié Fin du XIX^{e} siècle, début du XX^{e} siècle	
	3	1,00	1,00	0,18	18,94	18,76	Sable limoneux, compact	Beige orangé		Sol naturel	
	4	1,00	1,00	0,16	18,76	18,60	Argile limoneuse, très compacte	Bleuté		Sol naturel	
	Sous-opération 6C (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)										
	1	2,00	1,00	0,13	18,99	18,86	Sable limoneux, très compact, graviers anguleux et arrondis calcaires, charbons de bois, fibres de bois, chaux	Brun-orange tacheté noir	Cuivre tréfilé, bouchon de type crown, os, plastique, porcelaine commune, tcfb, tcfb vitrifiée, verre opaque blanc, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement Après 1922	

	2	2,00	1,00	0,94	18,86	17,94	Sable limoneux, plutôt compact, charbon minéral, mortier/chaux en nodules	Brun moyen	Coquilles de mollusques, pipe, tcfb, tcfb vitrifiée, verre opaque blanc, verre incolore, teinté et coloré	Sol naturel remanié Fin du XIX^{e} siècle, début du XX^{e} siècle	
	3										Pas de lot 6C3
	4	1,00	1,00	-	17,94	-	Argile limoneuse, compact	Beige blanchâtre		Sol naturel	Pas fouillée
	5	1,10	0,13	0,14	18,32	18,18	Canalisation en grès constituée de trois sections	brun		Conduite pour fils électriques ou télécommunication ? Début du XX^{e} siècle	
Sous-opération 6D (Localisé dans le stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	2,00	1,00	0,16	19,13	18,98	Sable limoneux, compact, charbon minéral, chaux	Brun orangé tacheté noir	Grès grossier, pipe, tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement Après 1922	Couche gelée
	2	2,00	1,00	0,29	18,98	18,70	Sable limoneux, compact, graviers anguleux calcaires (1%), charbon minéral (2%)	Brun moyen	Coquille de mollusques, tcfb, tcfb vitrifiée	Sol naturel remanié Fin du XIX^{e} siècle, début du XX^{e} siècle	
	3	1,00	1,00	0,31	18,59	18,28	Sable fin limoneux, plutôt compact	Beige-gris-bleu		Sol naturel	

Le positionnement et l'espacement prévu entre les tranchées d'inventaire visaient à permettre de valider la présence de vestiges structuraux ou de sols d'intérêts archéologiques. Ainsi, le dégagement mécanique (1A) opéré sur une grande superficie (environ 270 m²) a permis de retirer rapidement les sols modernes présents sous l'asphalte, puis de positionner les sous-opérations devant être excavées manuellement (1B à 1E), en fonction des éléments structuraux et autres perturbations anthropiques visibles en surface. Ces tranchées manuelles ont également été disposées de façon à couvrir un espace représentatif de la surface occupée par l'opération 1. Enfin, la sous-opération 1F a été réalisée dans la partie ouest, dans une section de l'opération qui permettait de bien documenter les horizons de sol naturel, dans le but de constituer une stratigraphie de référence du secteur.

4.5.1.1 Sous-opération 1A

Cette sous-opération correspond à un espace de 17,90 m à 19,10 m de longueur sur 9,10 à 12,90 m de largeur dans laquelle a été réalisée une tranchée mécanique d'observation sous la forme d'une fosse de 3,00 m x 2,00 m avec une profondeur d'environ 1,40 m. La lecture de la stratigraphie a été réalisée à partir de croquis de terrain des parois. La sous-opération 1A a d'abord révélé dans les premiers 0,40 m, un niveau de gravier (1A1) correspondant à l'aire de circulation actuelle du chantier Turcot, reposant sur un mince niveau de limon argileux noir (1A2) de 0,10 m d'épaisseur. Les niveaux sous-jacents sont caractérisés par divers remblais de nivèlement composés d'un limon sableux brun comportant une certaine proportion de débris de démolition (1A3 ; 0,20 à 0,75 m) ainsi qu'une argile limoneuse grise (1A4 ; 0,30 m). Dessous se trouve une couche comportant du mortier et des fragments de briques rouges (1A5 ; 0,10 m). À partir de 1,10 m de profondeur, un niveau d'argile limoneuse brunâtre correspondant au sol naturel stérile a été atteint. Ces niveaux anthropiques (1A1 à 1A5) sont reliés à des contextes du XXe siècle.

4.5.1.2 Sous-opération 1B

Excavée manuellement, la sous-opération 1B était localisée au centre-est de l'opération 1 (photo 4.7). Elle couvrait une superficie de 2,00 m x 1,00 m. Le premier dépôt documenté sous le lot 1A3 est un remblai de nivèlement (1B1) composé de sable limoneux brun-gris plutôt compact, comportant des nodules argileux et des traces de cailloux subarrondis. Cette couche surmonte un limon argileux gris foncé noirâtre très compact comportant des fragments de briques rouges, du mortier et des pierres calcaires anguleuses (1B2). Il s'agit probablement d'une couche déposée en 1922, au moment de la construction du 780 rue Saint-Rémi ou issue de la démolition d'un bâtiment adjacent. La couche

Photo 4.7 **S**ecteur 7 - Paroi est de la sous-opération 1B (PATR14N02-114).

Photo 4.8 **S**ecteur 7 - Paroi sud-ouest de la sous-opération 1C (PATR14N02-153).

Photo 4.9 **S**ecteur 7 – Mur 1C3, vue en plan (PATR14N02-0030).

sous-jacente (1B3) forme un niveau de charbon minéral et de scories (ou mâchefer) de faible épaisseur (0,07 m), qui pourrait avoir été utilisé comme remblai d'assainissement ou de nivèlement. Il surmonte la surface de circulation 1B4a (0,05 m) constituée d'un limon sablo-argileux orangé, très compact et comportant des cailloux calcaires subarrondis. Cette couche repose sur un remblai de nivèlement de loam argileux gris orangé, très compact, d'une épaisseur de 0,40 m, avec quelques cailloux subarrondis (1B4b).

4.5.1.3 Sous-opération 1C

La sous-opération 1C était située à l'extrémité sud-ouest de l'opération 1. Elle révélait une séquence stratigraphique fort différente de la tranchée adjacente 1B (photo 4.8). Le premier lot (1C1) documenté dans la sous-opération 1C était formé d'un sable fin argileux brun jaunâtre et relativement compact, comportant du charbon de bois et du mortier grisâtre en proportion équivalente, ainsi que quelques cailloux calcaires anguleux et des traces de briques rouges. Il s'agirait d'un remblai de nivèlement qui, compte tenu de la forte proportion de débris de construction qu'il contient, pourrait être associé à la démolition d'un bâtiment. Cette couche recouvre d'ailleurs une section d'un mur de maçonnerie (1C3) documenté au sud de la sous-opération, sur 1,00 m de longueur et 1,20 de largeur (photo 4.9). La largeur totale du mur n'est toutefois pas connue, puisque ce vestige n'a pas été entièrement dégagé. Sa tranchée de construction, uniquement observée le long de son parement nord, est comblée par un sable fin légèrement limoneux brun beigeâtre et compact (1C4). Sa largeur varie de 3 à 8 cm alors que sa base n'a pu être observée en raison des conditions climatiques hivernales défavorables. Ce vestige aurait été aménagé directement dans le sol naturel, qui est composé d'un sable très fin, limoneux, brun jaunâtre, homogène et comportant des lignes d'oxydation et

des taches gris foncé (1C2). Ce lot ayant été excavé sur 0,26 m de profondeur, présente quelques fragments de verre incolore en surface, indiquant de faibles remaniements superficiels. Il serait toutefois stérile plus en profondeur.

4.5.1.4 Sous-opération 1D

La sous-opération 1D était localisée au centre-sud de l'opération 1. Il s'agissait d'une tranchée de 4,00 m x 1,00 m. Cette tranchée présentait une première couche (1D1) très hétérogène et d'une épaisseur de 0,45 m, constituée de sable fin à moyen, légèrement limoneux, brun chamarré orangé et noirâtre, de compact à très compact, comportant une grande quantité de fragments de mortier gris, et de nombreuses concrétions ferreuses, beaucoup de charbons de bois et des fragments de briques rouges (**figure 4.10**). Il pourrait s'agir d'un remblai de nivèlement qui aurait été constitué de déblais de démolition associés à une structure de chauffe (possiblement un fourneau). Cette couche aurait également servi de remblai de comblement de la tranchée d'implantation du tuyau 1D3. Dessous se trouve un sable fin limoneux brun-beige pâle à légèrement orangé, plutôt meuble à plutôt compact, comportant quelques graviers calcaires arrondis ainsi que du charbon minéral (1D2). Ce niveau aurait servi de remblai de nivèlement permettant de rehausser le terrain. La tranchée du tuyau 1D3 a été excavée dans le sol naturel, composé d'un sable très fin légèrement limoneux, brun-beige pâle à gris rouille, plutôt meuble, homogène et présentant des taches noires ou orangées, puis comportant une faible proportion de graviers calcaires subarrondis (1D4). Sous cet horizon de surface se trouve une argile granuleuse gris-bleuté tachetée de rouille, plutôt compacte (1D5).

4.5.1.5 Sous-opération 1E

De dimensions de 4,00 m x 1,00 m, cette sous-opération était localisée au centre de l'opération 1, directement au nord de la sous-opération 1D. D'ailleurs, elle présente une séquence stratigraphique en de nombreux points similaire à cette dernière (**figure 4.11**). Le premier lot (1E1) est identique au lot 1D1, mais il est de plus faible épaisseur. Il s'agirait d'un remblai de nivèlement. Celui-ci surmonte un sable fin limoneux brun moyen légèrement orangé (1E2), qui correspondrait également à un remblai de nivèlement. Ces lots recouvrent des sols naturels, dont un sable fin légèrement limoneux, gris rouille plutôt compacte (1E3) et une argile gris-bleu rouille compacte (1E4), formant probablement des dépôts fluviatiles qui auraient subi des variations dans le niveau de la nappe phréatique, caractérisée par des périodes de saturation causant la réduction du fer (couleur grise) ou au contraire l'oxydation du fer (couleur ocre).

4.5.1.6 Sous-opération 1F

La sous-opération 1F était située au nord-ouest de l'opération 1. Cette excavation mécanique a été réalisée afin de documenter la séquence des sols anthropiques ainsi que les niveaux naturels plus anciens. Cette sous-opération présentait des dimensions approximatives de 4,00 m x 1,00 m et elle avait été excavée sur 2,34 m de profondeur, jusqu'à une altitude de 16,54 m (**figure 4.12**). La sous-opération présentait d'abord une séquence de sols anthropiques sur 0,63 m d'épaisseur (1F1 à 1F7) et une série de sols

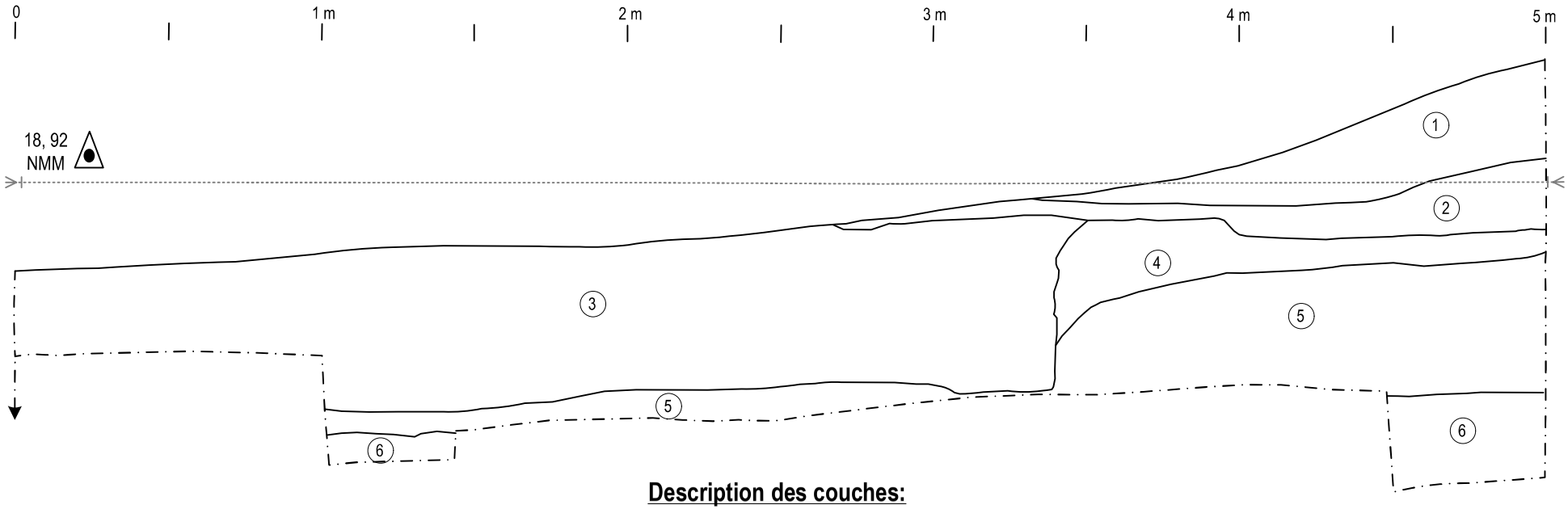

Description des couches:

Levée le: 27 novembre 2014

1. Gravier.
2. Limon argileux noir homogène, compact avec cailloux et gravillons.
3. Concentration de charbon minéral oxydé par endroits, induré, inclusions de chaux, de mortier, de pierres calcaires anguleuse, concentration plus importante de mortier à l'est, concentration de charbon minéral en surface à l'ouest, dépôt très hétérogène.
4. Concentration de charbon minéral oxydé par endroits, hétérogène, induré, inclusions de chaux, de mortier, de pierres calcaires anguleuse, interface nette à la base.
5. Sable fin limoneux, brun moyen légèrement orangé, compact.
6. Sable limoneux gris-brun foncé oxydé par endroits, homogène, compact, veinures verticales de racines décomposées.

Projet Turcot

Figure 4.11

Secteur 7
Coupe stratigraphique de la sous-opération 1E, paroi sud-ouest

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- (5) Numéro de couche
- Ligne de dessin
- NMM Altitude de la ligne de dessin

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Échelle 1: 20

0 m 1.0 m

Dessin par: L.-C. P. Bolduc, P. Charette

Infographie: I. Stamati, A. Forget

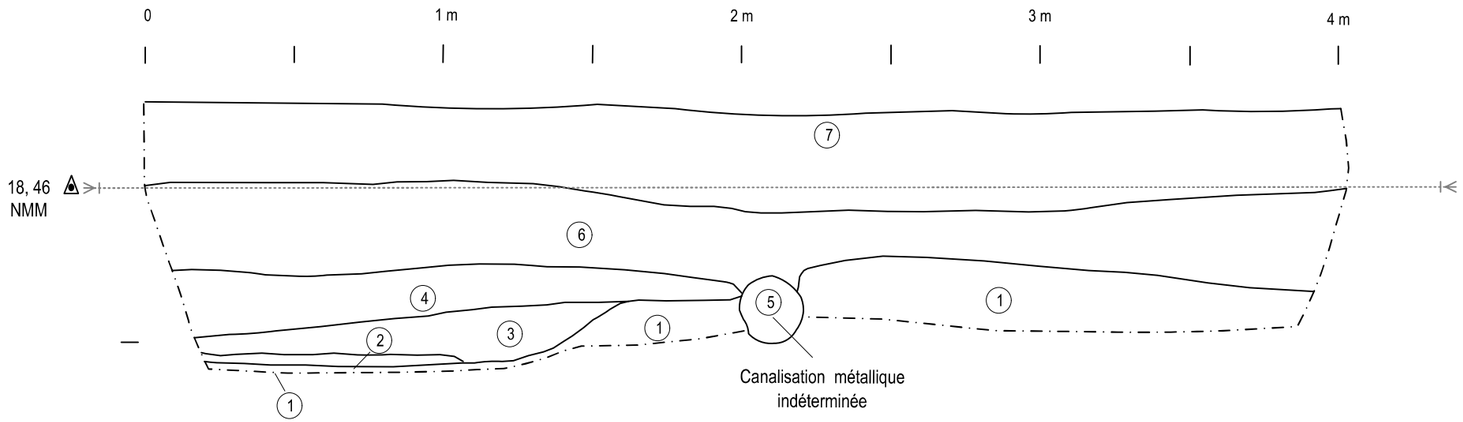

Levée le: 27 novembre 2014

Description des couches

1. Sable limoneux, gris-brun foncé oxydé par endroits, homogène, compact. Veinures verticales de racines décomposées.
2. Concentration de mortier gris pâle décomposé, homogène, compact, entremêlé de gravillons calcaires (≤ 2mm), fragments de charbon minéral et de nodules de chaux éparses. interface nette à la base.
3. Limon sableux gris-brun foncé, hétérogène, compact. Inclusions de galets (3-6cm) scories et laitiers, fragments de charbons minéral et de chaux durcie. interface nette à la base.
4. Concentration de charbon minéral, oxydé par endroits, hétérogène, dépôt induré, inclusions de chaux, mortier, pierres calcaire anguleuses, charbon minéral. interface nette à la base.
5. Tuyau en fonte d'environ 10cm de diamètre, orienté N-S.
6. Idem # 4. Concentration plus importante de mortier à l'est. Concentration de charbon minéral en surface à l'ouest. Dépôt très hétérogène.
7. Limon sableux brun-jaune pâte moucheté de limon-argileux gris à gris-brun, hétérogène, compact. Présence de galets et pierres arrondis (4-10cm), fragments de bois. interface nette à la base.

Projet Turcot

Figure 4.10

Secteur 7
Coupe stratigraphique de la sous-opération 1D, paroi sud-ouest

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- (5) Numéro de couche
- Ligne de dessin
- NMM Altitude de la ligne de dessin

1: 20

0 m 1.0 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: A. Lefrançois-Leduc
A. Pépin

Infographie: I. Stamati, A. Forget et T. Milmore

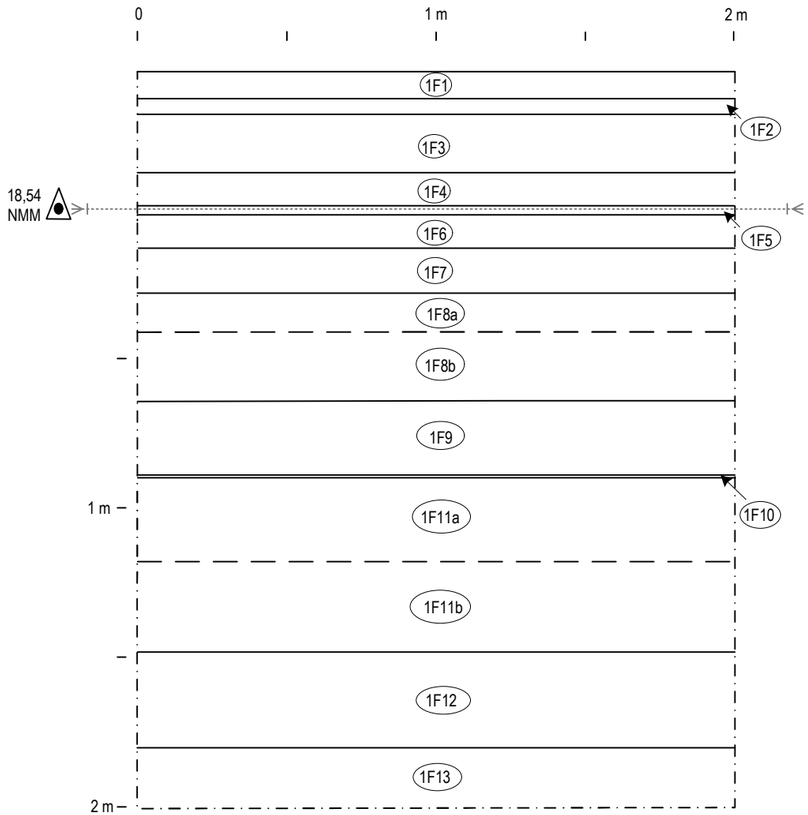

Levé le: 25 novembre 2014

0 m 0,5 m

Description des couches

1F1 Sol scoriacé, niveau de charbon minéral fragmenté et granulé (1,5 cm), gris-foncé noirâtre, très compact et graveleux.

1F2 Sol hétérogène. Mélange d'argile limoneuse brun-jaunâtre et de limon argileux gris noirâtre. Moyen compact. Comprends quelques graviers et gravillons arrondis et subarrondis, quelques scories (2 à 5 cm).

1F3 Sol hétérogène, sable fin légèrement limoneux brun roussâtre et jaune-beigeâtre, tacheté de limon argileux brun noirâtre. De très compact (en surface) à plutôt compact (à la base). Quelques graviers arrondis et subarrondis, traces de bois, de charbons de bois et de fragments de briques.

1F4 Sable très fin légèrement limoneux brun. Très compact, avec quelques traces de fragments de briques, de charbon minéral et nodules métalliques.

1F5 Sable très fin limoneux, brun jaunâtre, très compact, avec traces de fragments de briques, charbon minéral et de verre à vitre.

1F6 Sol hétérogène. Sable fin et moyen légèrement limoneux, brun-orangé, très compact. Comprends plusieurs gravillons subarrondis et quelques traces de galets schisteux, traces de fragments de bois et de granules de briques.

1F7 Sable très fin légèrement limoneux, brun foncé, compact. Cheminées organiques visibles, trace de fragments de rouille et de granules de briques.

1F8a Limon et sable très fin, brun grisâtre, plutôt compact, taches d'oxydation et cheminées organiques. Sol naturel, déposition alluviale à très faible énergie.

1F8b Sable très fin limoneux, de brun jaunâtre à brun orangé. De plutôt compact à très compact, avec quelques traces d'oxydations et cheminées organiques. Sol naturel, dépôt alluvial de faible énergie.

1F9 Argile limoneuse, tendant vers une argile lourde à la base, de gris jaunâtre à gris pâle. Plutôt compact, présentant une structure polyédrique en surface et prismatique à la base (sol hydromorphe). Présence de cheminées organiques. Sol naturel, dépôt lacustre.

1F10 Niveau de turbe mésique. Sol organique argileux brun noirâtre, plutôt compact avec traces de fibres de bois visibles, mais non reconnaissables. Sol naturel, épisode exondé ou faiblement submergé.

1F11a Sable très fin argileux, gris-orangé, plutôt compact avec traces d'oxydation. Niveau perméable. Sol naturel, épisode lacustre avec un peu de courant.

1F11b Argile lourde grise plutôt compacte avec traces d'éléments organiques. Sol naturel, épisode lacustre.

1F12 Niveau de tourbe fibreux. Sol organique limoneux brun, de moyen compact à compact. Stratifié d'argile lourde grise. À la base de la couche, on observe une trace (moins de 0,5 cm) de dépôt marneux, les coquilles sont indiscernables. Présence des parties fibreuses de troncs, de branches et de racines. Non identifiées. Niveaux exondés en bordure du lac.

1F13 Till glaciaire. Argile sablo-limoneuse brun-jaunâtre et grisâtre. Comprends beaucoup de pierres et graviers arrondis et subarrondis et quelques blocs subarrondis.

Projet Turcot

Figure 4.12

Secteur 7
Coupe stratigraphique de la sous-opération 1F
Paroi nord-est

Légende:

6 : Numéro de couche

3a : Lentille

: Limite de couche

: Limite arbitraire

: Limite de fouille

: Ligne de dessin

NMM : Altitude de la ligne de dessin

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: N. Fortier
Infographie: I. Stamati, A. Forget et T. Milmore

naturels associés à divers processus de déposition sédimentaire (1F8 à 1F3; photo 4.10). Sous un lit de pose ou un niveau d'assainissement de charbon minéral gris foncé à noirâtre très compact (1F1) se trouve un remblai de nivèlement formé par un mélange d'argile limoneuse brun jaunâtre et de limon argileux gris noirâtre moyennement compact comprenant quelques graviers arrondis et subarrondis ainsi que des scories (1F2). Ce dépôt surmonte un remblai de nivèlement composé de sable fin légèrement limoneux brun rougeâtre à jaune beigeâtre, comportant des graviers, des traces de bois et de charbons de bois ainsi que des fragments de briques (1F3).

Photo 4.10 Secteur 7 – Paroi nord-est de la sous-opération 1F (PATR14N01-0168).

Dessous se trouve un niveau d'occupation constitué de sable très fin légèrement limoneux, brunâtre, très compact et comportant quelques fragments de briques, de charbon minéral et de nodules métalliques (1F4 et 1F5). Cette couche d'occupation surmonte un sol hétérogène composé de sable fin et moyen légèrement limoneux, brun orangé et très compact, caractérisé par la présence de graviers subarrondis et de galets schisteux, ainsi que des traces de bois et de briques rouges (1F6). Elle recouvre un sable très fin légèrement limoneux brun foncé, compact, dans lequel des cheminées organiques et des granules de briques rouges ont été observées (1F7). Il est semblable au lot 1C2 et pourrait par conséquent correspondre au sol naturel remanié.

Le sol naturel en place est représenté par de nombreux horizons. Un limon sableux brun grisâtre plutôt compact (1F8a) et un sable très fin limoneux brun jaunâtre à brun orangé plutôt compact à très compact (1F8b) comprenant des taches d'oxydation et des cheminées organiques. Ces couches seraient liées à une déposition alluviale de faible énergie. Ils surmontent un dépôt lacustre composé d'argile limoneuse en surface et d'argile lourde à la base. Cette couche d'un gris jaunâtre à gris pâle, plutôt compact, présente une structure polyédrique en surface et prismatique à la base (1F9). Dessous se trouve un niveau de tourbe mésique argileuse et plutôt compacte, d'un brun noirâtre avec des traces de fibres de bois visibles (1F10). Il pourrait s'agir d'un épisode d'exondation du territoire ou de faible submersion. Antérieurement à celui-ci, un épisode lacustre est représenté par un sable très fin argileux gris orangé plutôt compact (1F11a) et une argile lourde grise plutôt compacte comportant des traces d'éléments organiques (1F11b). Il surmonte un niveau de tourbe fibreuse composée de limon brun interstratifié d'argile grise, de moyennement compacte à compacte, dont la base est caractérisée par un mince dépôt marneux comprenant des fibres de bois et des fragments de troncs d'arbres, de branches et de racines (1F12). La base de la séquence naturelle est occupée par un dépôt morainique, c'est-à-dire une argile sablo-limoneuse, de brun jaunâtre à brun grisâtre, comprenant une forte proportion de graviers, de cailloux et de blocs arrondis à subarrondis (1F13).

Photo 4.11 Secteur 7 – Vue d'ensemble de l'opération 2, 2C en avant-plan et 2B en arrière plan. Vers le sud-ouest (PATR14N01-0012).

4.5.2 Opération 2

Cette opération, tout comme l'opération 1, était située dans le secteur historique H3 et plus spécifiquement dans la zone H3-2 ayant été délimitée lors de l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008). L'aire couverte par l'opération 2, recoupait un bâtiment de bois apparaissant sur le plan de Goad (1890), qui a été pas la suite agrandie ou modifié, tel que documenté sur les plans de Pinsonneault (1907) et de Goad (1907, 1912). La construction aurait été démolie vers 1913. Enfin, dès 1922, l'aire couverte par l'opération 2 a été réaffectée par des travaux d'aménagement paysager en lien avec la construction du bâtiment du 780 rue Saint-Rémi.

Ainsi, l'opération 2 (**tableau 4.4**), qui forme un quadrilatère d'environ 134 m² localisé au sud de l'aire végétalisée devant le 780 rue Saint-Rémi, devait permettre de documenter les activités associées à un bâtiment dont l'occupation est comprise entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Plus spécifiquement, la sous-opération 2A correspondait au décapage mécanique qui couvrait l'ensemble de l'opération, tandis que les sous-opérations 2B (6,00 x 1,00 m) et 2C (6,00 m x 1,00 m) forment deux tranchées manuelles qui ont été positionnées en quinconce, au sud-ouest de l'opération 2 (photo 4.11). L'emplacement des sous-opérations a été choisi en fonction des perturbations et des éléments anthropiques visibles sous les remblais contemporains ayant été retirés lors du dégagement mécanique de la sous-opération 2A.

4.5.2.1 Sous-opération 2A

Comme mentionnée précédemment, la sous-opération 2A réfère à une excavation mécanique située au sud-est de l'aire végétalisée, devant le 780 rue Saint-Rémi. Elle prenait place entre l'opération 1, la rue Saint-Rémi et la voie ferrée. Cette sous-opération couvrait une superficie d'environ 15,60 m x 8,60 m.

Cette tranchée mécanique présentait une séquence principalement associée à l'aménagement paysager relatif à l'occupation du 780 rue Saint-Rémi. D'abord, sous le niveau herbacé, on retrouve, un sable limoneux brun foncé meuble (2A2a) correspondant au terreau de surface. Ce niveau surmonte différents remblais de nivèlement représentés par une argile légèrement sableuse brun pâle plutôt meuble (2A2b), un niveau de charbon minéral noirâtre (2A2c) et un limon argilo-sableux gris-brun meuble, comportant des cailloux anguleux (2A2d). À noter, que ces lots ont été documentés dans la portion est de la sous-opération, toutefois ceux-ci diffèrent dans la portion ouest (voir les sous-opérations 2B et 2C).

4.5.2.2 Sous-opération 2B

La sous-opération 2B était formée d'une tranchée manuelle située au sud-ouest de l'opération 2 ; elle couvrait une superficie de 6,00 m x 1,00 m. Puisque l'extrémité ouest de cette tranchée a été positionnée légèrement à l'extérieur de l'aire excavée mécaniquement, on y retrouve les niveaux de surface (similaires à la sous-opération 2A), dont le terreau de surface associée à l'aménagement paysager du 780 rue Saint-Rémi, qui consiste en un limon sableux gris, graveleux et moyennement compact (2B1). Ce niveau s'échelonnait sur différents remblais de nivèlement représentés par un limon sableux gris-brun compact, comportant beaucoup de graviers calcaires anguleux et des traces de charbon minéral (2B2 et 2B3) et plusieurs couches de sable limoneux brun foncé moyennement compact comportant du gravier ainsi que des traces de charbon minéral et de fragments de briques (2B5, 2B6 et 2B7). Le lot 2B8 était constitué de limon beige orangé marbré gris foncé et tacheté de rouille, compact, comportant quelques graviers calcaires anguleux (**figure 4.13**). Ces couches ont vraisemblablement été mises en place après 1922, au moment de la construction du 780, rue Saint-Rémi.

Sous ces niveaux associés à l'aménagement du terrain, on retrouve à l'extrémité ouest de la sous-opération 2B, une profonde tranchée ayant été comblée par un lot hétérogène de sable limoneux gris foncé, compact, comportant beaucoup de fragments de briques rouges, du gravier ainsi que des traces de mortier et de charbon minéral (2B9). Cette tranchée et son remblai de comblement, qui comportent des proportions importantes de débris architecturaux (briques, mortier et quincaillerie d'architecture) résulteraient de la démolition d'une structure de brique ou d'une section de bâtiment durant le premier quart du XXe siècle. Cette tranchée aurait partiellement tronqué des couches

Photo 4.12 Secteur 7 – Vue générale de la fosse 2B9, vers le sud-est (PATR14N01-0081).

Photo 4.13 Secteur 7 – Sous-opération 2B, paroi sud-est base de 2B12 (PATR14N01-0157).

Photo 4.14
Secteur 7 – Vue d'ensemble du vestige 2B17, vers le nord-est (PATR14N01-0140).

Photo 4.15 Secteur 7 – 2B14 (au centre) en paroi, 2B15 en bas à droite et 2B16 au fond, vue vers le sud-est (PATR14N01-0135).

de sable moyen brun noirâtre et compact, comportant quelques graviers calcaires anguleux et beaucoup de charbon minéral (2B4 et 2B10). Celles-ci ont été interprétées comme étant des remblais d'assainissements (photo 4.12).

Ces lots recouvrent deux remblais de comblement de tranchées (2B12 et 2B14), qui pourraient avoir été excavées autour du premier quart du XXe siècle. L'une de ces tranchées est localisée au centre-ouest de la sous-opération, sous le remblai d'assainissement 2B10. Il s'agit d'un limon sableux brun-beige orangé, marbré de bandes gris foncé, très compact et comportant peu de graviers et des cailloux ainsi que quelques fragments de charbon minéral. Les fonctions associées à cette tranchée n'ont pu être identifiées. En effet, aucun service d'utilité publique ou de vestige architectural associés à cette dernière n'a été retrouvé. L'autre tranchée (2B12) se trouve à l'extrémité est de la sous-opération, sous le remblai d'assainissement 2B4. Elle a été comblée par un limon sableux beige orangé marbré gris pâle et gris foncé compact, caractérisé par la présence de nodules et de lentilles d'argile (photo 4.13). Cette tranchée résulterait vraisemblablement du retrait d'un câble électrique au cours du XXe siècle, comme en témoignent les fils gainés de caoutchouc retrouvés dans son remblai de comblement.

Sous le remblai d'assainissement 2B10, on voit apparaître le vestige du mur de maçonnerie 2B17 (photo 4.14) ainsi que le remblai de comblement de sa tranchée de construction (2B11), qui a été observé sur 2,80 m de longueur et 0,17 m de largeur de part et d'autre du mur. Ce dépôt est constitué d'un loam sableux beige-brunâtre marbré de gris et tacheté de rouille compacte, comportant moins de gravier calcaire anguleux. Cette tranchée de construction (2B11) aurait été creusée dans le sol naturel remanié ou dans un remblai de nivèlement, constitué d'un limon sableux brun tacheté

gris compact (2B13). Cette couche reposerait sur un horizon de sol naturel (photo 4.15). Il est constitué d'un sable moyen interstratifié de limon beige jaunâtre (2B15), qui surmonte une argile grise très compacte marbrée orange (2B16).

4.5.2.3 Sous-opération 2C

Se présentant également sous la forme d'une tranchée manuelle, la sous-opération 2C était, située au centre-sud de l'opération 2, en quinconce avec la tranchée 2B. Elle couvrait une superficie de 6,00 m x 1,00 m. Cette sous-opération (2C) présentait une séquence (photo 4.16 et 4.17) composée de plusieurs remblais de nivèlement (2C1 à 2C3) reposant sur le sol naturel remanié en surface (2C4). La première couche (2C1) est formée d'un sable grossier limoneux noirâtre, meuble, d'une épaisseur de 0,11 m, comportant beaucoup de charbon minéral. Celle-ci repose sur un loam gris orangé, de moyennement compact à compact, avec des pierres et du gravier (2C2). Ces dépôts surmontent un sable loameux et graveleux, de couleur gris-orangé, moyennement compact et dans lequel se retrouvent des fragments schisteux et des galets (2C3). Le sol naturel a été atteint à 18,53 m d'altitude, il s'agissait d'un limon sableux beige jaunâtre compact (2C4). Cette couche avait peut-être été remaniée dans sa partie supérieure puisqu'il y avait présence d'artefacts, elle devient toutefois stérile plus en profondeur.

Photo 4.16 Secteur 7 – Sous-opération 2C, extrémité sud-ouest de la paroi sud-est (PATR14N01-0118).

Photo 4.17 Secteur 7 – Sous-opération 2C, paroi sud-ouest (PATR14N01-0100).

4.5.3 Opération 3

Cette opération est située dans le secteur historique H3 et plus spécifiquement dans la zone H3-2, qui avait été délimitée lors de l'étude de potentiel archéologique (Ethnoscop, 2008). L'opération 3 se trouvait à la jonction des opérations 1 et 2, permettant à cet égard de faire la liaison entre les niveaux archéologiques déjà documentés. L'approche méthodologique retenue comprenait la réalisation d'une grande tranchée mécanique. Cette dernière devait d'une part permettre d'identifier rapidement les niveaux archéologiques d'intérêts, puis d'autre part, elle permettait de documenter les éléments de la stratigraphie des événements naturels récents.

Toutefois, la sous-opération 3A a révélé une séquence archéologique (**tableau 4.4**) ayant été fortement perturbée par une profonde tranchée du XXe siècle et son remblai de comblement (3A4). Ainsi, compte tenu de cette perturbation importante, cette tranchée a été excavée mécaniquement sur une profondeur importante (2,70 m) afin d'atteindre la base des niveaux anthropiques et les horizons de sols naturels.

4.5.3.1 Sous-opération 3A

Il s'agit de l'unique sous-opération associée à l'opération 3 et elle en couvre l'ensemble de la surface. Elle s'étend sur 5,00 m x 2,00 m et a été excavée sur 2,66 m de profondeur. Les sols composant la séquence stratigraphique ont été documentés en paroi, au moyen d'un relevé stratigraphique.

Photo 4.18 Secteur 7 – Sous-opération 3A, paroi sud-est, la tranchée 2B9, comblée par un niveau de démolition de brique, est visible au centre (PA-TR14N01-0041) .

Sous la surface herbacée, cette tranchée mécanique (**figure 4.14**) a d'abord dégagé un sable limoneux brun meuble, correspondant au terreau de surface (3A1). Ce niveau surmonte deux remblais de nivellement, dont un limon légèrement sableux gris foncé et compact, comportant du gravier ainsi que des fragments de briques rouges et d'asphalte (3A2), puis un sable fin limoneux brun foncé à beige jaunâtre compact, avec du gravier ainsi que des fragments de briques rouges et des traces de charbon minéral (3A3). Il est possible que ces niveaux aient été mis en place après 1922, date de la construction du 780, rue Saint-Rémi.

Ces niveaux surmontent un lot hétérogène de sable fin gris foncé, compact, comportant beaucoup de fragments de briques rouges, du gravier calcaire anguleux ainsi que des traces de mortier et de charbon minéral (3A4). Cette couche de près de 1,40 m d'épaisseur est constituée de nombreux

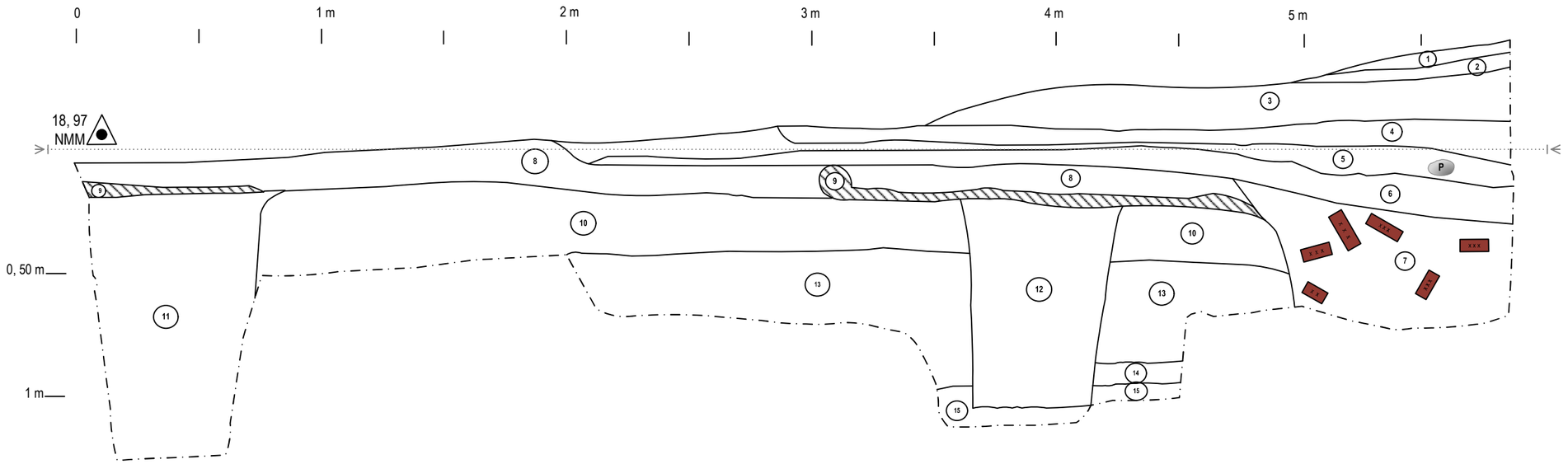

Levée le: 24 novembre 2014

Description des couches

1. Argile sablo-limoneuse homogène, brun, meuble, graviers et gravillons (5%), fragments de brique, matériel historique moderne (plastique, bouteille de bière, bande magnétique).
2. Sable fin limoneux, homogène, beige jaunâtre, légèrement compact.
3. Limon sableux, hétérogène, brun-gris, moyennement compact, graviers et gravillons (10%), pierre, fragment de bois.
4. Sable hétérogène, gris jaunâtre, moyennement compact, gravier et gravillons (10%).
5. Argile sableuse hétérogène, gris compact, graviers et gravillons (5%), pierre.
6. Argile sableuse hétérogène, brun jaunâtre, compact, graviers et gravillons (2%), trace de mortier.
7. Argile sablo-limoneuse hétérogène, gris brun, compact, graviers et gravillons (2%), briques entières (15%), traces de mortier, fragments de brique (1%).
8. Sable limoneux hétérogène, brun, compact, graviers et gravillons (10%), pierre, trace de mortier.
9. Sable limoneux hétérogène, noir, compact, charbon minéral (50%).
10. Sable limono-argileux hétérogène, marbré de brun jaunâtre à brun-gris et à gris orangé, compact, graviers et gravillons (10%).
11. Limon sableux avec lentilles et nodules d'argile, beige orangé, marbré gris pâle à gris foncé, compact, cailloux graviers et gravillons (2%), clou, mortier (2B12), traces de briques, terre cuite commune, verre.
12. Limon fin sableux, brun-beige orangé marbré de gris foncé, graviers (2%), pierres, très compact, fragments de charbon minéral.
13. Limon fin sableux, brun tacheté de gris, gravillon (1%), compact, petits fragments de brique.
14. Sable moyen interface de limon, beige jaunâtre, compact.
15. Argile grise marbré orangé, très compact.

BM 20,32

Projet Turcot

Figure 4.13

Secteur 7
Coupe stratigraphique de la sous-opération 2B, paroi sud-est

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- (5) Numéro de couche
- XXX Brique
- P Pierre
- Ligne de dessin
- NMM Altitude de la ligne de dessin

Échelle 1: 20

0 m — 1.0 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: D. Beaumier, A. Pépin

Infographie: I. Stamati, A. Forget et T. Milmore

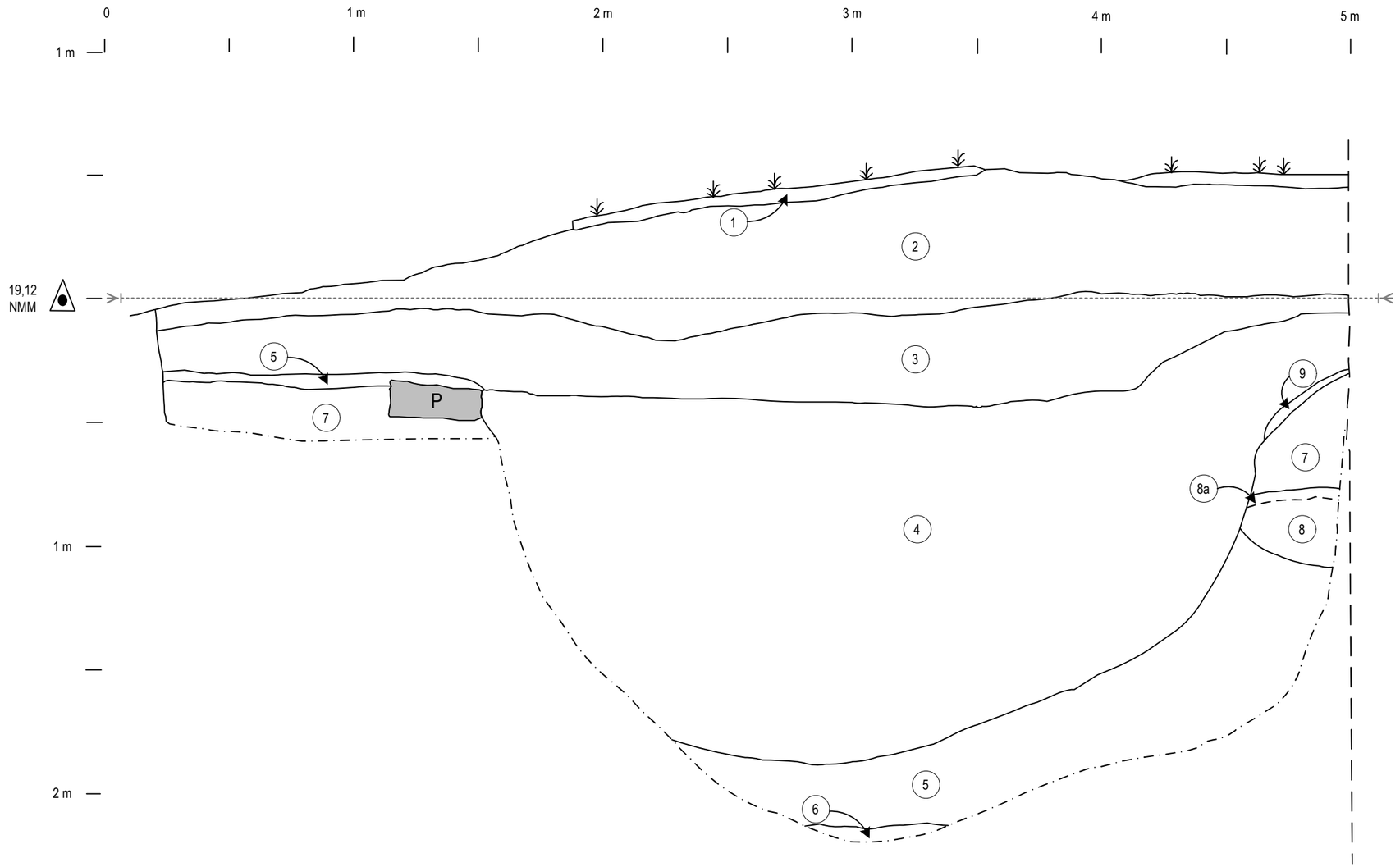

Projet Turcot

Figure 4.14

Secteur 7
Coupe stratigraphique de la sous-opération 3A, paroi sud-est

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- (5) Numéro de couche
- (P) Pierre
- Ligne de dessin
- NMM Altitude de la ligne de dessin
- Surface herbeuse

Échelle 1: 20

0 m — 1.0 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Réalisé par: A. Loyer-Rousselle
D. Beaumier

Infographie: A. Forget et T.Milmore

Description des couches

Levée le: 14 novembre 2014

(1) Limon légèrement sableux hétérogène brun, meuble; graviers et gravillons; présence de radicelles; présence de différents artéfacts modernes (plastique, verre à bouteille, canette d'aluminium, etc.) Surface herbeuse en bordure d'un bâtiment laissé à l'abandon (occupation actuel).

(2) Limon légèrement sableux hétérogène gris foncé, compact; graviers (5%); racines et radicelles; présence de quelques briques fracturées à la base de la couche; morceaux d'asphalte; sac ou toile de plastique.

(3) Sable fin limoneux hétérogène, marbré brun foncé à beige jaunâtre, compact; graviers (5%) et gravillons (5%); racines et radicelles (-de 1%); briques et traces de charbon.

(4) Sable fin hétérogène, gris foncé, compact; gravier (10%), briques (20%) et tige d'acier.

(5) Limon fin légèrement argileux homogène, brun grisâtre, très compact.

(6) Niveau organique, brun foncé, morceau de bois (25%). Ancien niveau de tourbière probable *(trop profond pour analyse optimale).*

(7) Sable limoneux hétérogène, Marbré gris-beige, orangé, brun foncé, moyennement compact; graviers (3%); charbon de bois (1%)

(8) Sable moyen hétérogène, rougeâtre à brun noirâtre, compact, graviers, charbon minéral (5%).

(8a) Sable moyen hétérogène, gris pâle, compact.

(9) Sable moyen hétérogène, brun noirâtre, compact; graviers (15%); charbon minéral (15%)

débris de construction. Composée des mêmes éléments que 2B9, il s'agirait d'une tranchée et d'un remblai de comblement associé à la démolition d'un bâtiment, possiblement dans le premier quart du XXe siècle.

Cette tranchée (photo 4.18 ; figure 4.14) aurait tronqué trois niveaux anthropiques plus anciens, dont un mince (0,04 m d'épaisseur) dépôt de sol hétérogène de sable moyen brun noirâtre compact, comportant beaucoup de gravier et de charbon minéral (3A9). Il s'agirait d'un remblai d'assainissement probablement issu de déchets industriels datant de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle. Cette couche surmonte deux niveaux de remblais de nivèlement qui remonterait à la seconde moitié du XIXe siècle, dont un sable limoneux marbré gris-beige orangé à brun foncé moyennement compact, comportant quelques graviers et des traces de charbons de bois (3A7) ainsi qu'un sable moyen rougeâtre à brun noirâtre compact, comportant du gravier et du charbon minéral (3A8). À la base reposent deux couches correspondant au sol naturel stérile, dont un limon fin légèrement argileux brun grisâtre compact (3A5) ainsi qu'un sol organique brun foncé, composé de branches et de fibres de bois partiellement décomposés (3A6).

4.5.4 Opération 4

Les résultats de l'inventaire archéologique de 2014 associées à l'opération 4 ont révélé la présence d'un nouveau site archéologique. Ainsi, situées à l'intérieur des limites du site BiFj-115, les données de l'opération 4 ont été converties afin de devenir l'opération 1 du nouveau code Borden. Le lecteur trouvera donc une référence aux données de terrains plus loin dans ce chapitre, sous la rubrique « Site BiFj-115, opération 1 ».

4.5.5 Opération 5

Cette opération est située dans le secteur historique H3-2 et plus spécifiquement dans la zone H3-2 ayant été délimitée lors de l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008). L'opération 5 est localisée au nord des opérations 1 et 2, dans le stationnement et la partie végétalisée du terrain du 780 rue Saint-Rémi. Elle est occupée par la sous-opération 5A, qui couvre l'ensemble de l'opération et qui forme un « L » (photos 4.19 et 4.20).

Cette opération excavée mécaniquement couvre un espace assez vaste témoignant d'une multitude d'événements, principalement caractérisés par des niveaux de remblaiement, ayant été tronqués par des tranchées de services (**tableau 4.4**). Les interventions archéologiques menées dans cette aire

Photo 4.19 Secteur 7 – Vue générale de la sous-opération 5A, vers le nord (PATR14N01-0179).

Photo 4.20 Secteur 7 –Sous-opération 5A, vue d'ensemble vers l'est (PATR14N02-0132).

Photo 4.21 Secteur 7 – Sous-opération 5A, paroi nord-est (PATR14N02-0125).

n'ont pas permis d'identifier de niveaux d'occupation ou des vestiges architecturaux. La séquence archéologique de la sous-opération 5A a été documenté à partir de trois parois stratigraphiques (nord-ouest, nord-est et sud-est), qui présentent certaines similitudes, mais également des particularités qui les distinguent.

4.5.5.1 Sous-opération 5A

Cette sous-opération formant un « L » n'a fait l'objet que d'une excavation mécanique visant principalement à évaluer la présence de vestiges ou d'anomalies. En l'absence d'éléments archéologiques visibles en surface, seule l'analyse de la séquence de déposition archéologique a été réalisée à partir de trois parois stratigraphiques. Deux de ces parois, la paroi NE et SE, sont perpendiculaires et se jouxtent au coin est de la sous-opération 5A. La paroi NO se trouve quant à elle dans la poursuite de la paroi SE, au retour vers le sud-ouest du « L » de la sous-opération 5A.

Cette sous-opération se trouvant au nord de 3A et de 2A permet d'effectuer le lien entre ces deux sous-opérations. De plus, compte tenu de ses dimensions importantes, les sols qui s'y trouvent permettent de mieux comprendre la séquence générale de déposition dans le secteur.

Toutefois, puisque l'analyse de la séquence stratigraphique a été réalisée par le biais de trois parois, sans fouille horizontale, l'association entre les couches de sol est peu aisée. Ainsi, dans cette section descriptive, les parois NE et SE qui sont jointives sont regroupés ensemble, tandis que la paroi NO est décrite isolément. Un tableau synthétique (tableau 4.5) permet d'effectuer le lien entre ces trois parois et les sous-opérations 3A et 2B.

Tableau 4.5 Correspondance des couches entre les sous-opération 2B, 3A et 5A.

#	5A (NE)	5A (SE)	5A (NO)	3A	2B	Événement
1	1, 1a et 1b	1		3A1 et 3A2	2B1, 2B2 et 2B3	Aménagement paysager
3	2					Comblement de tranchée d'une conduite de gaz
3	3, 4 et 5	2	1,2	3A3	2B5, 2B6, 2B7 et 2B8	Remblai de nivellement et ancienne surface d'occupation en terre battue
4		3	4 et 5	3A4	2B9	Comblement de tranchée de démolition
5	6 et 7	4	3 et 6	3A7, 3A8 et 3A9	2B4 et 2B10	Remblai de nivellement
6			7 et 8			Comblement de tranchée d'un service indéterminé
7	8	5, 6 et 7	9		? 2B11, 2B17	Remblai de comblement et de nivellement (démolition d'un bâtiment?)
8	9, 9a et 9b	8	10		2B13	Sol naturel remanié
9	0	0	11	3A5	2B15	Sol naturel stérile
10				3A6		Niveau de tourbe ou dépôt marneux d'origine lacustre

Paroi nord-est et sud-est

À l'extrémité nord-est de la sous-opération 5A (**photo 4.21**), le sommet de la séquence stratigraphique est occupé par un niveau d'aménagement paysager, qui est constitué de sable limoneux brun moyennement compact comportant beaucoup de gravier (**figure 4.15** : 1, 1a et 1 b ; figure 4.16 : 1 et 2). À l'extrémité nord de la section relevée de la paroi nord-est, se trouve une tranchée d'enfouissement d'une canalisation de gaz, qui a été comblée par un sable limoneux brun foncé moyennement compact (figure 4.15 : 2). Il s'agirait d'un événement plutôt récent. Au sud de cette tranchée, le niveau d'aménagement paysager, surmonte plusieurs couches (figure 4.15 : 3, 4 et 5 ; **figure 4.16** : 2) hétérogènes composées de sable fin limoneux moyennement compact à très compact, gris orangé à gris foncé, comportant des proportions variables de gravillons et graviers, de pierres et un peu de charbon minéral. Ces couches constitueraient des remblais de nivèlement, surmontés de surfaces de circulation en terre battue.

Sous ces remblais de nivèlement servant de surface de circulation se trouve une autre tranchée (figure 4.16 : 3), située à l'extrémité ouest de la paroi sud-est. Celle-ci a été comblée par un sable limoneux gris très foncé compact surmonté par une argile. Ce remblai de comblement de tranchée comprend des proportions très importantes de briques et de pierres de construction. Il s'agit probablement, de la poursuite de la tranchée documentée plus au sud dans les sous-opérations 3A et 2B (lots 2B9 et 3A4). Cette tranchée probablement, aménagée mécaniquement, permet de faire le lien avec les autres sous-opérations (3A et 2B) qu'elle traverse du nord au sud.

Lors de l'excavation de cette tranchée, le niveau de surface était constitué d'un remblai d'assainissement en partie composé de rejets industriels (figure 4.15 : et 7 ; figure 4.16 : 4). Il s'agit d'un sable fin à grossier limoneux noir plutôt compact, comportant beaucoup de charbon minéral ainsi qu'un peu de graviers anguleux. Ce remblai d'assainissement surmonte une couche très hétérogène constituée d'une grande quantité de débris de démolition (figure 4.15 : 8 ; figure 4.16 : 5, 6 et 7). Le sol est composé d'un limon

argileux légèrement sableux brun orangé à brun-gris hétérogène, compact, comportant d'importantes inclusions de graviers et de pierres de construction, une grande quantité de mortier et du charbon de bois. Cette couche, constituée de déblais de démolition, est notamment visible dans la paroi NE (figure 4.15 : 8) et se poursuit dans la paroi SE (figure 4.16 : 5, 6 et 7). Les inclusions y sont particulièrement concentrées dans cette dernière paroi, où elle forme un remblai de comblement d'une tranchée (figure 4.16 : 6). Cette tranchée, comblée de nombreux débris de construction, pourrait correspondre au comblement survenu à la suite du retrait d'un mur, dont la forme approximative serait encore visible en paroi SE (**figure 4.17**).

Il s'agirait vraisemblablement des premiers événements de construction dans le secteur, puisque ces couches reposent directement sur le sol naturel remanié (figure 4.15 : 9, 9a et 9 b ; figure 4.16 : 8), qui est composé d'un sable argileux brun orangé compact comportant des lentilles d'argile et de sable. L'absence d'artefacts ne permet pas de dater ces couches.

Paroi nord-ouest

La paroi nord-ouest (**figure 4.18**) a révélé la présence d'un sable fin limoneux compact, gris à gris orangé, comportant des graviers anguleux à subanguleux et servant de remblai de nivèlement préalablement à l'aménagement du stationnement (**figure 4.19** : 1). Il surmonte un autre sable limoneux gris foncé moyennement compact ne contenant qu'une faible proportion de graviers et de charbon minéral (figure 4.19 : 2).

Ces deux remblais surmontent une profonde tranchée qui a été comblée dans un premier temps par un sable moyen limoneux, gris foncé à noirâtre compact comportant de gros fragments de briques (figure 4.19 : 5) puis, avec un limon sableux beige-gris orangé compact (figure 4.19 : 4). Il s'agirait de la même tranchée qui a été documentée dans la paroi SE (figure 4.19 : 3) et dans les sous-opérations 2B (2B9) et 3A (3A4).

Cette tranchée serait venue tronquer une autre série de remblais de nivèlement. Le premier remblai (figure 4.19 : 3) est composé de sable fin à moyen gris, très compact, comportant beaucoup de graviers et de pierres ainsi que de la poussière de schiste. Le second (figure 4.19 : 6) est composé d'un sable moyen gris noirâtre, compact, comportant des gravillons et du charbon minéral.

Les couches précédentes surmontent une autre tranchée de nature inconnue réalisée au sud-ouest de celle-ci. Elle a été comblée par un limon gris moyen à gris foncé moyennement compact (figure 4.19 : 8), puis nivelé par un sable fin limoneux beige orangé à grisâtre compact et un sable moyen gris noirâtre compact comportant beaucoup de charbon minéral (figure 4.19 : 7). La date de remblaiement de cette tranchée est également inconnue.

Cette tranchée tronque un remblai de nivèlement, composé de sable grossier brun-gris compact contenant beaucoup de graviers et de gravillons (figure 4.19 : 9). Celui-ci a été déposé sur le sol naturel remanié, qui correspond à un limon légèrement sableux gris brunâtre compact (figure 4.19 : 10). Enfin, le sol naturel est composé d'un limon sableux gris verdâtre à orangé moyennement compact (figure 4.19 : 11).

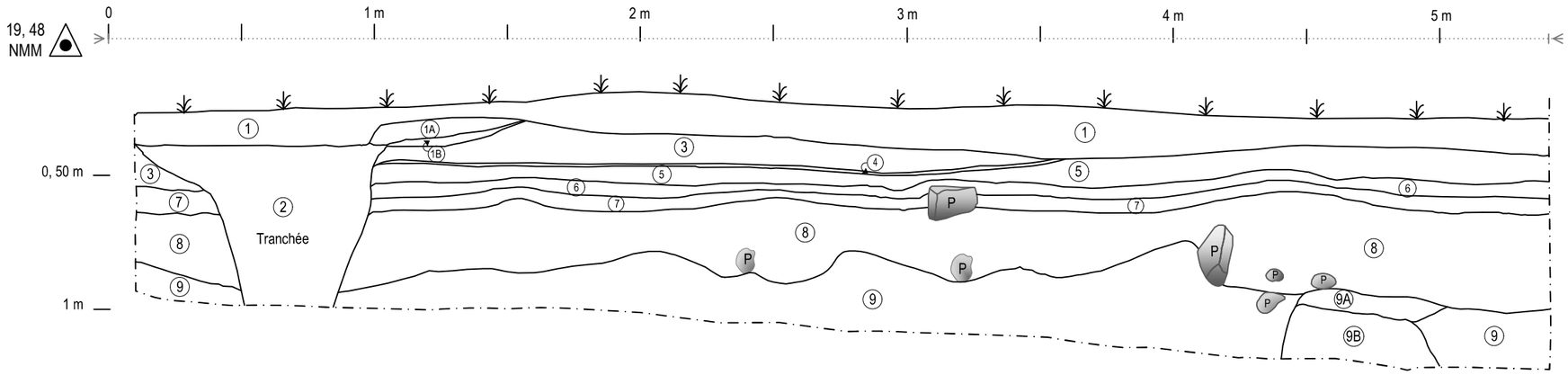

Levée le: 26 novembre 2014

Projet Turcot

Figure 4.15

Secteur 7
Coupe stratigraphique de la sous-opération 5A, paroi nord-est

Légende:

- Pierres
- Numéro de couche
- Lentilles
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Niveaux actuel
- Ligne de dessin
- Altitude de la ligne de dessin

Échelle 1: 20

0 m — 1.0 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: P. Charrette et L.-C. P. Bolduc

Infographie: I. Stamati, A. Forget, T. Milmore

Description des couches

(1) Sable limoneux brun, homogène, moyennement compact; inclusions : graviers (40%), racines et radicelles (30%).

(1A) Sable brun homogène, meuble; inclusions : gravillons (10%).

(1B) Sable limoneux noir, homogène, meuble; inclusions : gravillons (10%).

(2) Sable limoneux brun foncé, hétérogène, moyennement compact; inclusions : cailloux sub-anguleux, brique, corde, verre.

(3) Limon argileux brun, homogène, meuble; inclusions : gravillons (2%) et radicelles (1%).

(4) Limon argileux gris homogène, moyennement compact.

(5) Limon argileux beige homogène, compact.

(6) Argile limoneuse gris foncé, homogène, compacte; inclusions : cailloux anguleux (1%).

(7) Limon argileux noir, homogène, moyennement compact; inclusions : cailloux anguleux (2%).

(8) Limon argileux brun-gris, hétérogène, compact; inclusions : cailloux et pierres (40%).

(9) Sable argileux brun-orangé, homogène, compact, traces d'oxydations.

(9A) Argile gris-beige, homogène, compacte.

(9B) Sable limoneux orangé, compact.

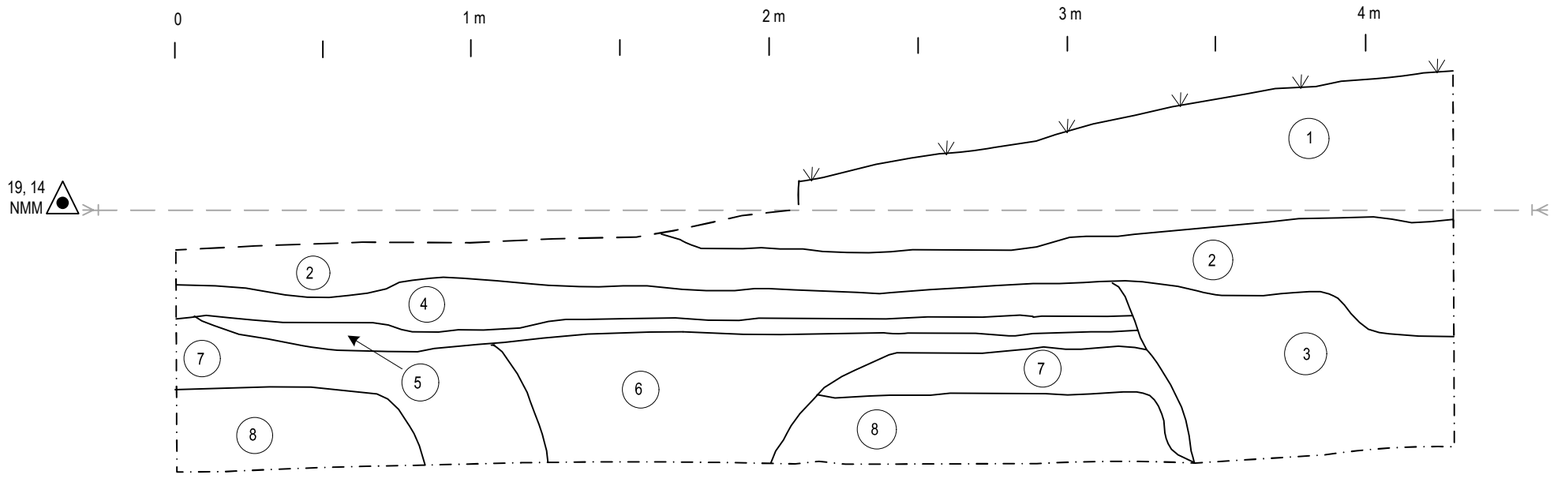

Levée le: 26 novembre 2014

Projet Turcot

Figure 4.16

Secteur 7
Coupe stratigraphique de la sous-opération 5A, paroi sud-est

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- Numéro de couche
- Niveau actuel
- Brique
- Pierre
- Bois
- Ligne de dessin
- Altitude de la ligne de dessin

Échelle 1: 20

0 m 1.0 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: Mathieu Mercier-Gingras, Mélanie Rousseau

Infographie: I. Stamati, A. Forget et T. Milmore

Description des couches

1. Sable argileux brun-gris foncé, plutôt meuble, inclusions : graviers anguleux (5%), pierres arrondies (1%), fragments de briques, verre, styromousse (<1%).
2. Sable fin argileux brun pâle à brun foncé, meuble à compact, inclusions : graviers anguleux, taches de mortier, fragments de brique (1% chaque).
3. Sable limoneux gris très foncé, compact. Surmonté par une argile sableuse brun-gris, inclusions : fragments et forme complète de briques (25%), mortier (2%), cailloux (1 %).
4. Sable fin à grossier, limoneux, noir plutôt compact, inclusions : charbon minéral (25%), graviers anguleux (1%), cailloux arrondis (1%).
5. Argile limoneuse, de brun orangé pâle à foncé, compact, inclusions : graviers (1%), Tcfb et verre vert (4%).
6. Sable limoneux, gris foncé, tacheté de bleu, plutôt compact, inclusions : mortier (20%), charbon (10%), pierres argileuses calcaires (10%), verre à vitre (1%).
7. Argile sableuse brun orangé pâle à brun foncé, plutôt compact, inclusions : graviers anguleux à subarrondis (5%), pierre arrondie (1%).
8. Argile sableuse brun-gris tachetée de noir et orange, plutôt compacte, inclusions : Tcfb (1%), pierre subarrondie (1%).

Figure 4.17 Secteur 7 – Sous-opération 5A, photomontage de la paroi sud-est (PATR14N02-0139-144).

Figure 4.18 Secteur 7 – Sous-opération 5A, photomontage de la paroi nord-ouest (PATR14N01-0180-182).

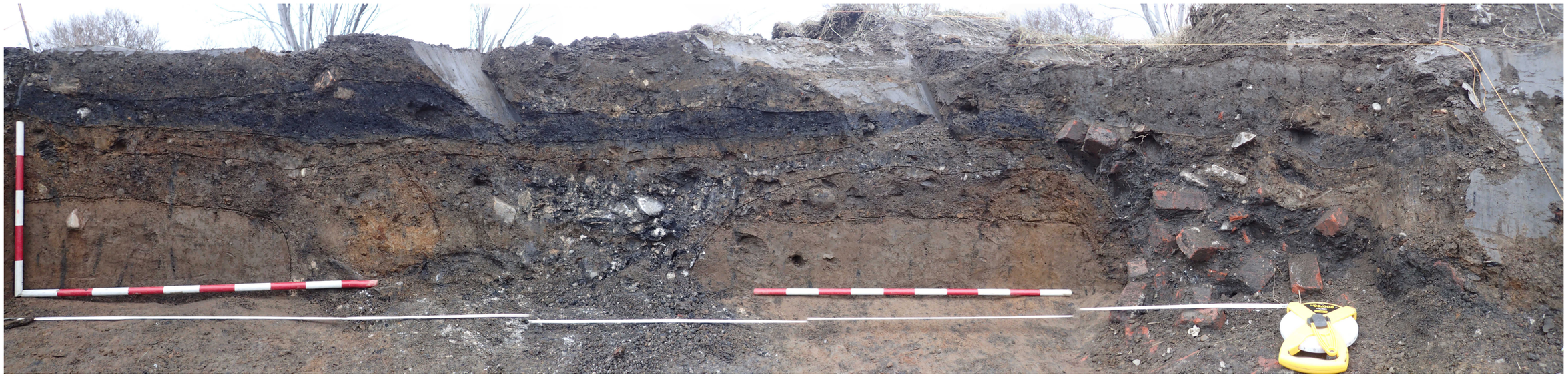

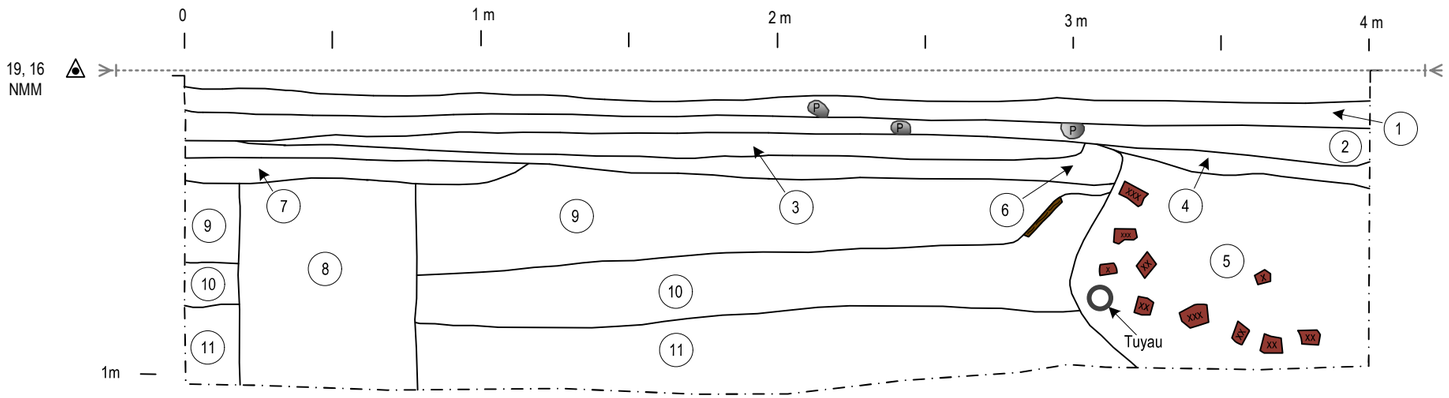

Levée le: 27 novembre 2014

Projet Turcot

Figure 4.19

Secteur 7
Coupe stratigraphique de la sous-opération 5A, paroi nord-ouest.

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- Numéro de couche
- Tuyau
- Brique
- Pierre
- Bois
- Ligne de dessin
- Altitude de la ligne de dessin

Échelle 1: 20

0 m — 1.0 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: Antoine Loyer-Rousselle
David Beaumier

Infographie: I. Stamati, A. Forget et T. Milmore

Description des couches

1. Sable fin hétérogène avec limon, gris à gris orangé, compact, graviers et gravillons, d'anguleux à subanguleux (7 %).
2. Sable fin légèrement limoneux, gris foncé, moyennement compact, gravillons et graviers (1 %), charbon minéral (moins de 1 %).
3. Sable fin à moyen, hétérogène, gris, très compact, gravillons et graviers, pierres (10 %), sable de schiste, présence de bois.
4. Limon sableux, beige-gris orangé, compact, quelques pierres anguleuses, traces de briques et d'oxydations, trace de métal.
5. Sable moyen limoneux, gris foncé à noirâtre, compact, graviers et gravillons (5 %), pierres, briques, traces de mortier (1 cm).
6. Sable moyen, gris noirâtre, compact, gravillons (5 %), charbon minéral (30 %).
7. Sable fin limoneux, beige orangé et grisâtre, compact, gravillons (moins de 1 %), traces d'oxydations, fragments de brique, traces de charbon minéral (?).
8. Limon, gris et gris foncé, moyennement compact, graviers subarrondis et gravillons (1 %), traces de briques.
9. Sable grossier, brun-gris, compact, gravillons (15 %), graviers (2 %), schiste.
10. Limon légèrement sableux, gris brunâtre, compact, traces de briques.
11. Limon sableux, gris verdâtre à orangé (oxydation), moyennement compact.

Photo 4.22
Secteur 7 – Sous-opération 6A, vue d'ensemble (PATR14N02-0238).

4.5.6 Opération 6

L'opération 6 a été localisée dans le stationnement du 780, rue Saint-Rémi, au nord des opérations 1 et 5 et à l'ouest du site BiFj-115. Cette opération d'assez grande dimension a d'abord fait l'objet d'une excavation mécanique dans le but retirer les remblais récents (6A). À l'intérieur de ce périmètre, trois sous-opérations : 6B (1 x 1 m), 6C (2 x 1 m) et 6D (2 x 1 m), ont été fouillées manuellement (**tableau 4.4**). Les interventions archéologiques ont été principalement ciblées sur des zones de perturbations anthropiques ainsi que des tranchées de services et des canalisations.

4.5.6.1 Sous-opération 6A

La sous-opération 6A d'une dimension de 21,70 m sur 11,50 m a été excavée mécaniquement. Elle visait à retirer les remblais récents présents sous l'asphalte du stationnement. Le lot 6A1 correspond au niveau d'asphalte du stationnement, il surmonte un lit de pose de gravier concassé 0-3/4 et un remblai de nivèlement ou d'assainissement composé d'un niveau de charbon minéral. Le lot 6A2 est un lot de nettoyage de surface associé à l'excavation mécanique alors que le lot 6A3 est un lot de nettoyage lié aux sous-opérations 6C et 6D (photo 4.22).

Photo 4.23 Secteur 7 – Vue d'ensemble de la sous-opération 6C et de la canalisation en grès 6C5. Vue vers le nord-ouest (PATR14N01-0209).

4.5.6.2 Sous-opération 6B

La sous-opération 6B présente des dimensions de 1,00 m x 1,00 m. Le lot 6B1, interprété comme remblai de nivèlement, est composé d'un sable limoneux brun-orange à brunâtre très compact, comportant du gravier calcaire anguleux et arrondi, des fibres et des charbons de bois ainsi que de la chaux. Ce remblai est associé à l'aménagement du terrain du 780 rue Saint-Rémi, il serait donc postérieur à 1922. Le sol naturel remanié (6B2) est composé d'un sable limoneux compact beige orangé et comporte du gravier et quelques fragments de briques rouges. Sa datation serait comprise entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Cette couche repose sur deux sols naturels stériles, superposés et qui sont composés d'un sable limoneux beige-orangé compact (6B3) et d'une argile limoneuse bleutée très compacte.

4.5.6.3 Sous-opération 6C

La sous-opération 6C d'une dimension de 2,00 m x 1,00 m comporte une tranchée de service. On retrouve dans la portion supérieure de la sous-opération 6C, des dépôts similaires aux sous-opérations 6B et 6D, dont un sable limoneux brun orangé très compact (6C1) interprété comme remblai de nivèlement, reposant sur un sable limoneux brun plutôt compact (6C2) correspondant au sol naturel remanié. Dans ce dépôt, une canalisation en grès brun lustré (6C5) orientée nord-sud a été dégagée sur une longueur de 1,10 (photo 4.23). Toutefois, aucune tranchée d'aménagement associé à cette canalisation n'a été isolée lors de la fouille. Sa surface a été atteinte à 18,38 m. L'intérieur de la canalisation était rempli par un sable moyen à grossier, meuble, brun légèrement orangé. Cette canalisation pourrait dater de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle. Le lot 6C4 est une argile limoneuse beige brunâtre compacte considérée comme étant le sol naturel stérile.

4.5.6.4 Sous-opération 6D

La sous-opération 6D présente des dimensions de 2,00 m x 1,00 m. Elle présente des niveaux similaires aux autres tranchées manuelles excavées dans l'opération 6. On y retrouve un sable limoneux brun orangé très compact (6D1) interprété comme remblai de nivèlement déposé après 1922. Ce niveau repose sur un sable limoneux brun compact (6D2) correspondant au sol naturel remanié, sous lequel repose le sol naturel stérile, qui est composé d'un sable fin limoneux beige-gris bleuté plutôt compact (6D3).

4.5.7 Secteur 7 – Les vestiges architecturaux

Deux vestiges structuraux ont été relevés dans le secteur 7. Une petite portion de mur (1C3) a été documentée dans la sous-opération 1C et une section complète d'un vestige de maçonnerie dans la sous-opération 2B. Ces vestiges appartiendraient possiblement à un seul bâtiment, bien qu'il soit difficile de le confirmer.

4.5.7.1 Vestige 1C3

Le vestige 1C3 (photo 4.24) correspond à une portion de mur partiellement dégagé, constitué d'une à deux assises plus ou moins régulières de blocs et de pierres ébauchées calcaires (90 %) et granitiques (10 %) disposées à plat selon un appareil irrégulier. Une faible proportion de fragments de briques rouges y a également été observée. Ces matériaux sont liés par un mortier gris remplissant des joints mesurant de 1 à 5 cm d'épaisseur. Le vestige occupe la section sud de la sous-opération et y a été dégagé sur 1 m de longueur et 1,20 m de largeur. La surface dérasée du mur a été observée à une altitude moyenne de 18,11 m et sa base se trouve à 17,82 m.

Sa tranchée de construction, uniquement observée le long de son parement nord (photo 4.25), est comblée par un sable fin légèrement limoneux brun beige, compact (1C4). La largeur de cette tranchée est de 3 à 8 cm alors que sa base n'a pu être observée en raison des conditions climatiques.

Photo 4.24 Secteur 7 – Vue en plan du vestige 1C3. Lot 1C2 en cours de fouille, surface de 1C4 visible (PATR14N02-0025).

Photo 4.25 Secteur 7 – Vestige de mur dans 1C, surface 1C4. Vue vers le sud-est (PATR14N02-0026).

Photo 4.26 Secteur 7 – Vue vers le nord-est du mur 2B17 (PATR14N01-0125).

Photo 4.27 Secteur 7 – Vue vers l'ouest du parement sud du mur 2B17 (PATR14N01-0148).

Photo 4.28 Secteur 7 – Vue de l'extrémité est du mur 2B17. Base 2B11, surface 2B13 (PATR14N01-0127).

4.5.7.2 Vestige 2B17

Le vestige 2B17 a été dégagé sur 2,80 m de longueur et sur une largeur de 0,64 m. Il est constitué de deux assises plus ou moins régulières de pierres calcaires ébauchées (32 x 14 cm à 54 x 26 cm) reposant sur une semelle de pierre d'une assise de hauteur visible à la base du parement sud (photo 4.26). Le mur est composé d'un parement double et les pierres sont liées par un mortier remplissant des joints mesurant 1 à 2 cm de largeur. La surface du mur, qui semble plutôt plane, a été observée à une altitude de 18,89 m alors que sa base a été atteinte à 18,19 m.

Sa tranchée (2B11) de construction a été observée de part et d'autre du mur sur 2,80 m de longueur et 0,17 m de largeur (photo 4.27). Celle-ci est comblée par un loam sableux beige-brunâtre marbré de gris et tacheté de rouille, compacte, comportant peu de graviers calcaires anguleux. Cette tranchée recoupe divers remblais de nivèlement ou de rehaussement (2B12, 2C3, 3A7 et 3A8) datant de la seconde moitié du XIXe siècle.

Ce vestige de maçonnerie est tronqué à l'ouest par un remblai de comblement d'une tranchée (2B9), constituée d'une couche hétérogène de limon gris très foncé compact, comportant de nombreuses briques, du mortier, des déchets ferreux et des artefacts typiques du XXe siècle. Cette tranchée très profonde est également observée dans les sous-opérations 3A (lot 3A4) et 5A. Elle aurait été creusée mécaniquement, tronquant par le fait même la poursuite du mur vers l'ouest. À son extrémité est, le mur s'arrête abruptement et sa face plane ne semble pas présenter des traces de démolition, tandis qu'aucune tranchée de démolition n'a été documentée dans sa poursuite (photo 4.28). Le mur ne présente pas de traces de retour vers le nord ou vers le sud.

Photo 4.29
Secteur 7 – Sous-opération 1D, canalisation de fonte 1D3, vue vers le sud-est (PATR14N01-X1).

4.5.8 Secteur 7 – Les services d'utilité publique

4.5.8.1 Canalisation en fonte 1D3

Cette canalisation en fonte (1D3) est localisée dans le secteur 7 au centre de la sous-opération 1D (photo 4.29). Il s'agit d'un tuyau en fonte fortement oxydé d'environ 10 cm (4 po) de diamètre. Il est caractérisé par la présence de trois sections connectées entre elles par des bagues de raccordement, dont les joints ont été scellés par un enduit dur de mortier ou de bitume. La section longue du tuyau (1,10 m) est orientée nord-sud et est connectée par une bague de raccordement comportant deux extrémités femelles, à une petite section de tuyau de 0,18 m de longueur. Cette petite section de tuyau est raccordée à l'extrémité femelle d'une autre section de tuyau se poursuivant vers le NNE et qui a été documentée sur une longueur 0,27 m. La section longue de 1,10 m est orientée N-S (azimut de 8°) et le raccordement fait dévier le tuyau vers le NNE (azimut de 40°). Ce tuyau s'écoule selon une inclinaison de 5 % de pente, le sommet de son extrémité sud se trouve à une altitude de 18,16 m tandis que son extrémité nord est à 18,08 m d'altitude.

La tranchée du tuyau 1D3 a été excavée dans le sol naturel, un sable très fin légèrement limoneux, brun-beige pâle à gris rouille, plutôt meuble, homogène, présentant des taches noires ou orangées et comportant une faible proportion de graviers calcaires subarrondis (1D4). Sa tranchée mesure de 0,30 à 0,45 m de largeur. Ce lot date vraisemblablement de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle. Une brèche dans le tuyau démontrait un remplissage compact d'une matrice argileuse comparable au sol dégagé autour, démontrant un abandon ancien des fonctions.

Photo 4.30
Secteur 7 – Sous-opération 6C, canalisation de grès 6C5, vue en plan (PA-TR14N01-0202).

Cette canalisation est recouverte par une couche qui mesure jusqu'à 0,40 m d'épaisseur et qui a servi de remblai de nivèlement au-dessus du sol naturel ainsi que de remblai de comblement de la tranchée d'implantation du tuyau 1D3. Ce dépôt présente une surface noircie et assez compacte qui pourrait témoigner d'une surface de circulation, soit une route d'accès visible sur le plan de 1890 ou encore le fond d'un bâtiment, qui par ailleurs n'aurait laissé que peu de traces architecturales.

4.5.8.2 Canalisation en grès à glaçure lustrée 6C5

Cette canalisation en grès avec glaçure lustrée brune (6C5), orientée nord-sud, est localisée au centre de la sous-opération 6C (photo 4.30). Elle est constituée de trois segments de 0,13 m (4 po et 3/4) de diamètre, imbriqués l'un dans l'autre sans scellement de joints. Chaque segment présente une longueur visible de 0,79 m pour une longueur totale estimée de 0,84 m (33 po) et possède un embout femelle droit, comportant une gorge de 0,045 m de profondeur striée de rainures à l'intérieur ainsi qu'un embout mâle renflé de 0,07 m de largeur et de 0,17 m de diamètre rainuré à l'extérieur. La section documentée de cette canalisation présente une faible inclinaison vers le nord d'un peu plus de 1 % de pente, l'altitude de sommet du tuyau passe de 18,33 m au sud à 18,32 m au nord.

Aucune tranchée d'enfouissement n'a été isolée. L'intérieur de la canalisation était rempli par un sable moyen à grossier, meuble, brun légèrement orangé. Cette canalisation pourrait dater de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle. L'absence de joint imperméabilisé permet de croire que cette canalisation a servi à l'enfouissement d'un réseau électrique ou de télécommunications. Un tel service était toutefois absent à l'intérieur.

4.5.9 Secteur 7 – La culture matérielle

Afin d'analyser l'assemblage de culture matérielle du secteur 7, il apparaît d'abord nécessaire de bien comprendre les contextes de déposition associés aux lots archéologiques à l'étude. Une grande partie des dépôts anthropiques documentés dans le secteur 7 sont issus de contextes profondément perturbés ou de sols transportés, se présentant sous forme de remblais de rehaussement, de nivèlement ou de comblement de tranchée.

Le **tableau 4.6**, permet de discriminer les assemblages des différents contextes archéologiques et lots, en fonction de leur interprétation et d'une datation relative préliminaire. On constate d'emblée, qu'un nombre relativement élevé d'artefacts (555 fragments et 105 objets) ont été récoltés lors du nettoyage de surface après l'excavation mécanique, c'est le cas des lots 1A, 1A1, 1B, 2A1, 5A1, 6A1, 6A2 et 6A3. Pour le XXe siècle, on compte 1496 fragments et 96 objets provenant de couches de construction ou de démolition (1B1) et de remblais de nivèlement (6B1, 6C1 et 6D1) postérieur à l'aménagement paysager du secteur, soit après 1922. D'autres artefacts ont été récupérés dans des remblais de nivèlement (1C1, 2B2, 2B3, 2B5, 2B6, 2B7, 2B8, 2B10, 2C1, 2C2) ou de comblement de tranchée (2B9) déposés au cours du XXe siècle. Ils sont au nombre de 288 fragments et de 17 objets.

Pour le XIXe siècle, 53 fragments d'artefacts sont reliés à trois remblais de comblement (2B12, 2B14 et 2B11) localisés dans la sous-opération 2B. Les remblais de nivèlement (2B13, 2C3, 1D1, 1D2, 1E1 et 1E2) du XIXe siècle ont également livré un total de 231 fragments et 20 objets. Enfin, les couches de sols naturels remaniés et de sols naturels (présumés stériles) présentent un total de 535 fragments et 13 objets.

Au niveau de l'analyse fonctionnelle pour le secteur 7, le **tableau 4.7**, présente un portrait général des différents groupes fonctionnels identifiés au sein de l'assemblage archéologique. Puisqu'une grande partie des contextes sont en général fortement perturbés et que peu d'entre eux peuvent être associés à des bâtiments ou des occupations spécifiques, les analyses se limiteront dans la plupart des cas à établir la chronologie relative à partir des marques de fabricants, de matériaux spécifiques ou de méthodes de fabrication.

Tableau 4.6 Secteur 7, distribution de l'assemblage archéologique en fonction des interprétations.

SIÈCLE	INTERPRÉTATION	LOT	Nb. FRAG.	Nb. OBJ.
Hors-contexte	Lots de nettoyage	1A	3	3
		1A1	54	54
		1B	15	3
		2A1	56	32
		5A1	23	1
		6A1	6	
		6A2	59	4
		6A3	339	8
	TOTAL HORS CONTEXTE		**555**	**105**
20e siècle	Canalisation de drain	2C99	1	
	Couche de construction ou de démolition, après 1922	1B1	59	10
	Remblai de nivellement, après 1922	6B1	5	
		6C1	1339	75
		6D1	93	11
	Remblai de comblement, 20e siècle	2B9	12	3
	Remblai de nivellement, 20e siècle	2B10	2	
		2B2	23	1
		2B3	4	
		2B5	6	
		2B6	9	1
		2B7	3	
		2B8	30	4
		2C1	8	1
		2C2	170	5
	Remblai de nivellement, après 1907	1C1	21	2
	TOTAL 20e SIÈCLE		**1785**	**113**
19e siècle	Remblai de comblement, 2e moitié 19e siècle	2B12	27	
	Remblai de comblement, 2e moitié 19e siècle?	2B14	6	
	Remblai de comblement, avant 1890	2B11	5	
	Remblai de nivellement, 2e moitié 19e siècle	2B13	9	1
		2C3	78	4
	Remblai de nivellement, fin 19e ou début 20e	1D1	55	9
		1D2	3	
		1E1	64	5
		1E2	22	1
	Sol naturel	1C2	1	
		2B15	7	
		2C4	57	1
		2C4e	49	2
		2C4s	18	
	Sol naturel remanié	1D5	187	2
		6C2	206	8
		6D2	10	
	Total 19e siècle		**804**	**33**
	Total général		**3144**	**251**

Tableau 4.7 Secteur 7, distribution fonctionnelle de l'assemblage archéologique.

FONCT. GÉNÉRALE	GR. FONCTIONNEL	FONCTION	Nb. FRAG.	Nb. OBJ.
Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	5	
Consommation et domestique	Alimentation	Alimentation, absorption	930	30
		Alimentation, conservation	17	3
	Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	245	15
	Entreposage indéterminé	Entreposage indéterminé	620	35
	Excitants et alcool	Boissons, absorption	17	13
		Boissons, conservation/entreposage	139	19
		Tabac	19	2
	Habillement	Accessoires		1
		Attaches		1
		Chaussures	1	
	Médication	Médication	15	11
	Soins du corps	Hygiène	122	2
Construction et aménagement	Aménagement (environnement)	Aménagement (environnement)	1	
		Décoration	4	
		Éclairage	7	
		Électricité	5	3
		Plomberie et canalisation	24	
	Construction	Matériaux de base - divers	10	4
		Matériaux de base - vitre	255	
		Matériaux de construction ind.	39	3
		Matériaux de liaison	3	
		Matériaux de revêtement	9	1
	Quincaillerie d'architecture	Fixations - clous	98	77
		Fixations - divers		2
		Systèmes de fermeture		2
Écofacts	Écofacts	Animaux	69	
		Mollusques	41	
		Végétaux	1	
Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	426	19
Socio et idéotechnique	Socio et idéotechnique	Commerce		3
		Écrits	3	2
		Jeux et divertissements	2	2
Transport et communication	Transport et communication	Moyens de transport	1	1
Travail sur la matière	Cuir	Cuir, résidus	4	
	Feu	Feu	1	
		Feu, production	2	
	Solides semi-plastiques	Indéterminé, résidus	9	
		TOTAL GÉNÉRAL	**3144**	**251**

4.5.9.1 Matériel hors-contexte

Les artefacts récoltés lors des excavations mécaniques ou du nettoyage de la surface ont livré un certain nombre d'éléments. Ceux-ci offrent cependant peu d'intérêt sur le plan interprétatif, puisque leurs assemblages sont dénués de leur contexte d'origine. Quelques pièces individuelles offrent tout de même quelques informations intéressantes. C'est notamment le cas, d'un fragment en terre cuite fine blanche (tcfb) portant l'inscription « S. W. DEAN EDGE MALKIN BURSLEM ENGLAND, PAROIS ». Il s'agit d'une céramique produite en Angleterre par la S.W. Dean à Burslem (1904-1910) (thepotteries.org[3]). Un autre fragment de base d'une assiette en tcfb vitrifiée porte la marque « WOOD & SONS ENGLAND », elle aurait été produite en Angleterre à partir de 1907 (thepotteries.org[4]). Un tuyau de pipe porte l'inscription « […] DOUGALL SCOTLAND », elle aurait été produite par l'atelier Duncan McDougall & Co. À Glasgow (1847-1967). Un fragment d'assiette en tcfb porte la marque « ROYAL PATENT IRONSTONE GEORGE JONES & SONS ENGLAND » (1873-1907) (thepotteries.org[5]). Comme autre élément notable, un fragment de paroi de flacon en verre teinté régulier vert porte la marque « […] SARSA […] ». Il s'agirait d'un flacon ayant servi à contenir une médication à base de Salsepareille, qui aurait été produit par la C.I. Hood & Co, entre 1876 et 1923. Ce type de médication a été populaire entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle et était réputé pour soigner les maux de foie, le rhumatisme, la goutte et la « démangeaison du barbier » (cliffhoyt.com[6]).

4.5.9.2 Contexte du XX^{e} siècle

Les dépôts rattachés au XXe siècle dans le secteur 7 incluent plusieurs remblais composés d'assemblages archéologiques assez variés. Ceux-ci, pour la plupart constitués de sols remaniés ou transportés, incluent des artefacts plus anciens entremêlés avec des objets constitués de matériaux de facture plus récente.

Le lot 1B1, inclut quelques objets en plastique (bouchon, feuille et plaque), en plus d'une bougie d'allumage d'un appareil motorisé (AC 44N) indiquant une datation probablement postérieure à 1950. Le lot 6C1 a livré un assemblage matériel assez riche en culture matérielle, qui comporte 1339 fragments et 75 objets. Outre des fragments de plastique, ce lot (6C1) inclut des bouteilles ou flacons de verre (503 fragments et 32 objets), présentant des fonctions pharmaceutiques, d'entreposage des alcools, de conservation des aliments ou d'entreposage indéterminé. D'autres artefacts sont reliés à l'alimentation (vaisselle, plat de service), la construction (2 clous tréfilés et 40 fragments de verre à vitre), l'hygiène (cuvette de toilette), le tabac (3 fragments de pipes), etc.

Le lot 6D1, contient plusieurs fragments (n=42) d'assiette ou de vaisselle en terre cuite fine blanche vitrifiée, dont quelques-uns portent des marques : « […] RIDGWAYS BOLINGBROKE ENGLAND » (1891-), « (G) RIM(WADES) UPPER HANLEY POTTERY » (1906-). Ces objets se rapportent à la consommation et au service des aliments. Figurent également, deux fragments d'une petite soucoupe-jouet en terre cuite fine

[3] http://www.thepotteries.org/allpotters/347a.htm
[4] http://www.thepotteries.org/mark/w/wood_sons.html
[5] http://www.thepotteries.org/mark/j/jonesgeo.html
[6] http://www.cliffhoyt.com/cihood.htm

blanche vitrifiée. Cette soucoupe-jouet porte la marque « FURNIVAL 32 » sur le revers, signifiant qu'elle aurait été produite en Angleterre par la Furnivals (Ltd), possiblement entre 1890 et 1895, vu l'absence du « LTD », qui apparait à partir de 1895 (thepotteries.org[7]). Des fragments (n=35) d'au moins quatre bouteilles à alcool, à médication ou à entreposage indéterminé également notés dans l'inventaire. Ces objets sont complétés par des fragments d'un encrier en verre, de fabrication industrielle (1920-), des fragments de grès grossier, de porcelaine fine et un tuyau de pipe en tcf argileuse blanche.

Les lots 1C1, 2B2, 2B3, 2B5, 2B6, 2B7, 2B8, 2C1 et 2C2, forment plusieurs remblais de rehaussement et de nivèlement composés d'assemblages matériels assez variés. Seuls les contextes présentant du matériel diagnostique sont considérés ici. Le lot 1C1, contient une quantité négligeable de fragments de tcf blanche (contenant) et de verre (contenant et verre à vitre) et ne permet pas d'établir de datation relative. Le lot 2B2 inclut un fragment de goupille de boisson gazeuse en aluminium, dont la datation a été estimée entre 1963 et 1980 (Kaplan, 1982 : 117 ; Petroski 1993 : 203). Cet objet en aluminium, combiné à la présence d'objets en plastique (couvercle et fragment indéterminés.), permet d'attribuer à ce remblai une datation relative postérieure à la seconde moitié du XXe siècle, voire après 1963. Le lot 2B6, outre des fragments de verre à vitre (n=1), de contenant en verre incolore (n=2), de brique rouge (n=1), comprend également du masonite (isorel), un matériau constitué de fibres de bois compressé ayant été breveté en 1924 par William H. Mason et qui fut produit au cours du XXe siècle (fundinguniverse.com[8]). Ce lot contient également des fils de cuivre gainés de plastique et un cylindre de béton. Ces objets semblent appartenir à la seconde moitié du XXe siècle. Le lot 2B8 contient des objets de plastique, dont une bouteille de gel aseptisant pour les mains « Bacti Control » (2008-) et un couvercle en plastique. Les lots 2B3, 2B5, 2B7 et 2B10 ne présentent pas de matériel diagnostique et n'ont livré qu'un très faible assemblage.

Le lot 2C1, ne présente pas de matériel diagnostique, mais surmonte 2C2, qui a livré un riche assemblage incluant notamment, un clou tréfilé (1890-), du laitier (n=6) et une pièce de monnaie d'un cent du Canada représentant la reine Victoria (1819-1901) sur l'avers, mais dont le revers est illisible. Ce type de monnaie a été produit entre 1876 et 1901 (Haxby et Willey, 2016). D'autres matériaux sont également représentés, dont un fragment d'un contenant en porcelaine commune recouvert d'une glaçure, un fragment de carreau en porcelaine commune sans glaçure, un fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et quelques fragments de vaisselle, dont une anse de tasse. L'assemblage est complété par des fragments de briques orangées, des fragments de bouteille (n=10), du verre à vitre (n=19). Un fragment de bouteille en verre incolore présente une inscription sur la base « LM D » dans un losange, ce qui permet de l'associer à la Dominion Glass de Montréal. Le logo en forme de diamant est présent sur ce type de bouteille entre 1928 et 1980 (Lockhart *et al.*, 2012). Ce type d'assemblage pourrait dater entre le premier tiers et le second tiers du XXe siècle.

Le remblai de comblement (2B9) de la profonde tranchée jouxtant les sous-opérations 2B, 3A et 5A, présente un assemblage composé principalement de matériaux de construction et de pièces de quincaillerie d'architecture. Il inclut un boulon, une broche et cinq clous indéterminés en métaux ferreux, en plus d'un fragment courbe en plexiglas, un type de plastique inventé en 1931 (Bellis, 2018).

7 http://www.thepotteries.org/mark/f/furnivals.html

8 http://www.fundinguniverse.com/company-histories/masonite-international-corporation-history/

Quatre fragments de verre à vitre et des fragments de brique complètent l'assemblage. Les quelques fragments de brique récupérés ne représentent qu'un petit échantillon des nombreuses briques qui étaient incluses dans cet imposant dépôt de comblement. Celui-ci attesterait de la démolition d'un bâtiment à une date postérieure à 1930.

4.5.9.3 Contexte du XIX^{e} siècle

Les contextes du XIXe siècle comptent plusieurs remblais de comblement de tranchées localisées dans la sous-opération 2B (2B11, 2B12 et 2B14), ceux-ci seront traités individuellement. D'autres dépôts se rapportent également à des remblais de nivèlement (1D1, 1D2, 1E1, 1E2, 2B13 et 2C3) dont la datation a été estimée entre la seconde moitié et la fin du XIXe siècle. Ces remblais sont traités par regroupement de lots par opération. Enfin, les sols naturels remaniés (1D5, 6C2 et 6D2) et les sols naturels (1C2, 2B15, 2C4) sont considérés plus amplement sur le plan fonctionnel et de leur datation relative, puisqu'ils peuvent être reliés à l'occupation plus immédiate du secteur.

4.5.9.3.1 Opération 1

Parmi les remblais de nivèlement, l'assemblage du lot 1D1 est dominé par des objets métalliques, dont neuf clous laminés (1800-1890), un bouchon en métal cuivreux et des amas en métal plombifère fondu. L'assemblage est complété par du verre à vitre (n=44), et quelques fragments de contenants en porcelaine fine dure, tcf blanche et verre vert foncé. Le lot 1D2 contient seulement deux fragments en métaux ferreux et du verre à vitre.

Le lot 1E1, initialement interprété comme remblai de nivèlement, est dominé par la catégorie construction. Son assemblage est représenté par une vis, 13 clous, dont trois laminés (1800-1890) et 32 fragments de verre à vitre. Deux pièces, une gâche et une applique se rapportent à des pièces de quincaillerie de porte. L'applique revêt également un numéro « 28 », qui correspondrait possiblement à un numéro de porte. D'autres objets à fonction indéterminée ont également été récoltés dans ce lot, dont une bande et une tige en métaux cuivreux et un fragment courbent en verre opaque blanc. Le matériel présent dans ce lot permet d'établir une datation relative comprise entre la seconde moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Les fonctions représentées semblent témoigner d'une démolition. Le lot 1E2, présente un plus petit assemblage, représenté par des fragments (n=5) de terre cuite fine blanche (1820-), de pipes (n=3), de verre incolore de forme courbe à rebord dentelé (n=6) et de verre à vitre (n=5).

Le lot 1D5 a été interprété comme sol naturel remanié. Son assemblage est partagé entre les catégories fonctionnelles « consommation et domestique » et « construction et aménagement » (tableau 4.8). Les objets domestiques sont principalement reliés à l'alimentation (assiette) et à l'entreposage indéterminé (bouteilles). Quelques restes osseux de mammifères et des coquilles de mollusques représentent des résidus alimentaires. Autrement, des fragments de verre à vitre et des clous (19) dont un serait laminé (1890-) témoignent d'activités de construction. La présence dans ce lot de terre cuite fine blanche vitrifiée permet d'établir une datation relative comprise entre 1840 et 1930 (Labonté-Leclerc, 2016 : 252-

Tableau 4.8 Secteur 7, fonctions et objets récoltés dans le lot 1D5.

FONCT. GÉNÉRALE	GR. FONCTIONNEL	FONCTION RAPPORT	OBJET	Nb. FRAG.	Nb. OBJ.
Consommation et domestique	Alimentation	Alimentation, absorption	Assiette	16	
			Fragment	19	
	Entreposage indéterminé	Entreposage indéterminé	Bouteille	21	
Construction et aménagement	Aménagement (environnement)	Électricité	Isolateur		1
	Construction	Matériaux de base - vitre	Verre plat	11	
	Quincaillerie d'architecture	Fixations - clous	Clou	19	
			Clou laminé		1
Écofacts	Écofacts	Animaux	Fragment	12	
		Mollusques	Mollusque	11	
Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Bouteille	8	
			Broche	1	
			Contenant	10	
			Fragment	59	
			TOTAL GÉNÉRAL	**187**	**2**

253). Il n'est toutefois pas possible de préciser cette datation en raison de l'absence d'artefacts présentant une marque de fabricant ou un motif décoratif pouvant être rattaché à une période spécifique.

4.5.9.3.2 Opération 2

Au sein de l'opération 2, le lot 2B13, interprété comme remblai de nivèlement, comprend quelques fragments de verre et de céramique appartenant aux catégories consommation et construction. Une pièce de monnaie d'un cent à l'effigie du roi Édouard VII (1901-1910), dont l'avers est presque illisible, permet d'attribuer une datation relative au début du XXe siècle pour ce lot.

Le lot 2C3, présente un assemblage représenté par 78 fragments et 4 objets. Il est dominé par la catégorie consommation et domestique, principalement la sous-catégorie alimentation. L'assemblage inclut des fragments de vaisselle reliés à la consommation des aliments, des os de boucherie et un contenant en verre opaque blanc portant l'inscription « RCSG CHEESE » seraient reliés à la conservation des aliments, en l'occurrence du fromage. Quelques fragments (n=8) de verre à vitre sont aussi notés ainsi qu'un fragment de terre cuite fine à corps chamois et glaçure brune de type Rockingham (1830-1930) (Gauvin, 1995 : 113). Cet assemblage serait typique de la seconde moitié du XIXe siècle.

Le remblai de comblement (2B11) du mur 2B17, est représenté par un faible assemblage comportant seulement une coquille de mollusque, un fragment de terre cuite fine blanche avec décor à l'éponge rouge dont la datation serait postérieure à 1880, un fragment de terre cuite grossière de l'Angleterre du Nord-Est (1750-1900) et un fragment de verre incolore. La datation relative de ce dépôt relié à la construction du mur 2B17, serait attribuable au troisième quart du XIXe siècle.

Le lot 2B12 constitue un remblai de comblement possiblement relié au retrait d'un câble électrique. L'assemblage est composé de quelques matériaux offrant une fourchette chronologique assez large, comprise entre la seconde moitié du XIXe siècle et le premier quart du XXe siècle. Parmi ces matériaux, figure notamment de la tcf jaune à glaçure claire, un type de céramique populaire entre 1850 et 1925 (Brassard, 2016 : 179).

Quant au lot 2B14, seul un fragment de goulot de bouteille en verre de couleur vert et un fragment de verre plat ont été récoltés. Ce qui ne permet pas d'établir de datation relative pour ce remblai de comblement relié à un creusement de nature indéterminée.

Dans le cas du lot 2B15, interprété comme sol naturel, l'assemblage est composé de cinq fragments d'os et de deux fragments de verre. Le lot 2C4, initialement interprété comme sol naturel, présente une plus grande quantité d'artefacts (voir tableaux 4.9). Les objets mobiliers se rapportent à plusieurs fonctions, dont l'absorption des aliments (assiette et vaisselle), l'entreposage de liquides indéterminés (bouteilles) et la consommation du tabac (pipes). Quelques matériaux de construction, dont deux clous et 14 fragments de verre à vitre complètent l'assemblage. En termes de datation relative, l'assemblage est représenté par des fragments de terre cuite fine blanche (1820-), de terre cuite fine blanche vitrifiée (1840-1930) et de terre cuite fine jaune à glaçure claire (1850-1925) (Brassard, 2016 : 179 ; Labonté-Leclerc, 2016 ; 252-253 ; Labonté-Leclerc et Léouffre, 2016 : 244). Un seul fragment d'assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée porte la marque « St-Johns P.Q. ». Cette céramique aurait été produite à l'atelier de la St. Johns Stone Chinaware Company de Saint-Jean entre 1873-1899 (Sussman, 1985 : 35). Des restes (n=26) d'os d'oiseaux, de mammifères présentant des traces de scie et des coquilles de mollusques (n=4) composent les restes alimentaires.

Tableau 4.9 Secteur 7, fonctions et objets de l'assemblage du lot 2C4.

FONCTION GÉNÉRALE	Gr. FONCTIONNEL	FONCTION RAPPORT	OBJET	Nb. FRAG.	Nb. OBJ.
Consommation et domestique	Alimentation	Alimentation, absorption	Assiette	4	1
			Vaisselle	20	
	Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	Contenant	5	
	Entreposage indéterminé	Entreposage indéterminé	Bouteille	8	
	Excitants et alcool	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille	3	2
		Tabac	Pipe	5	
Construction et aménagement	Construction	Matériaux de base - vitre	Verre plat	14	
	Quincaillerie d'architecture	Fixations - clous	Clou	2	
Écofacts	Écofacts	Animaux	Fragment	19	
		Mollusques	Mollusque	4	
Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Fragment	26	
			Indéterminé	14	
			TOTAL GÉNÉRAL	**124**	**3**

4.5.9.3.3 Opération 6

Parmi les contextes identifiés en tant que sol naturel remanié, les lots 6C2 et 6D2 semblent appartenir à un même dépôt, du moins, ils sont ici considérés ensemble, le lot 6C2 étant le plus riche des deux. Le tableau 4.10, permet de constater que l'assemblage est principalement représenté par des activités domestiques, notamment reliées à l'absorption des aliments (assiette et vaisselle), des alcools et excitants (bouteilles et pipe), en plus de résidus alimentaires dont des coquilles de mollusques. Quelques objets, dont des fragments de verre à vitre et un tuyau de plomb se rapportent à des activités de construction. Parmi le matériel diagnostique, un fragment d'une bouteille en verre incolore portant l'inscription « AYLMER CANNING CO » se rapporte à une entreprise située à Aylmer en Ontario, qui commença ses activités à partir de 1879 et qui est encore active aujourd'hui (aylmer.ca[9]). Une base d'assiette présente la marque « CUDDY & BRODEUR CO MONTREAL » (1898-), cette entreprise, auparavant Brodeur et Co. auraient porté la mention de Cuddy et Brodeur (S.L. Cuddy, A.N. Brodeur) en 1898-99, dans le Lovell (ceramiqueduquebec.com[10]).

Tableau 4.10 Secteur 7, fonctions et objets de l'assemblage des lots 6C2 et 6D2

FONCTION GÉNÉRALE	GR. FONCTIONNEL	FONCTION RAPPORT	OBJET	N.FR.	N.OBJ.
Consommation et domestique	Alimentation	Alimentation, absorption	Assiette	75	3
			Vaisselle	56	3
		Alimentation, conservation	Bouteille	8	1
	Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	Contenant	24	
			Fragment	1	
	Excitants et alcool	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille	12	1
		Tabac	Pipe	1	
Construction et aménagement	Aménagement (environnement)	Plomberie et canalisation	Tuyau	4	
	Construction	Matériaux de base - vitre	Verre plat	9	
Écofacts	Écofacts	Mollusques	Mollusque	6	
Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Fragment	5	
			Indéterminé	14	
			Tige	1	
			TOTAL GÉNÉRAL	**216**	**8**

[9] http://www.aylmer.ca/index.php/HistoryInAylmer/AylmerCanners

[10] http://www.ceramiqueduquebec.com/modules/news/article.php?storyid=13

Photo 4.31
Secteur 8 – Pavés de l'ancienne rue Saint-Rémi, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-2223).

4.6 Secteur 8 (MTL15-04-12)

Ce secteur de surveillance correspond au tronçon de la rue Saint-Rémi devant le 780 rue Saint-Rémi, alors que la rue commence sa descente vers le passage sous le chemin de fer. Les travaux de l'entrepreneur réalisés au début juin 2015 comprenaient le dégagement des couches d'infrastructure superficielles, démontrant la présence sous l'asphalte d'un ancien pavé de blocs de grès (*cobble stones*) sous l'ensemble de la voie (photo 4.31).

La surveillance a eu lieu en deux temps quelques jours après l'enlèvement de l'infrastructure dans le cadre du déplacement d'une refonte des services publics. Une tranchée a d'abord été réalisée dans la rue (1A) sur environ 48 m de long par environ 37 m de large (**plan 4.5**). D'une profondeur de 2,3 m au départ, la profondeur devenait moins importante au fur et à mesure de l'avancement dans la rue. Au nouvel emplacement de la borne-fontaine, la tranchée (1B) avait plus ou moins 1,75 m de profond pour une dimension de 6 m sur 2 m.

Pour la rue, les seuls niveaux anthropiques présents étaient les pavés et leur lit de pose. En raison de l'aménagement de la rue en pente, tous les sols anciens avaient été retirés et le pavé installé sur le sol naturel stérile. Pour la tranchée d'installation en bordure de la rue, seuls les sols de surface en lien avec les aménagements du talus sont anthropiques. Ils reposent sur le sol naturel et stérile. Aucun artefact n'a été récolté.

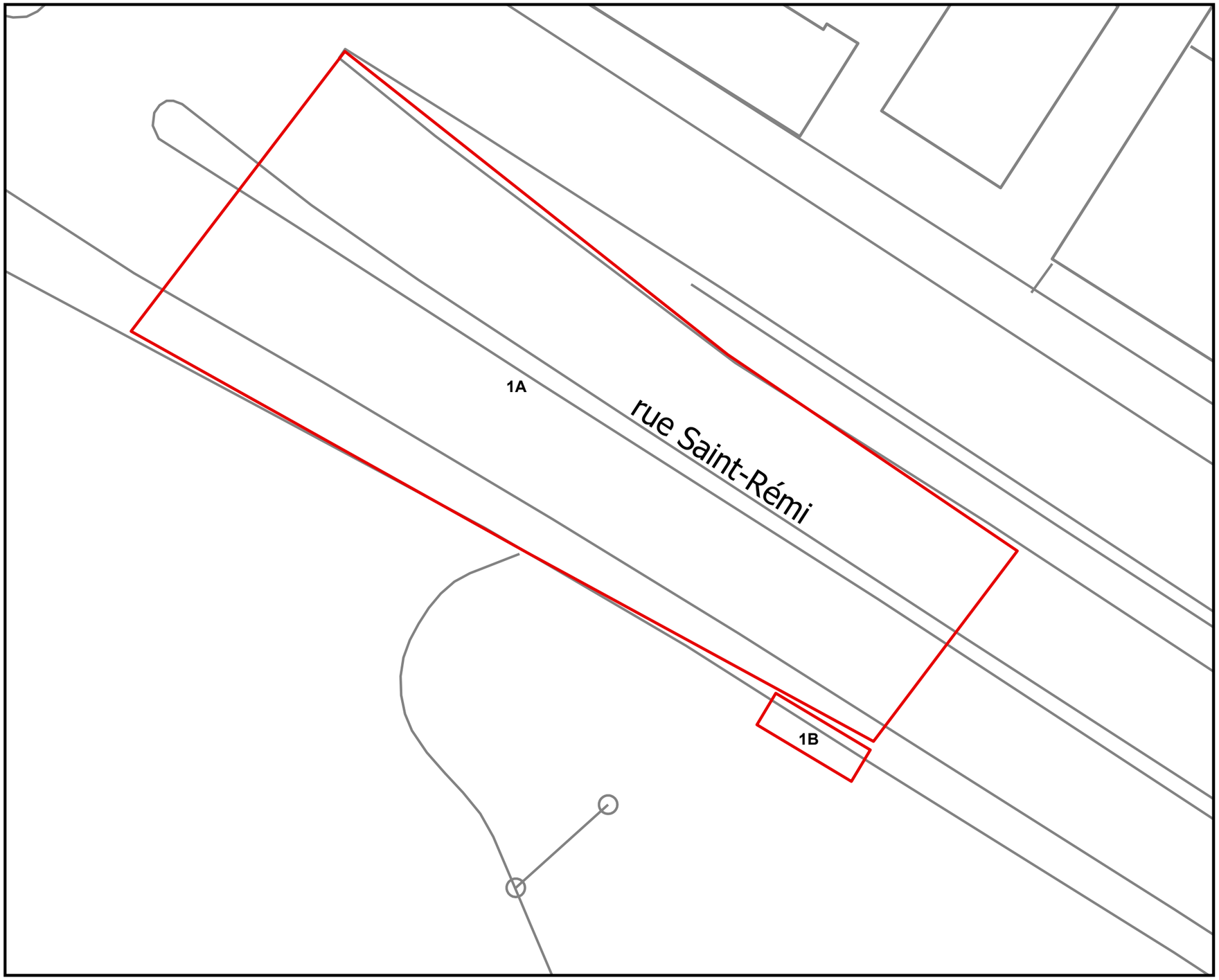

Projet Turcot
Secteur 8

Plan 4.5

Localisation des opérations et des sous-opérations

Légende

Tranchée

Trame actuelle

N

0 8 Meters

1:225

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
Patrimoine Experts, 2016

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

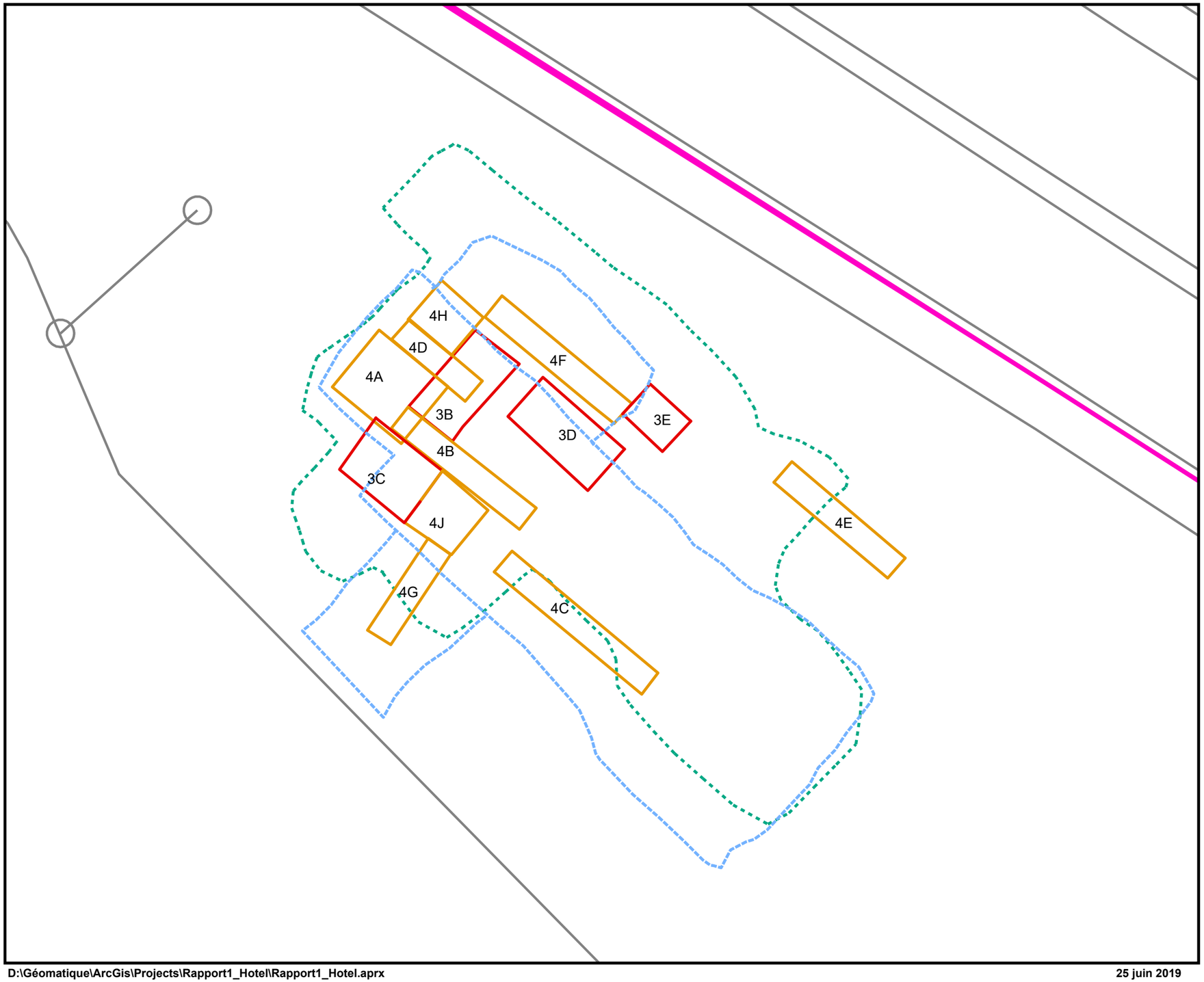

Projet Turcot
BiFj-115

Plan 4.6

Localisation des opérations et des sous-opérations

Légende

- Limite du site archéologique
- Sous-opérations en 2015
- Sous-opérations en 2014
- Tranchée en 2015
- Tranchée en 2014
- Limites des secteurs
- Trame actuelle

N

0 — 4 Mètres

1:150

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
Patrimoine Experts, 2016

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx **25 juin 2019** **Philippe Charette, archéologue**

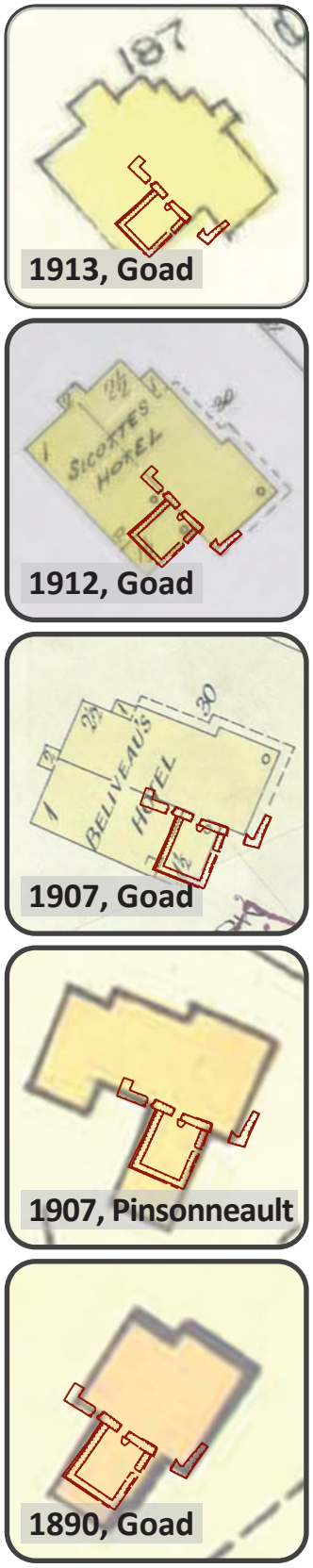

Figure 4.20 BiFj-115 - Séquence architecturale de l'hôtel Béliveau, avec la superposition des découvertes archéologiques.

4.7 Site BiFj-115

4.7.1 Opération 1

Cette opération se trouve dans le secteur historique H3 et plus spécifiquement dans la zone H3-2 de l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008). Elle est positionnée au nord-est de l'annexe ouest d'un bâtiment apparaissant sur la cartographie ancienne (figure 4.20; Goad, 1890; 1907; 1912; 1913 et Pinsonneault 1907). L'opération 1 visait principalement à documenter la stratigraphie type du secteur et de déterminer la présence de vestiges pouvant être associés au bâtiment figurant sur les plans anciens. L'opération 1 correspond plus spécifiquement à la tranchée mécanique 1A, qui a été excavée dans la portion nord de l'aire végétalisée situé entre la rue Saint-Rémi et le stationnement du 780 rue Saint-Rémi (**plan 4.6**).

4.7.1.1 Sous-opération 1A

La sous-opération 1A est localisée au nord de 2B et au nord-ouest de 2H et 2D. Il s'agit d'une tranchée mécanique de forme irrégulière de 4,20 m x2,00 m ayant été excavé sur 2,34 m de profondeur. Cette tranchée exploratoire a été positionnée au nord du bâtiment documenté dans l'opération 2, mais a livré peu de matériel archéologique. Toutefois, puisqu'elle a été creusée sur une profondeur importante (2,50 mètres) elle a permis de documenter la séquence (**tableau 4.11**) de sols naturels sur lesquels reposent les niveaux anthropiques identifiés plus au sud dans l'opération 2. Le relevé stratigraphique a été réalisé sur la paroi sud-est (photo **4.**32). Les sols ont donc été décrits de l'extérieur de la tranchée, pour des raisons de sécurités.

Photo 4.32
BiFj-115 – Sous-opération 1A (3B), paroi sud-est (PA-TR14N01-0141).

Tableau 4.11 BiFj-115, opération 1, 2 et 3 - description des lots

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
BiFj-115, Opération 1											
Sous-opération 1A (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	4,20		0,86	19,00	18,18	Limon sableux, compact, graviers anguleux calcaires (10%)	Brun		Sol naturel remanié	
	2	4,20		0,82	18,18	17,36	Limon légèrement argileux, très compact	Brun grisâtre		Sol naturel	
	3	2,82		0,70	17,36	16,66	Sable limoneux, graviers	Gris-brun		Sol naturel	
BiFj-115, Opération 2											
Sous-opération 2A (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	22,60	13,00	n.d.	-	-	Sable limoneux, meuble, graviers et cailloux anguleux calcaires (10%), charbon minéral (10%)	Brun-gris à noirâtre	Clous tréfilés, verre à vitre, verre coloré vert et brun	Lot de nettoyage XXI^{e} siècle	
	2a	22,60	13,00	0,20	-	-	Sable limoneux, plutôt meuble, graviers arrondis à subarrondis (15%)	Brun foncé		Aménagement paysager XX^{e} siècle	
	2b	22,60	13,00	0,10	-	-	Argile limoneuse, plutôt meuble, graviers anguleux (10%)	Brun jaunâtre		Remblai de rehaussement XX^{e} siècle	
	2c	22,60	13,00	0,16	-	-	Limon sableux, plutôt compact, graviers anguleux (15%)	Brun foncé		Remblai de rehaussement XX^{e} siècle	
	2d	22,60	13,00	0,04	-	-	Limon sableux, plutôt compact	Brun noirâtre		Remblai de rehaussement XX^{e} siècle	
Sous-opération 2B (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	6,17	1,00	0,04	19,14	19,09	Sable limoneux, plutôt meuble, cailloux calcaires anguleux (5%), charbon minéral (5-10%), fragments de briques rouges (1%)	Brun foncé à noir	Douille d'ampoule, tuyau de pipe, tcfb, bouteille d'alcool en verre teinté et coloré	Remblai d'assainissement Après 1907	
	2	0,83	1,00	0,18	19,02	18,83	Sable limoneux très hétérogène, plutôt meuble, cailloux et blocs calcaires anguleux (20%), mortier (40%)	Brun pâle à noir	Cannette de Coca-Cola, jarre en grès, tcfb vitrifiée, verre à bouteille	Remblai de nivellement Après 1907	Partiellement fouillé avec 2B3

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	3	2,60	2,00	0,20	19,05	18,85	Sable fin limoneux à argile limono-sableuse, plutôt compact, cailloux calcaires anguleux (5%), fragments de briques rouges (1%)	Jaunâtre à brun foncé	Tuyau de pipe en bakélite, bouchon de type crown, clés de conserve, clous tréfilés, canif, ampoules, grès grossiers, jeton (Boston transit token), broche (bijou) en or, os de boucherie, tuyau de pipe (Glasgow, Scotland, Gotischalck Birmingham), tcfb vitrifiée, tissu, bouton en verre opaque blanc, verre à bouteille	Remblai de nivellement Après 1907	Deux couches fouillées en un seul temps, artéfacts très nombreux
	4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Voir la description des vestiges architecturaux
	5	4,00	1,00	0,06	19,03	18,98	Sable fin légèrement limoneux, plutôt meuble	Brun jaunâtre	Os de boucherie, tuyau de pipe, tcfb vitrifiée, verre de différentes couleurs	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	6	1,00	1,00	0,07	18,93	18,86	Sable fin très limoneux, plutôt meuble, cailloux calcaires anguleux (2%), mortier (10%), éclat de maçonnerie (1%)	Brun jaunâtre	Lavabo en porcelaine, tcfb, verre à vitre, verre teinté et coloré à bouteille	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	7	3,90	1,00	0,12	18,98	18,95	Sable fin limoneux, plutôt compact, mortier (2%)	Brun pâle tacheté et marbré jaunâtre	Grès grossier Derbyshire, os de boucherie, tuyau de pipe, tcfb vitrifiée, verre teinté à bouteille, verre à vitre, verre à lampe	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	8	4,45	2,00	n.d.	n.d.	n.d.	Mélange hétérogène de sable et de limon, meuble, cailloux calcaires anguleux (2%), mortier (25%), briques (5%), chaux, bois, charbon minéral, linoléum	Jaunâtre	Patte de poêle et tuyau en fonte, tuyau en métal plombifère, os de boucherie, tcfb vitrifiée, verre de bouteille à alcool	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	9	1,90	1,00	0,29	18,86	18,56	Sable fin limoneux, plutôt compact	Brun	Tuyau de pipe, tcfb, tcf jaune, verre teinté à bouteille, verre à vitre	Remblai de comblement Avant 1890	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	10	1,90	1,00	0,29	18,56	18,28	Sable fin limoneux, meuble	Brun tacheté		Sol naturel	Observé dans deux sondages
	11	0,50	0,50	n.d.	n.d.	n.d.	Argile limoneuse, compacte	Brun grisâtre		Sol naturel	Observé dans un sondage
	12	1,20	1,00	0,21	18,68	18,47	Mélange hétérogène comportant des fragments de briques rouges (50%) et du mortier jaunâtre à gris pâle (50%)	Rouge à gris-pâle	Os de boucherie, cuvette en porcelaine, verre incisé, verre à vitre	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	13	3,60	1,00	0,02	18,44	18,42	Pièces de bois très désagrégées orientées N-S	Brun foncé	Piton-anneau	Plancher (aire de circulation) 2e moitié du XIXe siècle	Poursuite de l'inventaire 2014
	14	3,60	1,00	0,08	18,34	18,26	Limon argileux, compact	Brun-gris pâle		Sol naturel stérile	
	15	3,60	1,00	0,09	18,43	18,34	Limon sablo-argileux, compact, graviers et cailloux calcaires anguleux (5%), bois (1%)	Brun pâle		Dépotoir d'arrière-cour Dernier quart du XIXe siècle	
Sous-opération 2C (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	1,35	1,00	0,12	19,15	19,02	Sable limoneux, plutôt meuble, plaquettes et graviers calcaires anguleux (60%), charbon minéral (<1%)	Brun foncé		Remblai de nivellement ou aire de circulation début du XX^{e} siècle	
	2	7,00	1,00	0,27	19,05	18,78	Sable fin légèrement limoneux très hétérogène, meuble, graviers et cailloux calcaires anguleux (2%), chaux, charbon minéral (1%), fibres de bois (1%), fragments de briques rouges (1%)	Beige orangé	Os de boucherie, tcb, tcfb vitrifiée, tcg sans glaçure, verre coloré à bouteille, verre à vitre	Remblai de nivellement fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	3	7,00	1,00	0,33	18,78	18,45	Sable limoneux, plutôt compact, graviers et cailloux calcaires anguleux (<1%), fibres de bois (1%), fragments de briques rouges (<1%)	Gris-brun pâle	Grès grossier Albany, os de boucherie, tcfb, tcf rouge, tcg Angleterre du Nord-Est, verre coloré à bouteille, verre à vitre	Sol naturel remanié XIX^{e} siècle	
	4	0,85	1,00	0,47	18,83	18,32	Sable fin légèrement limoneux, plutôt meuble, 1 bloc calcaire anguleux	Brun pâle	Os de boucherie, tcfb, tcg, verre à vitre	Remblai de comblement 2^{e} moitié du XIX^{e} siècle	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	5	4,00	1,00	0,15	18,53	18,37	Tuyau constitué de trois sections d'un diamètre de 16 à 18 cm colmatées avec du mortier ou du béton	Brun rougeâtre, orangé et plutôt grisâtre		Canalisation 2e moitié du XIXe siècle	
	6	1,00	0,65	0,76	18,89	18,13	Sable limoneux, meuble	Brun pâle tacheté gris	Os de boucherie, tcfb, tcg, Bouteille «domestic specialty Hamilton Ont»	Remblai de comblement 2e moitié du XIXe siècle	
	7	0,50	0,17	0,15	18,30	18,14	Tuyau en grès grossier	Brun rougeâtre		Canalisation 2e moitié du XIXe siècle	
	8	7,00	1,00	0,09	18,48	18,33	Sable fin légèrement limoneux, meuble	Brun-gris bleuté		Sol naturel stérile	Observé dans deux sondages
	9	7,00	1,00	0,17	18,33	18,17	Sable argileux, plutôt compact	Gris brunâtre tacheté orange		Sol naturel stérile	
Sous-opération 2D (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	1,60	1,00	0,01	19,05	19,04	Sable limoneux, meuble, charbon minéral (20%)	Brun foncé à noir		Remblai d'assainissement Après 1907	
	2	1,40	1,00	0,35	18,90	18,60	Sable très fin limoneux, plutôt meuble, graviers et cailloux calcaires anguleux (5%), fragments de briques rouges (1%), mortier (1%)	Brun pâle tacheté de gris foncé	Coquille de mollusques, os de boucherie, cuir, crampe, clous découpés et tréfilés, grès grossier Derbyshire, peigne en plastique, tuyau de pipe, tcfb, tcf chamois Rockingham, tcf jaune, verre teinté et coloré	Remblai de comblement Avant 1890	Artéfacts très nombreux
	3	1,60	1,00	n.d.	19,04	n.d.	Argile sablo-limoneuse, plutôt meuble, graviers calcaires anguleux (15%)	Noir tacheté et marbré jaunâtre		Remblai de comblement Après 1907	
	4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Voir la description des vestiges architecturaux
	5	1,22	1,00	n.d.	18,59	n.d.	Sable fin légèrement limoneux, meuble	Brun-gris bleuté		Sol naturel stérile	
Sous-opération 2E (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	5,50	1,00	0,07	18,92	18,86	Fiche perdue (similaire à 2C1)		Canif, tcfb, tcfb vitrifiée		
	2	5,50	1,00	0,09	18,89	18,80	Sable fin légèrement limoneux, meuble, plaquettes d'ardoise (80%)	Gris très foncé	Os de boucherie, tcfb vitrifiée	Remblai de nivellement fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	3	5,50	1,00	0,16	18,82	18,65	Sable fin légèrement limoneux, meuble, galets arrondis (1%), fragments de briques rouges (2%)	Brun jaunâtre pâle	Os de boucherie, tcfb, verre à vitre	Sol naturel remanié XIX^{e} siècle	
	4	5,50	1,00	0,27	18,66	18,39	Sable fin légèrement limoneux, plutôt meuble, chaux (1%), charbons de bois (1%)	Brun moyen à foncé	Coquille de mollusques, os de boucherie, bille, pipe, tcfb, tcfb vitrifiée, tcf bleue, tcf jaune, verre à vitre	Sol naturel remanié XIX^{e} siècle	
	5	5,50	1,00	0,17	18,39	18,22	Sable très fin limoneux, plutôt meuble	Brun marbré gris-bleu		Sol naturel stérile	
	6	5,50	1,00	0,14	18,22	18,11	Argile limoneuse, plutôt compacte	Gris bleuté		Sol naturel stérile	Observé dans deux sondages
Sous-opération 2F (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	2,90	1,00	0,13	19,02	18,90	Sable fin limoneux, plutôt compact, graviers calcaires anguleux à arrondis (4%), fragments de briques rouges (1%)	Brun pâle	Isolateur en porcelaine, tcfb, tcfb vitrifiée	Remblai de nivellement Après 1907	
	2	5,00	1,00	0,56	18,95	18,38	Sable limoneux, plutôt meuble, plaquettes d'ardoise, lentille de mortier	Brun foncé à gris	Isolateurs en porcelaine, tcfb, tcfb vitrifiée, tcg, verre teinté et coloré à bouteille	Remblai de nivellement Après 1907	
	3	5,00	1,00	0,04	18,39	18,34	Sable, meuble, cailloux calcaires anguleux, cendre (30%), fragments de briques rouges, bois, charbon minéral	Gris pâle à foncé	Grès grossier Albany, os de boucherie, tcg, verre incolore, teinté et coloré à bouteille	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	4	2,00	1,00	0,02	18,23	18,22	Bois recouvert en partie de tapis ou peinture	Brun moyen à foncé	Bouton en plastique, tcg, verre à vitre, verre coloré à bouteille	Plancher (aire de circulation) 2^{e} moitié du XIX^{e} siècle	
	5	0,87	0,12	0,12	18,26	18,14	Canalisation composée de trois tuyaux en terre cuite commune non-glaçurée de 0,31 m de longueur	Brun rougeâtre		Drain agricole Avant 1890	
	6	0,40	0,30	0,01	18,32	18,31	Sable très fin limoneux, meuble, charbon minéral (5%)	Gris-bleu rouillé		Remblai de comblement Avant 1890	
	7	1,22	1,00	0,04	18,55	18,41	Sable fin limoneux à argileux, plutôt meuble,	Brun moyen	Os de boucherie, peigne de plastique, tcg, verre	Lit de pose ou sol naturel remanié 2^{e} moitié du XIX^{e} siècle	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
							mortier (1%), fragments de briques rouges (1%)		teinté et coloré à bouteille		
	8	5,00	1,00	0,22	18,34	18,12	Argile granuleuse, compact	Brun à gris orangée	Bouton en nacre, objet en plastique, tcfb	Lit de pose ou sol naturel remanié 2e moitié du XIXe siècle	
	9	5,00	1,00	0,29	18,11	17,85	Argile se défaisant en boulette, meuble	Brun à gris-bleue		Sol naturel stérile	Observé dans deux sondages
Sous-opération 2G (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	4,00	1,00	0,19	19,16	18,92	Sable fin limoneux, plutôt compact, graviers calcaires anguleux, fragments de briques rouges, ardoise, mortier, scorie	Brun orangé à noir	Tcfb vitrifiée, tcg, verre opaque blanc, verre incolore, teinté et coloré à bouteille	Remblai de nivellement Fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle	
	2	4,00	1,00	0,52	18,93	18,41	Sable fin limoneux, plutôt compact	Brun à jaunâtre	Os de boucherie, tcfb, tcf chamois Rockingham	Sol naturel remanié XIXe siècle	
	3	4,00	1,00	0,24	18,43	18,17	Sable fin limoneux, plutôt compact	Brun orangé à noir	Tcfb vitrifiée, tcg, verre opaque blanc, verre incolore, teinté et coloré à bouteille	Remblai de nivellement Fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle	Observé dans trois sondages
Sous-opération 2H (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	2,00	1,90	0,06	19,03	18,97			Cannette en aluminium, clou découpé, tcg		Couche de sol gelé retirée sans égard à la stratigraphie
	2	0,45	0,45	0,19	18.99	18,80	Sable limoneux, meuble, plaquettes d'ardoise, mortier, fragments de briques rouges	Brun très foncé	Contenant en aluminium, tuyau de pipe, verre incolore	Remblai de comblement Après 1907	
	3	2,00	1,90	0,13	18,97	18,84	Sable fin limoneux, plutôt compact, cailloux calcaires arrondis (1%), plaquettes d'ardoise, mortier, papier goudronné	Gris foncé à jaunâtre	Os de boucherie, tcfb, tcfb vitrifiée, verre teinté et coloré à bouteille, verre à vitre	Remblai de nivellement Après 1907	
	4	2,00	1,90	0,16	18,84	18,62	Sable limoneux, meuble, cailloux calcaires anguleux (2%), mortier (5%), plaquettes d'ardoise (3%), fragments de briques rouges	Gris pâle à foncé	Grès grossier bristol, broche en métal cuivreux, os de boucherie, jeton de plastique, tcfb, tcfb vitrifiée, tcf jaune, tcg, verre teinté et coloré	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	5	2,00	1,65	0,03	18,55	18,52	Sable fin limoneux, plutôt compact, charbon minéral (20 à 80%)	Brun jaunâtre	Os de boucherie, tcg, verre coloré à bouteille, verre à vitre	Sol naturel remanié Fin du XIX^{e} siècle ou du début du XX^{e} siècle	
	6	1,50	0,25	0,25	18,87	18,61	Sable fin limoneux, plutôt meuble, cailloux calcaires anguleux (5%), mortier (1%), fragments de briques rouges (1%)	Brun moyen	Os de boucherie, tcfb	Remblai de comblement Avant 1890	
	7	0,97	0,20	0,13	18,47	18,34	Sable fin limoneux, plutôt meuble, mortier (1%), fragments de briques rouges (1%)	Brun moyen	Os de boucherie, tcfb, verre à vitre	Remblai de comblement Avant 1890	
Sous-opération 2J (localisé dans le secteur 7, au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	2,00	1,90	0,09	19,16	19,09	Sable limoneux, compact, graviers calcaires anguleux, charbon minéral (2%), plaquettes d'ardoise (1%), mortier (1%), fragmentes de briques rouges (1%)	Noirâtre	Tcfb, verre teinté et coloré à bouteille	Remblai d'assainissement Après 1907	
	2	2,00	1,45	0,07	19,07	19,00	Sable fin légèrement limoneux, compact, graviers et cailloux calcaires anguleux, fibres et charbons de bois (1%), fragments de briques rouges	Beige orangé	Isolateur en porcelaine, tuyau de pipe, tcfb, tcfb vitrifiée, verre teinté et coloré à bouteille	Remblai de nivellement Après 1907	
	3	2,00	1,90	0,11	19,00	18,89	Sable fin limoneux, compact, cailloux calcaires anguleux (2%), mortier (10%), briques rouges entières et fragmentaires (2%), éclats de maçonnerie (2%)	Brun jaunâtre	Os de boucherie, tcfb vitrifiée, verre coloré à bouteille, verre à vitre	Remblai de nivellement Après 1907	Gelé lors de la fouille
	4	2,00	1,40	0,17	18,89	18,80	Sable, meuble, mortier (30%), fragments de briques rouges (15%)	Gris beige	Aiguille en métal cuivreux, bille rouge, pot de vaseline	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	5	0,30	0,30	n.d.	18,78	n.d.	Sable, meuble, mortier (30%), fragments de briques rouges (15%)	Gris beige pâle		Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	6	1,80	1,15	0,15	18,62	18,47	Couche hétérogène composée de 45% de mortier, 45% de fragments de briques rouges	Gris pâle	Verre coloré à bouteille	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	7	1,00	0,18	0,53	18,87	18,33	Sable limoneux, plutôt meuble, graviers calcaires subanguleux (2%), fragments de briques rouges (1%)	Brun pâle légèrement orangé		Remblai de comblement Avant 1890	
	8	1,70	1,39	0,23	18,61	18,40	Deux pièces de bois et fibres de bois partiellement recouvertes de linoléum	Brun foncé	Clous découpés, os de boucherie, verre coloré, verre opaque	Plancher (aire de circulation) 2e moitié du XIXe siècle	
	9	1,70	1,39	0,09	18,40	18,34	Limon sablo-argileux, compact, graviers et cailloux calcaires anguleux (5%), bois (1%)	Brun pâle	Penture, os de boucherie, tcfb vitrifiée, verre incolore et coloré, verre à vitre	Dépotoir d'arrière-cour Dernier quart du XIXe siècle	
	10	1,70	1,39	0,11	18,34	18,23	Limon argileux, compact	Gris-brun pâle		Sol naturel	
BiFj-115, Opération 3											
Sous-opération 3A (localisé dans l'aire végétalisée au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	16,70	10,50	n.d.	n.d.	19,14	Mélange hétérogène de sols	Brun foncé à pâle	Verre incolore, coloré bleu et brun (Hiram Walker and sons limited), ustensile en bakélite, ouvre-boîte, lunettes en plastique	Excavation mécanique et lot de nettoyage	
	2	0,49	0,03	0,13	18,75	18,62	Tuyau en fer composé d'au moins 4 sections	Gris		Canalisation d'eau potable Première moitié du XXe siècle	
Sous-opération 3B (localisé dans l'aire végétalisée au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	2,50	2,00	0,06	18,99	18,93	Limon sableux, plutôt meuble, graviers calcaires anguleux (5%), plaquettes d'ardoise	Brun très foncé	Os de boucherie, fragment de pipe, tcfb, verre incolore, teinté et coloré à bouteille	Remblai de nivellement Après 1907	
	2	2,00	2,00	0,07	18,98	18,93	Limon sableux, plutôt compact, plaquettes d'ardoise	Gris-brun	Clous tréfilés, porcelaine commune, verre teinté	Remblai de nivellement Après 1907	
	3	2,00	1,30	0,04	18,93	18,89	Sable, meuble, mortier (80%), fragments de briques rouges	Blanc à gris	Os de boucherie, verre teinté à vitre et à bouteille	Remblai de nivellement Après 1907	
	4	3,30	2,00	0,10	18,91	18,83	Sable limoneux, plutôt compact, plaquettes d'ardoise (5%), fragments de briques rouges (<1%)	Brun jaunâtre marbré	Clous découpés et tréfilés, tige de graphite, os de boucherie, porcelaine fine, tcfb	Remblai de nivellement Après 1907	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
									vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré		
	5	2,00	1,70	0,12	18,83	18,71	Sol sableux à limoneux, hétérogène, plutôt meuble, cailloux calcaires anguleux, plaquettes d'ardoise, mortier (2 à 5%), fragments de tuyaux en grès brun-jaune	Gris-brun foncé	Garniture en bronze, fourchette, clou découpé, porcelaine fine, verre teinté et coloré à bouteille	Remblai de nivellement Après 1907	
	6	1,70	1,65	0,15	18,87	18,72	Limon sableux, plutôt compact, cailloux calcaires subanguleux (1%), plaquettes d'ardoise, grosses scories, nodules de mortier	Brun-gris foncé	Clous découpés et tréfilés, grès grossier Derbyshire bouton en nacre, verre incolore, teinté et coloré à bouteille	Remblai de nivellement Après 1907	Associé à 3C2, artéfacts très nombreux
	7	3,30	2,00	0,16	18,78	18,62	Limon sableux, brun foncé, peu compact, graviers et cailloux schisteux, plaquettes d'ardoise, fibres de bois, plaques de métal, mortier, fragments de briques rouges	Brun foncé	Chaussure, clous découpés et tréfilés, vis, grès grossier à glaçure saline et feldspath, tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement Après 1907	
	8	3,30	2,00	0,21	18,63	18,42	Sable fin à grossier, hétérogène, peu compact, cailloux et blocs schisteux, briques rouges entières et en fragments, plaquettes d'ardoise, mortier	Brun taché de beige	Balle de caoutchouc, clous découpés et tréfilés, os de boucherie, bouton et peigne en plastique, isolateurs en porcelaine	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	9	3,30	2,00	0,04	18,45	18,41	Limon sableux, plutôt compact, blocs calcaires anguleux, mortier, charbon minéral, fibres de bois, fragments de briques rouges	Brun foncé	Bouton en nacre, os de boucherie, isolateur en porcelaine, tcfb vitrifiée, verre incolore et coloré	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Voir description des vestiges architecturaux
	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Voir description des vestiges architecturaux

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	12	1,14	0,50	0,04	18,37	18,33	Sable fin à grossier, plutôt meuble, graviers schisteux, charbon minéral	Gris	Équerre, verre incolore teinté et coloré	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	13	3,30	2,00	0,04	18,37	18,32	Limon sablo-argileux, compact, graviers et cailloux calcaires anguleux, bois (<1%), charbon minéral (1%)	Brun pâle	Coquille de mollusque, clous découpés, anneau vissé, penture, os de boucherie, bouton en plastique, isolateur en porcelaine, billes en tcf et en verre, tcfb vitrifiée	Dépotoir d'arrière-cour Dernier quart du XIX^{e} siècle	
	14	2,00	0,50	0,03	18,40	18,37	Plancher constitué de petites lattes de bois orientées est-ouest posées sur des planches orientées N-S		Clous découpés, dé à coudre, os de boucherie, bouton de plastique, isolateur en porcelaine, tcfb, tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré	Plancher (surface de circulation) Dernier quart du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	Clous découpés
	15	3,30	2,00	0,07	18,32	18,25	Limon argileux, compact	Brun-gris		Sol naturel	
Sous-opération 3C (localisé dans l'aire végétalisée au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	1,85	1,60	0,06	19,15	19,05	Sable limoneux, plutôt meuble, graviers calcaires (5%), cailloux calcaires subanguleux (2%), galets arrondis (1%), charbon minéral (40%), mortier (<1%), plaquettes d'ardoise	Brun très foncé	Clous tréfilés, tige de graphite, tcfb, tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement Après 1907	
	2	2,10	1,00	0,26	19,05	18,79	Limon légèrement sableux à argileux, plutôt meuble, cailloux anguleux à arrondis	Gris-brun foncé	Poignée et bouchon en bronze, clous découpés et tréfilés, bouton en laiton, cuillère, croix, os de boucherie, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement Après 1907	Associé à 2B6, artéfacts très nombreux
	3	3,00	2,00	0,10	19,13	19,03	Limon sableux à sable limoneux, plutôt meuble, cailloux calcaires en décomposition (1%), plaquettes d'ardoise (2%), fragments de briques rouges (1%), fragments de tuyaux en grès jaunâtre	Brun orangé	Cuir, clou tréfilé, porcelaine commune et fine, fragments de pipes, tcfb, tcfb vitrifiée, tcfj, verre incolore, teinté, coloré et opaque	Remblai de nivellement Après 1907	
	4	3,00	2,00	0,11	19,06	18,95	Sable grossier, très compact, cailloux, concrétions métalliques	Brun rouille tacheté noirâtre	Grès grossier Derbyshire, os de boucherie, tcfb vitrifiée, verre teinté et coloré	Remblai de rehaussement Dernier quart du XIX^{e} siècle	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	5	3,00	2,00	0,19	19,02	18,87	Loam sableux à argileux, peu compact, plaquettes d'ardoise (20%)	Brun rouille	Clous découpés et tréfilés, grès grossier à glaçure feldspath, tcfb, verre incolore, teinté et coloré	Remblai de nivellement Après 1907	
	6	2,00	n.d.	0,09	18,94	18,85	Limon sableux, moyennement compact, gravier, fragments de briques rouges, mortier, concrétions ferreuses	Brun rougeâtre	Os de boucherie	Remblai de nivellement Après 1907	
	7	0,75	0,70	0,16	18,90	18,75	Sable moyen limoneux, compact, graviers (10-15%), cailloux (1-2%), mortier (5%) concrétions ferreuses, fragments de briques rouges (<1%), plaquettes d'ardoise (<1%)	Brun tacheté de rouille et de lentille de mortier gris	Os de boucherie, verre à vitre	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	8	0,80	0,35	0,11	18,78	18,69	Limon sableux légèrement argileux, moyennement compact, graviers calcaires anguleux (<1%), plaquettes d'ardoise, bois	Brun tacheté gris	Fragments de pipes, tcfb, verre incolore, verre à vitre	Remblai de comblement fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	9	3,00	2,07	0,19	18,88	18,69	Sable fin limoneux, moyennement compact, graviers/cailloux arrondis, cailloux anguleux, plaquette d'ardoise (40%)	Brun rougeâtre	Clous découpés et tréfilés, os de boucherie, isolateur et urinoir en porcelaine commune, tcfb, tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté et coloré	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	10	3,00	0,88	0,22	18,82	18,60	Limon sableux homogène, peu compact	Brun jaunâtre	Tcfb, verre teinté et coloré	Remblai de nivellement fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	11	0,85	0,35	0,08	18,94	18,86	Limon légèrement argileux, moyennement compact, plaquettes d'ardoise (1-2%), concrétions ferrugineuses (<1%)	Noirâtre		Tonneau en décomposition Seconde moitié du XIX^{e} siècle	
	12	0,85	0,35	0,22	18,46	18,24	Limon sableux fin, compact, graviers et cailloux subanguleux à subarrondis, concrétions ferreuses	Brun légèrement tacheté gris et rouille	Cuir, os de boucherie, verre à vitre	Remblai de comblement fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	13	0,70	0,50	0,22	18,74	18,52	Sable limoneux, plutôt meuble, bois (<1%)	Brun tacheté orange et noir		Remblai de comblement	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
										Dernier quart du XIX^{e} siècle	
	14	2,80	0,50	0,10	18,49	18,39	Limon sableux à sable moyen, moyennement compact, cailloux anguleux, schiste, concrétions ferreuses (1%)	Brun orangé à brun pâle/grisâtre	Fer indéterminé	Remblai de comblement Dernier quart du XIX^{e} siècle	
	15	3,00	0,70	0,13	18,46	18,29	Argile, plutôt compacte, plaquettes ou pierres schisteuses	Brun orangé tacheté gris-bleu		Sol naturel	
	16	2,15	1,50	0,05	18,41	18,36	Plancher constitué de petites lattes de bois orientées est-ouest posées sur des planches orientées nord-sud, très détérioré	Brun foncé		Plancher (surface de circulation) Dernier quart du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	17	n.d.	0,025	0,21	18,44	18,23	Tuyau en plomb de 2,5 cm de diamètre	Gris		Arrivée d'eau Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	18	0,90	0,60	0,12	18,36	18,24	Limon sablo-argileux, plutôt meuble, graviers anguleux calcaires (1%)	Brun à brun foncé	Couteau, clous découpés, fourchette, os de boucherie	Remblai de comblement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	19	2,16	1,55	0,013	18,34	18,23	Limon sablo-argileux, compact, graviers et cailloux calcaires anguleux (5%), bois (1%)	Brun pâle	Clous découpés, os de boucherie, porcelaine fine, verre incolore, teinté et coloré	Dépotoir d'arrière-cour Dernier quart du XIX^{e} siècle	
	20	2,16	1,55	0,04	18,27	18,23	Limon argileux, compact	Gris-beige pâle		Sol naturel	
Sous-opération 3D (localisé dans l'aire végétalisée au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	4,00	2,00	0,04	18,99	18,95	Sable fin légèrement limoneux, moyennement compact, graviers calcaires anguleux, fragments de briques rouges (<1%), charbon minéral (1%), mortier (1%), plaquettes d'ardoise (2%)	Brun jaunâtre moyen	Clous découpés et tréfilés, ustensile, os de boucherie, isolateur en porcelaine commune, tcfb, tcfb vitrifiée	Remblai de nivellement Après 1907	
	2	4,00	2,00	0,23	18,95	18,72	Limon sableux, moyennement compact, charbon, mortier, bois, plaquettes d'ardoise	Brun tacheté	Coquille de mollusques, clous découpés et tréfilés, bouton en nacre, os de boucherie, fragments de pipes, tcfb, tcfb vitrifiée	Remblai de nivellement Après 1907	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	3	2,00	0,50	0,09	18,81	18,72	Sable limoneux, plutôt meuble, plaquettes d'ardoise (5%), mortier (1%)	Gris-brun foncé	Os de boucherie, tcfb vitrifiée, verre teinté et coloré	Remblai de nivellement Après 1907	
	4	n.d.	n.d.	0,12	18,95	18,83	Lentille de mortier et de sable légèrement limoneux, cailloux, fragments de bois	n.d.	Verre à vitre, tcg sans glaçure	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	5	2,42	1,74	n.d.	18,72	n.d.	Limon sableux, compact	Brun moyen	Clou découpé	Remblai de rehaussement Dernier quart du XIX^{e} siècle	
	6	2,00	1,60	0,04	18,83	18,79	Sable loameux, moyennement compact, graviers, plaquettes d'ardoise, mortier	Gris jaunâtre	Clous découpés, grès grossier à glaçure au feldspath, os de boucherie, porcelaine fine dure, tcfb, tcfb vitrifiée	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	7	4,00	2,00	n.d.	18,79	n.d.	Limon sableux, assez meuble, graviers/cailloux/blocs calcaires, plaquettes d'ardoise, mortier	Brun foncé à gris	Clou tréfilé, os de boucherie, tcfb, tcfb vitrifiée, verre incolore, teinté, coloré et opaque	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	8	2,50	2,00	0,40	18,67	18,30	Limon peu sableux, plutôt compact, quelques blocs calcaires anguleux, charbon minéral, fragments de briques rouges, mortier	Brun moyen	Clous découpés, grès grossier glaçuré au sel et au feldspath, porcelaine fine, fragments de pipes, tcfb, tcfb vitrifiée, tcfj,	Remblai de nivellement fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	9	4,00	2,00	0,14	18,66	18,54	Limon sableux, meuble à peu compact, plaquettes d'ardoise, fragments de briques rouges, mortier	Brun jaunâtre à gris-brun moucheté noir	Clous découpés, brosse à dents en os, os de boucherie, perle en plastique, tcfb vitrifiée	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	10	1,10	0,75	0,15	18,54	18,40	Plancher composé de cinq lattes de bois posées à plat NE-SW, posées sur deux planches NW-SE	Brun foncé	Monnaie (1901), os de boucherie, verre incolore, teinté et coloré	Plancher (surface de circulation) Dernier quart du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	11	3,20	0,44	0,12	18,25	18,15	Limon argileux, meuble, graviers, bois	Brun-gris	Clous découpés, fragments de pipes, verre à vitre	Remblai de comblement	
	12	3,47	0,14	0,14	18,53	18,39	Canalisation N-S composée de 3 segments en terracotta, d'un joint en grès, d'un coude e métal et d'un tuyau			Drain agricole Après 1907	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
							en fonte, repose sur des pierres calcaires anguleuses				
	13	3,52	0,12	0,12	18,24	18,13	Canalisation constituée de onze segments de tuyau en terracotta	Brun orangé		Drain agricole Avant 1890	
	14	2,50	2,00	0,05	18,27	18,22	Limon argileux, plutôt compact, fibres de bois, charbon minéral, plaquettes d'ardoise	Brun moyen	Crayon en matériaux composites, os de boucherie, tcfb, tcfb vitrifiée, verre à vitre	Dépotoir d'arrière-cour Dernier quart du XIX^{e} siècle	
	15	2,50	2,00	0,08	18,24	18,16	Limon argileux, compact	Brun moyen à gris pâle		Sol naturel	
	16	1,10	0,75	0,06	18,40	18,34	Loam argilo-sableux, moyennement compact, graviers et cailloux calcaires anguleux, charbon minéral	Brun foncé	Clous découpés, os de boucherie, verre opaque blanc, verre teinté	Dépotoir d'arrière-cour Dernier quart du XIX^{e} siècle	
	17	1,10	0,75	0,025	18,34	18,09	Argile limoneuse, plutôt compacte	Gris-brun		Sol naturel	
Sous-opération 3E (localisé dans l'aire végétalisée au nord-est du stationnement du 780 Saint-Rémi)											
	1	1,50	0,60	0,08	18,94	18,86	Sable fin surmontant une couche de scories grise, meuble, graviers et cailloux calcaires anguleux à subarrondis	Rougeâtre	Clous découpés et laminés, verre teinté et incolore	Remblai de nivellement Après 1907	
	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Voir description des vestiges architecturaux
	3	0,80	0,65	0,06	18,84	18,83	Sable fin homogène, plutôt meuble	Brun pâle à beige jaunâtre		Remblai de nivellement Après 1907	
	4	1,50	0,90	0,11	18,85	18,72	Limon sableux, plutôt meuble, cailloux calcaires anguleux (2%), éclats de maçonnerie (1%), mortier (5%), charbon minéral (1%), plaquettes d'ardoise (1%), fragments de briques rouges (<1%), scorie	Brun moyen à foncé	Clous découpés, os de boucherie, isolateur en porcelaine, verre incolore, teinté et coloré	Démolition d'un bâtiment Entre 1907 et 1913	
	5	1,50	1,20	n.d.	n.d.	n.d.	Sable fin limoneux, compact, graviers calcaires anguleux	Brun pâle à moyen	Crayon en graphite, os de boucherie, porcelaine fine dure, fragments de pipes, tcfb, tcfb vitrifiée	Remblai de rehaussement Dernier quart du XIX^{e} siècle	

Secteur	LOT	DIMENSION (mètres)			ARL. MOY.		TEXTURE ET INCLUSIONS	COULEUR	ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS	INTERPRÉTATION ET PÉR. CHRONO.	COMM.
		Long.	Larg.	Épais. Moyé	Surf.	Fond					
	6	1,50	0,65	0,25	18,67	18,43	Sable fin homogène, meuble, lentille de sable beige, lentille argileuse	Noirâtre en surface, brun moyen homogène ensuite	Os de boucherie	Remblai de nivellement Fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e} siècle	
	7	1,50	0,65	0,42	18,67	18,25	Limon argileux, plutôt compact	Brun foncé tacheté et marbré orange		Sol naturel	
	8	1,50	0,86	0,20	18,45	18,25	Argile limoneuse comprenant des lentilles de sable moyen, plutôt compact	Brun à gris bleuté		Sol naturel	

Le relevé stratigraphique a permis de discerner trois grandes couches de sols, dont un remblai de rehaussement ou sol naturel remanié, compris entre 19,00 m et 18,18 m d'altitude. Cette couche est constituée d'un limon sableux brunâtre compact, comportant du gravier calcaire anguleux (1A1). Les horizons naturels sont quant à eux composés d'un limon légèrement argileux brun-grisâtre très compact compris entre 18,18 m et 17,53 m d'altitude (1A2) et d'un till fluvio-glaciaire composé d'un sable limoneux graveleux gris-brun (1A3), apparaissant à partir de 17,36 m et ayant été excavé jusqu'à 16,66 m de profondeur.

Après l'excavation mécanique et le nettoyage de la paroi, le profil d'un mur de maçonnerie a été identifié dans la première couche. Ce mur orienté est-ouest ne comportait que deux assises, son sommet se trouve à 18,80 m et sa base à 18,30 m. Il s'agirait probablement d'une portion du parement nord du mur 3A250.

4.7.2 Opération 2

Cette opération se trouve dans le secteur historique H3 et plus spécifiquement dans la zone H3-2 déterminée lors de l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008). L'opération 2 couvre l'espace occupé par un bâtiment (**figure 4.20**) apparaissant sur les plans d'assurances de Goad (1890) et de Pinsonneault (1907). Conformément au mandat, l'opération 2 devait permettre de vérifier la présence et l'intégrité des vestiges associés à des bâtiments historiques figurant sur les plans anciens, par le biais de longues tranchées d'inventaire manuelles disposées de façon à couvrir une large superficie.

L'opération 2 a été implantée dans la portion nord de l'aire végétalisée située entre la rue Saint-Rémi et le stationnement du 780, Saint-Rémi. Elle couvre une superficie importante de 22,60 m de longueur sur environ 13 m de largeur. La sous-opération 2A couvre l'ensemble de l'opération 2 et correspond au décapage mécanique, tandis que les sous-opérations de 2B à 2J sont des tranchées excavées manuellement, de dimensions variables, ayant été positionnées à l'intérieur des limites de l'opération (**tableau 4.11**).

Ainsi, une grande aire a d'abord été excavée mécaniquement (sous-opération 2A), de façon à retirer les remblais récents associés au rehaussement et à l'aménagement paysager sous la surface gazonnée. À la suite du retrait de ces niveaux récents, deux longues tranchées manuelles ont été implantées en quinconce au centre-nord (2B) et au centre-ouest (2C) de l'opération. Au fil de l'avancement des travaux et à la suite de la découverte de nombreux vestiges et d'une quantité considérable de mobilier archéologique, principalement dans la sous-opération 2B, la stratégie de fouille a été adaptée en fonction des découvertes. Par conséquent, des sous-opérations de dimensions variables (2D, 2G, 2H et 2J) ont été ciblées au pourtour de 2B, afin de mieux documenter l'étendue des vestiges et de circonscrire le bâtiment étudié.

Parallèlement à cette stratégie ad hoc, la démarche exploratoire de l'inventaire de 2014 a été poursuivie par l'implantation d'autres tranchées exploratoires (2E et 2F), afin de poursuivre l'évaluation archéologique du site. Enfin, en prévision de la saison hivernale et de la reprise prévue des fouilles au printemps 2015, les vestiges de maçonnerie et du plancher ont été conservés dans les sous-opérations 2B et 2J, puis recouverts d'un géotextile surmonté d'un remblai protecteur.

Photo 4.33
BiFj-115 – Opération 2 et sous-opération 2A, vue vers le nord-ouest (PA-TR14N02-0037).

4.7.2.1 Sous-opération 2A

La sous-opération 2A, excavée mécaniquement, avait initialement une forme rectangulaire disposée dans une orientation nord-sud et présentant une superficie de 19,00 m x 7,00 m. Toutefois, après la découverte de nombreux vestiges structuraux dans la sous-opération 2B, l'opération 2 a été agrandie au nord, à l'est et à l'ouest, allant jusqu'à recouvrir des dimensions maximales de 22,60 m x 13 m (photo 4.33).

Cette sous-opération excavée mécaniquement visait à retirer les remblais récents présents sous la surface herbacée. Le lot 2A1 correspond à la couche nettoyée à la suite de l'excavation mécanique. Les autres lots ont été documentés à partir de la stratigraphie de la paroi nord-est. La première couche correspond à l'aménagement paysager, il s'agit d'un sable limoneux brun foncé meuble, comportant des graviers arrondis et subarrondis surmontés par de la végétation (2A2a). Sa surface se situe à environ 19,50 m d'altitude. Cette couche surmonte différents remblais de nivèlement caractérisés par une argile limoneuse brun jaunâtre plutôt meuble comportant des graviers anguleux (2A2b), un limon sableux brun foncé plutôt compact comportant beaucoup de graviers anguleux (2A2c) et un limon sableux brun noirâtre plutôt compact (2A2d).

4.7.2.2 Sous-opération 2B

La sous-opération 2B est une tranchée manuelle de forme rectangulaire, orientée nord-sud. Elle est localisée au centre-nord de l'opération 2. Elle couvrait une superficie initiale de 7,00 m x 1,00 m avant d'être agrandie à la suite de la découverte du vestige de maçonnerie 2B4/2B100 (3A250). Elle a ainsi été agrandie de 0,5 m du côté est et du côté ouest à l'extrémité nord de la sous-opération sur une largeur d'un mètre, résultant en une tranchée en « T ».

La sous-opération 2B (**figure 4.21**), présente à sa surface deux premières couches, l'une (2B1) couvre la partie centrale et sud, tandis que l'autre (2B2) est plutôt confinée dans la portion nord de la sous-opération Le lot 2B1 est composé d'un sable limoneux brun foncé noirâtre plutôt meuble, comportant des inclusions de cailloux, de charbon minéral et quelques fragments de briques. Ce dépôt est interprété comme remblai d'assainissement. Il est bordé par une couche similaire (2B2), mais qui contient une plus grande quantité de cailloux et de blocs de calcaires anguleux, en plus de mortier. Ce dernier dépôt, interprété comme remblai de nivèlement, recouvrait le mur 2B4/2B100 (3A250), ce qui expliquerait ses fortes inclusions en débris de construction. Enfin, le lot 2B3 constitue un remblai de nivèlement composé d'un sol hétérogène jaunâtre à brun foncé plutôt compact, comportant des cailloux calcaires anguleux, quelques fragments de briques rouges et de nombreux artéfacts (bouteilles, clous, briques, et autres). Ces niveaux surmontent les déblais de démolition du bâtiment.

Les niveaux sous-jacents 2B5, 2B6, 2B7 et 2B8 sont tous constitués de sable fin limoneux brun jaunâtre de compacité variable (plutôt meuble à plutôt compact). Ces couches comportent des concentrations très importantes en matériel archéologique, écofacts et débris de construction dont des cailloux, des pierres, des fragments de bois, de bardeaux d'ardoise ainsi que du mortier et de la chaux. Il y a également été observé du charbon minéral, des fragments de dalle en marbre blanc et en terrazzo, des fragments de tuiles en linoléum et des fragments de tuyaux en grès ainsi que des isolateurs électriques ou téléphoniques et de la tôle. Ces dépôts constituent une succession de déblais de démolition ayant été fouillée séparément, mais appartenant à un seul évènement de démolition.

Parmi les déblais de démolition, le lot 2B12 constitue un dépôt isolé composé à parts égales de briques rouges et de mortier jaunâtre à gris pâle. Il s'agit d'une cheminée qui se serait effondrée en conservant une certaine cohésion. Plusieurs fragments provenant du tuyau en grès jaunâtre de la cheminée ont également été mis au jour au travers des briques.

Entre les murs 2B100 (3A250) et 2B200 (3A350), on dénote un niveau (2B13) constitué de plusieurs pièces de bois entrecroisées, mesurant au plus 6 cm d'épaisseur et étant recouvertes de traces résiduelles d'un revêtement de plancher en linoléum. Sous ce niveau d'occupation, un remblai de nivèlement constitué de sol naturel remanié a été documenté dans un sondage exploratoire de 0,50 m de côté. Il s'agit d'une argile limoneuse brun jaunâtre à gris brun, plutôt meuble (2B14).

Au sud, on observe le long du mur 2B200 (3A350) sur une largeur de 0,30 à 0,35 m, le remblai de comblement de la tranchée de construction du mur qui est constitué d'un sable fin limoneux brun plutôt compact (2B9). Cette tranchée aurait été creusée dans un sable fin limoneux brun tacheté, meuble, correspondant au sol naturel remanié (2B10). Cette couche reposerait à partir de 18,28 m, sur un sol naturel stérile constitué d'une argile limoneuse brun-grisâtre compacte (2B11).

4.7.2.3 Sous-opération 2C

La sous-opération 2C est une tranchée manuelle de forme rectangulaire orientée nord-sud. D'une dimension de 7,00 m x 1,00 m, elle a été localisée au centre est de l'opération 2 et est située au sud de la zone où ont été découverts les vestiges de maçonnerie. On y retrouve (**figure 4.22**) d'abord deux niveaux de remblais de nivèlement, dont une couche de sable limoneux brun foncé plutôt meuble comportant beaucoup de gravier et des traces de charbon minéral (2C1). Le second remblai est composé d'un sable fin légèrement limoneux beige orangé comportant un peu de gravier et de cailloux anguleux, des fragments de briques, des fibres de bois, de la chaux ainsi que de faibles inclusions de charbon minéral (2C2). Ces couches surmontent un sol naturel remanié composé d'un sable limoneux gris-brun plutôt compact, comportant des traces de gravier, de fibres de bois et des fragments de briques rouges.

À l'intérieur de ce dépôt (2C3), deux tranchées associées à l'installation de services d'utilités publiques ont été documentées. La première tranchée est localisée au centre de la sous-opération et a servi à installer la canalisation de grès 2C5. Elle a été comblée par un sable fin légèrement limoneux brun pâle plutôt meuble et comporte un bloc calcaire anguleux (2C4). La seconde canalisation de grès (2C7) est localisée à l'extrémité sud-est de la sous-opération. Elle a été comblée par un sable limoneux brun pâle tacheté gris meuble (2C6).

Ces niveaux anthropiques et canalisations reposent sur deux couches correspondant au sol naturel stérile. On retrouve d'abord un sable fin légèrement limoneux brun-gris meuble (2C8), qui surmonte un sable argileux gris brunâtre tacheté orange, plutôt compacte (2C9).

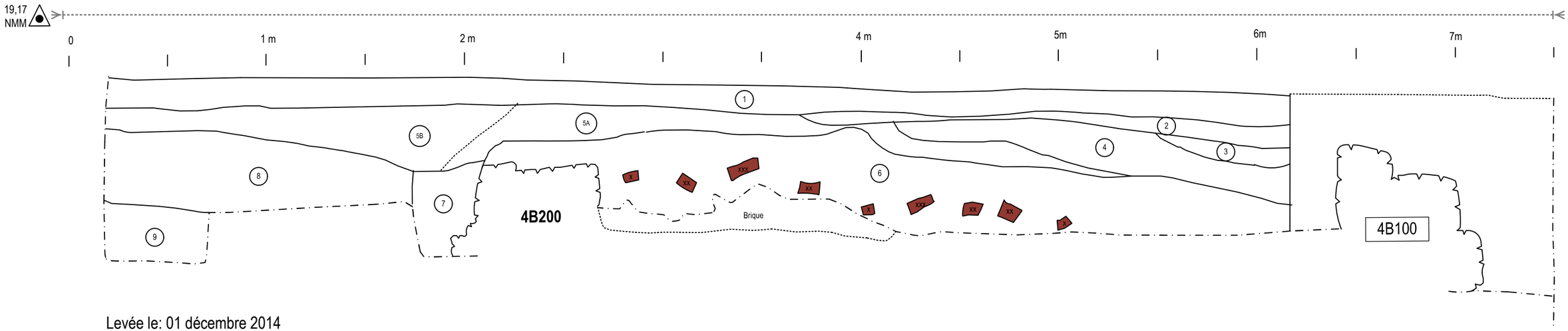

Levée le: 01 décembre 2014

Description des couches

(1) Limon sableux, gris foncé, homogène, meuble, graviers et gravillons (10%), clou. (2B1)

(2) Limon sableux, homogène, gris-brun, homogène, meuble, graviers et gravillons (10%), verre, métal. (2B2)

(3) Limon sableux, homogène, brun jaunâtre, plutôt compact, gravier subarrondis (2%), mortier en poudre (moins de 1%), métal. (2B3)

(4) Sable limoneux homogène, brun foncé, meuble, graviers (10%), oxydation (métal ferreux?), verre (20%), charbon minéral (1%), poudre de mortier (1%), ardoise. (2B3)

(5A) Limon sableux, homogène, brun jaunâtre, meuble, gravillons (3 %), nodules de mortier (2%), mortier en poudre (1%), ardoise. (2B8)

(5B) Limon sableux homogène, brun jaunâtre, compact, gravillons (1%), gravillons 1 à 5 cm (1%), nodules de mortier (trace), oxydation. (2B5)

(6) Limon sableux homogène, gris-brun foncé, meuble, pierres, briques, nodules de mortier (2%), ardoise, métal, verre. (2B8)

(7) Sable limoneux, brun-gris pâle, compact. (2B9)

(8) Limon sableux, homogène, brun-gris pâle, compact, charbon minéral. (2B9)

(9) Limon sableux, homogène, gris pâle brunâtre, compact. (2B10)

Projet Turcot

Figure 4.21

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 2B, paroi sud-ouest.

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- Limite arbitraire
- Vestiges
- Brique
- Pierre
- Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Altitude de la ligne de dessin

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Échelle 1: 20

0 m — 1.0 m

Dessin par: D. Beaumier et A. Pépin

Infographie: I. Stamati, A. Forget et T. Milmore

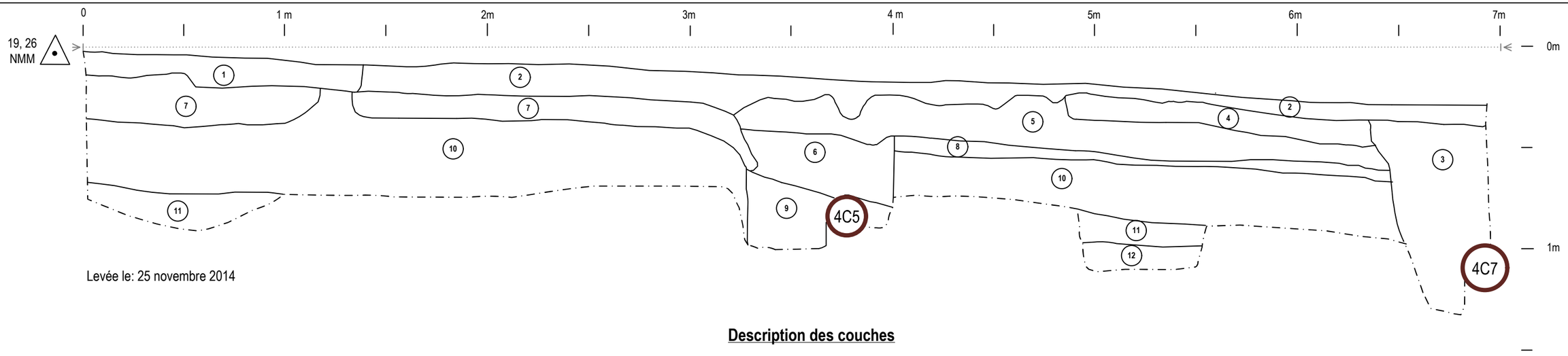

Description des couches

(1) Limon sableux gris-brun foncé, peu compact, hétérogène, entremêlé de graviers calcaires, de pierres schisteuses désagrégées (40%) et de sable limoneux brun-jaune. Inclusions fragments de brique (2 mm), radicelles, charbons de bois. Interface nette à la base. (2C1)

(2) Sable limoneux brun-jaune pâle à foncé, homogène et meuble moucheté de sable limoneux gris pâle, brun-gris oxydé et de veinures verticales de limon organique brun-gris foncé. Présence de radicelles, rares cailloux (1 cm), fragments de charbon minéral. Interface parfois diffuse à la base avec 7 et 5. (2C6)

(3) Sable limoneux gris-brun foncé, peu compact, hétérogène entremêlé de lentilles d'argile limoneuse grise pâle et de sable brun-jaune pâle. Quelques fragments de charbon minéral (2-6 cm), de micronodules de chaux, de briques et rares fibres de bois. Présence de veinures verticales de limon organique brun-gris foncé (racines) ainsi que quelques radicelles dans la partie supérieure. Interface diffuse et graduelle avec les dépôts adjacents. (2C6)

(4) Sable limoneux gris-brun, peu compact, homogène. Rares gravillons (2 cm), radicelles, veinures verticales de limon organique brun-gris foncé (racines décomposées). Interface nette à la base. (2C2)

(5) Sable brun jaunâtre peu compact, hétérogène entremêlé de lentilles de sable limoneux brun pâle, de nodules d'argile limoneuse brun-jaune pâle. Quelques cailloux calcaires subanguleux (1-3cm), fragments de brique, racines, veinures verticales de limon organique brun foncé (racines). Interface nette à la base. (2C2)

(6) Limon sableux brun-gris, hétérogène et peu compact. Quelques nodules d'argile gris pâle principalement dans la partie supérieure. De rares micronodules de chaux, radicelles, quelques veinures verticales de racines décomposées. Interface diffuse avec les dépôts adjacents. (2C4)

(7) Sable limoneux brun pâle, généralement très oxydé, hétérogène et peu compact. Petite présence importante de résidus de combustion à la base du dépôt (cendre, sole et pierres rubéfiées, pierraille schisteuse), ainsi que de nombreux fragments de charbon minéral et/ou anthracite. Interface nette à la base. (2C3)

(8) Sable grossier gris-brun, homogène, meuble, Présence caractéristique de galets et pierres subarrondies (5cm), aucune inclusion anthropique. Interface diffuse à la base. (2C3)

(9) Limon argileux brun pâle à foncé, hétérogène, plutôt compact, entremêlé de lentilles de sable brun-jaune. Rares pierres fiables, micro fragments de briques, nodules de chaux, charbons de bois. (2C4)

(10) Limon sableux gris-brun foncé, homogène, peu compact. Quelques nodules de chaux en surface, fragments de briques, veinures verticales de racines décomposées. Interface graduelle avec 11. (2C3)

(11) Sable fin gris, homogène et peu compact entremêlé de lentilles de sable grossier brun pâle, Veinures d'oxydes par endroit. Sol naturel : dépôt alluvial. Interface nette à la base. (2C8)

(12) Argile gris clair, homogène, compacte. Veinures d'oxydation réparties uniformément dans le dépôt. (2C9)

Projet Turcot

Figure 4.22

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 2C, paroi nord-est.

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- (5) Numéro de couche
- Ligne de dessin
- NMM Altitude de la ligne de dessin
- Canalisation

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Échelle 1: 20

0 m — 1.0 m

Dessin par: D. Beaumier, A. Pépin
Description par: A. Lefrançois-Leduc
Infographie: I. Stamati, A. Forget, T. Milmore

Photo 4.34
BiFj-115 – 2D en cours de fouille, la tranchée du mur 2D4/2D100 (3A250) y est nettement visible, vue vers le sud-ouest (PA-TR14N02-0054).

4.7.2.4 Sous-opération 2D

La sous-opération 2D est une tranchée manuelle de forme rectangulaire orientée nord-sud d'une dimension de 3,50 m x 1,00 m (photo 4.34). Elle a été localisée au centre-nord de l'opération 2. Les excavations menées dans la sous-opération 2D ont été surtout concentrées au nord du vestige de maçonnerie 2D4/2D100 (3A250). En fait, seul un remblai d'assainissement (2D1) de faible épaisseur a été excavé au sud du mur. Le lot 2D1, localisé au sud du mur 2D4/2D100 (3A250), est composé de sable limoneux brun foncé à noir, comportant beaucoup de charbon minéral. Le lot 2D2, localisé au nord du mur est composé d'un sable très fin limoneux brun pâle tacheté gris foncé, plutôt meuble, comportant des graviers et cailloux anguleux ainsi que quelques fragments de briques et de mortier. Il s'agirait d'un remblai de comblement de la tranchée de construction du mur 2D4/2D100 (3A250) ainsi qu'un remblai de rehaussement, les deux niveaux ayant été fouillés en simultanés. Toujours au nord du mur, cette couche (2D2), surmonte un sable fin légèrement limoneux brun-gris bleuté meuble (2D5), correspondant au sol naturel stérile. Au sud du mur, un lot (2D3) a été atteint, mais n'a pas été excavé, puisqu'il a été décidé de reporter la fouille de cet espace au printemps 2015. Le dépôt correspondant à ce lot archéologique a été intégré en 2015 à la sous-opération 3B.

Photo 4.35 BiFj-115 – Sous-opération 2E, paroi NO (PA-TR14N02-121).

4.7.2.5 Sous-opération 2E

La sous-opération 2E forme une tranchée manuelle rectangulaire orientée nord-sud et localisée au sud-est de l'opération 2. Elle couvre une superficie de 7,00 m x 1,00 m et est située à l'extérieur du bâtiment.

En raison des faibles perturbations et de la superposition horizontale des couches de sol, cette sous-opération peut servir de stratigraphie de référence pour comprendre les étapes de rehaussement successives dans le secteur (photo **4.3**5). Le premier niveau (2E1) correspond à un remblai de nivèlement composé de sable fin légèrement limoneux beige orangé, meuble et très hétérogène. Il comporte peu de graviers et de cailloux, de la chaux ainsi qu'une faible quantité de charbon minéral, de fibres de bois et de fragments de briques rouges. La couche sous-jacente est constituée essentiellement de plaquettes d'ardoise entremêlée avec un sable fin légèrement limoneux gris très foncé meuble (2E2). Il pourrait s'agir d'un remblai de nivèlement ou d'assainissement relié à l'aménagement d'une surface de circulation au-dessus du sol naturel remanié. Les fragments d'ardoise pourraient aussi être issus de l'aménagement d'un recouvrement de toit en ardoise effectué en périphérie d'un bâtiment.

Le sol naturel remanié sur lequel ont été déposés ces remblais, est constitué d'un sable fin légèrement limoneux brun jaunâtre foncé plutôt meuble, comportant quelques fragments de briques, des inclusions de chaux et du charbon de bois (2E3 et 2E4). Ces sols naturels remaniés se trouvent à une altitude supérieure de 18,82 m (2E3) et de 18,66 m (2E4). Ils pourraient correspondre à d'anciens niveaux de labours comme semble l'indiquer leur épaisseur moyenne variant entre 0,16 m (2E3) et 0,27 m (2E4). Ces sols naturels remaniés reposent sur une succession de deux sols naturels stériles, soit un sable très fin limoneux brun marbré gris-bleuté, plutôt meuble (2E5) se trouvant à une altitude de 18,39 m et une argile limoneuse gris-bleuté, plutôt compact (2E6) se trouvant à une altitude de 18,22 m.

4.7.2.6 Sous-opération 2F

La sous-opération 2F, de forme rectangulaire est orientée nord-sud et est localisée au nord-est de l'opération 2, en quinconce avec la sous-opération 2H. Cette tranchée d'une dimension de 5,00 m x 1,00 m est située à l'intérieur du corps de bâtiment et à l'est de l'annexe.

Dans cette tranchée manuelle (**figures 4.23** et **4.24**) on observe d'abord deux remblais de nivèlement respectivement composés de sable fin limoneux brun pâle plutôt compact, comportant du gravier et des fragments de briques (2F1) et de sable limoneux brun foncé plutôt meuble, comportant des fragments d'ardoise et une lentille de mortier (2F2). Ces dépôts surmontent un niveau de sable gris, meuble, comportant des inclusions de cailloux calcaires anguleux, beaucoup de cendres ainsi que des fragments de briques rouges, de bois et de charbon minéral (2F3). Ce lot très hétérogène correspondrait à des déblais de démolition. Il surmonte dans la partie centrale, un plancher de bois recouvert de linoléum (2F4), qui devait vraisemblablement s'étendre sur tout la surface de la sous-opération, mais qui a été tronqué au nord et au sud (photo 4.36).

Au nord du plancher, une mince couche (0,04 m) de sable fin limoneux à argileux brun plutôt meuble, présente des traces de mortier et des fragments de briques rouges (2F8). Cette couche surmonte une couche d'argile brune à gris orangée compacte (2F9). Il s'agit vraisemblablement d'un lit de pose servant à niveler le terrain avant l'installation du plancher, qui recouvre un remblai de rehaussement ou un sol naturel remanié.

Photo 4.36 BiFj-115 – 2F, vue en plan de la couche de linoléum (2F3 et 2F4), vers le sud-est (PATR14N02-181).

Au sud du plancher, une canalisation en terre cuite (2F5) constituée de sections non jointoyées de tuyaux de petits diamètres a été découverte. Il s'agit probablement d'un drain d'évacuation qui aurait permis à drainer le sol en vue d'y pratiquer des activités agricoles préalablement à l'occupation du bâtiment. Ce drain pourrait également être en lien avec le bâtiment, puisqu'il a été découvert sous les déblais de démolition (2F3). Le drain semble avoir été excavé dans le sol naturel ou naturel remanié qui est interprété comme ancien labour en raison de son épaisseur. Le remblai de comblement de la tranchée d'installation de cette canalisation est composé d'un sable très fin limoneux gris-bleu rouille meuble, comportant du charbon minéral (2F6). Ces dépôts anthropiques reposent sur un sol naturel stérile argileux brun à gris-bleu (2F9) se trouvant à une altitude de 18,11 m.

Photo 4.37
BiFj-115 – 2G, paroi sud-est (PATR14N02-0200).

4.7.2.7 Sous-opération 2G

La sous-opération 2G a été implantée dans la portion ouest de l'opération 2, en périphérie de l'annexe du bâtiment. Cette tranchée manuelle de forme rectangulaire est orientée est-ouest et présente des dimensions de 4,00 m x 1,00 m.

Cette sous-opération présente d'abord un remblai de nivèlement composé de sable fin limoneux brun orangé à noirâtre plutôt compact et comporte des inclusions de gravier, des fragments de briques rouges, d'ardoise, de mortier et de scories (2G1). Ce dépôt surmonte un sable fin limoneux brun à jaunâtre plutôt compact (2G2) interprété comme sol naturel remanié. La couche sous-jacente correspond au sol naturel stérile, qui est composé de sable fin limoneux brun jaunâtre pâle plutôt compact (2G3) (photo 4.37).

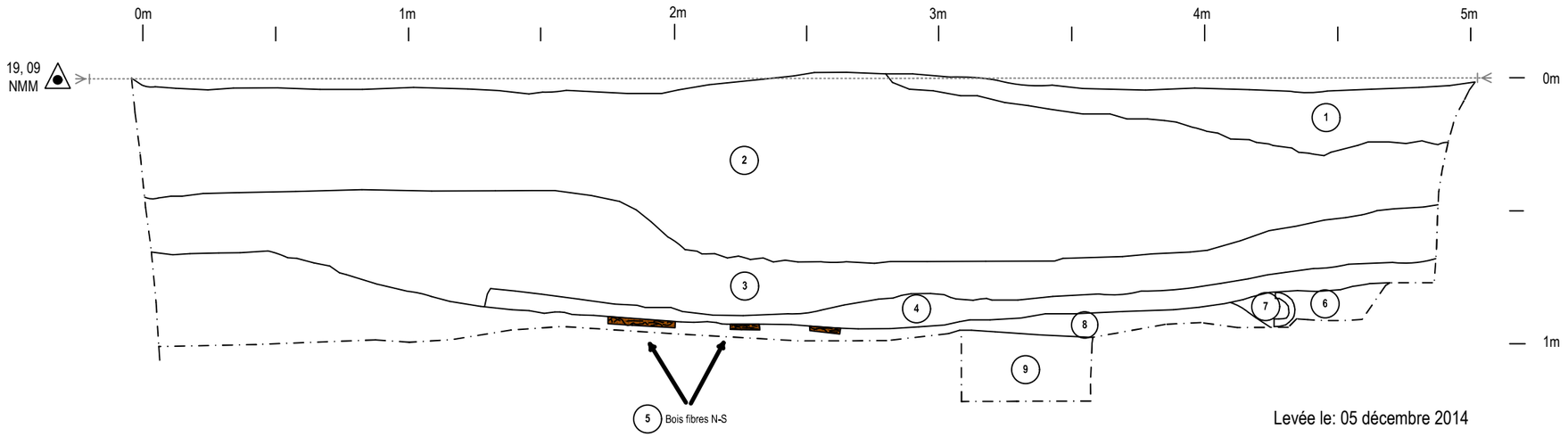

Description des couches

1. Sable fin limoneux, brun pâle, plutôt compact. Pierre calcaire (1%), graviers (3-4%) anguleux à arrondis (1%), fragments de briques, isolant électrique, clous tréfilés, TCFB à décor imprimé rose.
2. Sable limoneux, brun foncé à brun jaunâtre comportant des lentilles de mortier, plutôt meuble, ardoise, fragments de tuyaux en grès, fil de fer. (2F2)
3. Sable gris pâle, plutôt meuble, comportant de fortes proportion de mortier, ardoise, fragments de briques rouges, cailloux calcaires anguleux et tôle à l'interface supérieure. (2F2)
4. Sable gris pâle à foncé, meuble, cailloux calcaires anguleux, bois, briques, charbon, cendre (30% au moins). Bouchon « Montréal spring water », TCG, verre coloré vert, brun. (2F3)
5. Bois fibreux visible sur 2m de largeur, recouvert en partie de tapis ou de peinture, dimensions des planches inconnues. (2F4)
6. Sable très fin limoneux, gris-bleu rouille, meuble, charbon minéral (5%).
7. Canalisation composée de 3 tuyaux en TCC non glaçurée, côté plat posé vers le bas, aucun liant, posé l'un contre l'autre. (2F5)
8. Argile granuleuse, brun à gris orangé, compacte, une plaquette de schiste (20x10x3cm), porcelaine, TCFB, clous découverts à l'extrémité est. (2F8)
9. Argile se défaisant en boulettes, brune en surface et gris-bleu en profondeur, meuble (sol tourbeux noir = fond de tranchée). (2F9)

Projet Turcot

Figure 4.23

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 2F, paroi nord-est

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- Bois
- (5) Numéro de couche
- Ligne de dessin
- NMM Altitude de la ligne de dessin

Échelle 1: 20

0 m — 1.0 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: M. Mercier Gingras, P. Charette

Infographie: I. Stamati, A. Forget et T. Milmore

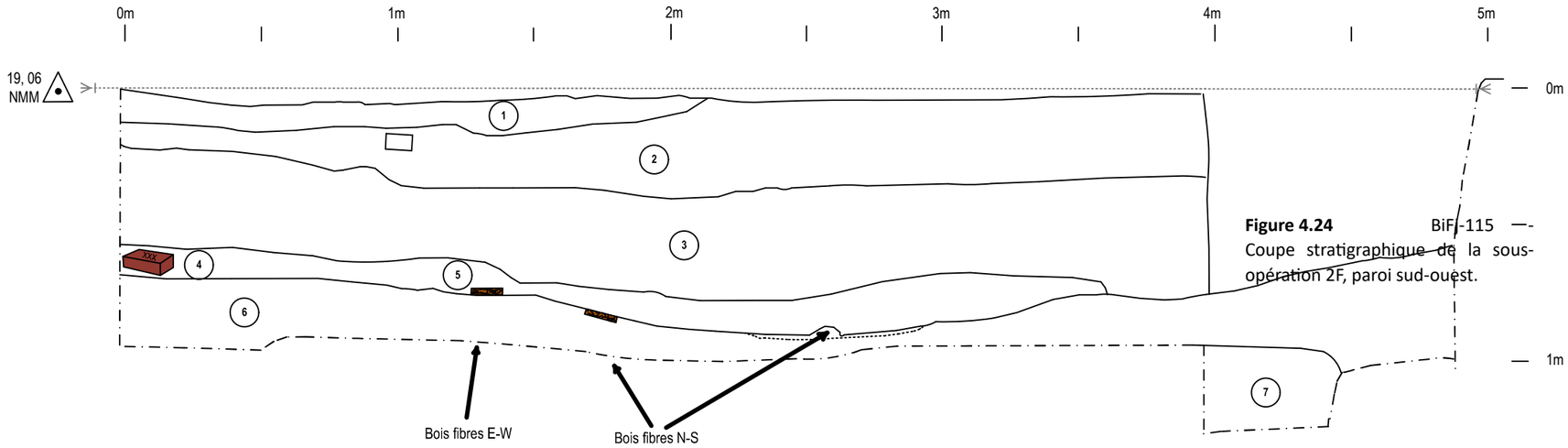

Figure 4.24 BiFj-115 — Coupe stratigraphique de la sous-opération 2F, paroi sud-ouest.

Levée le: 05 décembre 2014

Description des couches

1. Sable fin limoneux, brun pâle, plutôt compact. Pierres calcaires (1%), graviers (3-4%) anguleux à arrondis (1%), fragments de briques, isolant électrique, clous tréfilés, TCFB à décor imprimé rose. (2F1)
2. Sable limoneux, brun foncé à brun jaunâtre comportant des lentilles de mortier, plutôt meuble, ardoise, fragments de tuyaux en grès, fil de fer. (2F2)
3. Sable gris pâle, plutôt meuble, comportant de fortes proportion de mortier, ardoise, fragments de briques rouges, cailloux calcaires anguleux et tôle à l'interface supérieure. (2F2)
4. Sable gris pâle à foncé, meuble, cailloux calcaires anguleux, bois, briques, charbon, cendre (30% au moins). Bouchon « Montréal spring water », TCG, verre coloré vert, brun. (2F3)
5. Bois fibreux visible sur 2m de largeur, recouvert en partie de tapis ou de peinture, dimensions des planches inconnues. (2F4)
6. Argile granuleuse, brun à gris orangé, compacte, une plaquette de schiste (20x10x3cm), porcelaine, TCFB, clous découverts à l'extrémité est. (2F8)
7. Argile se défaisant en boulettes, brune en surface et gris-bleu en profondeur, meuble. (2F9)

Projet Turcot

Figure 4.24

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 2F, paroi sud-ouest.

Légende:

- Limite de fouille
- Limite de couche
- (5) Numéro de couche
- Bois
- Brique
- Ligne de dessin
- NMM Altitude de la ligne de dessin

Échelle 1: 20

0 m 1.0 m

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Dessin par: M. Mercier Gingras, P. Charette

Infographie: I. Stamati, A. Forget, T. Milmore

Photo 4.38
BiFj-115 – Sous-opération 2H, base de 2H5 et surface de 2H6, vue vers le nord-ouest (PATR14N02-0210).

4.7.2.8 Sous-opération 2H

La sous-opération 2H est localisée au nord de l'opération 2. Elle est bordée à l'ouest par les sous-opérations 1A et 2D et se trouve en quinconce de la sous-opération 2F à l'est. Elle recoupe l'intérieur du corps de bâtiment. Cette tranchée manuelle de forme carrée présente des dimensions de 2,00 m x 1,90 m.

La première couche (2H1) de cette sous-opération était gelée, ce qui implique qu'elle n'a pas pu être décrite. Elle a été retirée par tranches arbitraires de 0,10 m, afin d'atteindre une surface non gelée. La première couche documentée est un sable limoneux brun très foncé meuble, comprenant des plaquettes d'ardoise, du mortier et des fragments de briques rouges (2H2). Il s'agit d'un remblai de nivèlement. Ce remblai repose sur un niveau de déblais de démolition constitué de sable limoneux gris pâle à foncé meuble, présentant des inclusions de cailloux calcaires anguleux, de mortier, de plaquettes d'ardoise et des fragments de briques rouges (2H3). Ces déblais recouvraient les murs 2H100 (3A250), 2H150 (3A100) et 2H250 (3A400) ainsi qu'un sol naturel remanié (2H5) composé sable fin limoneux brun jaunâtre plutôt compact présentant une grande quantité d'inclusions de charbon minéral. Les tranchées des murs 2H150 (3A100) et 2H250 (3A400) ont été excavées dans ce niveau de sol naturel remanié. Le lot 2H6 (photo 4.38) correspond au remblai de comblement de la tranchée de construction du mur 2H250 (3A400), il s'agit d'un sable fin limoneux brun plutôt meuble, comportant des cailloux et quelques inclusions de mortier et de fragments de briques rouges. Le lot 2H7 correspond quant à lui au remblai de comblement de la tranchée de construction du mur 2H150 (3A100), qui consiste en un sol de composition similaire à 2H6, mais ne présentant que de faibles inclusions de mortier.

Photo 4.39 BiFj-115 – Sous-opération 2J, surface de 2J1, vue vers le nord-ouest (PA-TR14N02-0208).

4.7.2.9 Sous-opération 2J

La sous-opération 2J (photo 4.39) a été implantée entre les sous-opérations. 2G et 2B dans la portion centrale nord de l'opération 2. Elle recoupe le coin sud-ouest de l'annexe du bâtiment. Cette tranchée manuelle de forme carrée présente des dimensions de 2,00 m x 1,90 m. Compte tenu de sa localisation, cette sous-opération permet de documenter à la fois l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

Le premier niveau excavé correspond à une mince couche de 0,09 m d'épaisseur constitué de sable limoneux noirâtre compact, comprenant des inclusions de gravier, de charbon minéral, de plaquettes d'ardoise, de mortier et des fragments de briques (2J1). Il s'agirait d'un remblai d'assainissement. Ce dernier surmonte deux remblais de rehaussement, dont un sable fin légèrement limoneux beige orangé compact, comportant du gravier, des cailloux, des fragments de briques, des fibres et du charbon de bois (2J2), ainsi qu'un sable fin limoneux brun jaunâtre compact comprenant des cailloux, beaucoup de mortier et des briques rouges entières (2J3).

Les lots 2J4 et 2J5 constituent deux couches similaires de sable gris à gris beige meuble, présentant beaucoup de mortier et des fragments de briques rouges. Ces déblais de démolition recouvrent les vestiges d'une cheminée en brique effondrée (2J6), se poursuivant dans la sous-opération adjacente (2B). Les vestiges de maçonnerie 2J150 (3A200) et 2J100 (3A350) formant le coin sud-ouest du bâtiment ont été dégagés sous les déblais de démolition (2J4 et 2J5) et le remblai de nivèlement 2J3. Sous ces déblais, un plancher (2J8) constitué de deux pièces de bois et de traces résiduelles d'un revêtement en linoléum a été documenté. Ce niveau d'occupation repose sur un mince lit de pose, surmontant un dépôt de limon sablo-argileux brun pâle compact, comportant du gravier, des cailloux calcaires anguleux et quelques inclusions de bois (2J9). Cette couche pourrait correspondre à un niveau de dépotoir d'arrière-cour, précédant l'aménagement de l'annexe du bâtiment. Elle repose sur un limon argileux brun-gris pâle compact (2J10) correspondant au sol naturel stérile.

À l'extérieur, un dépôt de sable limoneux brun pâle plutôt meuble, comprenant du gravier et des fragments de briques rouges (2J7) a été documenté à l'ouest du mur 2J150. Il s'agirait d'un remblai de nivèlement dans lequel aurait été excavée la tranchée de construction du mur.

4.7.3 Opération 3

L'opération 3 a été mise en place au printemps 2015 sur le site BiFj-115 et reprend, tout comme l'opération 2, l'espace occupé par un bâtiment apparaissant sur des plans compris entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. L'annexe constituant l'aile ouest du bâtiment a déjà été circonscrite lors de la phase d'inventaire de 2014. L'objectif principal de l'opération de 2015 consistait à compléter la fouille de cette annexe, afin de pouvoir préciser la fonction du bâtiment, mais également afin de mieux comprendre sa relation avec le corps principal du bâtiment dans le but d'établir la séquence de construction.

L'opération 3 reprend essentiellement l'espace qu'occupait l'opération 2, qui a été implantée en 2014 sur le site BiFj-115. C'est-à-dire, dans la portion nord de l'aire végétalisée située entre la rue Saint-Rémi et le stationnement du 780 Saint-Rémi. La sous-opération 3A correspond aux limites de l'excavation mécanique, qui ont permis de retirer les remblais modernes. Les tranchées manuelles ont été localisées dans les limites connues ou présumées du bâtiment et de son annexe (3B, 3C et 3D) et dans la poursuite de certains murs ou vestiges, moins bien documentés (3E). L'emplacement et la dimension de ces sous-opérations ont été adaptés en fonction de l'orientation et de l'emplacement présumé des murs du bâtiment. Les sous-opérations. 3B et 3C ont été positionnées de façon contiguë aux sous-opérations 2J, 2B et 2H, de façon à pouvoir dégager une grande aire ouverte recouvrant à la fois l'intérieur et une partie de l'extérieur du bâtiment. Les opérations 3D et 3E, ont quant à eux été implantés légèrement en périphérie de cette aire ouverte (**tableau 4.11**).

4.7.3.1 Sous-opération 3A

La tranchée mécanique 3A (photo 4.40) reprend les dimensions de l'opération 3, qui sont de 16,70 m x 10,50 m. La sous-opération 3A a été excavée mécaniquement afin de retirer les sols modernes et d'atteindre les sols archéologiquement significatifs. Le décapage mécanique et le nettoyage manuel de surface ont conséquemment engendré la création d'un sol hétérogène meuble (3A1).

Photo 4.40 BiFj-115 – Opération 3, sous-op. 3A, vue générale vers le nord (PATR15N03-0016).

4.7.3.2 Sous-opération 3B

La sous-opération 3B recoupe le coin nord-est de l'annexe du bâtiment. Cette tranchée jouxte les sous-opérations 2B à l'ouest et 2H au nord et recoupe le tiers sud de 2D. Cette tranchée est délimitée au nord par le mur 3A250. De forme rectangulaire, elle présente des dimensions de 3,30 m x 2,00 m.

Les deux premières couches sont composées d'un limon sableux brun très foncé à gris-brun, meuble à compact, comportant du gravier et des plaquettes d'ardoises (3B1 et 3B2). Il s'agit de remblais de nivèlement. Ces couches surmontent une mince (0,04 m) lentille sableuse gris blanchâtre présentant de fortes inclusions de mortier et de brique (3B3). Cette lentille recouvre une série de couches de sable limoneux brun jaunâtre à grisâtre, de compacité variable qui inclut des proportions variables de cailloux, de plaquettes d'ardoise, de mortier, de fragments de tuyaux de grès, de briques, de scories et de fibres de bois. Ces couches (3B3 à 3B7), bien qu'ayant été fouillées séparément, appartiendraient à un seul dépôt hétérogène pouvant être interprété comme remblai de nivèlement, dont une partie des inclusions pourrait être issue des déblais de démolition du bâtiment.

Ce dépôt surmonte une couche hétérogène composée de sable fin à grossier brun tacheté beige peu compact, comportant des cailloux, des blocs schisteux, des briques rouges entières et fragmentaires, des plaquettes d'ardoise et du mortier (3B8). Cette couche repose sur un lot arbitraire composé de limon sableux brun foncé plutôt compact, incluant des blocs de calcaires, du mortier, du charbon minéral, des fragments de briques et des fibres de bois (3B9). Ces deux dépôts, documentés à l'ouest du mur 3A100, correspondraient aux déblais de démolition du bâtiment, l'un (3B8) couvrant l'ensemble de la sous-opération et les murs 3B10 et 3B11 et l'autre (3B9) recouvrant uniquement le plancher 3B14. Un autre niveau de déblais de démolition a également été documenté à l'est du mur 3B10 (3A100), il s'agit d'un sable fin à grossier gris plutôt meuble, comportant du gravier schisteux et du charbon minéral (3B12).

Sous le plancher de bois recouvert de linoléum (3B14), on dénote une couche de limon sablo-argileux brun pâle compact, comportant du gravier et des cailloux calcaires anguleux, des traces de bois et du charbon minéral (3B13). Ce niveau interprété comme dépotoir d'arrière-cour surmonte le sol naturel stérile qui est composé d'un limon argileux brun-gris compact (3B15) (**figure 4.25**).

4.7.3.3 Sous-opération 3C

La sous-opération 3C recoupe le coin nord-ouest de l'annexe du bâtiment. Cette tranchée jouxte les sous-opérations 2B à l'est et 2J au sud. Cette sous-opération, de forme rectangulaire, présente des dimensions de 3,00 m x 2,00 m.

On retrouve d'abord un premier remblai de nivèlement composé de sable limoneux brun très foncé plutôt meuble, comprenant du gravier, des cailloux, des galets, des plaquettes d'ardoise, beaucoup de charbon minéral et des traces de mortier. Cette couche surmonte un dépôt constitué de limon légèrement sableux à argileux gris-brun foncé plutôt meuble, avec des inclusions de cailloux et comporte de très

Photo 4.41
BiFj-115 – 3C5 en cours, niveau avec ardoise, vue générale vers le nord-est (PATR15N03-0474).

grandes quantités d'artéfacts. Cette dernière couche, très riche en culture matérielle, repose sur deux niveaux adjacents de remblais de nivèlement composés de sable et de limon brun orangé plutôt meuble, comportant des cailloux calcaires, des plaquettes d'ardoise, des fragments de briques rouges et des fragments de tuyaux en grès jaunâtre (3C3); l'autre lot est composé d'un loam sableux à argileux brun rouille peu compact, comportant beaucoup de plaquettes d'ardoise (3C5) (photo 4.41). Ces couches reposent sur un autre remblai de nivèlement composé de limon sableux brun rougeâtre moyennement compact, comportant du gravier, des fragments de briques rouges, du mortier et des concrétions ferreuses (3C6).

Ces nombreux remblais de nivèlement recouvrent les murs 3A200 et 3A250 et surmontent les déblais de démolition du bâtiment. Ceux-ci sont caractérisés par un sable moyen limoneux compact brun tacheté de rouille et de lentille de mortier gris, comportant beaucoup de gravier, des cailloux, du mortier, des concrétions ferreuses ainsi que des traces de fragments de briques rouges et de plaquettes d'ardoise (3C7). L'autre couche est un sable fin limoneux brun rougeâtre moyennement compact, comportant des graviers/cailloux arrondis et anguleux et de nombreuses plaquettes d'ardoise (3C9).

À l'intérieur du bâtiment, ces déblais surmontent un plancher très détérioré, constitué de petites lattes de bois orientées est-ouest posées sur des planches orientées nord-sud (3C16). Ce plancher repose sur un limon sablo-argileux brun pâle compact, comportant des graviers et cailloux calcaires anguleux ainsi que du bois (3C19). Ce dépôt plutôt riche en culture matérielle est interprété comme niveau de dépotoir d'arrière-cour.

À l'extérieur du mur nord (3A250), se trouve un niveau ayant servi à combler un tonneau de bois (3C11). Il s'agit d'un limon sableux légèrement argileux brun tacheté gris moyennement compact, comportant des traces de gravier, des plaquettes d'ardoise, et du bois (3C8). Ce tonneau de bois présente à la base un sol très organique qui correspondrait à son fond, ainsi qu'un tuyau de plomb (3C17), qui passe sous le mur 3A250 et ressort sous le plancher à l'intérieur du bâtiment. Le remblai de comblement de la tranchée d'installation du tonneau est composé d'un limon sableux fin brun légèrement tacheté gris et rouille, compact, comportant du gravier et des cailloux subanguleux à subarrondis ainsi que quelques concrétions ferreuses (3C12). Le niveau de comblement de la tranchée du tuyau est composé d'un limon sablo-argileux brun à brun foncé plutôt meuble et comporte de faibles inclusions de graviers calcaires anguleux (3C18).

À l'extérieur du mur ouest (3A200), on observe deux remblais de comblement de fosses qui semblent superposées, mais n'ont révélé aucun élément permettant d'expliquer leurs fonctions. La première fosse a été comblée par un sable grossier brun rouille tacheté noirâtre très compact et comporte des cailloux et des concrétions métalliques (3C4). Le second niveau est composé d'un sable limoneux brun tacheté orange et noir plutôt meuble et comporte de faibles inclusions de bois. Cette couche s'apparente beaucoup au sol naturel stérile (3C13). Au long du mur ouest (3A200), se trouve le remblai de comblement de la tranchée de construction du mur, qui longe celui-ci sur une largeur de 0,35 à 0,50 m. Ce dépôt est composé d'un limon sableux brun orangé à brun pâle/grisâtre moyennement compact, comportant des cailloux anguleux, du schiste et des concrétions ferreuses (3C14). Cette tranchée a été excavée dans un sol naturel remanié (dans sa portion supérieure), composé d'un limon sableux homogène brun jaunâtre peu compact. Cette dernière couche surmonte une argile plutôt compacte brun orangé tachetée gris bleuté (3C15) correspondant au sol naturel stérile (**figure 4.26**).

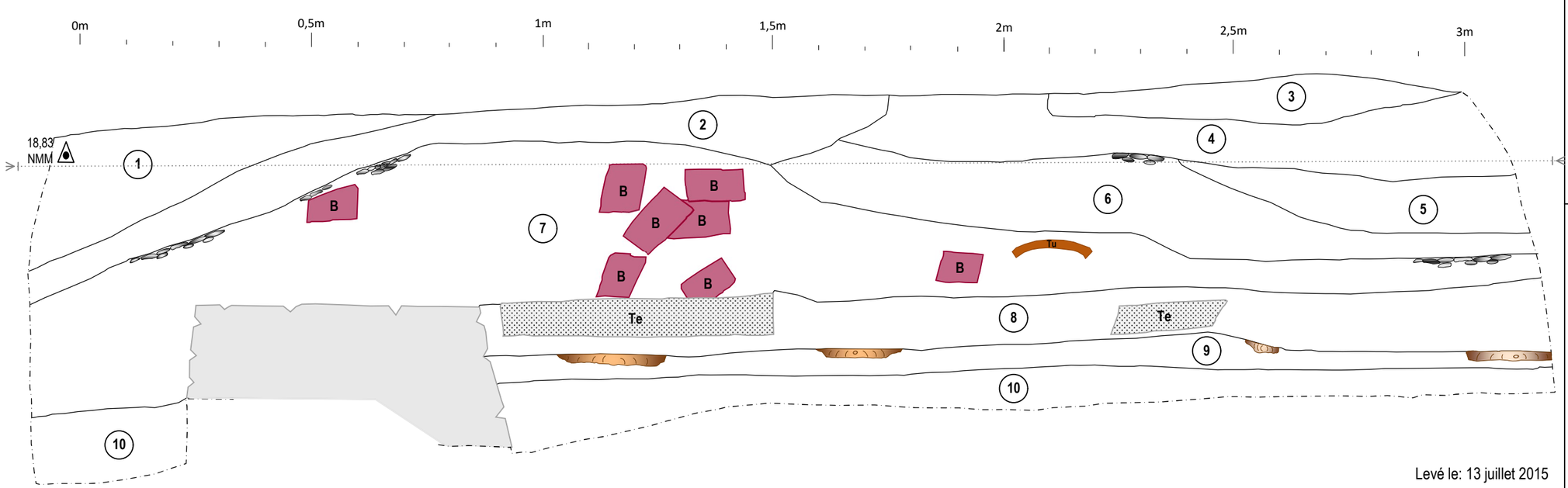

Projet Turcot

Figure 4.25

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 3B, paroi sud-est.

Légende:

- 3 — Numéro de couche
- Ligne de dessin
- NMM — Altitude de la ligne de dessin
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Vestiges
- B — Brique
- Concentration d'ardoise
- Tuyau en grès (fragment)
- Dalle de terrazzo
- Bois

Échelle 1:10

0 10 20 30 40

Description des couches

1 Sable limoneux brun-gris, très compact et homogène. Inclusions : plaquette d'ardoise, nodules de mortier blanc, plaques métalliques à l'interface intérieure.

2 Loam sableux brun moyen, très compact et hétérogène (plusieurs nodules de mortier blanc à l'est). Incl. : plaquettes d'ardoise, frgm. de briques orange, nodules de mortier blanc.

3 Loam sableux brun pâle avec marbrures brun foncé, compact et homogène. Incl. : verre à bouteilles, traces de mortier blanc.

4 Sable limoneux gris-brun, très compact et homogène. Incl. : cailloutis (1-3 cm), charbon minéral, plaquettes d'ardoise, frgm. de linoléum rose et plaquettes, nodules et traces de mortier blanc.

5 Sable limoneux gris foncé, compact et homogène. Incl. : plaquettes d'ardoise (majoritairement en interface intérieure), nodules et traces de mortier blanc, démolition.

6 Sable grossier limoneux gris pâle peu compact et homogène. Incl. : nodules et traces de mortier beige, nodules de chaux, clous, démolition.

7 Sable limoneux gris-brun assez compact et homogène. Incl. : nodules et traces de mortier blanc et beige, frgm. et briques entières (rouge et orange), plaquettes d'ardoise, frgm. de tuyau en grès jaunâtres, fibres de bois (interface supérieure), démolition.

8 Sable fin à grossier brun gris, meuble et homogène. Incl. : concentration de plaquettes de mortier beige (50%), dalles de terrazzo.

9 Limon argileux brun foncé, compact et homogène. Incl. : planches de bois à l'interface supérieure, linoléum en plaques (interface supérieure.)

10 Argile limoneuse brun pâle plutôt, compacte et homogène, avec marbrures grises. Aucune inclusion, sol naturel.

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Réalisé par: A. Pépin, G. Gagné-Dumont
Infographie: A. Forget et T. Milmore

Paroi sud-est

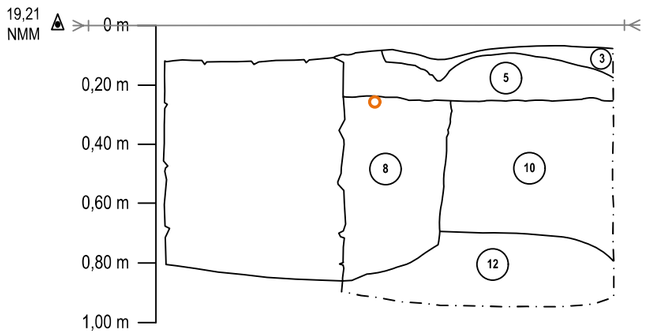

Paroi sud-ouest

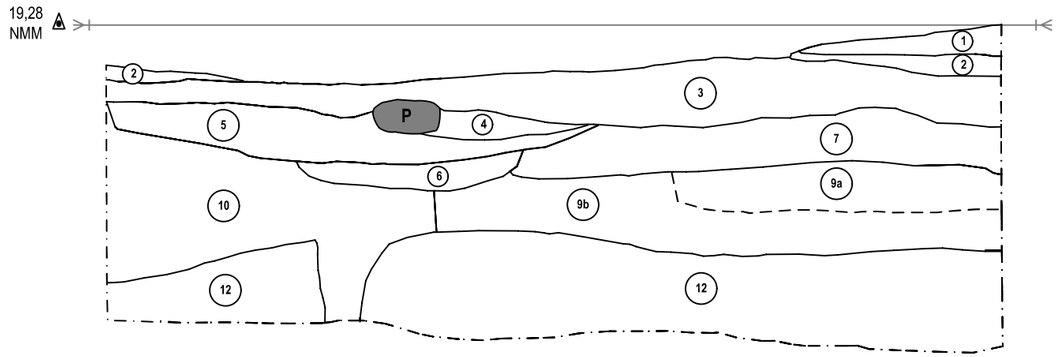

Paroi nord-ouest

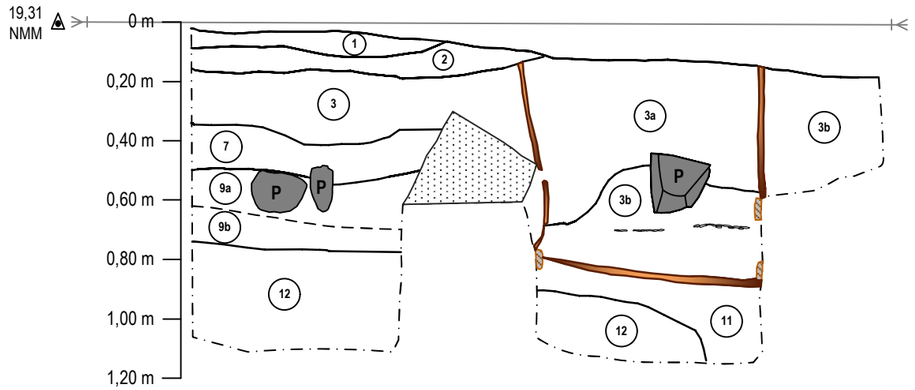

Levé le: 14 juillet 2015

Description des couches

1 Sable moyen légèrement limoneux, gris, très compact, gravier, gravillons (10%). Remblai de surface.

2 Sable moyen à grossier, gris bleuté, très compact, gravillons et pierres schisteuses concassées. Remblai.

3 Sable fin légèrement limoneux, beige orangeâtre tacheté grisâtre, fragments d'ardoise, pierres et graviers subanguleux (5-10%), petits fragments de brique (≤1cm), nodules de charbon minéral (moins de 1%). Remblai de comblement/nivellement.

- 3a. En tous points similaire à la couche 3, mais situé à l'intérieur du tonneau.
- 3b. Composition similaire aux couches 3 et 3a, mais d'aspect moins oxydé et plutôt gris-beige.

4 Sable moyen limoneux, brun foncé taché de rouille, plutôt meuble, très gros fragments de porcelaine commune visible en paroi, tachés de mortier. Niveau de démolition du bâtiment.

5 Sable fin gris blanchâtre compact, poudre et nodules de mortier (40%). Taches de sol oxydé par endroits. Niveau de démolition du bâtiment.

6 Sable fin à moyen gris foncé, compact, charbon minéral (40%), Lentille de sol scoriacée.

7 Sable limoneux, hétérogène, compact, de gris-foncé à brun-beige oxydé, gravier, pierres anguleuses et arrondis (5%), nodules de mortier, charbon minéral, fragments métalliques, traces de briques.

8 Sable fin limoneux, beige brunâtre, compact, taches d'oxydation, débris de pierres de taille, traces de brique.

9a Limon sableux, brun-gris moyen, compact, traces de brique, charbon minéral, mortier. Creusement indéterminé

9b Sable fin limoneux, brun-gris moyen, compact, sans inclusions visibles. Sol naturel remaniés? (labours?)

10 Sable fin limoneux, beige brunâtre, compact, veinures d'oxydation, traces de briques. Sol naturel peut-être remanié dans sa portion supérieure.

11 Limon sableux, brun-gris moyen, compact, traces de brique (submillimétrique), pierres anguleuses (≤1%).

12 Limon légèrement sableux, gris bleuté, veinures d'oxydation, pas d'inclusions visibles en paroi, compact. Sol naturel.

Projet Turcot

Figure 4.26

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 3C, parois sud-est, sud-ouest et nord-ouest.

Légende:

- 3 — Numéro de couche
- Ligne de dessin
- NMM — Altitude de la ligne de dessin
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite arbitraire
- Vestiges
- P — Pierre
- Concentration d'ardoise
- Tuyau
- Béton
- Bois
- Cerceau

Échelle 1:20

0 20 40 60 80

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Réalisé par: A. L.-Rousselle, J. B. Tétreault
Infographie: A. Forget et T. Milmore

4.7.3.4 Sous-opération 3D

La sous-opération 3D se trouve à l'est de la sous-opération 2B, au sud de 3B et à l'ouest de 2F. Elle recoupe le coin sud-est de l'annexe du bâtiment et le mur ouest du corps principal. Cette tranchée occupe une surface de 4,00 m x 2,00 m.

Cette sous-opération présente un premier dépôt de sable fin légèrement limoneux brun jaunâtre moyennement compact, qui comporte des inclusions de gravier, du charbon minéral, du mortier, des plaquettes d'ardoise et des traces de fragments de briques rouges (3D1). Cette couche est interprétée comme remblai de nivèlement. Elle surmonte deux autres remblais (3D2 et 3D3) de nature similaire, mais dont l'un (3D3) recouvre plus spécifiquement le mur 3A300. Ces dépôts sont tous deux composés de limon sableux brun moyennement compact avec des inclusions de charbon, de mortier, de bois et des plaquettes d'ardoise.

Photo 4.42 BiFj-115 – base 3D4, surface 3D6 vue générale vers le sud-est (PATR15N03-0478).

Ces remblais de nivèlement recouvrent une succession de couches de sols hétérogènes, comportant de nombreux débris de démolition (3D4, 3D6, 3D7 et 3D9). Ces lots, bien qu'ayant été séparés au moment de la fouille, ne semblent former qu'un seul dépôt correspondant aux déblais de démolition du bâtiment. Ils présentent une matrice de sol hétérogène sableux à limoneux brun à gris, de compacité variable, qui présentent des inclusions de plaquettes d'ardoise, de gravier, de cailloux et de blocs de calcaires subanguleux, en plus de mortier, de fragments de bois et de briques rouges (photo 4.42).

Photo 4.43 BiFj-115 – plancher de bois (3D10) vue en plan, vers le nord-ouest (PATR15N03-0520).

Ces déblais de démolition se trouvent au-dessus des murs 3A350 et 3A100 et du plancher de bois (3D10) à l'intérieur de l'annexe (photo 4.43). Sous le plancher on retrouve un loam argilo-sableux brun foncé moyennement compact, comportant du gravier et des cailloux calcaires anguleux ainsi

Photo 4.44
BiFj-115 – Base 3D8, surface 3D11, 3D12, 3D15, canalisation 3D12, vue vers le nord-ouest (PA-TR15N03-0737).

que du charbon minéral (3D16). Cette couche interprétée comme niveau de dépotoir d'arrière-cour repose sur le sol naturel stérile, qui correspond à une argile limoneuse gris-brunâtre plutôt compacte (3D17) (**figure 4.27**).

À l'extérieur du bâtiment, on dénote sous les déblais de démolition un remblai de nivèlement constitué d'un limon sableux brun compact (3D5), qui recouvre un second niveau de remblai présentant une matrice en tout point similaire (3D8), mais qui comporte cependant des inclusions de blocs de calcaires anguleux, du charbon minéral, des fragments de briques rouges et du mortier. Dans cette dernière couche a été documentée une canalisation en grès et en fonte (3D12). Cette canalisation (photo 4.44) part de la paroi sud de la sous-opération 3D et bifurque vers l'est pour rejoindre la paroi est. La tranchée d'aménagement n'a pas été isolée au moment de la fouille, mais a tout de même été observée en paroi. Au niveau de la paroi sud, elle coupe les lots 3D5 et 3D8, qui constituent deux niveaux de remblais de nivèlement. Pour la paroi est, la tranchée de la canalisation coupe une couche de démolition indiquant que le segment de la canalisation qui est en fonte constitue vraisemblablement une réfection faite à la suite de la destruction du bâtiment.

Le remblai 3D8 recouvre une autre canalisation (3D13), constituée de sections non jointoyées de tuyaux en terre cuite commune. La tranchée d'aménagement de cette seconde canalisation a été comblée par un limon argileux brun-gris meuble, présentant des inclusions de gravier et de bois (**figure 4.28**). À l'ouest de cette canalisation se trouve un niveau similaire (3D14) au niveau de dépotoir d'arrière-cour (3D16) documenté sous le plancher à l'intérieur du bâtiment. L'ensemble surmonte un limon argileux brun moyen à gris pâle compact (3D15), interprété comme sol naturel stérile.

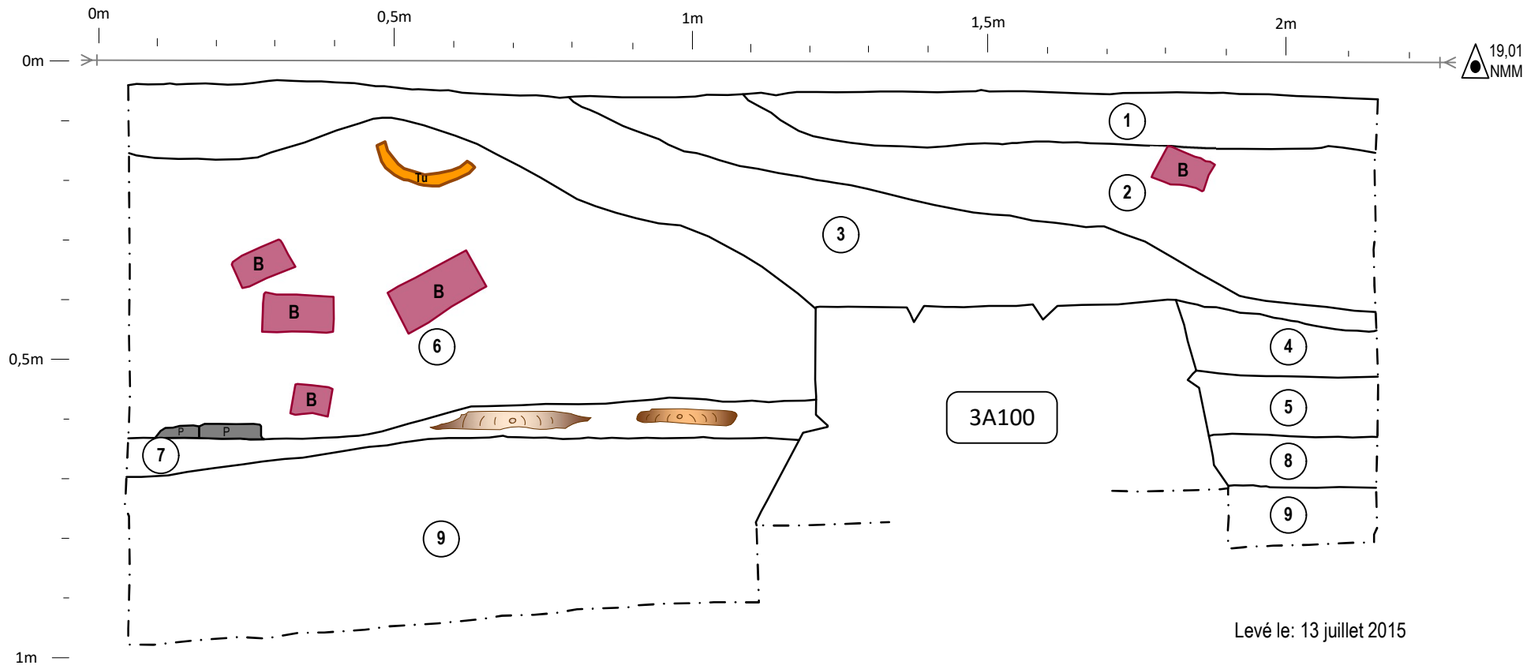

Levé le: 13 juillet 2015

Description des couches

1. Argile limoneuse brun-jaunâtre, compacte et homogène. Inclusions: cailloutis (≤1cm), plaquettes d'ardoise
2. Sable limoneux brun-gris, plutôt compact et homogène. Inclusions: briques rouges, plaquettes d'ardoise, petits nodules de mortier blanc.
3. Sable limoneux gris pâle, compact et homogène. Inclusions: cailloutis (≤1cm), plaquettes d'ardoise à l'interface supérieure, fragments de briques orange, plaque de métal, nodules et traces de mortier blanc et beige (60%). Démolition.
4. Sable fin à grossier gris pâle, plutôt meuble et homogène. Inclusions: nodules de chaux, cailloutis (1-3cm).
5. Sable limoneux gris pâle, assez meuble et homogène. Inclusions: cailloux (1-5cm), traces de chaux, métal.
6. Sable moyen à grossier gris foncé, assez compact et homogène. Inclusions: blocs de pierre (20-30cm), briques et fragments de briques, nodules de mortier blanc. Démolition du mur.
7. Loam brun, plutôt meuble et homogène. Interface supérieure composée de planches de bois posées à plat. Inclusions: cailloux (5-10cm), nodules de charbon minéral (1-5cm), traces de mortier blanc, fibres de bois.
8. Argile limoneuse brun pâle, assez compacte et homogène. Inclusions: gros nodules de charbons minéral (15%). Sol naturel.
9. Argile grise avec marbrures orangées, assez compacte et homogène. Sol naturel.

Projet Turcot

Figure 4.27

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 3D, paroi nord-ouest.

Légende:

- 3 — Numéro de couche
- 3A100 — Numéro de vestige
- Ligne de dessin
- NMM — Altitude de la ligne de dessin
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Vestiges
- B — Brique
- P — Pierre
- Tuyau en grès jaune
- Bois

Échelle 1:10

0 10 20 30 40

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Réalisé par: A. Pépin, G. Gagné-Dumont

Infographie: A. Forget et T. Milmore

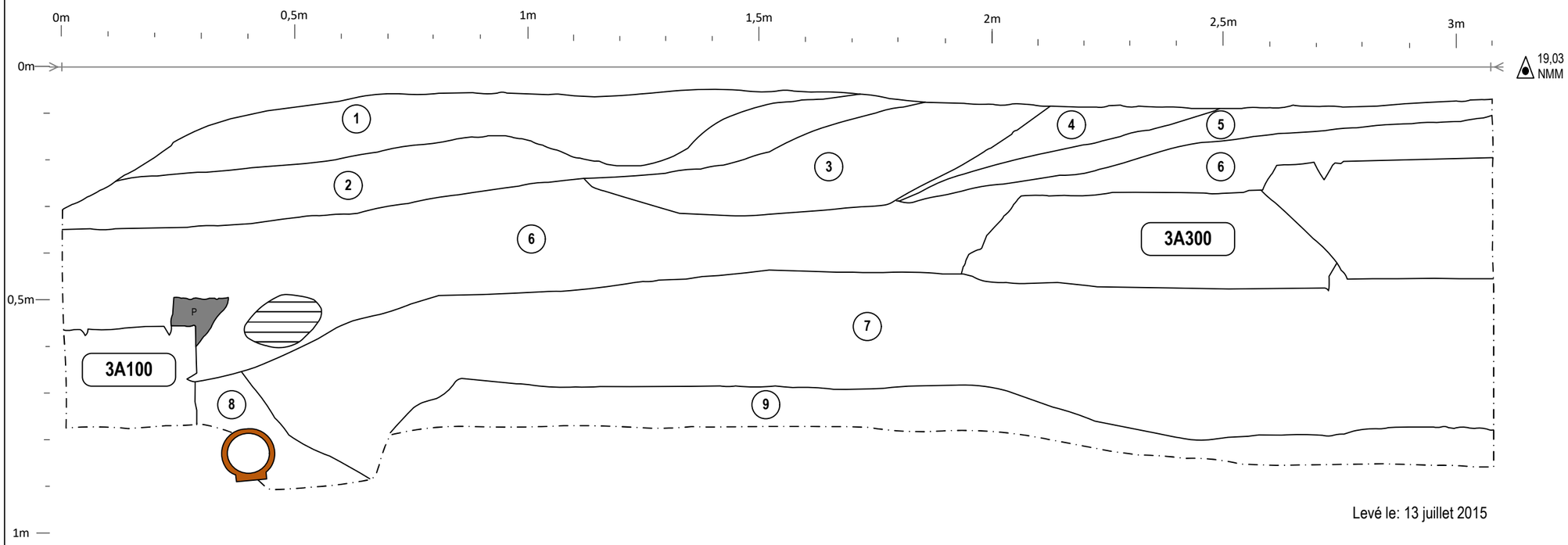

Levé le: 13 juillet 2015

Projet Turcot

Figure 4.28

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 3D, paroi nord-ouest.

Légende:

- (3) Numéro de couche
- (3A100) Numéro de vestige
- Ligne de dessin
- NMM Altitude de la ligne de dessin
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Vestiges
- P Pierre
- Tuyau en TCC
- Négatif de tuyau

Échelle 1:10

0 10 20 30 40

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Description des couches

(1) Sable fin limoneux, brun jaunâtre, très compact, homogène, inclusions de cailloutis (≤2cm), plaquettes d'ardoise, nodules de mortier blanc, fragments de briques orange, objets métalliques.

(2) Sable limoneux, brun foncé, plutôt compact, homogène, inclusions de cailloutis (1-3cm), plaquettes d'ardoise, nodules de mortier blanc, fragments de brique orange, charbon minéral, fibre de bois.

(3) Sable fin limoneux, brun rosé, meuble, homogène, inclusions de cailloutis (≤ 1cm), traces de mortier beige, charbon minéral.

(4) Sable grossier gris noirâtre, très meuble, homogène, inclusions de charbon minéral (nodules et poudre), scories, cailloutis (1-3cm).

(5) Limon sableux brun jaunâtre, très compact, homogène, inclusions e cailloutis (≤3cm), traces de mortier blanc, plaquette d'ardoise.

(6) Sable grossier brun moyen, compact, homogène, inclusions de cailloux (1-5cm), plaquettes d'ardoise, nodules et traces de mortier blanc, fragments de brique rouge, scorie, charbon minéral.

(7) Limon sableux brun pâle avec des marbrures orangées, compact, homogène, traces de mortier (localisées), cailloutis (≤1cm). 3D8

(8) Limon argileux brun gris, assez meuble, homogène, inclusions de fibres de bois, charbon minéral, cailloutis (≤1cm), tuyau de terre cuite commune. Tranchée pour la pose de tuyau.

(9) Argile limoneuse brun gris avec des marbrures orangées, plutôt compact, homogène. Aucune inclusion. Sol naturel.

Réalisé par: A. Pépin, G. Gagné-Dumont

Infographie: A. Forget et T. Milmore

Photo 4.45
BiFj-115 – base 3E4, surface 3E6 et 3E5. Vue ver le nord-est (PA-TR15N03-0515).

4.7.3.5 Sous-opération 3E

La sous-opération 3E est située au sud de 2F et à l'est de 3D. Elle recoupe le sud du corps de bâtiment principal. Cette aire de fouille occupe une petite surface de 2,00 m x 1,50 m. Cette sous-opération présente un remblai de nivèlement localisé au nord du mur 3E2/3A150, constitué d'un sable fin rougeâtre surmontant une couche de scories meubles, grisâtres, comprenant du gravier, des cailloux calcaires anguleux à subarrondis (3E1). Au sud du mur, figure un remblai de nivèlement composé d'un sable fin homogène brun pâle à beige jaunâtre plutôt meuble (3E3). Le remblai (photo 4.45) au nord surmonte une couche de limon sableux brun moyen a foncé plutôt meuble, comportant des cailloux calcaires anguleux, des éclats de maçonnerie, du mortier, du charbon minéral, des plaquettes d'ardoises ainsi que des traces fragments de briques rouges et de scories (3E4). Il s'agit des déblais de démolition du bâtiment. Ceux-ci recouvrent un sable fin homogène brun moyen et noirâtre en surface, meuble et présentant des lentilles de sable beige ainsi que des lentilles argileuses (3E6). Ce dépôt, qui constitue un remblai de nivèlement et serait possiblement surmonté des traces résiduelles du plancher associé à l'occupation de l'intérieur du corps de bâtiment. Il repose sur un limon argileux brun foncé tacheté et marbré orange plutôt compact (3E7), qui correspond au sol naturel stérile et a été documenté à une altitude de 18,67 m.

Au sud du mur, la séquence des sols est moins complexe (**figure 4.29**). On observe d'abord un remblai de rehaussement composé de sable fin limoneux brun pâle à moyen compact, présentant des inclusions de graviers calcaires anguleux (3E5). Cette couche repose directement au-dessus du sol naturel remanié, qui a été documenté à une altitude de 18,45 m et qui est composé d'une argile limoneuse brune à gris bleuté plutôt compacte, comprenant des lentilles de sable moyen (3E8).

4.7.4 BiFj-115 – Les vestiges architecturaux

Les vestiges de maçonnerie (**tableau 4.12**, **plan 4.7**) du site BiFj-115 forment deux ensembles structurels, dont un corps de bâtiment principal représenté par les sections partiellement préservées des murs ouest (3A300 et 3A400), nord (3A450) et sud (3A150), ainsi qu'une annexe adossée à l'ouest, qui est formée des murs sud (3A350), ouest (3A200), nord (3A250) et est (3A100) (photos 4.46 et 4.47).

Le corps de bâtiment principal est composé de deux sections imbriquées de murs formant les coins nord-ouest et sud-ouest du bâtiment (**figure 4.30**). Au coin nord-ouest, le vestige 3A400 est formé d'un seul gros bloc calcaire ébauché (1,66 x 0,90 x 0,22 m) appuyé au vestige 3A450 (photo 4.48). Le vestige 3A450 est également constitué d'un seul gros bloc calcaire ébauché de 1,64 m de longueur et de 1,02 m de largeur. Ces deux blocs disposés à plat forment la portion résiduelle de l'empattement des murs nord (3A450) et ouest (3A400). Leur base se trouve à une altitude de 18,54 m. Ils ne semblent pas avoir été aménagés en tranchée.

Photo 4.46 BiFj-115 – vue d'ensemble des vestiges architecturaux, vue vers l'ouest (PA-TR15N03-1197).

Photo 4.47 BiFj-115 – vue d'ensemble des vestiges architecturaux, vue vers le sud (PA-TR15N03-1198).

Photo 4.48 BiFj-115 - 3A400 et 3A450 en plan, vue vers le sud-est (PATR15N03-1199).

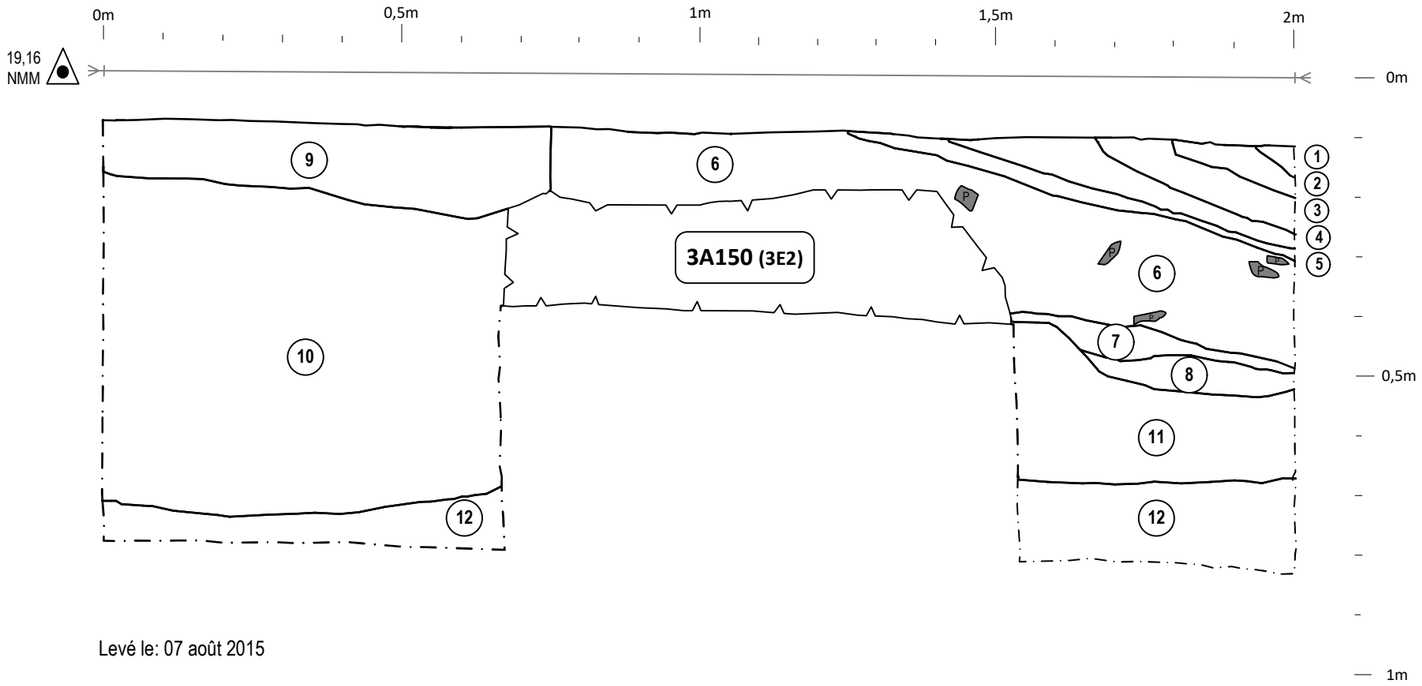

Levé le: 07 août 2015

Description des couches

1. Limon sableux bun foncé moyennement compacte. Inclusions de mortier, charbon minéral et fragments de briques. (3E1)
2. Limon sableux brun rougeâtre moyennement compacte. Peu d'inclusions de mortier et de charbon. (3E1)
3. Sable limoneux brun-gris moyennement compact. Inclusions de charbon de bois, traces de mortier et de briques. Mince couche de cendre en surface (3E1)
4. Sable limoneux noir moyennement compact. Fort pourcentage de charbon et de scorie. Quelques morceaux de mortier. (3E1)
5. Sable limoneux fin brun-beige plutôt meuble et homogène. Quelques pierres anguleuses de moins de 3cm. Quelques nodules de mortier (≤8cm). (3E3)
6. Sable limoneux plutôt grossier brun-gris pâle compact. Fort pourcentage de mortier et plusieurs pierres calcaires anguleuses (- de 10cm). (3E4)
7. Sable limoneux grossier blanchâtre compact. Composé majoritairement de blocs de mortier. (3E4)
8. Sable argileux brun foncé moyennement compact. Inclusions de charbon minéral. (3E4)
9. Sable argileux brun-beige compact. Quelques pierres anguleuses (- de 5cm). Quelques nodules d'argile grise. (3E3)
10. Sable argileux brun-beige plutôt meuble. Plutôt homogène sans inclusions. (3E5)
11. Argile sableuse brun-beige plutôt meuble. Pas d'inclusions. (3E6?)
12. Argile sableuse grisâtre tacheté de orange moyennement, pas d'inclusions. (3E7)

Projet Turcot

Figure 4.29

BiFj-115
Coupe stratigraphique de la sous-opération 3E, paroi sud-ouest.

Légende:

- 3 — Numéro de couche
- 3A100 — Numéro de vestige
- Ligne de dessin
- NMM — Altitude de la ligne de dessin
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Vestiges
- P — Pierre

Échelle 1:10

0 10 20 30 40

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Réalisé par: É. Brien, M. Mercier-G.

Infographie: A. Forget et T. Milmore

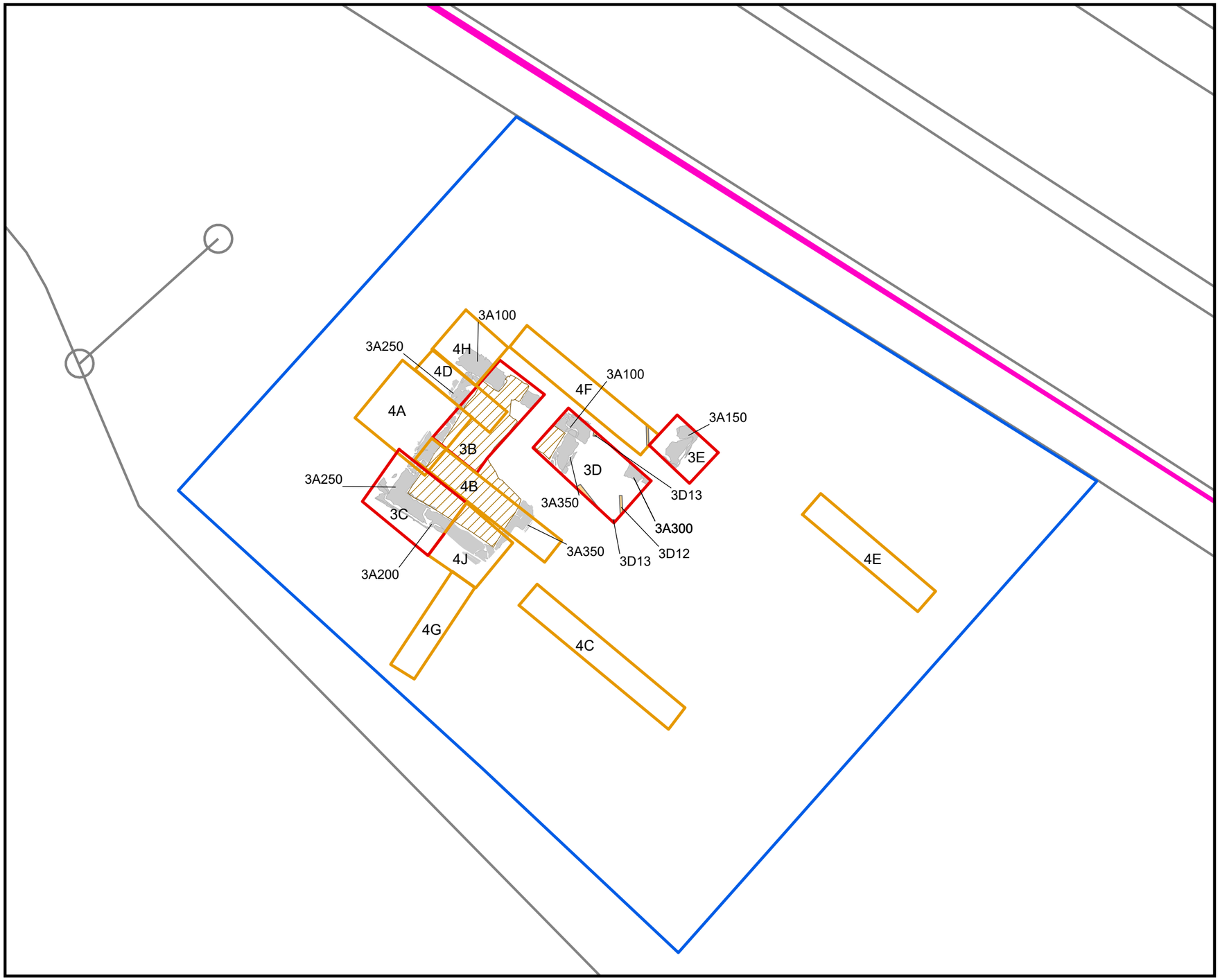

Projet Turcot
BiFj-115

Plan 4.7

Vestiges architecturaux et services

Légende

- Limite du site archéologique
- Vestiges de maçonnerie
- Sous-opérations en 2015
- Sous-opérations en 2014
- Tuyau en terre cuite
- Plancher
- Limites des secteurs
- Trame actuelle

N

0 4 Mètres

1:150

PATRIMOINE EXPERTS

Transports Québec

Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes
Patrimoine Experts, 2016

D:\Géomatique\ArcGis\Projects\Rapport1_Hotel\Rapport1_Hotel.aprx

25 juin 2019

Philippe Charette, archéologue

RELEVÉ EN PLAN

Projet Turcot

Figure 4.30

BiFj-115

Relevé en plan des opérations 2 et 3
Vestiges, services et limites d'opérations

Légende:

- Limite de fouille
- Projection
- Maçonnerie
- Ensemble structuré
- Tranchée
- Linoléum
- Planche
- Métal
- Plomb
- Marbre
- Tuyau (grès)
- Terre cuite architecturale
- Pierre
- Mortier
- Charbon minéral

Miniature, localisation générale (à venir)

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 2 m
Echelle 1:50

Relevé par : D. Baumier, N. Fortier, A. Lefrançois-Leduc, M. Mercier-Gingras, Ariane Pépin, L.-C. Pouliot-Bolduc, M. Rousseau, A. Loyer Rousselle et J. Villeneuve

Infographie : A. Loyer Rousselle

Tableau 4.12 BiFj-115, vestiges architecturaux.

2015	2014	Axe	Long	Larg	Haut	Z-som	Z-base	Intégrité	Relation physique	Mode d'ass.	Bâtiment	Mur
3A100 (3B10/3B11)	2H150	E/O	5,54	0,65-0,75	0,39 - 0,43	18,61	18,2	Tronqué au sud	Sert d'appui à 3A250 et 3A350	Parement double avec blocage	Annexe/corps de bâtiment	Mur est
3A150 (3E2)	N/A	E/O	2,74	0,7	0,4	18,84	18,59	Tronqué à l'ouest	Imbriqué avec 3A300	Parement double avec blocage	Corps de bâtiment	Mur sud
3A200	2J150/2J250 (?)	N/S	4,9	0,57	0,76	18,68 - 18,98	18,27		Imbriqué avec 3A250 et 3A350		Annexe	Mur ouest
3A250	2B4/2B100; 2D4/2D100; 2H100	E/O	5,54	0,59	0,67	18,96	18,29		Imbriqué avec 3A200, appuyé contre 3A100		Annexe	Mur nord
3A300	N/A	N/S	1,66	0,71 - 1,01	0,23	18,8	18,59	Tronqué au nord	Imbriqué avec 3A150		Corps de bâtiment	Mur ouest
3A350	2B200/2J100	E/O	5,45	0,55	0,7	18,57	18,22	Tronqué au centre (tuyau)	Imbriqué avec 3A200, appuyé contre 3A100		Annexe	Mur sud
3A400	2H250	E/O	1,66	0,9	0,22	18,82	18,54	Empattement seulement, tronqué au sud	Semble imbriqué avec 3A450		Corps de bâtiment	Mur ouest
3A450	N/A	N/S	1,64	1,02	0,10 - 0,23	18,82	18,54	Empattement seulement; tronqué à l'est	Semble imbriqué avec 3A400		Corps de bâtiment	Mur nord

Photo 4.49 BiFj-115 – 3A150 et 3A300 en plan, vue vers le sud-ouest (PATR15N03-1210).

Photo 4.50 BiFj-115 – 3A200, 3A250 et 3A350, vue vers le nord-est (PATR14N02-0215).

Les vestiges 3A150 et 3A300 sont imbriqués et disposés perpendiculairement. Ils forment le coin sud-ouest du corps de bâtiment (photo 4.49). Le mur sud (3A150), d'une longueur de 2,74 m et de 0,70 m de largeur est composé d'une maçonnerie à parement double avec blocage, lié par un mortier de chaux beige. Il présente un appareil moyen composé de deux assises irrégulières de pierres calcaires ébauchées pour une hauteur résiduelle de 0,40 m. Le mur ouest (3A300) constitue pour sa part un vestige de maçonnerie de 1,66 m de longueur et d'une largeur allant de 0,70 à 1,01 m. Il est constitué d'une seule assise formée de deux gros blocs calcaires ébauchés (1,01 x 0,60 x 0,16 à 0,90 x 0,51 x 0,23 m). La base de ces deux murs se trouve à une altitude de 18,59 m. Aucune tranchée de construction n'y a été observée.

L'annexe constitue un ensemble structurel de forme plus ou moins carrée de 5,50 m de longueur et de 4,90 m de largeur (photo 4.50). Les murs nord (3A200) et sud (3A350) sont imbriqués avec le mur ouest (3A200) et sont appuyés contre le mur est (3A100) de l'annexe (photo 4.51). Les murs sont constitués d'une maçonnerie à parement double avec blocage intérieur et sont liés par un mortier de chaux beige composé d'un sable assez grossier. Ils présentent un appareil moyen de trois à quatre assises irrégulières, pour une hauteur résiduelle variant entre 0,43 et 0,76 m. Les parements sont d'aplomb et sont plus ou moins dressés. Les joints entre les pierres sont affleurants et appuyés, ils mesurent entre 0,01 et 0,06 m de largeur. Les pierres sont en calcaire de carrière et sont ébauchées sur toutes leurs faces. Les parements sont composés de pierres de moyennes et de grandes dimensions (0,18 x 0,10 m à 0,53 x 0,29 x 0,18 m) disposées à plat et en panneresse.

Photo 4.51 BiFj-115 – Le mur 3A250, est appuyé contre 3A100, vue du parement nord de 3A100 (PATR15N03-1204).

Les murs nord (3A250), ouest (3A200) et sud (3A350) de l'annexe reposent sur un empattement avec débord d'environ 0,15 m vers l'extérieur, tandis que l'empattement du mur est (3A100) est d'aplomb (photo 4·52). Les empattements des murs nord (3A250), ouest (3A200) et sud (3A350) présentent une hauteur de 10 à 20 cm et sont formés de blocs disposés à plat et intercalés de plus petites pierres pour les parements extérieurs. Les parements intérieurs des empattements sont constitués de pierres de plus petites dimensions qu'à l'extérieur. Le mur est (3A100) comporte une ouverture en son centre de 0,94 m de largeur (photo 4·53), permettant d'accéder au bâtiment principal. L'altitude des murs présente un léger pendage vers l'est. La base des empattements passe d'environ 18,28 m à l'ouest (3A200) à 18,21 m à l'est (3A100).

Les murs ont été aménagés par le biais de tranchées de construction documentées à l'extérieur. Ces tranchées ont été comblées par un remblai de sol hétérogène composé de limon sableux et de sable moyen brun orangé à brun-beige, dans lequel des pierres schisteuses et anguleuses ainsi que des concrétions ferreuses ont été observées (1A1, 2B9, 2J7 et 3C14). Le mur sud (3A350) a été partiellement déstructuré au centre par l'aménagement d'un tuyau de plomb. Enfin, les murs de l'annexe ont été dérasés lors de la démolition finale du bâtiment.

Photo 4.52 BiFj-115 – 3A200, parement extérieur, vue vers l'est (PATR15N03-1205).

Photo 4.53 BiFj-115 – 3A100 en élévation, parement intérieur, vue vers le nord-est (PATR15N03-1213).

Photo 4.54 BiFj-115 – plancher de l'annexe, vue générale vers le nord-ouest (PATR15N03_0755).

Photo 4.55 BiFj-115 – sous-opération 3B, plancher de l'annexe, vue vers le nord-ouest (PATR15N03_0758).

Photo 4.56 BiFj-115 – base de cheminée (2J6) vue vers le sud-ouest (PATR14N01-1109).

4.7.4.1 Aménagement intérieur

À l'intérieur de l'annexe, sont observés les vestiges d'un plancher de bois recouvert d'un revêtement de sol en linoléum (photos 4.54 et 4.55). Le plancher est confiné entre les parements intérieurs des murs de l'annexe (3A100, 3A200, 3A250 et 3A350). Il a été mis en place au-dessus d'un sol naturel remanié (2B15, 3B13, 3C19 et 3D16). Ce plancher est constitué de petites lattes de bois d'environ 10 cm de largeur, posées à plat et orientées est-ouest (2B13, 2J8, 3B14, 3C16 et 3D10). Les lattes sont fixées à l'aide de clous découpés (1800-1890), sur des planches orientées nord-sud. Les planches, qui sont chaulées dans la sous-opération 3D, sont distancées d'environ 0,60 m les unes des autres. Les lattes du plancher se poursuivent également dans l'ouverture aménagée dans le mur mitoyen entre l'annexe et le corps de bâtiment (3A100). La surface des lattes est recouverte par endroit d'une membrane de linoléum. Le linoléum (aussi appelé prélart) est un revêtement de sol constitué de toile de jute en lin, imperméabilisée par application d'huile de lin, de gomme de kauri, de résine et de poudre de bois ou de liège. Ce type de revêtement a été inventé et breveté en 1860 par Frederick Walton en Angleterre (Townrow, 1990). À Montréal, ce matériau pourrait avoir été produit par la Dominion Oil Cloth and Linoleum, fondée en 1874.

Dans l'annexe, les planches, les lattes et le linoléum se trouvent à une altitude moyenne de 18,40 m. À l'intérieur du corps de bâtiment, une portion, tronquée au nord et au sud, d'un revêtement de sol en linoléum (2F4) a été documenté dans la sous-opération 2F à une plus basse altitude de 18,23 m. Des traces de bois appartenant probablement à un plancher mal préservé ont été observées sous cette couche de linoléum. La contemporanéité entre les deux planchers demeure incertaine.

Dans le coin sud-ouest de l'annexe au-dessus du plancher, à l'intérieur des niveaux de démolition (2B12 et 2J6), se trouvent des débris appartenant à une base de cheminée en brique qui se serait effondrée. Appuyé contre le mur 3A200, il s'agit d'un ensemble maçonné de forme rectangulaire, lié par un mortier jaunâtre à gris pâle présentant un tuyau en position verticale au centre, ce qui forme la base d'une cheminée (photo 4.56). Les autres briques de la cheminée se seraient étendues sur environ 2,15 m de longueur et 1,80 m de largeur en s'effondrant vers l'intérieur. Plusieurs fragments provenant du tuyau en grès jaunâtre qui se trouvait au centre de la cheminée ont également été mis au jour au travers des briques.

4.7.4.2 Phases architecturales

Deux séquences de constructions sont représentées au sein des vestiges du site BiFj-115. On compte d'abord la mise en place d'un corps de bâtiment principal représenté par les portions résiduelles des murs ouest (3A300 et 3A400), nord (3A450) et sud (3A150). Les murs constituant les limites du corps de bâtiment forment un ensemble cohérent représenté par des semelles de fondation de largeurs similaires de 0,70 à 1,01 m, qui sont imbriqués ou appuyés entre eux aux coins sud-ouest et nord-ouest. La base de ces vestiges se trouve à des altitudes qui correspondent entre eux, soit de 18,54 au nord (3A400/3A450) et de 18,59 au sud (3A150/3A300). Ils présentent un mode d'assemblage similaire, caractérisé par de gros blocs calcaires de dimension importante, disposés à plat et placés bout à bout, formant l'empattement. Les murs reposent sur un remblai de sol naturel remanié qui semble correspondre à un ancien niveau de labour, témoignant des premières perturbations anthropiques dans le secteur. Les vestiges des murs 3A300 et 3A400 disposés dans un axe nord / sud, se trouvent dans un même alignement, impliquant qu'ils devaient à l'origine former un seul mur, qui correspondait à la limite ouest du corps de bâtiment original.

L'aménagement de l'annexe et plus particulièrement de son mur est (3A100), qui forme un mur mitoyen avec le corps de bâtiment principal, aurait entrainé la destruction partielle du mur ouest (3A300/3A400) de la construction originale. Le mur est (3A100), aurait ainsi été érigé un peu avant les autres de l'annexe, puisque les trois autres vestiges murs (3A200, 3A250 et 3A350) y sont adossés. Par la suite, la construction de l'annexe aurait été complétée par l'ajout des murs nord (3A250), ouest (3A200) et sud (3A350).

Bien que nous comptions deux étapes successives de construction dans l'aménagement de l'annexe, il est fort probable qu'il ait été aménagé dans une courte échéance de temps. Ainsi, bien que le mur 3A100 ne soit pas imbriqué avec les autres murs, plusieurs éléments indiquent qu'il serait relié à un même ensemble structurel de l'annexe plutôt qu'au corps de bâtiment principal. Comme principaux indices, notons que les quatre vestiges ont des largeurs similaires de 0,65 à 0,75 m dans le cas du mur 3A100 et de 0,55 à 0,59 m dans le cas des autres murs (3A200, 3A250 et 3A350). Leur base se trouve également sensiblement à la même altitude, celle-ci variant faiblement entre 18,20 et 18,29 m. Enfin, la reconstruction du mur ouest du corps de bâtiment correspondant au mur est de l'annexe aurait été nécessaire afin d'aménager une ouverture permettant de communiquer avec l'ensemble du bâtiment après le premier agrandissement.

En termes de datations, l'aménagement du corps de bâtiment principal serait survenu après le troisième quart du XIXe siècle. L'annexe ouest aurait été ajoutée postérieurement, à une date inconnue avant 1890. Les deux ensembles structuraux, sont visibles sur le plan de Goad de 1890 en bordure de la rue Saint-Rémi qui est alors nommée sur les plans anciens : chemin de la Côte-Saint-Paul.

Photo 4.57 BiFj-115 – sous-opération 3D, tronçon sud du drain agricole 3D13 et section de la canalisation 3D12 (PATR15N03-0739).

Photo 4.58 BiFj-115 – sous-opération 3D, tronçon nord-est du drain agricole 3D13 (PATR15N03-0776).

Photo 4.59 BiFj-115 – sous-opération 2F, tronçon nord-est du drain agricole 2F5 (PATR14N02-0219).

4.7.5 BiFj-115 – Les services d'utilité publique

4.7.5.1 Drains agricoles/drains de fondation 2F5 et 3D13

Trois sections (2F5 et 3D13) d'un drain agricole (ou drain de fondation) en terre cuite commune ont été observées dans les sous-opérations 2F et 3D. Chaque section est constituée de tuyaux en terre cuite commune non-glaçurée à corps orangé, à sections circulaires et à base aplatie. Les tuyaux sont placés bout à bout sans liant et semblent légèrement distanciés de quelques millimètres. La longueur d'une section est de 0,32 m (12½ po) et le diamètre est de 0,12 m (4¾ po).

Au sud-ouest et au centre de la sous-opération 3D, le drain est constitué de deux tronçons presque perpendiculaires. Ces deux tronçons sont dissociés, c'est-à-dire qu'aucun tuyau n'effectue le lien entre les deux, ce qui implique qu'ils ont été tronqués ou retirés à une certaine époque après leur installation. Le premier tronçon (photo 4.57), orienté N-S, est composé de sept segments de tuyaux documentés sur une longueur de 2,10 m, le tracé se poursuit dans la paroi sud. Le second tronçon (photo 4.58), orienté NE / SO, longe le sud du mur 3A350 et est composé de quatre segments de tuyaux documentés sur 1,10 m de longueur. Le tracé se poursuit dans la paroi est et va rejoindre le tronçon documenté dans la sous-opération 2F (Photo 4.59). Ce dernier tronçon, situé au coin sud-est de la sous-opération 2F a été documenté sur 0,87 m de longueur (2F5) et est composé de trois segments de tuyaux placés bout à bout sans liant. Ce drain est faiblement incliné vers le sud, son extrémité nord-est qui se situe dans la sous-opération 2F se trouve à une altitude de 18,27 m pour le sommet du tuyau. Cette altitude passe à 18,26 m et 18,24 m pour le segment situé au nord-est de 3D et à 18,24 m et 18,23 m pour le segment situé au sud de 3D.

La tranchée d'implantation du drain, d'une largeur de 30 à 40 cm a été comblée par un limon argileux brun-gris, meuble, comportant quelques cailloutis (3D11 et 2F6). La base de la tranchée (3D11) est recouverte de pièces de bois indiscernables les unes des autres alors que les rebords sont tapissés par des plaques de métal ferreux. Des clous ou tiges dont la pointe est placée vers le haut ont également été mis

au jour dans la tranchée. Ils pourraient avoir servi à maintenir le drain en place ou à le recouvrir d'un tissu ou revêtement permettant d'éviter les infiltrations de terre à l'intérieur des tuyaux. Les artéfacts récoltés dans les lots de comblement de la tranchée (clous découpés et tuyaux de pipe) ne permettent d'établir une datation antérieure à 1890.

Cet évènement serait survenu antérieurement à la construction du corps de bâtiment principal et de l'annexe. Il s'agirait probablement d'un drain agricole, ayant servi à faciliter l'évacuation des eaux de surface en la canalisant. Les tuyaux en terre cuite de ce type, ont été utilisés pour le drainage des terres à partir de la seconde moitié du XIXe siècle environ jusqu'à ce qu'ils soient progressivement remplacés par les drains agricoles en polyéthylène durant la seconde moitié du XXe siècle. Le drainage agricole permettait d'améliorer l'aération du sol et de favoriser la croissance des racines et des plantes, en plus de devancer les semailles en permettant d'évacuer plus rapidement les eaux issues des débordements printaniers (Deschesnes, 2011 : 15 ; Encyclopédie canadienne). Ces mêmes tuyaux de terre cuite étaient utilisés comme drains de fondations dans la construction des bâtiments avant les années 1960 (Deschesnes, 2011 : 15). Ces canalisations constituées de sections de tuyaux en terre cuite de 300 mm de longueur n'étaient pas perforées. Elles devaient être assemblées en laissant entre elles un espace de 6 à 12 mm. Lors de leur installation, on recouvrait leurs joints d'un papier-feutre bituminé (papier 15 lb) ou de jute afin d'empêcher les fines particules de sol d'y pénétrer à l'intérieur (Deschesnes, 2011 : 15).

4.7.5.2 Tuyau de plomb 3C17 et tonneau 3C11

Ce tuyau est localisé dans la sous-opération 3C et ses extrémités ont été documentées de part et d'autre du mur nord de l'annexe (3A250). Il prend son origine au fond d'un tonneau (3C11) très détérioré situé au nord du mur (Photo 4.60), se poursuit sous le mur 3A250 et remonte sous le plancher de l'annexe arrière (Photo 4.61). Il n'a pu être déterminé avec certitude si le tuyau traversait le plancher (2B13, 2J8, 3B14, 3C16 et 3D10) de l'annexe ou s'il a été tronqué lors de la pose de celui-ci.

Photo 4.60 BiFj-115 – sous-opération 3C, cerceau de tonneau (3C11) et tuyau de plomb (3C17) au nord du mur 3A250 (PATR15N03-0526).

Photo 4.61 BiFj-115 – sous-opération 3C, comblement de tranchée (3C16) et sortie tuyau de plomb (3C17) au sud du mur 3A250 (PATR15N03-0820).

Le diamètre du tuyau est de 2,54 cm sous le plancher et de 4,5 cm au nord du mur. À hauteur du fond de tonneau, le tuyau comporte une plaque circulaire de 10 cm de diamètre et de 0,5 cm d'épaisseur, laissant dépasser l'extrémité du tuyau de 4,5 cm. Cette plaque devait se trouver à l'extérieur du tonneau et servait probablement à sceller l'ouverture aménagée au fond qui permettait de laisser passer l'extrémité du tuyau, servant d'entrée d'eau. Ce tonneau enfoui devait être utilisé comme réservoir à eau. Il se trouve d'ailleurs positionné au coin de l'annexe du bâtiment, ce qui implique qu'il pourrait avoir servi à collecter les eaux canalisées par la gouttière du toit. L'eau qu'il contenait devait être acheminée à l'intérieur du bâtiment, par le tuyau de plomb en coulant par gravité à l'intérieur du bâtiment. Pour preuve, l'altitude de l'entrée du tuyau (au fond du tonneau) est de 18,50 m, tandis que sa sortie sous le plancher de l'annexe se trouve à 18,37 m d'altitude.

Le remblai de comblement de la tranchée d'installation du tonneau est composé d'un limon sableux fin brun légèrement tacheté gris et rouille, compact. Il comporte du gravier et des cailloux subanguleux à subarrondis ainsi que quelques concrétions ferreuses (3C12). Le niveau de comblement de la tranchée du tuyau est composé d'un limon sablo-argileux brun à brun foncé plutôt meuble et comporte de faibles inclusions de gravier calcaire anguleux (3C18). Le fait que le tonneau et la canalisation 3C17 aient été mis hors d'usage avant la destruction du bâtiment pourrait indiquer qu'un nouveau mode d'approvisionnement en eau potable ait été installé. Mentionnons que c'est en 1880 que débute la construction d'un système d'approvisionnement en eau dans le village de Saint-Henri (Massicotte 2002 : 288).

4.7.5.3 Canalisation en grès et en fonte 3D12

À l'extrémité est de l'aire de fouille, dans la sous-opération 3D, se trouve une canalisation composée de trois sections de tuyaux en grès orientés nord-sud, joignant un raccord en grès connecté à un coude en fonte faisant bifurquer vers l'est un tuyau de fonte (photo 4.62). Les trois sections de tuyaux en grès grisâtre sans glaçure ont une longueur de 81 cm (32 po) et un diamètre de 14 cm (5½ po), elles sont insérées les unes dans les autres et leurs joints sont scellés avec du ciment. Cette section de canalisation se connecte à un raccord en grès à glaçure brune lustrée d'une longueur de 13 cm (5 po) comportant deux embouts femelles de 26 cm (10 po) de diamètre. Ce raccord est connecté à un coude en fonte d'une longueur de 18 cm (7 po) et d'un diamètre de 10 cm (4 po), qui présente un angle d'environ 120°. Ce coude comporte un embout femelle permettant de recevoir l'extrémité mâle d'un tuyau en fonte d'un diamètre de 10 cm (4 po), orienté est / ouest. Ce tuyau de fonte présente un premier segment d'environ 50 cm connecté au moyen d'une bague de raccordement à un second segment de tuyau visible sur 10 cm. Cette canalisation repose sur quelques pierres calcaires et s'écoule vers le sud selon une inclinaison d'un peu plus de 3 % de pente. L'altitude du sommet de cette canalisation passe de 18,56 m au nord-est à 18,46 m au sud.

Photo 4.62 BiFj-115 – vue en plan de la canalisation 3D12, vers le nord-est (PA-TR15N03-0750) .

La tranchée d'aménagement de cette canalisation n'a pas été

isolée au moment de la fouille, mais a été observée en paroi. Au niveau de la paroi sud, elle coupe les lots 3D5 et 3D8, qui constituent deux remblais de nivèlement. Pour la paroi est, la tranchée de la canalisation coupe une couche de démolition, indiquant que le segment de la canalisation qui est en fonte constitue vraisemblablement une réfection faite à la suite de la destruction du bâtiment.

Photo 4.63 BiFj-115 – vue en plan de la canalisation 2C5, vers le nord-est (PATR14N02-0060).

4.7.5.4 Canalisations retrouvées à l'extérieur du bâtiment (2C5 et 2C7).

Les canalisations en grès 2C5 et 2C7 ont été documentées dans la tranchée 2C réalisée au sud de l'annexe du bâtiment. La canalisation en grès 2C5 est localisée au centre de la sous-opération 2C au sud des vestiges du bâtiment identifié dans BiFj-15. Il s'agit d'une canalisation d'un diamètre de 0,16 à 0,18 m, constituée de trois sections décrivant une courbe allant du sud-ouest vers le nord-est (Photo 4.63). Les trois segments sont en grès avec une glaçure non-lustrée de différentes couleurs, brun rougeâtre pour le segment le plus l'ouest, orangé pour le segment central et plutôt grisâtre pour le segment nord. Chaque section comporte un embout femelle et un embout mâle, seul le segment central présente une légère courbe. Les joints ont été scellés par un enduit de mortier, probablement constitué de béton qui a été soigneusement lissé. Cette canalisation s'écoule vers le nord-est en suivant une inclinaison d'environ 6 % de pente, sa surface se trouve à une altitude de 18,57 m au sud-ouest et de 18,51 m au nord-est. Son orientation nord / sud pourrait en faire la poursuite de la canalisation 1D3 (décrite dans le secteur 7).

La canalisation 2C7 a pour sa part été mise au jour à l'extrémité sud-est de la sous-opération 2C (Photo 4.64). Ce tuyau en grès à glaçure brun rougeâtre lustrée, orienté nord-sud, a été documenté sur une longueur visible de 0,50 m. Il présente un diamètre de 0,175 m (7 po) de diamètre et aucun embout n'a été observé sur la section dégagée. Cette canalisation s'écoulerait vraisemblablement vers le sud en suivant une inclinaison de 2 % de pente, son altitude supérieure se trouve à une altitude de 18,28 m à son extrémité sud et à 18,29 m au nord. Sa tranchée a été comblée par un sable limoneux brun pâle tacheté d'argile grise (2C6). Elle a été observée sur une largeur 0,64 m à une altitude de 18,30 m. Son orientation nord-sud pourrait en faire la poursuite de la canalisation 1D3 (décrite dans le secteur 7).

Photo 4.64 BiFj-115 – vue en plan de la canalisation 2C7 (PATR14N01-1052).

Ces deux conduites pourraient avoir été mises en place durant le dernier quart du XIXe siècle puisque ce n'est qu'à partir de 1888 que la ville de Saint-Henri entreprend l'aménagement d'un système d'égouts (Ethnoscop, 2008 : 28).

4.7.6 BiFj-115 —La culture matérielle

L'étude de l'assemblage de culture matérielle permet par le biais de l'analyse fonctionnelle d'associer des fonctions ou des activités spécifiques aux contextes archéologiques. De plus, l'identification de certains matériaux, de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés, permet d'attribuer des datations relatives aux différents assemblages. Cependant, le contexte de déposition (évènement ponctuel, sol remanié, zone de rejet) constitue souvent un facteur déterminant dans l'attribution d'une datation relative et l'identification de fonctions ou activités pouvant être rattachée aux différents assemblages archéologiques.

L'assemblage (figure 4.31) de culture matérielle du site BiFj-115 comporte un total de 10 471 fragments et 1295 objets estimés ou complets. Les matériaux dominants sont le verre (5485 fragments et 780 objets), le métal (1729 fragments et 278 objets) et la céramique (1676 fragments et 120 objets). Les dénominations d'objets et les formes les plus récurrentes sont les bouteilles (2680 fragments et 676 objets), les clous (1088 fragments, 122 objets), le verre plat (1014 fragments) et les contenants (892 fragments et 35 objets) sans forme distinctive identifiée. Cet assemblage de culture matérielle regroupe plusieurs événements répartis en différentes séquences d'occupations comprises entre la seconde moitié du XIX^{e} et la fin du XXe siècle.

À la suite de l'analyse des vestiges et de la séquence de déposition, les lots archéologiques de BiFj-115 ont été regroupés en quatre grandes séquences d'occupation (tableau 4.13). La période initiale (I) correspond à l'affectation agricole du secteur entre la fin du XVIIIe siècle et le troisième quart du XIXe siècle. La

Figure 4.31 BiFj-115 – Distribution des catégories générales de matériaux de l'assemblage.

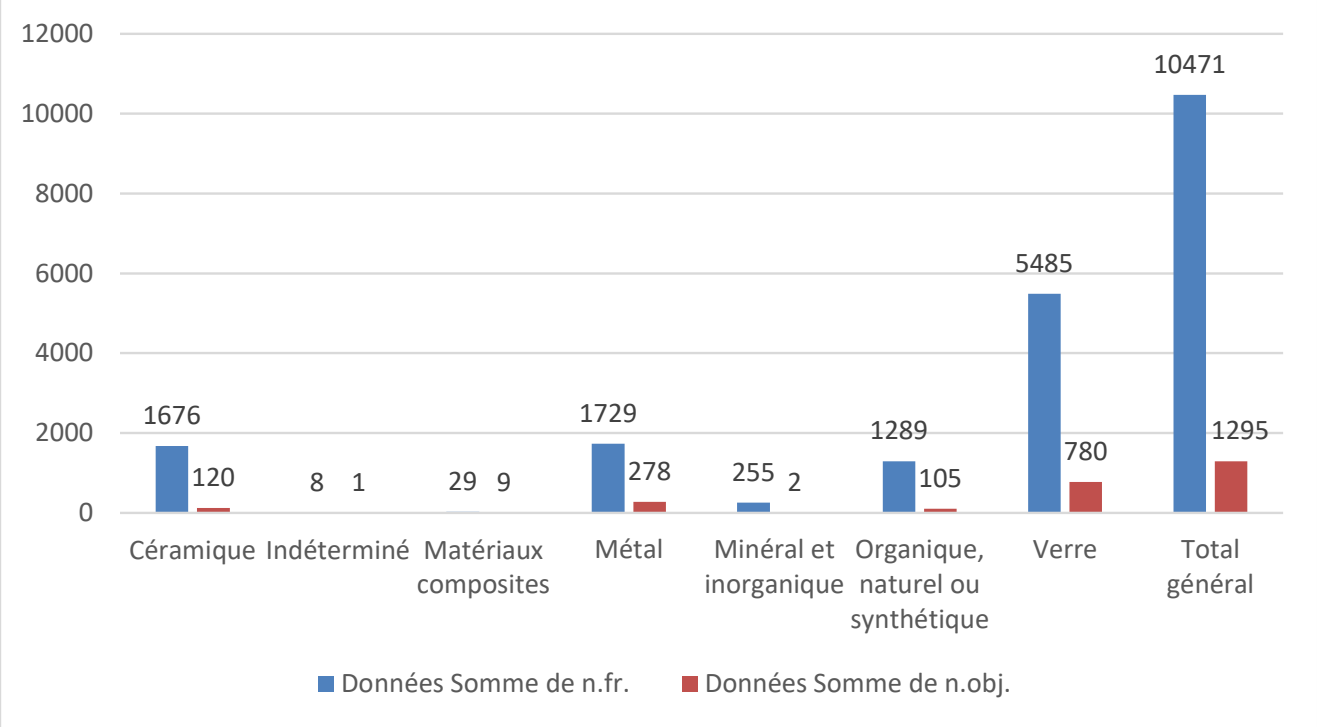

Tableau 4.13 BiFj-115, distribution de l'assemblage par séquences d'occupation et interprétations.

PHASE	INTERPRÉTATION	LOT	NB. FRAG.	NB. OBJ.
Hors-contexte	Hors-contexte, lot de nettoyage	2H1	73	1
		3C9	270	101
	TOTAL Hors-contexte		***343***	***102***
I Affectation agricole du secteur (1800-1883)	Comblements de tranchées d'installations de drains agricoles	3D1	7	4
	Sol naturel remanié (labour)	2E3	23	
		2E4	144	4
		2F8	7	
		2H5	58	
	TOTAL I : Affectation agricole du secteur (1800-1883)		***239***	***8***
IIa Occupation du premier bâtiment (1883-1890)	Comblement de tranchée de construction (mur 3A400)	2H6	27	
	Mur 3A150	3E2	12	
	Zone de rejet domestique	2G2	29	1
		2J9	91	4
		3B1	100	12
		3C1	97	3
		3D1	37	2
		3D1	11	2
	TOTAL IIa : Occupation du premier bâtiment (1883-1890)		***392***	***24***
IIb Agrandissement et ajout d'une annexe à l'ouest (1883 – 1890)	Comblement de la tranchée d'installation du tonneau (3C11)	3C1	1	
		3C1	5	
	Comblement de la tranchée d'installation du tuyau de plomb (3C17)	3C1	38	2
	Comblement de tranchée de construction (mur 3A100)	2H7	8	
	Comblements des tranchées de constructions (murs 3A200, 3A250 et 3A350)	2B9	65	1
		3C1	1	
	Installation du plancher	2F7	37	2
	Installation et occupation du plancher	2F4	10	2
		2J8	25	1
		3B1	119	7
		3D1	97	3
	TOTAL IIa : Agrandissement et ajout d'une annexe à l'ouest (1883 – 1890)		***406***	***18***
IIc Agrandissement et occupation des hôtels (1890-1918)	**Comblement du tonneau (3C11)**	3C8	13	1
	Comblements de tranchées d'installations (canalisations 2C5 et 2C7)	2C4	26	1
		2C6	6	2
	Remblai de rehaussement	3C1	21	1
		3C4	52	5
		3D5	32	2
		3D8	211	11
		3E5	26	1
		3E6	22	
	TOTAL IIc : Agrandissement et occupation des hôtels (1890-1907)		***421***	***24***
III Démolition du bâtiment (1918 - 1925)	**Déblais de démolition**	2B1	54	7
		2B5	62	2

PHASE	INTERPRÉTATION	LOT	NB. FRAG.	NB. OBJ.
		2B6	199	4
		2B7	155	5
		2B8	263	57
		2F3	56	4
		2H4	346	25
		2J4	16	5
		2J6	10	10
		3B1	13	2
		3B8	419	24
		3B9	298	10
		3C7	5	
		3C9	256	34
		3D4	13	
		3D6	179	
		3D7	269	12
		3D9	232	22
		3E4	42	
	Remblai d'assainissement (ou de rehaussement)	2J1	49	2
	Succession de remblais de rehaussement	2B1	294	7
		2B2	316	19
		2B3	1754	321
		2C2	136	9
		2C3	71	3
		2D2	170	15
		2E1	21	2
		2E2	6	
		2F1	33	1
		2F2	44	6
		2G1	151	10
		2H3	153	6
		2J2	31	3
		2J3	21	1
		3B1	35	1
		3B2	8	2
		3B3	11	
		3B4	42	11
		3B5	17	4
		3B6	299	119
		3B7	94	13
		3C1	91	6
		3C2	753	168
		3C3	206	29
		3C5	383	49
		3C6	8	
		3D1	99	8
		3D2	185	12
		3D3	30	4
		3E1	19	
	TOTAL III : Démolition du bâtiment (1918 - 1925)		***8417***	***1054***
IV Aménagement du terrain devant le 780 rue Saint-Rémi (1925-)	Comblement d'un trou de poteau (retiré)	2H2	36	
	Remblais de rehaussement et surface gazonnée	2A1	217	65
	TOTAL IV : Aménagement du terrain devant le 780 rue Saint-Rémi (1925-)		***253***	***65***
	Total général		**10 471**	**1295**

seconde période (II) est marquée par l'occupation d'une première construction visible pour la première fois sur le plan de Goad de 1890 (Goad, 1890 ; figure 4.20). Cette période (II), est subdivisée en trois sous-séquences reliées à la construction initiale du bâtiment (IIa), suivi d'au moins deux phases d'agrandissement (IIb et IIc). Une troisième séquence (III) regroupe les niveaux relatifs à l'abandon, à la démolition du bâtiment et aux remblais post-démolition surmontant les vestiges. Enfin, la dernière période (IV), se rapporte plutôt aux événements post-abandon du bâtiment après le premier quart du XXe siècle.

4.7.6.1 BiFj-115, séquence d'occupation IV : Aménagement du terrain devant le 780 rue Saint-Rémi

Les contextes les plus récents de l'assemblage correspondent aux lots 2A1 et 2H2. Le lot 2A1 a été interprété comme remblai de rehaussement et serait relié à l'aménagement paysager de la cour gazonnée face au 780 Saint-Rémi. Le lot 2H2 constitue plutôt un remblai de comblement faisant suite au retrait d'un poteau, correspondant à un évènement très localisé.

Ces deux lots (2A1 et 2H2) présentent des assemblages plutôt hétéroclites et semblent issus de contextes remaniés. Ils comportent quelques éléments diagnostiques constitués de matériaux de facture assez récente. C'est le cas d'objets en matériaux plastiques ayant été récupérés dans le lot 2A1, soit une fourchette en plastique blanc, un clignotant de voiture, une enveloppe, en plus d'un gobelet en polystyrène expansé. La fourchette de plastique serait vraisemblablement faite de polystyrène 1, un plastique inventé en 1938 qui constitue de nos jours le principal matériau utilisé pour la coutellerie de plastique. Le polystyrène expansé forme quant à lui un matériau plastique inventé en 1954 (Bellis 2018), aussi improprement appelé *styrofoam* ou styromousse. La production de gobelets en polystyrène expansé daterait de 1962 (Busch, 1983 : 120). Ce type d'objet jetable en plastique peut être daté après la Seconde Guerre mondiale, voire même après les années 1960-1970. Le lot 2H2 comporte un fragment de canette en aluminium qui serait datée entre 1963 et 1980, d'après le type d'ouverture à languette non détachable (Petroski, 1993 : 199).

4.7.6.2 BiFj-115, séquence d'occupation III : Démolition du bâtiment (1918 - 1925)

Ces contextes reliés à la démolition et à la phase d'abandon du bâtiment comportent 8417 fragments et 1054 objets, ce qui représente un peu plus de 80% de la collection du site. Ces contextes peuvent être séparés entre les remblais post-démolition (**tableau 4.14**) et les déblais de démolition du bâtiment (**tableau 4.15**).

Tableau 4.14 BiFj-115, distribution fonctionnelle de l'assemblage des remblais de rehaussement surmontant les niveaux de démolition.

FONCT. GÉNÉRALE	GROUPE FONCTIONNEL	FONCTION RAPPORT	NB.FR.	NB.OBJ.
Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	99	2
Consommation et domestique	Alimentation	Alim., ustensile à usage spécifique		1
		Alimentation	208	11
		Alimentation, conservation	179	27
		Alimentation, vaisselle de table	65	14
		Alimentation., ustensile de table	2	3
	Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	630	25
	Entreposage indéterminé	Boissons, absorption		1
		Entreposage indéterminé	1482	433
	Excitants et alcool	Boissons, absorption	14	3
		Boissons, conservation/entreposage	406	82
		Tabac	55	8
	Habillement	Attaches	16	34
		Chaussures	1	1
		Parures et bijoux		2
	Médication	Médication	65	28
	Soins du corps	Excrétion	13	1
		Hygiène	9	2
		Soins de beauté	1	1
Construction et aménagement	Aménagement (environnement)	Aménagement (environnement)	4	4
		Décoration	32	1
		Éclairage	208	5
		Électricité	16	7
		Mobilier	1	1
		Plomberie et canalisation	45	12
	Construction	Construction	4	1
		Matériaux de base - divers	2	
		Matériaux de base - vitre	414	
		Matériaux de construction	2	
		Matériaux de liaison	7	
		Matériaux de revêtement	44	
	Quincaillerie d'architecture	Ferrures de rotation	1	2
		Fixations - clous	332	51
		Fixations - divers	9	15
Écofacts	Animaux	Mammifères	320	
		Poissons	1	
	Écofacts	Animaux	20	
	Mollusques	Mollusques	15	4
	Végétaux	Végétaux	13	
Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	765	40
Socio et idéo-technique	Commerce	Commerce		4
	Culte et rituel	Culte et rituel	1	1
	Écrits	Écrits	2	
	Jeux et divertissements	Jeux et divertissements	1	2
Travail sur la matière	Feu	Feu, production	5	
	Travail sur la matière	Matières multiples, outils		2
	Travail sur la matière, Solide semi-plastique	Indéterminé, résidus	8	
	Travail sur la matière, solides semi-plastiques	Plomb, résidus	1	
	Travail sur la matière, Solides souples	Cuir, résidus	5	
		Tissus, matière brute	4	
		Tissus, résidus	3	
		TOTAL	**5530**	**831**

Tableau 4.15 BiFj-115, distribution fonctionnelle de l'assemblage des remblais de démolition

FONCTION GÉNÉRALE	GROUPE FONCTIONNEL	FONCTION RAPPORT	NB.FR.	NB.OBJ.
Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	210	5
Consommation et domestique	Alimentation	Alimentation	74	5
		Alimentation, absorption		1
		Alimentation, conservation	7	5
		Alimentation, vaisselle de service		1
		Alimentation, vaisselle de table	25	4
		Alimentation., ustensile de table		1
	Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	79	4
	Entreposage indéterminé	Entreposage indéterminé	218	39
	Excitants et alcool	Boissons, conservation/entreposage	96	19
		Tabac	6	1
	Habillement	Attaches	11	8
		Coiffure	1	
		Parures et bijoux		3
	Médication	Médication	17	7
	Soins du corps	Excrétion	66	
		Hygiène	62	2
Construction et aménagement	Aménagement (environnement)	Chauffage		1
		Décoration	39	
		Éclairage	1	1
		Électricité	67	10
		Mobilier	7	1
		Plomberie et canalisation	68	3
	Construction	Construction	9	
		Matériaux de base - divers	3	19
		Matériaux de base - vitre	651	
		Matériaux de liaison	2	
		Matériaux de revêtement	130	
	Quincaillerie d'architecture	Ferrures de rotation		3
		Fixations - clous	406	10
		Fixations - divers	6	
		Quincaillerie d'architecture	41	2
		Supports		1
Écofacts	Animaux	Mammifères	210	
	Écofacts	Animaux	100	
	Mollusques	Mollusques	12	1
	Végétaux	Végétaux	5	
Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	251	61
Socio et idéo-technique	Écrits	Écrits	2	
	Jeux et divertissements	Jeux et divertissements	1	4
Travail sur la matière	Feu	Feu, production	4	
	Travail sur la matière, Solides souples	Tissus, outils		1
		TOTAL	**2887**	**223**

4.7.6.2.1 BiFj-115, remblais post-démolition

Les remblais surmontant les niveaux de démolition du bâtiment présentent un assemblage très varié pouvant être regroupé en plusieurs catégories fonctionnelles générales : consommation et domestique (3146 fragments et 677 objets), socio et idéo-technique (4 fragments et 7 objets), construction et aménagement (1121 fragments et 99 objets), travail sur la matière (26 fragments et 2 objets), agriculture/ horticulture (99 fragments et 2 objets), indéterminé (765 fragments et 40 objets) et écofacts (369 restes et 4 NMI) (**tableau 4.14**).

Consommation et domestique

La fonction « consommation et domestique », inclut de nombreux artefacts reliés à l'alimentation, dont un ouvre-bouteille pour goulots de type crown. Ce système de fermeture a été breveté en 1892, mais est plus généralement associé à des contextes postérieurs à 1900-1910 (Jones *et al.*, 1985 : 163-164). Figurent également de nombreux fragments (273 fragments et 25 objets) de vaisselle à usage indéterminé, de vaisselle de table (assiette, bol, gobelet et tasse), en plus de divers contenants alimentaires. Plusieurs de ces contenants en céramique comportent des décors moulés, peints, imprimés ou au décalque (**planche 8, b et d**). S'il est généralement possible d'attribuer une datation relative aux dates de production ou de popularité pour plusieurs de ces décors, cette méthode n'a pas été cependant pas été priorisée, en raison du fort taux de fragmentation des tessons de céramique décorée. De plus, plusieurs des pièces présentent des marques de fabricant, ce qui permet d'établir plus aisément des datations laissant moins place à interprétation.

Parmi les objets présentant des marques de fabricant se trouve un fragment de soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée, portant l'inscription : « RIDGWAYS ENGLAND / VITREO[OUS CHINA] HOTE[EL] WAR[E] MA[DE IN ENGLAND] / THE […] » (**planche 8, h**). Cette marque réfère à un fabricant anglais, Ridgways, qui aurait produit plusieurs types de céramique entre 1879 et 1920. L'inscription « England » indique une datation postérieure à 1891 (thepotteries.org[11]). Ce type de vaisselle appelé « *Hotel ware* » ou vaisselle d'hôtellerie, a été introduit en Amérique du Nord vers la fin du XIXe siècle et a été popularisé au cours de la première moitié du XXe siècle (Myers, 2016).

Un autre fragment en porcelaine, porte l'inscription « MADE IN GERMANY » indiquant une production allemande inconnue. La mention de l'origine du pays de production devint cependant obligatoire en 1890 pour tous les produits importés aux États-Unis. Un peu plus tard, un acte de 1921 rendait également obligatoire l'ajout de « Made in … » avant le nom du pays de production (thepotteries.org[12]). Un autre fragment porte l'inscription « IRONSTONE CHINA WOOD & SON Ltd ENGLAND » centrée autour des armoiries royales britanniques, le suffixe « Ltd » indique une datation postérieure à 1910 pour cette compagnie (thepotteries.org[13]). Un autre fragment en terre cuite fine blanche vitrifiée présente une marque en vert « […] S REGAL COPELAND ENGLAND A. TWILEY & Co Ltd MONTREAL », aucune datation précise

11 http://www.thepotteries.org/allpotters/854.htm
12 http://www.thepotteries.org/mark/general.htm
13 http://www.thepotteries.org/mark/w/wood_sons.html

n'a cependant été établie pour cette marque, mais il s'agirait vraisemblablement d'un importateur privé.

D'autres objets, peuvent être datés avec assez de précision, c'est le cas de fragments jointifs (3C2-2915 et 3C3-2274 ; **planche 8, a, f, g et h**) d'une assiette en porcelaine présentant sur le marli un motif décoratif composé d'une double ligne interrompue par une inscription : « G.T.R. » en écriture cursive. Le revers de l›assiette comporte une marque de fabricant « ROSENTHAL SELB-BAVARIA », entre des lignes croisées et sous une couronne. L'utilisation de ce logo de marque par le producteur allemand de porcelaine, Rosenthal serait postérieure à 1912 (collectrosenthal.com[14]). L'inscription « G.T.R. » réfère très probablement à la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc (Grand Trunk Railway) qui a été active entre 1852 et 1923 et dont les rails étaient situés à quelques dizaines de mètres seulement du site BiFj-115.

Les ustensiles de table sont représentés par une petite cuillère à dessert en métal cuivreux, une fourchette en matériaux composites fer et bois (**planche 7, e**) ainsi qu'une cuillère (**planche 7, d**), en plus d'un manche d'ustensile en métaux ferreux.

La sous-catégorie « alimentation – conservation » comporte plusieurs contenants alimentaires en céramique et en verre, en plus de divers systèmes de fermeture de flacons et bouteilles (**planche 1, m et n**). On compte notamment un fragment de jarre en grès grossier recouvert d'une glaçure feldspathique grise, deux fragments de pots à confiture en terre cuite fine blanche vitrifiée et un pot à confiture en verre incolore présentant une inscription brevetée « NO 71 PAT IN US DEC 22 1903 JULY 17 1906 55 » (1906-). Un autre pot en verre (**planche 3, i**) présente un brevet pour son système de fermeture « PATENTED I 38 JUN, 9, O3 JUNE 23 03 » (1903-). Les conserves alimentaires sont représentées par six clés de conserve en métal comprenant parfois une partie du couvercle.

Plusieurs bouteilles (153 fragments et 9 objets) de l'assemblage (**planche 3, f)** sont reliées à la conservation des boissons gazeuses, d'eau minérale gazéifiée, de condiments ou du lait. Plusieurs bouteilles portent des inscriptions indiquant leur contenu ou leur fabricant, notamment un fragment d'une bouteille de ketchup Heinz en verre incolore et de forme hexagonale portant l'inscription « HEINZ CO 57 », le numéro 57 serait apparu à partir de 1896 (Mikkelson, 2011[15]). Une petite bouteille en verre incolore, porte l'inscription embossée « WELCH'S » et présente des traces de moule automatique (1910-). Des fragments d'une bouteille de boisson gazeuse en verre incolore portent l'inscription « CLAREMONT SODA WORKS ». Il pourrait s'agir d'une compagnie du New Hampshire fondée en 1919 (bizapedia.com[16]). Une canette de Coca-Cola classique a également été récupérée, dans le lot 2B2, celle-ci serait datée après 1980 (Petroski, 1993 : 203). Compte tenu de cette date très tardive, ce lot pourrait peut-être de plusieurs années postérieures à l'abandon du bâtiment, à moins qu'il ne s'agisse d'un objet intrusif ou issu du remaniement d'un contexte plus récent.

Des systèmes de fermeture de bouteilles et flacons ont également été retrouvés, dont huit de type club sauce (**planche 1, a, f, g, h, j, k, l**) et un dispositif de fermeture de type Lightning (**planche 2, b)** portant l'ins-

14 http://collectrosenthal.com/markingsdate.html
15 https://www.snopes.com/fact-check/57-varieties/
16 https://www.bizapedia.com/nh/claremont-soda-works-company.html

cription : « LAURENTIAN [SPRING WATER] / ARTESIAN / MONTREAL », sur le dessous : « PAT'D K. HUTTER FEB.9.1893 » (Jones *et al.*, 1985 : 163).

La catégorie « excitants et alcools » comporte 406 fragments de verre pour un nombre estimé de 81 bouteilles à alcools. Celles-ci incluent des bouteilles cylindriques (**planche 4, e**) et carrées notamment de type quatre épaules. Une base de flasque en verre de couleur transparent brun porte l'inscription « PAUL JONES », qui réfère au whisky Paul Jones Kentucky (1887-1893). Un fragment de bouteille en verre teinté régulier vert porte l'inscription « O KEE(FE) O(K) TOR(ONTO) » (**planche 4, d**). Un couvert de bouchon portant l'inscription « RYE » (planche 5, a), semble relié au service de Whisky, à base de seigle (*Rye Whisky*).

Cinq fragments de verre sur pied en verre incolore auraient servi à l'absorption des alcools. Des fragments (n=9) d'au moins deux gobelets sont associés à l'absorption des liquides ou alcools. La catégorie « tabac » est représentée par 52 fragments (tuyaux et fourneaux), pour un nombre minimal de huit pipes en terre cuite fine argileuse blanche (**planche 6, c**). Quelques marques de fabricants sont présentes : « HENDERSON MONTREAL » (1847-1876), « MCDOUGALL SCOTLAND » (1847-1867) et « GOTISCHALCK BIRMINGHAM », cette dernière marque, n'a pas pu être identifiée. Plusieurs fourneaux sont décorés et présentent notamment des motifs de fleur et trèfle (**planche 6, a**) et géométrique (**planche 6, e**). Un fragment de fourneau est en terre cuite fine argileuse rouge et un autre en terre cuite fine argileuse noire. Un tuyau de pipe retrouvé dans le lot 2B3, est constitué d'une matière solide semi-plastique identifiée provisoirement comme de la bakélite (1909-), il pourrait toutefois s'agir d'une autre matière plastique, dont de l'ébonite une forme de caoutchouc durci inventé par Charles Goodyear, qui aurait été utilisé pour les tuyaux de pipe à partir de 1875 (Bradley, 2001 : 144-145).

Dans cet assemblage, plusieurs bouteilles présentant des marques de moule automatique ou semi-automatique ont été identifiées et une datation minimale de 1910 leur a été attribuée. Toutefois, plusieurs méthodes de fabrication cohabiteront pendant plusieurs décennies, ce qui implique que cette datation n'est donc attribuée qu'à titre indicatif en dehors d'une identification formelle de la méthode de fabrication. À ce titre, l'une des méthodes de soufflage dans un moule automatique la plus répandue et facilement identifiable est le procédé de fabrication Owens, qui laisse une marque distinctive sur le cul. Ce procédé entièrement automatisé a été mis au point en 1904 par Charles Owens et sera très populaire jusqu'en 1940-1950 (Jones *et al.*, 1985 : 42-43). Plusieurs bouteilles de la collection ont été fabriquées selon ce procédé (**planche 3, g**).

La sous-catégorie fonctionnelle « consommation indéterminée » est représentée par des fragments de contenants, de pots, d'anses ou de couvercles de forme indéterminée, totalisant 630 fragments et 25 objets. Deux petites fioles ou possibles éprouvettes (**planche 12, a et b**) en verre incolore ont notamment été incluses dans cette catégorie fonctionnelle qui demeure assez générique. De nombreuses bouteilles (1423 fragments et 389 objets), dont la fonction n'a pu être déterminée, entrent dans la sous-catégorie « entreposage indéterminé ». Parmi celles-ci figurent notamment une base de bouteille en verre de couleur vert portant l'inscription sur le cul : « C S & CO LTD ». Cette bouteille aurait été produite en Angleterre par la Cannington & Shaw Co Ltd et serait datée entre 1892 et 1913 (Lockhart *et al.*, 2014 : 54-55).

La catégorie « habillement » est principalement représentée par des attaches de vêtements, dont 32 boutons à deux trous et à quatre trous (1854/1872-) fabriqués en nacre ou en verre opaque blanc. L'un d'entre eux est en laiton orné d'un motif richement décoré (planche 10, a). Un autre « à pression » (1886-) a également été retrouvé (araymond.fr[17]). Parmi les autres types d'attaches se trouvent quelque 4 épingles en laiton (3 fragments et 1 complet), en plus d'une épingle de sureté. Un bouton (BiFj-115-3C2-2220) en métal cuivreux porte l'inscription « R.R. BOSTON & [MAINE] et est décoré d'une croix pattée au centre. Ce type de bouton aurait probablement été fixé sur l'uniforme d'un membre du personnel ferroviaire de la Boston and Maine Railroad (B&M). Cette entreprise, créée au New Hampshire en 1835 avait des connexions régulières avec le Québec et Montréal à partir de 1887 (bmrrhs.org[18]). Pour compléter les objets se rapportant à l'habillement, deux fragments de talon et de semelle de chaussures en cuir ont également été récupérés.

Parmi les parures et bijoux, outre une perle facettée en verre opaque rouge, figure une broche en forme de demi-lune fabriquée en or 14 carats et serti de perles de verre (**planche 10, g**). Cet objet plutôt inusité date de l'époque victorienne ou edwardienne et revêt plusieurs significations symboliques. Les motifs de croissants de lune, de fleurs et d'étoiles étaient très populaires dès la fin des années 1880 et durant les années 1890 (Rhodes, 1982 : 52). La lune revient régulièrement dans le symbolisme maçonnique. Elle constitue un symbole universel de la féminité, de la nuit et de l'intuition. L'ensemble lune et étoiles, en particulier, fait partie de l›emblème des Shriners, ou « Ancient Arabic Order of the Nobles of the Mystic Shrine » (A.A.O.N.M.S.), aussi appelé Shriners North America (aujourd'hui Shriners International), une fraternité fondée à New York en 1870 et dont les membres font partie des francs-maçons, même si cette fraternité elle-même n'est pas un ordre franc-maçonnique. Les Shriners sont aussi présents au Québec et on connaît, par exemple, l'hôpital Shriners pour enfants de Montréal qui a ouvert ses portes en 1925. Cependant, on ne peut confirmer si un lien existe entre le bijou et cette fraternité ou un autre groupe franc-maçonnique. Fait intéressant, l'étoile et le croissant de lune font aussi partie des armoiries du clan écossais des Henderson et les fabricants de pipes montréalais du même nom ont, à l'occasion, utilisé ces symboles pour marquer les tuyaux de pipe de leur manufacture (Roy, 2006 : 144).

La catégorie fonctionnelle « médication » est attribuée à des bouteilles (65 fragments et 28 objets) présentant des inscriptions référant à des remèdes, sirops ou médicaments ou comportant des extrémités de type pharmaceutique, de type « Davis » ou de type « breveté » (Jones *et al.*, 1985 : 82). Quelques bouteilles pharmaceutiques représentatives de l'assemblage sont illustrées sur la planche 11 (a, b c). Quelques marques de fabricants ont été identifiées, notamment sur une bouteille en verre de couleur bleu (**planche 11, h**) portant l'inscription « BROMO SELTZER EMERSON DRUG CO TORONTO » (1900-1950). Il s'agirait d'un flacon de Bromo-Seltzer, un médicament antiacide introduit vers 1891, qui a été très populaire au cours du XXe siècle. Il aurait été notamment utilisé pour soigner les maux de tête, d'estomac et la « gueule de bois » (glassbottlemarks.com[19]). D'autres fragments (n=17) de bouteilles de Bromo-Seltzer répartis en différents lots figurent également à l'inventaire.

17 http://www.araymond.fr/a-propos-de-nous/historique

18 https://static1.squarespace.com/static/53a3b0e7e4b0356e962ad8f4/t/591b8dc66b8f5b93b537f1af/1494979373942/File+1+Badges+Buttons+Hats+Uniforms+%26+Related+Equipment.pdf

19 https://www.glassbottlemarks.com/bromo-seltzer-cobalt-blue-bottles/

Un autre médicament a été identifié, il aurait été contenu dans une petite bouteille cylindrique en verre teinté régulier vert portant l'inscription : « CURTIS & PERKINS / PROPRIETORS / MRS WINSLOW'S / SOOTHINC SYRUP ». Cet analgésique composé de morphine, de carbonate de sodium et d'ammoniaque aurait été commercialisé pour le soulagement de la douleur chez les bébés qui font leurs dents. Il sera toutefois proscrit pour sa dangerosité après avoir été qualifié de *Baby killer* dans un manuel médical daté de 1911 et produit par l'*American Medical Association* (peachridgeglass.com[20]). Une bouteille similaire figure dans la collection de Place-Royale et serait datée entre 1849 et 1880 (patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq[21]).

La catégorie « soins du corps » inclut des objets relatifs à l'hygiène dentaire, dont un manche d'une brosse à dents (**planche 12, d**) et un fragment de couvercle en tcfb vitrifiée portant une inscription partielle « [P]ASTE TEETH ». La sous-catégorie « hygiène » est complétée par un peigne noir composé d'une matière plastique non identifiée et par des fragments de porcelaine commune appartenant à un lavabo ou à d›autres formes d'installations hygiéniques. La sous-catégorie « excrétion » est représentée par des fragments (n=13) en porcelaine commune, notamment des cuvettes de toilette. Enfin, la sous-catégorie « soins de beauté » comporte une petite bouteille en verre incolore portant l'inscription « VIOLET PARIS ». Il pourrait s'agir d'un colorant ou d'un parfum, dont seules des recherches documentaires supplémentaires permettraient d'en préciser la fonction.

Socio et idéo-technique

La sous-catégorie « commerce », inclut un jeton en métal cuivreux (**planche 10, e**), présentant une perforation centrale d'une étoile à cinq branches et l'inscription : « BAY STATE / BAY STATE » sur l'avers et : « DISTRICT [1 ?] / CITY ZONE FARE » sur le revers. Bay State est un surnom pour l'état du Massachusetts, lié au fait qu'il compte plusieurs baies atlantiques. Ce jeton aurait été utilisé pour le transport en commun à Boston, la capitale de l'état du Massachusetts et pourrait dater de 1919. Cette identification repose principalement sur deux exemplaires figurant dans des sites de collectionneurs et qui semblent identiques à l›exemplaire de BiFj-115 (numista.com[22]; tokencatalog.com[23]). Toutefois, la Smithsonian Institute attribue la production de ce type de jeton au début du XXe siècle, sans en préciser la date, par la Scoville Manufacturing Company of Waterbury, Connecticut (americanhistory.si.edu[24]). Pour une identification plus certaine de l'année de circulation de ce type de jeton de transport, il serait préférable de retourner à la source en se référant directement au manuel intitulé *The Atwood-Coffee Catalogue of United States and Canadian Transportation Tokens*, par John M. Coffee et Harold V. Ford. Ce manuel, est cependant difficile d'accès et n'a pas été consulté pour les fins de ce rapport de fouille archéologique. Enfin, une pièce d'un cent canadien ou américain en métal cuivreux a également été récupérée ainsi qu'une monnaie en métal cuivreux non identifiée (**planche 10, d**).

---

20 https://www.peachridgeglass.com/2013/01/mrs-winslows-soothing-syrup-oooh-so-soothing/

21 http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=197999&type=bien#.WvnPk4A-vyUk

22 https://en.numista.com/catalogue/pieces40807.html

23 http://www.tokencatalog.com/token_record_forms.php?action=DisplayTokenRecord&td_id=238517&inventory_id=187612&attribution_id=242947, consulté le 8 juillet 2017.

24 http://americanhistory.si.edu/collections/search/object/nmah_1382313

La fonction « culte et rituel » correspond à une petite croix de chapelet en métal cuivreux (planche 10, f) comportant un œillet de fixation et présentant un décor moulé sur l'avers représentant Jésus crucifié sur la croix et sur le revers, la vierge Marie les mains jointes semblant en position de prière. Un petit cylindre de plomb percé de deux trous dans l'épaisseur a également été récupéré au sein du lot 2B3. Il pourrait s'agir d'un sceau à marchandise. La sous-catégorie « écrits » est représentée par une petite tige en graphite et un crayon en laiton comportant une efface. Les « jeux et divertissements » présentent seulement un œil de poupée en verre opaque blanc peint d'une pupille et d'un iris (**planche 12, h**).

Construction et aménagement

La fonction « construction et aménagement » totalise 1121 fragments et 99 objets. Elle regroupe divers matériaux de construction, de la quincaillerie d'architecture et des objets reliés à l'aménagement intérieur ou extérieur de l'environnement, incluant les sous-catégories fonctionnelles : décoration, éclairage, électricité, mobilier et plomberie et canalisation.

Les matériaux de construction incluent deux fragments de briques, 414 fragments de verre à vitre, deux fragments de moulures de bois, des échantillons de mortier et de ciment, des broches métalliques (cuivreux et ferreux) ainsi que 44 fragments de tuiles de recouvrement en ardoise, dont au moins un exemplaire complet (**planche 9, h**). La quincaillerie d'architecture incluse parmi les éléments de fixations, des clous, dont 52 sont complets et 332 fragmentaires parmi lesquels se trouvent des clous laminés (11 fragments et 17 objets), tréfilés (10 fragments et 22 objets) ou non identifiés. Les autres éléments de fixation sont représentés par des vis (3 fragments et 10 objets), des boulons (5 fragments), une crampe, une applique, un collet, en plus d'une bande de fixation. Parmi les ferrures de rotation, une poignée de meuble et une poignée ornementale de porte ornée d'une fleur de lys (**planche 9, a**) figurent dans l'inventaire.

La catégorie « aménagement (environnement) » intègre plusieurs fragments reliés à des appareils d'éclairage électrique, à l'huile ou au kérosène. L'éclairage électrique est représenté par des douilles (n=2) et des ampoules (**planche 9, e**) fragmentaires (n=7). Les lampes à l'huile et au kérosène sont plutôt reliées à divers fragments composant les lampes (anneau, fragments de tissus et de verre opaque blanc, etc.), dont les éléments les plus reconnaissables sont les mèches (10 fragments et 2 objets) et les cheminées de lampe (60 fragments et un objet). Des fragments (n=66) d'abat-jour ou de réservoirs en verre opaque blanc complètent les dispositifs d'éclairage.

Les éléments reliés à l'électricité sont également bien représentés dans l'assemblage et incluent deux cylindres isolants en porcelaine (planche 9, f), des cylindres en carton (n=2), une douille, des sections (n=4) de fils de cuivre dont un est gainé de caoutchouc ainsi que des isolateurs en porcelaine (10 fragments et 2 objets).

La sous-catégorie « plomberie et canalisation » est principalement représentée par des fragments (n=43) de tuyaux en grès et en terre cuite commune, en plus d'un raccord (jonction) en métal ferreux. Le mobilier inclut une petite roulette en métal ferreux pouvant appartenir à un meuble, en plus d'un petit disque

en verre qui pourrait correspondre à une sous-patte de meuble. Les éléments décoratifs incluent des fragments de verre plat décoratif (n=26) ainsi qu'un petit élément décoratif à motif floral muni d'un trou fileté (**planche 10, b**). Il pourrait s'agir d'une applique qui aurait été fixée sur un meuble.

Enfin, un bouchon (**planche 9, c**) en métal cuivreux (bronze ou laiton), a été intégré à la catégorie générale « aménagement (environnement) », puisque ce système de fermeture n'a pu être associé à aucune fonction particulière. Des tiges en graphite figurent également dans cette catégorie générale. Ce genre d'objet peut être relié à des procédés électriques, de soudure, de chauffage et d'électrolyse (Flandrois, 1997 : 517).

Autres catégories fonctionnelles

D'autres catégories fonctionnelles sont également représentées dans l'assemblage de ces remblais post-démolition. La fonction « agriculture/horticulture » appartient à des récipients en terre cuite commune désignés sous le terme générique de « pots de fleurs » (99 fragments et 2 objets). La fonction « travail sur la matière » comporte deux couteaux (**planche 7, f et g**) en matériaux composites fer, cuivre et corne, mais également des rebuts de cuir, de tissu et de plomb, en plus de déchets industriels tels que des scories ou du charbon minéral.

La catégorie de fonction indéterminée comprend 765 fragments et 40 objets complets. Elle réfère à plusieurs dénominations d'objets dont la fonction spécifique n'a pu être formellement identifiée ou présumée. Y figure notamment une petite plaque circulaire en mica (**planche 9, g**). Ce type de matériau est généralement relié à des fonctions électriques, en raison de ses propriétés d'isolant électrique et thermique. Le mica peut-être notamment utilisé comme isolant pour des condensateurs électriques.

La catégorie écofacts inclut des restes osseux (n=341), de mollusques (n=19) ou des végétaux. Parmi les restes os, plusieurs présentent des traits de scie ou d'autres traces de boucheries et certains sont blanchis. Les végétaux incluent des noyaux (n=11) de fruits (pêche, prune, etc.), en plus de coquilles de noisette et d'œufs. Il s'agirait pour la plupart de restes alimentaires, ce qui implique que cette fonction « d'écofacts » pourrait être plutôt rattachée à la consommation des aliments.

4.7.6.2.2 BiFj-115, déblais de démolition

Les multiples lots composant les déblais démolition du bâtiment ont livré un riche assemblage matériel comportant 2887 fragments et 223 objets complets ou estimés. Les fonctions sont réparties entre les catégories : construction et aménagement (1430 fragments et 51 objets), consommation et domestique (662 fragments et 100 objets), agriculture/horticulture (210 fragments et 5 objets), socio et idéotechnique (3 fragments et 4 objets), travail sur la matière (4 fragments et 1 objet), indéterminé (251 fragments et 61 objets) et écofacts (327 restes et 1 NMI) (**tableau 4.15**).

Cette catégorie fonctionnelle compte 662 fragments et 100 objets, ce qui en fait la deuxième catégorie en importance en termes de nombre de fragments (23%) et la première en nombre d'objets (45%). Les artefacts reliés à l'alimentation sont bien représentés dans l'assemblage. Y figurent de la vaisselle (55 fragments et 1 objet) ou des contenants indéterminés en tcfb (10 fragments), en tcfb vitrifiée et en porcelaine fine. Un fragment de base d'une canne de conserve entre également dans cette catégorie, en plus d'un fragment de gobelet en verre incolore. Parmi les formes identifiables se trouvent les fragments d'un couvercle en verre teinté régulier vert et deux soucoupes, dont l'une est en porcelaine. L'autre soucoupe est en terre cuite fine blanche vitrifiée et porte l'inscription : « GRINDLEY HOTEL (WARE) ENGLAND VITRIFIED ». Elle aurait été produite en Angleterre par le fabricant Grindley Hotel ware entre 1908 et 1922. Ce dernier était spécialisé dans la céramique destinée aux hôtels et restaurants. Le style spécifique de la marque (sous une couronne) permet de restreindre la date de production de cette soucoupe avant 1932, voire même aux premières productions du fabricant durant la seconde décennie du XXe siècle (thepotteries.org[25]).

La vaisselle de table inclut également des assiettes (21 fragments et 2 objets), dont une petite assiette en porcelaine de type *Bone China* ornée d'un décor bleu imprimé à motif Willow (planche 8, d). Se trouvent aussi des bols (3 fragments et 1 objet), dont deux fragments jointifs présentent un décor végétal et floral moulé et peint en rouge sur la paroi extérieure (**planche 8, g**). Une petite soucoupe complète a été associée à la vaisselle de service en raison de son esthétique soignée. Cette pièce en terre cuite fine blanche vitrifiée est richement imprimée d'un décor brun, à motif champêtre (étang, roseaux, quenouilles, oiseau, papillons, fleurs) et géométrique (**planche 7, a**). La présence d'une marque de fabricant de type diamant permet d'établir la date de production de cette céramique au 17 janvier 1883 (hubpages.com[26]). L'absorption des aliments est complétée par une fourchette en métal cuivreux (**planche 7, c**).

Les contenants reliés à la conservation des aliments comptent entre autres, une bouteille en verre teinté turquoise portant l'inscription : « LAURENTIAN WATER SYLVA TRADE MARK L » dans un cartouche de feuille d'érable. Il s'agit d'une compagnie fondée en 1882 (aquaterracorp.ca[27]). Un bouchon en porcelaine de type Lightning (1893- ?) pouvant appartenir à cette bouteille a d'ailleurs été retrouvé dans un lot situé non loin, tandis que d'autres bouchons identiques figurent également dans l'assemblage des remblais surmontant les niveaux de démolition (voir la section 4.7.2.1.1; **planche 2**). Deux fragments d'un couvercle en verre teinté régulier « bleu-vert » portent l'inscription : « THE NORTH AMERICAN GLASS », pour une datation comprise entre 1883 et 1890 (Lockhart *et al.*, 2015 : 103-106). Des fragments jointifs d'un pot à confiture (**planche 8, f**) portent l'inscription : « GRAND MED [AL OF MERIT VIENNA, 1879] / JAMES [KEILLER & SONS] / D[UNDEE] MAR[MALADE] / ONLY PRZE MEDAL FOR [MARMALADE] LONDON, 1862 », indiquant une datation postérieure à 1879. Autrement, un fragment de bouteille de lait en verre incolore et un fragment de jarre de conserve en verre incolore complètent cette sous-catégorie fonctionnelle.

25 http://www.thepotteries.org/allpotters/471.htm
26 www.hubpages.com/games-hobbies/IDpotterymarks
27 http://www.aquaterracorp.ca/page.aspx?name=History

Plusieurs contenants (79 fragments et 4 objets) de fonction indéterminée et constituée de divers matériaux ont été regroupés dans la catégorie générale de « consommation indéterminée ». Il s'agit pour la plupart de contenants reliés à l'alimentation ou à des fonctions indéterminées. La sous-catégorie « entreposage indéterminé » regroupe principalement des bouteilles (212 fragments et 33 objets) en verre, mais également des couvercles (1 fragment) et des bouchons (1 fragment et 4 objets). Des marques de fabricant sont présentes sur quelques bouteilles et offrent des éléments de datation. C'est le cas d'une bouteille cylindrique en verre de couleur vert foncé (planche 3, e) portant l'inscription : « EXCLUSIVE PROPERTY OF C. GURD & Co MONTREAL ANYONE USING DESTROYING OR RETAINING WILL BE PROSECUTED ». Cette marque du fabricant Chas Gourd indiquerait une datation postérieure à 1868 (quebecgenweb.com)[28]. Une autre bouteille, présente des traces de fabrication au moule à rotation (**planche 3, b**), une méthode de soufflage au moule pour laquelle Jones *et al.* (1985 : 34) attribue une datation générale comprise entre 1870 et 1920.

Quelques bouteilles présentent également des traces de moule automatique. Une datation postérieure à 1910 leur a été attribuée à titre indicatif. Cependant, comme le soulignent plusieurs auteurs, notamment Jones *et coll.* (1985 : 42), la mécanisation de la production des bouteilles s'implante progressivement entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, il est donc difficile de généraliser une datation unique pour les bouteilles ou contenants en verre comportant différentes traces de moules automatiques.

Les bouteilles (91 fragments et 17 objets) destinées à l'entreposage des alcools sont bien représentées dans l'assemblage des niveaux de démolition du bâtiment. Figure notamment, un fragment de goulot en verre de couleur vert foncé recouvert d'un papier imprimé d'une couronne (**planche 5, b**). L'assemblage compte également un exemple complet et assez typique d'une bouteille carrée de type « quatre épaules » (**planche 4, f**) qui aurait été soufflé dans un moule en deux parties avec l'extrémité aménagée manuellement. Ce type de bouteille sert généralement à contenir du gin ou du whisky. Une autre bouteille cylindrique en verre de couleur brun (**planche 4, b**) présente une extrémité de type Crown, un système de fermeture breveté en 1892, en plus de traces typiques du moule Owens, datées entre 1904 et 1950 (Jones *et al.*, 1985 : 42-43). Une bouteille incomplète en verre incolore porte l'inscription embossée : « C.N. HEUTHER LION BREWERY BERLIN ». Elle aurait été vraisemblablement produite à la brasserie Lion Brewery, qui a été en activité de 1856 à 1899 à Berlin (Ontario) devenu Kitchener en 1912. L'absorption des boissons est représentée par un verre sur pied (1 fragment) et des gobelets (4 fragments et 2 objets). Notons toutefois que les gobelets servent également à l'absorption des breuvages non alcoolisés. La fonction « tabac » est exclusivement attribuée à des tuyaux et fourneaux de pipes en terre cuite fine argileuse blanche (6 fragments et 1 objet). Un des fourneaux présente un décor moulé en relief à motif de lyre et de feuillage (**planche 6, d**).

Les contenants pharmaceutiques (fonction « médication ») sont représentés par des bouteilles (17 fragments et 6 objets) et un petit pot de vaseline en verre incolore (**planche 11, g**) datée entre 1900 et 1950. Quelques bouteilles sont complètes, dont une petite bouteille cylindrique en verre teinté régulier « bleu-vert » (**planche 11, e**) présentant une extrémité à lèvre pharmaceutique (1875-1920 ; Jones *et al.* 1985 : 82). Une autre bouteille complète, en verre incolore, de forme carrée, présente également

[28] http://www.quebecgenweb.com/~qcmtl-w/GurdCharles.html

une extrémité de type pharmaceutique (1875-1920). Une dernière bouteille, cette fois en deux fragments, est constituée de verre de couleur brune et porte l'inscription : « (DOWLERS) PHARMACY PHILIPPS SQUARE MONTREAL ». Cette bouteille pourrait possiblement dater entre 1898 et 1910 (bottledigger.wixsite.com[29]), cependant des recherches documentaires supplémentaires permettraient de valider cette datation.

Les objets relatifs à l'hygiène sont représentés par plusieurs fragments (n=127) en porcelaine commune glaçurée appartenant à des installations sanitaires telles que des cuvettes de toilettes, des urinoirs, des lavabos. Un seul fragment détient une inscription : « WARD JOHNS CO », correspondant à une marque de fabricant non identifiée. Se trouve également, un bouchon de bain ou de lavabo en caoutchouc blanc avec pivot central en métal galvanisé comportant un trou. L'hygiène dentaire est associée à un fragment de tête d'une brosse à dents à 3 rangées de trous (**planche 12, e**), en plus d'un fragment de contenant en verre incolore portant l'inscription : « DR POURTIER DENTISTE PARIS » (**planche 12, f**). Le fragment de contenant en verre semble appartenir à un flacon à eau dentifrice qui pourrait être daté entre 1850 et 1920 d'après un exemple similaire retrouvé à Place-Royale, sur le site CeEt-174-1E2-883 (patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq)[30]. En fait, l'inscription réfèrerait au docteur Michel-Frédéric Pourtier, un dentiste (chirurgien et mécanicien-dentiste) français ayant résidé à Québec de 1860 jusqu'à son décès en 1889. Ce dernier aurait fait breveter plusieurs médicaments et élixirs assurant la blancheur et la santé des dents ainsi que la bonne haleine (Société historique de Québec 2016).

La catégorie habillement présente plusieurs objets d'intérêt, notamment une chaine (8 fragments) en métal cuivreux constituée de plusieurs maillons minces et d'une attache à tige-fermoir. Parmi les autres modes d'attaches figurent deux fragments d'une épingle en métal cuivreux ainsi que six boutons, dont deux sont à quatre trous (1852-), deux à deux trous et deux sont en métal cuivreux avec attache à œillet. La fonction « coiffure » correspond à un fragment de peigne fabriqué dans une matière plastique noire indéterminée, portant l'inscription « BUL […] ». Les matières plastiques synthétiques et semi-synthétiques sont difficilement identifiables en se basant uniquement sur des critères visuels. Pour quelques repères chronologiques, mentionnons les premières occurrences de peignes en caoutchouc durci dès 1851, tandis que l'invention du celluloïd, première matière plastique synthétique remonte à 1856 et la bakélite aurait été brevetée en 1907 (Bellis, 2018 ; Miller *et al.*, 2000). Parmi les parures et bijoux figurent deux perles, l'une en plastique bleu, l'autre en verre opaque bleu. Enfin, une broche en métal cuivreux décoré de fleurs de lys et comportant une attache arrière de fil complète cette fonction.

Socio et idéotechnique

Cette catégorie fonctionnelle est représentée par deux petites tiges en graphite comportant une extrémité en pointe associée à la fonction « écrits ». Les « jeux et divertissements » comportent un fragment de soucoupe-jouet en porcelaine, une bille en terre cuite commune à corps rouge, une balle en caoutchouc et un jeton composé d'une matière plastique inconnue.

[29] http://bottledigger.wixsite.com/montreal-bottle/nature

[30] http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=197862&type=bien#.Wvx2dO-4vyUk

Ce groupe fonctionnel comporte 1430 fragments et 51 objets. Les matériaux de base comportent plusieurs briques en terre cuite commune, dont trois sont fragmentaires et 19 sont complètes. Certaines de ces briques présentent sur leurs faces des enfoncements rectangulaires ou ovales et des inscriptions moulées en creux sous forme de chiffre : « 1 », « 2 » et « 3 ». La fenestration du bâtiment peut être reliée aux 651 fragments de verre à vitre retrouvés dans les déblais de démolition. Les matériaux de recouvrement se dénombrent quant à eux à 128 fragments de tuiles en ardoise, tandis que neuf fragments de broches métalliques complètent les matériaux de construction.

La quincaillerie d'architecture, compte, parmi les éléments de fixations, de nombreux clous (447 fragments et 11 objets), dont certains sont laminés (61 fragments et 7 objets), tréfilés (6 fragments et 2 objets) ou n'ont tout simplement pas pu être identifiés. Des vis (6 fragments et 1 objet) s'ajoutent également à ce nombre. La quincaillerie de porte inclut un fragment de poignée en porcelaine commune, un bouton en métal ferreux et une penture en fer. Un seul système de fermeture a été identifié dans les déblais de démolition, il s'agit d'un crochet avec œillet de fixation. Enfin, une équerre en métal ferreux pourrait avoir servi de support de tablette (ou de rideaux).

La catégorie « Aménagement (environnement) », compte un élément de chauffage, soit une patte de poêle en fonte, tandis que trois objets se rapportent à l'éclairage, soit une mèche de lampe, un fragment d'ampoule tubulaire avec fil de cuivre et un verre de lampe présentant l'inscription « OPTICAL CORNING U S PAT 10 OCT 1905 » sur la face intérieure. Ce type de verre aurait été développé par la Corning Glass Work (aujourd'hui Corning Inc.). Il s'agirait d'un verre connu sous le nom de « Nonex », signifiant *non-expansion* et qui aurait été utilisé pour ses propriétés réfractaires dans des appareils d'éclairage. Le brevet du 10 octobre 1905 inscrit sur l'objet porterait le numéro 801,766 qui a été attribué à William Churchill et George Hollister pour la mise au point d'une lentille (United States 1905 : 156). L'application la plus connue de cette lentille serait sur une lampe (brevet 851,496 du 23 avril 1907) servant de lanterne de signalisation ferroviaire. Cette invention aurait permis de remédier à un problème récurrent impliquant le fractionnement des modèles antérieurs de lanternes, qui supportaient difficilement les écarts de températures importants reliés aux extrêmes climatiques (corning.com[31]) (figure 4.32).

Plusieurs artefacts figurent dans la sous-catégorie « électricité », il s'agit principalement d'isolateurs (**planche 9, d**) en porcelaine (27 fragments et 9 objets), en verre (2 fragments et 1 objet), des cylindres isolants (9 fragments), des fils de cuivre (14 fragments) ainsi qu'un élément de fixation en porcelaine de forme rectangulaire servant d'isolateur. La sous-catégorie « plomberie et canalisation » est surtout représentée par des fragments de tuyaux en métaux ferreux et plombifères (40 fragments et 2 objets), en grès grossier glaçuré (14 fragments et 1 objet), en terre cuite commune (7 fragments) et en béton (1 fragment). Sont également présents trois fragments d'un raccord (ou jonction) en métal ferreux et deux fragments d'un collet en métal cuivreux. Enfin, les éléments de plomberie sont complétés par un bouchon fileté en métal ferreux et une barre en métal plombifère portant l'inscription : « […] ICTLY », qui pourrait avoir servi pour la soudure. Les éléments de décoration sont surtout représentés par du verre

[31] https://www.corning.com/worldwide/en/innovation/the-glass-age/inspiration/glass-heroes.html

plat (38 fragments) orné de motifs géométriques étoilés ou formé de verre superposé en rouge. Un fragment d'un vase en verre incolore orné d'un rebord ciselé fait également partie des éléments décoratifs. Pour le mobilier, on compte seulement six ressorts en fer pouvant appartenir à un sommier ou un fauteuil, un fragment de marbre et un disque en verre teinté régulier « bleu-vert » servant possiblement de sous-patte de meuble.

Autres catégories fonctionnelles

Les autres catégories fonctionnelles comptent peu de matériel archéologique. La fonction « travail sur la matière » inclut seulement deux charbons minéraux et une aiguille (alène) en métal cuivreux. La fonction « agriculture/horticulture » compte 210 fragments représentant au minimum cinq « pots de fleurs » en terre cuite commune. La fonction indéterminée présente au total 251 fragments et 61 objets, ces objets étant principalement trop petits pour être catégorisés. Enfin, les écofacts comptent plusieurs restes osseux (n=210) d'animaux dont certains présentent des traces de boucherie puis des coquilles de mollusques (n=13) et deux noyaux de fruits.

4.7.6.3 BiFj-115, séquence d'occupation IIc : Agrandissement et occupation des hôtels (1890-1918)

Ces contextes sont associés à la dernière séquence d'agrandissement du bâtiment. Les assemblages représentent des évènements qui sont reliés à des remblais de comblement de tranchées d'installation de canalisation, d'un tonneau, en plus de quelques lots interprétés comme remblais de rehaussement.

Le lot 3C8 constitue le remblai de comblement consécutif à l'abandon du tonneau 3C11. Il comprend 13 fragments et un objet, parmi lesquels figure notamment une bouteille cylindrique en verre incolore portant l'inscription « SHREWSBURY TOMATO KETCHUP / E.C. HAZARD & CO NEW YORK » (planche 3, a). Ce type de bouteille de Ketchup a été commercialisée dès 1870, tandis que la compagnie a fait faillite en 1907 (Hazard, 2012). Les autres artefacts de cet assemblage sont représentés par des fragments de pipe, quatre fragments de verre à vitre et deux fragments de terre cuite fine blanche. Ce dépôt a été déposé à une date possiblement antérieure à 1907 et serait associé à l'arrivée de l'aqueduc.

Les lots 2C4 et 2C6 constituent des remblais de comblement des tranchées reliés à l'installation des canalisations 2C5 et 2C7, qui sont toutes deux localisées au sud du bâtiment. Ces deux dépôts présentent un assemblage plutôt hétéroclite et ne comportent pas d'artefact diagnostique. Ces lots contiennent notamment deux fragments de terre cuite fine blanche (1820-), du grès grossier recouvert d'une glaçure au feldspath (1 fragment) et au sel (1 fragment), cinq fragments de terre cuite commune, des restes osseux (n=10) et de mollusque (n=1), des fragments métalliques dont un clou laminé (1890-) ainsi qu'une bouteille complète de forme rectangulaire (planche 3, h) présentant une inscription embossée : « DOMESTIC SPECIALTY CO HAMILTON ONT ». Des recherches documentaires n'ont toutefois pas permis d'identifier la période d'activité du fabricant de cette bouteille.

Les lots 3C4, 3C10, 3D5, 3D6, 3E5 et 3E6 forment plusieurs remblais de rehaussement reliés à une séquence d'agrandissement du bâtiment. Ces lots comportent 364 fragments et 20 objets. Le contexte de déposition de ces dépôts remaniés ne justifie pas une analyse approfondie des caractéristiques fonctionnelles de l'assemblage. Seuls quelques éléments permettant de déterminer une datation relative sont cependant considérés. Autrement, parmi les éléments notables, figure un fragment de poignée de porte (planche 9, b) en porcelaine commune glaçurée. Quelques fragments de céramique présentent des marques de fabricant, dont un fragment de pot en tcfb vitrifiée portant l'inscription : « DIEU ET MON DROIT / FURNIVAL & SONS / TRADE MARK / ENGLAND », sur le revers, sous les armoiries royales britanniques et : « …ID BEEF », sur le corps. Cette céramique aurait été produite en Angleterre entre 1878 et 1890 (thepotteries.org)[32]. Un fragment de pipe porte l'inscription : « GLASGOW et […] WHI […] ». Il aurait été produit à Glasgow en Écosse à l'atelier de W. White entre 1805 et 1955 (Bradley 2001 : 136). Un fragment de bouteille en verre teinté régulier « bleu vert » présente un goulot avec extrémité à capsule, un système de fermeture de bouteilles breveté en 1892 (Jones *et coll.* 1985 : 82). L'assemblage archéologique permet d'établir une datation relative comprise entre 1892 et 1907.

4.7.6.4 BiFj-115, séquence d'occupation IIb : Agrandissement et ajout d'une annexe à l'ouest (1883 – 1890)

Ces contextes témoignent d'un agrandissement visant l'ajout d'une annexe ouest au corps de bâtiment principal. Les assemblages artéfactuels sont reliés aux remblais de comblement de tranchée de construction de murs et à l'installation d'un tonneau et d'un tuyau de plomb.

Les remblais de comblement des murs présentent un assemblage très fragmentaire, entre autres composé de 11 fragments de terre cuite fine blanche (1820-), d'un contenant indéterminé en terre cuite fine blanche vitrifiée (1840-1930) et d'un fragment en terre cuite fine jaune à glaçure claire (1850-1925) (Brassard 2016 : 179 ; Labonté-Leclerc, 2016 : 252-253 ; Labonté-Leclerc et Léouffre, 2016 : 244. Le verre est représenté par des fragments de bouteille (n=6), du verre à vitre (=7) et des isolateurs électriques (n=2). Se trouvent également plusieurs fragments en métaux ferreux, notamment un clou dont le mode de fabrication n'a pas été identifié. Parmi les éléments d'intérêt figurent quelques fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, dont un fourneau présentant un décor à arabesque et panneau et deux fragments de tuyaux dont un comporte un embout avec enduit jaune (**planche 6, b**). L'absence d'éléments diagnostiques ne permet pas d'établir avec précision la date de construction des murs 3A100, 3A200, 3A250 et 3A350.

Les lots 3C11 et 3C12 sont reliés à l'aménagement du tonneau 3C17. Ils incluent un charbon, un talon de chaussure en cuir ainsi que trois restes osseux. Le lot 3C18 correspond au remblai de comblement de la tranchée d'installation du tuyau de plomb 3C17 connecté au tonneau 3C11 par la base. L'assemblage du dépôt contient un couteau en matériaux composites fer et bois, 14 fragments de clous dont trois ont été identifiés en tant que clous laminés (1800-1890). Ce lot comporte également une fourchette complète en métal cuivreux orné de motifs floraux moulés, 19 restes osseux, un fragment de terre cuite commune locale, un fragment de contenant en verre incolore ainsi qu'un fragment de goulot de bouteille en verre

[32] http://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm

teinté régulier vert. L'absence d'éléments diagnostiques ne permet pas d'établir de datation précise, cependant l'assemblage semble compris entre la seconde moitié et la fin du XIXe siècle, possiblement avant 1890.

Plusieurs lots (2F4, 2F7, 2J8, 3B14 et 3D10) sont reliés à l'installation et l'occupation du plancher de bois à l'intérieur du bâtiment. Ces contextes potentiellement remaniés sont représentés par un assemblage de 288 fragments et 15 objets présentant des fonctions assez variées (tableau 4.16).

Pour les activités domestiques, seuls quelques objets sont reliés à l'alimentation, notamment une bouteille cylindrique en verre teinté régulier « bleu vert » portant l'inscription : « [C GURD} & CO [GOLD AND SILVER] MEDALS [FOR GINGER A] LES, ETC [MONTREAL], ce qui indiquerait une datation postérieure à 1868. D'autres bouteilles (16 fragments et 2 bouteilles) ont été associées à des fonctions d'entreposage indéterminées. C'est le cas d'une bouteille rectangulaire en verre incolore portant l'inscription : "HENRI JONAS & Co MONTREAL". Selon un regroupement de collectionneurs du Québec, cette entreprise a été fondée en 1870 (bouteillesduquebec.ca[33]). Se trouvent également un bouchon de liège et un bouchon de bocal en verre opaque. Un seul fragment de fourneau de pipe "TD" est relié à la consommation du tabac. Trois fragments d'une bouteille rectangulaire à pan en retrait ont été reliés à la fonction "médication". Enfin, la fonction "habillement" compte un bouton en bois et tissu, trois boutons possiblement en plastique ainsi qu'un fragment de peigne en plastique noir.

Tableau 4.16 BiFj-115, distribution fonctionnelle de l'assemblage du plancher (2F4, 2F7, 2J8, 3B14 et 3D10).

FONCTION GÉNÉRALE	GROUPE FONCTIONNEL	FONCTION RAPPORT	NB. FR.	NB. OBJ.
Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	8	1
Consommation et domestique	Alimentation	Alimentation	5	
		Alimentation, conservation	1	1
	Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	6	
	Entreposage indéterminé	Entreposage indéterminé	18	3
	Excitants et alcool	Tabac	1	
	Habillement	Attaches		4
		Coiffure	1	
	Médication	Médication	3	1
Construction et aménagement	Aménagement (environnement)	Éclairage	2	1
		Électricité	1	1
		Plomberie et canalisation	2	
	Construction	Matériaux de base - vitre	44	
	Quincaillerie d'architecture	Fixations - clous	54	
		Fixations - divers		1
		Quincaillerie d'architecture	2	
Écofacts	Animaux	Mammifères	84	
	Écofacts	Animaux	16	
Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	39	
Socio et idéo-technique	Commerce	Commerce		1
Travail sur la matière	Feu	Feu, production	1	
	Travail sur la matière, Solides souples	Tissus, outils		1
		TOTAL GÉNÉRAL	**288**	**15**

[33] http://bouteillesduquebec.ca/Produits_Domestiques/jonas_henri_GEN_prod_table.htm

La catégorie “construction et architecture” inclut 44 fragments de verre à vitre, 54 clous, dont 21 fragments de clous laminés. Il est généralement attribué à ce type de clou, une datation relative antérieure à 1890. Compte tenu du contexte de découverte et de leur nombre important, ces clous proviendraient du plancher. Les niveaux du plancher incluent également un fragment de grille de drain, une tige et un écrou. Autrement, les éléments reliés à l’aménagement de l’environnement comptent un fragment de tuyau de plomb et de fer, un isolateur en porcelaine portant l’inscription : “D & C”, un fil de cuivre et une extrémité de cheminée de lampe à rebord dentelé.

La fonction travail sur la matière inclut un dé à coudre (planche 10, c) en métal cuivreux qui peut être relié à des activités de couture. Une pièce d’un cent de 1901 représente des activités commerciales. Des “pots à fleurs” (8 fragments et 1 objet) sont associés à une fonction horticole. Enfin, plusieurs fragments (n=39) en divers matériaux appartiennent à une fonction indéterminée, tandis que 100 restes osseux ont été récupérés. L’assemblage permet d’établir une datation relative comprise entre 1870 et 1901.

4.7.6.5 BiFj-115, séquence d’occupation IIa : Occupation du premier bâtiment (1883-1890)

Cette séquence se rapporte à l’aménagement du corps de bâtiment principal ainsi qu’à l’occupation de l’arrière-cour avant l’ajout de l’annexe ouest. Le lot 2H6 a été interprété comme remblai de comblement de la tranchée de construction du mur ouest (3A400). Il n’est toutefois composé que d’un faible assemblage (17 fragments), comportant notamment un fragment de terre cuite fine blanche (1820-) et un clou fortement corrodé qui pourrait être forgé ou laminé (1800-1890). Le lot 3E2 correspond au nettoyage du mur 3A150, sept clous y ont été retrouvés, dont deux sont laminés (1800-1890) et deux sont tréfilés (1890-). L’assemblage est complété par trois os, un fragment de verre plat et un fragment de porcelaine.

Les autres contextes (2G2, 2J9, 3B13, 3C19, 3D14 et 3D16) relevant de cette séquence d’occupation se trouvent sous le plancher de bois de l’annexe et pourraient constituer des rejets domestiques reliés à la première occupation du bâtiment. Ce contexte justifie une analyse fonctionnelle plus approfondie de son assemblage archéologique (**tableau 4.17**).

Les activités domestiques sont plutôt bien représentées dans ces contextes. Les fonctions reliées à l’alimentation, comportent notamment de la tcf blanche (9 fragments et 1 objet), de la tcfb vitrifiée (6 fragments), un fragment en porcelaine fine, des fragments de gobelets en verre incolore ainsi qu’un fragment de théière en tcf chamois à glaçure brune de type Rockingham (**planche 7, b**). Ce fragment de théière est orné d’un décor moulé en relief à motif religieux représentant une femme portant un voile et ayant les mains jointes. Ce type de céramique aurait été produit entre 1850 et 1900 et les décors à motif biblique auraient été très populaires à partir de 1850 (Hildyard 2016 : 123-124). D’autres objets appartiennent également aux fonctions “consommation indéterminée” ou “entreposage indéterminé”, dont un petit couvercle en métal ferreux, un fragment de rebord de contenant en porcelaine fine, cinq fragments d’une fiole ainsi que des bouteilles (32 fragments et 4 objets), dont une bouteille en verre teinté régulier “bleu vert” de type torpille avec extrémité à lèvre globulaire (1850-1920), généralement utilisé pour la conservation des boissons gazeuses (Jones *et coll.* 1985 : 30).

Tableau 4.17 BiFj-115, distribution fonctionnelle de l'assemblage de la zone de rejet domestique (2G2, 2J9, 3B13, 3C19, 3D14 et 3D16)

FONCTION GÉNÉRALE	GROUPE FONCTIONNEL	FONCTION RAPPORT	NB.FR.	NB.OBJ.
Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	8	
Consommation et domestique	Alimentation	Alim., vaisselle à usage spécifique	1	
		Alimentation	14	
		Alimentation, absorption	6	
		Alimentation, vaisselle de table	3	1
	Consommation indéterminée	Consommation indéterminée	1	1
	Entreposage indéterminé	Entreposage indéterminé	37	5
	Excitants et alcool	Boissons, conservation/entreposage	4	1
		Tabac	1	
	Habillement	Attaches		2
	Médication	Médication	1	
	Soins du corps	Hygiène	2	
Construction et aménagement	Aménagement (environnement)	Électricité	1	
		Plomberie et canalisation	4	
	Construction	Matériaux de base - vitre	32	
		Matériaux de revêtement	1	
	Quincaillerie d'architecture	Ferrures de rotation		1
		Fixations - clous	50	
		Fixations - divers		2
Écofacts	Animaux	Mammifères	46	
	Écofacts	Animaux	102	
	Mollusques	Mollusques	5	
Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	37	6
Socio et idéo-technique	Écrits	Écrits	2	1
	Jeux et divertissements	Jeux et divertissements		4
Travail sur la matière	Feu	Feu, production	2	
	Travail sur la matière, Solides souples	Tissus, résidus	5	
		TOTAL GÉNÉRAL	**365**	**24**

Quelques bouteilles à alcool ont été récupérées (3 fragments et un objet) et seul un fragment de fourneau de pipe est relié à la consommation du tabac. Un fragment presque complet d'un compte-goutte représente la fonction "médication" et un fragment en porcelaine pourrait être relié des fonctions hygiéniques. Pour l'habillement, on compte deux boutons à quatre trous, dont l'un est en verre opaque blanc et l'autre pourrait être en plastique. Quatre billes, dont deux sont en terre cuite et deux en verre (**planche 12, j**) se rapportent aux jeux et divertissements, tandis qu'un crayon en métal à système à ressort est relié à la fonction écrits (**planche 12, g**). Huit fragments de pot en terre cuite commune représentent les activités horticoles. Enfin, plusieurs éléments (36 fragments et 6 objets) demeurent non identifiés. C'est le cas d'un manche d'outil (**planche 12, c**) matériaux composites bois et métal cuivreux.

Les matériaux de construction sont représentés par 33 fragments de verre à vitre et un fragment d'ardoise. La quincaillerie d'architecture inclut 50 fragments de clous, dont 20 laminés et deux anneaux vissés servant d'éléments de fixation, en plus de deux pentures attribuées à la quincaillerie de porte. Des fragments de tuyaux en plomb (n=1), en fer (n=2) et en terre cuite commune appartiennent à la fonction "plomberie et canalisation", tandis qu'un fragment d'isolateur en porcelaine retrouvé dans le lot 3B13 est relié à l'électricité.

Enfin, les restes osseux, au nombre de 148 et les coquilles de mollusques (n=5) sont relativement abondant. Plusieurs de ces os d'animaux présentent des traces de scies. Il s'agirait de restes alimentaires.

4.7.6.6 BiFj-115, I : Affectation agricole du secteur (1800-1883)

Les lots interprétés comme sol naturel remanié (2E3, 2E4, 2F8, 2H5 et 3D11) correspondent possiblement à un niveau de labour agricole. L'assemblage de ces couches de sol est représenté par 232 fragments et 52 objets. Les lots 2F8, 2H5 et 3D11 se situent sous le plancher du bâtiment. Ces couches ne comportent au total qu'un faible assemblage archéologique, qui est seulement représenté par 65 fragments. Ils comportent notamment 29 restes osseux, dont 25 sont reliés à un petit animal. Figurent également deux fragments de clous non identifiables, dix fragments de verre à vitre, deux fragments de verre vert foncé, un bouton à deux trous en nacre ainsi qu'un fragment de contenant en plastique. Ces artefacts épars et très fragmentaires ne permettent pas d'établir de datation relative, d'autant plus que le fragment d'objet en plastique pourrait indiquer une date plutôt reliée à la fin du XIXe siècle ou au XXe siècle. Il apparait donc difficile de conjecturer davantage sur un si faible assemblage archéologique.

Les lots 2E3 et 2E4 se trouvent quant à eux à l'extérieur des limites du bâtiment, soit à quelques mètres au sud. L'absence d'une association directe entre ces couches et les vestiges structuraux ne permet pas de les associer sur le plan chronologique à partir de l'analyse de la séquence de déposition. Leur assemblage est varié, mais plutôt fragmentaire, comptant 167 fragments et 4 objets.

Planche 1
Bouchons en verre

ographie : R. Lussier-Piette

a) à i) Série de bouchons de type « club sauce » : a) 3C2-2218; b), c), d), e) 3B3-462 à 464 ; f), g), h) 2B3-1211-14-12-; i) 3B6-2729; j), k), l) 3C2-2233-34

m) Disque de fermeture en verre teinté régulier vert, avec inscription : « […] BARNSLEY […] ». BiFj-115-2G1-1248.

n) Disque de fermeture en verre teinté régulier « bleu-vert », avec décor moulé à motif d'étoile biseautée. BiFj-115-3B7-2137.

Planche 2
Bouchons en porcelaine

a) Bouchon en porcelaine commune glaçurée de type lightning, avec inscription sur le dessus : « LAURENTIAN SPRING WATER ; ARTESIAN ; MONTREAL », sur le dessous : « PAT'D K.HUTTER FEB[…] ». BiFj-115-2F3-1029.

b) Bouchon en porcelaine commune glaçurée de type lightning, avec inscription sur le dessus : « LAURENTIAN [SPRING WATER] ; ARTESIAN ; MONTREAL », sur le dessous : « PAT'D K.HUTTER FEB.9.1893 ». BiFj-115-2G1-1320.

Planche 3
Contenants de verre

a) Bouteille cylindrique en verre incolore, avec inscription : « SHREWSBURY TOMATO KETCHUP ; E.C. HAZARD & CO NEW YORK ». (1870-1907). BiFj-115-3C8-2538.

b) Bouteille cylindrique en verre de couleur vert foncé (1870-1920). BiFj-115-3B9-2600.

c) Bouteille en verre teinté régulier « bleu vert » avec goulot de type crown (1892-) et inscription : « MONTREAL ; CHAS GURD ». BiFj-115-2F2-1008.

d) Bouteille cylindrique en verre incolore avec goulot de type crown (1892-) et inscription : « WOLMAN BROS PORTLAND MAINE ». BiFj-115-2B3-1190.

e) Bouteille cylindrique en verre de couleur vert foncé avec inscription : « EXCLUSIVE PROPERTY OF C.GURD & co MONTREAL ANYONE USING DESTROYING OR RETAINING WILL BE PROSECUTED ». BiFj-115-2H9-1723.

f) Flacon cylindrique en verre incolore avec goulot à ouverture large. BiFj-115-2B3-1193.

g) Petite bouteille en verre incolore, comporte une trace de moule Owens (1904-1940) sur le cul. BiFj-115-3B6-1967.

h) Flacon rectangulaire en verre teinté régulier « bleu vert » avec extrémité de type pharmaceutique et inscription : « DOMESTIC SPECIALTY CO HAMILTON ONT ». BiFj-115-2C6-1028.

i) Pot et couvercle en verre incolore avec inscription : « PATENTED I 38 JUN, 9, O3 JUNE 23 03 » (1903-) BiFj-115-3C2-2229.

Infographie : R. Lussier-Piette

Planche 4
Bouteilles en verre

a) Bouteille cylindrique en verre de couleur brune, comporte une trace de piston sur le cul. Fabrication au moule automatique? BiFj-115-3C99-3221.

b) Bouteille cylindrique en verre de couleur brune avec goulot de type Crown (1892-), trace de moule Owens (1904-1940). BiFj-115-3C9-1875.

c) Bouteille cylindrique en verre de couleur brun, fabrication au moule automatique? BiFj-115-3C99-3220.

d) Bouteille cylindrique en verre teinté régulier vert, trace de moule Owens (1904-1940), avec inscription : « OKEEFE'S TRADE MARK OK TORONTO ». BiFj-115-3C2-2064.

e) Bouteille cylindrique en verre vert foncé. BiFj-115-3C2-2216.

f) Bouteille en verre vert foncé, de type quatre épaules (ou type coffre) (1850-). BiFj-115-3B8-450.

Planche 5
Bouchons variés

a) Bouchon en porcelaine avec inscription « RYE ». BiFj-115-2G1-1261.

b) Goulot de bouteille en verre de couleur brune, recouvert d'un papier avec impression d'une couronne en rouge. BiFj-115-2B8-1761.

Infographie : R. Lussier-Piette

Planche 6
Fourneaux de pipes

a) Pipe en tcf argileuse blanche, fragment de fourneau avec décor à motif de trèfle. BiFj-115-3B6-2041.

b) Pipe en tcf argileuse blanche, fragment de fourneau avec talon avec décor à motif d'arabesque et panneau. BiFj-115-2B9-1776.

c) Pipe en tcf argileuse blanche, fragments de fourneau et tuyau. BiFj-115-2B3-467-918.

d) Pipe en tcf argileuse blanche, fragment de fourneau avec talon et décor à motif de lyre et feuillage. BiFj-115-2B8-451.

e) Pipe en tcf argileuse blanche, fourneau et tuyau striées de lignes, tuyau à quatre pans. BiFj-115-3C2-2246.

Planche 7
À table

Infographie : R. Lussier-Piette

a) Petite soucoupe en terre cuite fine blanche, avec décor imprimé brun à motif champêtre. Inscription sur le revers : Moulée « 66 » ou « 99 », imprimé : « 13 », imprimé dans un losange : « IV 17 3 C K », au centre « R d ». Produit en Angleterre le 17 janvier 1883. BiFj-115-2G2-423.

b) Théière en terre cuite fine chamois à glaçure brune de type Rockingham, décor moulé en relief à motif religieux représentant une femme au voile les mains jointes (1850-1930). BiFj-115-3B9-2579.

c) Fourchette en métal cuivreux. BiFj-115-2B5-1073.

d) Petite cuillère en métal cuivreux. BiFj-115-3C2-2225.

e) Fourchette en matériaux composite bois et métal ferreux. BiFj-115-3B5-2695.

f) Couteau en matériaux composite. BiFj-115-2E1-299.

g) Couteau en matériaux composite. BiFj-115-2B3-319.

Planche 8
À table 2

a) Assiette en porcelaine glaçurée, avec décor vert sur le marli à motif de double lignes simples interrompue par une inscription : « G.T.R. » (Grand Trunk Railway), inscription sur le revers : « ROSENTHAL SELB-BA-VARIA » (1912-1923). BiFj-115-3C2-2915 et 3C3-2274.

b) Petite assiette en terre cuite fine blanche (1820-), avec décor imprimé ou au décalque vert à motif de volutes végétales sur le marli. BiFj-115-3C3-2274.

c) Soucoupe en terre cuite fine blanche avec décor brun au décalque à motif indéterminé. BiFj-115-3B7-1895.

d) Petite assiette en porcelaine de type Bone China, avec décor bleu imprimé à motif Willow. BiFj-115-2F2-384 et 2H4-368.

e) Tasse en terre cuite fine blanche vitrifiée, avec décor moulé (1840-1930). BiFj-115-2E4-1613.

f) Pot à confiture en terre cuite fine blanche, inscription : « GRAND MED[AL OF MERIT VIENNA, 1879] / JAMES [KEILLER & SONS] / D[UNDEE] MAR[MALADE] / ONLY PRZE MEDAL FOR [MARMALADE] LONDON, 1862 » (GRAND MED[AL OF MERIT VIENNA, 1879] / JAMES [KEILLER & SONS] / D[UNDEE] MAR[MALADE] / ONLY PRZE MEDAL FOR [MARMALADE] LONDON, 1862). BiFj-115-2H4-1724.

g) Bol en terre cuite fine blanche vitrifiée avec décor moulé à motif floral et peint(?) rouge. BiFj-115-3C9-1908.

h) Soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée, avec inscription sur le revers : « RIDGWAYS ENGLAND / VITREO[OUS CHINA] HOTE[EL] WAR[E] MA[DE IN ENGLAND] / THE[…] ». BiFj-115-3C3-2285.

Planche 9
Catégorie construction

a) Poignée en bronze avec mécanisme rotatif. Décor de feuillage avec 1 fleur de lys en haut et en bas. BiFj-115-3C2-2227.

b) Poignée en porcelaine commune glaçurée. BiFj-115-3D8-2448.

c) Bouchon en métal cuivreux. BiFj-115-3C2-2228.

d) Isolateurs en porcelaine, avec inscriptions : « D&C » et « M&C ». BiFj-115-3C9-1907.

e) Ampoule, en matériaux composites verre, cuivre et métal ind. BiFj-115-2B3-458.

f) Cylindre en porcelaine commune avec glaçure. BiFj-115-2B3-458.

g) Plaque circulaire en mica. BiFj-115-2B3-459.

h) Tuile de recouvrement en ardoise. BiFj-115-3C5-2981.

Planche 10
Objets en métal

a) Bouton en métal cuivreux, avec attache à œillet. Décor moulé constitué de motif de lignes entrelacées. BiFj-115-2C3-1069.

b) Applique en métal cuivreux, muni d'un trou fileté au revers. Décor moulé à motif floral. BiFj-115-2C3-1070.

c) Dé à coudre en métal cuivreux. BiFj-115-3B14-2800.

d) Monnaie ou jeton en métal cuivreux. BiFj-115-3B6-2030

e) Jeton de transport en métal cuivreux, avec perforation centrale en forme d'étoile à cinq branches. Inscription sur l'avers : « BAY STATE / BAY STATE ». Sur le revers : « DISTRICT [1?] / CITY ZONE FARE ». (1919). BiFj-115-2B3-1204-CAT-001

f) Petite croix de chapelet en métal cuivreux (laiton?), muni d'un œillet de fixation. Décor moulé représentant sur l'avers, Jésus crucifié sur la croix et sur le revers, Marie priant les mains jointes. BiFj-115-2C2-2226-CAT-0004

g) Petite broche en or 14 carats, sertie de perles de verre, avec épingle de fixation en métal cuivreux. (ca. 1880 - ca. 1900). BiFj-115-2B3-1072-CAT-0002

Planche 11
Bouteilles en verre incolore

a) Bouteille en verre incolore, à quatre pans et coins arrondis avec extrémité à lèvre arrondie. Base de type King oval (1904-). BiFj-115-2B3-1192.

b) Bouteille en verre incolore en forme de flasque et à goulot de type pharmaceutique (1875-1920). BiFj-115-2B3-1191.

c) Bouteille en verre incolore, à quatre pans et à coins chanfreinés. BiFj-115-2B3-465.

d) Bouteille en verre incolore, à quatre pans et à coins arrondis. Goulot de type pharmaceutique (1875-1920). BiFj-115-3B9-2751.

e) Petite bouteille cylindrique en verre teinté régulier « bleu-vert », avec goulot de type pharmaceutique (1875-1920). BiFj-115-2F3-1028.

f) Petite bouteille en verre incolore à quatre pans et à coins chanfreinés. Goulot de type pharmaceutique. Avec inscription : « VIOLET PARIS ». BiFj-115-3B7-2134.

g) Petit bocal en verre incolore avec extrémité à filetage continu (1900-1950), avec inscription : « TRADE MARK VASELINE CHESEBROUGH NEW-YORK ». BiFj-115-2J4-1555.

h) Bouteille cylindrique en verre de couleur bleu. Avec inscription : « BROMO SELTZER EMERSON DRUG CO TORONTO » (1900-1950). BiFj-115-3C2-2237.

Infographie : R. Lussier-Piette

Planche 12
Hygiène, divertissement et autres

a) et b) Éprouvettes ou petits flacons en verre incolore. BiFj-115-3C2-2230

c) Manche d'outil (?) en matériaux composites bois et métal cuivreux. BiFj-115-3B3-2775.

d) Brosse à dent (manche) en os. BiFj-115-3D2-3124.

e) Brosse à dent (tête) en os. BiFj-115-3D9-2416.

f) Flacon à eau dentifrice, avec inscription : « DR POURTIER DENTISTE PARIS ». BiFj-115-2H4-351.

g) Crayon à ressort, en matériaux composites bois et métal cuivreux. BiFj-115-3D14-2522.

h) Œil de poupée en verre opaque blanc. BiFj-115-2B3-1208.

i) Bille en terre cuite commune. BiFj-115-2J4-1561.

j) Bille en verre incolore avec rubans et filaments (bleu, rose, blanc). BiFj-115-2J9-2658.

k) Soucoupe-jouet en porcelaine avec glaçure. BiFj-115-2J4-1556.

5.1 Secteurs 6, 8, CN-4, 2016-A

Les interventions dans les secteurs 6, 8, CN-4 et 2016-A n'ont pas résulté en la création d'un nouveau site archéologique. Pour les secteurs 6 et 8 seules des informations sur la nature des dépôts anthropiques ont été acquises. La tranchée mécanique réalisée dans le secteur 6 a permis de documenter une série de remblais reposant sur le sol naturel, ne présentant toutefois pas de témoins matériels ou de vestiges archéologiques en place. Localisée à proximité de piles sous les voies aériennes de l'échangeur, la zone était saturée d'eau. Quant au secteur 8, dans la section qui a fait l'objet d'une surveillance, la rue Saint-Rémi y effectue sa descente vers le passage sous les voies de chemin de fer. Il subsiste seulement les dépôts en lien avec l'ancien pavage en grès de la rue et le remblai d'aménagement moderne du talus en bordure de la rue, en plus du sol naturel. Aucune information archéologique n'a pu être obtenue par cette intervention.

Pour CN-4, deux interventions dans ce secteur hors zone à potentiel historique ont permis de répondre à des questionnements quant à la nature des éléments rencontrés lors des travaux d'excavation par l'entrepreneur. La première intervention a permis d'identifier un dépôt d'artefacts dans ce qui correspond à un dépotoir périodique qui a contribué au rehaussement d'un terrain probablement humide entre la petite rivière Saint-Pierre et le bas du talus de la falaise Saint-Jacques. La deuxième intervention concerne des éléments en bois ayant été mis au jour dans le même secteur lors de l'installation d'une canalisation en béton. Ce vestige est associé aux anciennes installations ferroviaires. Il forme un caniveau composé d'une structure massive de poutres en bois qui devait protéger des tuyaux servant à évacuer ou acheminer des hydrocarbures. Il pourrait être relié à un petit bâtiment visible dans la gare de triage sur une photo aérienne de 1962. Cette structure est probablement reliée à une station de ravitaillement en diésel des locomotives de la cour Turcot.

La surveillance du secteur 2016-A a démontré que les terrains en bordure de l'ancien lac à la loutre et de la gare de triage devaient être humides ou du moins devaient être instables ou présenter des problèmes de drainage. De grands secteurs semblent avoir fait l'objet de rehaussement ou de remplissage au moyen des déblais ou des déchets d'industries qui se trouvaient possiblement aux abords du canal de Lachine. Ce qui explique la composition du sol qui contient passablement beaucoup de scories ainsi qu'une grande variété de bouteilles ou de fragments de verre. Comme la collection matérielle ne pouvait être reliée à

une occupation précise du secteur, seule une partie représentative a été conservée. L'assemblage est principalement composé de bouteilles, présentant une grande variété de fonctions (médication, soins du corps, alimentation et alcools), dont la datation est comprise entre le troisième quart du XIX^{e} siècle et la seconde moitié du XX^{e} siècle.

5.2 Le Parc Thornton, 1883-1918 (BiFj-115 et secteur 7)

Les vestiges et assemblages de culture matérielle du secteur 7 et du site BiFj-115 peuvent être reliés à l'occupation d'au moins deux bâtiments construits à partir de 1883 et visibles à partir de 1890 sur les plans anciens. Dans les limites du site archéologique BiFj-115, les nombreux dépôts anthropiques documentés : remblais de comblement, remblais de rehaussement, déblais de démolition, niveaux d'occupation et sols naturels remaniés peuvent être associés à un bâtiment figurant au nord-est du lot cadastral 187-1. Ce bâtiment, qui apparait dès 1890 sur le plan de Goad, sera agrandi à au moins deux reprises et portera successivement le nom d'hôtel Béliveau (1906-1911), d'hôtel Sicotte (1911-1913) et d'hôtel Mackenzie (1913-). Un peu plus au sud, dans le secteur 7, d'autres dépôts anthropiques et deux vestiges seraient plutôt rattachés à une seconde construction située au nord du chemin de fer du Grand Tronc et occupant la partie sud-est du lot cadastral 187-1. Cette construction, qui apparaît sur le plan de Goad de 1890, sera au départ de dimension plutôt modeste, mais connaîtra un agrandissement ou une reconstruction entre 1890 et 1907 pour former un bâtiment de plus grande envergure comportant des tourelles aménagées aux quatre coins et faisant face au chemin de fer.

5.2.1 Secteur 7, occupation du bâtiment à tourelles (1883-1913)

Pour le secteur 7, seuls deux vestiges de maçonnerie (1C3 et 2B13) ont été documentés, en plus de deux canalisations dont l'une est en grès (6C5) et l'autre est en fonte (1D3). Les deux sections de vestiges sont assez distantes l'une de l'autre et ne peuvent conséquemment pas être associées entre eux par la simple analyse de la séquence de déposition archéologique. Malgré tout, la superposition des plans anciens, l'étude de l'évolution du cadre bâti tiré de l'analyse des plans anciens et des chaînes de titres (voir chapitre 3) permet de rattacher ces vestiges à un bâtiment en bois apparaissant pour la première fois sur un plan de 1890. Ce premier bâtiment aurait probablement été construit peu de temps après l'achat du lot 187 par un groupe de spéculateurs immobiliers en 1883. Le premier bâtiment, en bois, apparaît sur le plan de 1890 sous forme de plan en croix à l'est d'une autre construction identique. Entre 1890 et 1907, ce bâtiment en croix sera agrandi ou reconstruit et la construction, toujours en bois, présente alors deux étages et quatre tourelles d'angles aménagées aux coins ainsi qu'un escalier extérieur faisant face au chemin de fer. Le bâtiment sera démoli entre 1907 et 1913, puisqu'il n'apparaît pas sur le plan de Goad de 1913. En 1906, une annonce de vente apparaissant dans le journal The Gazette fait référence au parc Thornton et à la présence d'un hôtel ainsi que de huit unités de logement. Le bâtiment à tourelles pourrait ainsi avoir abrité au moins quatre des huit logements mentionnés dans l'annonce, tandis que le bâtiment en croix situé un peu plus à l'ouest (sous le 780 Saint-Rémi), aurait abrité les autres logements.

Figure 5.1
BiFj-115 – Distribution fonctionnelle par nombre d'objets des déblais de démolition et remblais post-démolition.

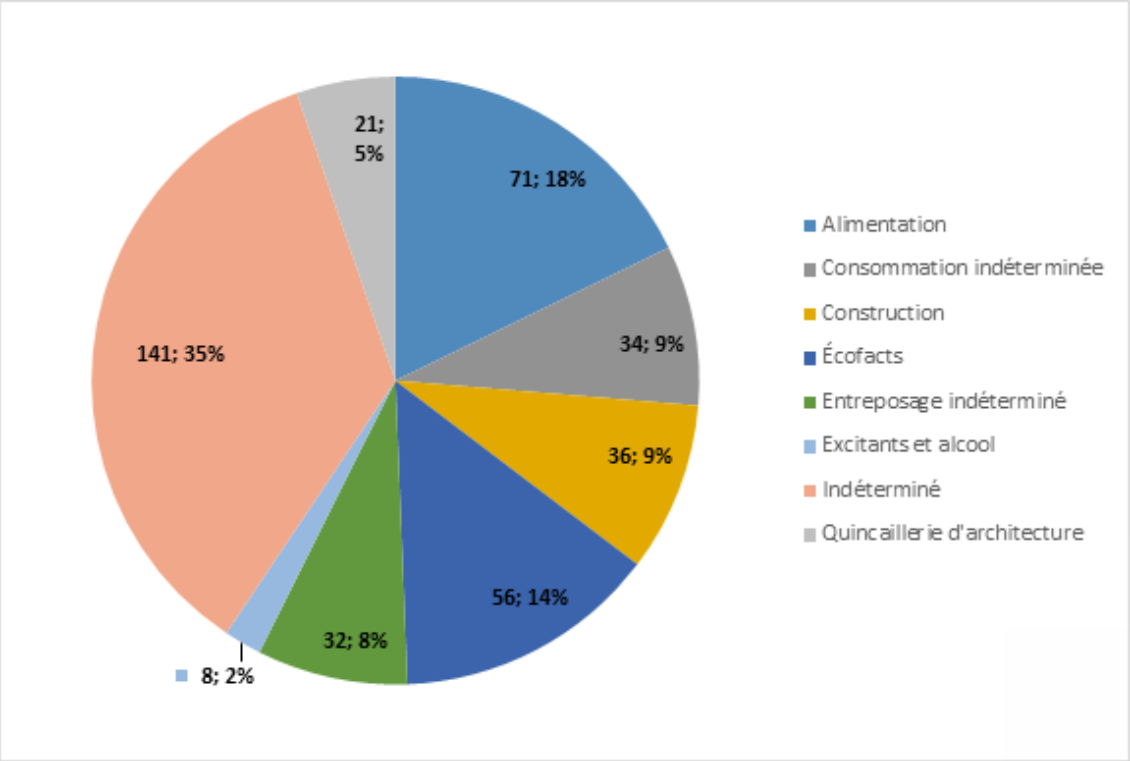

Il demeure peu aisé d'associer les sections des vestiges de maçonnerie 1C3 et 2B13 au bâtiment à tourelles de 1907 et/ou au bâtiment en croix de 1890. Le vestige de maçonnerie 1C3, n'a été documenté que sur une petite section, tandis que le vestige de maçonnerie 2B13, mieux documenté est cependant tronqué à l'ouest et ne présente aucun retour à son extrémité est. Malgré tout, l'association avec l'un des deux bâtiments demeure l'hypothèse la plus plausible.

Sur le plan archéologique, quelques contextes peuvent être associés à ces deux vestiges. C'est le cas des lots 1C2 et 1D5 qui sont situés non loin du vestige de maçonnerie 1C3 ainsi que des lots 2B13, 2C3 et 2C4 reliés au vestige de maçonnerie 2B17.

Ces sols formeraient des zones de rejets en lien avec l'occupation du bâtiment. L'assemblage archéologique de ces lots (figure 5.1) atteste de fonctions qui témoignent d'une occupation principalement orientée autour d'activités domestiques. Les artéfacts relèvent d'un contexte compris entre la seconde moitié du XIXe siècle et le premier quart du XXe siècle. Les contenants et la vaisselle alimentaire représentent 18% (71 fragments) de l'assemblage et incluent notamment un fragment de céramique en terre cuite fine blanche vitrifiée produite à Saint-Jean-sur-Richelieu par la St. Johns Stone Chinaware Company entre 1873 et 1899 (Sussman, 1985 : 35). D'autres éléments sont rattachés à la fonction de consommation indéterminée (21 fragments ; 5%) et d'entreposage indéterminé (32 fragments ; 8%). Figurent également quelques bouteilles à alcool et pipes à fumer (8 fragments ; 2%). Les écofacts (56 fragments ; 14%) sont constitués de restes osseux de mammifères, d'oiseaux et de coquilles de mollusques. Ils forment des restes alimentaires, ce qui s'accorde bien avec un contexte résidentiel et domestique de cette époque. Des matériaux de construction (35 fragments ; 9%) et de la quincaillerie d'architecture (34 fragments ;

9%) sont aussi notés, notamment plusieurs clous (n=23), dont la plupart sont laminés (1800-1890) et un seul est tréfilé (1890-). Enfin, la présence dans le lot 2B13, d'une pièce d'un cent à l'effigie du roi Édouard VII ayant régné entre 1901 et 1910 offre quelques repères chronologiques.

Ces contextes et assemblages s'accordent bien avec l'un ou l'autre des bâtiments (en croix ou à tourelles) et une occupation domestique de cette époque. Compte tenu du portrait socio-démographique du quartier, le bâtiment en croix et subséquemment le bâtiment à tourelles pourraient avoir été occupés ou loués par des travailleurs et leurs familles, dont l'emploi pourrait avoir été en lien avec l'une des nombreuses industries du secteur ou avec des activités ferroviaires. Dans tous les cas, l'occupation de cet espace semble circonscrite entre 1883 et 1913. Son aménagement serait à mettre en lien avec la forte croissance démographique que connut Saint-Henri entre la fin du XIX^{e} siècle et les premières décennies du XX^{e} siècle. Cette hausse de la population engendrera des pressions immobilières et encourra des occasions d'affaires pour les promoteurs immobiliers. En outre, la réglementation municipale de Saint-Henri était plus souple à cette époque, qu'à Montréal, autorisant encore la construction de résidences et d'immeubles en bois, permettant d'offrir des bas loyers et d'attirer les ouvriers montréalais et les ruraux (archives de Montréal, 2014[1]).

Ailleurs dans le secteur 7, d'autres lots interprétés comme sols naturels remaniés formeraient également des zones de rejets domestiques reliés à des occupations comprises entre la fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle. Deux de ces lots, 6C2 et 6D2 sont situés dans l'opération 6 du secteur 7, mais se trouvent trop éloignés des vestiges architecturaux documentés dans le secteur 7 et le site BiFj-115 pour être rattachés à l'occupation d'une construction en particulier.

5.2.2 BiFj-115, occupation du premier bâtiment (1883-1890)

Dans le cas du site BiFj-115, l'assemblage de culture matérielle peut être décomposé entre les séquences successives d'occupation et d'agrandissement du bâtiment qui ont été déterminé au moyen de l'analyse de déposition des sols, des vestiges structuraux et de la culture matérielle (**tableau 5.1**). La première séquence d'occupation du bâtiment serait reliée à l'utilisation de l'arrière-cour du corps de bâtiment principal comme zone de rejets domestiques. Le corps de bâtiment principal est représenté pour une première fois avec son annexe, sur le plan de Goad de 1890. Les vestiges qui y sont rattachés correspondent aux portions résiduelles des murs ouest (3A300 et 3A400), nord (3A450) et sud (3A150), qui forment respectivement les coins nord-ouest et sud-ouest du bâtiment original. Cette première construction aurait été construite peu après 1883, date de subdivision du lot cadastral 187.

Du point de vue archéologique cette séquence serait reliée aux sols naturels remaniés (2G2, 2J9, 3B13, 3C19, 3D14 et 3D16) qui sont localisés sous le plancher de bois de l'annexe. L'examen détaillé de l'assemblage de ces lots (voir section 4.7.4.5) démontre une prédominance des fonctions reliées aux activités domestiques et de consommation. Tout d'abord (figure 5.2), les écofacts dominent l'assemblage, comptant pour 42% du nombre de fragments.

[1] http://archivesdemontreal.com/2014/10/20/chronique-montrealite-no-16-le-quartier-saint-henri/

Tableau 5.1 BiFj-115, séquences d'aménagement et événements.

SÉQUENCES D'AMÉNAGEMENTS	ÉVÉNEMENT	LOTS DE SOLS ASSOCIÉS	LOTS DE CONSTRUCTION	INTERPRÉTATION	DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT	DATATION HISTORIQUE	DATATION RELATIVE (CULTURE MATÉRIELLE)
0	Sol naturel	1A2, 1A3, 2B10, 2B11, 2B14, 2C8, 2C9, 2D5, 2D9, 2E5, 2E6, 2F9, 2G3, 2J10, 3B15, 3C15, 3C20, 3D15, 3D17, 3E7 et 3E8	-	Sol naturel stérile		-	-
I : Affectation agricole du secteur (1800-1883)	1	2E3, 2E4, 2F8, 2H5	-	Sol naturel remanié (labour)	Labourage du sol, affectation agricole du secteur et espace de circulation	Fin 18e siècle/Début 19e siècle – 1883	1850-
	2	2F6, 3D11	2F5, 3D13	Comblement de tranchées d'installation; drains agricoles	Creusement, comblement et installation de drains agricoles	Seconde moitié du 19e siècle –1883	1880-1890
IIa : Occupation du premier bâtiment (1883-1890)	3	2H6, 3C10	Coin sud-ouest : 3A150 et 3A300; coin nord-ouest : 3A400 (2H250) et 3A450	Comblement de tranchée de construction et vestiges de murs	Construction des murs nord, sud et ouest du corps de bâtiment principal	1883 – 1890	1820-1890
	4	2B15, 2G2, 2J9, 3B13, 3C19, 3D14 et 3D16	-	Zone de rejets domestiques	Dépotoir d'arrière-cour associé au premier bâtiment (structure 3a)	1883 – 1890	1880-1930
IIb : Agrandissement et ajout d'une annexe à l'ouest (1883 – 1890)	5	2H7	Mur est de l'annexe : 3A100 (2H150/3B10/3B11)	Comblement de tranchée de construction; vestiges de murs	Reconstruction du mur ouest du corps de bâtiment principal/Construction du mur est de l'annexe pour y aménager une ouverture	1883 – 1890	-
	6	1A1, 2B9, 2J7 et 3C14	Mur ouest : 3A200 (2J150/2J250); mur nord: 3A250 (2B4/2B100/2D4/2D100/2H100); mur sud : 3A350 (2B200, 2J100)	Comblement de tranchée de construction; vestiges de murs	Construction des murs de l'annexe du bâtiment (structure 3b)	1883 – 1890	1800-1900
	7	3C12 et 3C18	Tuyau 3C17; tonneau 3C11	Installation d'un tonneau connecté à un tuyau de plomb	Installation d'un système d'alimentation en eau au moyen d'un réservoir d'eau en tonneau	1883 – 1890	1800-1890
	8	2F7	2B13, 2F4, 2J8, 3B14, 3C16, 3D10	Installation du plancher de bois	Plancher de lattes de bois chaulées recouvertes de linoléum	1883 – 1890	1868/1915-
	9	3C13	-	Comblement d'une tranchée ayant tronqué le comblement de la tranchée de	Indéterminé	Fin du 19e siècle	-

SÉQUENCES D'AMÉNAGEMENTS	ÉVÉNEMENT	LOTS DE SOLS ASSOCIÉS	LOTS DE CONSTRUCTION	INTERPRÉTATION	DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT	DATATION HISTORIQUE	DATATION RELATIVE (CULTURE MATÉRIELLE)
				construction du mur 3A200			
IIc : Agrandissements et occupation des hôtels Béliveau, Sicotte et Mackenzie (1890-1918)	10	3C8 et 3E6	-	Comblement d'un tonneau; remblai de rehaussement	Mise hors d'usage du tonneau (3C11) et du tuyau de plomb (3C17) ; rehaussement/nivellement du terrain	1890-1907	1870-1907
	11	3C4, 3D5 et 3E5	-	Remblai de rehaussement	Rehaussement du terrain associé à un agrandissement au nord	Entre 1906 et 1907	1878-1890
	12	2C4, 2C6 et 3D8	3D12a (section de canalisation en grès), 2C5 et 2C7	Remblai de rehaussement; comblement de tranchées d'installations; canalisation en grès	Rehaussement du terrain, suivi de l'installation d'un système d'alimentation en eau	1890-1907	1800-1900
III : Démolition du bâtiment, creusement du tunnel Saint-Rémi, aménagement du terrain et réfection du système d'alimentation en eau (1918 - 1925)	13	2B5, 2B6, 2B7, 2B8, 2B12, 2F3, 2H4, 2J4, 2J5, 2J6, 3B8, 3B9, 3B12, 3C7, 3C9, 3D4, 3D6, 3D7, 3D9 et 3E4	-	Déblais de démolition	Démolition du bâtiment	1918 - 1925	1900-
	14	-	3D12b (section de canalisation en fonte)	Comblement d'une tranchée d'installation	Réfection d'une canalisation et ajout d'une section de tuyau de fonte	1918 - 1925	-
	15	2B1, 2B2, 2B3, 2C1, 2C2, 2C3, 2D2, 2E1, 2E2, 2F1, 2F2, 2G1, 2H3, 2J2, 2J3, 3B1 à 3B7, 3C1 à 3C3, 3C5 et 3C6, 3D1 à 3D3, 3E1 et 3E3		Succession de remblais de rehaussement	Recouvrement (des déblais de démolition), rehaussement et nivellement du terrain ; occupation de cour avant	1918 - 1925	1919-1923
	16	2J1	-	Remblai d'assainissement	Indéterminé	1918 - 1925	-
IV : Aménagement du terrain devant le 780 rue Saint-Rémi (1925 -)	17	2H2	-	Comblement d'un trou de poteau	Retrait d'un poteau	1925-2015	1963-1980
	18	2A1, 2A2, 3A1	-	Remblais de rehaussement et surface gazonnée	Rehaussement et paysagement du 780, rue Saint-Rémi	1925-2015	1965-

Ceux-ci sont majoritairement composés de restes alimentaires avec 153 fragments d'os de mammifères, d'oiseaux et de mollusques. La consommation, la conservation et l'entreposage des aliments sont également bien représentés et comptent pour 19% de l'assemblage avec 70 fragments. Plusieurs éléments entrent également dans la catégorie « construction et aménagement » (89 fragments ; 24%). Celle-ci comporte notamment des clous laminés (1800-1890) et un fragment d'isolateur en porcelaine. Ce dernier objet associé à des fonctions électriques permet d'établir une datation relative se rapportant aux dernières décennies du XIX^{e} siècle ou à une époque encore plus tardive, compte tenu du fait que l'électricité (l'éclairage électrique des rues) aurait été, à priori, implantée à partir de 1891 dans la municipalité de Saint-Henri (Massicotte 2002 : 311).

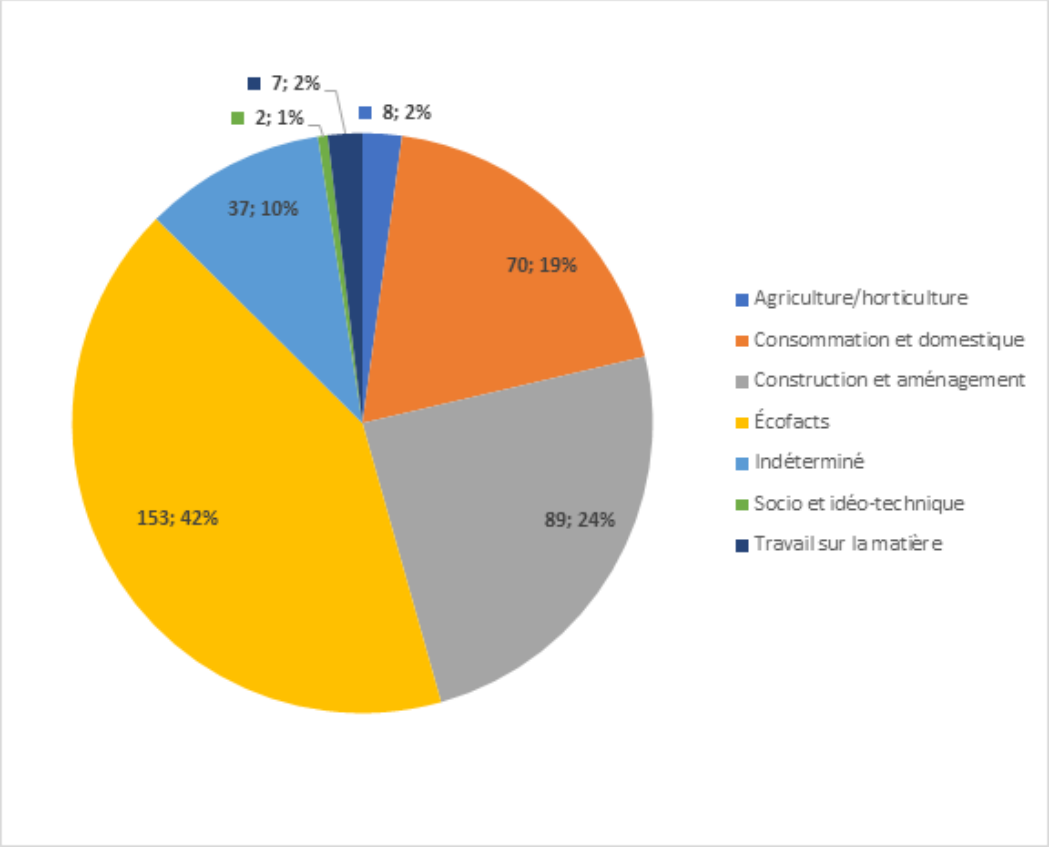

Figure 5.2
BiFj-115 – Distribution fonctionnelle des zone de rejets domestiques (2G2, 2J9, 3B13, 3C19, 3D14 et 3D16).

5.2.2.1 BiFj-115, agrandissement et ajout d'une annexe à l'ouest (1883-1890)

Lors d'une seconde séquence d'aménagement, le corps de bâtiment aurait été agrandi par l'ajout d'une annexe à l'ouest. Cette extension postérieure à la construction initiale a été démontrée par l'analyse des vestiges architecturaux (voir section 4.7.2). Elle serait associée à la reconstruction du mur est 3A100 (3A300/3A400) et à la mise en place des murs sud (3A350), ouest (3A200) et nord (3A250). Un tonneau (3C11) a été aménagé au nord du mur nord, celui-ci est connecté par la base à un tuyau de plomb (3C17) (3A250) qui sort un peu plus bas sous le plancher. Il pourrait s'agir d'un ancien système artisanal permettant l'acheminement de l'eau. Ce tonneau pourrait également avoir servi à récupérer l'eau sortant

d'une gouttière ou ferait partie d'un système plus complexe d'alimentation en eau. L'absence d'artéfacts diagnostiques au sein des remblais de comblement des tranchées d'installation ou de construction de ces vestiges ne permet cependant pas de dater l'aménagement de l'annexe avec plus de précisions.

En fait, seuls les lots reliés au plancher de bois (2F4, 2F7, 2J8, 3B14 et 3D10) témoignent de l'annexe ouest sur le plan archéologique. Plus spécifiquement, l'assemblage de ces niveaux se rapporte essentiellement aux moyens de fixation du plancher ainsi qu'aux objets qui pourraient s'être perdus dans les interstices des planches durant son occupation ou s'être déposés au moment de l'abandon et de la démolition du bâtiment. L'assemblage (figure 5.3) est dominé par les éléments reliés à la construction et à l'aménagement de l'environnement. De nombreux clous (n=54) y sont dénombrés et ceux qui ont été identifiés sont laminés (-1890). Ces clous ont été utilisés pour la fixation des planches sur les solives, le tout ayant été éventuellement recouvert d'un revêtement de linoléum. La présence d'un isolateur électrique pourrait indiquer une datation postérieure à 1880, voire plus tardive (après 1891), pour la mise en place du plancher. Toutefois, ces indices pourraient également signifier que le bâtiment était, déjà à cette époque, connecté au réseau électrique.

Les écofacts forment la deuxième fonction générale en importance (100 reste osseux ; 35%). Elle est principalement représentée par des os comportant des traces de boucherie et correspondant à des résidus alimentaires. Les éléments rattachés à la catégorie consommation et domestique comptent 35 fragments, ce qui représente 12% de l'assemblage. Ils consistent en des éléments reliés à l'alimentation,

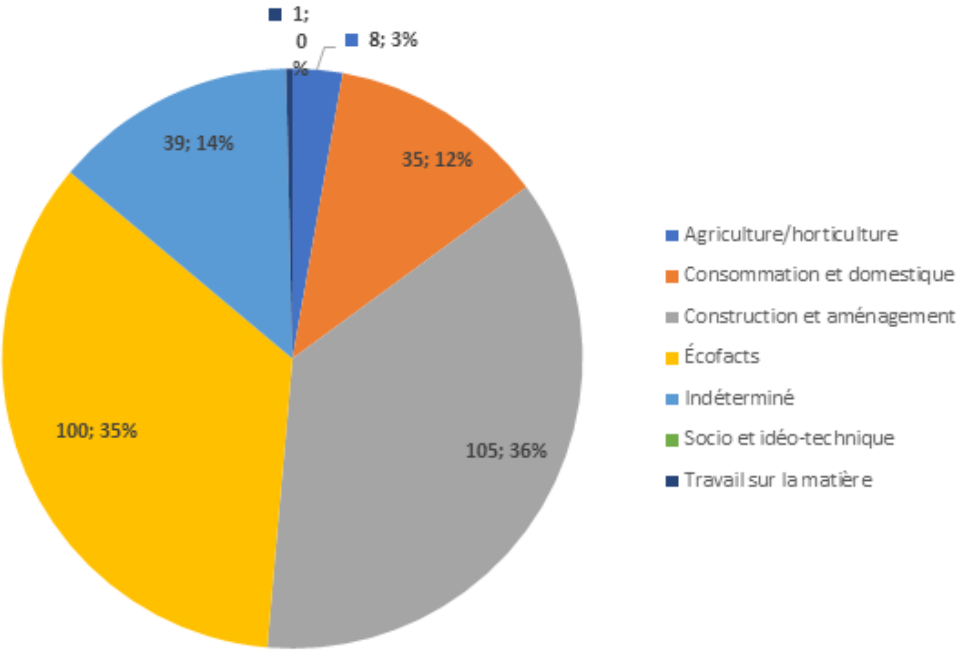

Figure 5.3
BiFj-115 – Distribution fonctionnelle des niveaux d'installation et d'occupation du plancher (2F4, 2F7, 2J8, 3B14 et 3D10).

l'entreposage, l'habillement, la consommation du tabac et des alcools ou à des fonctions de consommation indéterminée.

La présence d'une monnaie d'un cent datant de 1901 signifierait peut-être que le plancher a été aménagé un peu plus tardivement que l'annexe, soit après 1901. La présence de cette pièce de monnaie peut aussi témoigner de travaux de rénovation ultérieurs à la construction de l'annexe, et par conséquent être associée à agrandissement et l'occupation des hôtels Béliveau, Sicotte et Mackenzie. En prenant en compte que la fonction première de ce bâtiment était un hôtel, la circulation constante dans le bâtiment peut avoir nécessité des travaux de réfection du plancher. Une dernière hypothèse implique qu'il pourrait aussi s'agir d'un élément intrusif postérieur à l'aménagement du plancher, lors de l'occupation ou au cours de la phase de démolition du bâtiment. Ces hypothèses demeurent difficiles à trancher, et ne permettent pas d'établir avec exactitude la date l'installation du plancher. En outre, la présence d'un revêtement en linoléum ne constitue pas un bon indicateur, puisque ce type de revêtement a été inventé en 1860 (Townrow, 1990) et était produit à Montréal par la Dominion Oil Cloth and Linoleum fondée en 1874.

5.2.3 BiFj-115, agrandissements et occupation des hôtels Béliveau, Sicotte et Mackenzie (1890-1918)

Une dernière séquence d'aménagement est marquée par l'extension vers le nord du bâtiment avant 1907 (voir plan de Pinsonneault 1907) et le début de l'affectation hôtelière (voir section 3.3.4.4). Sur le plan archéologique, l'agrandissement relié à l'occupation hôtelière ne peut être associé à aucun vestige structurel, mais serait relié à l'étape de comblement du tonneau (3C11) ainsi qu'à l'apport de remblais permettant de rehausser le terrain. Le remblai de comblement du tonneau (3C8) inclut notamment une bouteille de Ketchup de marque Shrewsbury. Cette compagnie, fondée dans le New Jersey, aurait commercialisé ce type de bouteille à partir de 1870 et a déclaré faillite en 1907 (Hazard, 2012). Cette bouteille de condiment suggère un abandon des fonctions du tonneau avant 1907, ce qui coïnciderait avec le début de la période hôtelière. En outre, une partie des remblais de rehaussements, notamment 3C4 et 3C6, surmontent ce remblai de comblement et lui seraient donc postérieurs. D'autres niveaux de rehaussement, notamment 3D5 et 3E5, pourraient être reliés à cette même séquence d'aménagement. L'absence d'artéfacts diagnostique ne permet toutefois pas d'abonder en ce sens, d'autant plus que les sous-opérations 3D et 3E, localisés au sud de l'annexe et du corps de bâtiment principal, ne peuvent être rattachés avec la séquence de déposition en lien avec les vestiges du bâtiment.

L'absence d'éléments structurels pour cette séquence d'aménagement pourrait être expliquée par l'extension hors terre excluant l'aménagement d'un sous-sol ou vide sanitaire en profondeur lors de l'agrandissement au nord de l'annexe entre 1890 et 1907. Sur le plan de Goad de 1907, où figure la mention de Beliveau's Hotel, l'extension au nord ne comporte effectivement qu'un seul étage. Cependant, l'espace occupé par l'annexe ouest (aménagée avant 1890) présente un étage et demi, ce qui inclurait un demi-sous-sol et correspondant aux vestiges de maçonnerie exhumés lors des fouilles.

Les autres contextes relevant de cette séquence d'agrandissement réfèrent essentiellement à des remblais de comblement de tranchées d'installations de canalisation en grès (3D12, 2C5 et 2C7). Dans ce cas, l'absence d'artéfacts diagnostiques ne permet pas de dater précisément la mise en place de ces canalisations. Toutefois, les tuyaux de grès 3D12 et 2C7 s'écoulent respectivement vers le sud et semblent orientés dans le même axe. Il s'agirait donc probablement de sections documentées d'un seul et même drain d'évacuation des eaux usées. Pour rappel, la canalisation de grès 3D12 était initialement orientée dans un axe nord-sud et se dirigeait vers le corps de bâtiment principal. Celle-ci a toutefois fait l'objet d'une réfection ultérieure marquée par l'ajout d'un raccord et d'une section en fonte la faisant bifurquer à angle droit vers l'est en direction de la rue Saint-Rémi. Cette réfection postérieure serait survenue après la démolition du bâtiment, puisque la tranchée d'installation tronque le mur 3A300. Autrement, le tuyau 2C5, qui est orienté dans axe nord-est et sud-ouest s'écoule vers le nord-est et serait dissocié du bâtiment.

Le bâtiment occupera la fonction d'hôtel à partir de 1906-1907, date de la première mention de l'hôtel Béliveau dans le Lovell, (1906-1907). Le bâtiment agrandi porte également la mention de Beliveau's Hotel en 1907 sur le plan de Goad. Il aurait appartenu à Arthur Béliveau jusqu'en 1911. Entre 1911 et 1912, il portera le nom de Sicotte's Hotel et sera renommé Mackenzie Hotel en 1913. En 1913, le lot 187-1 et les bâtiments qui s'y trouvent sont liquidés, mais ils (l'ancien hôtel) seront tout de même assurés contre le feu jusqu'en 1918. En 1918, le lot 187-1 est vendu à la Imperial Tobacco Compagny of Canada Limited, qui y construira un bâtiment de brique en 1922, occupant le 780 Saint-Rémi et démonté en 2015.

Sur le plan archéologique, cette séquence d'occupation peut être reliée au riche assemblage archéologique récolté à travers les niveaux de démolition et au sein des remblais de rehaussement qui les surmontent. Ces contextes ont été au départ considéré séparément lors de l'analyse de culture matérielle (sections 4.7.4.2.1 et 4.7.4.2.2). Ils présentent toutefois des assemblages similaires sur le plan fonctionnel et chronologique, permettant d'établir une datation relative comprise entre le troisième quart du XIXe siècle et le premier quart du XX^{e} siècle.

L'analyse de culture matérielle, en plus de permettre d'associer une fourchette temporelle à l'occupation du bâtiment, permet de déterminer la date d'abandon à partir des éléments les plus récents de l'assemblage. Il s'agit dans ce cas d'établir un terminus post-quem ou date plancher : « avant laquelle une couche archéologique n'a pas pu se former » (Desachy, 2012). À travers les déblais de démolition, quelques objets offrent des intervalles bien délimités dans le temps et permettent de préciser la date de démolition du bâtiment. C'est le cas d'un fragment d'une soucoupe produite par le fabricant Grindley Hotel Ware entre 1908 et 1922 (thepotteries.org)[2]. Similairement, un verre de lampe fabriqué par la Corning Glass Work, présente une inscription brevetée du 10 octobre 1905. Par ailleurs, l'usage le plus connu de cette lentille est pour une lanterne de signalisation ferroviaire (corning.com)[3] brevetée en 1907 (brevet 851,496 du 23 avril 1907).

[2] http://www.thepotteries.org/allpotters/471.htm
[3] https://www.corning.com/worldwide/en/innovation/the-glass-age/inspiration/glass-heroes.html

Dans le cas des remblais de rehaussement post-démolition, plusieurs artéfacts indiquent une date de déposition en tout point similaire aux niveaux de démolition, permettant d'associer ces deux contextes sur le plan chronologique. C'est le cas d'un fragment de céramique portant l'inscription « IRONSTONE CHINA WOOD & SON Ltd ENGLAND », qui indique une datation postérieure à 1910 en raison de l'ajout du suffixe « Ltd » qui n'aurait été présent sur les marques de fabrication de cette compagnie qu'après 1910 (thepotteries.org)[4]. Un fragment de bouteille présente une inscription moulée en relief référant à la Cannington & Shaw co ltd, et est daté entre 1892 et 1913 (Lockhart *et al*., 2014 : 54-55). Des fragments appartenant à une assiette en porcelaine de l'atelier Rosenthal en Allemagne produite à une date postérieure à 1912 (collectrosenthal.com)[5], présentent l'inscription « G.T.R. » qui réfère spécifiquement à la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, active jusqu'en 1923.

Ces éléments spécifiques permettent d'établir une date de déposition archéologique postérieure à 1912 et probablement antérieure aux années 1920. Cependant, deux autres objets pourraient potentiellement permettre de restreindre un peu plus la date de déposition archéologique. L'un de ces éléments est un fragment d'une bouteille de boisson gazeuse en verre incolore portant l'inscription « CLAREMONT SODA WORKS ». Cette compagnie aurait été incorporée en 1919 (bizapedia.com)[6]. Cependant, l'absence du suffixe « INC » sur le fragment analysé semble plutôt référer à la même entreprise avant son incorporation. À cet effet, dans un manuel de référence (n'ayant malheureusement pas été consulté) : Soft Drink Bottlers of the United States : Volume 1, Vermont & New Hampshire, 2nd Edition, deux mentions font référence à cette entreprise sous les noms de : Claremont Soda Works et Claremont Soda Works Inc[7].

L'autre objet, est un jeton de transport en commun valide dans la ville de Boston, capitale de l'état du Massachusetts. Sur les sites de collectionneurs en ligne : numista.com[8]; tokencatalog.com[9] cet objet est daté de 1919. Cependant, le Smithsonian, institut de recherche américain très réputé, attribue l'utilisation de ce type de jeton au début du XX^{e} siècle sans en préciser la date, mais en prenant tout de même le soin d'y mentionner le fabricant (americanhistory.si.edu)[10]. L'identification de ce jeton de transport sur les sites de collectionneurs serait tirée d'un manuel de référence intitulé The Atwood-Coffee Catalogue of United States and Canadian Transportation Tokens, par John M. Coffee et Harold V. Ford. Malheureusement, ce manuel est inaccessible au Québec et ne peut être acheté qu'à très fort prix, ce qui ne permet pas pour l'instant de confirmer la datation de 1919 pour ce jeton de transport.

Malgré certaines incertitudes, cette année d'abandon de 1919 demeure tout de même cohérente avec la date de démolition présumée du bâtiment, par l'analyse des chaînes de titres et des autres documents historiques. Le parc Thornton et les bâtiments qu'il contenait auraient été assurés contre les incendies pour 5 ans, à partir de 1913, soit jusqu'en 1918.

---

4 http://www.thepotteries.org/mark/w/wood_sons.html

5 http://collectrosenthal.com/markingsdate.html

6 https://www.bizapedia.com/nh/claremont-soda-works-company.html

7 http://platform3research.com/HTML/Soda/VTNH2BW.html

8 https://en.numista.com/catalogue/pieces40807.html

9 http://www.tokencatalog.com/token_record_forms.php?action=DisplayTokenRecord&td_id=238517&inventory_id=187612&attribution_id=242947, consulté le 8 juillet 2017.

10 http://americanhistory.si.edu/collections/search/object/nmah_1382313

Il aurait été acheté la même année par la Imperial Tobacco, qui l'aurait probablement détruit au cours de la période 1919-1922, avant la construction du grand bâtiment de brique à l'ouest (780 Saint-Rémi).

Les contextes de démolition et de post-démolition ont permis de récupérer un grand nombre de bouteilles (2351 fragments et 568 objets) et autres récipients de verre (661 fragments et 21 objets). Plusieurs de ces bouteilles, représentant 112 objets, comportent une extrémité à capsule de type crown, tandis que 23 capsules en métal ferreux de type crown et un ouvre-bouteille ont été récupérés. Ce type d'extrémité réfère à un système de fermeture ayant été breveté en 1892 par William Painter, mais qui a pris quelques années avant d'être généralisé pour la fabrication des bouteilles aux États-Unis. Son usage est particulièrement associé à l'adoption des procédés de fabrication automatiques des bouteilles et serait devenu courant après 1910 pour l'embouteillage des breuvages carbonisés tels que les boissons gazeuses et les bières (Jones *et a*l., 1985 ; Lindsey, 2018[11]).

La période d'affectation hôtelière du bâtiment (1907-1918) couvre donc une époque charnière qui sera marquée par une transition vers des méthodes de fabrication entièrement automatisée des bouteilles et autres récipients de verre. Plusieurs des bouteilles (263 fragments et 32 objets) de la collection présentent des caractéristiques du moule Owens. Il s'agit de la première machine à soufflage entièrement automatisée à être mise au point en 1904, par Charles Owens. La machine d'Owens est entrée en production aux États-Unis à partir de 1905, mais ne deviendra réellement populaire qu'à partir de 1910 jusqu'aux années 1940-1950. Ce procédé industriel, permettant de produire de nombreuses bouteilles en série, constituera d'ailleurs l'unique système entièrement automatisé pour la fabrication des bouteilles entre les années 1905 et 1915 (Jones *et al*., 1985 : 42-43 ; Lindsey, 2018[12]).

D'autres bouteilles (40 fragments et 15 objets) présentent des traces de moule automatique non identifié. De manière générale, les autres systèmes de fabrications automatiques et semi-automatiques que le Moule Owens, seront développés après 1910-1915, mais seront adoptés en quelques années seulement par une majorité de producteurs. Il est estimé aux États-Unis en 1917, que seulement 10 % des bouteilles sont encore soufflées à la bouche ou à la main, alors que 90 % des bouteilles sont fabriquées selon des méthodes automatiques et semi-automatiques et présentent toutes les caractéristiques visuelles d'une fabrication à la machine (Lindsey, 2018[13]).

La teinte ou la coloration des bouteilles constitue une dernière caractéristique notable permettant de mieux circonscrire la période de production des bouteilles fabriquées mécaniquement. D'après plusieurs auteurs (voir dans Lindsey, 2018), l'occurrence des bouteilles en verre teinté de couleur Aqua (aquamarine ou vert très pâle) décroitra considérablement à partir des années 1920, allant jusqu'à disparaître presque complètement du marché vers 1930. Cette teinte sera progressivement remplacée par le verre incolore et le verre de couleur brune (*amber*). Au sein de l'assemblage des niveaux de démolition et post-démolition du site BiFj-115, le verre Aqua a été identifié comme verre teinté régulier « bleu vert » et verre teinté régulier turquoise.

11 https://sha.org/bottle/closures.htm#Crown%20cap
12 https://sha.org/bottle/machinemadedating.htm#Question%2010
13 https://sha.org/bottle/machinemadedating.htm#Question%2010

Au total, 1020 fragments et 186 objets de contenants ou de bouteilles sont associés à ce matériau, et plusieurs comportent des traces de fabrication au moule automatique.

Enfin, d'autres éléments distinctifs permettent d'offrir des séquences de datation, notamment quelques systèmes de fermeture de bouteille, dont le système de type Lightning qui a été breveté en 1893 (Jones *et al*., 1985 : 163) et qui peut être associé à deux bouchons en porcelaine de la compagnie des Eaux Laurentiennes fondée en 1882 à Montréal (aquaterracorp.ca[14]). D'autres bouchons, dont ceux de type club sauce (n=20), seront également très populaires dans les catalogues de verreries de table entre la fin du XIX^{e} et le début du XX^{e} siècle (Jones *et al*., 1985 : 165).

Outre la détermination d'une date d'abandon et d'une séquence d'occupation, l'analyse fonctionnelle de la culture matérielle permet d'identifier le type d'activités associées à l'occupation active du bâtiment. Les figures 5.4 et 5.5 permettent d'évaluer la distribution fonctionnelle générale de l'assemblage de ces deux niveaux en termes de nombre de fragments (figure 5.4) et de nombre d'objets (figure 5.5). On constate que les fonctions se rattachant à la catégorie de « consommation et domestique » dominent le nombre de fragments (n=3808) et le nombre d'objets complets ou estimés (n=777). Suit la fonction générale « construction et aménagement » qui est surtout représentée par des éléments très fragmentaires (2552 fragments et 150 objets). Il faut rappeler à cet effet que les matériaux de construction n'ont fait l'objet que d'une récolte sélective, ce qui ne constitue qu'un faible échantillonnage des briques, des pierres et des tuiles de recouvrement rencontrées lors du dégagement des niveaux de démolition et post-démolition. Autrement, pour 10 à 12 % de l'assemblage, soit 1016 fragments et 101 objets, aucune fonction n'a pu être identifiée. Les écofacts (os, coquilles de mollusques, restes végétaux) dénombrés en nombre de « fragments » (=restes) correspondent à des restes alimentaires.

Pour un portrait plus détaillé, de l'assemblage sur le plan fonctionnel, le tableau 5.2, permet de constater l'importance des groupes fonctionnels de la catégorie « consommation et domestique ». Les principales fonctions représentées sont reliées à l'entreposage indéterminé (1697 fragments et 471), à l'alimentation (563 fragments et 75 objets) et aux excitants et alcools (577 fragments et 113 objets). Enfin, pour une analyse plus exhaustive de l'assemblage, le lecteur est invité à se référer à la section 4.7.4.

[14] http://www.aquaterracorp.ca/page.aspx?name=History

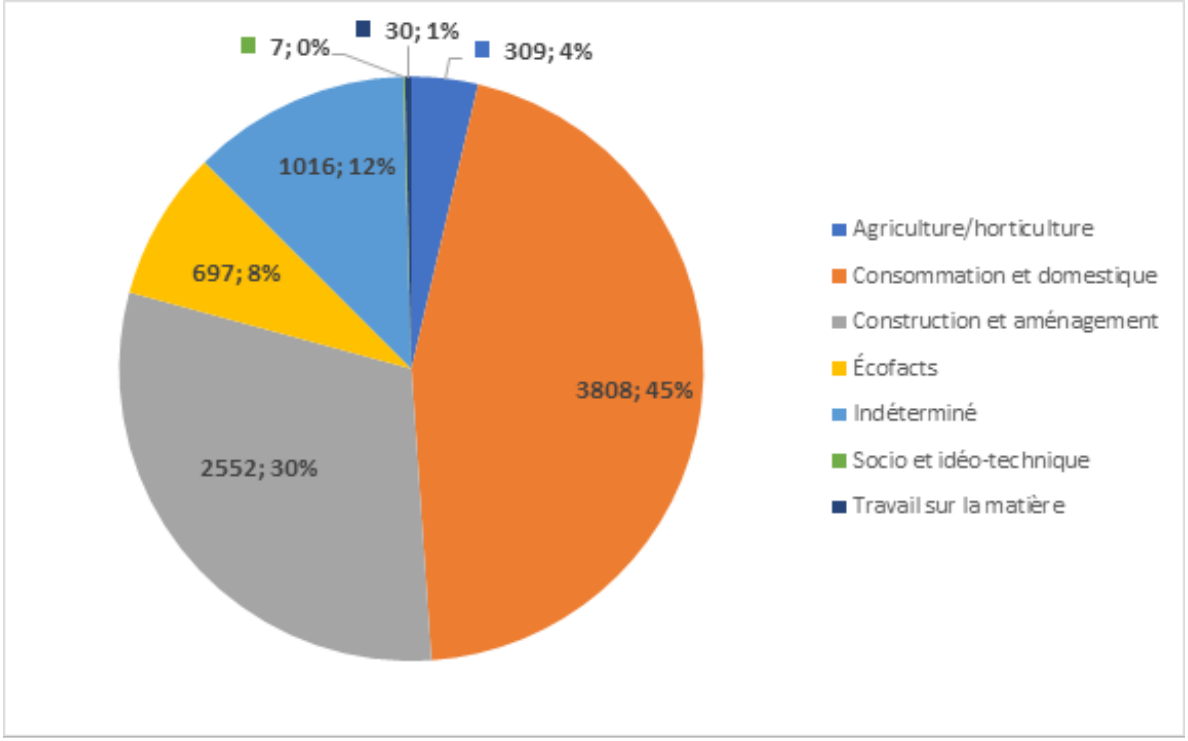

Figure 5.4
BiFj-115 - Distribution fonctionnelle des déblais de démolition et remblais post-démolition.

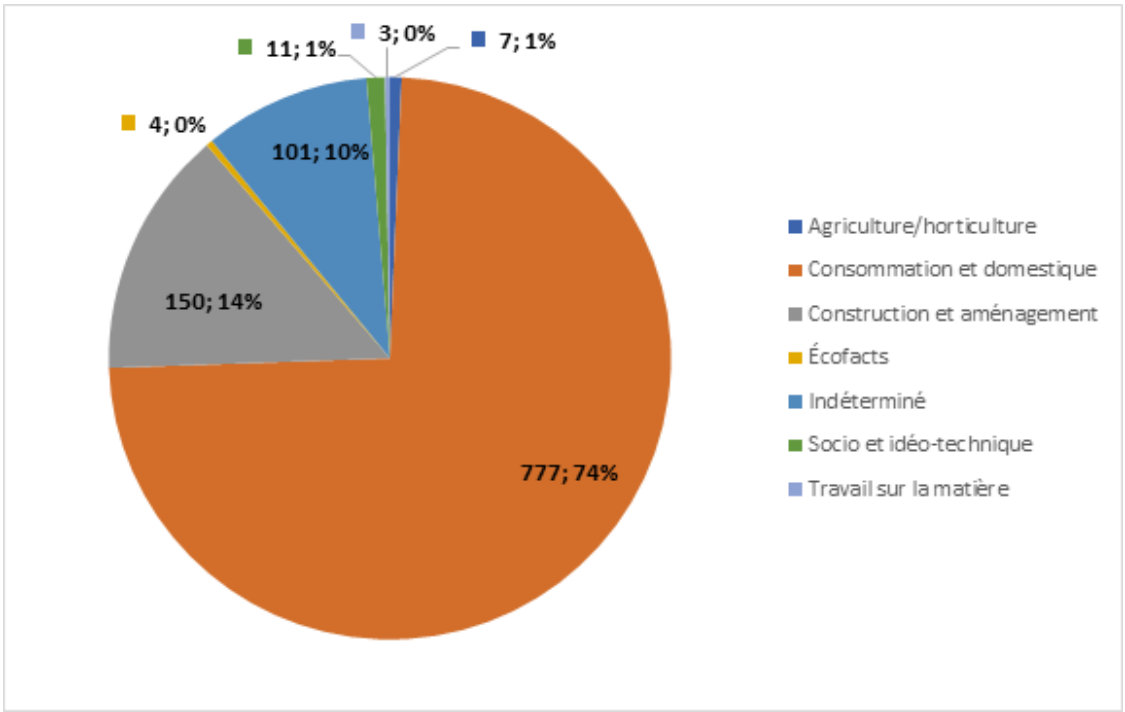

Figure 5.5
BiFj-115 - Distribution fonctionnelle des déblais de démolition et remblais post-démolition.

Tableau 5.2 BiFj-115, distribution fonctionnelle des niveaux de déblais de démolition et remblais post-démolition.

FONCTION GÉNÉRALE	GROUPE FONCTIONNEL	NB.FR.	NB.OBJ.
Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	309	7
Consommation et domestique	Alimentation	563	75
	Consommation indéterminée	709	29
	Entreposage indéterminé	1697	471
	Excitants et alcool	577	113
	Habillement	29	48
	Médication	82	35
	Soins du corps	151	6
Construction et aménagement	Aménagement (environnement)	488	46
	Construction	1268	20
	Quincaillerie d'architecture	796	84
Écofacts	Animaux	531	
	Écofacts	120	
	Mollusques	28	4
	Végétaux	18	
Indéterminé	Indéterminé	1016	101
Socio et idéo-technique	Commerce		4
	Culte et rituel	1	1
	Écrits	4	
	Jeux et divertissements	2	6
Travail sur la matière	Feu	9	
	Travail sur la matière		2
	Travail sur la matière, Solide semi-plastique	8	
	Travail sur la matière, solides semi-plastiques	1	
	Travail sur la matière, Solides souples	12	1
	TOTAL GÉNÉRAL	**8419**	**1053**

5.2.3.1 Occupation domestique et témoins des activités hôtelières

L'assemblage de culture matérielle des niveaux de démolition et post-démolition du site BiFj-115 permet de confirmer la fonction hôtelière qu'occupera le bâtiment à partir de 1906-1907. Les activités hôtelières se reflètent à travers plusieurs composantes de la collection, notamment par la quantité relativement importante de vaisselle alimentaire. Une grande partie de cette vaisselle est notamment en terre cuite fine blanche vitrifiée. Au tournant du XX^{e} siècle, l'utilisation de ce type de céramique sera surtout restreinte aux établissements hôteliers, aux restaurants ou pour la fabrication d'objets hygiéniques (Wetherbee, 1996 : 10),). À titre comparatif, l'assemblage vaisselier récupéré sur le site de l'hôtel Queens (BgEw-4) à Coaticook, occupé à partir des années 1860 et incendié en 1897, est également composé en grande partie par de la vaisselle en terre cuite fine blanche vitrifiée (Patrimoine Experts et Archéophone, 2014 ; Patrimoine Experts, 2015, 2016 et 2018). Ce type de production céramique comporte d'ailleurs souvent les marques des institutions auxquels ils étaient destinés, tels que les hôtels, les restaurants, les compagnies ferroviaires, etc. (Labonté-Leclerc, 2016 : 251). À cet effet, le site de l'hôtel Rasco/Daley's/Mack's (BjFj-53), un hôtel de luxe situé sur la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal, occupé de 1836 à 1890, a révélé plusieurs pièces de vaissellerie en terre cuite fine blanche (non vitrifiée) portant la mention de Daly's Hotel/Montreal (Roy, 2016 : 233).

En revanche, aucune des pièces céramiques récoltées lors des fouilles de BiFj-115 ne comporte une inscription faisant référence à l'un des hôtels : Béliveau (1906-1911), Sicotte (1911-1913) ou Mackenzie (1913-1918), ce qui tend à reléguer cet hôtel loin des hôtels de luxe. Malgré tout, deux soucoupes en terre cuite fine blanche vitrifiée portent la mention d'« Hotel Ware » qui réfère spécifiquement à de la vaisselle d›hôtellerie. Ce type de vaisselle, accessible à faible coût et très résistante aux égratignures et aux cassures était particulièrement prisée par les hôtels, les restaurants et les établissements institutionnels (Myers, 2016). Les deux fragments de soucoupe de vaisselle d'hôtellerie retrouvés dans les niveaux de démolition et post-démolition ont été respectivement produits en Angleterre par le fabricant Grindley Hotel Ware entre 1908 et 1922 (thepotteries.org)[15] et par le fabricant Ridgways entre 1891 et 1920 (thepotteries.org)[16].

La vaisselle de table et de service (assiette, tasse et soucoupe), la verrerie de table (gobelet et verre à pied) et les quelques ustensiles (fourchette, cuillère et couteaux) récupérés devaient être utilisés à la cuisine, à la salle à manger ou au bar de l'hôtel pour la consommation des repas, des alcools et des boissons chaudes. D'après un croquis sommaire de l'hôtel Béliveau réalisé pour un article de journal de 1910, la cuisine et le bar se trouvaient au rez-de-chaussée à l'ouest du bâtiment, tandis que la salle à manger occupait la partie centrale. Une portion de la cuisine se trouvait donc vraisemblablement au-dessus de l'annexe ouest où se sont concentrées les fouilles archéologiques. C'est d'ailleurs aux coins des murs ouest (3A200) et sud (3A350) au sous-sol de l'annexe qu'a été documentée la base de cheminée en brique qui servait probablement de foyer pour la cuisine. En ce qui concerne la cuisson des aliments, aucun objet n'a été spécifiquement associé à la vaisselle de cuisson. Il est toutefois fort possible que ce genre de vaisselle ait été mis en vente lors de la liquidation des biens avant l'abandon de l'hôtel et la démolition du bâtiment. L'absence de ce type d'objet de la collection, demeure tout de même plutôt intrigant.

Sur le plan alimentaire, certains des contenants destinés à la conservation des aliments comportent des inscriptions ou présentent des formes spécifiques qui permettent d'identifier leur contenu. C'est le cas d'un pot à marmelade aux agrumes Dundee de la marque James Keiller & Sons, de deux pots à confiture, de bouteilles à Ketchup de marque Heinz, de bouteilles à lait, de conserves en métal et de bocaux à conserves en verre.

Parmi les nombreuses bouteilles à boissons gazeuses récupérées, plusieurs comportent des inscriptions permettant d'identifier leur contenu ou quel en était le fabricant (voir 4.7.4 et l'inventaire de culture matérielle en annexe). Pour la consommation des alcools, quelques bouteilles de bière ou de spiritueux ont été identifiées. Celles-ci attestent de la consommation de Gin, de Whisky, notamment de marque Paul Jones Kentucky et de bières de la brasserie O'Keefe et Lion Brewery. Le service des alcools est attesté par la présence d'un couvert de bouchon en porcelaine portant l'inscription Rye sur le tenon et qui aurait probablement été utiliser dans le service du Whisky au seigle (Rye Whisky) au bar de l'hôtel.

15 http://www.thepotteries.org/allpotters/471.htm
16 http://www.thepotteries.org/allpotters/854.htm

À cet effet, Arthur Béliveau, propriétaire de l'hôtel Béliveau a connu quelques démêlés avec la justice, en se faisant révoquer son droit de vendre de l'alcool en novembre 1910, en raison de plusieurs manquements à la loi sur les débits de boisson.

L'habillement de tous les jours est représenté par quelques boutons simples à deux trous et à quatre trous. Pour les soirées mieux habillées figurent quelques parures et bijoux dont une broche en or 14 carats en forme de demi-lune et serti de perles de verre. Une possible bouteille de parfum pour femmes de marque violet Paris semble également témoigner de quelques coquetteries.

Pour les besoins hygiéniques, plusieurs fragments de céramique semblent appartenir à des installations sanitaires telles que des toilettes, des lavabos et des urinoirs. Ces objets suggèrent que le bâtiment disposait d'installations sanitaires probablement connectées au réseau d'égouts de la ville. Des brosses à dents en plus d'un contenant d'eau dentifrice et de pâte à dent témoignent de l'hygiène dentaire, tandis que des peignes peuvent être reliés aux soins capillaires.

La présence de nombreux flacons pharmaceutiques réfère à toute une panoplie de sirops, élixirs ou médicaments qui étaient très populaires à cette époque. Certains médicaments sont brevetés, alors que d'autres étaient préparés chez l'apothicaire. Les publicités et les fabricants de l'époque attribuaient plusieurs pouvoirs guérissants à ces médicaments. Parmi les médicaments identifiés, le Bromo-Seltzer était recommandé contre les maux de tête, d'estomac et la « gueule de bois » (glassbottlemarks.com[17]). Un sirop pour bébé, notamment composé de morphine figure également à l'inventaire (peachridgeglass.com[18]).

5.2.3.2 Activités commerciales et transport ferroviaire

Entre la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle, Saint-Henri sera marqué par une hausse démographique très importante. Sa population passera de 6 400 habitants en 1881 à plus de 21 000 en 1901 avant d'atteindre les quelques 30 000 en 1911 (archivesdemontreal.com[19]). Cette croissance démographique est imputée en grande partie au pôle industriel majeur que forme le corridor de Lachine (Labrecque et Fougères 2012 : 528-529). Durant la période 1890-1930, les échanges commerciaux se diversifieront et les exportations vers les États-Unis dépasseront pour la première fois en nombre celles à destination de la Grande-Bretagne (Labrecque et Fougères 2012 : 524).

Pour le commerce, des réseaux ferroviaires bien développés avec la Nouvelle-Angleterre et l'Ouest nord-américain permettront le transport des marchandises et des personnes. À cet effet, une carte du réseau étendu de la compagnie ferroviaire du Grand Tronc daté de 1885 (**figure 5.6**), permet de constater l'importance des connexions ferroviaires avec le nord-est et le nord-ouest de l'Amérique du Nord. On y dénote les nœuds de connexions importants que formaient alors les gares de Montréal et de Saint-Lambert.

17 https://www.glassbottlemarks.com/bromo-seltzer-cobalt-blue-bottles/
18 https://www.peachridgeglass.com/2013/01/mrs-winslows-soothing-syrup-oooh-so-soothing/
19 http://archivesdemontreal.com/2014/10/20/chronique-montrealite-no-16-le-quartier-saint-henri/

Figure 5.6
Extrait de la carte Map of the Grand Trunk and Great Western of Canada, and their connections. The Great International Route. (1885). Source : Cartography Associates, David Rumsey Collection.

Une gare existait à Saint-Henri (archivesdemontreal.com[20]), tandis qu''il y avait une connexion eavec la Gare Bonaventure dans le centre-ville. L'ancienne gare de Saint-Henri était située à environ un kilomètre à vol d'oiseau de l'emplacement du site. Elle occupe l'emplacement de l'actuelle adresse civique du 3795 rue Notre-Dame Ouest. Le parcours du chemin de fer du Grand Tronc passait d'ailleurs tout juste au sud de BiFj-115 et du bâtiment occupé par les hôtels. Parmi l'assemblage, une assiette produite à partir de 1912 et arborant l'inscription : « G.T.R. », reflète les activités menées par cette compagnie ferroviaire. Cette assiette devait faire partie d'un ensemble de vaissellerie de table utilisée dans les voitures-restaurants de la compagnie du Grand Tronc.

En outre, la rotonde (BiFj-127) qui servait au remisage et à la réparation des locomotives de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc était située tout près du site BiFj-115. Les équipements du site de la rotonde ont été loués par la compagnie du Grand Tronc à la Montreal and Champlain Railroad Company à partir de 1864, avant d'être finalement achetés en 1872. La gare de triage, la plus grosse au Canada, ne sera toutefois aménagée qu'à partir d'environ 1896 (Patrimoine Experts 2016).

Cette proximité avec des réseaux de transport bien développés, à une époque où Montréal formait l'une des principales métropoles financières du Canada (Labrecque et Fougères 2012 : 523-524) explique la diversité de provenance des artéfacts de l'assemblage du site BiFj-115. L'importance du transport maritime est témoignée par la présence de produits manufacturés en Angleterre, en Écosse et en Allemagne. Le réseau ferroviaire nord-américain n'est pas en reste, puisqu'une bonne partie de l'assemblage proviendrait du transport de marchandises par train. La liaison ferroviaire du chemin de fer du Grand Tronc entre Montréal et Toronto est d'ailleurs bien représentée à travers la collection, qui compte notamment plusieurs bouteilles produites ou embouteillées à Toronto ainsi qu'une bouteille de bière brassée à Berlin (Kitchener).

Vers le sud-est d'autres objets permettent de remonter le parcours emprunté par la Boston and Maine Railroad (B&M) qui était partenaire avec la compagnie du Grand Tronc au moins à partir de 1885, tel qu'illustré sur un dépliant affichant les horaires et parcours de train au revers d'une carte du réseau du chemin de fer du Grand Tronc (figure 5.7). À cet effet, un bouton d'uniforme ayant appartenu à un membre du personnel ferroviaire de la Boston and Maine Railroad (B&M) a été récupéré dans les dépôts surmontant les niveaux de démolition de l'hôtel. Cet objet spécifique suggère qu'un des membres de cette compagnie ferroviaire pourrait avoir séjourné à l'un des hôtels qui se sont succédé sur le bâtiment du site BiFj-115. En outre, les liaisons avec la ville de Boston sont soutenues par la présence d'un jeton de transport frappé au nom de Bay State et pouvant être attribué à la capitale du Massachusetts. Une bouteille de l'assemblage a également été fabriquée à Portland au Maine par la Wolman Bros, dans le parcours direct qu'empruntaient les trains de la Boston and Maine Railroad en direction de Montréal (**figure 5.7**).

Les réseaux commerciaux semblent également s'être étendus à des communautés plus isolées ou à des parcours possiblement moins fréquentés, comme en témoigne la présence d'une bouteille de boisson gazeuse embouteillée dans la communauté de Claremont au New Hampshire, en plus d'un fragment de

[20] http://archivesdemontreal.com/2014/10/20/chronique-montrealite-no-16-le-quartier-saint-henri/

GRAND TRUNK RY. OF CANADA.

IN CONNECTION WITH

BOSTON & MAINE RAILROAD

AND

PORTLAND STEAM PACKET CO.

Trains leave Western Division Depot head of Washington St., and Eastern Division Depot Causeway St., and Steamers leave India Wharf, Atlantic Ave., near Franklin Street.

TIME BOSTON TO QUEBEC, MONTREAL AND CHICAGO—READ DOWN.

Exp.	Pacific Express.	Mls.	STATIONS.	Local.	Limited Express.
.....	9.00$	..	Lv. **Boston**, B.&M. or E.RR. Ar.	9 30$	5.00$
.....	7.00$	..	" P. S. P. Co. Steamer .. "	4.25$	4.00$
.....	6.30$	..	" Halifax ..... "	.....	7.00$
.....	8.30$	..	" St. John ..... "	.....	6.00$
.....	8.05$	..	" Bangor ..... "	.....	5.55$
9.30$	1.30$	..	" **Portland** ..... "	5.35$	12.35$
.....	1.35	9	Cumberland ..... Lv.	.....	12.04
9.35	2.00	11	" Yarmouth ..... "	5.11	11.39$
9.57	2.05	12	" Yarmouth Junct ..... "	5.09	11.37
.....	2.10	15	" North Yarmouth ..... "	.....	11.30
.....	2.19	18	" Pownal ..... "	.....	11.41
10.28	2.43	27	" DANVILLE JUNCT. "	4.44	11.21
10.32	2.50	24	" Lewiston Junct ..... "	4.40	11.16
.....	.....	35	Ar. Lewiston ..... Lv.	.....	11.00
10.10	2.35		Lv.	.....	.....
10.37	2.53	33	" Empire Road ..... Lv.	.....	11.11
10.47	3.07	36	" Mechanic Falls ..... "	4.30	11.00
10.55	3.20	41	" Oxford ..... "	.....	10.52
11.05	3.37	47	" SOUTH PARIS ..... "	4.15	10.40
11.20	3.47	484	Ar. NORWAY ..... Lv.	4.05	10.30
11.00	3.27		Lv. ..... Ar.	4.35	10.50
11.25	4.00	55	Lv. West Paris ..... Lv.	4.00	10.20
11.37	4.16	62	" Bryant's Pond ..... "	3.52	10.07
11.31	4.37	70	" Bethel ..... "	3.40	9.47
11.58	4.48	74	" West Bethel ..... "	.....	9.40
12.10$	5.05	80	" Gilead ..... "	.....	9.25
12.20	5.20	86	" Shelburne ..... "	3.15	9.15
12.30	5.35	91	Ar. **Gorham** ..... "	3.07	9.00
12.33	5.55		Lv. ..... Ar.	3.02	8.45
.....	.....		Lv. ..... Ar.	.....	.....
.....	.....	99	Ar. Glen House ..... Lv.	.....	.....
12.47	6.10		Lv. ..... Ar.	2.57	8.30$
.....	6.25	98	" Berlin Falls ..... Lv.	.....	8.17
.....	6.40	103	" Milan ..... "	.....	8.05
.....	6.52	109	" West Milan ..... "	.....	7.55
.....	6.57	114	" Stark, W.S. ..... "	.....	7.50
1.32	7.10	117	" Stark ..... "	2.18	7.39
1.34	7.12	122	" Groveton ..... "	2.16	7.37
1.55	7.43	129	" Groveton Junct. ..... "	1.55	7.15
2.20	8.20	134	" North Stratford ..... "	1.30	6.46
3.00	9.40	140	Ar. ISLAND POND ..... Ar.	1.00	6.30
3.40	10.45		Lv. ..... Lv.	12.10	4.20
4.02	11.04	173	" Coaticook ..... "	11.55$	4.00
4.20	11.31	183	" Compton ..... "	11.36	3.30
4.36	11.58	193	" Lennoxville ..... "	11.20	3.25
4.51	12.15$	196	" SHERBROOKE ..... "	11.05	3.10
5.10	12.40	211	" Windsor Mills ..... "	11.02	2.42
5.25	1.50	221	Ar. RICHMOND ..... Ar.	10.45	2.15
.....	8.30$		Lv. ..... Lv.	10.30	1.50
6.07	3.02	317	Ar. **Quebec** ..... Lv.	1.40$	7.00$
6.20	3.23	243	Lv. Actonvale ..... "	9.25	12.47
6.45	4.00	249	" Upton ..... "	9.43	12.30
7.10	4.45	262	" ST. HYACINTHE ..... "	9.21	11.57$
7.40	5.40	273	" St. Hilaire ..... "	8.58	11.15
8.00	6.00$	292	" St. Lambert ..... "	8.30	10.45
8.53	8.55	297	Ar. **Montreal** ..... Lv.	8.10	10.15
2.55$	4.15$	469	" Kingston ..... Lv.	3.00$	5.30
8.53	10.35	630	Ar. TORONTO ..... Ar.	1.40$	2.15$
9.25	11.15		Lv. ..... Lv.	8.00$	8.30$
1.15$	2.55$	718	Ar. Stratford ..... Lv.	7.10	8.10
1.30	3.05		Lv. ..... Lv.	5.50	6.35
4.15	6.15	786	" Sarnia ..... Lv.	3.40	4.30
6.45	9.25	838	Ar. Detroit ..... "	12.40$	3.10
8.10$	8.30$	1135	" **Chicago** ..... "	8.30$	11.00$
				8 30$	9.20$

Trains leave Portland for Lewiston, 7.15, 9.30 a.m; 1.15, 1.30, 3.30 and 5.25 p.m.
Trains leave Lewiston for Portland, 7.15, 7.55, 11.00 a.m., 2.00 and 4.45 p.m.
4.35p.m. train from Lewiston connects through to Boston by rail or steamer.
Steamers leave Boston 8.00 a.m. and 7.00 p.m., and Portland 9.00 a.m. and 7.00 p.m., daily, (during summer season), except Sunday, connecting with all trains leaving either place.
Trains leave Montreal for Ottawa via Canada Atlantic Line, 8.45 a.m., 4.30 p.m.
Returning, leave Ottawa 8.00 a.m., 4.50 p.m.

Figure 5.7
Parcours probablement emprunté par la Boston and Maine Railroad (B&M) en 1885. Source: Cartography Associates, David Rumsey Collection.

bouteille en verre incolore marqué de l'inscription : « […]NTMAGNY P.Q[....]». La ville de Claremont figure dans un embranchement secondaire sur la voie en direction de Boston ou de New York, tandis que Montmagny se trouve plus à l'est dans le chemin reliant Halifax à Montréal (figure 5.6). La bouteille provenant de Montmagny pourrait également avoir été acheminée par voie maritime, via le canal de Lachine.

Enfin, la présence relativement importante de bouteilles fabriquées au moule automatique semble démontrer la rapidité avec laquelle les technologies nouvellement développées aux États-Unis ou ailleurs dans le monde se sont retrouvées au sein de l'assemblage du site. Cela démontre que les occupants avaient un accès facilité aux dernières innovations techniques, en raison de leur proximité avec les réseaux de chemins de fer et du canal de Lachine.

Enfin, un dernier élément de l'assemblage témoigne spécifiquement d'activités ferroviaires. Il s'agit d'une lentille en verre réfractaire mis au point en 1905 par la Corning Glass Work et principalement utilisé sur des lanternes ferroviaires. Ce type de lanterne aura un effet déterminant sur la sécurité ferroviaire. C'est à partir de ce type de verre que seront développées les teintes uniques de rouge et de vert bien connus de nos jours pour la signalisation dans le transport ferroviaire et automobile (corning.com[21]).

5.2.3.3 Architecture et aménagement du bâtiment, éclairage électricité, systèmes d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées

Sur le plan de l'architecture et de l'aménagement du bâtiment, la présence de tuiles de recouvrement en ardoise indique le mode de recouvrement du toit du bâtiment. À cet effet, les plans de Goad (1907) et (1912) démontrent que l'essentiel du bâtiment était recouvert d'un toit en ardoise, sauf la dernière extension au nord-ouest. L'ensemble des plans indiquent également une construction en bois.

Au sein de l'assemblage, quelques éléments d'architecture permettent de référer à certaines fonctions, dont des systèmes de fermeture associée à quelques objets, notamment une poignée de porte en porcelaine et un crochet avec œillet. De plus, une poignée ornée de décors de fleurs de lys semble témoigner d'un certain soin dans l'ornementation du bâtiment. Autrement, la quincaillerie d'architecture, mis à part les nombreux clous figurant à l'inventaire, demeure relativement peu abondante et généralement faiblement décorée.

La présence d'isolateurs en porcelaine et en verre, d'ampoules et de fils en cuivre dans les niveaux de démolition et post-démolition indique que le bâtiment aurait été connecté à un réseau électrique, probablement pour l'éclairage. Cette technologie relativement récente aurait vraisemblablement cohabité avec des modes d'éclairage au kérosène ou à l'huile, comme en fait état les cheminées et brûleurs de lampes. Pour l'alimentation en eau, le bâtiment semble être passé d'un système plus artisanal composé d'un baril de bois, tel qu'identifié au nord du mur de l'annexe, vers un système d'alimentation en eau courante marqué par la présence de canalisations de grès et de tuyaux de plomb.

[21] https://www.corning.com/worldwide/en/innovation/materials-science/32-shades-of-green.html

D'ailleurs, d'après Massicotte (2002 : 311), un premier contrat d'éclairage électrique est accordé en 1891 à Saint-Henri. En 1905, il semble également qu'au moment de l'acquisition de la ville de Saint-Henri par Montréal, celle-ci serait déjà dotée des services publics comme l'éclairage des rues, le service d'aqueduc, une brigade de pompiers et de policiers (memorablemontreal.com)[22]. De plus, il semble que ce soit spécifiquement le développement des infrastructures sanitaires (eau, égout, électricité, etc.) qui aurait fait crouler sous les dettes Saint-Henri (et Saint-Cunégonde), forçant son annexion en 1905 (archives de Montréal 2005[23]).

De manière générale, cet assemblage offre une fenêtre unique sur une époque comprise entre la fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle qui sera témoin de grands bouleversements technologiques, sociaux et économiques reliés à l'ère industrielle. Sur le plan du statut social et économique, il demeure difficile sans faire un examen très approfondi de la culture matérielle, de qualifier la valeur économique ou le statut de la clientèle hôtelière. À priori, un bref survol de la collection semble indiquer que les hôtels qui s'y sont succédé n'appartenaient pas à la catégorie des grands hôtels luxueux. En outre, l'emplacement du bâtiment, à proximité d'une voie ferrée et dans un quartier fortement industriel, tend à reléguer les hôtels qui s'y sont succédé à la catégorie d'hôtels de passage comme il s'en trouvait fréquemment à proximité des voies ferrées à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle (encyclopediecanadienne.ca[24]). Les clients privilégiés par ce type d'institution pourraient avoir été des voyageurs en transits ou de passage dans la métropole pour des affaires professionnelles, notamment des travailleurs issus de la classe ouvrière ou de professions libérales, en plus de petits commerçants. Le bar pourrait avoir attiré une clientèle plus locale, puisqu'à cette époque, les bars et hôtels constituaient des lieux privilégiés de sociabilité urbaine (Lamonde, 2012 : 750). Enfin, la relative courte existence de la fonction hôtelière pour le bâtiment entre 1907 et 1918, la place dans une époque de forte croissance économique, qui se terminera après la Première Guerre mondiale (1914-1918) au moment de la crise économique de 1930 (Labrecque et Fougères, 2012).

22 http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/histoire.php?quartier=13
23 http://archivesdemontreal.com/2005/12/22/lannexion-de-saint-henri-et-de-sainte-cunegonde/
24 http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-du-chemin-de-fer/

Les vestiges et assemblages de culture matérielle documentés dans le cadre des expertises archéologiques réalisées sur les secteurs d'inventaires 6, 7, 8, CN-4, 2016-A et sur le site BiFj-115, témoignent d'une période de fort développement urbain et industriel du quartier Saint-Henri. Cette période s'insère dans la phase de développement des réseaux ferroviaires de la période historique (voir tableau 3.3).

Les activités économiques de Saint-Henri-des-Tanneries qui, jusqu'aux premières décennies du XIX^{e} siècle, étaient centrées autour du tannage artisanal des peaux, de la fabrication de chaussures et d'attelages s'orienteront progressivement vers des procédés plus industriels de tannage et d'autres formes d'industries. Entre le premier quart du XIX^{e} siècle et les premières décennies du XX^{e} siècle, Saint-Henri verra s'établir de nombreuses manufactures industrielles qui s'implanteront dans un premier temps aux abords du canal de Lachine afin de profiter de l'énergie hydraulique qu'il fournissait. Au cours du XIX^{e} siècle, les industries s'éloigneront progressivement des abords du canal, en raison de l'adoption des machines à vapeur et plus tard de l'électricité.

En plus des industries, les activités ferroviaires affecteront grandement le paysage et les formes du travail dans le quartier. Ainsi, Saint-Henri verra s'établir le premier chemin de fer montréalais, mais aussi canadien, celui de la Montreal et Lachine Railroad inauguré en 1847. Un peu plus tard, c'est le parcours du chemin de fer du Grand Tronc qui traversera Saint-Henri, y aménageant éventuellement une gare d'embarquement, puis transférant une partie de ses activités d'entretien vers une nouvelle gare de triage. Aux termes de l'acquisition d'autres compagnies ferroviaires, le réseau du Grand Tronc s'étendra progressivement jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, de même que dans l'ouest canadien et américain. L'histoire et le développement des secteurs à l'étude se placent donc à la suite du développement des activités ferroviaires et des industries dans le corridor de Lachine.

À partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, les activités industrielles attireront une main-d'œuvre, principalement francophone, accroissant considérablement la population de Saint-Henri. Cette croissance démographique entrainera des besoins de logement accrus pour accueillir les familles nouvellement arrivées. C'est dans cette optique qu'ont été construits à partir de 1883 et postérieurement agrandis les bâtiments situés sur le lot 187-1. Les deux constructions situées directement au nord de la voie ferrée pourraient avoir servi de logement pour les travailleurs et leurs familles. Le bâtiment localisé plus au nord aurait eu une fonction résidentielle dans un premier temps (après 1883), mais accueillera des activités

hôtelières à partir de 1906, au moins jusqu'en 1913 et sera démoli entre 1919 et 1922.

Les vestiges et séquences de sols anthropiques, et leurs assemblages mobiliers, témoignent des différentes étapes d'agrandissement en lien avec les deux bâtiments et confirment la présence d'activités principalement orientées autour de la sphère domestique. Des deux, le bâtiment le mieux documenté demeure celui de l'hôtel Béliveau/Sicotte/Mackenzie (BiFj-115), qui a fait l'objet d'un dégagement complet des murs de fondation de son ancienne annexe ouest et des sections résiduelles de murs de son corps de bâtiment principal original.

Bien qu'aucun vestige architectural n'ait été spécifiquement relié aux agrandissements de la période hôtelière, les assemblages artéfactuels des niveaux de démolition et post-démolition, dont les datations sont comprises entre la fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle, se rapportent à l'affectation hôtelière des lieux. L'analyse de culture matérielle a permis d'établir une date de déposition archéologique antérieure à 1919. Plusieurs témoins matériels reflètent les activités hôtelières, dont la vaisselle alimentaire, les ustensiles, les bouteilles d'alcools et de boissons gazeuses. Des fragments de vaisselle d'hôtellerie (*hotel ware*) en terre cuite fine blanche vitrifiée seraient d'ailleurs en lien direct avec les activités hôtelières du bâtiment.

La présence de vestiges et de mobilier archéologiques reliés aux services d'utilité publique que sont l'éclairage électrique, l'alimentation en eau courante et les réseaux d'égouts, témoignent d'une époque de développement des infrastructures publiques qui se serait accélérée à Saint-Henri, jusqu'en 1905 et un peu après, lors de l'annexion à la ville de Montréal. C'est également durant cette époque que plusieurs nouvelles technologies seront développées, comme en font état les nombreuses marques de brevets figurant sur des artéfacts de la collection. L'arrivée et l'adoption de ces nouvelles technologies seront facilitées par la proximité avec les voies de communication que forment le canal de Lachine et les réseaux des chemins de fers.

Les assemblages du site BiFj-115 et du secteur 7 démontrent également le dynamisme des échanges commerciaux reliés au transport ferroviaire et maritime. Des bouteilles fabriquées un peu partout dans le Nord-Est américain et des céramiques produites en Europe (principalement en Angleterre) ont été notamment identifiées. D'autres objets réfèrent plus spécifiquement à des activités ferroviaires, dont un verre de lanterne de signalisation ferroviaire, une assiette de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc ainsi qu'un bouton d'uniforme de la Boston & Maine railroad.

Principal moteur du développement urbain et de la croissance démographique, les activités industrielles et de transport auront ainsi grandement affecté l'histoire de Saint-Henri et du Sud-Ouest, à une époque où Montréal traversait une période économique très prospère. Les témoins archéologiques de ce secteur mettent donc en évidence les réalités matérielles reliées aux activités domestiques dans cet âge d'or de la période industrielle montréalaise.

6.1 Recommandations

La découverte des vestiges du site BiFj-115 à peu de profondeur sous la surface du sol démontre que bien qu'il y ait eu des aménagements routiers, domestiques et industriels, il est toujours possible de trouver des éléments archéologiques. Dans ce cas-ci, la découverte archéologique a permis de documenter une période de développement importante pour Saint-Henri. L'arrivée du train augmente les mouvements de populations et crée des besoins en hébergement.

Pour cette raison, il est recommandé :

- De poursuivre la recherche historique afin de faire un lien entre la présence du train et l'hébergement temporaire (hôtel) offert à Saint-Henri au tournant du XX^{e} siècle.

L'intervention a également permis d'acquérir une collection matérielle conséquente en lien avec la présence hôtelière. Celle-ci a démontré la mobilité autant des personnes que des objets du quotidien.

Aussi, il est recommandé :

- D'approfondir l'analyse des réseaux d'échanges et la question du statut social de la clientèle hôtelière

Enfin, les activités archéologiques reliées à ce projet ont livré une riche collection archéologique, une étude approfondie de la culture matérielle et de nombreux relevés de terrains exploitables pour la production de maquettes et de reconstitutions 3D. Bien que les structures archéologiques n'aient pu être conservées *in situ*, le corpus documentaire constitue certainement une ressource importante d'informations. Tout ce matériel documentaire pourrait faire donc l'objet d'un projet de communication orienté sur le développement de Saint-Henri et sur ses activités hôtelières.

LEXIQUE

Analyse régressive : (ou analyse de régression) utilisée pour décrire et analyser les relations entre les données et faire des prédictions. **Source :** RyteWiki.

Anhydre : Matériau dépourvu d'eau. Dans le contexte cité ici, il s'agit de sols qui ont subis une très forte pression sous le glacier. **Source** : 2000, Mohamed O. Bouna-Aly, Dictionnaire du génie et des sciences de la terre, Presses internationales, polytechniques, p. 52.

Archéogéographie : discipline issue d'une association entre archéologie et géographie qui traite de l'espace dans le temps. **Source :** LeParisien.

Architectonique : qui a rapport à la science de l'architecture, qui est conforme aux techniques de la construction. **Source** : Dict Larousse.

Argile : Roche sédimentaire. L'argile granulométrique diffère de l'argile minéralogique dans la mesure ou la

minéraux variés tandis que la seconde est une composition de silicates complexes d'alumine. **Source** : vdsciences.com

Avant aujourd'hui (AA) : ou avant le présent, terme utilisé en archéologie, en géologie et en climatologie pour désigner les âges exprimés en nombre d'années comptées vers le passé à partie de l'année 1950 du calendrier grégorien. **Source** : Foucault et Raoult, dict. de géologie, 2010.

Biotope : Milieu défini par des caractéristiques physicochimiques stables et abritant une communauté d'êtres vivants (ou biocénose). **Source** : Dict. Larousse.

Bocage : on appelle bocage une région rurale ou les champs cultivés et les prés sont enclos par des levées de terre ou talus portant des haies et taillis, et des alignements plus ou moins continus d'arbres ou d'arbustes sauvages ou fruitiers. **Source** : Higounet, 1980, p 213-220.

Caléchière : adjectif utilisé pour qualifier une porte cochère par laquelle peuvent circuler les calèches.

Capacité (d'un cours d'eau) : ou compétence, la vitesse nécessaire à la mobilisation de grains d'une certaine taille est proportionnelle à la racine carrée de leur diamètre, ce qui permet de définir la compétence d'une rivière en un point par la mesure du diamètre maximal des éléments charriés. **Source** : Encyclopédie Universalis.fr

Charge-hydraulique : la charge est la constante qui constitue le membre de droite de l'équation de Bernoulli. Soumis à l'action de la pesanteur, les particules de ce fluide suivent un régime permanent des trajectoires invariables. Le théorème de Bernoulli permet de définir l'énergie mécanique totale de l'unité de poids du fluide, ou charge hydraulique h, le long de chaque filet liquide. **Source** : Wikhydro

Coteau Saint-Pierre / côte Saint-Pierre : Le coteau Saint-Pierre désigne la dénivellation même. Au XVIIIe siècle, les Sulpiciens nomment côte un ensemble de terres contigües. En 1702, 25 côtes sont ouvertes à la colonisation. Pour la côte Saint-Pierre, le terme coteau est aussi employé dès le XVIIIe siècle. En 1781, le terrier des Sulpiciens utilise coteau Saint-Pierre. **Source** : Ville de Montréal, mai 2008.

Couverts : Ensemble de végétaux recouvrant le sol de manière permanente ou temporaire. **Source** : www.fao.org.

Dialectique : nom féminin. Marche de la pensée reconnaissant le caractère inséparable des propositions contradictoires (thèse, antithèse), que l'on peut unir dans une synthèse. **Source** : Dict. Larousse.

Débits solides : hydrologie, poids total des matériaux transportés à un cours d'eau, d'une manière ou d'une autre, passant à travers une section par unité de temps **Source** : Dict. français d'hydrologie de surface, 1989.

Esker : Dépôt glaciaire formant des éminences allongées à sommet plat. **Source** : Dict. Larousse.

Essart : subst. Masc. Agriculture, action de déboiser une terre pour la mettre en culture. Synonyme : essartage. **Source** : CNRTL.fr

Géométrale : adj., se dit en géométrie ou en dessin, de ce qui donne les dimensions en vraie grandeur ou en grandeur proportionnelle, sans tenir compte de la perspective. **Source** : Dict. Larousse.

Granoclassement : nom masc., géologie**, r**épartition, croissante ou décroissante, d'éléments rocheux selon leur taille. **Source :** Dict. Larousse.

Inlandis laurentidien : immense calotte glaciaire qui recouvrait une bonne partie du continent nord-américain, notamment la région des Grands Lacs lors de la dernière glaciation dite de Wisconsin. **Source** : Encyclopédie Canadienne.ca

Intraglaciaire : adjectif**,** qui se trouve dans la masse d'un glacier. **Source :** Dict. Larousse.

Localisation astronomique : Se dit des techniques de cartographie qui permettent de se situer sur la terre. La latitude peut s'obtenir depuis l'angle que fait un astre

déterminé, généralement le soleil ou l'étoile polaire, au-dessus de la ligne d'horizon. Pour sa part, l'obtention de la longitude présente beaucoup plus de défis, qui **implique** l'utilisation de tables de calculs. Sources : 2004, Jean Lefort, L'aventure cartographique, Éditions Bellin, pp. 98, 105-113.

Lots-parties : partie d'un lot ou d'un terrain. Lot divisé en plusieurs parties. Exemple : 187 devient 187 parties 1 à 6.

Marneux : adjectif, géologie, se dit d'un calcaire tendre et friable qui se désagrège facilement par l'action de la pluie ou de l'humidité. *Calcaire marneux* : roche composée de carbonate de calcium qui se distingue des autres calcaires par la présence de 6 à 36% d'argile. **Source** : Dict. français l'internaute.fr

McAdam/macadam (route) : technique de revêtement des chaussée, développée par l'écossais John Loudon McAdam vers 1820 qui consiste à poser une épaisse couche de cailloutis de forme prédéterminée, tassée par le trafic. Exige un entretien constant.

Moraine : nom féminin, géophysique, débris de roche entrainés par un glacier et formant un grand amas. Appelé aussi till, formé au moment d'une « pause » d'avancée ou de recul d'une calotte glaciaire, ce qui provoque la formation d'une série de moraines de récession. **Source** : CNRTL.fr

Moraine de fond : ou moraine intra-glaciaire, constituée par les matériaux enfouis dans le glaciers et transportés à l'intérieur des lames de glace, formé sous le glacier. **Source** : Société Suisse de géomorphologie, unifr.ch

Paludification : accumulation de matières organiques en forêt, causée par une augmentation de l'humidité du sol et de la colonisation par les sphaignes. La paludification a pour effet de réduire la température du sol, le taux de décomposition, l'activité microbienne et la disponibilité des éléments nutritifs. **Source :** Dict. Corail.fr

Plaine de Montréal : lieu, géographie, représente la section la plus uniforme et la plus dilatée des basses terres du Saint-Laurent. Le long du Saint-Laurent, à l'amont du lac Saint-Pierre on trouve les étendues les plus basses et les plus planes de la Province, qui s'épanouissent le long du fleuve, du bas Ottawa et du Richelieu jusqu'aux frontières américaines et ontariennes. **Source** : Études Canadiennes, Raoul Bouchard, 1939, pp. 247.

Proglaciaire : adjectif, géologie, qualifie tout phénomène observable en avant d'un front glaciaire et dont l'existence est commandée par ce glacier. **Source :** CNTRL.fr, tiré de George, 1970

Quinconce : Ensemble d'éléments qui alterne sur deux rangs. Disposition d'objets par groupes de cinq de telle sorte qu'il y en ait un au milieu et que les autres soient disposés à chaque angle d'un carré. **Source :** CNTRL.fr

Rampe : Plan incliné qui sert de passage entre deux plans horizontaux. Ou Partie en pente d'un terrain, d'une route, d'une voie ferrée. Synonymes : côte, montée. **Source** : Dict. Larousse

Sandur : terme générique qui désigne un dépôt fluvio-glaciaire par les eaux

d'échappant d'un glacier. Les éléments qui le constituent ont donc été lavés par les eaux qui les ont transportés, et débarrassés ainsi de leurs éléments argileux. **Source** : geoglaciaire.net

Spatiofonctionnelle : modélisation de la fonction, de l'espace et du temps pour analyser les transformations urbaines. Théorie proposée par Bastien Lefebvre, Xavier Rodier et Laure Saligny lors de la conférence francophone ESRI, 2008. Mots clés : modélisation, ville, approche systémique, structuration de l'information, cartographie et analyses temporelles. **Source** : esrifrance.fr

Tabellion, nom masculin : (bas latin *tabellio*, notaire, du latin classique *tabella*, tablette)

Thalweg : ou talweg, nom masculin (allemand Talweg, de Tal, vallée et Weg, chemin), ligne joignant les points les plus bas d'une vallée. **Source** : Dict. Larousse

Till : Dépôt glaciaire laissé directement par la glace, et consistant en argile sable, gravier et blocs rocheux mélangés dans n'importe quelle proportion. Roche sédimentaire formée par compaction d'un dépôt fluvio-glaciaire ancien (sédiments continentaux contenant des matériaux entrainés par des glaciers) ou d'un dépôt morainique, c'est-à-dire l'accumulation de débris de roches qui sont entrainés puis abandonnés par les glaciers. **Source** : Office québécois de la langue française.gouv.qc.ca

Verrou : un verrou glaciaire est un terme de géomorphologie qui désigne la diminution de la largeur et l'élévation du plancher rocheux d'une vallée glaciaire au droit d'une zone qui a mieux résisté à l'érosion du glacier. Le verrou s'oppose à l'ombilic qui désigne un élargissement et un surcreusement de la vallée. **Source :** Dict. LeParisien

CARTES ET PLANS ANCIENS

ANONYME

? Plan shewing watersupply from canal to Mr. Stevenson's Tannery at St. Henri. Bibliothèque et archives Canada, Walbank, W. McLea (William McLea), Cote : F/340/St. Henri/N.D. URL : http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4137766&lang=fra [Pages consultées en ligne le 3 oct. 2018]

1828 « *Partie du Village St-Henri* », Archives des Sœurs Grises de Montréal : Administration générale, Ressources immobilières, Village des Tanneries, Partie du village, 1828.

ADAMS, JOHN

1820 *Plan of the proposed canal from Lachine to the foot of St. Mary's current with its collateral branch to the Port of Montreal.* BanQ numérique, URL : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3142369 [Pages consultées en ligne le 03, 10, 2018]

BAUDRY, A

1873 Plan indiquant la subdivision du lot n° 187 de la Paroisse de Montréal, fait et préparé d'après les disposition de l'article 2175 du Code Civil, RFQ. doi:M-104 17077

1883 Plan indiquant la subdivision du Lot no. 187 de la Paroisse de Montréal, Comté d'Hochelaga, Fait et préparé suivant les dispositions de l'article 2175 du Code Civil, RFQ. doi:M-104 17077

1883 Plan indiquant la subdivision du Lot no. 187 de la Paroisse de Montréal, Comté d'Hochelaga, fait et préparé suivant les dispositions de l'article 2175 du Code Civil, RFQ. doi:M-104 17077

BEAUBIEN, JOSEPH-OCTAVE

1872 « *Feuillet supplémentaire C de no 1435 à 1912. Plan officiel de la Municipalité de la Paroisse de Montréal* ». Division d›enregistrement de Montréal, Département des Terres de la Couronne, Québec. Signé le 4 juin 1872 par Joseph-Octave Beaubien, Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, RFQ. doi:*C003023443

BEAUREGARD, LUDGER

1984 « *L'état des concessions autour de Ville-Marie en 1663* », d'après Marcel Trudel, extrait de Ludger Beauregard, « *Géographique historique des côtes de l'île de Montréal* », Cahiers de géographie du Québec, vol. 28, n°73-74, 1984, p. 51.

BOUCHETTE, JOSEPH

1815 *This Topographical Map of the District Lower Canada. Shewing the division of districts, counties & Townships, with the Crown & the Clergy lands*. » Feuillet 8 de […] : Joseph Bouchette, His Majesty Surveyor, General of the Province and Lieut. Colonel C.M. Fac-similé d'une carte conservée à la Bibliothèque des Archives Nationales du Québec. Éditions Élysée, 1980.

CHAMPLAIN, SAMUEL DE

1611 Carte de Champlain figurant le Grand Sault Saint-Louis, premier nom du site de Montréal. 1 plan : photocopie, monté sur carton ; 46 x 33 cm. Ville de Montréal. Section des archives : CA M001 VM066-1-P004

1613 « *Port de Tadoucac* » dans Champlain, Samuel de, ca 1567-1635 : « *Les Voyages du sieur de Champlain xaintongeois divisez en deux livres... ».* 1 carte ; 11 x 16 cm. Paris : chez Jean Berjon (Ed.), Cote: 1613 971.012 C453vq2 1613 BMRA. BAnQ Rosemenont - La Petite-Patrie, Cote : 0002663516. URL : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244719 [Pages consultées en ligne le 5 nov. 2018]

1613 « *Port Royal* ». BAnQ Rosemenont - La Petite-Patrie, Cote : 0002663512. 1 carte ; 16 x 25 cm. URL : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244716 [Pages consultées en ligne le 5 nov. 2018]

1613 « Québec ». Paris, Jean Berjon. 1 carte ; 15 x 25 cm BAnQ Rosemenont - La Petite-Patrie, Cote : 0002663514. URL : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244718 [Pages consultées en ligne le 5 nov. 2018]

DANCOSE, MARC

1966 Ministère de la Voirie. Plan montrant: Terrain requis, servitude permanente et servitude temporaire pour la construction de la route Trans-canadienne. Paroisse de Montréal, Cité de Montréal, Québec. RFQ. doi:1899194

1968, jn 4 Terrain requis pour la construction et les talus, servitures (perpétuelles et temporaires) de la route Trans-Canadienne. Cadastre officiel de la Paroisse de Montréal. Municipalité de la Ville de Montréal, Division d'enregistrement de Montréal, RFQ. doi:2242751

GOAD, CHARLES E.

1890 Atlas of the city of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / [document cartographique]. Planche 61, vol. II: *Part of St-Henri. Côte St-Pierre et Côte St-Paul*, BanQ numérique (0000174398)

1907 Montreal Island and Vinicity. Planche 541: Côte St-Pierre (Turcot village) Que. Surveyed March 1894 and revised to may 1907, BanQ numérique. doi:P600, S4, SS1, D68

1912-1914 Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots. Vol. II, Planche 212: Part of City of Westmount, St-Henry & N.Dame de Grâce ward, BanQ numérique, Patrimoine Québécois. doi:0000174399

1913 Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots / [document cartographique]. Planche 251: Notre-Dame-de-Grâce, BanQ numérique. doi:0000174399

HOPKINS, HENRY W.

1879 « *Town of St-Henry* », Feuillet 3, Planche 78-79 : dans Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands / [document cartographque], sous la supervision de Henry, W. Hopkins, attribué à Henry Whitmer (1838-1920). 1 atlas (107 p.) : cartes en coul. ; 45 cm. BanQ numérique. Cote : 0000174244.

JOBIN, ANDRE

1834 Plan de l'Ile de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'Ile qui ne sont pas encore à l'état de culture. BAnQ CAR : Collection Saint-Sulpice (Cartes et plans). 1 carte : entoilée ; 50 x 95 cm. BanQ numérique, Cote : 0000083791. URL : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2243990

LEMAY, A.

1965, juil. 21 « Plan No. 6114-A-3 montrant les terrains et servitures à acquérir pour la construction du tronçon Q-1-R de la Route Transcanadienne dans les limites de la ville de Montréal. entre les rues Saint-Rémi et Rose-de-Lima et dans les limites de la Cité de Westmount entre le chemin Glen et l'avenue Atwater. » Signé par Gilbert Perras, asst-chef des tracés et projets et plans parcellaires., Municipalité de la Paroisse de Montréal, bureau d'enregistrement Hochelaga Jacques Cartier, RFQ. doi:1848660

LITH, M.

1854 A topographical Map of the City of Montréal & vinicity. Shewing the Line of the New City Water Works. Ville de Montréal. Section des archives. Consulté le 1 mai 2018

MONTREAL, SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE

1949 *Plan d'utilisation du sil de la ville de Montréal* (44-68), BAnQ, notice : 0003343054.

MONTREAL, VILLE DE

193- *Plan des égouts et acqueducs de la Vlle de Montréal*. Notre-Dame-de-Grâce. Ville de Montréal - Section des archives. Consulté le 1 mai 2018

2016 *Registre des propriétés de la Ville de Montréal:* volume 4. - 1920-2000. Service du greffe - section des archives. doi:VM004-01-D007

MONTREAL, WATER WORKS

1860-1879 *Plan du système d'aqueduc à Montréal*. 20 plans : coloriés au pinceau, sur toile ; 80 x 110 cm ou plus petit + 1 plan index. Ville de Montréal. Section des archives, DOI : CA M001 VM066-4-P049

PELADEAU, MRE

1778 « *Plan d'une partie de l'Isle de Montréal levé en 1778 par Mre Péladau* ». Vraie copie du Plan original déposée dans les Archives du district de Montréal, le 24 octobre 1929. » Dessin par Albert Forest, Ingénieur Civil. Catalogue numérique des archives de Montréal. doi:VM66-S2P008.pdf ou Cote BanQ : P548, S1, P1.

PINSONNEAULT, A.

1907 "*St-Henry ward, part of Town of Notre-Dame de Grâce and Part of Ville St-Paul*", dans Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard, Planche 35. A compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference / [document cartographique].. Montréal, BanQ numérique. doi:0000174922

PERREAULT, HENRI-MAURICE

1860 « Plan d'un terrain appartenant à Mr. Philippe Turcot situé près du Village St-Henry, indiquant sa subdivision en lots. » Montréal le 7 septembre 1860, Ville de Montréal, Section des Archives.

SITWELL, H.R. (LIEUT)

1860 *Montreal Water Works: Index Plan to Military Plans*, Feuillet 2 (3/21). Archives de la Ville de Montréal 1860-3 (473-2). 21 Archives, Plans parcellaires

1868 Contoured plan of Montreal and it's environs, Québec. Triangulated in 1865 and surveyed in 1868-69.

TACHE, ÉTIENNE-EUGENE

1890 « *Plan indiquant la subdivision d'une partie des lots n° 187-2 et 187-4 et du lot 187-3. Larry Hamilton, propriétaire actuel »*. Municipalité de la Paroisse de Montréal, Comté d'Hochelaga, fait et préparé suivant les dispositions de l'art. n° 2175 du Code Civil. RFQ. doi:M-104 17121

RIELLE, JOSEPH

1876 *Plan of the Town of St-Henry*. Province of Quebec, Showing the portion proposed to be detached there from and to ne annexed to the Municipality of Notre Dame de Grace (lying to the north West of the line edged Green), BanQ. Consulté le 1 mai 2018

1885 Plan de Côte St-Paul, Joseph Rielle (Fonds d'archives canadiennes, no 0021755).

VACHON DE BELMONT, FRANÇOIS

15 oct. 1702 « Description généralle de l'isle de Montreal ; Divisee par Coste ou sont Exactement marquées toutes les Distances de place en place, les noms de chaque habitrants, la quantité de terre qu'ils possèdent tant de front que de profondeur, les fort, églises et Moulins (…) : avec le Meilleur Ordre que lon a peu ». Bibliothéque St-Sulpice, 42 rue du Regard, Paris, France. Copié par Claire Fauteux le 30 octobre 1939 et (…) par R.L. Rofue de Roquebrune, le 5 novembre 1946. 1 plan : photocopie, monté sur toile ; 77 x 95 cm, rouleau 77 x 6 cm de diam. Ville de Montréal, Section des Archives, Cote : VM66-S1P025

SOURCES PRIMAINES

ANNUAIRE LOVELL

1871 Canada-Professionnal & businessmen and other inhabitants (1871) Canada Dominion 1069 directory, Québec, Montréal, BanQ numérique. Consulté le 30 avril 2018

1875-1879 Montréal et sa banlieue: Série principale (1842-1977): 187-1876: Alphabetical directory 286 : A-K, BanQ numérique. Consulté le 30 avril 2018

1887-1891 Montréal et ses banlieues: Street directory 112: BanQ numérique. Consulté le 30 avril 2018

1900-1901 Montréal et ses banlieues: Street drectory 255: Côte St-Paul Road: BanQ numérique. Consul-

té le mars 25, 2018

1906-1907 Montréal et sa banlieue : Série principale (1842-1977) : 1906-1907 : A street directory of Montreal : A-L. Street directory 195: Côte St-Paul Road, BanQ numérique. Consulté le 1 mai 2018

1910-1911 Montréal et sa banlieue : Série principale (1842-1977) : 1910-1911 : A street directory of Montreal : A-L. Street directory 171: Côte St-Paul Road, BanQ numérique. Consulté le 1 mai 2018

1911-1912 Montréal et sa banlieue : Série principale (1842-1977) : 1911-1912 : A street directory of Montreal: Street directory 495: Rue St-Rémi, BanQ numérique.

1912-1913 Montréal et sa banlieue : Série principale (1842-1977) : 1912-1913 : A street directory of Montreal : Street directory 568: Rue St-Rémi, BanQ numérique.

1913-1914 Montréal et sa banlieue : Série principale (1842-1977) : 1906-1907 : A street directory of Montreal : Street directory 568: Rue St-Rémi, BanQ numérique.

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DU QUÉBEC

Journal. (1910). 28 septembre 1910 - Mystère de Cécile Michaud - plan de l'Hôtel Béliveau - itinéraire de la victime [image fixe]. Journal inconnu, BanQ numérique. Cote :0002734868

REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC (chaine de titres)

Barron, R. H. (1913). Contrat d'assurance contre le feu des bâtiments en bois du lot 187-1, entre la Sunlife Assurance Compagny of Canada et West End Land Compagny. Division de Montréal, RFQ, Cote :242095

Beaudry, A. (1925). Avis d'expropriation par la ville de Montréal d'une parcelle du lot n° 187-1 appartenant à la Imperial Tobacco Compagny of Canada Limited, pour l'élargissement de la rue St-Rémi. RFQ. Cote :117782

Dunton, R. A. (1913). Acte de vente du Thornton Park (Lot 187-1) en liquidation De Thomas Ligget Limited À West End Land Compagny et James Hutchison, Railway President.Division de Montréal, RFQ. Cote:240792

Dunton, R. A. (1913). Acte de vente du Thornton Park (Lot 187-1) en liquidation De Thomas Ligget Limited À West End Land Compagny et James Hutchison, Railway President., RFQ. Cote :240792

Labadie, A. (1906). Transfert de titres entre Thomas Liggett (marchant) de la Thomas Liggett Limited et John J. McGill (Vice-président) et Henry Alexander Glaghorn (Marchant et directeur général). Division de Montréal, RFQ. Cote :121936

Lenoir dit Rolland, G. (1880, septembre 4). Avis de décès d'Alphonse Cazelais le 8 juin 1880, Province de Québec, District de Montréal, aux registrateurs de la Division d'enregistrement des Comtés d'Hochelaga et de Jacques Cartier., RFQ. Cote :7936

Lighthall, W. F. (1872). Acte de vente des lots 184 à 187 et 1698 de William N. Rice à Duncan McCormick et al. Municipalité de la Paroisse de Montréal, Comté Hochelaga Jacques Cartier., Bureau d'enregistrement Montréal Ouest, RFQ. Cote :75616

Lighthall, W. F. (1874). Acte de vente. Division des parts du lot 187. Vente de Duncan McCormick à des promoteurs immobiliers. RFQ. Cote :76794

McLean, H. B. (1961). Acte de vente du lot- 187-1 de la Imperial Tobacco compagny of Canada limited à Glenco Investment Corporation, RFQ. Cote :1577623

Pagnuelo, e. a. (1906). Avis de liquidation des affaires de la Thomas Liggett Limited, présenté devant l'Honorable juge Pagnuelo et William Morris et al., petitionnaires. Division de Montréal, RFQ. Cote :132557

Pronotaire, R. e. (1941). Index des immeubles. destiné au No 187 du cadastre de la Paroisse de Montréal, pour le Bureau d'enregistrement de la division de Montréal, attesté le 17 mai 1941. Cote :CAB: 9827901117

Rowat, D. M. (1918). Acte de vente du lot 187-1 de West End Land Compagny, et James Hutchison, Railway President À Imperial Tobacco Compagny of Canada Limited. Division de Montréal, RFQ. Cote :368297

Taché, E.-É. (1873). Livre de renvoi du lot no 187. Municipalité de la Paroisse de Montréal, Comté d'Hochelaga, RFQ. Cote :*C002875462

Taché, É.-É. (1873). Livre de renvoi du lot n°187-1. Municipalité de la Paroisse de Montréal, Comté d'Hochelaga, RFQ. Cote :*C002875462

Taché, E.-É. (1873-1883). Livre de renvoi officiel du lot no 187. Municipalité de la Paroisse de Montréal, Comté d'Hochelaga, RFQ. Cote :*C002982678

SOURCES SECONDAIRES

ARCHÉO-QUEBEC

2012 *Archéologie préventive, Guide pratique à l'intention des municipalités du Québec. 55 p.*

ARCHÉOTEC

2012 *Inventaire et supervision archéologiques, Maison Hurtubise, 561 et 563, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Westmount, BiFj-36.* Montréal : Héritage canadien du Québec, Ville de Montréal, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2008 *La Chapelle des Tanneries des Rolland, Église Sainte-Élisabeth du Portugal et Parc des Tanneries-des-Rolland, Montréal, intervention archéologique, 2008.* Montréal : Marton, Ville de Montréal.

ARKÉOS

1996 *Inventaire archéologique de cinq terrains municipaux et fouille du terrain Ropery/Saint-Patrick, Montréal, 1995*. Montréal : Ville de Montréal, Service du génie et Service de l'urbanisme. annexes. *

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE

1999 *Pôle Atwater; canal de Lachine, étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998), BiFj-11; BiFj-54; MTL98-08-01; MTL98-08-02; MTL98-08-03*. Montréal : Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts, Service de l'urbanisme.

BEAUREGARD, L.

1984 Géographie historique des côtes de l'île de Montréal. Cahier de géographie du Québec, 28 (73-74), p.57, Département de géographie de l'Université Laval. Cote :10.7202/021647ar

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*, Dossier 63, Ministère de la Culture et des Communication du Québec, Québec.

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON

1991 *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*. Montréal : Guérin.

BILODEAU, Robert

1992 *Inventaire et surveillance archéologiques : construction du pont du boulevard des Trinitaires (Ville de LaSalle) au-dessus du canal de Lachine, 1991. Rapport de fouille*. Montréal : Ville de LaSalle, Services techniques, dans le cadre de l'entente intervenue avec le ministère des Transports du Québec.

BLOUIN, Yanik

2011 *Analyse documentaire et cartographique de l'îlot Saint-Pierre Apôtre, étude de potentiel archéologique 1212, rue Panet et 1201 à 1215, rue de la visitation*. Montréal : Centre St-Pierre.

BOUCHETTE, Joseph

1815 *A topographical description of the province of Lower Canada*. Londres : Canada East Reprints.

BOUDREAU, Claude et Michel Gaumont

2007 Le Québec sous L'œil de l'arpenteur-géomètre, depuis Champlain. Québec : Les publications du Québec.

BURKE, Adrian L.

2017 Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec, dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) L'Archaïque au Québec: Six millénaires d'histoire amérindienne, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec: 1-14.

BURKE, ADRIAN L. et CLAUDE CHAPDELAINE (sous la direction)

2017 L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec.

BUSH, Jane Celia

1983 *The Throwaway Ethic in America*. Thèse de doctorat, University of Pennsylvania, American Studies, Philadelphia, United States of America.

BRADLEY, Charles S.

2001 La pipe à fumer pour l'archéologue. Dans K. Karklins (dir.), Études en culture matérielle (pp. 120-154). Canada : Parcs Canada.

BRASSARD, Michel

2016 Yellow Ware. Dans L. Métreau (dir.) Identifier la céramique au Québec (pp. 177-179). Québec : Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 41. *

BROCHU, Gilles

1988 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de conduits souterrains de la C.S.E de Montréal en 1987.* Montréal : Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

CHAPDELAINE, Claude

2017 L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs, dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec : 77-114.

2014 Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre. Archéologiques 27 : 28-47.

2007 Perspectives et prospectives. dans : *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*, édité par C. Chapdelaine, pp. 373-382. Paléo-Québec No.32. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic. Découverte des premières pointes à cannelure au Québec. Recherches amérindiennes au Québec 24 (1) : 3-20.

1994 La place culturelle est paléoindiens de Rimouski dans le Nord-Est américain, dans C. Chapdelaine et J.Dumont (éd.) Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano. Montréal, publié en collaboraion avec le ministère des Transports du Québec, Collection Paléo-Québec : 22, Recherches amérindiennes au Québec : 267-277.

1989 La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique (note de recherche), *Anthropologie et Sociétés*, 13 (2), 127-142.

CHAPDELAINE, C. et P. Lasalle

1995 Physical environments and cultural systems in the Saint Lawrence valley, 8,000 to 3,000 B.P. : A multidisciplinary framework, dans E.A. Bettis (dir.) *Archaeological geology of the Archaic period in North America*, Special paper 297, Geological Society of America, Boulder,115-129. *

CLERMONT, Norman

2016 Montréal avant l'histoire**,** dans : *Lumières sous la Ville ; Quand l'archéologie raconte l'histoire*. Sous la direction d'Anne-Marie Balac et de François C. Bélanger avec la collaboration d'Éric Chalifoux. Entente sur le développement culturel de Montréal. Recherche amérindienne au Québec : pp. 20 à 26.

1995 Le Sylvicole du Québec méridional, *Revista de Aqueología Americana*, 9, 67-81.

1992 L'Archaïque dans le Nord-Est américain, *Revista de Aqueología Americana*, 5, 7-25.

1990 Le Sylvicole inférieur au Québec, *Recherches amérindiennes au Québec,* 20 (1), 5-17.

CLERMONT, Norman et Claude Chapdelaine

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : Quarante siècles d'archives oubliées*. *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal.

CLERMONT, Norman, CHAPDELAINE, et Jacques GUIMONT

1992 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Les publications du Québec, ministère des Affaires culturelles, direction des communications, Cérane inc.

CLERMONT, Norman, claure CHAPDELAINE et Jacques CINQ-MARS (dir.)

2003 Île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, collection Paléo-Québec 30.

DESJARDINS, Pauline

2006 L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au XIX[e] siècle. Revue Archéologiques, collection mémoires de recherche 3. Québec. Association des archéologues du Québec.

2016 Au canal de Lachine, dans Anne-Marie Balac (dir.) et François C. Bélanger (dir.), *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal* (pp. 256-274.), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

DECHÊNE, Louise

1988 *Habitant et marchands de Montr*éal au XVIIe siècle, essai. Montréal : Boréal compact.

DESACHY, Bruno

2012 Système d'information archéologique de terrain et fondamentaux de l'enregistrement archéologique : quelques remarques à propos de l'application Stratibase. *Archeologia e Calcolatori*, p.61,73.

DUMAIS, Pierre, Céline LAROUCHE et Jean POIRIER

1996 *Les sites paléoindiens* **récents de La Martre et de Mitis : réflexions sur le peuplement Pano de l'est du Québec.** Archéologiques no. 10.

DUMONT, Jessica

2010 *Le Sylvicole moyen ancien de l'Estrie et du Nord-Est américain : une étude descriptive et comparative de la poterie du site Vieux-Pont (BiEx-1), Lennoxville, Québec* Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Québec, Montréal.

ELLIS, Christopher J.

2002 Les assemblages archéologiques du Paléoindien dans le sud de l'Ontario. Recherches amérindiennes au Québec, 31 (3) : 7-26

ETHNOSCOP Inc.

2017 *Programme de réfection et de développement d'infrastructures d'acqueduc et d'égout. Interventions archéologiques au pôle Gadbois (BiFj-122), Montréal. Supervision et inventaire archéologiques.* Montréal : Ville de Montréal.

2013a *Projet Turcot, surveillance et inventaire archéologiques. BiFj-104, MTL 11-04-4. MTL 12-04-1 et MTL 12-23-2. Projet MTQ n° 154030636*. Montréal : Direction de l'Île-de-Montréal, Direction générale des territoires.

2013b *Projet Turcot. Inventaire archéologique. Intervention MTL13-23-01*. Montréal : Ministère des Transports du Québec.

2011 *Complexe Turcot. Surveillance archéologique. BiFj-128, 614G. MTL09-23-1 et MTL09-24-1*. Montréal : Direction territoriale de l'Île-de-Montréal, Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

2009a *Complexe Turcot.* **Étude** *en archéologie-phase 1. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols. MTL07-23-2*. Montréal : DESSAU, Transports Québec.

2009b *Complexe Turcot. Intervention en archéologie - Phase 1 - Revue de littérature*. Montréal : Dessau, Ministère des Transport du Québec.

2009c *Terrain Cegecom, Chemin de la Cote-Saint-Paul et rue Sainte-Marie, Montréal, Inventaire archéologique et analyse paléo-environnementale (MTL07-23-1)*. Montréal : Ville de Mon-

tréal

2008a *Complexe Turcot, étude de potentiel archéologique- phase 2, vol. 1.* Montréal : DESSAU, Transports Québec. *

2008b *Complexe Turcot, étude de potentiel archéologique- phase 2, vol. 2. Addenda,* Montréal : DESSAU, Transports Québec.*

2006 *Centre universitaire de santé McGill, cour Glen, Montréal,* interventions archéologiques (MTL05-05-1, BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84). Montréal : Centre universitaire de santé McGill, Corporation d'hébergement Québec, L.A. Hébert Ltée.

2005 Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001. Rapport de terrain, R.O. International inc. Montréal.

2005b *Opération solidarité 5000 logements. Étude de potentiel et inventaire archéologiques, rues Saint-Ambroise, MTL03-23-1, Montréal, 2003.* Ville de Montréal.

2004 *Interventions archéologiques, construction du pont Monk, canal de Lachine, MTL00-08-4, MTL01-08-3, 604G, 2000–2001*. Montréal : Ville de Montréal, 121 p. et annexes

2002a *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Supervision archéologique, pôle Cartier, rue Brock (MTL01-08-6) et rue Saint-Patrick (BiFj-26 et MTL01-08-7)*. Montréal : Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts, 4 p. et annexes.

2000 Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49. Rapport de terrain, Société de développement de Montréal, Ville de Montréa, MCCQ.

1998 *Extension du square Sir-Georges-Étienne-Cartier. Inventaire archéologique. MTL97-08-3*. Montréal : Les paysagistes Belvédère inc., Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme, 40 p.

1995 *Projet de rénovation de la maison Hurtubise, rapport des interventions archéologiques*. Montréal : Héritage canadien du Québec, Gersovitz Becker Moss Architectes.

ÉTONGUÉ MAYER, Raoul

2003 *Géomorphologie: principes, méthodes et pratique*. Canada: Guérin universitaire.

EVANS, John et Terry O'CONNOR

1999 *Environmental Archaeology, principles and methods*. Grande-Bretagne: Sutton Publishing.

FLANDROIS, Serge

1997 Applications des carbones, dans P. Bernier (dir.) et S. Lefrant (dir.), *carbone dans tous ses états* (pp. 517-531). Amsterdam : Gordon and Breach Science Publishers

GATES ST-PIERRE, Christian, Adian L. BURKE, Gilles Gauthier et Greg KENNEDY

2012 *Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional.* Journal canadien d'archéologie 36 : 289-310 (2012).

GAUVIN, Robert

1995 *Guide des céramiques: Selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada*. Publication interne. Québec : Parcs Canada, Région du Québec.

GOBAT, Jean-Michel, Aragno et Willy Matthey

2003 *Le sol vivant, base de pédologie, biologie des sols*, t. XIV de *Collection gérer l'environnement*. France : Presses polytechniques et universitaires romandes.

GOGO, George N.

1961 Thompson Island : its significance relative to early man. In : *Eastern Ontario*. Hill, Musée canadien des civilisations.

GRAILLON, Éric

2012 Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke : Intervention sur le site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2011. Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC

2001 **Écluse no 4 du canal de Lachine, interventions archéologiques lors de la restauration et de l'aménagement du site des écluses no 4 à la Côte-Saint-Paul 1998-2000**. Montréal : Parcs Canada,104 p.

1998b *Surveillance archéologique lors de la caractérisation des sols, approche nord du tunnel Saint-Rémi, MTL98-08-5, Canal de Lachine*. Montréal : Ville de Montréal, Service de l'urbanisme, 7 p. et annexes.

1998c *Surveillance archéologique lors de la caractérisation des sols et des vestiges architecturaux, écluse no 4, canal de Lachine*. Montréal: Parcs Canada, 6 p.

HAXBY, J. A. et R. C. Willey.

2016 *Monnaies du Canada 2017*. (35e ed.). Toronto: The Unitrade Press.

HILDYARD, Robin

2016 Terre cuite à glaçure brune britannique, Dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec* (, pp. 121-124). Québec : Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 41.

JEDWAB, J.

2005 « BICKERDIKE, ROBERT ». dans Dictionnaire biographique du Canada. Consulté le 30 avril 2018, sur Dictionnaire biographique du Canada, vol. 15.

JONES, Olive, SULLIVAN et George L. MILLER

1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada: Décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Ottawa : Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada.

KAPLAN, Samuel R.

1982 *Beverage World: 100 Year History 1882-198 and Future Probe*. New York : Keller Publishing, Great Neck

LABONTÉ-LECLERC, Mélissa

2016 Terre blanche vitrifiée et glaçurée. Dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec* (pp. 249-253). Québec : Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 41.

LABONTÉ-LECLERC, Mélissa et Delphine LÉOUFFRE

2016 White Ware. Dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, (pp. 237-244). Qué-

bec : Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 41.

LABRECQUE, Annie-Claude et Dany FOUGÈRES

2012 *L'économie montréalaise au XIXe siècle*, t. 1 de *Histoire de Montréal et de sa région*, sous la direction de Dany Fougères, Québec : Presses de l'Université Laval.

LAFLEUR, Guylaine

1989 *Rapport sur le potentiel archéologique des tanneries de Saint-Henri*. Montréal : Société historique de Saint-Henri.

LALIBERTÉ, Marcel

1993 *Site paléo-indien CeEt-482, à Saint-Romuald* **:** *fouilles archéologiques*, Recherches amérindiennes au Québec, 66-67.

LAMARCHE, Lise

2011 Évolution *paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec* : application en modélisaion tridimensionnelle et hydrogéologique.

LAMONDE, Yvan

2012 La sociabilité montréalaise XIXe siècle : la présence des cultures francophone et anglophone **», dans Histoire de Montréal et de sa région.** Tome I. Des origines **à** 1930, sous la direction de Dany Fougères, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 747-774.*

LANGEVIN, Érik **et Noémie PLOURDE**

2017 La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay : du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent, dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec : 1-14.

LAROCQUE, Robert

1989 *Les sépultures amérindiennes de Westmount. Une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282*. Montréal : Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, rapport inédit.

LIGHTHALL, W.D.

1898 *Notes sur le site BiFj-31, Westmount*. Ville de Westmount, ms, n.p.

MASSICOTTE, Daniel

2002 Urbanisation et municipalisation dans la vallée industrielle du canal de Lachine, 1820-1840 (vol. 2). Rapport de synthèse *

MASSICOTTE, Édouard-Zotique

1936 Quelques rues et faubourgs du vieux Montréal, *Cahier des dix*, No 1, p.145.

METREAU, Laetitia

2016 *Identifier la céramique au Québec*. Québec: Les cahiers d'archéologie du CELAT, s. d.

MINISTERE DE LAGRICULTURE ET DE LAGROALIMENTAIRE DU CANADA

2002 *Le système canadien de classification des sols*. 3e édition. Ottawa: CNRC-NRC.

MILLER, George L., SAMFORD, SHLASKO et Andrew MADSEN

2000 Telling Time for Archaeologists. *Northeast Historical Archaeology*, vol. 29, art. 2, pp. 1-22.

MYERS, Adrian

2016 The Significance of Hotel-Ware Ceramics in the Twentieth Century. *Historical Archaeology*, 50 (2), pp. 110-126

OUELLET, Jean-Christophe

2017 Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172, dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec : 15-56.

OUELLET, Jean-Christophe et Pierre J.H. RICHARD

2017 Un Archaïque ancien (8500 – 8000 ans AA) en Moyenne Côte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie, dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction), L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec : 15-56.

PARCS CANADA

2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : Fouille et prospections. Ressources électroniques [En ligne] http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/fp-es/tdm-toc.aspx

PATRIMOINE EXPERTS

2018 *Fouille archéologique, à l'emplacement du Queen's Hotel (BgEw-4), sur le terrain du Musée Beaulne, Coaticook (août 2017)*. L'Assomption : Ville de Coaticook. (à paraître)

2016a *Fouille archéologique, à l'emplacement du Queen's Hotel (BgEw-4), sur le terrain du Musée Beaulne, Coaticook (juillet 2016)*. L'Assomption : Ville de Coaticook.

2016b *Surveillance archéologique, travaux de décontamination de l'ancienne cour de triage Turcot, secteur de la rotonde*. Montréal : Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec.

2015 *Fouille archéologique avec le public, à l'emplacement présumé du Queen's Hotel (BgEw-4), sur le terrain du Musée Beaulne, Coaticook (juillet 2014)*. L'Assomption : Ville de Coaticook.

2012 *Projet Turcot. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols (de septembre 2009 à mars 2011).* L'Assomption : Ministère des Transports du Québec.

2003 *Site du complexe hydraulique des écluses de la côte Saint-Paul, îlot hydraulique Frothingam et Workman, Canal de Lachine, Montréal (site BiFj-66)*. Montréal : Ville de Montréal, Culture et Communication Québec.

PATRIMOINE EXPERTS et ARCHÉOPHONE

2013 *Inventaire archéologique sur le terrain du Musée Beaulne, à l'emplacement présumé du Queen's Hotel (BgEw-4), Coaticook, 2012*. L'Assomption : Ville de Coaticook.

PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. McGill-Queen's University Press, Montreal, Lon-

don, 1972. 388pp**.**

PERREAULT, Claude

1969 Montréal en 1781, Montréal : Payette Radio.

PETROSKI, Henry

1993 *The Evolution of Useful* Things. New York: Alfred A. Knopf.

PINTAL, Jean-Yves

2007a Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre bordure sud de l'autoroute 40, Saint-Augustin-de-Desmaures. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

2007b Domaine Longwood. Interventions archéologiques sur les sites CeEt-471 et CeEt-481.Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est. Quartier Saint-Romuald, Ville de Lévis. Rapport inédit remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec.

2003 Interventions archéologiques. Direction de Chaudière-Appalaches (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit.

PLOURDE, Michel

2003 8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Québec, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.

POIRIER, Jean

2016 Par monts, par vaux… et par ruisseaux, dans Anne-Marie Balac (dir.) et François C. Bélanger (dir.), *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pp. 58-70

PRÉVOST, Alain

1996 *Inventaire archéologique de trois terrains localisés dans le secteur du canal de Lachine (groupe 2 du projet-pilote).* Montréal : Ville de Montréal, Service du génie, Service de l'urbanisme

RHODES, Alexandra M.

1982 *Hat Pins and Tie Pins, Antique collectors pocket guides*. Guildford, Surrey: Lutterworth Press.

RICHARD, Pierre J.H.

2016 Le Grand Témoin et La Genèse du paysage laurentien, dans**:** *Lumières sous la Ville; Quand l'archéologie raconte l'histoire*. Sous la direction d'Anne-Marie Balac et de François C. Bélanger avec la collaboration d'Éric Chalifoux. Entente sur le développement culturel de Montréal. Recherche amérindienne au Québec, pp. 288-301.

RITCHIE, William A., et Robert E. Funk

1973 *Aboriginal settlement patterns in the Northeast*. University of the State of New York, State Education department, Albany.

RITTER, Dale. F, Craig Kochel et Jerry R. Miller

2011 *Process geomorphology (Fifth Edition).* Illinois: Waveland Press Inc. *

ROBITAILLE, André, et Michel Allard.

1996 *Guide pratique d'identification des dépôts de surface*. Québec: Les publications du Québec.

ROBITAILLE, André, et Jean-Pierre Saucier.

1998 *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec: Les publications du Québec.

ROY, Christian

2016 L'hôtel Rasco : un rendez-vous de la bourgeoisie, dans Anne-Marie Balac (dir.) et François C. Bélanger (dir.), *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*, Recherches am**érindiennes au Québec, Montréal, pp. 232-236.**

2006 *Inventaire archéologique du site Henderson-Dixon, BjFj-135*. Québec : Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

SÉVIGNY, André

1986 *L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la deuxième moitié du 19e siècle Rapport final*. Québec : Parcs Canada.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC (SACL)

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

2006a *Interventions archéologiques et caractérisations environnementales, canal de Lachine (37G, 601G, 602G, 605G et 613G)*. Montréal : Parcs Canada.

2003 *Travaux archéologiques, pont de la côte Saint-Paul (614G), canal de Lachine*. Montréal : Parcs Canada.

2002 *Surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'arasement de l'îlot central du pont du CN à Saint-Henri, au canal de Lachine*. Montréal : Parcs Canada.

2001 *Surveillance archéologique dans le cadre de la caractérisation des sols dans les secteurs du bassin no 4 du parc Sir-Georges-Étienne-Cartier et du parc Atwater, au canal de Lachine*. Montréal : Parcs Canada.

2001 **Écluse no 4 du canal de Lachine, interventions archéologiques lors de la restauration et de l'aménagement du site des écluses no 4 à la Côte-Saint-Paul 1998-2000**. Montréal : Parcs Canada.

SPIESS, Arthue E.

1992 Archaic Period Subsistence in New England and the Atlantique Provinces, dans B.S. Robinson, J.B Petersen et A.K. Robinson (dir.), Early Holocene Occupation in Northern New England. Occasional Publications in Maine Archaeology 9, Maine Historic Preservation Commission and Maine Archaeological Society, Augusta : 163-185.

SUSSMAN, Lynne

1995 Le motif du blé. Une étude illustrée. Ottawa : Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada.

TACHÉ, Karine, et Roland Tremblay

2016 L'île avant la ville : la présence amérindienne**,** dans : *Lumières sous la Ville ; Quand l'archéologie raconte l'histoire*. Sous la direction d'Anne-Marie Balac et de François C. Bélanger avec la collaboration d'Éric Chalifoux. Entente sur le développement culturel de Montréal. Recherche amérindienne au Québec, pp. 27 à 38.

TOWNROW, Karen.

1990 Lovely Linoleum. *The Australian Society for Historical Archaeology Inc, Research Bulletin*, 203 (14).

TREMBLAY, Rolland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent; peuple du maïs*. Édition de l'Homme, 140 pp.

TRICART, Jean

1965 *Principes et méthodes de la géomorphologie.* Cahier de géographie du Québec, vol.10, no. 19 p. 79-97. Paris, Masson.

VALADAS, Bernard

2004 *Géomorphologie dynamique*. Paris: Armand Colin.

WETHERBEE, Jean.

1996 *White Ironstone; A Collector's Guide*. Dubuque, Iowa: Antique Trader Books.

WRIGHT, James V.

1982 *La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire*, Recherche amérindienne au Québec 12 (3) : 193-205.

WEBOGRAPHIE et Dossiers Internet consultés

AQUATERRA. À propos de nous· *Aquaterra*. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://www.aquaterracorp.ca/page.aspx?name=History

ARAYMOND. Cinq générations d'entrepreneurs tournées vers l'avenir. ARaymond. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://www.araymond.fr/a-propos-de-nous/historique

ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS DE CÉRAMIQUES DU QUÉBEC. Cruches anciennes et marchands de Montréal : collectionneurs, à vos marques!. *Association des collectionneurs de céramiques du Québec*. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://www.ceramiqueduquebec.com/modules/news/article.php?storyid=13

AYLMER. Aylmer Canners. *Ontario, Canada, Aylmer Proud Heritage. Bright Future*. Récupéré le 22 mai 2018 de : http://www.aylmer.ca/index.php/Home/Index

BELLIS, Mary. *A Brief History of the Invention of Plastics*. *ThoughtCo.* Récupéré le 22 mai 2018 de : https://www.thoughtco.com/history-of-plastics-1992322

BIRKS, Steve. S W Dean. *Thepotteries.org*. Récupéré le 22 mai 2018 de : http://www.thepotteries.org/allpotters/347a.htm

BIRKS, Steve. North Staffordshire Pottery Marks, Wood & Son (s) (Ltd). *Thepotteries.org*. Récupéré le 22 mai 2018 de : http://www.thepotteries.org/mark/w/wood_sons.html

BIRKS, Steve. North Staffordshire Pottery Marks, George Jones. *Thepotteries.org*. Récupéré le 22 mai 2018 de : http://www.thepotteries.org/mark/j/jonesgeo.html

BIRKS, Steve. North Staffordshire Pottery Marks, Furnivals (Ltd), Furnivals (1913 (Ltd). *Thepotteries.org.* Récupéré le 22 mai 2018 de : http://www.thepotteries.org/mark/f/furnivals.html

BIRKS, Steve. Ridgways. Thepotteries.org. Récupéré le 24 mai 2018 de http://www.thepotteries.org/allpotters/854.htm

BIRKS, Steve. General Guide to Pottery Trade Marks. Thepotteries.org. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://www.thepotteries.org/mark/general.htm

BIRKS, Steve. The Grindley Hotel Ware Co Ltd. Thepotteries.org. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://www.thepotteries.org/allpotters/471.htm

BIRKS, Steve. Thomas Furnival & Son. *Thepotteries.org*. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm

BIZAPEDIA. Claremont soda works company. *Bizapedia*. Récupéré le 28 mai 2018 de : https://www.bizapedia.com/nh/claremont-soda-works-company.html

BOUTEILLES ANTIQUES DU QUÉBEC. Bouteille de type ''BIMAL''. *Bouteilles antiques du Québec*. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://bottledigger.wixsite.com/montreal-bottle/nature

BOUTEILLES DU QUÉBEC. Henri Jonas & CO. *Bouteilles du Québec*. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://bouteillesduquebec.ca/Produits_Domestiques/jonas_henri_GEN_prod_table.htm

CORNING. Glass Heroes. *Corning*. Récupéré le 28 mai 2018 de : https://www.corning.com/worldwide/en/innovation/the-glass-age/inspiration/glass-heroes.html

CORNING. Materials Matter: Railroad Lanterns. *Corning*. Récupéré le 28 mai 2018 de : https://www.corning.com/worldwide/en/innovation/materials-science/32-shades-of-green.html

CORNING MUSEUM OF GLASS. Lighting the way : Fresnel Lens. *Corning Museum of Glass*. Récupéré le 24 mai 2018 de : https://www.cmog.org/article/lighting-way-fresnel-lens

DESACHY, Bruno. Formaliser le raisonnement chronologique et son incertitude en archéologie de terrain. *Cybergeo : European Journal of Geography.* Récupéré le 20 mai 2016 de *https://cybergeo.revues.org/25233*

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Fiole pharmaceutique. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=197999&type=bien#.Ww24KkgvxaR

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Flacon à eau dentifrice. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=197862&type=bien#.Ww3AKkgvxaR

HAZARD, Sharon. 2012. The Ketchup King of Shrewsbury. *The Two Rivers Time*. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://tworivertimes.com/the-ketchup-king-of-shrewsbury/

Hoyt, Linda et Cliff. "If Made By Hood It's Good". *The advertising collections of Cliff & Linda Hoyt*. Récupéré le 22 mai 2018 de : http://www.cliffhoyt.com/cihood.htm

JONH. Rosenthal Porcelain Marks in Date Sequence. *CollectRosenthal.com*. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://collectrosenthal.com/markingsdate.html

MARSH. James H. Histoire du chemin de fer. *Historica Canada*. Récupéré le 28 mai 2018 de : http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-du-chemin-de-fer/

MERN, 2011. *La dynamique sédimentaire du lac Saint-Pierre et la contamination des sediments.* Ministère des Ressources Naturelles, Direction générale des sciences et de la technologie. Présentation par Magella Pelletier, *Monitoring et surveillance de la qualité de l'eau*, 25 janvier 2011 – Forum Lac Saint-Pierre. Consulté en ligne le 29-05-2019: https://mern.gouv.qc.ca/publications/centre-du-quebec/presentation1_dynamiquesedimentaire.pdf

MEYER V, Ferdinand. Mrs. Winslow's Soothing Syrup – oooh so soothing. *Peachridge Glass*. Récupéré le 24 mai 2018 de : https://www.peachridgeglass.com/2013/01/mrs-winslows-soothing-syrup-oooh-so-soothing/

MIKKELSON, David. Heinz 57 Varieties. *Snopes*. Récupéré le 24 mai 2018 de : https://www.snopes.com/fact-check/57-varieties/

NUMISTA. City Zone Fare - Bay State Boston, Massachusetts. *Numista*. Récupéré le 24 mai 2018 de : https://en.numista.com/catalogue/pieces40807.html

LINDSEY, Bill. Bottle Finishes & Closures, Part III: Types of Bottle Closures. *Society for Historical Archaeology Inc.*. Récupéré le 28 mai 2018 de: https://sha.org/bottle/closures.htm#Crown%20cap

LINDSEY, Bill. Bottle Dating, Machine-made bottles portion of the Dating Key. *Society for Historical Archaeology Inc.*. Récupéré le 28 mai 2018 de : https://sha.org/bottle/machinemadedating.htm#Question%2010

LOCKHART, Bill, SCHRIEVER, LINDSEY et Carl SERR. The Diamond Glass Companies of Montreal, Canada. *Society for Historical Archaeology Inc.* Récupéré le 20 mai 2018 de https://sha.org/bottle/pdffiles/Diamond-Canada.pdf

QUEBECGENWEB. Charles Gurd. *Quebecgenweb*. Récupéré le 28 mai 2018 de : http://www.quebecgenweb.com/~qcmtl-w/GurdCharles.html

ROBERT, Mario. Chronique Montréalité no 16 – Le quartier Saint-Henri. Archives Montréal. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://archivesdemontreal.com/2014/10/20/chronique-montrealite-no-16-le-quartier-saint-henri/

SOCIETY FOR HISTORICAL ARCHAEOLOGY INC. Cannington, Shaw & Co.. *SHA*. Récupéré le 24 mai 2018 de : https://sha.org/bottle/pdffiles/CS%26Co.pdf

SMITHSONIAN NATIONAL MUSEUM OF AMERICAN HISTORY. Bay State Transit Token. The National Museum of AMERICAN HISTORY. Récupéré le 24 mai 2018 de : http://americanhistory.si.edu/collections/search/object/nmah_1382313

STADJA, Sharon. Stop In And Check Out Old And Solds Feature Pottery Marks/Hallmarks. *HubPages*. Récupéré le 24 mai 2018 de : https://hubpages.com/games-hobbies/IDpotterymarks

VILLE DE MONTRÉAL. L'aventure du chemin de fer. Centre d'histoire de Montréal, Ville de Montréal. Récupéré le 28 mai 2018 de : https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/laventure-du-chemin-de-fer

WEIDE, Christopher. Soft Drink Bottlers of the United States, Volume 1 (2nd ed.). Platform 3 Research. Récupéré le 28 mai 2018 de : http://platform3research.com/HTML/Soda/VTNH2BW.html

WHITTEN, David. Bromo-Seltzer-Cobalt Blue Bottles-Brief History. Glass Bottle Marks. Récupéré le 24 mai 2018 de : https://www.glassbottlemarks.com/bromo-seltzer-cobalt-blue-bottles/

https://www.dropbox.com/referrer_cleansing_redirect?hmac=Z6Y5QGVjr06Yq5%2FOON0bfeWqjYjnKdbjgzAUdIHCVSs%3D&url=https%3A%2F%2Fstatic1.squarespace.com%2Fstatic%2F53a3b0e7e4b0356e962ad8f4%2Ft%2F591b8dc66b8f5b93b537f1af%2F1494979373942%2FFile%2B1.%2BBadges%2BButtons%2BHats%2BUniforms%2B%2526%2BRelated%2BEquipment.pdf

https://www.dropbox.com/referrer_cleansing_redirect?hmac=qMCALt6h13NdUD2VfwQOGLwd5C6nwsGSE%2F4FaJIOu9I%3D&url=http%3A%2F%2Fwww.tokencatalog.com%2Ftoken_record_forms.php%3Faction%3DDi